772
N.M.
137

HISTOIRE

NATURELLE

DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

TOME NEUVIEME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { Dufart, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue et maison des Mathurins S. Jacques.
Bertrand, Libraire, quai des Augustins, N° 35. }

A ROUEN,

Chez Vallée, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez Levrault, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez Bargeas, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez Vidal, Libraire.

A MONS,

Chez Hoyois, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

Insects

QL
435
L3h
t.9-10
Ent.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNERALE ET PARTICULIÈRE,

DES CRUSTACÉS

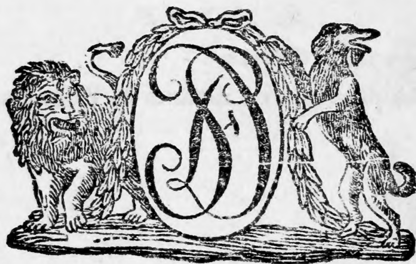
ET DES INSECTES.

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de LECLERC DE BUFFON, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. SONNINI, membre de plusieurs Sociétés savantes.

PAR P. A. LATREILLE,

MEMBRE associé de l'Institut national de France, des Sociétés Linnéenne de Londres, Philomathique, Histoire naturelle de Paris, et de celle des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux.

TOME NEUVIÈME.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XII.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

DES CRUSTACÉS

ET DES INSECTES.

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de [illegible] Buffon, et partie du [illegible] cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. [illegible], membre de plusieurs Sociétés savantes.

PAR P. A. LATREILLE,

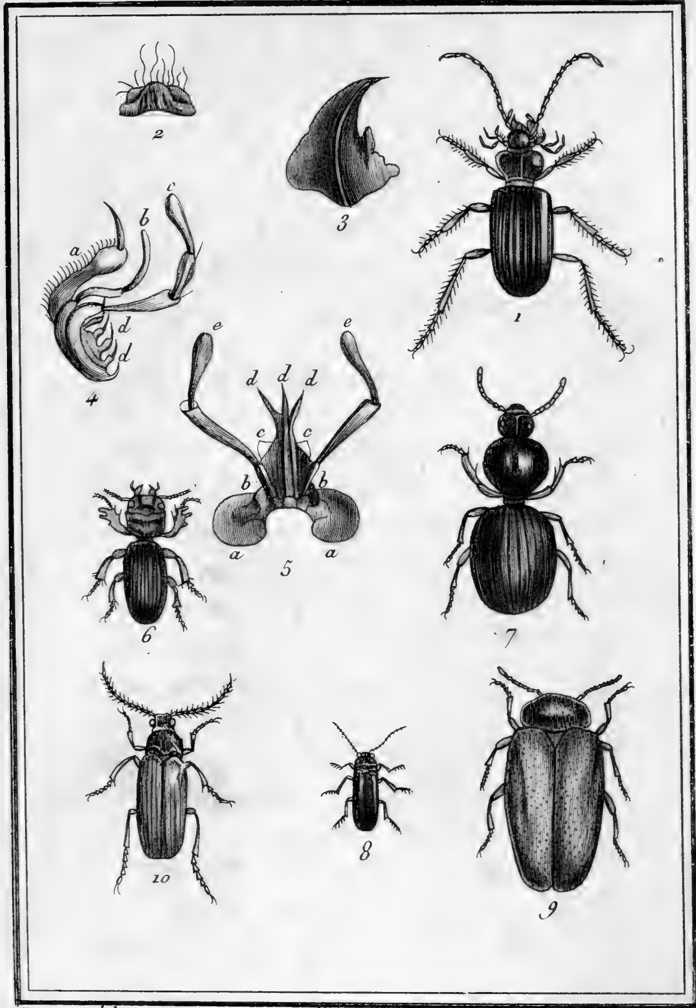
[illegible] national de France, des Sociétés [illegible] de [illegible], d'Histoire naturelle de Paris, et de celle des Sciences, [illegible] et Arts de Bordeaux.

TOME NEUVIÈME.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XII.



De Seve del. Ve. Tardieu S.

Voyez l'explication à la fin du Tome X.

13-127

HISTOIRE

NATURELLE

DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

FAMILLE CINQUIÈME (1).

STERNOXES; *sternoxi.*

Cette famille, que je compose des genres bupreste et taupin de Linnæus, et à laquelle j'ajoute les genres throsque et melasis, est l'une des plus naturelles que j'aie établies. Tous les insectes qu'elle comprend ont absolument la même manière de vivre. Ils ne paroissent se nourrir, en état parfait, que de substances végétales, car c'est toujours dans les endroits boisés et couverts d'herbes qu'on les trouve le plus communément. Leurs larves sont inconnues, mais il est très-vraisemblable qu'elles vivent dans le

(1) La rédaction de l'histoire de cette famille d'insectes, et de la suivante, la fin exceptée, est de Desmarets fils. Il a composé dans le volume précédent les articles qui suivent : *ricin*, *coléoptères*, *hydrocanthares*, *cicindèle*, *élaphre*, *bembidion*, *enthie*, *graphiptère*, *omophron*, *carabe*, *calosome*, *cébrionates*,

tan que l'on trouve en abondance au pied des vieux arbres; et d'ailleurs on rencontre assez souvent les insectes parfaits dans ce même tan, soit lorsqu'ils vont en sortir et qu'ils sont encore mous, soit lorsqu'ils viennent y déposer leurs œufs.

Ces insectes volent très-bien et marchent mal, mais quelques-uns (les taupins) ont un moyen locomotif d'une espèce toute particulière et qui consiste en un ressort produit par diverses modifications du sternum et de la partie antérieure de l'abdomen. Les buprestes, qui ne participent pas à cet avantage, ont néanmoins le sternum conformé d'une manière particulière, ce qui m'a déterminé à donner le nom de *sternoxe* à la famille qui comprend l'un et l'autre de ces genres.

Ce n'est pas seulement par les habitudes que les buprestes et les taupins ont de nombreux rapports : l'examen de leurs parties extérieures nous offre aussi beaucoup de caractères communs. Ainsi, tous ont cinq articles aux tarses; tous ont les antennes filiformes, si l'on en excepte le throsque, chez lequel elles sont légèrement en forme de massue; le plus souvent elles sont en scie ou pectinées; elles sont toujours de la longueur du corselet, prennent leur inser-

tion en avant des yeux, et peuvent se loger sous les côtés du corselet, où le plus souvent est pratiquée une rainure. Tous ces insectes ont la bouche peu saillante, ce qui indiqueroit qu'ils ne peuvent se nourrir de proie vivante, si le nombre de leurs palpes ne le faisoit voir d'une manière plus particulière; et ce qui conduit à penser qu'ils ne peuvent non plus déchirer les parties ligneuses des végétaux, et qu'ils sont réduits à manger les feuilles, et autres parties molles des plantes, si, comme les capricornes et les lucanes, ils ne se contentent pas de la liqueur miellée que l'on trouve ordinairement sur les feuilles de certains arbres. Les mandibules de tous les sternoxes sont cornées, en pointe, sans beaucoup de dentelures; leurs palpes, au nombre de quatre, sont courts, filiformes, ou renflés à leur extrémité; leur lèvre inférieure est reçue en partie, et du moins, dans le repos, dans une mentonnière ou cavité antérieure du sternum. Le pénultième article des tarses est bilobé dans les buprestes et les throsques, et simple dans les taupins.

Les formes du corps, dans les sternoxes, ne sont pas moins remarquables. Tous ces insectes sont alongés, et leur *facies* général

offre toujours une ellipse, un cylindre ou un cône. Leur tête est courte, enfoncée jusqu'aux yeux, qui sont assez gros, dans le corselet; leurs élytres sont dures, alongées; leurs pattes sont courtes, et s'appliquent contre le corps; les hanches des pattes antérieures sont globuleuses et arrondies.

Ces insectes sont très-nombreux en espèces, et la plupart sont ornés des plus brillantes couleurs.

TRENTE-TROISIÈME GENRE.

TAUPIN; *elater.*

Le nom de *taupin*, donné à ces insectes par Geoffroy, n'est qu'un dérivé du mot latin *notopeda*, employé par le plus grand nombre des entomologistes anciens, pour désigner les insectes dont il est ici question, parce que ces insectes ont la propriété d'exécuter des sauts assez considérables, à l'aide d'un mécanisme particulier qui mérite d'être décrit avec détail.

Les taupins volent bien, mais il s'en faut de beaucoup qu'ils aient la facilité des buprestes et des cétoines, pour prendre leur essor à l'instant où l'on va les saisir; leurs pattes, très-courtes, ne leur permettent guère non plus de se soustraire par la course aux recherches de leurs ennemis, et lorsque par quelques accidens ils sont renversés sur le dos, ils ne peuvent se remettre dans leur position naturelle avec le seul aide de leurs pattes. En un mot, de tous les insectes, ils seroient peut-être les moins bien partagés dans les moyens de repousser ou de fuir

les attaques dirigés contre eux, si la prévoyante sagesse de la Nature n'y avoit remédié en leur donnant la facilité de disparoître tout à coup, et dans l'instant où le danger est le plus éminent pour eux.

Le corselet des taupins ne peut se mouvoir sur l'abdomen que dans un seul sens, c'est-à-dire, de haut en bas, car les angles postérieurs de ce corselet, terminés en pointe et appuyés en quelque sorte sur la base des élytres, empêchent tout mouvement latéral. En dessous de ce corselet et dans son milieu, vers le bord postérieur, est une partie cornée, élevée, pointue, en forme de crochet, et dirigée vers la poitrine. Celle-ci présente, à l'endroit vers lequel arrive la pointe du corselet, une cavité assez profonde, et dont les bords sont très-lisses, dans laquelle s'enfonce l'extrémité de la pointe en question, quand le taupin est dans sa position naturelle, c'est-à-dire, lorsqu'il est placé sur le ventre, et que son corselet et son abdomen ne font point d'angles entre eux.

L'instrument étant décrit, il ne nous reste plus qu'à indiquer la manière dont le taupin sait s'en servir. Cet insecte, placé sur le dos, baisse la tête et le corselet vers le plan de

position; par ce mouvement la pointe du corselet est retirée de la cavité de la poitrine dans laquelle elle est logée dans l'état ordinaire. Ensuite, après avoir ramené les pattes le long du corps, le taupin rapprochant vivement le corselet de l'abdomen, en dessous, pousse avec force et rapidité, contre le bord du trou, la longue pointe qui retombe comme un ressort en rentrant dans sa cavité; le corselet et la tête, heurtant fortement contre le plan de position, concourent par leur élasticité à faire élever le corps en l'air. Par ce moyen le taupin saute perpendiculairement, et souvent à une hauteur égale à dix et douze fois la longueur de son corps; cependant la vigueur de ce saut varie en raison de la solidité du plan de position; aiusi on ne peut guère établir de règle certaine sur son étendue comparée dans les diverses espèces. Quoi qu'il en soit, le taupin réitère l'emploi de ce moyen jusqu'à ce qu'il se soit totalement soustrait aux recherches de ses ennemis, et lorsqu'il peut se perdre dans l'herbe ou dans la mousse, il s'y tient fort tranquille en attendant que le moment du danger soit passé. Il arrive aussi fort souvent qu'il retombe sur le dos, alors il recommence à sauter, et cela autant

de fois qu'il le faut, jusqu'à ce qu'il se trouve dans sa position naturelle.

Les taupins que l'on trouve comme les buprestes sur les fleurs, sur les plantes, sur le tronc et sous les écorces des arbres cariés, ne sont pas seulement distingués de ces insectes par la présence de leur ressort. Ils ont des caractères propres que nous allons exposer.

Rarement ornés des couleurs métalliques qui font admirer les buprestes, les taupins ont aussi le corps plus alongé, plus déprimé que celui de ces insectes; leurs yeux plus petits et leurs antennes souvent en éventail ou pectinées, mais le plus souvent en scie, sont un peu plus longues comparativement. Leur corselet plus long, ou au moins aussi long que large, est terminé postérieurement par deux pointes aiguës qui se retrouvent à peine dans le corselet des buprestes. Enfin ces derniers insectes n'ont point les mandibules à pointe refendue, les tarses à pénultième article simple, ni les palpes maxillaires terminés par un article sécuriforme, comme tout cela se remarque dans les taupins.

Le genre des taupins est très-nombreux, et plusieurs espèces présentent quelques particularités remarquables; ainsi, le taupin

lumineux et le taupin phosphorique répandent, pendant la nuit, une lueur verdâtre comme les lampyres, non par l'extrémité de l'abdomen, ainsi que cela est dans ces insectes, mais par deux points du corselet. Enfin quelques espèces qui semblent appartenir à un genre particulier, n'ont pas la faculté de sauter.

ESPÈCES.

1. TAUPIN OCULÉ; *elater oculatus*. Lin. Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. III, fig. 34, *a b*. — Petiv. Gazoph. tab. 10, fig. 4. — *Acta anglic* 246-396, n° 13; et 271-842, n° 32.

Il a un pouce et demi de long. Il est noir, pointillé de blanc. Son corselet a deux taches arrondies très-noires, entourées de blanc. Ses élytres sont légèrement striées. — Il se trouve à la Caroline du sud.

2. T. LOUCHE; *elater luscus*. Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. VI, fig. 64, *a b*.

Il est plus alongé que le précédent, mais varie beaucoup dans sa taille. Il a depuis deux pouces un quart jusqu'à un pouce de longueur. Son corps est noir, son corselet marqué de deux taches oblongues, très-

noires, entourées de blanc. Ses élytres sont striées et sans tache. —Il est de l'Amérique septentrionale.

3. T. FLABELLICORNE; *elater flabellicornis.* Lin. Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. III, fig. 28. — Drury, *ill of ins.* tom. III, tab. 47, fig. 1.

Il a deux pouces de long. Son corps est noirâtre, ses élytres lisses, ses antennes flabelliformes. — On le trouve aux Indes orientales.

4. T. SILLONNÉ; *elater sulcatus.* Fabr.

Elater porcatus. Lin. Syst. nat. — *Elater sulcatus.* Oliv. Ent. 31, pl. II, fig. 10, *a* b.

Cet insecte de l'Amérique méridonale est plus grand et plus large que le taupin oculé. Son corps est noir, le plus souvent couvert d'un duvet blanchâtre. Ses élytres ont trois stries élevées, glabres.

5. T. LUMINEUX; *elater noctilucus.* Lin. Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. II, fig. 14 *a.* — *Elater fuscus.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 160, n° 2, pl. XVIII, fig. 1. — Brown. Hist. of Jamaïc. p. 432, tab. 44, fig. 10.

Il est un peu plus petit que le taupin sillonné; tout son corps est d'un brun noi-

râtre. Son corselet est de la même couleur avec une tache glabre, jaune, de chaque côté, lumineuse pendant la nuit. — Il est de l'Amérique méridionale et des Antilles.

6. T. PHOSPHORIQUE ; *elater phosphoreus.* Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. 11, fig. 20; et fig. 14 *b.*

Cet insecte, beaucoup plus petit que le précédent, a comme lui la faculté de répandre pendant la nuit, une lumière phosphorique par deux points jaunes qui sont situés sur son corselet. Il est noirâtre. — On le trouve dans l'Amérique méridionale.

7. T. ROUX ; *elater rufus.* Fabr. Syst. eleut.

Panz. Faun. germ. fasc. 10, tab. 10. Voet. coléop. 2. Theil. nº 15, p. 113, tab. 45, fig. 15. — De Géer, Mém. ins. tom. IV, nº 1, p. 87, tab. 5, fig. 18.

Ce taupin a beaucoup de rapport avec le taupin *ferrugineux* pour la taille et pour les couleurs, cependant il en diffère en ce que sa tête et son corselet sont d'une couleur plus foncée que le reste du corps. — Il est d'Allemagne.

8. T. FERRUGINEUX ; *elater ferrugineus.* Lin. Fabr.

Le taupin rouge. Geoffr. Ins. tom. I, p. 130, nº 1, pl. 11, fig. 4. *Elater ferrugineus.* Oliv. Ent. 31, pl. 111,

fig. 35. — Schæff. Icon. tab. 19, fig. 1. — Panz. Faun. germ. fasc. 10, tab. 11.

C'est le plus grand des taupins d'Europe. Il a dix lignes de longueur. Son corps est ferrugineux en dessus et noir en dessous. Les bords du corselet sont de cette dernière couleur. — Il est fort rare autour de Paris.

9. T. INÉGAL ; *elater inœqualis*. Oliv.

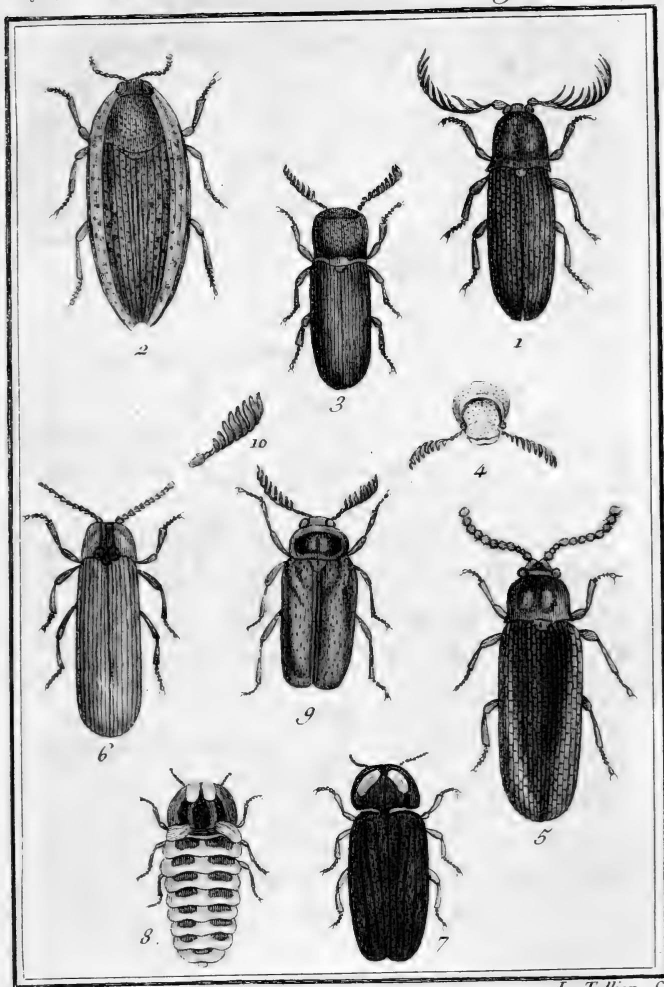
Oliv. Ent. 31, pl. V, fig. 47.

Il est un peu plus petit que le taupin ferrugineux. Il est tout noir. Son corselet est raboteux, et ses élytres striées, d'un rouge brun. — On le trouve en Italie.

10. T. CHARBONNIER ; *elater carbonarius*. Oliv.

Elator atomarius. Lin. Fab. — *Elator carbonarius*. Oliv. Ent. 31, pl. II, fig. 11. — Schranck, Enu. ins. aust. nº 343. — Vill. Ent. tom. I, p. 315, nº 32, tab. 1, fig. 38.

Il a sept lignes de long. Son corps est raboteux, d'un noir terne et mat, parsemé de quelques écailles blanches. — On le trouve dans les départemens méridionaux de la France. Olivier l'a trouvé à Vienne, sur le tronc carié des saules.



De Seve del. Le Tellier S.

Voyez l'explication à la fin du Tome X.

11. T. RHOMBIFÈRE; *elater rhombeus.*

Oliv. Entom. 31, pl. 11, fig. 16.

Il est presque aussi long que le taupin ferrugineux, mais beaucoup plus étroit. Son corps est brun, et ses élytres obscures, striées, avec deux bandes obliques plus obscures vers l'extrémité. — Cet insecte est fort rare aux environs de Paris.

12. T. PECTINICORNE; *elater pectinicornis.* Lin. Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. 1, fig. 4; et pl. VI, fig. 4 *b*. — Schæff. Icon. tab. 2, fig. 4. — De Géer, Ins. tom. IV, p. 145, n° 2, pl. V, fig. 5.

Cet insecte a sept à huit lignes de longueur. Tout son corps est bronzé. Ses élytres sont striées et pointillées. Les antennes du mâle seulement sont pectinées. — Il est fort rare en France.

13. T. GERMANIQUE; *elater germanus.* Lin. Oliv.

Elater æneus. Fab. — *Le taupin brun cuivreux.* Geoff. Ins. tom. I, p. 133, n° 7. — *Elater germanus.* Oliv. Ent. 31, pl. 11, fig. 12. — *Elater nitens.* Scopol. Ent. carn. n° 279. — Schranck, Enu. ins. aust. n° 240. *Elater latus.* Sulzer, Hist. ins. tab. 6, fig. 8.

Il est un peu plus petit, et beaucoup plus large et plus bombé que le précédent,

auquel il ressemble beaucoup pour les couleurs. Le dessus de son corps est bronzé luisant; le dessous est d'un noir bronzé. Les élytres sont striées et pointillées. Les antennes du mâle sont légèrement en scie et point du tout pectinées. — Il est commun autour de Paris.

14. T. BRONZÉ; *elater æneus*. Lin.

Oliv. Ent. 31, pl. VIII, fig. 83. — *Elater æneus rufipes.* De Géer, Ins. tom. IV, p. 149, n° 8. — *Elater nigricornis.* Panz.?

Il est un peu plus petit que le précédent. Les antennes sont noires. Son corselet et ses élytres bleus, quelquefois un peu verdâtres. Ses pattes sont rougeâtres. —On le trouve en Allemagne.

15. T. NEBULEUX; *elater murinus.* Lin. Fab.

Le taupin brun nébuleux. Geoff. Ins. tom. I, n° 8, pag. 134. — Oliv. Entom. 31, pl. II, fig. 9, *a b.* — *Elater rufipes.* De Géer, Ins. tom. IV, p. 150, n° 10.

Il est plus petit que le taupin bronzé auquel il ressemble par sa forme générale. Le dessus de son corps est obscur, mélangé de cendré; le dessous d'un cendré roussâtre, uniforme. Son corselet est marqué de deux tubercules peu élevés. Les antennes et les tarses sont rougeâtres. — Ce

taupin est extrêmement commun aux environs de Paris.

16. T. MARQUETÉ; *elater tessellatus.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. 31, pl. III, fig. 22. — *Le taupin à plaques velues.* Geoff. Ins. tom. I, p. 135, n° 9. — *Elater rufo-unguiculatus.* De Géer.

Cet insecte est moins large que le précédent, quoique de la même taille. Tout son corps est noirâtre, cuivreux. Son corselet et les élytres sont légèrement couverts de poils cendrés roussâtres, qui y forment des taches peu marquées. Ses pattes sont de la couleur du corps, mais les ongles sont roussâtres. — Il n'est pas très-rare aux environs de Paris.

17. T. SOYEUX; *elater holosericeus.* Fabr., Syst. eleuth.

Oliv. Ent. 31, pl. III, fig. 33; et pl. VII, fig. 69. — *Le taupin gris de souris.* Geoff. Ins. tom. I, p. 135, n° 10.

Plus petit et moins alongé que le précédent. Ce taupin est noirâtre, et son corselet, ainsi que ses élytres, sont couverts d'un duvet soyeux, cendré. Ses élytres en particulier sont marquées de quelques bandes obscures. — Il est commun autour de Paris.

18. T. ATRE ; *elater aterrimus*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 31, pl. V, fig. 53.

Il a un peu plus de six lignes de longueur. Tout son corps est d'un noir foncé. Son corselet est pointillé, et ses élytres sont striées et pointillées. — Il n'est pas fort commun en France.

19. T. NOIR ; *elater niger*. Lin.

Oliv. Ent. 31, pl. VI, fig. 65. — *Le taupin en deuil.* Geoff. Ins. tom. I, p. 136, n° 13.

A peu près de la taille du précédent, cet insecte est d'un noir plus luisant ; son corselet est lisse, et ses élytres striées sont légèrement couvertes d'un duvet cendré. Ses pattes sont noires et quelquefois brunes. — On le trouve dans toute l'Europe.

20. T. OBSCUR ; *elater obscurus*. Lin., Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. VIII, fig. 76. — Scop. Faun. carn. n° 284. — Schranck, Enu. ins. aust. n° 347.

Cet insecte fort voisin du taupin noir est noirâtre, peu luisant. Ses élytres sont striées. Ses pattes sont noires, à l'exception des tarses qui, ainsi que les antennes, sont d'un brun testacé obscur. — Il se trouve avec le précédent.

21. T. SPUTATEUR; *elater sputator.* Lin. Fabr.

Le nom de *sputateur* a été donné à ce taupin par Linnæus, parce que ce grand homme avoit cru remarquer que lorsqu'on inquiétoit cet animal, il faisoit sortir par sa bouche un humeur gluante. Nous n'avons rien vu de semblable sur les individus de cette espèce, que nous avons eu occasion d'examiner.

Quoi qu'il en soit, le taupin sputateur est plus petit que le taupin obscur. Son corps est noir, ainsi que sa tête et son corselet (celui-ci est luisant). Ses élytres sont d'un brun marron; ses antennes d'un brun fauve; les pattes noirâtres, brunes ou fauves. — Il est commun aux environs de Paris.

22. T. FASCIÉ; *elater fasciatus.* Lin. Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. I, fig. 5; et pl. V, fig. 46. — Panz. Naturf. 24, 32, 45, tab. I, fig. 46. — Payk. Faun. suec. 3, 15, 18.

Il est de la grandeur du taupin pectinicorne. Son corps est très-noir, son corselet chagriné, recouvert de petites écailles. Ses élytres ont une bande ondée, blanchâtre, formée de petites écailles, laquelle est située un peu au delà du milieu. — On le trouve rarement dans l'Europe boréale.

23. T. TRIFASCIÉ ; *elater trifasciatus.*

Panz. Faun. germ. fasc. 3, tab. 14.

Il est un peu plus petit que le précédent. Son corps est noir, son corselet gris, ses élytres cendrées, avec trois bandes transverses, ondulées, ferrugineuses. — On le trouve en Allemagne.

24. T. VARIÉ ; *elater varius.* Oliv. Fabr.

Oliv. Entom. 31, pl. III, fig. 26; et pl. VII, fig. 68. *Elater querceus.* Fuesly, Archiv. ins. 5, p. 113, 27, fig. 11.

Il est une fois plus petit que le taupin fascié. Son corps est noir, légèrement mélangé de roussâtre. Les élytres sont noires, un peu chagrinées, avec quelques poils courts à la base, et une bande d'un gris roussâtre vers l'extrémité. Ses pattes sont d'un brun ferrugineux. — Je l'ai trouvé plusieurs fois dans le tan qui garnit les vieux chênes des environs de la mare d'Auteuil au bois de Boulogne.

25. T. PORTE-CROIX ; *elater cruciatus.* Lin. Fabr.

Oliv. Entom. 31, pl. IV, fig. 40. — *Le taupin porte-croix.* Geoff. Ins. tom. I, p. 133, n° 6.

Il est un peu plus petit que le taupin pectinicorne. Son corps est noir en dessous

Sa tête est aussi de cette couleur. Son corselet est noir, avec une ligne longitudinale rouge, de chaque côté. Ses élytres sont striées, jaunes, avec la suture et une bande transverse, située un peu au delà du milieu, noires. Le bord extérieur de l'élytre est noir depuis la bande jusqu'à l'extrémité. Les bords de l'abdomen sont rouges. Les pattes sont aussi rouges, avec l'extrémité des cuisses noire. — Ce bel insecte est fort rare aux environs de Paris.

26. T. ÆRUGINEUX; *elater æruginosus*. Fab. Syst. eleuth.

Oliv. Ent. 31, pl. VIII, fig. 75.

Il est de la taille du précédent. Son corps est d'un noir luisant en dessous, et d'un noir bronzé en dessus. Son écusson est jaunâtre, et ses élytres sont striées. — On le trouve aux environs de Paris.

27. T. CUIVREUX; *elater cupreus*. Fabr.

Oliv. Entom. 31, pl. V, fig. 50. — *Elater castaneus*. Scop. Faun. carn. n° 286. — Schranck, Enu. insect. aust. n° 337. — Panz. Faun. germ. fasc. 77, tab. 2 et 3.

Il ressemble beaucoup au taupin pectinicorne par sa taille, la forme de son corps, et celle de ses antennes. Le dessous de son corps, sa tête et son corselet sont bronzés.

Ses élytres sont striées, jaunes, avec l'extrémité d'un noir bronzé. Il existe une variété de cet insecte uniquement d'un noir violet. — On le trouve en Angleterre.

28. T. AULIQUE; *elater aulicus.*

Panz. Faun. germ. fasc. 77, tab. 6.

Il est de la taille du taupin pectinicorne. Son corps est d'un verd bronzé obscur. Ses élytres sont testacées, sans tache. Ses antennes sont pectinées. — On le trouve en Autriche.

29. T. SIGNÉ; *elater signatus.*

Panz. Faun. germ. fasc. 77, tab. 5.

Plus petit que le précédent. Ce taupin lui ressemble entièrement, si ce n'est que ses élytres sont marquées d'une grande tache obscure vers l'extrémité.

30. T. MARRON; *elater castaneus.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. 31, pl. III, fig. 25; et pl. V, fig. 51. — *Elater flavo pectinicornis.* De Géer, Ins. tom. IV, p. 153, n° 15. — *Le taupin à corselet velouté.* Geoff. *Elater castaneus.* Panz. Faun. germ. fasc. 77, tab. 4.

Il est plus petit que le taupin pectinicorne. Le dessous de son corps, ses pattes, sa tête et ses antennes sont noirs. Le corselet est aussi de cette couleur; mais les poils nombreux dont il est recouvert le font

paroître jaune. L'écusson est noir, et les élytres sont jaunes, avec l'extrémité noire. — Il n'est pas fort rare autour de Paris.

31. T. HÉMATODE; *elater hœmatodes*. Fab.

Oliv. Ent. 31, pl. VI, fig. 6. — *Elater istriacus*. Scopol. Faun. carn. n° 289, — *Elater purpureus*. Schranck, Enu. ins. aust. n° 350. — Panz. Entom. germ. 1, n° 32, p. 240. — Faun. germ. f. 77, tab. 7 et 8.

Cet insecte est de la grandeur du précédent; mais il est un peu plus large. Son corps, ses pattes et ses antennes sont noirs; ces dernières sont pectinées. Ses élytres sont pointillées, striées, avec deux lignes élevées qui ne vont pas jusqu'à l'extrémité. Leur couleur est le rouge sanguin. Le mâle a la tête et le corselet noirs, et la femelle a les mêmes parties de la couleur des élytres.

M. Quesnel jeune, entomologiste de Rouen, nous a envoyé un assez grand nombre d'individus de cette espèce.

32. T. SANGUIN; *elater sanguineus*. Lin., Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. 1, fig. 7; et pl. V, fig. 48 *a*. — *Le taupin à étuis rouges*. Geoff. Ins. tom. I, p. 132, n° 2. Panz. Faun. germ. fasc. 5, tab. 13.

Ce taupin a environ six lignes de long. Ses antennes sont en scie. Son corps, sa tête, son corselet et ses pattes sont noirs,

luisans. Ses élytres sont striées, de couleur rouge. — Il n'est pas très-commun aux environs de Paris.

33. T. HARNACHÉ; *elater ephippium*. Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. v, fig. 48 *b*. — Panz. Faun. germ. fasc. 5, tab. 14.

Il a tous les caractères du précédent, et n'en diffère que par la présence d'une tache noire commune, placée vers le milieu des élytres. — On le trouve en Allemagne.

34. T. CEINT; *elater balteatus*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. pl. VIII, fig. 77. — De Géer, Ins. tom. IV, p. 152, n° 14. — Payk. Faun. suec. 2, 31, 35.

Il est beaucoup plus petit que le taupin sanguin, auquel il ressemble beaucoup. Les antennes sont légèrement en scie. Sa tête, son corselet et le dessous de son corps sont noirs, luisans. Ses élytres sont striées, pointillées, rougeâtres depuis la base jusqu'au milieu, et quelquefois plus loin encore avec le reste noir. Ses pattes sont d'un brun rougeâtre. — On le trouve en Allemagne.

35. T. BOUT-BRULÉ; *elater præustus*. Fabr.

Elater sanguineus. Payk. Faun. suec. 3, 33, 37 *b*.

Il ressemble beaucoup au précédent; seulement ses élytres sont d'un rouge sanguin

assez vif, et ses pattes sont noires. — On le trouve en Allemagne.

36. T. TESTACÉ ; *elater testaceus*. Fabr.

Elater testaceus. Payk. Faun. suec. 3, 15, 16.

Il ressemble beaucoup au taupin sanguin; seulement ses élytres, au lieu d'être d'un rouge sanguin, sont d'un jaune testacé uniforme. Ses pattes sont aussi d'un jaune testacé. — Il est d'Allemagne.

37. T. HUMÉRAL ; *elater humeralis*.

Elater lateralis. Fabr. Syst. eleuth.

Il est entièrement d'un brun noirâtre. Ses élytres sont striées, et l'on remarque à la base de chacune une tache jaune marginale de forme oblongue. — Cet insecte se trouve en Allemagne.

38. T. ALONGÉ ; *elater elongatulus*. Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. VI, fig. 58.

Il ressemble beaucoup au taupin sanguin; mais il est une fois plus petit. Ses élytres sont d'un rouge testacé, avec l'extrémité noire. — On le trouve en Autriche.

39. T. BRUN ; *elater brunneus*. Linn. Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. III, fig. 30. — De Géer, Insect. tom. IV, 158, 19. — Fuesly, Archiv. ins. 5, p. 112, n° 17, tab. 27, fig. 6.

Il est de la grandeur du taupin thoracique.

Son corps est d'un brun ferrugineux. Sa tête et ses antennes sont noires. Son corselet est d'un brun rougeâtre, avec une grande tache noire au milieu. Ses élytres sont striées, d'un brun ferrugineux. Le dessous du corselet est noir et bordé de fauve. La poitrine est noire. Les pattes sont ferrugineuses. — J'ai trouvé cet insecte dans les bruyères, aux environs de Paris.

40. T. THORACIQUE ; *elater thoracicus.* Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. III, fig. 44. — *Le taupin noir à corselet rouge.* Geoff. — Panz. Faun. germ. fasc. 6, tab. 12.

Son corps est noir, ainsi que sa tête, ses antennes et ses pattes. Son corselet est globuleux, d'un roux fauve. Ses élytres sont noires, striées. — Il est assez rare aux environs de Paris.

41. T. SANGUINICOL ; *elater sanguinicollis.* Fabr. Helw.

Panz. Faun. germ. fasc. 6. tab. 13.

Il diffère du précédent seulement par la couleur et la forme de son corselet, qui est légèrement déprimé, comme celui de tous les taupins, qui est d'un beau rouge sanguin sans taches. — Il est plus commun en France que le taupin thoracique.

42. T. RUFICOL ; *elater ruficollis*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 31, pl. VI, fig. 61, *a b*. — De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 153, n° 16. — Schranck. Enu. ins. aust. n° 351.

Il a trois lignes de long. Il est entièrement noir, luisant. La moitié postérieure de son corselet seulement est d'une belle couleur sanguine. — On le trouve en Allemagne.

43. T. FUGACE ; *elater fugax*. Fab. Syst. eleut.

Il a assez de rapports avec le taupin brun. Sa tête et son corselet sont noirs, couverts d'un duvet doré très-fin et chatoyant. Ses élytres sont striées, testacées. Ses pattes, aussi de couleur testacées, n'ont de noir que les cuisses. — On le trouve en Autriche.

44. T. RUFIPÈDE ; *elater rufipes*. Fabr.

Oliv. Ent. 31, p. VII, fig. 72, *a b*. — *Le taupin noir à pattes fauves*. Geoffr. insect. tom. I, pag. 136, n° 14.

Il ressemble beaucoup au taupin ruficol; seulement il est tout noir, luisant, et n'a de fauve que les pattes. — Il n'est pas rare aux environs de Paris, sous les écorces.

45. T. A CEINTURE ; *elater cinctus*. Kuggell.

Panz. Faun. germ. fasc. tab. 21. — *Elater equestris*. Fab. *Elater mordelloïdes*. Jacq.

Il a à peine deux lignes de long. Son corps

est noir, velu, à l'exception d'une bande transversale lunulée, située à la base des élytres, laquelle est de couleur jaune, et des pattes qui sont obscures. — On le trouve en Autriche et en Prusse.

46. T. LINÉÉ; *elater lineatus*. Linn.

Oliv. Ent. 31, pl. 3, fig. 32. — *Elater striatus*. Fab. Payk. — *Elater secalis*. Act. Holm. 1774, 4, 254. f. 1, 3.

Cet insecte est de la grandeur du taupin sanguin; mais son corps est moins déprimé. Sa tête et son corselet sont noirâtres, couverts d'un duvet cendré. Ses élytres sont obscures, avec des lignes longitudinales un peu élevées et un peu plus claires. Entre chaque ligne il y a deux stries qui se rejoignent postérieurement. Le dessous de son corps et ses pattes sont noirâtres. (Oliv. Ent.)

Le corselet de cet insecte est presque globuleux. On dit que la larve de cet insecte se trouve entre les racines du seigle, et qu'elle leur fait beaucoup de tort.

47. T. TRISTE; *elater tristis*. Fabr.

Oliv. Entom. 31, pl. IV, fig. 39, *a b*. — De Géer (*elater linearis*), Mém. ins. tom. IV, p. 158, nº 20.

Il est presque de la grandeur du taupin sanguin. Ses antennes sont noires, avec les cinq anneaux qui suivent le premier, de cou-

leur brune. Ses élytres sont striées, noires, avec le bord extérieur et la base jaune. Le dessous de son corps est noirâtre, et la tête, ainsi que le corselet, sont d'un noir foncé. Les pattes sont noirâtres, avec les tarses ferrugineux. — On le trouve dans toute l'Europe.

48. T. BIMOUCHETÉ; *elater biguttatus.* Fabr. Syst. eleuth.

Oliv. Ent. 31, pl. VI, fig. 59.

Il ressemble beaucoup, par la taille et par la forme, au taupin rufipède. Tout son corps est noir, luisant. Ses élytres sont striées, avec une tache rouge vers le milieu de chacune. — On le trouve dans la France méridionale, sur les feuilles du chêne dans les mois de mai et de juin.

49. T. A SIX POINTS; *elater sex punctatus.*

Oliv. Ent. (*elater signatus.*) 31, pl. VII, fig. 71, *a b.*

Il ressemble au précédent par sa forme générale et sa grandeur; mais ses couleurs l'en distinguent éminemment. Son corps est noir, ainsi que ses antennes, sa tête et la partie antérieure de son corselet. Le bord postérieur de cette dernière partie est de couleur rougeâtre. Les élytres, qui sont striées, et dont le fond est noir, sont ter-

minées de cendré, et marquées chacune de trois points de la même couleur. Les pattes sont fauves. — Ce joli taupin se trouve en Espagne.

50. T. BIPUSTULÉ; *elater bipustulatus*. Lin. Fabr.

Oliv. Entom. 31, pl. 11, fig. 13, *a b*. — *Le taupin noir à taches rouges*. Geoff. tom. I, p. 136, n° 15.

Il est de la grandeur et de la forme du taupin rufipède. Tout son corps est noir, luisant, et chaque élytre est marquée à sa base d'un point rougeâtre. Ses antennes et ses pattes sont brunes. — On trouve cet insecte en Europe.

51. T. BIMACULÉ; *elater bimaculatus*. Fabr.

Rossi, Faun. etrusc. tom. I, p. 182, n° 453, pl. III, fig. 10. — Oliv. Ent. 31, pl. 5, fig. 45, *a b*.

Il ressemble beaucoup aux précédens; mais il est d'un tiers plus petit. Son corps, sa tête, ses antennes et son corselet sont d'un noir luisant. Ses élytres sont striées, rouges depuis la base jusqu'au milieu, ensuite noires, avec un point blanc sur chaque. Vers le milieu des élytres est une tache noire dentelée, adhérente au bord. Les pattes sont fauves, avec les cuisses noires. — On le trouve dans la France méridionale.

52.

52. T. LATÉRAL ; *elater lateralis.*

Oliv. Ent. 31, pl. VIII, fig. 80, *a b.*

Il a près de cinq lignes de long, et il est moins déprimé que celui des précédens. Son corps est noir en dessous et bordé de jaune. Sa tête est noire avec la bouche et le front bruns. Cette couleur est aussi celle des bords du corselet dont le milieu est noir. Ses élytres sont testacées avec la suture obscure. — Il est commun aux environs de Paris.

Fabricius donne le nom d'*elater lateralis* à un insecte que nous avons cru devoir nommer *elater humeralis* (n° 37).

53. T. STICTIQUE ; *elater sticticus.*

Panz. Faun. germ. fasc. 77, tab. 9.

Il a cinq lignes de long. En dessous son corps est obscur avec l'anus jaune. En dessus sa tête est noire, ses élytres et son corselet testacés : on remarque seulement deux points obscurs sur ce dernier. Les antennes, les palpes et les pattes sont testacés. On le trouve en Allemagne.

54. T. FLAVICORNE ; *elater flavicornis.*

Panz. Faun. germ. fasc. tab. 6.

Il ressemble beaucoup, pour la forme, au taupin bronzé (n. 14) dont il n'est peut-être qu'une petite variété, puisqu'il n'atteint

guère une taille plus considérable que celle de l'espèce précédente. Son corps est d'un noir opaque pubescent. Ses élytres sont striées, bronzées. Les antennes et les pattes sont jaunes. — On le trouve en Allemagne.

55. T. RIVERAIN; *elater riparius*. Fabr. Syst. eleuth.

Elater riparius. Payk. Faun. suec. 3, 41, 47. — Panz. Faun. germ. fasc. 34, tab. 12. — *Elater politus*. Fab. Ent. syst.

Il n'a que trois lignes de long. Son corps est noir bronzé. Ses pieds et ses antennes sont roux, ainsi que le bord extérieur des élytres.

56. T. NAIN; *elater parvulus*.

Panz. Faun. germ. fasc. 34, tab. 7.

Il est un peu plus grand que le précédent. Son corps, très-pubescent, est en entier d'une couleur obscure bronzée. Les élytres sont noires, roussâtres à la base. Ses cuisses et ses antennes sont obscures. Ses jambes seules sont de couleur jaune. — Il est des environs de Vienne en Autriche.

57. T. DE BRUCTÈRE; *elater Bructeri*. Hellw.

Panz. Faun. germ. fasc. 34, tab. 13.

Il n'a que trois lignes de longueur. Son corps est d'un bronzé noirâtre. Son corselet

très-luisant. Ses élytres sont striées, poilues. Ses pieds sont obscurs. — Il se trouve en Allemagne.

58. T. DU CHÊNE ; *elater quercûs*. Oliv.

Oliv. Ent. 31, pl. VI, fig. 60, *a b*.

Il est plus grand que le précédent et plus petit que le taupin ruficol. Son corps est noir. Ses élytres sont striées, d'un noir bronzé luisant. La base de ses antennes et ses pattes sont fauves. — Cet insecte du midi de la France se trouve sur plusieurs plantes et notamment sur le chêne.

59. T. GENTIL ; *elater pulchellus*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 31, pl. IV, fig. 38, *a b*.

Il est très-petit. Sa tête et son corselet sont noirs. Ses élytres sont noires, marquées de jaunâtre. Ses pattes sont de cette couleur. — On le trouve à Vienne en Autriche.

60. T. CRUCIFÈRE ; *elater crucifer*. Oliv.

Elater crucifer. Oliv. Ent. 31, pl. V, fig. 44, *a b*. — Rossi, Faun. etrusc. tom. I, p. 183, nº 454, tab. 5, fig. 9.

Il ressemble beaucoup au taupin gentil. Son corselet est jaune avec une tache et les bords noirs. Ses élytres sont noires avec une raie longitudinale, courte, jaune, au milieu, et un point jaune vers l'extrémité. Le des-

sous du corselet est jaune. La poitrine et l'abdomen sont noirs. Les pattes sont jaunes. — On le trouve en Italie.

61. T. BORDÉ ; *elater limbatus*. Fabr., Ol.

Oliv. Ent. 31, pl. VII, fig. 73, *a b c d*.

Il n'est guère plus grand que le taupin gentil. Son corps est noir luisant. Ses élytres sont testacées, bordées de noir. — On le trouve très-communément aux environs de Paris.

62. T. MINUTE ; *elater minutus*. Lin., Fab.

Oliv. Ent. 31, pl. VI, fig. 62, *a b c d*.

Il est une fois plus petit que le précédent. Tout son corps est noir luisant. Ses élytres sont striées. Son corselet est très-lisse. — Il est commun autour de Paris.

63. T. SINUÉ ; *elater flexuosus*.

Oliv. Ent. pl. VIII, fig. 84, *a b*.

Ce taupin, un peu plus petit que le taupin gentil, est d'un noir peu foncé. Ses élytres sont noirâtres, avec deux bandes transverses ondées, blanchâtres. — Bosc l'a trouvé à Pise.

64. T. PALE ; *elater pallens*. Fab.

Il est noir. Ses pattes et ses élytres sont testacées. — Il se trouve en France.

Les espèces suivantes s'éloignent un peu

des taupins, proprement dit, par la forme très-alongée, déprimée et exactement linéaire de leur corps. De plus, quelques-unes ne sont pas pourvues du ressort qui fait le caractère le plus saillant des taupins.

65. T. MARGINÉ; *elater marginatus*. Lin. Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. III, fig. 29; et pl. VIII, fig. 29 *b*. *Le taupin bedeau*. Geoff. ins. tom. I, p. 133, n° 11.

Il a huit à neuf lignes de longueur, et il se rapproche beaucoup des précédens pour la forme du corps, car il est moins déprimé que ceux qui suivent. Son corps, sa tête et son corselet sont noirs. Ses élytres sont testacées, entièrement bordées de noir.

66. T. MÉSOMÈLE; *elater mesomelus*. Lin., Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. V, fig. 54. — Panz. Faun. germ. fasc. 7, tab. 6.

Ce taupin a huit lignes de longueur. Son corps est déprimé, noir en dessous, avec l'anus fauve. Le derrière de sa tête, ses antennes et ses pattes sont noirs. Son front et son corselet sont jaunes. Ses élytres, noires et striées, sont bordées de rougeâtre. — Il se trouve au nord de l'Europe.

67. T. PYROPTÈRE ; *elater pyropterus*. Fab.

Oliv. Ent. 31, pl. VII, fig. 66.

Il ressemble beaucoup au taupin linéaire ; mais il est plus grand, ayant environ neuf lignes de long. Le dessous de son corps, ses pattes, sa tête et ses antennes sont d'un noir foncé luisant. Son corselet est rouge avec le bord postérieur noir. L'écusson est de cette couleur. Les élytres, marquées de stries fortement pointillées, sont d'un rouge sanguin pâle. — Il est fort rare autour de Paris.

68. T. LINÉAIRE ; *elater linearis*. Lin., Fab.

Oliv. Ent. 31, pl. VII, fig. 67, *a b*. — Schranck, Enu. ins. aust. n° 347. — *Elater linearis*. Panz. Faun. germ. fasc. 11, tab. 8. — *Lepturoides, linearis*. Herbst, Arch. 4, 103. — *Denticollis, bicolor*. Piller et Mitter Bacher iter per. Poseg. p. 86, tab. VIII, fig. 16.

Il ressemble beaucoup au précédent, mais il n'a que sept à huit lignes de longueur. Ses antennes sont plus fortement dentées en scie que celles du taupin pyroptère. Son corps, sa tête, ses antennes et ses pattes sont noirs. Son corselet est fauve, obscur au milieu. Ses élytres sont testacées. Il existe une variété dont le corselet n'est point obscur au milieu, et une autre dont la suture des

élytres est noire. — Cet insecte, assez rare, se trouve sur les feuilles et les fleurs des arbres, et principalement des poiriers et des pommiers. On le rencontre aussi sous l'écorce des chênes et des hêtres.

69. T. CANTAROIDE; *elater cantharoïdes*. Oliv.

Oliv. Entom. 31, pl. III, fig. 25.

Ce taupin ressemble beaucoup au précédent pour la forme et la grandeur. Il est tout noir. Ses élytres sont d'un jaune pâle. Ses élytres et ses genoux sont fauves. — On le trouve en Europe.

70. T. LIVIDE; *elater livens*. Lin. Fabr.

Oliv. Ent. 31, pl. V, fig. 52. — De Géer, tom. IV, p. 154, n° 16. — *Elater dispar*. Payk. Faun. succ. 2, 37, 42.

Il a la forme et la taille des précédens. Son corps est noirâtre. Ses antennes et son corselet sont rougeâtres. Ses élytres sont testacées. Ses pattes sont fauves. — Il est assez rare aux environs de Paris.

71. T. LONGICOL; *elater longicollis*.

Oliv. Ent. 31, pl. VIII, fig. 81, *a b*.

Il est testacé. Son corselet est alongé fauve. Ses élytres sont pubescentes, striées. Ses pattes sont aussi testacées. — On le trouve assez communément autour de Paris.

TRENTE-QUATRIÈME GENRE.

THROSQUE; *throscus.*

L'UNIQUE espèce de ce genre avoit été placée par Geoffroy, et par Linnæus, parmi les taupins, quoiqu'elle s'en éloignât par des caractères aussi nombreux que tranchans. J'ai cru devoir l'en séparer pour en former le nouveau genre dont nous allons donner la description.

Le trosque est un très-petit insecte, de couleur brunâtre, dont les antennes terminées par une massue formée de trois articles perfoliés. Sa bouche est composée de pièces absolument semblables à celles qui forment la bouche des taupins. Son corps est ovoïde. Son corselet trapezoidal, presque aussi long que large, est appliqué exactement à sa partie postérieure, contre la base des élytres, à angles postérieurs saillans. Son sternum est en pointe obtuse et large, et n'est pas pourvu du ressort particulier qui caractérise les taupins. Ses tarses ont le pénultième article bilobé, comme ceux des buprestes.

La manière de vivre du throsque n'est pas entièrement connue. On sait seulement que cet insecte se trouve aux environs de Paris, dans les bois, et sous la feuille de différens arbres. Il m'a paru qu'il ne sautoit pas.

ESPÈCE UNIQUE.

1. Throsque dermestoide; *throscus dermestoides.*

Elater dermestoides. Lin. — *Le taupin à antennes en masse.* Geoffr. Insect. tom. I, p. 137, n° 16. — *Elater clavicornis.* Fourc. Entom. Paris. — Oliv. Ent. 31, pl. VIII, fig. 85, *a b.*

Il est noirâtre. Ses élytres sont légèrement striées. Ses pattes sont de la couleur du corps. — On le trouve rarement aux environs de Paris.

TRENTE-CINQUIÈME GENRE.

BUPRESTE; *buprestis.*

Les anciens appliquoient la dénomination de *buprestis* à des insectes dans lesquels ils avoient cru reconnoître la propriété malfaisante de faire périr les bœufs, ainsi que le mot l'indique (1); mais il est évident que ce nom ne convient pas aux insectes que nous examinons; car ils sont très-innocens et incapables de causer la mort à de si gros animaux. Cependant Linnæus leur a conservé ce nom, qui paroît devoir s'appliquer plus particulièrement aux carabes de cet auteur. (Ces carabes répandent une liqueur âcre, fétide et très-caustique, qui pourroit les rendre dangereux pour les petits animaux qui les avaleroient.)

Geoffroy, voulant rappeler ce que l'on doit à la justesse de l'expression, a donné aux carabes le nom de *bupreste*; et frappé par l'éclat et le brillant des couleurs qui ornent

(1) Ce mot signifie *enfle-bœuf.*

les insectes appelés *buprestes* par Linnæus, il a cru devoir inventer pour ceux-ci le nom français de *richard*, et leur appliquer la dénomination latine de *cucujus*, employée par les anciens, pour désigner un insecte d'un verd doré. Mais comme l'opinion de Linnæus a prévalu sur toutes les autres, et en particulier sur celle de Geoffroy, relativement au sujet qui nous occupe, nous conserverons le nom de *buprestis*, pour désigner le *bupreste* de Linnæus : et suivant Olivier et Fabricius, nous appellerons *cucujus*, des insectes fort différens.

Les caractères qui servent à distinguer les buprestes des autres insectes de la famille des sternoxes, consistent dans les suivans : ils ont les antennes en scie, les mandibules terminées en pointe entière, les mâchoires à deux lobes, les palpes filiformes, la ganache assez grande et le pénultième article des tarses bilobé. Les insectes auxquels les buprestes ressemblent le plus, et avec lesquels on seroit tenté de les confondre, si l'on ne considéroit que l'habitude générale, sont les taupins. Ils ont en effet les antennes également conformées; leur tête est également enfoncée dans le corselet; mais, dans les buprestes, la partie postérieure du corselet

n'est pas terminée par deux angles latéraux aussi aigus que dans le taupin. Les buprestes n'ont pas non plus cette espèce de ressort qui sert aux taupins à exécuter des sauts violens et répétés pour se remettre sur leurs pattes lorsqu'ils sont renversés sur le dos.

Les antennes de ces insectes sont implantées au devant des yeux ; elles sont courtes et dépassent à peine le corselet ; elles sont filiformes, composées de onze articles et dentées en scie au côté intérieur : dans les mâles ces dentelures sont beaucoup plus profondes. Les mandibules sont courtes, grosses, très-arquées et terminées en pointe mousse ; la lèvre supérieure est petite et aplatie ; la lèvre inférieure, quoique petite, paroît comme enfoncée dans la cavité qui ferme la bouche : elle supporte deux palpes filiformes.

Le corselet est convexe et transversal ; ses côtés sont souvent tranchans, quelquefois festonnés ; le bord antérieur a une échancrure dans laquelle se cache la tête jusqu'à la région des yeux ; elle y est comme dans un étui : cette tête est très-arrondie. Les deux yeux à réseaux sont elliptiques et peu élevés : ils sont à fleur de tête. L'écusson, lorsqu'il existe, est très-petit, et ne forme qu'une

sorte de point élevé. Le corselet et la poitrine sont composés en dessous d'un assemblage de plusieurs pièces écailleuses, séparées par des sutures ; la première de ces deux parties se prolonge en dessous en une pointe dure, aplatie et arrondie, dont le bout repose, par son extrémité, dans une cavité placée à l'origine de la poitrine : cette organisation, assez semblable à celle que l'on remarque dans les taupins, en diffère cependant beaucoup par les usages, puisque les buprestes n'ont pas, comme ces insectes, la faculté de sauter.

Les pattes sont courtes proportionnellement au volume du corps, et les cuisses sont peu grosses. Les tarses sont composés de cinq articles, dont le premier est le plus long de tous, égalant à lui seul les trois suivans. Le cinquième et dernier est comme implanté sur l'avant dernier, qui est bilobé. La jambe proprement dite est terminée par deux épines pointues.

Le genre des buprestes est composé de plus de deux cents espèces, toutes remarquables par l'éclat et la disposition de leurs couleurs. Le plus grand nombre habite les contrées les plus méridionales, et à peine même en possédons-nous quelques-unes en France.

Ces insectes volent très-bien, et prennent leur essor avec une facilité merveilleuse. Ils marchent mal, et n'ont d'autre moyen d'échapper aux poursuites de leurs ennemis que de se laisser tomber des branches d'arbre ou des broussailles sur lesquelles ils se tiennent ordinairement, pour se perdre dans l'herbe. Leur larve n'est pas connue; mais il est vraisemblable qu'elle vit dans le bois, car on y trouve assez souvent les insectes parfaits. D'ailleurs, c'est dans les chantiers, les magasins de bois de construction et dans les coupes de bois que l'on doit espérer de trouver le plus de buprestes.

ESPÈCES.

A. EXSCUTELLÉS; *exscutellati.*

* *Corps conique. Bord postérieur du corselet lobé.*

1. BUPRESTE CHRYSIS; *buprestis chrysis.* Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. II, fig. 8, *a d e*; et pl. VI, fig. 52 *b*. — *Buprestis sternicornis*. De Géer, Mém. ins. t. IV, p. 136, n° 2. — *Buprestis chrysites*. Pallas, Ins. Sibir. p. 62, D. fig. 1.

Il a un peu plus de deux pouces de longueur. Son corps est d'un verd doré brillant, ainsi que sa tête et son corselet. Ses élytres, tridentées à l'extrémité, sont d'un brun marron.

Ses pattes sont brunes, avec les cuisses d'un brun violet. — On le trouve aux Indes orientales.

2. B. MARRON; *buprestis castanea*. Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. II, fig. 8, *b c*.

Il est de la forme et de la grandeur du précédent. Son corps est noirâtre. Ses élytres sont d'un brun châtain, avec une tache velue à leur base. — On le trouve au Sénégal.

3. B. STERNICORNE; *buprestis sternicornis*. Lin. Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. VI, fig. 52 *a*. — Sloan. (*Carabus major.*) Hist. of. Jam. pl. CCXXXVI, fig. 8. — Voet. Coleop. pl. XLVIII, fig. 3.

Il a près de deux pouces de longueur. Tout son corps est d'un verd doré brillant. Son corselet est couvert de points enfoncés assez nombreux, et disposés irrégulièrement. Ses élytres sont tridentées avec des points enfoncés cendrés, disposés en rangées longitudinales. Son sternum est avancé, conique. — Ce bupreste se trouve aux Indes orientales.

4. B. INTERROMPU; *buprestis interrupta*. Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. IV, fig, 28, *a b c*.

Son corps est bronzé, brillant, ainsi que ses pattes. Sa tête est d'un noir bleuâtre, son

corselet d'un noir luisant, et les élytres d'un noir terne. Ces dernières sont chagrinées, et marquées de quelques lignes oblongues interrompues, enfoncées, couvertes d'un duvet blanchâtre. — Il est du Sénégal.

5. B. FASCICULÉ; *buprestis fascicularis.* Lin. Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. IV, fig. 38, *a b c.* — *Bupreste velu à touffes de poil.* De Géer, Ins. tom. VII, p. 629. — *Scarabeus amboinensis.* Seba, Mus. tom. II, pl. XX, fig. 5.

Plus petit que le bupreste sternicorne, celui-ci en diffère en outre en ce que ses élytres sont pointillées, et qu'elles sont couvertes de faisceaux de poils roussâtres assez longs, disposés sur cinq rangées parallèles; du reste, la couleur est approchant la même. Ses élytres sont entières à leur extrémité. — On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

** *Corps conique. Bord postérieur du corselet droit.*

6. B. BANDÉ; *buprestis tæniata.* Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. V, fig. 41, *a b c d e f,* fig. 45, *a b.* *Buprestis hirta.* Vill. Ent. tom. I, pag. 338, n° 55, tab. 2, fig. 42?

Il n'a guère que quatre lignes de longueur, et ressemble beaucoup au bupreste neuf taches, de la division B****. Son corps est noir,

noir, couvert d'un duvet blanchâtre. Ses élytres sont noires, en scie, striées, avec deux bandes transverses d'un jaune fauve, dont l'une est située vers le milieu de l'élytre.

Une variété de cette espèce a des points jaunes au lieu de bandes; une autre est sans aucunes taches. — Ce bupreste habite la France méridionale.

7. B. ORNÉ; *buprestis ornata*. Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. VII, fig. 67.

Il ressemble beaucoup au précédent pour la forme et la grandeur. Son corps est noir, pubescent. Ses élytres sont en scie, d'un noir violet, avec des points irréguliers jaunes. — On le trouve dans l'Amérique du Nord.

8. B. BIPONCTUÉ; *buprestis bipunctata*.

Oliv. Ent. 32, pl. VI, fig. 56, *a b*.

Il est deux fois plus petit que le bupreste bandé. Tout son corps est noir, pubescent. Ses élytres, en scie à l'extrémité, sont noires, avec un seul point jaune sur chaque. — Il se trouve sur les fleurs dans la France méridionale.

*** *Corps déprimé.*

9. B. ENFLAMMÉ; *buprestis ignita*. Lin.? Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. IV, fig. 53.

Il a près de deux pouces de long, et res-

semble beaucoup, par sa forme, au bupreste bande-dorée. Son corps est lisse, d'un verd brillant en dessus, et d'un verd doré très-brillant en dessous. Ses élytres sont lisses, très-finement pointillées, tridentées à leur extrémité. — On trouve cet insecte aux Indes orientales.

10. B. UNIDENTÉ; *buprestis unidentata*. Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. VIII, fig. 86.

Il est de la grandeur du précédent, auquel il ressemble totalement par sa forme, si ce n'est que ses élytres, au lieu d'être terminées par trois dentelures, ne le sont que par une seule pointe assez aiguë. Il est d'un verd cuivreux, et les bords latéraux de ses élytres sont d'un rouge doré. — On ne sait encore quelle est sa patrie.

11. B. BANDE-DORÉE; *buprestis vittata*. Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. III, fig. 17, *a b c d*. — Sulz. Hist. ins. tab. 6, fig. 14. — Voet. Coléop. tab. 48, fig. 11.

Le corps de cet insecte est doré très-brillant, et couvert d'un duvet cotonneux roussâtre. Sa tête et son corselet sont d'un verd bleuâtre. Ses élytres sont de la même couleur, avec une raie longitudinale d'un verd doré sur le milieu de chacune : elles sont marquées de quatre lignes longitudinales élevées, et leur

extrémité est bidentée. — On le trouve aux Indes orientales.

12. B. OCULÉ; *buprestis ocellata.* Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. I, fig. 3, *a b.*

Il ressemble, pour la forme et la grandeur, au bupreste enflammé. Son corps est d'un verd brillant. Ses élytres sont tridentées, avec deux taches oblongues dorées, et une autre jaune, presque oculée sur chacune. — Il est de Chandernagor.

13. B. FULGIDE; *buprestis fulgida.* Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. II, fig. 124.

Ce bupreste, de la grandeur et de la forme des précédens, est d'un verd doré. Son corselet est marqué de deux lignes pourpres qui se prolongent sur les élytres. — On le trouve à Cayenne.

B. SCUTELLÉS; *scutellati.*

* *Côtés du corselet arrondis, plus ou moins dilatés; corps conique plus ou moins convexe.*

14. DILATÉ; *buprestis dilatata.*

Oliv. Entom. 32, pl. III, fig. 24, *a b.*

Il a plus d'un pouce et demi de longueur. Le dessous de son corps est d'un noir un peu bronzé. Son corselet est déprimé, dilaté de chaque côté. Ses élytres sont striées, bos-

sues. Son abdomen est marqué vers l'extrémité de deux points jaunes. — On le trouve au Sénégal.

15. B. CARIÉ ; *buprestis cariosa*. Fabr.

Oliv. Entom. 32, pl. VII, fig. 68. — Pallas, Itin. 3, append. 708, n° 52, ibid. ins. Sibir. p. 66, tab. D, fig. 6. — *Buprestis bruttia*. Petag. Spec. ins. Cal. p. 22, n° 108, tab. 1, fig. 20.

Sa longueur est d'environ un pouce et demi, sa forme celle du précédent, si ce n'est que son corselet n'est pas aussi dilaté; sa couleur le noir. On remarque par-ci par-là de petits points blancs peu apparens. Les élytres sont entières, et le corselet est marqué de quelques taches variolées très-noires. — Ce bupreste se trouve en Italie, sur le lentisque et dans tout le Levant, ainsi que dans la Russie méridionale, sur le *rhus cotinus*.

16. B. TÉNÉBRION ; *buprestis tenebrionis*. Linn. Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. IV, fig. 27, *a b*. — *Buprestis tenebrioides*. Pallas, Icon. ins. Sibir. p. 67, tab. D, fig. 7. — *Cucujus*. Geoff. Ins. tom. I, p. 128. — *Tenebrio variegata*. Lepéch. Itin. 1, p. 373, tab. 17, fig. 7.

Il varie beaucoup pour la grandeur; cependant il est toujours au moins une fois plus petit que le précédent. Sa forme et sa

couleur sont à peu près les mêmes. Ses élytres sont entières, couvertes de petits points enfoncés, et très-dures. — Cet insecte se trouve sur les côtes de Barbarie, dans les départemens méridionaux de la France, sur le prunier épineux et sur le poirier sauvage. Il est aussi en Italie, en Allemagne et en Sibérie.

17. B. TÉNÉBREUX; *buprestis tenebricosa.* Fab.

Oliv. Entom. 32, pl. v, fig. 48. — *Buprestis tenebrionis.* Rossi, Faun. étrusc. 1, 184, 459.

Il ressemble un peu au précédent, mais il est moins grand, et son corps est plus déprimé. Sa couleur est le noir bronzé; ses élytres sont entières, avec des pointes enfoncées, rangées en stries. Le dessous de son corps est marqué de points enfoncés, dorés. — On le trouve dans la France méridionale.

18. B. LUGUBRE; *buprestis lugubris.* Fab.

Oliv. Entom. 32, pl. x, fig. 106. — Panz. Faun. germ. fasc. 1, tab. 21.

Il est de la taille du précédent, et approchant de la même forme. Son corps est obscur en dessus et cuivreux en dessous. Ses élytres sont entières, avec quelques élévations longitudinales. — Ce bupreste se trouve en Allemagne.

19. B. VILLAGEOIS; *buprestis pagana.*

Oliv. Entom. 32, pl. VI, fig. 55.

Il ressemble au bupreste ténébreux. Son corps est entièrement noir. Ses élytres sont ponctuées, bidentées. Son corselet est anguleux, avec un enfoncement ferrugineux de chaque côté. — On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

20. B. OBSCUR; *buprestis fusca.* Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. VIII, fig. 88.

Il est de la grandeur du bupreste ténébrion. Son corps est bronzé en dessous, obscur en dessus. Ses élytres sont entières, striées : on remarque une suite de taches fauves de chaque côté de l'abdomen. — Il est du cap de Bonne-Espérance.

* * *Corps ové-oblong, un peu tronqué antérieurement, le plus souvent pointu postérieurement.*

21. B. GÉANT; *buprestis gigantea.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. pl. 1, fig. 1, *a b.* — *Carabus Indiæ orientalis maximus.* Grew, Mus. pag. 165, tab. 13. *Cantharis maxima.* Sloane, Hist. of Jam. tom. II, p. 210, tab. 236, fig. 13.

Il a deux pouces et demi de longueur. Tout son corps est d'un verd cuivreux un peu rougeâtre. Son corselet est lisse, rebordé, bronzé, avec les bords cuivreux. Ses élytres

sont raboteuses, bidentées à l'extrémité. — Cet insecte est très-commun à Cayenne et à Surinam. Les naturels du pays font avec ses élytres divers ornemens, comme des colliers, des bracelets, etc.

22. B. BRONZÉ; *buprestis œnea*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. VI, fig. 57.

Il a environ huit lignes de longueur. Son corps est raboteux, bronzé en dessus, cuivreux en dessous. Sa tête et son corselet sont chagrinés. Ses élytres sont striées et bidentées à l'extrémité. — On le trouve, mais assez rarement dans toute l'Europe.

23. B. STRIÉ; *buprestis striata*. Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. VII, fig. 77.

Il est de deux lignes plus petit que le précédent. Son corps est cuivreux, doré, brillant. Ses élytres sont bronzées, fortement pointillées, et ont chacune quatre lignes longitudinales élevées : leur extrémité est légèrement tronquée. — On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

24. B. SURDORÉ; *buprestis aurulenta*. Lin.

Oliv. Ent. 32, pl. IX, fig. 98.

Ce bupreste ressemble beaucoup au précédent. Le dessous de son corps et ses pattes sont d'un verd cuivreux. Ses élytres sont

de la même couleur, mais leurs bords extérieurs et la suture sont d'un rouge cuivreux très-brillant. — Il est de la Caroline.

25. B. AUTRICHIEN; *buprestis austriaca*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. x, fig. 113.

Il est de même forme et de même taille que les précédens. Sa tête et son corselet, en dessus et en dessous, sont d'un beau verd métallique. Ses élytres sont striées, bidentées, bronzées. Son abdomen et ses pattes sont violets. — On le trouve en Autriche.

26. B. PONCTUÉ; *buprestis punctata*. Fab.

Oliv. Entom. 32, pl. x, fig. 114.

Il est entièrement de couleur bronzée; ses élytres sont striées et bidentées à l'extrémité. On remarque sur sa tête et sur son abdomen quelques petits points d'un jaune fauve. — On le trouve en Barbarie, au levant, et dans les provinces méridionales de la France.

27. B. MACULÉ; *buprestis flavo-maculata*. Fab.

Buprestis maculata. Oliv. Ent. 32, pl. VI, fig. 61, *a b;* et pl. x, fig. 61 *c*.

A peine plus petit que le bupreste rustique, cet insecte lui ressemble beaucoup.

Ses élytres sont terminées par trois dentelures. Leur couleur est le bleu noirâtre tacheté de jaune. — On le trouve en Sibérie, et dit-on à Tripoli.

28. B. HUIT-TACHES ; *buprestis octoguttata.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. IV, fig. 36; et pl. XI, fig. 126. — *Buprestis albo-punctata.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 132, n° 5, pl. IV, fig. 20.

Il est de la grandeur du bupreste rustique. Son corps est bronzé. Sa tête est pointillée, noirâtre, avec quelques points jaunes à sa partie antérieure. Son corselet est noirâtre, avec les bords latéraux et le bord antérieur jaunes. Ses élytres sont striées, terminées par quatre dentelures, et présentent huit taches jaunes sur un fond d'un noir bleuâtre. — Olivier a trouvé cet insecte aux îles d'Hières, dans un pin carié. Il existe aussi dans les Alpes méridionales.

29. B. ÉCLATANT ; *buprestis rutilans.* Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. V, fig. 45, *a b.* — Pallas, Icon. ins. Sibir. p. 71, tab. D, fig. 12. — Panz. Faun. germ. fasc. 22, tab. 8. — *Buprestis fastuosa.* Jacq. Miscellan. aust. 2, tab. 23, fig. 3.

Il a huit lignes de longueur. Son corps est d'un verd bleuâtre très-brillant. Ses élytres sont striées, en scie à l'extrémité,

d'un beau verd métallique, avec le bord doré, et le milieu parsemé de points violets. — On le trouve dans les parties méridionales de la France et de l'Allemagne.

30. B. POINTU; *buprestis acuminata*. Fab.

Oliv. Ent. pl. v, fig. 46. — Pallas, Ins. Sibir. p. 69, tab. D, fig. 10.— Panz. Faun. germ. fasc. 68, tab. 20.

Il ressemble beaucoup au bupreste bronzé. Tout son corps est obscur, bronzé en dessus, brillant en dessous. Ses élytres sont raboteuses, striées, acuminées et entières à leur extrémité. — Ce bupreste se trouve dans toute l'Europe, en Russie, en Sibérie, dans les chantiers de Toulon, sur les bois de construction venus du levant.

31. B. BERLINOIS; *buprestis berolinensis*. Fab.

Herbst, Arch. 4, n° 5, tab. 28, fig. 5. — Panz. Faun. germ. fasc. 68, tab. 16.

Il a beaucoup de rapports avec le précédent, par ses couleurs, sa taille et ses formes, cependant ses élytres sont moins acuminées que celles du bupreste pointu, et au lieu d'être comme celles-ci, entières à leur extrémité, elles sont bidentées; l'anus est garni de trois dentelures. — On le trouve en Prusse sur le tronc des chênes cariés.

32. B. BORDÉ; *buprestis marginata.*

Oliv. Ent. 35, pl. v, fig. 51. — *Buprestis aurulenta.* Fab. Mantiss. ins.

Il est de la grandeur du bupreste rustique, avec lequel il a la plus grande ressemblance. Son corps est d'un verd doré. Ses élytres sont striées, vertes, avec le bord latéral doré. — On le trouve dans les parties méridionales de la France et de l'Allemagne.

33. B. RUSTIQUE; *buprestis rustica.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. III, fig. 22. — *Le richard doré à stries.* Geoff. ins. tom. I, p. 126, n° 3, pl. II, fig. 2. — Panz. Faun. germ. fasc. 68, tab. 19. — *Buprestis violacea.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 130, n° 4.

Il a huit lignes environ de longueur. Son corps est d'un verd légèrement bronzé, très-brillant. Sa tête et son corselet sont pointillés; ses élytres sont striées, d'un verd doré, moins brillant que celui du corps.

Ce bel insecte est extrêmement rare aux environs de Paris; et ce n'est guère que dans les forêts de Fontainebleau et Saint-Germain, qu'on peut espérer de le trouver.

34. B. DECOSTIGMATE; *buprestis decostigma.* Fab.

Panz. Faun. germ. fasc. 29, tab. 18 et 19.

Il est de la taille du précédent, mais il

est un peu plus déprimé, et ses élytres sont moins pointues postérieurement; d'ailleurs elles sont entières. Le corps de ce bupreste est noirâtre, ainsi que ses élytres, et l'on remarque sur celles-ci, qui ont des stries élevées, dix points d'un jaune clair. — On trouve cet insecte dans la France méridionale.

*** *Corps ellipsoïdal, déprimé et légèrement aplati en dessus.*

35. B. MARIANE; *buprestis mariana.* Lin. Fab.

Oliv. Entom. 32, pl. 1, fig. 4. — *Buprestis hiulca.* Pallas, Icon. ins. Sib. p. 68, tab. D, fig. 8.

Il a un peu plus d'un pouce de long. Tout le dessus de son corps est cuivreux, raboteux et brillant. Le dessous est raboteux et d'un rouge cuivreux. Les élytres sont en scie à l'extrémité, et leur surface présente plusieurs enfoncemens inégaux. — Cet insecte se trouve dans toute l'Europe méridionale, et dit-on en Amérique.

36. B. NOBLE; *buprestis nobilis.* Fab.

Oliv. Entom. 32, pl. v, fig. 43.

Il est de la grandeur du bupreste chrysostigmate, c'est-à-dire, qu'il a environ cinq lignes de long. Son corps est d'un noir

bronzé. Ses élytres sont en scie à l'extrémité, de couleur noire, avec trois bandes longitudinales, et une tache à la base, de couleur verte. — On le trouve à Cayenne.

37. B. ENFONCÉ; *buprestis impressa.* Fab.

Oliv. Entom. 32, pl. 5, fig. 42 *a b.*

Il a près de huit lignes de long. Son corps est d'un verd bronzé. Ses élytres, en scie à leur extrémité, sont obscures et présentent chacune trois points enfoncés, brillans. — On trouve cet insecte dans l'Amérique méridionale, à Cayenne et à Surinam.

38. B. CHRYSOSTIGMATE; *buprestis chrysostigma.* Lin. Fab.

Oliv. Entom. 32, pl. VI, fig. 54. — *Le richard à fossettes.* Geoff. Insect. tom. I, p. 125, n° 1. — Panz. Faun. germ. fasc. 68, tab. 18.

Il a six lignes environ de longueur. Tout son corps est bronzé; l'extrémité de ses élytres est dentée en scie, et l'on remarque sur chacune trois lignes longitudinales élevées, et deux points enfoncés dorés. — Cet insecte est fort rare aux environs de Paris.

39. B. APPENDICULÉ; *buprestis appendiculata.* Fab.

Panz. Faun. germ. fasc. 68, tab. 21. — *Ibid.* Ent. germ. I, n° 23, p. 231.

Ce bupreste est de la taille et de la forme du précédent, mais son corps est tout noir et sans taches. L'extrémité de ses élytres est denté en scie. — Il se trouve en Allemagne.

40. B. PARESSEUX; *buprestis tarda.* Fab.

Panz. Ent. germ. I, n° 22, p. 231. — *Ibid.* Faun. germ. fasc. 68, n° 22.

Il est de la grandeur du précédent, et à peu près de la même forme. Le dessus de son corps est d'un bleu métallique, le dessous est d'un bronzé noirâtre. Les élytres sont entières à leur extrémité. — Il habite les forêts de la Saxe.

41. B. CYANICORNE; *buprestis cyanicornis.* Fab.

Oliv. Entom. 32, pl. II, fig. 2; et pl. III, fig. 20. — Panz. Faun. germ. fasc. 29, tab. 22. — *Buprestis stephanelli.* Petagn. Specim. ins. Calab. p. 23, n° 110. — *Buprestis femorata.* Vill. Ent. tom. I, p. 338, n° 34, tab. 1, fig. 40.

Il ressemble beaucoup au bupreste rubis, mais il est deux fois plus grand. Son corps est d'un verd doré, ainsi que sa tête et son corselet, et celui-ci est marqué de deux lignes parallèles obscures. Ses élytres sont d'un verd bronzé, leur extrémité est entière, et leur surface est légèrement chagrinée. —

Olivier l'a trouvé abondamment sur une montagne très-élevée des environs de Fréjus. On le trouve aussi dans les parties les plus chaudes de l'Italie.

42. B. RUBIS; *buprestis manca*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. II, fig. 12. — Panz. Faun. germ. fasc. tab. 10. — *Le richard rubis*. Geoff. ins. tom. I, p. 127, pl. II, fig. 3. — *Buprestis bistriata*. Fab. Syst. ent. — *Buprestis elegantula*. Schranck, Enu. ins. aust. n° 365. — *Cucujus rubinus*. Fourcr. Ent. paris.

Il a quatre lignes environ de longueur. Son corps est déprimé, d'un rouge cuivreux. Sa tête et son corselet sont de la même couleur, mais on remarque sur le dernier deux lignes longitudinales obscures. Ses élytres sont entières à leur extrémité, et de la même couleur obscure qui forme les lignes du corselet. — Il se trouve dans toute l'Europe, sur les souches des ormes et des charmes, ainsi que sur le tronc des saules morts. Il vole très-bien et n'est pas facile à saisir.

43. B. JOYEUX; *buprestis læta*. Fab.

Oliv. Entom. 32, pl. V, fig. 50. — Schæff. Icon. ins. tab. 67, fig. 4.

Il ressemble absolument pour la forme et la grandeur au bupreste nitidule. Son corps, sa tête, et son corselet sont dorés.

Ses élytres sont entières, vertes, avec la suture dorée. — On le trouve en France et en Allemagne.

44. B. ENFLAMMÉ; *buprestis candens.*

Panz. Faun. germ. fasc. 1, tab. 9.

Ce bupreste est un peu plus grand que le précédent, auquel il ressemble beaucoup par ses formes. Son corps est d'un bleu métallique, ainsi que sa tête. Son corselet est bleu, avec une ligne enfoncée dans son milieu d'un verd brillant. Ses élytres entières à leur extrémité sont dorées, avec la suture verte. — On le trouve en Allemagne.

45. B. DU SAULE; *buprestis salicis.* Fab.

Oliv. Entom. 32, pl. 11, fig. 13, *a b.* — Panz. Faun. germ. fasc. 1, tab. 12.

Il a les plus grands rapports avec les précédens par ses formes et sa grandeur. Il est d'un verd brillant. Ses élytres seules ne sont vertes qu'à leur base; toute leur surface est d'un beau rouge cuivreux. Leur extrémité est entière. — On le trouve en France et en Allemagne sur les saules. Olivier l'a rencontré fréquemment en Provence sur les fleurs des plantes chicoracées. Il est fort rare aux environs de Paris.

64.

46. B. NITIDULE; *buprestis nitidula*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. II, fig. 119, *a b*.

Il est deux fois plus petit que le bupreste rubis. Tout son corps est d'un verd doré sans taches. Ses élytres sont entières, vertes, légèrement chagrinées. — On le trouve dans la France méridionale.

47. B. QUADRIPONCTUÉ; *buprestis quadripunctata*. Lin. Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. X, fig. 117, *a b*.

Il n'a guères plus de deux lignes de long et ressemble beaucoup pour la forme aux précédens. Tout son corps est d'un bronzé obscur. Ses élytres sont entières, pointillées. On remarque sur son corselet quatre impressions, disposées sur une ligne transversale. — Ce bupreste se trouve rarement aux environs de Paris.

48. B. BIPONCTUÉ; *buprestis bipunctata*.

Oliv. Ent. 32, pl. XI, fig. 118, *a b*.

Ce bupreste, très-voisin du quadriponctué, est d'un verd bleuâtre très-brillant. Les élytres sont entières à leur extrémité. Son corselet est marqué de deux impressions seulement. — On le trouve aux environs de Grenoble et dans les Alpes.

49. B. DES OMBELLIFÈRES; *buprestis umbellatarum.* Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. III, fig. 25, *a b.*

Il ressemble entièrement pour la forme et pour la grandeur au bupreste ponctué. Son corps est d'un noir bronzé. Ses élytres sont entières, légèrement chagrinées. Son corselet n'est pas marqué de points enfoncés. — Il se trouve en Afrique et dans la France méridionale sur les ombelles.

50. B. DISCOIDE; *buprestis discoidea.* Fab.

Oliv. Entom. 32, pl. VII, fig. 65, *a b;* et pl. X, fig. 65 *c.*

Il a trois lignes de longueur. Son corps est bronzé, velu. Ses élytres sont entières, bronzées, avec les bords latéraux testacés. — On le trouve en Afrique et dans la France méridionale.

51. B. DE LA CHICORÉE; *buprestis cichorii.*

Oliv. Ent. 32, pl. XII, fig. 131, *a b.*

Il ressemble beaucoup au bupreste du saule. Son corps, sa tête et son corselet sont d'un verd bronzé. Ses élytres sont cuivreuses, entières, chagrinées. — On le trouve dans la France méridionale sur les plantes chicoracées.

**** *Corps cylindrique, alongé.*

52. B. NEUF-TACHES; *buprestis novem-maculata.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. 32, pl. IV, fig. 30. — Panz. Faun. germ. fasc. 68, tab. 17.

Cet insecte a environ huit lignes de long. Son corps, de forme cylindrique, est d'un noir bleuâtre luisant. Ses élytres sont en scie à leur extrémité, et on remarque sur chacune trois ou quatre taches jaunes. Son corselet est gibbeux et marqué dans son milieu d'un enfoncement longitudinal. On remarque le plus souvent sur cette partie ainsi que sur la tête quelques petites taches jaunes variables en nombre. — On trouve ce bupreste en Afrique et dans les provinces méridionales de la France, sur différens arbres.

53. B. PERLÉ; *buprestis gemmata.*

Oliv. Entom. 32, pl. XII, fig. 129.

Il ressemble au précédent par sa forme, mais il est beaucoup plus petit, n'ayant guères que trois lignes de longueur. Son corps est bronzé, très-brillant, sans taches. Ses élytres sont entières avec quelques lignes longitudinales peu élevées. — On le trouve en Corse.

54. B. CEINT; *buprestis cincta.*

Oliv. Entom. 32, pl. XII, fig. 130.

Il est bronzé. Les bords latéraux de son corselet et de son abdomen sont couverts d'un duvet blanc. Ses élytres sont entières à l'extrémité, sillonnées vers la suture. — Cet insecte, long de quatre lignes environ, se trouve aux environs de Brive-la-Gaillarde.

55. B. DU GRATERON; *buprestis asperulæ.* Helw.

Il a deux lignes et demie ou trois lignes de longueur. Son corps est chagriné d'un brun obscur en dessus et d'un rouge cuivreux, recouvert d'un duvet blanchâtre en dessous. — On le trouve aux environs de Brunswick.

56. B. SINUÉ; *buprestis sinuata.*

Oliv. Ent. 32, pl. X, fig. 111.

Il n'a pas tout à fait trois lignes de longueur. Le dessous de son corps est bronzé ainsi que sa tête et son corselet. Ses élytres sont entières à l'extrémité, d'un rouge violet obscur. — On le trouve dans la France méridionale.

Le bupreste sinué de Kreutzer (Panz. Faun. germ. fasc. 35, tab. 13) ne paroissant

pas être le même que celui d'Olivier, nous le nommerons *ærugineux* (*buprestis æruginosus*). Il a trois lignes de long. Son corps est en entier couleur de bronze. Son corselet est sinué postérieurement et marqué d'une impression transversale également sinuée. — Il est d'Allemagne.

57. B. DE LA RONCE ; *buprestis rubi.* Lin. Fabr.

Oliv. Ent. 52, pl. IV, fig. 29. — Panz. Faun. germ. fasc. tab. 20.

Ce bupreste a six à sept lignes de longueur. Son corps est noir, cylindrique. Ses élytres sont d'un noir bronzé, avec quatre bandes transversales, ondées, grisâtres. — On le trouve aux environs de Paris, quoique fort rarement, sur la ronce, et autres plantes de la famille des rosacées.

58. B. ONDÉ ; *buprestis undata.* Fabr.

Buprestis pruni. Panz. Faun. ger. fasc. 29, tab. 21.

Il ressemble beaucoup au précédent ; mais il est plus grand. En dessous, son corps est d'un assez beau bleu métallique. En dessus, sa tête, son corselet et la partie antérieure de ses élytres sont d'un bronzé verdâtre ; l'extrémité de celle-ci est d'un bronzé noirâtre, et l'on remarque sur cha-

cune trois bandes ondées, transverses, d'un gris cendré. — On trouve cet insecte fort rarement aux environs de Paris, sur les feuilles du chêne. Panzer dit qu'on le trouve aussi sur le prunier domestique.

59. B. DEUX-POINTS; *buprestis biguttata* Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. VII, fig. 75. — *Le richard à points blancs.* Geoff. Ins. tom. I, p. 126, n° 2.

Il a six lignes de longueur, et il ressemble beaucoup au bupreste verd. Ses élytres sont entières, d'un verd métallique, et l'on remarque sur chacune un point blanc assez grand. Son abdomen est d'un verd bleuâtre, avec trois points blancs, semblables à ceux des élytres. — Il n'est pas fort commun aux environs de Paris.

60. B. BLEU; *buprestis cyanea.*

Oliv. Ent. 32, pl. XI, fig. 125.

Il a un peu plus de trois lignes de longueur. Sa tête et son corselet sont d'un verd bleuâtre. Ses élytres sont entières à leur extrémité, et d'un beau bleu métallique sans tache. — On le trouve en Europe.

61. B. AMETHYSTE; *buprestis amethystina.*

Oliv. Ent. 32, pl. XI, fig. 128, *a b.*

Il est de la même longueur que le bu-

preste verd; mais il est un peu plus large. Tout son corps est d'un violet pourpré. Ses antennes et ses pattes sont noires. — On le trouve en Espagne.

62. B. VERD; *buprestis viridis*. Lin., Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. XI, fig. 127, *a b*. — *Le richard verd alongé*. Geoff. Ins. tom. I, p. 127, n° 5. — *Mordella rosacea*. Scop. Ent. carn. n° 190.

Il a trois à quatre lignes de longueur. Son corps est bronzé. Son corselet est chagriné, sinué postérieurement. Ses élytres sont aussi chagrinées très-légèrement, en scie à leur extrémité. — On le trouve dans toute l'Europe, sur différentes fleurs: on le rencontre très-fréquemment dans les chantiers de Paris.

63. B. DES GRAMENS; *buprestis graminis*. Meyerle.

Panz. Faun. germ. fasc. 66, tab. 8.

Il n'a guères plus de deux lignes de longueur. Son corps est d'un verd bronzé, opaque en dessus, d'un verd très-brillant en dessous. Son corselet est d'un verd obscur. Les élytres sont entières. — On le trouve aux environs de Vienne en Autriche, sur les gramens.

64. B. DU MILLE-PERTUIS; *buprestis hyperici.*

Panz. Faun. germ. fasc. tab. 18.

Il a un peu plus de deux lignes de long. Ses élytres sont entières, linéaires, ponctuées. Son corps est doré, brillant. Ses antennes et ses pattes sont d'un verd bronzé. — On le trouve aux environs de Vienne en Autriche.

65. B. ÉCHANCRÉ; *buprestis emarginata.*

Oliv. Ent. 32, pl. x, fig. 116.

Il n'a guères que deux lignes de long et à peine un quart de ligne de largeur. Tout son corps est d'un verd bronzé. Ses élytres sont entières. Sa tête est sillonnée, presque échancrée. — Il est fort rare autour de Paris.

* * * * * *Corps raccourci, triangulaire.* (*Genre* TRACHYS *de Fabricius.*)

66. B. MINUTE; *buprestis minuta.* Lin.

Oliv. Entom. 32, pl. 11, fig. 14, *a b.* — *Le richard triangulaire ondé.* Geoff. tom. I, p. 126, n° 6. — *Cucujus minutus.* Fourc. Entom. paris. — *Trachys minuta.* Fab. Syst. eleuth. tom. II, p. 219, sp. 5.

Il est bronzé. Ses élytres sont entières, noirâtres, avec des bandes ondées, transversales, d'un blanc grisâtre. — Il est très-commun aux environs de Paris, sur l'aune et le peuplier tremble.

67. B. PIGMÉE ; *buprestis pygmæa.* Fabr.

Oliv. Ent. 32, pl. IV, fig. 34, *a b.* — *Trachis pygmea.* Fab. Syst. eleuth.

Comme le précédent, il n'a guères qu'une lignes de longueur. Son corps est bronzé, sa tête et son corselet d'un cuivreux brillant, ses élytres entières, bleues, pointillées. — On le trouve en France et en Barbarie sur les fleurs.

68. B. PUSILLE ; *buprestis pusilla.* Oliv.

Oliv. Ent. 32, pl. XII, fig. 133, *a b.* — *Buprestis nana.* Payk. Faun. suec. — *Trachys nana.* Fab. Syst. eleuth.

Il est de forme plus alongée que les deux précédens. Son corps est bronzé. Son front est sillonné. Ses élytres sont entières, pointillées, d'un noir bronzé. — On le trouve aux environs de Paris, mais très-rarement.

TRENTE-SIXIÈME GENRE.

Mélasis; *melasis*.

Olivier a formé ce genre d'une espèce d'insecte placée par Linnæus parmi les taupins, et par Fabricius parmi les hispes. Le dernier de ces auteurs a depuis adopté le genre mélasis, et la plupart des entomologistes ont suivi son exemple.

Le mélasis a pour caractères distinctifs, d'avoir les antennes pectinées ou en scie, et les palpes terminés par un article un peu renflé, ovalaire; ses mâchoires n'ont qu'un seul lobe. La forme des antennes le distingue des throsques; celle de ces organes et des palpes le différencie des buprestes; enfin les palpes des taupins, terminés par un article sécuriforme, éloignent assez ces insectes du mélasis, qui d'ailleurs n'a point le ressort de la poitrine.

La forme du corps du mélasis, ou plutôt des mélasis; car j'ai découvert depuis peu une espèce qui doit se rapporter à ce genre, la forme de ces insectes est intermédiaire entre celle des buprestes et celle des tau-

pins. Leur corps est cylindrique, leur tête presque égale en largeur au corselet, celui-ci, emboîtant la plus grande partie de la tête, est de forme cubique, et a les angles postérieurs saillans. On remarque un enfoncement très-sensible entre la base des élytres et le bord postérieur du corselet. Leurs pattes sont courtes, comprimées ; leurs tarses sont courts, presque coniques.

Les mélasis sont de petits insectes peu remarquables par leurs formes et par leurs couleurs. Leurs habitudes sont peu connues, et l'on sait seulement que l'insecte parfait se trouve sur les troncs des arbres morts, qu'il marche mal, et que s'il vole, il ne déploie pas dans cette action la force et la légèreté qui, parmi les coléoptères, font remarquer les buprestes. Leur larve est inconnue, ainsi que tout ce qui concerne l'histoire de leurs métamorphoses.

ESPECES.

1. MÉLASIS FLABELLICORNE; *melasis flabellicornis.* Fabr.

Melasis buprestoïdes. Ol. Ent. 30, fig. 1, *a b c d e f g.* — *Elater buprestoïdes.* Lin. Fab. — *Hispa flabellicornis.* Fab.

Il est noir, strié. Ses tarses sont simples. Ses antennes et ses pattes sont d'un brun ferrugineux. — Il est rare aux environs de Paris.

2. M. ÉLATÉROÏDE; *melasis elateroides.* Nob.

Oliv. nouv. Dict. d'hist. nat. tom. XIV, p. 244, pl. G XVII, fig. 2.

Il est noir, strié. Son corselet est moins bombé que celui du mélasis flabellicorne. Ses tarses ont le pénultième article bilobé. Ses antennes sont très-fortement pectinées.

J'ai vu cet insecte dans la collection de M. Hédouin, qui m'a dit l'avoir trouvé aux environs de Paris.

Nota. Nous ne savons si l'on doit joindre à ce genre le *melasis mystacina.... nigricans, elythrorum striis punctatis.* Fabr. Ent. syst. 4, append. 445, 2. — Syst. eleuth. tom. I, p. 331, genre 67, sp. 2. Cet insecte est du cap de Bonne-Espérance.

FAMILLE SIXIÈME.

Malacodermes ; *malacodermis.*

Je fais entrer dans cette famille les insectes des genres omalise, cupès, lycus, lampyre, téléphore, malachie, mélyre, drile, zygie, dasyte, lymexilon, atractocère, qui tous se conviennent par de nombreux rapports, tirés non seulement de l'examen de leurs parties extérieures, mais encore de l'observation de leurs habitudes. Tous ces insectes volent bien et sont très-agiles ; la plupart se trouvent sur les fleurs, et sembleroient se nourrir de leur substance, si l'on n'avoit pas quelques données, très-imparfaites à la vérité, qui semblent indiquer qu'ils se nourrissent de matières animales. Ainsi Olivier, en parlant des malachies, dit que quelques auteurs ont observé qu'elles ne se contentent pas du suc mielleux des fleurs, et qu'elles attaquent aussi d'autres insectes pour s'en nourrir. De Géer a fait voir que les larves des téléphores sont aussi carnassières, et se nourrissent, au défaut de racines, des individus de leur espèce, ainsi

que de vers de terre. La forme des mandibules de la larve des lampyres fait soupçonner fortement qu'elle est carnassière.

Les malacodermes, ornés souvent de couleurs brillantes, se font remarquer par la forme alongée et la mollesse de leur corps. Leur tête, de moyenne grosseur, est toujours plus ou moins inclinée, ou cachée sous le corselet. Cette dernière partie elle-même a presque toujours la même forme. Le plus souvent c'est un carré assez parfait, d'autres fois c'est un demi-cercle échancré du côté arrondi. Les élytres, molles comme toutes les autres parties du corps, sont flexibles et élastiques : elles sont susceptibles de céder à tous les corps qui peuvent avoir action sur elles, et leur mollesse sert à faciliter le vol, dont ces insectes font fréquemment usage pour se transporter d'une fleur à l'autre, chercher leur nourriture et fuir leurs ennemis.

Ces caractères, quoiqu'assez précis, ne sont pourtant pas ceux sur lesquels nous devons compter pour définir d'une manière claire et précise les insectes de la famille des malacodermes, et pour les distinguer de tous les autres coléoptères. Les suivans, tirés de l'examen de parties plus délicates, mais

en même tems plus essentielles à l'organisation, fixeront d'une manière invariable la place que doit occuper cette famille, parmi celles que nous avons déjà passées en revue, et celles dont il nous reste à parcourir l'histoire.

Tous les malacodermes ont cinq articles aux tarses de toutes les pattes. Les omalises, les lycus, les driles, les lampyres et les téléphores ont le pénultième bilobé, les autres ont cet article simple. Les antennes de ces insectes sont filiformes, quelquefois en scie (quelques lycus), ou pectinées (quelques lampyres) : leur dernier article est alongé, menu, ou simplement de la grosseur des autres. Les mandibules sont cornées ; les palpes sont tous filiformes, ou du moins quelques-uns sont renflés à l'extrémité ; les mâchoires et la lèvre inférieure sont molles, et cette dernière est ordinairement nue, ou à ganache presque nulle.

Les métamorphoses de quelques-uns de ces insectes sont connues, et l'on trouvera à leur place les descriptions de la larve des téléphores et de celle des lampyres.

Plusieurs malacodermes sont remarquables par la présence de quelques organes singuliers ; ainsi, les lampyres ou vers luisans sont

connus de tout le monde, par la propriété qu'ils ont de répandre pendant la nuit une lumière verdâtre, sans chaleur, et que l'on a nommée phosphorique, quoique les expériences les plus multipliées et les plus délicates n'aient pu prouver encore l'existence du phosphore dans le corps de ces insectes, et que d'ailleurs il est à peu près impossible de concevoir la force volontaire susceptible d'éteindre subitement cette lumière, à l'instant même que l'insecte le juge à propos, pour échapper à ses ennemis ou aux dangers qui le menacent.

Les malachies, qui ne se tiennent pas cachés comme les lampyres, pendant le jour, n'ont pas comme eux une espèce de fanal qui font apercevoir ceux-ci pendant la nuit, mais ils sont pourvus d'un organe à peu près analogue par la manière spontanée dont il produit son effet. Les malachies ont, de chaque coté de l'abdomen et du corselet, des vésicules d'un rouge de sang, ordinairement peu sensibles, mais qui le deviennent très-évidemment lorsque l'animal, poursuivi par un insecte carnassier, ne peut plus espérer de la fuite ce que la foiblesse de son corps et le peu d'étendue

d'étendue de son courage ne lui permettoient pas d'attendre : ne pouvant vaincre, ni se soustraire à la loi du plus fort, il cherche encore en vain à l'épouvanter par l'apparition subite des vésicules monstrueuses dont son corps est muni, et dont l'usage doit être nul, si elles n'ont la propriété de pénétrer d'effroi les petits êtres dont les malachies font leur nourriture ; si toutefois l'on parvient à prouver que ces insectes se nourrissent de matières animales, comme tout semble s'accorder à le faire croire.

TRENTE-SEPTIÈME GENRE.

OMALISE; *omalisus*.

GEOFFROY a établi le premier ce genre, qu'il a nommé d'un mot grec, qui veut dire *aplati*, uni, lisse, à raison de la seule espèce dont il est composé.

Ce genre, adopté par tous les entomologistes, a quelques rapports avec celui des lycus; mais il en diffère par les caractères suivans. Ses antennes sont très-rapprochées à leur base, formées d'articles courts, cylindriques (le second et le troisième étant très-petits.) Ses mâchoires sont à un seul lobe. Ses palpes maxillaires sont terminés par un article presque ovale. Enfin sa tête n'est pas avancée en museau. Nous verrons que les lycus ont les antennes pectinées, le dernier article des palpes tronqué et presque sécuriforme, et un museau.

Le corps de l'omalise est déprimé. Sa tête est un peu plus étroite que son corselet. Celui-ci est presque carré et les angles postérieurs en sont assez saillans. Ses élytres sont d'une consistance assez solide, et ses

pattes, de longueur moyenne, sont peu fortes.

L'omalise se trouve sur les plantes, et il paroît qu'il habite de préférence sur les jeunes chênes. Son vol est rapide et assez soutenu, sur-tout lorsque le tems est sec et que le soleil est ardent. Il se laisse tomber dès l'instant qu'on veut le saisir, en sorte qu'il est alors très-difficile de le trouver. Sa larve est inconnue.

OMALISE SUTURAL; *omalisus suturalis.* Fabr.

Oliv. Ent. 24, pl. 1, fig. 1, *a b c d e.* — *L'omalise.* Geoff. Ins. tom. I, p. 180, pl. 11, fig. 9. — *Omalisus fontis Bellaquæi.* Fourc. Ent. paris. tom. I, p. 64, n° 1.

Il n'a guère que trois lignes de longueur. Son corps, sa tête, ses antennes, son corselet et ses pattes sont noirs. Ses élytres, marquées de points enfoncés assez nombreux, sont d'un rouge obscur avec la suture noire.

J'ai trouvé fréquemment cet insecte dans la forêt de St.-Germain, vers le 10 prairial. Il se tenoit le long des tiges de gramen et se laissoit tomber dès qu'il s'apercevoit du mouvement produit dans l'herbe par le filet dont je me servois.

TRENTE-HUITIÈME GENRE.

Cupès; *cupes*.

Ce genre, que je ne place dans la famille des malacodermes que provisoirement, a été formé, par Fabricius, sur un insecte rapporté par Bosc de l'Amérique septentrionale, et auquel j'assigne les caractères suivans :

Le cupès, quoiqu'assez voisin de l'omalise par la forme générale de son corps, en est distingué cependant par le forme du dernier article de ses palpes, qui est plus gros que ceux qui la précèdent, et qui est tronqué à son extrémité. Nous avons vu que l'omalise a ce dernier article ovalaire. Le cupès n'a pas non plus les antennes aussi rapprochées à leur base que le sont celles de l'omalise.

Les autres caractères du cupès sont les suivans : Il a le corps alongé et d'une substance dure. Sa tête est petite, presque ronde, très-raboteuse. Ses yeux sont globuleux et assez petits. Son corselet est fort court, presque carré, aplani sur les côtés, inégal

et un peu élevé au milieu, avancé du côté de la tète. Ses élytres sont linéaires, fort longues et d'une consistance assez solide. Ses pattes sont fort courtes, ses jambes sans dents et ses tarses à pénultième article bilobé.

Les antennes sont dirigées en avant comme celles des criocères, filiformes, cylindriques, écartées à leur naissance, insérées devant les yeux ; elles sont composées d'articles cylindriques, dont le second est le plus court. Ses mandibules sont bidentées à leur extrémité. Ses mâchoires ont la division la plus extérieure linéaire, et très-petite en comparaison de l'autre. Sa ganache est grande, presque demi-ovale et transverse. Sa lèvre inférieure est bifide. — Les habitudes de cet insecte ne nous sont nullement connues.

1. CUPÈS A TÊTE JAUNE ; *cupes capitata.* Fabr.

Fab. Syst. eleuth. tom. II, p. 66, n° 1.

Cet insecte, long de six à sept lignes, est fort raboteux en dessus. Il est en entier d'un brun obscur, à l'exception de la tête qui est d'un jaune roussâtre. — On le trouve à la Caroline du sud.

TRENTE-NEUVIÈME GENRE.

Lycus; *lycus.*

Avant Fabricius, les insectes qui composent ce genre avoient été confondus avec les lampyres et les pyrochres. L'entomologiste de Kiell cependant n'a d'abord tiré les espèces dont il fait mention, que du genre des lampyres, et il a laissé dans celui des pyrochres plusieurs véritables lycus.

Les caractères suivans sont ceux que je donne aux lycus, afin de les distinguer de tous les insectes de la famille des malacodermes : Leurs antennes sont comprimées, souvent dentées en scie. Leur bouche est avancée en forme de bec, et munie de mâchoires simples et non lobées. Le dernier article de leurs palpes maxillaires est comprimé, tronqué, presque sécuriforme. Enfin le pénultième article du tarse est bilobé.

Ces insectes ont d'ailleurs le corps oblong, déprimé; la tête inclinée ; le corselet aplati, trapezoïdal ou carré, arrondi en devant; les élytres très-flexibles, souvent élargies à leur extrémité.

On trouve peu d'espèces de ce genre en Europe ; celles que l'on y rencontre vivent sur les plantes ; elles enfoncent leur tête au fond de la corolle des fleurs pour en retirer les sucs ; leur larve est inconnue. Quelques auteurs prétendent qu'elle vit dans la terre.

Ce genre est composé d'une quarantaine d'espèces, dont trois seulement, les moins remarquables par leurs formes et par leurs couleurs, se trouvent en Europe. Celles des pays étrangers, comme les nôtres, ne sont cependant pas ornées des teintes brillantes qui distinguent les buprestes et les cétoines. Le noir violet, le rouge sanguin et le fauve sont leurs couleurs les plus ordinaires.

ESPÈCES.

* *Elytre de la même largeur aux deux extrémités.*

1. Lycus sanguin ; *lycus sanguineus*. Fabr.

Oliv. Ent. 29, pl. 1, fig. 1, *a b c*. — *Le ver luisant rouge*. Geoff. Ins. tom. I, p. 168, n° 5. — *Lampyris sanguinea*. Lin. — *Lampyris villosa*. De Géer. — *Cassida sanguinea*. Scopoli. — *Cantharis sanguinea*. Pod. Mus. Græc. p. 40. — *Lampyris coccinea*. Villers. — Panz. Faun. germ. fasc. 41, tab. 9. (*Lycus sanguineus.*)

Il a de quatre à huit lignes de longueur.

Son corps, sa tête, ses pattes, ses antennes et le milieu de son corselet sont d'un noir foncé. Ses élytres, qui sont striées, et les bords latéraux de son corselet, sont d'un beau rouge sanguin. — Il est commun sur les fleurs en ombelle, dans le midi de la France, et même à Fontainebleau. Je l'ai trouvé en abondance dans les chantiers de l'île Louvier.

2. L. BICOLOR; *lycus bicolor.* Fabr.

Oliv. Ent. 29, pl. 1, fig. 9, *a b*. — *Lampyris bicolor.* Lin. Syst. nat. — *Cantharis.* Ibid. Amænit. acad. — *Pyrochroa.* Fab. Syst. ent.

Il est de la grandeur du précédent. Son corps est d'un fauve obscur en dessous, et d'un rouge sanguin en dessus. Les élytres, qui sont un peu plus larges à l'extrémité qu'à la base, sont d'un rouge sanguin dans leurs deux premiers tiers, et d'un noir bleuâtre dans le dernier. — On le trouve en Afrique.

3. L. NAIN; *lycus minutus.* Fabr.

Oliv. Entom. 29, pl. 1, fig. 13. — Panz. Faun. germ. 41, tab. 11.

Il est très-noir. Ses élytres sont striées d'un rouge sanguin. L'extrémité de ses antennes est fauve. Son corselet est d'un noir uni-

forme, sans bordure de couleur sanguine, comme dans le lycus sanguin. — Il se trouve en France et en Allemagne, quoique fort rarement.

4. L. NIGRIPEDE; *lycus nigripes*. Fabr.

Oliv. Entom. 29, pl. 1, fig. 12.

Il ressemble beaucoup au lycus sanguin par ses formes et sa grosseur. Tout son corps est d'un rouge sanguin, à l'exception des antennes et des pattes qui sont noires. La base des cuisses est rouge. — On le trouve à Siam.

5. L. AURORE; *lycus aurora*. Fabr.

Panz. Faun. germ. fasc. 41, tab. 10. — Herbst, Archiv. tab. 5, 105, 4. — Voet. Col. 2, tab. 47, fig. 9.

Il est de la taille du lycus sanguin; mais il est un peu plus large. Son corps est d'un rouge sanguin en dessus, et d'un noir foncé en dessous. Ses élytres sont reticulées, ainsi que les côtés de son corselet. — Ce lycus se trouve dans les départemens méridionaux de la France.

** *Elytres dilatées postérieurement.*

6. L. DILATÉ; *lycus latissimus*. Fabr.

Oliv. Ent. 29, pl. 1, fig. 2. — *Pyrochroa*. Fab. Syst. ent. — *Lampyris*. Lin. Syst. nat.

Il a près d'un pouce de longueur. Les

pattes et le dessous de son corps sont noirs; le dessus est d'un jaune fauve. Ses élytres, très-dilatées, ont chacune une tache marginale, et l'extrémité noires. — On le trouve dans l'Afrique équinoxiale.

7. L. EMMANTELÉ; *lycus palliatus*. Fabr.

Oliv. Ent. 29, pl. 1, fig. 3. — *Pyrochroa*. Fab. Syst. entom.

Il n'est pas si long, mais presque aussi large que le précédent. Son corps est noir. Ses élytres sont coriacées, larges, bossues, fauves, et l'extrémité noire. — On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

8. L. DENTELÉ; *lycus serratus*. Fabr.

Oliv. Ent. 29, pl. 1. fig. 5.

Il est long de huit lignes. Son corps et ses pattes sont noirâtres; en dessus, il est d'un jaune fauve. Les élytres ne sont pas aussi dilatées que celles des précédentes; elles sont réticulées, jaunâtres et marquées de trois bandes transversales noires. — On trouve cet insecte à Cayenne et à Surinam.

QUARANTIÈME GENRE.

Drile; *drilus*.

Olivier a eu raison de faire un genre de l'insecte que Geoffroi avoit appelé *panache jaune*, et qu'il avoit mis avec les ptilins. Ce nouveau genre porte le nom de *drile*, mot grec, employé par Hesychius pour désigner une sorte d'insecte ou de larve inconnus. Fabricius n'a pas été de l'opinion d'Olivier relativement à l'établissement de ce genre. Le panache jaune fait toujours partie des ptilins, *pt. flavescens*. Si le célèbre entomologiste de Kiell avoit comparé les parties de la bouche des driles avec celles des ptilins, il auroit vu qu'il existoit entr'elles des différences essentielles; il n'auroit pas manqué de reconnoître les rapports qu'ont les organes manducatoires des driles avec ceux des omalises, lycus, lampyres. Les formes, les habitudes de ces insectes lui auroient aussi offert de grandes convenances; c'est par un examen comparatif de la généralité des organes des animaux, que l'on peut juger de leur place naturelle. L'esprit systématique s'oppose souvent aux progrès d'une véritable méthode.

Dans cette famille, les lycus, les omalises, les cupès, les lampyres, les téléphores et les driles ont exclusivement le pénultième des tarses bilobé : les lycus, les lampyres sont les seuls, avec les driles, dont les antennes soient en scie ou pectinées; mais ces derniers n'ont pas de museau avancé comme les lycus, et leur tête n'est pas cachée sous le corselet, comme celle des lampyres. Leurs mandibules sont en outre bidentées à leur extrémité, et leurs mâchoires n'ont qu'un seul lobe. A ces différences près, les driles ressemblent beaucoup aux lycus et aux omalises. On les prend également sur les plantes : leur larve n'est pas connue.

1. DRILE JAUNATRE; *drilus flavescens.*

Drile jaunâtre. Oliv. Entom. tom. II, n° 23, pl. 1, fig. 1, *a b c d e.* — *La panache jaune.* Geoff. *genre de ptilin.* — *Ptilinus flavescens.* Fab.

Il est noir, un peu velu, avec les élytres flexibles et jaunâtres. Les antennes sont pectinées d'un seul côté. — Dans toute la France.

QUARANTE-UNIÈME GENRE.

LAMPYRE ; *lampyris*.

Le mot de *lampyris* étoit employé par les Grecs pour désigner des insectes qui avoient la propriété de répandre pendant la nuit une lumière phosphorique : ceux que nous allons examiner possèdent éminemment cette propriété ; aussi les entomologistes modernes ont-ils restreint le mot de *lampyre* uniquement à ces insectes : ils ont été long-tems confondus avec les teléphores et les malachies, sous le nom de *cantharis*. Geoffroi, en les séparant des téléphores, les a néanmoins laissés avec les lycus, et Linnæus les a encore confondus avec les pyrochres et les lycus. Fabricius est le premier et le seul qui ait parfaitement distingué ce genre, que je caractérise de la manière suivante : Les antennes sont écartées à leur base, insérées très-près des yeux, comprimées, quelquefois pectinées ou en scie ; les articles dont elles sont formées sont courts ; la bouche très-petite, située inférieurement. Les palpes maxillaires sont terminés par un article

presque sécuriforme ; le pénultiéme article des tarses est bilobé.

Le corps de ces insectes est très-mou, oblong, ovale, très-déprimé. La tête est enfoncée dans le corselet. Les yeux sont plus ou moins arrondis, assez grands. Le corselet forme une très-grande plaque demi-circulaire, rebordée, et qui cache entièrement la tête ; il est à peu près de la même largeur que les élytres. L'abdomen est composé d'anneaux qui forment autant de replis et qui se terminent latéralement en angles aigus. Les élytres sont coriaces, un peu flexibles. Les pattes sont comprimées, simples et assez courtes. Les tarses sont composés de cinq articles. Plusieurs individus femelles n'ont ni ailes ni élytres ; on en aperçoit seulement un rudiment à la base de l'abdomen.

Les lampyres, que l'on appelle vulgairement *vers luisans*, à cause de la singulière propriété qu'ils possédent de répandre une lumière vive et éclatante dans l'obscurité; les lampyres, dis-je, se trouvent en été après le coucher du soleil, dans les prairies, au bord des chemins et près des ruisseaux. Dans les pays où ces insectes sont communs, pendant les belles nuits d'été, les mâles vol-

tigent dans l'air, qui semble rempli d'étincelles et de feu; et les femelles, qui pendant le jour restent cachées sous l'herbe, se décèlent alors par la lumière éclatante qu'elles répandent. Pendant que ces insectes sont en liberté, leur lueur est très-régulière, mais une fois en notre pouvoir, ils brillent très-inégalement ou pas du tout. Lorsqu'on les inquiète un peu, ils répandent une lumière fréquente, et lorsqu'ils sont placés sur le dos, ils luisent presque sans interruption, en faisant des efforts continuels pour se retourner. Quelques mâles sont privés de la faculté de luire.

La partie lumineuse des lampyres est placée au dessous des deux ou trois derniers anneaux de l'abdomen : ce sont des taches jaunes, desquelles part une lueur phosphorescente, blanche ou bleuâtre. Selon quelques auteurs, cette lumière dépend entièrement de la volonté de l'insecte et non de l'influence de quelques causes externes.

Plusieurs savans distingués se sont occupés de ce phénomène, et ont fait à ce sujet de nombreuses expériences, qui ont fourni des observations très-importantes que nous allons rapporter.

M. Forster avoit annoncé que la lumière

de ces insectes étoit si vive et si continue dans le gaz oxigène, qu'on pouvoit y lire facilement. M. Beckerhiem, en voulant vérifier ce fait, a trouvé que les lampyres de l'espèce commune vivent très-long-tems dans le vuide et dans différens gaz, excepté dans les gaz acide, nitreux, muriatique et sulfureux, où ils meurent en moins de onze minutes. Il a trouvé de plus 1° que ces insectes n'avoient pas diminué la bonté du gaz dans lesquels ils ont vécu, quel que soit le tems qu'ils y aient demeuré, et qu'au contraire le gaz hydrogène est devenu détonnant par la présence de ces animaux; 2° que dans quelque gaz que fussent les vers luisans, la lumière n'a jamais paru augmenter; 3° que cette lumière est produite par de petits corps lumineux que l'insecte peut recouvrir d'une membrane; 4° qu'après avoir ôté de l'insecte vivant ces petits corps lumineux sans l'endommager, il a continué de vivre sans laisser reparoître de lumière; 5° que ces points lumineux enlevés à l'insecte vivant et exposés à l'action de différens gaz y ont produit de la lumière pendant des tems différens. Un autre observateur, le docteur Carradori, a fait des expériences qui lui ont donné les résultats suivans: ces

insectes

insectes brillent à volonté dans chaque point de leur ventre, ce qui sembleroit prouver qu'ils ont la faculté de mouvoir toutes les parties du corps lumineux, indépendamment l'une de l'autre; ils peuvent rendre leur lumière plus ou moins vive et la prolonger aussi long-tems qu'ils le veulent. La faculté d'éclairer ne cesse que par le déchirement ou l'incision du ventre.

Le même observateur a vu une partie du ventre séparée du reste du corps, qui étoit presque éteinte, devenir tout à coup lumineuse pendant quelques secondes, et ensuite s'éteindre insensiblement. Quelquefois il a vu une semblable portion coupée passer subitement du plus beau brillant à une extinction totale, et reprendre ensuite sa première lueur. Une légère compression ôte aux lampyres la faculté de luire. La matière phosphorique exprimée perd en peu d'heures sa splendeur, et se trouve convertie en une matière blanche et sèche : un morceau de la partie phosphorique mis dans de l'huile n'a lui que foiblement, et s'est éteint dans l'eau. En plongeant alternativement les lampyres dans l'eau tiède et froide, ils luisent avec vivacité dans la première, et s'éteignent dans la dernière; dans l'eau chaude, la lu-

mière disparoît peu à peu. Enfin, M. Carradori a éprouvé sur les lampyres et leur phosphore l'action des différens liquides salins et spiritueux, dans lesquels ils se sont comportés de la même manière que les autres animaux phosphoriques. Ces dernières expériences lui ont prouvé que la matière phosphorique des lampyres n'éprouve d'action dissolvante que de la part de l'eau.

La larve des lampyres a beaucoup de ressemblance avec la femelle : elle est munie de six pattes écailleuses placées sur les trois premiers anneaux ; sa tête est très-petite, de forme ovale ; elle porte deux petites antennes assez grosses, coniques, courtes, divisées en trois articles ; la bouche est munie de deux longues dents écailleuses, minces, courbées et très-pointues ; le corps est composé de douze anneaux ; il est plus étroit aux extrémités que vers son milieu ; la partie postérieure est tronquée transversalement. Cette larve, que l'on pourroit regarder comme carnassière, puisqu'elle est armée de deux fortes mâchoires, se nourrit, à ce que l'on croit, de feuilles de plantes. Elle marche fort lentement et à l'aide de la partie postérieure de son corps ; dès qu'on la touche, elle retire sa tête et reste immo-

bile. On peut facilement l'élever ; mais il ne faut pas la laisser manquer de terre humide, car elle devient alors foible, languissante, et ne tarde pas à mourir.

Quand cette larve veut se transformer en chrysalide, au lieu de se fendre, comme dans la plupart des insectes, sur la tête, elle se fend dans toute l'étendue des trois premiers anneaux et de chaque côté du corps : le dessus de ces anneaux se détache entièrement du dessous, et la larve tire sa tête hors de la peau qui la couvre. Les fentes latérales donnent une ouverture très-spacieuse à l'insecte pour sortir de sa vieille peau. Dès que la larve est dégagée, elle courbe le corps en arc ou en demi-cercle, et se trouve alors dans son véritable état de nymphe ; mais on lui voit encore remuer et alonger la tête, de même que les antennes et les pattes, quoique lentement : elle donne aussi des mouvemens à son corps.

Une observation due à de Géer prouve bien que la Nature n'a pas doué le lampyre femelle de la faculté de luire, principalement pour attirer le mâle. Ce savant naturaliste a vu répandre cette lumière, qui rend cet insecte si remarquable, par une larve et par une chrysalide.

De Géer dit aussi que les femelles du lampyre pondent un très-grand nombre d'œufs sur le gazon ou sur l'herbe où elles vivent. Ces œufs sont assez gros, de forme ronde, d'un jaune citrin. Ils sont enduits d'une matière visqueuse qui sert à les fixer sur les plantes sur lesquelles elles les déposent.

Le genre des lampyres est composé d'une quarantaine d'espèces, en général peu remarquables par leurs formes, leur taille et leurs couleurs. Presque toutes habitent les pays chauds. Nous n'en possédons que deux dans la France septentrionale, et deux autres de plus dans les contrées méridionales de l'Europe.

ESPÈCES.

1. Lampyre luisant; *lampyris splendidula.* Lin. Fabr.

Oliv. Ent. 28, pl. 1, fig. *a b c d.* — *Cassida noctiluca.* Scop. Ent. carn. n° 118. — *Lampyris.* Panz. Faun. germ. fasc. 41, tab. 8.

Il a environ sept à huit lignes de long. Tout son corps est noirâtre. Sa tête est noirâtre. Sa tête est d'un jaune fauve, avec

les yeux noirs. Son corselet est noir avec le bord antérieur jaunâtre. Ses élytres sont noirâtres, légèrement chagrinées, marquées chacune de deux ou trois lignes élevées. Ses pattes et sa poitrine sont d'un fauve obscur. — La femelle est plus alongée que le mâle.

2. L. LUMINEUX ; *lampyris noctiluca*. Fabr.

Oliv. Ent. 28, pl. 1, fig. 2. — Panz. Faun. germ. fasc. 41, tab. 7.

Il ressemble beaucoup au précédent pour la forme et la grandeur. Il est oblong, noirâtre. Son corselet seul est de couleur cendrée. — On le trouve au nord de l'Europe.

3. L. MAURITANIQUE ; *lampyris mauritanica*. Lin. Fabr.

Oliv. Ent. 28, pl. 1, fig. 5, *a b c d.*

Ce lampyre est plus grand que les précédens et jaune. Ses élytres sont aussi de couleur jaune, mais légèrement grisâtres : elles sont marquées de trois lignes longitudinales élevées. La femelle, deux ou trois fois plus grande que le mâle, est d'un fauve plus ou moins rougeâtre. — On trouve cette espèce dans la France méridionale et sur les côtes de Barbarie.

4. L. ITALIQUE ; *lampyris italica.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. 28, pl. 11, fig. 12, *a b c d.* — *Lampyris australis.* Fab. Mant. ins.

Il est de moitié plus petit que les précédens. Son corps est noir ainsi que ses élytres. Son corselet et l'extrémité de son abdomen sont jaunes. — On le trouve dans l'Italie et le midi de la France.

5. L. ÉCLATANT ; *lampyris corusca.* Lin.

Oliv. Ent. 28, pl. 11, fig. 14.

Il est d'un noir obscur. Son chaperon a une ligne longitudinale, arquée de chaque côté. — On le trouve en Europe, et spécialement en Finlande et en Russie.

6. L. HÉMIPTÈRE ; *lampyris hemiptera.* Fabr.

Oliv. Entom. 28, pl. 111, fig. 25, *a b.* — *Le ver luisant à deux fourreaux.* Geoff. Mém. ins. tom. I, p. 168, n° 2.

Il est petit, alongé, noir ; l'extrémité de son abdomen seulement est de couleur jaune. Ses élytres sont courtes. — On le rencontre fort rarement autour de Paris.

QUARANTE-DEUXIÈME GENRE.

TÉLÉPHORE; *telephorus.*

Les insectes de ce genre sont du nombre de ceux qui ont reçu des différens auteurs une foule de noms génériques, et qui par conséquent sont ceux dont la synonymie est la moins claire. Sans entrer dans plus de détails, nous nous contenterons de dire que le nom de *téléphore*, suivant Olivier, comprend tous les coléoptères désignés par Ray sous la dénomination de *cantharus*, par Linnæus et Fabricius sous celle de *cantharis*, et par Geoffroy sous celle de *cicindela*.

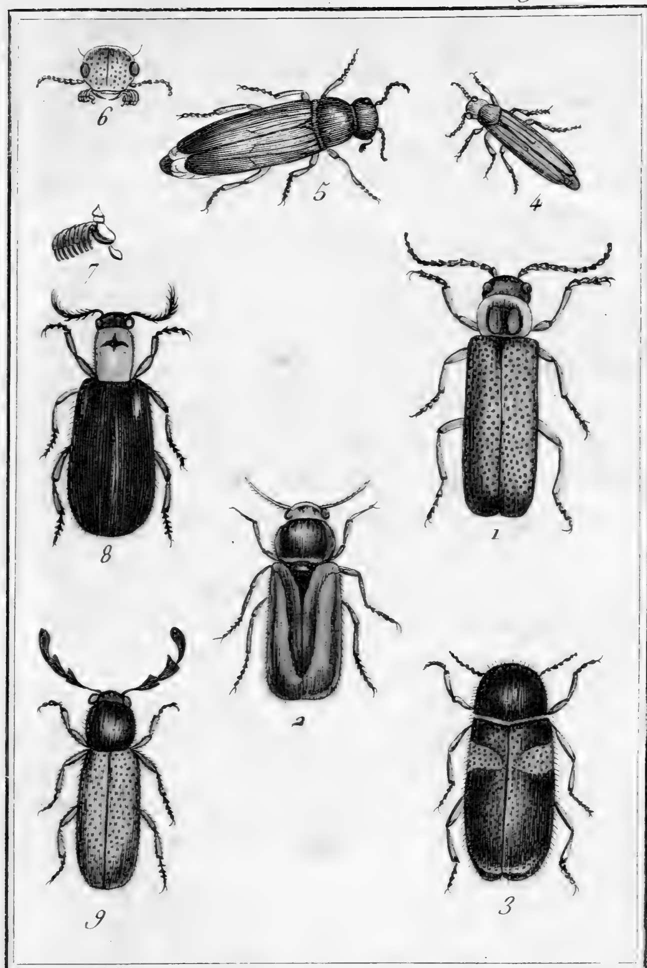
Les téléphores ressemblent assez aux lampyres, mais leur corps est plus alongé, plus linéaire, et leurs élytres sont plus molles. Leur tête est de la largeur du corselet, ou plus large, découverte, un peu rétrécie postérieurement. Leur corselet est carré à angles arrondis.

Quant aux caractères essentiels de ces insectes, ils consistent dans la forme des antennes qui sont sétacées, écartées à la

base, et insérées près des yeux; dans la forme du dernier article des palpes qui est sécuriforme ou ovalaire; enfin dans les deux lobes que l'on remarque à chaque mâchoire et dans la figure du dernier article des tarses, qui est bilobé.

Dès le commencement du printems on trouve les téléphores sur les fleurs des prairies; on les y voit voltiger avec la plus grande facilité, sur-tout vers midi, lorsque le soleil répand sa plus grande chaleur. Souvent on les rencontre accouplés, le mâle étant placé sur le dos de la femelle, ainsi que cela se remarque dans tous les autres insectes. De Géer a cru observer que ces insectes sont carnassiers.

Le même entomologiste a eu occasion d'observer la larve des téléphores : elle a une tête écailleuse, plate, munie de deux fortes mandibules, de deux petites antennes, et de quatre palpes. Son corps est un peu aplati en dessous, divisé en douze anneaux, et couvert d'une peau membraneuse, molle au toucher : les trois premiers anneaux portent trois paires de pattes assez longues, de substance écailleuse, divisées en trois articles et terminées par un crochet peu courbé. En dessous du dernier anneau



De Seve del. Racine S.

Voyez l'explication à la fin du Tome X.

du corps, et près de l'anus, est une espèce de rebord charnu en forme de mamelon, à l'aide duquel la larve marche en l'appliquant à chaque pas contre le plan de position, et dont elle se sert comme d'une patte surnuméraire.

Cette larve se tient dans la terre humide: Olivier pense qu'elle doit se nourrir de racines; mais De Géer, observateur sur l'exactitude duquel on doit compter, nous assure qu'elle est carnassière et se nourrit dans l'occasion des individus de sa propre espèce, ainsi que de vers de terre. Cette dernière opinion nous paroît préférable à la première, car, ainsi que nous l'avons dit en traitant des insectes de la famille des malacodermes en général, tout porte à faire croire que ces insectes sont carnassiers.

ESPÈCES.

* *Palpes terminés en masse sécuriforme; tête peu rétrécie postérieurement; élytres de la longueur de l'abdomen.*

1. T. ARDOISÉ; *telephorus fuscus.*

Oliv. Entom. 26, pl. 1, fig. 1, *a b c.* — *Cantharis fusca.* Lin. Fabr. — *La cicindèle noire à corselet maculé.* Geoff.

Son corps est noirâtre, sa tête noire, son

corselet jaune, avec une tache noire au milieu, ses élytres noirâtres, flexibles. — On le trouve très-communément aux environs de Paris.

2. T. LIVIDE; *telephorus lividus.*

Oliv. Ent. 26, pl. II, fig. 8. — *Telephorus flavus.* De Géer, Ins. tom. IV, p. 70, n° 2. — *La cicindèle à corselet rouge.* Geoff. Ins. tom. I, p. 171, n° 2.— Panz. Faun. ger. f. 57, n° 3. — *Cantharis livida.* Lin. Fab.

Il ressemble au précédent pour la forme et la grandeur. Tout son corps est d'un jaune testacé. Son corselet est sans taches, rebordé. — Il est aussi commun aux environs de Paris que le téléphore ardoisé.

3. T. OBSCUR; *telephorus obscurus.*

Oliv. Ent. 26, pl. II, fig. 10, *a b c d.* — *Cantharis obscura.* Lin. Fab.

Une fois plus petit que le téléphore ardoisé auquel il ressemble beaucoup, celui-ci est entièrement d'un noir foncé. Son corselet seulement a une petite marge de couleur rouge. — On le trouve en Europe.

4. T. MÉLANURE; *telephorus melanurus.*

Oliv. Entom. 26, pl. III, fig. 21. — *Cantharis melanura.* Lin. Fab. — *La cicindèle à étuis tachés de noir.* Geoff.

Pour la forme et la grandeur, cette espèce

est à la précédente ce que le téléphore livide est au téléphore ardoisé. Cet insecte est entièrement d'un jaune testacé ; ses antennes et l'extrémité de ses élytres seulement sont noires. — Il est connu dans toute l'Europe.

5. T. FUSCICORNE; *telephorus fuscicornis.*

Oliv. Ent. 26, pl. 1, fig. 4, *a b.* — *Cantharis melanocephala.* Creutz. — Panz. Faun. germ. f. 39, tab. 12.

Il est de la grandeur du précédent. Son corps et sa tête sont noirs. Son corselet et ses pattes sont jaunes, ses élytres testacées, avec l'extrémité obscure. — On le trouve aux environs de Paris.

6. T. THORACIQUE ; *telephorus thoracicus.*

Oliv. Ent. 26, pl. 1, fig. 2, *a b.* — *Telephorus niger.* De Géer, Ins. tom. IV, p. 72. — *Cicindela nigra.* Fourc. Ent. paris. — *La petite cicindèle noire.* Geoff. Ins. tom. I, p. 172.

Sa poitrine, sa tête et ses élytres sont noires. Son corselet, son abdomen, et ses pattes sont rougeâtres. — Il se trouve en Europe.

7. T. TRISTE; *telephorus tristis.*

Cantharis tristis. Fab. — Panz. Faun. ger. fasc. 84, tab. 6.

Il est de la grandeur des précédens. Tout son corps est noir; les deux premiers articles

de ses antennes seulement sont jaunes. — On le trouve en Allemagne.

8. T. ABDOMINAL ; *telephorus abdominalis.*

Cantharis abdominalis. Fab. — Panz. Faun. germ. fasc. 84, tab. 5.

Sa tête est noire, avec les parties de la bouche d'une couleur rougeâtre. Cette couleur est aussi celle du corselet, mais les bords en sont noirs. Son abdomen est d'un jaune rougeâtre. Ses élytres sont d'un noir bleuâtre. —Cet insecte a été communiqué par M. de Jurine à M. Alexandre Brongniart, qui l'a trouvé dans les Alpes.

9. T. TESTACÉ ; *telephorus testaceus.*

Oliv. Ent. 26, pl. III, fig. 19, *a b.* — *Cantharis testacea.* Lin. Fab. — *La cicindèle noire à étuis jaunes.* Geoff. Ins. tom. I, n° 8, pag. 174.

Plus petit que le téléphore mélanure, il a le noir pour couleur dominante. Son corselet est bordé de jaune. Ses élytres et ses pattes sont testacées. — Il est d'Europe.

10. T. NOIR ; *telephorus ater.*

Oliv. Entom. 26, pl. I, fig. 3, *a b.* — *Cantharis atra.* Lin. Fab.

Il est de la grandeur du précédent. Tout

son corps est noir, à l'exception de la base de ses antennes et de ses pattes qui sont d'un jaune obscur. Peut-être n'est-il qu'une variété du téléphore triste. — On le trouve en Europe.

11. T. PALLIPÈDE; *telephorus pallipes.*

Oliv. Ent. 26, pl. 1, fig. 5, *a b.* — *Cantharis pallipes.* Fab.

Un peu plus petit que le téléphore mélanure auquel il ressemble beaucoup, celui-ci est noir. Ses élytres sont testacées, noires à l'extrémité; la base de ses antennes et ses pattes sont d'un jaune pâle. — On le trouve en Europe.

12. T. PALE; *telephorus pallidus.*

Oliv. Entom. 26, pl. 11, fig. 9, *a b.* — *Cantharis pallida.* Fab.

Il ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est un peu plus petit, et que ses élytres n'ont point de taches noires à leur extrémité. — On le trouve en Europe.

13. T. LATÉRAL; *telephorus lateralis.*

Oliv. Ent. 36, pl. 111, fig. 17, *a b.* — *Cantharis lateralis.* Lin. Fab.

Cet insecte, que l'on trouve dans le nord de l'Europe et dans l'Amérique, est un peu

plus petit que les précédens : son corps est noirâtre, son corselet rouge, ses élytres obscures, avec le bord extérieur jaunâtre.

14. T. BIPONCTUÉ ; *telephorus bipunctatus.*

Oliv. Ent. 26, pl. III, pl. III, fig. 16, *a b.* — *Cantharis bipunctata.* Fab.

Il est assez petit. Son corps est noirâtre, son corselet testacé, avec deux points noirs, ses élytres testacées, marquées de noir à leur extrémité. — On le trouve aux environs de Paris et de Leipsick.

15. T. BICOLOR ; *telephorus bicolor.*

Cantharis bicolor. Creutz. Panz. Faun. germ. fasc. 39, tab. 13.

Il est un peu plus grand que le précédent. Son corselet est bordé de couleur testacée. Ses antennes, sa poitrine, la base de son abdomen, et les tarses postérieurs sont obscurs. — On le trouve en Allemagne.

16. T. BLANCHATRE ; *telephorus niveus.*

Cantharis nivea. Panz. Faun. germ. fasc. 57, tab. 5.

Il est de la grandeur du précédent. Son corselet est noir, bordé de testacé. Ses élytres sont blanchâtres, son corps, ses pattes, et la base de ses antennes, de couleur testacée. — On le trouve en Allemagne.

17. T. PUCE ; *telephorus pulicarius.*

Oliv. Ent. 26, pl. III, fig. 20, *a b.* — *Cantharis pulicaria.* Fab.

Il est très-petit. Son corps est noir. Son corselet est aussi de cette couleur, mais son bord est fauve. Ses élytres sont noires sans taches, et les bords de l'abdomen sont rouges. — On le trouve aux environs de Paris.

** *Palpes presque filiformes, terminés par un article ovalaire ; tête très-rétrécie postérieurement ; élytres plus courtes que l'abdomen.*

18. T. BIMOUCHETÉ ; *telephorus biguttatus.*

Cantharis biguttata. Lin. Fab. — *La nécydale à points jaunes.* Geoff. Ins. tom. I, p. 77. — Panz. Faun. germ. fasc. 11, tab. 15.

Il est très-petit. Son corps est testacé. Son corselet noir, bordé de jaune. Ses élytres courtes, obscures, avec l'extrémité jaune. — Il se trouve aux environs de Paris, sur les saules, les chênes, etc.

19. T. NAIN ; *telephorus minimus.*

Oliv. Entom. 26, pl. I, fig. 6, *a b c d;* et pl. III, fig. 15, *a b.*

Il ressemble beaucoup au précédent, mais il est un peu plus petit. Son corps est d'un jaune obscur. Son corselet est fauve, avec

une tache noire. Ses élytres sont obscures, jaunes à l'extrémité. — Il est des environs de Paris.

20. T. FASCIÉ ; *telephorus fasciatus*.

Oliv. Ent. 26, pl. III, fig. 14, *a b*.

Il est noirâtre, avec les bords extérieurs de son corselet, ainsi qu'une bande sur les élytres, et une tache vers l'extrémité de celles-ci, de couleur jaunâtre. — Cet insecte a été trouvé par Bosc aux environs de Paris.

QUARANTE-TROISIÈME GENRE.

MALACHIE ; *malachius*.

LINNÆUS, Geoffroy et De Géer ont confondu ces insectes avec les téléphores, le premier sous le nom de *cantharis*, le second sous celui de *cicindèle*. Fabricius, le premier, les a séparés de ce genre, et leur a assigné la dénomination de *malachie*, qui veut dire en grec *délicat*, *mou*, *tendre*, parce qu'en effet le corps de ces insectes est très-mou, et leurs élytres excessivement flexibles.

Ce genre se distingue de tous ceux que nous avons déjà passés en revue, par les caractères suivans : Les antennes sont formées d'articles coniques et presque dentés en scie ; les palpes sont filiformes ; la lèvre inférieure est entière ; les tarses sont à articles simples ; le premier, distinct et plus long que le second ; les crochets que porte le dernier article sont comprimés, élargis en dessous jusques près de la pointe, ou ont chacun en dessous une petite appendice comprimée et saillante, qui les fait paroître bifides.

Les malachies ont le corps un peu alongé; la tête est à peu près de la largeur du corselet; les yeux sont arrondis, saillans. Le corselet, presque aussi large que les élytres, est déprimé, rebordé, ordinairement arrondi; l'écusson est petit et arrondi postérieurement. Les élytres sont très-molles, et de la longueur de l'abdomen.

Ces insectes, très-communs vers le commencement du printems, se trouvent sur les fleurs. Cependant quelques auteurs prétendent avoir observé qu'ils ne se contentent pas du suc mielleux des plantes, mais qu'ils attaquent aussi les autres insectes pour s'en nourrir. Leurs habitudes sont à peu près les mêmes que celles des insectes du genre précédent : mais les malachies présentent une particularité qui est très-digne de remarque. Lorsqu'on les prend dans la main, on voit sortir des côtés du corselet et du ventre deux vésicules renflées, molles, irrégulières, composées de trois lobes, et du plus beau rouge écarlate. Ces vésicules se désenflent et disparoissent dès qu'on ne touche plus l'insecte, et ne laissent, en disparoissant, que des marques d'une tache rouge : quelques auteurs ont donné à ces appendices le nom de *cocardes*.

On ignore entièrement l'usage de ces organes.

La larve de ces insectes est encore inconnue.

ESPÈCES.

1. MALACHIE ROUGEATRE; *malachius rufus*. Fabr.

Oliv. Ent. 27, pl. 1, fig. 4, *a b*.

Cet insecte est de la grandeur et de la forme du suivant. Sa poitrine et ses pattes sont d'un noir bronzé, son abdomen rougeâtre, avec un peu de noir bronzé sur les bords; sa tête noire, bronzée, avec la bouche jaune; ses élytres rougeâtres; son corselet de cette couleur, avec une large tache noire au milieu. — On le trouve en Provence sur les fleurs.

2. M. BRONZÉ; *malachius æneus*. Fabr.

Oliv. Ent. pl. 11, fig. 6, *a b c d*. — *Cantharis ænea*. Lin. — *La cicindèle bedeau* Geoff. Ins. tom. I, p. 174. *Malachius æneus*. Panz. Faun. germ. fasc. 10, tab. 2.

Il a trois à quatre lignes de longueur. Son corps est d'un verd bronzé. Ses élytres sont rougeâtres, avec la base, et une partie de la suture, d'un verd bronzé. — On le trouve communément autour de Paris.

3. M. BIPUSTULÉ; *malachius bipustulatus.* Fabr.

Oliv. Entom. 27, pl. 1, fig. 1, *a b c.* — Panz. Faun. germ. fasc. 10, tab. 3. — *Cantharis bipustulata.* Lin. — *La cicindèle verte à points rouges.* Geoff. Insect. tom. I, p. 175.

Il est un peu plus petit que le précédent. Tout son corps est d'un verd métallique assez brillant, à l'exception des bords latéraux du corselet, et d'une tache à l'extrémité des élytres, qui sont rouges.

4. M. ÉLÉGANT; *malachius elegans.* Fabr. Syst. eleuth.

Oliv. Ent. 27, pl. III, fig. 12, *a b.* — *La cicindèle verte à points jaunes.* Geoff. Ins. tom. I, p. 175.

Il est très-voisin du précédent. Son corps est d'un verd métallique. Son corselet n'est pas bordé d'une couleur différente, et chacune de ses élytres est terminée par un point jaune. — On le trouve aux environs de Paris.

5. M. MARGINELLE; *malachius marginellus.* Fabr.

Oliv. Ent. 27, pl. III, fig. 18, *a b.* — *La cicindèle verdâtre à bords du corselet rouges et à extrémité des élytres rouge.* Geoff. Ins. tom. I, p. 175.

La dénomination donnée à cet insecte par Geoffroy peut servir de description. — On

le trouve communément dans toutes les parties de la France.

6. M. verd ; *malachius viridis*. Fabr.

Oliv. Entom. 27, pl. III, fig. 14, *a b*.

Pour la forme et la grandeur, il ressemble entièrement au malachie bipustulé. Il est entièrement d'un verd bronzé, à l'exception des parties de la bouche, qui sont d'un assez beau jaune. — On le trouve aux environs de Paris.

7. M. sanguinolent ; *malachius sanguinolentus*. Fabr.

Oliv. Ent. 27, pl. III, fig. 13, *a b*.

Il a beaucoup de rapport avec le malachie rougeâtre, mais il est une ou deux fois plus petit. Son corps est d'un noir bronzé. Les côtés de son corselet et ses élytres sont d'un rouge sanguin. — On le trouve rarement aux environs de Paris.

8. M. pédiculaire ; *malachius pedicularius*. Fabr.

Oliv. Ent. 27, pl. I, fig. 5, *a b*. — *La cicindèle noire à points jaunes et à corselet noir*. Geoff. Ins. tom. I, pag. 176.

Il est petit ; son corps est noir ; son corselet est rebordé, sans taches ; l'extrémité

de ses élytres est rouge. — On le trouve en Europe sur les fleurs.

9. M. PULICAIRE ; *malachius pulicarius.* Fab.

Oliv. Entom. 27, pl. 1, fig. 5, *a b.* — *La cicindèle noire à points jaunes et corselet rouge.* Geoff. Ins. tom. 1, p. 176. — *Malachius pulicarius.* Panz. Faun. germ. fasc. 10, tab. 4.

Ce petit insecte est noir. Les bords de son corselet, et l'extrémité de ses élytres, sont rouges. — On le trouve en Europe.

10. M. RUFICOL ; *malachius ruficollis.* Fab.

Oliv. Ent. 27, pl. 11, fig. 9, *a b.* — Panz. Faun. germ. fasc. 10, tab. 10.

Il ressemble parfaitement au précédent pour la forme et la grandeur. Son corps est noir. Son corselet et l'extrémité de ses élytres sont d'un fauve rougeâtre. — On le trouve en Europe.

11. M. BLEU ; *malachius cyaneus.* Fab. Syst. eleuth.

Il est bleu. Son corselet et son abdomen seulement sont rouges. — On le trouve en Espagne sur les ombelles.

12. M. THORACIQUE ; *malachius thoracicus.* Fabr.

Oliv. Ent. 27, pl. 11, fig. 10, *a b.* — *La cicindèle verte à corselet rouge.* Geoff. Ins. tom. I, p. 177.

Il est de la grandeur du malachie pédiculaire. Son corps est noir, bleuâtre. Son corselet est rouge, ses élytres sans taches, son abdomen de la couleur du reste du corps. — On le trouve aux environs de Paris.

13. M. ANGULEUX ; *malachius angulatus.* Fabr. Ent. syst.

Cet insecte, que l'on trouve en Allemagne, est d'un noir brillant. Les bords de son corselet et les tarses de ses pattes antérieures seulement sont roussâtres.

14. M. BOUT-BRULÉ ; *malachius præustus.* Fabr. Ent. syst.

Il est noirâtre, l'extrémité de ses élytres seulement étant de couleur jaunâtre. — On le trouve en Saxe.

15. M. FASCIÉ ; *malachius fasciatus.* Fab.

Oliv. Entom. 27, pl. 1, fig. 2, *a b.* — Panz. Faun. germ. fasc. 10, tab. 5. — *La cicindèle à bandes rouges,* Geoff. Ins. tom. I, p. 177. — *Cantharis fasciata.* Lin.

Il est de la grandeur du malachie pédiculaire. Tout son corps est noir bronzé ; et l'on remarque, vers le premier tiers de la

longueur des élytres, une bande transverse rouge. L'extrémité de ces élytres est aussi de couleur rouge. — On trouve cet insecte fort communément aux environs de Paris.

16. M. EQUESTRE ; *malachius equestris*. Fab.

Oliv. Entom. 27, pl. 11, fig. 11, *a b*. — Panz. Faun. germ. fasc. 10, tab. 6. — *Meloe Gouani*. Lin.

Il est de la grandeur du précédent, auquel il ressemble beaucoup. Son corps est d'un verd bronzé noirâtre. Ses élytres sont rouges, avec une tache bronzée à la base, et une bande arquée de la même couleur vers le second tiers. — Il n'est pas commun aux environs de Paris.

17. M. PALLIPÈDE ; *malachius pallipes*.

Oliv. Ent. 27, pl. 11, fig. 7, *a b*.

Il est plus petit et plus convexe que les précédens. Son corps est glabre, bronzé et sans taches. Ses pattes sont noires avec les jambes d'un jaune pâle. — Il est assez rare autour de Paris.

18. M. ANAL ; *malachius analis*.

Panz Faun. germ. fasc. 57, tab. 6.

Il est de la grandeur et de la forme du malachie équestre. Il est tout noir. Son corselet est rougeâtre, avec une tache longitudinale noire dans son milieu. Ses antennes,

l'extrémité postérieure de ses élytres et les pattes sont rougeâtres. — On le trouve en Autriche.

19. M. FLAVIPÈDE. Fabr.

Oliv. Ent. 27, pl. III; fig. 19, *a b*.

Il ressemble beaucoup au précédent. Tout son corps est noir, à l'exception des jambes et de la base des antennes, qui sont de couleur jaune. — On le trouve aux environs de Paris.

20. M. LOBÉ; *malachius lobatus*.

Oliv. Ent. 27, pl. II, fig. 8, *a b*.

Il est petit. Son corps est noir. L'extrémité de ses élytres est jaune. Son corselet est lobé et bordé de jaune postérieurement. — On le trouve aux environs de Paris.

21. M. CÉPHALOTE; *malachius cephalotes*.

Oliv. Entom. 27, pl. III, fig. 15, *a b*.

De la grandeur du malachie pulicaire. Son corps est noir, luisant. Sa tête est grosse, déprimée, fauve. Ses pattes sont noires, et les quatre jambes antérieures fauves. — Il est des environs de Paris.

22. M. TÊTE-BLANCHE; *malachius albifrons*. Fabr.

Oliv. Ent. 27, pl. III, fig. 16, *a b*.

Il est de la grandeur du précédent. Tout

son corps est noir. Sa tête, le bord antérieur de son corselet et l'extrémité de ses élytres sont de couleur blanchâtre. — On le trouve aux environs de Paris.

23. M. PROLONGÉ; *malachius productus.*

Oliv. Ent. 27, pl. III, fig. 17, *a b.*

Il est très-petit, noir. La base de ses antennes, ses jambes antérieures et l'extrémité de ses élytres sont jaunâtres. — Il est des environs de Paris.

24. M. SANS TACHE; *malachius concolor.*

Fabr. Syst. eleuth.

Il est très-petit, tout noir, sans tache. — On le trouve en Autriche.

QUARANTE-QUATRIÈME GENRE.

Melyre; *melyris.*

Ce genre a été établi par Fabricius et formé par lui de deux ou trois nouvelles espèces d'insectes. Olivier, en l'adoptant, y a réuni un assez grand nombre d'autres espèces, qui pourtant s'en distinguoient par des caractères tels que depuis peu de tems on a cru pouvoir les en séparer pour en composer le genre *dasytes*.

Les mélyres de Fabricius sont des insectes étrangers à l'Europe, assez rares dans les collections, et d'ailleurs peu remarquables par leur stature, qui est toujours au dessous de la moyenne. Tous ces insectes ont les antennes insérées à quelque distance des yeux, composées de onze articles, dont le second est presque conique, le troisième presque cylindrique, plus alongé que le quatrième; celui-ci et les suivans un peu prominules, presque grenus, le dernier ovalaire. La bouche des mélyres est saillante, et toutes les parties qui la composent sont faciles à distinguer. Leurs palpes sont filiformes. Leurs tarses sont à articles simples; et le dernier est terminé par deux articles forts, unidentés.

La tête de ces insectes est petite, avancée, un peu inclinée. Leurs yeux sont arrondis, saillans. Leur corselet est trapézoïdal, plus étroit en devant, et légèrement rebordé. Les élytres recouvrent l'abdomen entièrement et cachent deux ailes membraneuses repliées. En général le corps des mélyres est oblong, plus ou moins alongé, légèrement déprimé.

Les habitudes de ces insectes nous sont inconnues; on sait seulement qu'ils se trouvent sur les fleurs.

ESPÈCES.

1. Melyre verd; *melyris viridis*. Fabr.

Oliv. Entom. 21, pl. 1, fig. 1, *a b c d*; et pl. II, fig. 1 *a*.

Il a six lignes environ de longueur. Tout son corps est d'un verd bleuâtre. Les antennes sont noires. Son corselet est raboteux, rebordé et marqué dans son milieu d'un enfoncement longitudinal. Les élytres sont raboteuses, et ont chacune trois lignes longitudinales élevées. Ses pattes sont de la couleur du corps. Les tarses sont noirs. — On trouve cet insecte fréquemment sur les fleurs, aux environs du Cap de Bonne Espérance.

2. M. ABDOMINAL ; *melyris abdominalis.*

Oliv. Ent. 21, pl. 1, fig. 7. — *Lagria abdominalis.* Fab. Syst. eleuth.

Il ressemble beaucoup au précédent. Tout son corps est bleu, un peu velu. Les élytres sont raboteuses, avec trois lignes élevées longitudinales. L'abdomen seul est de couleur rougeâtre. — Cet insecte se trouve aux Indes Orientales.

3. M. BICOLOR ; *melyris bicolor.* Fabr. Syst. eleuth.

Il est bleu en dessus, ferrugineux en dessous. Les pattes sont aussi ferrugineuses. — On le trouve en Egypte.

4. M. NOIR ; *melyris niger.*

Oliv. Ent. 21, pl. 1, fig. 3, *a b.* — *Melyris nigra.* Fab. Syst. eleuth.

Il est tout noir. Ses élytres sont chagrinées et marquées chacune de trois lignes longitudinales élevées. — On le trouve à Tanger.

5. M. RAYÉ ; *melyris lineata.* Fabr. Syst. eleuth. et Ent. syst.

Il est verd. De chaque côté de son corselet est une ligne longitudinale élevée. On en voit aussi trois sur chaque élytre. — On le trouve au Cap de Bonne Espérance.

QUARANTE-CINQUIÈME GENRE.

ZYGIE; *zygia.*

CETTE dénomination, donnée anciennement à une espèce d'érable, à Junon, désigne, dans les ouvrages de M. Fabricius, un genre d'insectes très-voisin de ceux des mélyres et des dasytes. Les antennes des zygies ne commencent à être en scie qu'au quatrième ou même cinquième article; les crochets de leurs tarses n'ont point en dessous de dilatation ni dents apparentes; c'est par là seul que ces insectes diffèrent des précédens; car l'organisation de la bouche est à peu près la même dans tous. Sous ce rapport de formes, les zygies tiennent des mélyres. Leur corselet est plus carré et plus cambré que celui de ces derniers. Le corps des uns et des autres est proportionnellement plus court et plus large que celui des dasytes. On ne connoît encore qu'une espèce de ce genre. — Elle se trouve au Levant.

1. Z. espèce OBLONGUE; *zygia oblonga.*

Elle est d'un rouge fauve, avec la tête et les élytres d'un bleu verdâtre. Les élytres sont un peu chagrinées, avec trois lignes élevées sur chaque.

QUARANTE-SIXIÈME GENRE.

DASYTES; *dasytes.*

CES insectes ont été successivement dermestes, cicindèles, lagries, mélyres. Paykull, Fabricius paroissent avoir définitivement arrêté les variations de leur nomenclature, et les voilà des dasytes. Olivier les avoit associés aux mélyres du dernier naturaliste. On auroit peut-être mieux fait de suivre cette marche ; car quoique les dasytes n'aient pas tout à fait la forme des mélyres, ils en ont cependant les caractères les plus essentiels. Il eût été dès lors plus naturel de les laisser avec eux, sauf à faire des divisions dans le genre des mélyres.

Les dasytes ont le corps étroit et alongé, presque linéaire, assez mou ; les antennes un peu plus longues que le corselet, presque filiformes, de onze articles, dont le troisième et suivans, jusqu'au dixième inclusivement, triangulaires et un peu saillans au côté interne, et dont le dernier ovale ; la tête en carré transversal, le plus souvent inclinée ; les yeux ovales ou ronds et entiers ;

le corselet un peu plus large que long, carré, un peu arqué; les élytres longues, linéaires; les tarses à articles simples, mais pourvus de deux gros crochets remarquables, et offrant un caractère générique, dont on peut se contenter, faute de meilleurs, pour distinguer ces insectes des mélyres. Le bord inférieur de ces crochets est dans les dasytes dilaté, comprimé, et fait une petite saillie qui paroît membraneuse et s'arrondit à son extrémité sous la pointe des crochets; c'est une sorte de dent membraneuse et obtuse. Les mélyres ont à leurs crochets une dent pointue et cornée; leurs antennes d'ailleurs sont à articles arrondis. Dans les zygies, les crochets des tarses sont très-foiblement unidentés. Le corps des dasytes est souvent velu ou pubescent. Ces insectes, dans l'été parfait, se tiennent sur les plantes, et contrefont le mort dès qu'on les prend; leurs larves sont probablement carnassières. L'un des sexes du mélyre offre une particularité digne de remarque. De la base du premier article de ses tarses antérieurs part extérieurement une forte pointe arquée en crochet.

ESPÈCES.

ESPÈCES.

1. Dasyte atre; *dasytes ater.* Fab.

Dermestes hirtus. Lin. — *Mélyre atre.* Oliv. Ent. tom. II, n° 21, pl. 11, fig. 8, *a b c d e.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 8, tab. 9.

Il est noir, luisant, et très-velu. Le devant de la tête offre deux enfoncemens rugueux avec leurs contours un peu élevés et unis. C'est l'espèce la plus grande d'Europe. — Elle est commune dans le Midi, sur les plantes graminées.

2. D. bipustulé; *dasytes bipustulatus.*

Hispa 2 pustulata. Fab. — *Melyris bimaculatus.* Ross. Faun. etrusc. tom. I, p. 55, tab. 7, fig. 14. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 34, tab. 17.

Il est noir, velu. Ses élytres ont chacune à leur base une tache rouge. — En Italie; commun dans le Piémont.

3. D. quadrimaculé; *dasytes quadrimaculatus.*

Mélyre quadrimaculé. Oliv. Ent. tom. II, n° 21, pl. 1, fig. 2, *a b.*

Il est noir, un peu velu. Ses élytres ont chacune deux taches rouges: l'une à la base, et l'autre au bout opposé. — Au midi de la France.

4. D. HEMORRHOIDAL ; *dasytes hæmorrhoidalis.* Fab.

Il est noir, velu. Ses élytres ont une tache rouge, placée à leur extrémité. — A Tanger.

5. D. SCUTELLAIRE ; *dasytes scutellaris*. Fab.

Il est noir, avec un duvet cendré, et l'écusson blanc. — En Espagne.

6. D. NOIR ; *dasytes niger.* Fab.

Mélyre velu. Oliv. Ent. tom. II, n° 21, pl. 11, fig. 10, *a b.*

Il est une fois plus petit que le dasyte âtre, noir, velu. Ses élytres sont presque lisses. Il diffère un peu de celui-ci, en ce que le devant de sa tête n'a pas deux enfoncemens arrondis, avec les contours lisses et formant une espèce de 8 renversé. Les tarses antérieurs n'ont pas d'appendice à leur base, dans les deux sexes. — Sur les fleurs, en Europe.

7. D. FLAVIPÈDE ; *dasytes flavipes.* Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 6, tab. 11.

Il est noirâtre, velu, avec la base des antennes et les pattes roussâtres. — Au nord de l'Europe.

8. D. BLEUATRE ; *dasytes cæruleus.* Fab.

La cicindèle verdâtre. Geoff. — *Mélyre bleuâtre.* Oliv. Ent. tom. II, n° 21, pl. 11, fig. 3, *a b c d.*

Il est verd, ou d'un verd bleuâtre, pubes-

cent, avec les antennes et les pattes noires. — Très-commun en France, sur les fleurs, particulièrement celles de quelques renoncules des champs.

9. D. PLOMBÉ ; *dasytes plumbeus.*

Mélyre plombé. Oliv. Ent. tom. II, n° 21, pl. II, fig. 12, *a b.* — *La cicindèle plombée.* Geoff.

Il est bronzé, légèrement velu et a une forme plus alongée que le dasyte noir. — Sur les fleurs, aux environs de Paris.

10. D. A POINTS NOIRS ; *dasytes nigro-punctatus.*

Mélyre bronzé. Oliv. Ent. tom. II, n° 21, pl. III, fig. 14, *a b.*

Il est bronzé, pubescent. Ses élytres ont plusieurs rangées de points noirs. — Aux environs de Paris.

Si le dasyte bronzé de Fabricius étoit le même, ce nom spécifique devroit être rétabli.

11. D. NIGRICORNE ; *dasytes nigricornis.* Fab.

Il est d'un bronzé foncé, velu, très-ponctué, avec les jambes et les tarses roussâtres. — Dans toute l'Europe.

Olivier décrit quelques autres espèces européennes : comme elles ne me sont pas suffisamment connues, je ne les mentionnerai pas.

QUARANTE-SEPTIÈME GENRE.

LYMEXYLON ; *lymexylon.*

Entre les malacodermes, dont les tarses sont à articles entiers, les lymexylons et les atractocères se font remarquer par des traits particuliers et faciles à saisir. Leurs palpes maxillaires sont très-grands, et pendent inférieurement sous la tête ; cette tête est un peu plus large que le corselet, globuleuse, rétrécie postérieurement, afin de former un cou qui est reçu dans le corselet ; les yeux ont une grande étendue ; la lèvre supérieure est fort petite, et les mandibules sont très-courtes, trigones et refendues ; l'abdomen est très-alongé, d'une forme linéaire. Les ailes, dans toutes les espèces que j'ai vues, ne sont point ou peu plissées transversalement, mais étendues dans leur longueur ; les élytres, étant fort alongées, peuvent alors les recouvrir. Les quatre tarses antérieurs sont beaucoup plus courts que les postérieurs ; les articles de ceux-ci sont très-grêles (1) : tels sont les

(1) Les jambes des lymexylons n'offrent pas d'épines et d'éperons sensibles.

caractères de ces deux genres. On peut même ajouter que leurs antennes ont plus ou moins la figure d'un fuseau ; je veux dire que les articles du milieu, ou approchans, comme les quatrième, cinquième et sixième, sont un peu plus grands que ceux des deux extrémités : cela est plus sensible dans les atractocères. Dans quelques espèces, les palpes maxillaires sont divisés en plusieurs petites lanières, ou sont plus ou moins doublement pectinés, avec les dents rapprochées dans leur longueur, et formant un bouquet. On dit alors que ces palpes sont crispés. Le corselet est carré, de la largeur des élytres, avec le bord antérieur arrondi à ses angles; les côtés se courbent un peu et insensiblement. Ces insectes portent la tête inclinée, et vivent dans le bois. Ils lui font, à ce qu'il paroît, beaucoup de tort, du moins sous l'état de larve. Les lymexylons et les atractocères forment ainsi une sous-famille très-distincte : ces derniers ont les élytres très-courtes, de même que les molorques ; car leurs autres caractères sont communs, quoique d'une manière moins prononcée pour quelques-uns, aux lymexylons. Le professeur Cuvier a traduit

en français le mot de *lymexylon* par celui de *lime-bois*.

ESPÈCES.

1. Lymeylon dermestoïde; *lymexylon dermestoides*. Fabr.

Cantharis dermestoides. Lin. — *Lymexylon dermestoïde*. Oliv. En. tom. II, n_0 25, pl. 1, fig. 1, *a b c d*.

Il est d'un roux jaunâtre, avec les yeux et la poitrine noirs. — On le trouve en Allemagne et au nord de l'Europe.

2. L. printanier; *lymexylon marci*.

Meloe marci. Lin. — *Lymexylon printanier*. Oliv. Ent. tom. II, n° 25, pl. 1, fig. 2.

Il est noirâtre, avec les antennes, l'extrémité de l'abdomen, et les pattes jaunes. — On le trouve en Suède au printems.

Le lymexylon flavipède de M. Fabricius a la base des élytres jaunâtre. Celui que j'ai a les antennes simples, comme celles du lymexylon naval, et les palpes maxillaires crispés. C'est peut-être le même insecte.

3. L. barbu; *lymexylon barbatum*.

Lymexylon barbu. Oliv. Ent. tom. II, n° 25, pl. 1, fig. 3, *a b*. — *Lymexylon morio?* Fab.

L'insecte figuré sous ce nom par Olivier,

le même que Schæffer a représenté (pl. 279, fig. 7, Icon. insect. ratisb.), est, ce me semble, un lymexylon, et très-voisin du précédent. Dans le Systême des eleuthérates de Fabricius, ce lymexylon barbu n'est plus de ce genre ; il est devenu la dircée barbue, qui est pour nous le serropalpe strié.

Le lymexylon barbu est noirâtre, avec les antennes et les jambes brunes. Ses palpes maxillaires ont les derniers articles latéralement avancés. — On le trouve en Allemagne.

4. L. NAVAL; *lymexylon navale.* Fabr.

Lymexylon naval. Oliv. Ent. tom. II, n° 25, pl. 1, fig. 4, *a b.* — *Cantharis navalis.* Lin. — Schæff. Icon. ins. tab. 59, fig. 1.

Il est d'un fauve jaunâtre, avec la tête, les antennes, le bord extérieur et l'extrémité des élytres noirâtres. Ces élytres sont rétrécies à leur pointe. Les antennes du mâle sont plus longues que celles de la femelle. — Cet insecte est rare en France : on le trouve plus particulièrement dans le nord de l'Europe.

5. L. MUSELIER ; *lymexylon proboscideum.* Fabr.

Lymexylon muselier. Oliv. Entom. tom. II, n° 25, pl. 1, fig. 5, *a b c d.*

Il est noir. Le pénultième article des palpes maxillaires est plus grand, fendu, ayant en dessous une appendice ovale ; le dernier arqué, crochu et pointu. Les élytres sont d'un roux jaunâtre, avec le bout noir, les pattes d'un jaune testacé.—On le trouve en Allemagne, sur le bois mort.

L'insecte, que j'ai vu sous ce nom dans la collection de Bosc, m'a paru être un zonitis, qui se trouve au midi de la France.

QUARANTE-HUITIÈME GENRE.

Atractocère ; *atractocerus.*

Un naturaliste distingué, qui a voyagé avec un zèle au dessus de tout éloge, pour les progrès de la science, en Amérique et en Afrique, mon collègue et ami Palisot-Beauvois, a établi ce nouveau genre, qu'il a nommé *atractocère*, de deux mots grecs qui signifient *fuseau*, *corne*, les antennes de ces insectes étant en effet fusiformes.

Nous venons, à l'article précédent, celui des lymexylons, de présenter les caractères de ces insectes et des atractocères, d'où il résulte que les deux genres forment une petite sous-famille très-distincte, et que les atractocères ne diffèrent des lymexylons que par l'extrême brièveté de leurs élytres. Si on n'avoit égard qu'à ce dernier caractère, on placeroit ces insectes bien loin de leur place naturelle ; mais, quand on les examine sous tous les rapports, on ne peut s'empêcher de les ranger à côté des mélyres, des dasytes, etc. Fabricius a mis l'atractocère nécydaloïde avec les lymexylons,

sans avoir eu connoissance du Mémoire de Palisot-Beauvois sur cet animal, nouveau témoignage confirmatif de ce que j'avance. Nous n'entrerons point dans de détails sur l'atractocère nécydaloïde, parce que cet insecte est exotique, très-rare dans les collections, et que l'on peut consulter facilement, à cet égard, les observations de ce dernier naturaliste.

Je ne doute pas que la nécydale *brevicorne* de Linnæus, ou le lymexylon raccourci, *lymexylon abbreviatum* de Fabricius, ne soit l'atractocère nécydaloïde; convenances dans les descriptions et dans les habitations.

Beauvois caractérise ainsi ces insectes: Elytres très-courtes, obtuses, échancrées en dedans; tête et corselet noirâtres, avec une ligne longitudinale jaunâtre.

On le trouve à Sierra-Leona, suivant Fabricius; Beauvois l'a recueilli au royaume d'Oware, qui n'en est pas fort distant.

FAMILLE SEPTIÈME.

CLAIRONES; *clerii.*

ANTENNES terminées par un ou quelques articles sensiblement plus grands ; corselet rétréci postérieurement, et souvent cylindrique, voilà les caractères qui différencient cette famille de la précédente ; à cela près, les clairones ressemblent beaucoup aux malacodermes, notamment aux dasytes, par la forme du corps et les habitudes. Leurs larves sont carnassières, à en juger du moins par le très-petit nombre que l'on a observé.

Ces insectes ont été placés par Linnæus, les uns avec les attelabes, les autres avec les dermestes. Geoffroy en compose son genre *clairon.* Fabricius l'adopta, mais sans former le groupe tel qu'il devoit être. Quelques espèces restèrent avec les dermestes, d'autres furent des notoxes. Olivier suivit Geoffroy et n'institua que le genre des tilles.

Depuis, quelques-uns des clairons de ces deux célèbres naturalistes furent transformés par moi en nécrobies. Fabricius, dans son Système des eleuthérates, fait de ceux-ci, et d'après Paykull, des corynètes. Il admet

en outre les trichodes, genre proposé par Herbst, et c'est dans ce genre qu'il met les clairons propres de Geoffroy. Les notoxes proprement dits de ce dernier, ou ses cuculles, se trouvent être des *anthicus*. Nous sommes fâchés de voir cet étrange renversement de noms, et malgré l'amitié dont nous honore l'illustre entomologiste de Kiell, nous repousserons ces innovations nominales.

Les clairons de Geoffroy seront aussi les nôtres ; il en sera aussi de même des notoxes. Conservant l'application de cette dernière dénomination, nous devons en créer une pour les insectes que Fabricius appela *notoxes*; ils seront nos opiles. Ainsi, ce changement n'est point répréhensible, puisqu'il est commandé par cette espèce de respect religieux que nous portons à la mémoire de nos pères dans la science. Pourquoi n'a-t-on pas été pénétré des mêmes sentimens?

Les clairones qui vivent dans les bois, ou les clairons (les tilles de Fabricius), ont cinq articles distincts à tous les tarses ; mais les autres paroissent n'en avoir, ou n'en ont réellement que quatre ; le premier est très-court, et se trouve placé sous le second. C'est pour cela que Geoffroy ne leur en donne que quatre.

QUARANTE-NEUVIÈME GENRE.

TILLE; *tillus.*

TILLO en grec veut dire, *épiler*, *pincer*, *mordre*; telle est l'étymologie de ce genre, établi par Olivier. « Notre principal but, en nommant ainsi ce nouveau genre, dit cet auteur, est moins de caractériser les habitudes des insectes qui le composent, que de les désigner sous un nom étranger qui leur soit propre ». Par le fait, cette dénomination se trouve cependant appliquée justement. J'ai pris quelquefois le tille alongé, et il m'a toujours pincé la peau de toutes ses forces. La ténacité d'un individu a été si forte à cet égard, qu'il a préféré perdre la vie que de lâcher prise; sa tête a été détachée du tronc, et a demeuré fixée après mon doigt.

Linnæus avoit fait, de l'espèce principale du genre, une chrysomèle, qu'il avoit appelée alongée, *elongata*. Fabricius, après lui, rangea cet insecte avec les lagries. Olivier, qui a rendu de si grands services à l'entomologie, a fixé nos idées, et son genre

tille restera, à quelques modifications près. Il faut en retrancher le tille serraticorne, qui forme un autre genre (*enoplie*), et l'augmenter de plusieurs clairons de cet auteur, même de tous ceux qui composent ce genre dans Fabricius, et dont les espèces appelées *mutillaire*, *formicaire*, sont les plus connues. En effet, les tilles sont distingués des autres clairones, par le nombre des articles de leurs tarses, qui est évidemment de cinq, et par leurs antennes en scie. Or, les clairons de l'entomologiste de Kiell ont ce nombre d'articles des tarses; leurs antennes grossissent insensiblement, et se terminent par un article plus gros, comme celles des tilles proprement dits; seulement leurs articles, quoique faits essentiellement comme ceux des antennes des tilles, ne sont point, ou peu saillans; mais dans les buprestes, les taupins, on observe des antennes en scie, d'une manière fort ou peu prononcée: il n'y a pas à cet égard de limites fixes. Les clairons de Fabricius et les tilles ont en outre les mêmes habitudes. C'est dans le vieux bois, ou sous les écorces des arbres, qu'il faut les chercher. Je fais du tille serraticorne un nouveau genre. Ses palpes sont filiformes, tandis que dans les

tilles les maxillaires seuls ont cette figure, les labiaux étant terminés par un article en hache. Les antennes du tille serraticorne offrent aussi un autre caractère : voyez le genre suivant.

Les tilles ont le corps alongé, presque cylindrique. Leurs antennes sont environ de la longueur de la moitié du corps, insérées devant les yeux. La tête et le corselet sont un peu plus étroits que l'abdomen ; la tête est inclinée, arrondie ; les yeux sont ronds, un peu échancrés en devant. Le corselet est alongé et cylindrique. L'abdomen est long, et recouvert par les ailes et les élytres. Les tarses ont cinq articles, dont le second et le troisième triangulaire, un peu en cœur, et le quatrième fortement bifide. Leurs larves doivent avoir un instinct carnassier.

ESPÈCES.

1. Tille alongé ; *tillus elongatus.*

Tille alongé. Oliv. Entom. tom. II, n° 22, pl. 1, fig. 1, *a b c d e.* — *Tillus elongatus.* Fab. — *Chrysomela elongata.* Lin. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 43, tab. 16. — *Clerus elongatus.* Illiger.

Il est noir, velu, avec le corselet rouge.

—On le trouve en France, en Allemagne, etc., mais rarement.

Illiger croit que le tille ambulant de Fabricius, figuré par Panzer (fasc. 8, tab. 3) n'est qu'une variété, à corselet noir comme le reste du corps.

2. T. MUTILLAIRE ; *tillus mutillarius.*

Clerus mutillarius. Fab. — Oliv. Entom. tom. IV, nº 76, pl. 1, fig. 12. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 31, nº 12.

Il est noir, avec la base des élytres et l'abdomen rouges. La tête, le bord postérieur du corselet offrent un duvet cendré. Immédiatement après la bande rouge de la base des élytres, est une bande transverse, interrompue, formée par un duvet cendré. Près du bout des élytre son en voit une autre semblable, mais plusgrande et entière. —On trouve très-communément cet insecte au bois de Boulogne, aux environs de Paris.

3. T. FORMICAIRE ; *tillus formicarius.*

Clreus formicarius. Fab. — Oliv. Entom. tom. IV, nº 76, pl. 1, fig. 13. — *Clairon fourmi.* De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 160, pl. v, fig. 8. — *Attelabus formicarius.* Lin. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 4, nº 8.

Il est noir, avec le corselet, excepté le milieu de son bord antérieur, la base des élytres

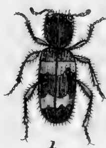

8


5

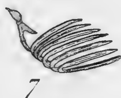

3


2

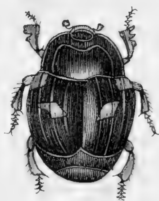

4

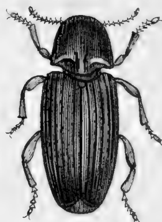

1


9


7


6


11


10

De Seve del. Ve. Tardieu S

Voyez l'explication à la fin du Tome X.

Voyez l'explication à la fin du Tome X.

élytres et l'abdomen rouges. Les élytres ont les deux bandes formées par un duvet gris.— Dans toute l'Europe. Commun aux environs de Paris, dans les chantiers, sur les arbres.

4. T. UNIFASCIÉ; *tillus unifasciatus*.

Clerus unifasciatus. Fab. — Oliv. Ent. tom. IV, n° 76, pl. 11, fig. 21, *a b c*. — Roem. Gener. insect. tab. 10, fig. 13.

Il est noir, avec la base des élytres rouge. Les antennes sont très-distinctement en scie. Les élytres ont des points disposés en lignes, et leur milieu a une bande blanche. — On le trouve au midi de la France, en Suisse, en Italie.

CINQUANTIÈME GENRE.

Enoplie; *enoplium*.

On ne peut laisser avec les tilles des insectes qui ont leurs palpes maxillaires et labiaux filiformes, et les antennes à articles du milieu très-petits et grenus, et terminées par trois autres fort grands et en scie. Or, les tilles *serraticorne*, de *Weber*, *damicorne*, sont dans ce cas. Ces espèces forment ici un genre particulier, celui des *énoplies*. Les anciens donnoient cette dénomination à une espèce de ver. Les énoplies ont d'ailleurs les formes des tilles.

ESPECES.

1. Enoplie serraticorne; *enoplium serraticorne*.

Tillus serraticornis. Oliv. Entom. n° 22, tab. 1, fig. 2, *a b c d*. — *Tillus serraticornis*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 26, tab. 13.—*Dermestes dentatus*. Rossi, Faun. etrusc. tab. 3, fig. 2.

Elle est noire, avec les élytres d'un roux jaunâtre. — Elle se trouve en Italie.

2. E. DE WEBER ; *enoplium Weberi.*

Tillus Weberi. Fab.

Elle est noire, avec le corselet jaune, et les élytres bleues. — En Allemagne.

Le tille damicorne de Fabricius diffère peu ou presque point de cette espèce, à en juger par les phrases spécifiques. Il habite l'Amérique septentrionale. Palisot Beauvois l'en a rapporté.

CINQUANTE-UNIÈME GENRE.

Opile; *opilo*.

L'opile étoit chez les anciens une espèce d'oiseau qui nous est inconnu. Je désigne par cette dénomination les insectes que Fabricius appelle *notoxes*. Nous avons, dans les généralités de la famille, rendu compte des motifs qui nous ont forcés de ne pas conserver ici ce nom de notoxe. Les opiles ont la forme des clairons, avec lesquels les ont placés la plupart des auteurs; mais on peut cependant les en distinguer facilement, à raison des différences des antennes et des palpes. Les clairons ont leurs antennes terminées par une massue grande, d'une forme triangulaire ou conique, à articles transversaux. Ceux qui les précèdent sont petits et grenus. Dans les opiles, les antennes vont en grossissant insensiblement à leur extrémité, ou du moins leur massue est alongée. Les articles qui la composent et les précédens sont coniques, et s'étendent en longueur. Proportion gardée, les antennes sont ici plus longues. Les palpes maxillaires des clairons sont foi-

blement terminés par un article en hache : ils le sont, au contraire, très-distinctement dans les opiles. Si les yeux ont là une échancrure antérieure très-apparente, ici il n'y en a pas sensiblement. Les opiles paroissent vivre en état de larve dans le bois. — On trouve quelquefois l'insecte parfait dans les maisons.

1. Opile mou ; *opilo mollis*.

Attelabus mollis. Lin. — *Le clairon porte-croix*. Geoff. — *Le clairon à bandes brunes*. De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 159, pl. v, fig. 6. — *Clairon mou*. Oliv. Ent. tom. IV, n° 76, pl. 1, fig. 10. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 5, tab. 6.

Il est brun. Ses élytres sont d'un gris jaunâtre, avec deux bandes transverses brunes. Le ventre est rouge. Les antennes sont d'un brun plus clair. Les pattes sont d'un gris jaunâtre, avec les genoux bruns. — En Europe, sous les écorces des arbres.

CINQUANTE-DEUXIÈME GENRE.

CLAIRON; *clerus.*

Nous avons comparé successivement les caractères de ce genre avec ceux de la même famille qui le précèdent. Toute la difficulté est de faire remarquer en quoi il s'éloigne du dernier ou de celui des nécrobies. Attachons-nous d'abord aux traits distinctifs les plus saillans. Le corselet des clairons a une forme très-différente de celui des nécrobies. Il est, ainsi que dans les autres genres que nous avons parcourus, presque cylindrique, rétréci postérieurement et sans rebords latéraux. Sa partie antérieure offre un espace à peu près triangulaire, moins élevé que le reste de la surface. Le milieu a un petit sillon longitudinal. De ces caractères il résulte que le dessus du corselet semble offrir près du bord antérieur l'ébauche de la figure d'un cœur. Le corselet des nécrobies se rapproche de la forme orbiculaire, et a des rebords; il est presque carré. Ses côtés et son bord postérieur s'arrondissent peu à peu et font le demi-cercle. Le dernier article des

antennes des clairons a son extrémité formée obliquement en pointe. Celui des antennes des nécrobies est presque en bouton arrondi, sans prolongement sensible. Les palpes labiaux des clairons finissent par une pièce sécuriforme. Le dernier des quatre palpes des nécrobies est ovoïde tronqué.

Linnæus avoit mis les clairons avec les attelabes. Geoffroy les en sépara le premier, et donna à ces insectes un nom sous lequel on désignoit anciennement un insecte inconnu aujourd'hui, ou un essaim qui ne réussissoit pas.

Dans leur état parfait, les clairons fréquentent habituellement les fleurs, dont ils extraient la liqueur miellée avec leurs mâchoires prolongées et houppeuses au bout. Mais ils ont une habitation bien différente dans leur premier âge. Les larves vivent dans les nids des abeilles (mégachile) maçonnes, dans les ruches de l'abeille domestique, et dans les cellules mêmes des guêpes, aux dépens de la postérité de ces insectes qu'elles détruisent. Le clairon apivore femelle épie l'instant où l'abeille maçonne s'est éloignée du nid qu'elle a préparé à ses petits, pour y déposer ses œufs. L'insecte coucou, si le propriétaire étoit présent, auroit à craindre

sa juste colère et l'arme dangereuse que la nature lui a donnée pour sa défense. La larve venant à éclore, dévore celle de l'abeille qui est dans la cellule la plus près ; de là passe à une autre loge, en se faisant un passage, et mange aussi la larve recluse. Parvenue à toute sa grandeur, cette larve de clairon se construit pour sa dernière métamorphose, et dans la dernière cellule dont elle s'est emparée, une petite coque, où elle se change en nymphe et devient insecte parfait, environ un an après la ponte de la mère. Cette larve est d'un beau rouge, pourvue de six pattes écailleuses, et a deux pointes ou crochets à l'extrémité postérieure de son corps. C'est à Réaumur, à Schæffer, que nous devons ces observations curieuses. Schrank croit que le clairon place ses œufs sur les fleurs, et que l'abeille les emporte avec le pollen des étamines. Ce moyen nous paroît être hors du plan ordinaire de la Nature. Il est bien connu que d'autres insectes sans défense déposent directement le germe de leur progéniture dans les habitations de différens apiaires ; pourquoi les clairons n'en feroient-ils pas de même? Savent-ils dans cette innombrable quantité de fleurs qui embellissent nos champs, quelles sont celles où

l'abeille maçonne ira faire sa récolte? Leurs œufs ne seroient-ils pas exposés à être emportés avec la poussière des étamines, par l'action des vents?

Les clairons sont ornés de couleurs assez vives, et agréablement diversifiées, souvent velus à la manière des dermestes, et de plusieurs autres insectes. Dès qu'on les prend, ils feignent d'être morts, en baissant la tête et en contractant leurs pattes. — Ils habitent plus particulièrement les pays chauds. On en trouve peu d'espèces en Amérique ; les autres sont la plupart de l'Europe méridionale, du levant et de l'Afrique.

ESPÈCES.

1. Clairon apivore ; *clerus apiarius.*

Clairon apivore. Oliv. Ent. tom. IV, n° 76, pl. 1, fig. 5, *a b.* — *Attelabus apiarius.* Lin. — *Le clairon apivore.* De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 157, pl. v, fig. 3. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 31, tab. 13. — *Trichodes apiarius.* Fab.

Il est bleu. Ses élytres sont rouges, avec trois bandes bleues, dont la dernière tout à fait terminale. On ne voit point de tache carrée de cette couleur autour de l'écusson. —On le trouve en Europe, sur les fleurs.

2. C. ALVÉOLAIRE; *clerus alveolarius.*

Clairon alvéolaire. Oliv. Ent. tom. IV, n° 76, pl. 1, fig. 5, *a b.* — *Le clairon à bandes rouges.* Geoff. Hist. des insect. tom. I, p. 304, pl. v, fig. 4. — *Trichodes alvearius.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 31, tab. 14.

Il diffère du précédent, en ce que l'on voit une tache bleue, carrée à l'écusson, et que sa troisième bande bleue des élytres, ou la dernière, est placée avant le bout. — Il se trouve en France, en Allemagne; mais il paroît ne pas s'étendre au nord, l'abeille maçonne, dans le nid de laquelle vit sa larve, n'habitant pas les contrées septentrionales de l'Europe.

3. C. A HUIT POINTES; *clerus octo-punctatus.*

Clairon ponctué. Oliv. Ent. tom. X, n° 76, pl. 1, fig. 8, *a b.* — *Trichodes 8 punctatus.* Fab.

Il se trouve sur les fleurs, plus particulièrement sur celles qui sont en ombelle, dans les départemens les plus méridionaux de la France, en Italie et en Espagne.

CINQUANTE-TROISIÈME GENRE.

NÉCROBIE ; *necrobia.*

CES insectes ont été long-tems réunis aux dermestes ou aux clairons. J'en ai formé le premier un genre, que j'ai appelé *nécrobie*, (qui vit de morts). Paykull les a désignés sous la dénomination générique de *corynète*, qui a été adoptée par Fabricius. Olivier, conformément aux principes qu'il professe, ainsi que moi, de conserver toujours, par respect, le nom primitif qu'impose à un genre son fondateur, a employé le nom de *nécrobie*, dont je m'étois servi.

Nous ne reproduirons pas le parallèle des caractères des nécrobies et des clairons, l'ayant donné à l'article précédent. Nous dirons seulement un mot sur les habitudes des nécrobies. Ces petits animaux ont une démarche lente, et un vol peu rapide. Ils sont presque toujours d'une couleur bleue, ou d'un bleu violet. On les rencontre sur les fleurs ; mais ils fréquentent spécialement les substances animales desséchées, les charognes : on les trouve souvent dans les

maisons. C'est dans ces matières que doit aussi vivre la larve.

ESPÈCES.

1. NÉCROBIE VIOLETTE; *necrobia violacea.*

Nécrobie violette. Oliv. Entom. tom. IV, n° 76 *bis*, pl. 1, fig. 1, *a b c.* — *Dermestes violaceus.* Lin. — *Le clairon bleu.* Geoff. — De Géer, Mém. insect. tom. V, p. 165, pl. v, fig. 13. — *Corynetes violaceus.* Pak. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 5, n° 7.

Elle est d'un bleu luisant, velue, avec les antennes et les pattes noires. Les élytres ont des points disposés en stries.

Le clairon *quadre* de Marsham ne m'en paroît pas suffisamment distinct. — On le trouve dans toute l'Europe.

2. N. RUFIPÈDE; *necrobia rufipes.*

Nécrobie rufipède. Oliv. Ent. tom. IV, n° 76 *bis*, pl. 1, fig. 2, *a b.* — *Corynetes rufipes.* Fab.

Elle est d'un bleu foncé, velue, avec la base des antennes et les pattes rouges. Les élytres sont finement chagrinées. — On la trouve au midi de la France et en Italie.

3. N. RUFICOLLE; *necrobia ruficollis.*

Nécrobie ruficolle. Oliv. Ent. tom. IV, n° 76 *bis*, pl. 1, fig. 3, *a b.* — *Corynetes ruficollis.* Feb.

Elle est d'un bleu violet, avec le corselet, la base des élytres et les pattes jaunes.

Cet insecte paroît être répandu dans tout l'ancien continent, depuis la France jusques aux Indes orientales.

Il me rappelle un fait qui ne s'effacera jamais de mon souvenir, et dont mon lecteur, quoiqu'il me soit personnel, me permettra de lui parler, vu sa singularité. A l'époque de ces jours affreux que firent éclore en France et l'ambition de quelques hommes, et le fanatisme révolutionnaire, je trouvai l'insecte que je viens de décrire à Bordeaux, sur les murs de la prison où j'étois détenu. Renfermé dans un bouchon de liège cacheté, et envoyé à Bory de Saint-Vincent, jeune homme plein de talens, connu par son voyage aux îles Fortunées et à celles de la Réunion, aujourd'hui aide-de-camp du général Andréossi; cet insecte devint l'occasion de ma délivrance. Dargelas! toi qui m'arrachas à la mort inévitable qui m'attendoit, reçois ici un nouveau témoignage de cette reconnoissance qui ne s'éteindra qu'avec moi. Je voudrois que toute la terre connût l'héroïsme de ses sentimens.

FAMILLE HUITIÈME.

PTINIORES; *ptiniores.*

TARSES à cinq articles ; quatre palpes ; antennes filiformes, ou terminées par trois articles beaucoup plus alongés et un peu plus gros ; tête arrondie, presque globuleuse, s'enfonçant dans le corselet ; corselet renflé : voilà les caractères propres à cette famille.

Le genre ptine, étant un des principaux de cette coupe, sert de base à sa dénomination. Les antennes des ptiniores sont ou filiformes, et alors leur longueur égale au moins celle du corps ; leurs articles sont uniformes, souvent en scie, ou elles sont terminees par trois articles plus grands, et dans ce cas, elles sont simplement un peu plus longues que le corselet. Les mandibules de ces insectes sont courtes, renflées, refendues ou bidentées à la pointe, comme sont celles des insectes rongeurs, de ceux sur-tout qui attaquent le bois ; leurs palpes sont courts, terminés par un article un peu plus gros ; leurs mâchoires ont deux lobes

courts, dont l'intérieur est plus grand et triangulaire; la lèvre inférieure est échancrée ou bifide, et portée sur un menton assez grand et carré.

Ces insectes appartiennent au genre *ptinus* de Linnæus et de De Géer; ce dernier traduit en français ce mot, par celui de *vrillette*, et parce que les petits animaux, auxquels Geoffroy a donné ce nom, font partie de ce genre dans sa méthode, et parce qu'il rejette la dénomination française de Bruche, sous laquelle ce dernier désigne les *ptinus*. La distinction établie par Geoffroy des deux genres de Bruche, ou plutôt ptine et vrillette, est trop solide et trop claire, pour qu'à l'exemple de Linnæus et de De Géer, nous n'en formions qu'un seul groupe générique. Fabricius, Olivier, et tous les entomologistes postérieurs ont suivi, à cet égard, le célèbre historien des insectes des environs de Paris. Aux genres ptine et vrillette nous ajouterons ceux de ptilin et de gibbie. Ces deux derniers sont évidemment de cette famille. Le premier a le port des vrillettes, avec les antennes des ptines; les articles de ces antennes sont seulement dilatés en scie. Les gibbies ont été aussi réunies avec les ptines. Scopoli en avoit fait

un genre particulier, que je crois pouvoir rétablir.

Les ptiniores ont plusieurs rapports avec les dermestes, soit dans leur figure, soit dans leur instinct. Lorsqu'on les touche, ils baissent la tête et les antennes en dessous du corselet, appliquent les pattes contre le corps, se tiennent alors parfaitement immobiles, comme s'ils étoient morts. Les dermestes en font de même.

« On trouve, dit De Géer, ces vrillettes (ptiniores), dès le printems, dans les maisons où elles ne sont point du tout rares. On les voit ramper dans les fenêtres, attirées par les rayons du soleil. Elles sont d'un naturel surprenant, par l'opiniâtreté et la constance qu'elles montrent à se tenir dans une tranquillité parfaite, dès qu'on vient de les toucher. Elles font dans l'instant les mortes, baissent la tête, et la placent entre les deux appendices écailleuses du corselet qui embrassent ses côtés; la tête paroît alors comme enfoncée dans une coëffe. Elles contractent en même tems les pattes, ou plutôt elles appliquent si fortement les jambes et les tarses contre les cuisses, qu'elles ne semblent plus faire qu'un même corps; les cuisses paroissent alors comme des moignons dont on

on aura coupé les jambes, et les antennes sont entièrement cachées entre la tête et les rebords inférieurs du corselet. Elles gardent très-long-tems cette attitude gênée, sans se donner le moindre mouvement, de sorte qu'on les prendroit absolument pour mortes. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'on est presqu'incapable de les forcer de faire le moindre mouvement, ou de les faire sortir de cette espèce de léthargie; ni le feu, ni l'eau, ni aucune espèce de torture n'est suffisante à les faire remuer. Elles se laissent brûler toutes vives; on peut les dépecer et les estropier sans qu'elles donnent alors le moindre signe de vie. Je les ai tenues dans une cueiller d'argent, sur la flamme d'une bougie; elles se sont laissé brûler ainsi à petit feu, sans chercher à s'enfuir, et sans remuer une seule patte. On est dans l'admiration de voir un sang-froid si constant et si opiniâtre, et qui semble passer les bornes de la nature. Tout ce qu'on raconte de la constance héroïque des sauvages prisonniers de l'Amérique, qui se laissent déchirer le corps par pièces par leurs ennemis, qui mangent leur chair sans faire la moindre grimace, ou sans donner le moindre signe de douleur, n'approche pas de ce que ces petits

insectes nous font voir. Mais quand on les laisse tranquilles, et qu'on ne les touche plus, elles sortent de leur assoupissement, et recommencent enfin, après un très-long repos, à se remuer et à marcher : ce qu'elles font toujours très-lentement et avec une espèce d'indolence. Elles volent aussi, mais rarement, quoiqu'elles aient de bonnes ailes, beaucoup plus longues que les étuis ».

On entend souvent dans les maisons un bruit semblable à celui du battement accéléré d'une montre, et que la superstition a nommé *l'horloge de la mort*. Il s'en faut bien que ce soit un signe de destruction, puisque c'est un moyen avec lequel les vrillettes s'appellent dans le moment de leurs amours, pour se rapprocher et reproduire leur espèce. On avoit d'abord attribué ce bruit au psoque pulsateur ; mais cet insecte, vu sa petitesse, est hors d'état d'en exciter d'aussi sensible. J'ai d'ailleurs vu souvent la vrillette produire ce bruit. A cet instant son corps fixé sur un meuble en bois, une planche, une poutre, se hausse et se baisse perpendiculairement, et le petit animal frappe avec ses mandibules, plusieurs fois de suite et rapidement, contre le plan où il est posé. Le même son est souvent répété à quelque distance : habi-

tant de lieux obscurs, cachés dans des trous, le mâle et la femelle s'avertissent mutuellement de leur présence et se répondent. Cet appel de l'amour a son effet; il sert de guide, et conduit l'un des sexes à l'habitation momentanée de l'autre. Ils s'unissent, et la femelle va confier ensuite aux soins prévoyans de la nature le fruit de ses amours et l'espérance de sa postérité.

Les larves des vrillettes, des ptilins, vivent dans le bois sec et le rongent : ce sont elles qui font ces petits trous ronds que l'on voit aux vieilles tables, aux meubles de bois, et qui les rendent tout vermoulus. Ces larves sont blanches, molles. Leur tête est brune, écailleuse, armée de deux fortes mandibules, avec lesquelles elles rongent le bois dont elles se nourrissent, et qu'elles rendent ensuite en grains très-petits et très-fins : c'est cette poussière jaunâtre que l'on voit en dehors de leurs trous. Elles ont six pattes écailleuses.

Les larves des ptines, des gibbies, ont un autre genre de vie. Ceux qui ont des herbiers, des collections d'insectes, n'ont que trop à se plaindre de leurs ravages. Elles mettent en poussière les objets que l'on y conservoit et qui ont souvent coûté tant de peines

et de fatigues. Ces larves, étant très-petites, s'introduisent par-tout ; les fentes les plus étroites ne sauroient les empêcher de passer. Non seulement elles rongent les insectes, mais encore les grands animaux des cabinets : les pelleteries, et les couvertures en peau des livres ne sont pas épargnées ; ces larves sont en un mot très-funestes.

« Elles sont, dit De Géer (*ptine voleur*), de la grandeur d'un grain de chenevis, ont la figure de vers hexapodes, et ressemblent beaucoup aux larves des scarabés. Elles sont d'un blanc jaunâtre, mais le devant de la tête et les dents sont d'un brun roussâtre. Tout le corps est velu ou garni de beaucoup de poils courts, mais qui cependant ne cachent point la peau. Le corps est alongé et cylindrique, et la peau toute couverte de rides et de rugosités, qui empêchent de distinguer les anneaux dont le corps est composé. La larve se tient presque toujours roulée ou courbée en arc vers le derrière ; elle a de la difficulté à marcher sur un plan uni, à cause qu'elle ne peut étendre le corps en ligne parfaitement droite, conservant toujours une courbure vers le derrière. La tête est grande, écailleuse, et circulaire, mais aplatie en dessus et en dessous ; elle est un

peu plus jaune que le corps, avec une tache d'un brun roussâtre en devant, qui la traverse d'un côté à l'autre. Les dents sont fortes et brunes, et la lèvre inférieure est accompagnée de deux petits barbillons coniques, divisés en articulations. Je n'ai pu distinguer d'yeux sur la tête qui est couverte de poils comme le corps. Les trois premiers anneaux de celui-ci sont garnis de trois paires de pattes écailleuses, courbées, divisées en articulations, et terminées par un long crochet très-fin, en un mot, qui ressemblent aux pattes écailleuses des chenilles ou des larves des scarabés. Le derrière est arrondi, comme celui des larves que je viens de nommer.

» Le 12 août, une de ces larves se transforma chez moi en nymphe. Elle se fit premièrement une petite cellule en forme de coque, qu'elle composa de fragmens des plantes et des animaux secs dont elle s'étoit nourrie, réduits comme en poussière ou en une matière farineuse, qu'elle sut lier ensemble, apparemment par quelqu'espèce de matière gluante. Ce fut dans cette petite cellule qu'elle se transforma. La nymphe est toute blanche et très-tendre; on y voit les antennes, les pattes, et les ailes arrangées le long du dessous et des côtés du corps, et

on observe déjà que l'insecte parfait aura de longues antennes : car dans la nymphe elles s'étendent jusques près du derrière. Avant la fin du même mois, l'insecte ailé quitta l'enveloppe de nymphe, et parut sous la forme d'une vrillette que j'ai nommée *carnassière*, par rapport aux matières animales dont elle se nourrit ».

Les ptines en état parfait se trouvent dans les maisons, rongent aussi eux-mêmes les insectes des collections dont le volume est assez considérable pour leur offrir une retraite intérieure. J'ai remarqué que leurs larves perçoient le fond des boîtes d'un trou rond, où elles se renfermoient pour se changer en nymphes.

CINQUANTE-QUATRIÈME GENRE.

PTILIN; *ptilinus.*

GEOFFROY avoit établi, sous la dénomination française de *panache*, et sous le nom latin de *ptilinus*, ce genre d'insectes. Il en avoit décrit deux espèces. Olivier, ne s'attachant pas seulement à la considération de la forme des antennes de ces insectes, mais comparant entre eux leurs autres organes essentiels, a reconnu que ces deux espèces appartenoient à deux genres très-différens. La première, ou la *panache brune*, est restée le type du genre ptilin; et la seconde, ou la *panache jaune*, a été le sujet du genre *drile*. Olivier, répudiant le nom de panache, lui a substitué la traduction littérale de *ptilin*.

Les ptilins, par leur forme et leurs habitudes, sont plus près des vrillettes que des ptines. Leur corps, de même que celui des vrillettes, se rapproche de la forme cylindrique. Leur corselet est à peu près de la largeur des élytres, et n'a pas cet étranglement postérieur que l'on voit à la plupart des corselets des ptines. Leurs antennes sont

écartées à leur base, et implantées devant les yeux, comme celles des vrillettes; mais elles diffèrent par l'uniformité et la figure de leurs articles, qui sont triangulaires ou avancent en forme de dents, ce qui les fait paroître en scie ou pectinées. Ce caractère isole les ptilins des insectes des autres genres de la famille.

Les ptilins percent aussi, de même que les vrillettes, les troncs des vieux arbres, des saules sur-tout, de petits trous ronds. C'est-là qu'ils habitent et qu'ils s'accouplent. On y rencontre souvent les deux sexes réunis et dans une position singulière : l'un d'eux est dans le trou du bois qu'il s'est pratiqué : l'autre est en dehors, suspendu en l'air perpendiculairement au plan, et attaché, par l'extrémité postérieure de son corps, à celui de son compagnon de plaisirs.

C'est dans ces trous qu'habitent pareillement leurs larves : on ne les a pas encore décrites.

Nous avons fait observer, à l'article *drile*, que M. Fabricius avoit eu tort de laisser encore avec les ptilins la panache jaune de Geoffroy. L'espèce qu'il nomme *mystacine* n'est pas non plus du même genre.

PTILIN PECTINICORNE ; *ptilinus pectinicornis.*

Ptilin pectinicorne. Oliv. Ent. tom. II, n° 17 *bis*, pl. 1, fig. 1, *a b c d e f g.* — *Ptilinus pectinicornis.* Fab. — *Ptinus pectinicornis.* Lin. — *La panache brune.* Geoff. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 3, n° 7.

Il a aux environs de deux lignes de long. Il est d'un brun foncé, noirâtre, avec les antennes et les pattes fauves. Les antennes sont en scie dans les femelles, et pectinées d'un côté dans les mâles. Les élytres sont finement et vaguement pointillées. — On le trouve en Europe, sur le tronc des vieux arbres.

CINQUANTE-CINQUIÈME GENRE.

Ptine; *ptinus*.

On désignoit anciennement, sous le nom de bruche (*bruchus*), un insecte qui dévoroit et rongeoit les plantes. Cette dénomination convenoit très-bien aux petits animaux dont nous parlons, et Geoffroy avoit eu raison de l'appliquer à ce genre, dont la formation lui est due. On est fâché de voir Linnæus transporter les noms de plusieurs nouveaux genres, institués par le naturaliste précédent, à des insectes différens de ceux qui ont la même désignation dans celui-ci. Ainsi, les vrillettes de Geoffroy (*byrrhus*) sont transformées en *ptinus*; ce nom de *byrrhus* est ensuite donné par Linnæus aux insectes appelés *anthrènes*. Le nom de *bruchus* devient celui des *mylabres* de Geoffroy.

Les ptines de Linnæus, de De Géer, comprennent les vrillettes et les ptines dont il s'agit ici. Fabricius, voyant que Geoffroy avoit bien fait d'en composer deux genres, nomme *anobium* les vrillettes, et *ptinus* les

bruches de Geoffroy; mais cette application du mot de *ptinus* n'est pas dans le sens de Linnæus; car celui-ci désignoit par là d'une manière particulière les vrillettes, puisqu'il dit, dans les caractères de ce genre : Antennes à derniers articles plus longs. Les ptines de Fabricius, ou les bruches de Geoffroy, ne leur sont associés que secondairement, à raison des rapports de la forme du corps et des habitudes. Les mutations de noms ont extrêmement surchargé la nomenclature. J'aurois souhaité qu'Olivier eût rétabli le sens primitif des désignations propres à Geoffroy; cette marche étoit dans ses principes, et les naturalistes français eussent à l'avenir suivi son exemple. Mais, comme l'autorité de Fabricius l'a entraîné, que la nomenclature de ce dernier a pris un tel ascendant, qu'on ne peut plus innover à cet égard, sans nuire peut-être à la science, nous appellerons aussi ptines les insectes qui sont des bruches par Geoffroy.

Les ptines sont distingués des vrillettes et des ptilins par leurs antennes terminées uniformément, simples, insérées près du bord interne des yeux, et souvent rapprochées, des gibbies, par la forme encore de ces antennes, qui sont filiformes et non séta-

cées, et dont les second et troisième articles ne sont pas plus grands que les suivans. Dans les gibbies, en outre, ces organes sont insérés devant les yeux. Les mâchoires des ptines ont un caractère qui leur est particulier : sous la naissance de leurs palpes est, au côté extérieur, une petite saillie demiforme.

Ces insectes ont, ainsi que les gibbies, une forme différente de celle des vrillettes et des ptilins. Leur corselet est plus étroit que l'abdomen, et cet abdomen est ovale ou globuleux, et paroît rempli. Le corselet des ptines est en forme de capuchon, et a un étranglement postérieur, ressemblant à un petit pédoncule. Celui des gibbies est très-court, cylindrique, et le milieu du bord postérieur avancé en angle, pour remplacer l'écusson qui manque. Les yeux ici sont d'ailleurs très-petits, et à peine distincts ; les élytres sont soudées.

On trouve les ptines dans les herbiers, les collections d'insectes, dans les tas de feuilles sèches, etc. Leurs larves se nourrissent de ces matières. Pour se métamorphoser en nymphes, elles se font une coque d'un tissu fin, soyeux et très-blanc. J'ai dit dans les généralités qu'elles percent le fond

des boîtes afin de se procurer une retraite plus sûre.

ESPÈCES.

1. PTINE IMPÉRIAL ; *ptinus imperialis.*

Ptinus imperialis. Fab. — Oliv. Entom. tom. II, n° 17, pl. 1, fig. 4, *a b c d.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 5, n° 7.

Il est noirâtre, mais couvert en majeure partie d'un duvet cendré. Le corselet est comprimé longitudinalement dans son milieu en carène, se terminant postérieurement en forme de dent. Le duvet des élytres est plus obscur, et on remarque sur chaque une tache blanche sinuée. Les deux taches réunies forment une sorte d'aigle impérial. — Il se trouve en France, en Allemagne ; mais assez rarement.

2. P. VOLEUR ; *ptinus fur.*

Ptinus fur. Lin. Fab. — *La bruche à bandes.* Geoff. Ins. tom. II, pag. 164, pl. 11, fig. 6. — Oliv. Entom. tom. II, n° 17, pl. 1, fig. 1, *a b c.*

Le corps est brun, avec un duvet plus ou moins cendré. Le corselet a quatre dents, formant une couronne transversale. Les élytres sont noires, traversées par deux

bandes grises, et ont des stries ponctuées. — Commun dans les maisons.

Le ptine germain (*ptinus germanus*) d'Olivier, pl. 1, fig. 6, *a. b.*, n'est peut-être qu'une variété, dont les élytres n'ont pas de bandes distinctes. Paykull lui donne pour caractères, d'être noir, avec un duvet grisâtre; d'avoir le corselet quadridenté, avec les antennes et les pattes testacées, et l'abdomen oblong. Illiger dit que le ptine germain de Paykull est le ptine rufipède d'Olivier. Son ptine élégant n'est peut-être encore qu'une variété du ptine voleur.

3. P. PUBESCENT; *ptinus pubescens*. Fabr.

Ptine pubescent. Oliv. Ent. tom. II, n° 17, pl. 1, fig. 7, *a b*.

Il est noir, pubescent. Le corselet est élevé en bosse postérieurement. Les élytres sont testacées, fortement pointillées. Les antennes et les pattes sont noires. — On le trouve aux environs de Paris.

4. P. LARRON; *ptinus latro*.

Ptine larron. Fab. — Oliv. Entom. tom. II, n° 17, pl. 1, fig. 3, *a b*.

Il est fauve; le corselet est bidenté; les élytres sont testacées, striées. — On le trouve en Europe.

5. P. BIDENT ; *ptinus bidens.*

Ptine bident. Oliv. Entom. tom. II, n° 17, pl. II, fig. 10, *a b.*

Il est d'un brun testacé. Les élytres sont noirâtres, striées. Le corselet est bossu, bidenté en dessus. — On le trouve aux environs de Paris.

6. P. RUFIPÈDE ; *ptinus rufipes.*

Ptine rufipède. Oliv. Ent. tom. II, n° 17, pl. II, fig. 8, *a b.*

Il est oblong, noirâtre. Les antennes et les pattes sont fauves. Le corselet a quatre tubercules, moins élevés que ceux du corselet du ptine voleur. Les élytres sont striées, avec un duvet roussâtre. — On le trouve aux environs de Paris.

Le ptine testacé du même (pl. 2, fig. 9, *a b.*), est testacé, avec les yeux noirs. Son corselet est quadridenté. Ses élytres ont des stries pointillées. — Il se trouve aux environs de Paris.

CINQUANTE-SIXIEME GENRE.

Gibbie ; *gibbium.*

Scopoli, dans l'appendice qui termine son Introduction à l'Histoire naturelle, a proposé ce genre. Czenpinski l'a reproduit sous le nom de *scotias*. Fabricius et Olivier n'ont pas jugé convenable de le séparer des ptines. Geoffroy avoit mis, en effet, la seule espèce connue avec ses bruches. Mais les gibbies s'éloignent des ptines par leurs antennes sétacées, insérées devant les yeux, et dont les second et troisième articles sont plus grands que les suivans ; par la figure du corselet qui est très-court, arrondi, ne formant point de capuchon, et sans étranglement postérieur ; et par l'absence de l'écusson, cette partie étant remplacée par un avancement du milieu du bord postérieur du corselet. Les gibbies ont d'ailleurs l'abdomen très-enflé, recouvert par des élytres soudées, et sous lesquelles il n'y a pas d'ailes.

« Rien n'est plus singulier, pour la forme, que ce petit insecte ; il ressemble à un globe brun

brun et lisse, porté sur des pattes. Sa tête fait seulement une petite pointe d'un côté. Cette tête est très-petite, et il en sort des antennes presque aussi longues que le corps, et placées au devant des yeux, qui sont très-petits. Le corselet est fort court. Les étuis sont convexes, lisses, polis et d'une couleur de marron; ils sont joints et réunis ensemble, et de plus, ils enveloppent une grande partie du dessous du corps, en sorte que l'insecte est tout cuirassé. Sous ces étuis, réunis et immobiles, il n'y a point d'ailes. Ses antennes et ses pattes sont un peu velues, et d'une couleur claire. Le reste de son corps est brun et lisse (Geoffroy, Hist. des Insect. tom. 1, pag. 164; *la bruche sans ailes*).

La gibbie scotias (*gibbium scotias*) est le *ptinus scotias* de Fabricius et d'Olivier. Celui-ci l'a figurée (pl. 1, fig. 2, *a. b.*). Panzer l'a aussi représentée dans sa Faune d'Allemagne (fasc. 5, tab. 8).

Cet insecte se trouve dans les mêmes lieux que le ptine; mais on ne le rencontre pas au nord de l'Europe.

CINQUANTE-SEPTIÈME GENRE.

Vrillette; *anobium*.

Dans leur état de larve, ces insectes font dans le vieux bois de petits trous aussi ronds que pourroient être ceux qu'on y creuseroit avec une vrille très-fine. De là le nom de vrillette, donné par Geoffroy à ces insectes, qui les a le premier distingués; mais au lieu de la désignation latine *byrrhus* qu'il leur a imposée, nous employons celle d'*anobium*, de M. Fabricius, pour les raisons que nous venons d'exposer dans l'article précédent. Olivier soupçonne que ce nom est sorti du mot grec *anobion*, qui signifie ressuscité, revenu à la vie.

Les vrillettes ont de l'affinité avec les dermestes; mais leurs antennes, presque filiformes, terminées par trois articles alongés, les distinguent de ces insectes et des autres de la famille des ptiniores; leurs mandibules ne sont pas d'ailleurs refendues à leur pointe; leurs tarses sont composés d'articles fort courts.

Ces insectes ont le corps ové-cylindrique.

Leur tête est enfoncée sous le corselet. Les yeux sont arrondis, un peu saillans. Le corselet est transversal, rebordé, voûté ou arqué de manière à former dans quelques espèces une sorte de capuchon; le bord postérieur arrondi, l'écusson petit et arrondi. Les élytres s'arrondissent sur l'abdomen, et recouvrent les ailes. Les pattes ne sont pas épineuses. Le dernier article des tarses n'est guère plus grand que le précédent, ce qui est particulier à ce genre.

« On voit communément, dit Olivier, ces insectes s'échapper dès le printems du bois où la nymphe étoit renfermée, et, attirés par les rayons du soleil, ramper le long des fenêtres, sur les charpentes et autres boiseries. Leurs couleurs sans éclat, leurs mœurs sans industrie et leur forme sans agrément ne doivent pas servir à les rendre bien intéressans à nos yeux. Comme les dermestes, aussitôt qu'on les touche, ils enfoncent leur tête dans le corselet, appliquent exactement les jambes et les tarses contre les cuisses, cachent entièrement les antennes entre la tête et les bords inférieurs du corselet, et présentent l'image d'un corps inanimé. Mais ce qui doit les distinguer des dermestes, c'est leur opiniâtreté invincible

à rester dans cette espèce de léthargie ». Voyez le passage de De Géer, que nous avons rapporté dans les généralités.

« La larve de ces insectes, continue Olivier, très-connue par ses dégâts, doit fixer davantage notre attention. Les vieux meubles de bois, vermoulus et criblés de trous ronds et cylindriques, indiquent en même tems son ouvrage ou son habitation. C'est un petit ver blanc, mou, alongé, qui a six pattes petites et courtes. Sa tête est écailleuse, et se termine par deux mâchoires en forme de pinces fortes et tranchantes, qui lui servent à ronger le bois dont elle doit se nourrir, et qu'elle rend en petits grains très-fins, liés ensemble, mais que l'on peut aisément réduire en poussière presque impalpable, et qui remplissent les petites cavités que la larve vient de faire et qu'elle abandonne. A mesure qu'elle prend son développement, elle agrandit sa demeure; et lorsqu'elle a acquis tout son accroissement, et qu'elle sent le besoin de se métamorphoser, elle tapisse de quelques fils de soie le fond du trou ou du caveau qu'elle s'est creusé, s'y change en nymphe, et en sort sous sa forme d'insecte parfait. Ce n'est pas seulement dans les maisons qu'on trouve cette

larve, mais dans les champs, dans les jardins, et par-tout où il y a du bois sec propre à lui servir d'asyle et à lui fournir un aliment. Il y a une espèce qui travaille sur une matière moins dure; elle attaque le pain, la farine, la colle de farine, les pains à cacheter long-tems renfermés dans les tiroirs; elle y forme des sillons et des canaux, comme les autres espèces font dans le bois ».

Nous avons exposé, dans les généralités de la famille, les particularités que nous offrent les amours de ces insectes, et nous y avons fait connoître la cause de ce bruit singulier, semblable au battement d'une montre, que l'on entend quelquefois dans l'intérieur des maisons. Geoffroy avoit raison de l'attribuer à une espèce de vrillette. Olivier croit qu'il est produit plutôt par la larve que par l'insecte parfait. Nous nous sommes assurés du contraire; la demeure de la larve est d'ailleurs trop étroite pour lui permettre des mouvemens aussi vifs et aussi rapides que nécessitent le bruit dont il s'agit d'expliquer la formation. Olivier présume que les métamorphoses des vrillettes ont lieu vers la surface du bois, parce que, si elles se faisoient à une trop grande distance, l'insecte parfait ne pourroit sortir de sa prison, et il y péri-

roit. Nous croyons que, dans la supposition même que cette métamorphose s'opérât au fond de l'habitation de la larve, l'insecte parfait trouveroit toujours une issue pour en sortir, le trou où il a vécu étant vuide, ou simplement rempli d'une poussière très-fine qui ne peut opposer de résistance.

ESPÈCES.

1. VRILLETTE MARQUETÉE; *anobium tesselatum*.

Vrillette marquetée. Oliv. Ent. tom II, n° 16, pl. 1, fig. 1, *a b c d.* — *La vrillette savoyarde.* Geoff. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 66, n° 5. — *Anobium tessellatum.* Fab.

C'est la plus grande des espèces connues d'Europe. Elle est brune. Le corselet et les élytres sont mélangés de cendré, formé par un duvet. Les antennes sont fauves. Le corselet est peu élevé. Les élytres n'ont pas de stries. — Commune aux environs de Paris, sur les arbres, les vieux saules notamment.

2. V. OPINIATRE; *anobium pertinax*.

Vrillette opiniâtre. Oliv. Ent. tom. II, n° 16, pl. i, fig. 4, *a b.* — *Anobium striatum.* Fab — *Ptinus pertinax.* Lin. — *Vrillette opiniâtre.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 227, pl. VIII, fig. 24, 25.

Elle est noirâtre. Le corselet a quatre lignes élevées, une tache roussâtre vers chaque angle postérieur. Les élytres ont des stries formées par des points. — Au nord de l'Europe.

3. V. STRIÉE; *anobium striatum.*

Vrillette striée. Oliv. Entom. tom. II, n° 16, pl. 11, fig. 7. — *Anobium pertinax.* Fab. — *La vrillette des tables.* Geoff. Hist. des ins. t. I, p. 111, pl. 1, fig. 6. — *Vrillette pointillée.* De Géer.

Elle est d'un brun foncé ou noirâtre, avec un léger duvet grisâtre. Le corselet est comprimé, et a postérieurement une bosse ou carène terminée en pointe. Les élytres ont des stries formées par des points. — Très-commune dans les maisons.

4. V. MARRON; *anobium castaneum.*

Vrillette marron. Oliv. Ent. tom. II, n° 16, pl. 1, fig. 2, *a b.* — *La vrillette fauve.* Geoff. — *Anobium castaneum.* Fab.

Elle est d'un brun marron, pubescente, avec les yeux noirs. Le corselet est relevé, marqué, suivant Olivier, d'une petite ligne longitudinale enfoncée. Les élytres ont des stries pointillées. Les yeux sont noirs. — Dans toute la France.

5. V. DE LA FARINE; *anobium paniceum.*

La vrillette de la farine. Oliv. Ent. tom. II, n° 16, pl. 11, fig. 9, *a b.* — *Anobium paniceum.* Fab.

Cette espèce est plus petite de moitié que la précédente, d'un fauve marron clair, avec les yeux noirs. Le corselet est peu élevé, et n'a pas de bosse bien formée, comme l'espèce précédente. Les élytres ont des stries pointillées. La larve se nourrit de substances farineuses, du pain long-tems conservé. C'est-là aussi qu'elle se file une coque, afin de s'y métarmophoser en nymphe.

6. V. BRUNE; *anobium brunneum.*

Vrillette brune. Oliv. Entom. tom. II, n° 16, pl. 11, fig. 6, *a b.*

Elle est brune, avec les antennes et l'abdomen d'un brun ferrugineux. Le corselet est un peu élevé, avec une ligne longitudinale enfoncée. Les élytres ont des stries pointillées, peu marquées. — Des environs de Paris.

7. V. MOLLE; *anobium molle.*.

Vrillette molle. De Géer. — Oliv. Entom. tom. II, n° 16, pl. 11, fig. 8, *a b.* — *Ptinus mollis.* Lin. — *Anobium molle.* Fab.

Elle est d'un brun testacé, avec les yeux noirs, et les élytres lisses. — Elle se trouve en Europe.

8. V. TRICOLOR; *anobium tricolor.*

Vrillette tricolor. Oliv. Ent. tom. II, n° 16, pl. 11, fig. 10, *a b.*

Elle est noirâtre. Le corselet est obscur,

peu élevé. Les élytres sont d'un brun châtain et striées. — Aux environs de Paris.

9. V. BIDENTÉE ; *anobium bidentatum.*

Vrillette bidentée. Oliv. Ent. tom. II, n° 16, pl. 11, fig. 5, *a b c.*

Elle est obscure, avec les antennes et les pattes fauves. Le corselet est échancré, presque bidenté antérieurement. — Aux environs de Paris.

10. V. LISSE ; *anobium lævigatum.*

Vrillette lisse. Oliv. Entom. tom. II, n° 16, pl. 1, fig. 3, *a b.*

Elle est brune, avec les yeux noirs, et les élytres finement pointillées, sans stries. — En France, dans les maisons.

Le genre *dorcatome* de M. Fabricius m'est inconnu ; il paroît si peu différer de celui des vrillettes, qu'Illiger le réunit avec lui. Le dernier article des palpes des dorcatomes est en hache : le corps est plus arrondi que celui des vrillettes. La seule espèce, décrite dans Fabricius, est le *dorcatome de Dresde.* Panzer le figure sous le nom de *dermestes serra*, (farc. 26, tab. 10.). Je n'ai pas observé non plus le genre *sandalus* de Knoch. Voyez ses caractères dans le troisième volume de cette histoire, page 113.

FAMILLE NEUVIÈME.

PALPEURS; *palpatores.*

Les palpes maxillaires sont fort avancés dans les insectes de cette famille, de là vient le nom de *palpeurs*. Les antennes sont filiformes ou grossissent un peu vers leur extrémité. Le corps est alongé, avec la tête et le corselet plus étroits que l'abdomen. La tête est ovoïde, distinguée par un cou du corselet. Les élytres embrassent l'abdomen. — Il paroît qu'on trouve ces insectes sous les pierres, et courant à terre. Ils doivent être carnassiers.

La famille des palpeurs est composée des deux genres *mastige* et *scydmène*. Le premier a les antennes filiformes, à articles cylindriques. Ses palpes maxillaires sont renflés à leurs extrémités, ou du moins filiformes.

L'espèce appelée, par M. Hellwig, *palpalis*, est longue de deux lignes, et toute noire. — Elle a été trouvée en Portugal, par un homme plein de zèle pour les progrès de l'entomologie, le comte d'Hoffmenseg.

Le ptine *spinicorne* de Fabricius et d'Olivier (Entom. tom. II, n° 17, pl. 1, fig. 5 *a*, 6.) est probablement du même genre. Cet insecte est d'un brun marron, avec le premier article des antennes long et épineux. La tête est cannelée. Le corselet est presque cylindrique. — Des îles de Sandwichs.

Le second genre de la même famille, ou le 59e de l'ordre des coléoptères, est celui de *scydmène*. Je l'ai formé sur le pselaphe d'Hellwig et de Paykull. Ses antennes sont moniliformes, et grossissent vers leur extrémité. Les palpes sont terminés par une petite pointe. L'insecte a le corps d'un brun foncé, pubescent, avec le corselet ové, les antennes presque fauves : elles sont terminées par trois articles plus gros.

Il est probable que le pselaphe *hirticolle* du même est congénère. Je ne puis l'affirmer, n'ayant pas l'animal sous les yeux.

FAMILLE DIXIEME.

Nécrophages ; *necrophagi.*

Mangeurs de morts : telle est la signification, en notre langue, du mot grec composé *necrophagi*. Les animaux de cette famille ont été destinés, par celui qui leur donne l'existence, à détruire les matières cadavéreuses éparses sur la surface de la terre, qui corromproient davantage sans cela l'élément que nous respirons.

Pour arriver à la division assez nombreuse des coléoptères à antennes en massue feuilletée, les scarabées de Linnæus, nous n'avons plus que cette famille des nécrophages, et celles que j'ai nommées *staphilines*, *nitidulaires* et *sphéridiotes*, à passer en revue.

Les insectes qui les composent ont souvent leurs antennes renflées en massue à leur extrémité, ou grossissant insensiblement. Les sphéridiotes sont distingués par la longueur de leurs palpes maxillaires, qui égale presque, si elle ne surpasse pas, celle des antennes. On reconnoîtra les staphylines

à la brièveté de leurs élytres, et à leurs antennes généralement filiformes, ou légèrement plus grosses au bout. Les nitidulaires ont le corps ovale ou arrondi, déprimé; leur tête s'enfonce dans le corselet jusques près des yeux; leurs tarses, dans les uns, semblent n'être que de quatre articles; le pénultième étant fort petit, ou ils en ont cinq apparens dans d'autres; mais les quatre premiers sont très-courts; leur sternum n'est pas évasé à sa partie antérieure près de la bouche, en forme de mentonnière, comme dans plusieurs nécrophages, qui ont d'ailleurs de grands rapports avec plusieurs nitidulaires.

La famille des nécrophages peut être partagée en cinq. Ces divisions mêmes sont devenues des familles dans le Tableau méthodique des insectes, que nous avons inséré à la fin du dernier volume du Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle.

I. Sternum en mentonnière; pattes parfaitement contractiles, etc. (la jambe se retire dans une rainure de la cuisse, et le tarse dans une rainure de la jambe.) — LES BYRRHIENS; *byrrhii.*

II. Sternum en mentonnière; antennes ayant un article de leur base dilaté en forme

d'oreille, et se logeant dans une cavité sous les yeux. — Les otiophores ; *otiophori.*

III. Sternum en mentonnière ; pattes n'étant point parfaitement contractiles, et antennes sans article dilaté à leur base, et en forme d'oreille, ne se logeant point dans une cavité sous les yeux.—Les ripicoles ; *ripicolæ.*

IV. Point de sternum en mentonnière ; corps convexe, ovoïde ou naviculaire ; mandibules refendues à leur pointe. — Les dermestins ; *dermestini.*

V. Point de sternum en mentonnière ; corps plan en dessus, ou déprimé ; bouche avancée, ou élargie au bout ; mandibules point refendues à leur pointe. — les nécrophages, proprement dits ; *necrophagi, proprii.*

Nous suivrons ici ces petites sous-familles, pour l'avantage de la méthode ; elles sont d'ailleurs indiquées dans notre troisième volume de cette Histoire.

I. Byrrhiens ; *byrrhii.*

Nous composons cette division des genres escarbot, chélonaire, anthrène et byrrhe.

CINQUANTE-HUITIEME GENRE.

ESCARBOT; *hister.*

AUCUN insecte de cette division n'a, comme les escarbots, ces deux caractères: antennes brisées, mandibules avancées. Le corps de ceux-ci a, en outre, une forme presque toujours carrée, déprimée; il est nu, ou sans écailles; les jambes sont souvent dentées. Les autres insectes de la même famille ont le corps le plus souvent rond ou ovoïde, coloré souvent par des écailles, ou par un duvet formant des plaques.

Linnæus avoit d'abord réuni les escarbots avec les coccinelles. Il les sépara ensuite, et nomma ce genre *hister*, dont la signification paroît être la même que celle d'*histrio*. Olivier observe, avec raison, que les habitudes de ces insectes n'annoncent aucun rapport avec l'acception de ce mot d'*histrio*, qui veut dire pantomime, baladin.

C'est peut-être ce motif qui a déterminé l'historien des insectes des environs de Paris à substituer, au mot d'*hister*, celui d'*attelabus*.

Les escarbots ont un *facies* très-remarquable ; leur corps est court, carré, déprimé, dur, toujours très-noir ou bronzé ; la tête est petite, reçue dans la concavité antérieure du corselet ; le corselet est transversal, en carré large ; les élytres sont planes, plus courtes que l'abdomen ; les jambes sont élargies, dentées ou épineuses.

Les antennes méritent une attention particulière ; elles sont plus courtes que le corselet, composées de neuf pièces, dont la première est presque aussi longue que le reste de l'antenne, cylindrico-conique, amincie à sa base, courbe ; la seconde, courte et globuleuse ; les cinq autres très-petites ; la huitième est fort courte, et s'étend en largeur pour servir de base à la neuvième et à la dernière, qui forment un gros bouton solide.

Il faut chercher les escarbots dans les charognes, les bouses, les fientes ; quelques espèces vivent sous les écorces des arbres morts ou cariés. On les trouve dans toute l'année, mais sur-tout au printems et au commencement de l'été, sur la terre, dans les chemins, et dans tous les lieux où sont des ordures. Ils aiment les excrémens de l'homme. Leur démarche est lente ; lorsqu'on veut les prendre, ils suspendent tout mouvement,

mouvement, contractent leurs pattes et leurs antennes, en feignant d'être morts, autant de tems que la crainte les oblige à se tenir en cet état. Ces insectes peuvent se transporter facilement d'un lieu à l'autre, à raison de leurs ailes qui sont assez grandes.

Les larves sont inconnues. Elles doivent vivre dans les mêmes matières où l'on rencontre l'insecte parfait. Un auteur allemand prétend que le plus fort se rend quelquefois maître du plus foible, le tue, et pose ses œufs dans son corps.

Les espèces de ce genre sont d'une détermination difficile; on aura égard au nombre des lignes, aux enfoncemens qui sont sur leur corps; sans ce secours, il seroit impossible de s'y reconnoître.

Nous donnerons les divisions proposées par Illiger; elles sont très-naturelles.

ESPÈCES.

I. *Corselet et élytres ayant des lignes élevées.*

1. ESCARBOT GLOBULEUX; *hister globulosus.*

Escarbot globuleux. Oliv. Ent. tom. I, n° 8, pl. 11, fig. 15, *a b.*

Cette espèce, propre aux départemens méridionaux de la France, n'a pas été assez

distinguée de la suivante par les auteurs qui ont écrit depuis Olivier. Elle est presque une fois plus grande ; sa tête n'a pas de ligne élevée frontale ; son corselet a cinq petites côtes, mais qui n'atteignent pas le bord antérieur ; les élytres ont chacune trois côtes, et de petites lignes élevées, longitudinales dans les intervalles.

Il paroît que c'est l'espèce que Fabricius nomme *sulcatus* ; mais je crois que celle qui a la même dénomination dans Illiger est plutôt la suivante. — Cette dernière se trouve aux environs de Paris.

2. E. SILLONNÉ ; *hister sulcatus.*

Hister sulcatus. Ross. Faun. étrusc. tom. I, p. 70, tab. 2, fig. 5. — Oliv. Entom. tom. I, n° 8, pl. 1, fig. 6, *a b.* — *Hister striatus.* Fab.

Il a une ligne élevée sur le sommet de la tête ; le corselet en a six, qui parcourent toute sa longueur ; les élytres en ont chacune six à sept ; les intervalles sont finement striées, et ont une rangée de points ; quelques-unes des côtes des elytres sont moins saillantes. Je peux garantir l'exactitude des descriptions de cette espèce et de la précédente, quelle que soit leur différence avec celle des entomologistes.

II. *Corps presque carré, convexe en dessus; élytres striées au moins au côté extérieur; stries allant jusqu'à leur extrémité.*

3. E. UNICOLOR; *hister unicolor.* Lin. Fab.

L'escarbot noir. Geoff. Hist. des ins. tom. I, p. 94, pl. 1, fig. 4. — *Escarbot noir.* De Géer, Mém. insect. tom. IV, p. 342, pl. XII, fig. 12. — Oliv. Ent. tom. I, n° 8, pl. 1, fig. 1, *a b c.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 4, n° 2.

Il est noir. Le front a une ligne arquée, imprimée. Le corselet a près des bords antérieur et latéraux une ligne enfoncée qui les suit parallèlement. Les élytres ont au côté extérieur trois lignes qui parcourent toute leur longueur; et en outre, une courte oblique au bord extérieur, et trois autres petites internes au bout. Les jambes antérieures ont trois à quatre dents.

4. E. A DOUZE STRIES; *hister 12 striatus.* Fab. Illiger.

Il est noir. Les élytres ont douze stries. Les jambes antérieures ont de quatre à six dents.

5. E. MAJEUR; *hister major.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 8, pl. 1, fig. 4, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 43, n° 7.

Il est très-noir, luisant. Les élytres ont environ chacune trois stries complettes. Les

bords de la lèvre supérieure, l'antérieur et les côtés du corselet, ont une frange roussâtre. Les jambes antérieures ont trois dents. — Au midi de la France, en Italie et en Barbarie.

6. E. INÉGAL; *hister inæqualis.*

Escarbot inégal. Oliv. Ent. tom. I, n° 8, pl. 1, fig. 3. — *Hister inæqualis.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 43, tab. 8.

Il est un des plus grands du genre, noir. Ses élytres ont chacune quatre stries. Les mandibules sont très-inégales en grandeur, ce qui fait son caractère distinctif. — Au midi de la France.

7. E. BRUN; *hister brunneus.*

Hister brunneus. Fab. — Oliv. Entom. tom. I, n° 8, pl. III, fig. 21, *a b.*

Il est d'un brun ferrugineux. Les élytres sont légèrement striées. Cet insecte, suivant Olivier, n'est peut-être qu'une variété de l'escarbot unicolor. — En Allemagne, dans le nord de l'Europe.

8. E. PURPURIN; *hister purpurascens.* Fab. Illig.

Il est petit, noir, très-luisant. L'extrémité du bouton des antennes est roussâtre. Les élytres ont chacune quatre stries, et une tache rouge purpurin, foible sur leur disque.

Les jambes antérieures ont plusieurs dents. — Cette espèce est bien plus commune aux environs de Paris que la suivante. Il est probable que c'est celle que Geoffroy nomme l'*escarbot à taches rouges.*

9. E. BIMACULÉ; *hister bimaculatus.* Lin. Fab. Illiger.

Oliv. Ent. tom. I, n° 8, pl. II, fig. 12, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 80, n° 4.

Il ressemble beaucoup au précédent, mais ses antennes sont presque entièrement roussâtres. Près de chaque angle antérieur du corselet est un enfoncement. Les élytres ont chacune cinq stries, et leur tache rouge est postérieure.

10. E. BIPUSTULÉ; *hister bipustulatus.* Illig.

Escarbot bipustulé? Oliv. Ent. tom. I, n° 8, pl. III, fig. 19, *a b.* — *Hister sinuatus.* Fab.

Il est plus grand que les précédens, noir, luisant. Ses antennes à partir du coude sont rougeâtres. Les élytres n'ont que deux stries qui en parcourent distinctement toute la longueur. De chaque angle huméral part, en se dirigeant au côté interne, une tache d'un rouge vif souvent étranglée dans son milieu, ou même coupée. Les jambes antétérieures sont tridentées. — Commun en France.

11. E. QUADRIMACULÉ; *hister quadrimaculatus*.

Oliv. Entom. tom. I, nº 8, pl. 11, fig. 18, *a b*.

C'est une espèce des plus grandes de ce genre. Elle est noire. La massue de ses antennes est roussâtre. Son corselet a à chaque bord antérieur une double ligne enfoncée qui en suit le contour. Les élytres ont chacune trois stries, le commencement plus ou moins prolongé d'une quatrième au bord extérieur, et deux taches rouges, l'une à la base, l'autre un peu au delà du milieu. Ces deux taches se réunissent dans quelques-uns, et en forment une qui a la figure d'un rein. On a fait une espèce de la variété qui a cette tache disposée ainsi. C'est l'escarbot uniforme, *hister uniformis* d'Olivier, pl. 1, fig. 5; l'*hister lunatus* de Fabricius et d'Illiger. — Cette espèce est rare aux environs de Paris. Elle est très-commune dans le midi. Nous lui rapportons les espèces qu'Illiger nomme *quadrimaculatus*, *sinuatus*. Celle à laquelle Linnæus, De Géer, Fabricius, donnent le premier de ces deux noms spécifiques, paroît être une variété de notre escarbot *bipustulé*, l'*hister quadrinotatus* d'Illiger. Les élytres n'ont ici que deux stries complettes, quoique d'ailleurs elles aient aussi deux taches rouges.

III. *Corps presque carré, convexe en dessus; élytres à points disposés en stries à la base, et vagues à leur extrémité.*

12. E. SEMISTRIÉ; *hister semistriatus.* Illig.

Il est noirâtre, avec les élytres à moitié striées. Les intervalles ou stries sont très-lisses. Les jambes antérieures sont denticulées. — En Allemagne.

13. E. SEMI-PONCTUÉ; *hister semi-punctatus.* Fab. — *Hister cyaneus.* Ross.

Il est noir, avec un reflet bronzé. Les élytres ont des stries obliques et peu marquées à leur base. Les points de l'extrémité sont aussi très-peu apparens. — Au midi de la France, en Barbarie.

14. E. BRONZÉ; *hister æneus.* Fab.

L'escarbot bronzé. Geoff. — Oliv. Ent. tom. I, n° 8. pl. 11, fig. 10, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 93, n° 2.

Il est bronzé; les élytres sont à moitié striées. Les intervalles des stries antérieures sont pointillés. Les jambes antérieures sont denticulées.

Cette description n'est que la traduction littérale de la phrase spécifique de cette espèce. Cet insecte est mieux caractérisé de la manière suivante: bronzé, bords du corselet,

les élytres, excepté le disque, les épaules et le bord postérieur, qui sont très-lisses et très-luisans, ponctués; demi-stries peu prononcées; jambes antérieures dentées. — Très-commun aux environs de Paris.

15. E. PYGMÉE; *hister pygmæus*. Lin. Fabr.

Oliv. Ent. tom. I, n° 8, pl. III, fig. 24, *a b*?

Il est noir. Les élytres sont striées à leur base. Les jambes antérieures n'ont pas de dentelures. — Cette espèce n'est pas bien connue en France; commune au nord de l'Europe.

16. E. PICIPÈDE; *hister picipes*.

Escarbot picipède. Oliv. Ent. tom. I, n° 8, pl. II, fig. 13, *a b*.

Il est noir, avec les antennes, le bout des élytres et les pattes bruns. Le corselet et les élytres sont ponctués. Chaque élytre a cinq demi-stries. Les jambes antérieures sont dentées. — En France.

IV. *Corps court, convexe en dessus; point de stries.*

17. E. COUPÉ; *hister cæsus*. Fab.

Il est noirâtre. Le corselet a ses côtés arrondis, son disque élevé, avec un sillon transversal au milieu. Les élytres sont un peu

raboteuses. Les antennes sont fauves. — En Allemagne.

V. *Corps alongé, convexe en dessus.*

18. E. OBLONG; *hister oblongus.* Fab.

Escarbot alongé. Oliv. Ent. tom. I, n° 8, pl. 11, fig. 14, *a b.*

Il est alongé, linéaire, noir, luisant, avec les élytres striées. Les pattes sont brunes. — En Europe, sous les écorces des arbres.

VI. *Corps large, plan en dessus.*

19. E. DÉPRIMÉ; *hister depressus.* Fab.

Oliv. Entom. tom. I, n° 8, pl. 11, fig. 9, *a b.*

Il est noir, luisant. Les élytres sont striées. L'extrémité des antennes est fauve. — Sous les écorces des arbres, en Europe.

20. E. UNI; *hister planus.* Fab.

Oliv. Ent. tom. n° 8, pl. 11, fig. 22, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 93, n° 4.

Il est noir. Les élytres sont très-lisses et beaucoup plus courtes que l'abdomen. — En Suisse, en Allemagne, sous l'écorce des arbres.

SOIXANTE-UNIÈME GENRE.

BYRRHE; *byrrhus*.

PAR le mot de *byrrhus*, les anciens paroissent avoir désigné des insectes rongeurs de peaux. Cette dénomination a été donnée par Linnæus à un genre d'insectes qui comprend celui-ci et le suivant. Geoffroy avoit formé avant lui ces deux genres ; savoir, celui dont nous nous occupons sous le nom de *cistèle*, et l'autre sous celui d'*anthrène*. L'autorité de Linnæus l'a emporté sur la justice et la vérité ; la justice, parce qu'on auroit dû conserver la dénomination proposée par Geoffroy, comme fondateur du genre ; la vérité, parce que Linnæus désignoit plutôt sous le nom de *byrrhus* les anthrènes que les byrrhes proprement dits, ainsi que le démontrent ses caractères génériques.

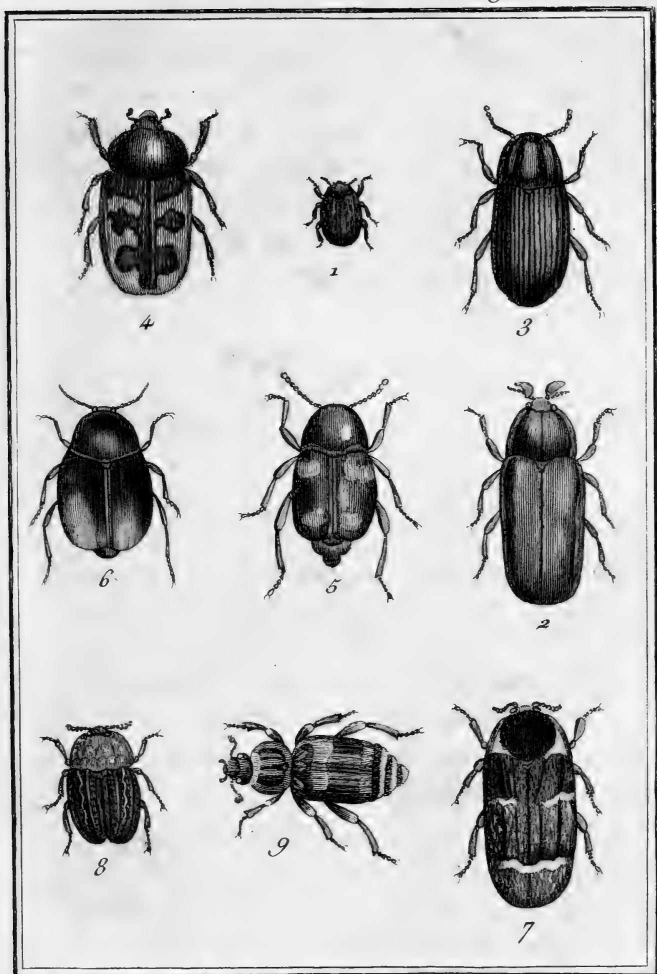
Les antennes des byrrhes sont droites, grossissent insensiblement, ne forment pas de massue solide, et sont toujours à découvert. La direction de ces organes éloigne ces insectes des escarbots, qui les ont coudées.

Ces antennes ne sont pas terminées en massue solide, comme celles des anthrènes, et ne se logent point dans des rainures, ainsi que celles de ces derniers insectes et des chélonaires. Nous ajouterons que les byrrhes ont des palpes et une lèvre supérieure assez apparens pour qu'on ne les confonde pas avec le genre *nosodendron*, que nous avons établi depuis peu, et dont nous parlerons ici.

Le corps des byrrhes est ovoïde, épais, très-convexe, presque toujours plus ou moins couvert d'un duvet qui forme la variété des dessins qu'on y remarque.

Le corselet est court, large, rétréci de sa base au bord antérieur, qui est concave, et dans lequel la tête paroît enfoncée. Le plan de sa hauteur est presque vertical. Les còtés de ce corselet se courbent un peu et s'arrondissent. Son bord postérieur est presque droit, et forme un petit angle saillant à l'écusson, qui est très-petit. Les élytres sont bombées et arrondies. Le dessous du corps est convexe. Les pattes ont les cuisses et les jambes larges, comprimées. Les cuisses ont leur bord inférieur creusé longitudinalement en canal. Les jambes ont la face qui regarde le ventre un peu creuse dans sa longueur. Par la disposition de ces parties,

l'insecte peut tellement appliquer ces organes du mouvement contre son corps, qu'ils se réunissent avec lui dans le moment de contraction pour ne former qu'une masse. La cuisse est couchée transversalement sur la poitrine, et ne fait pas de saillie, ayant peu d'épaisseur. La jambe se colle contre le bord inférieur de sa partie précédente, et le tarse se retire sous le côté inférieur et creux de la jambe. Aussi dès que ces insectes se sentent pris, ou seulement dès qu'on les touche, ils enfoncent davantage leur tête dans le corselet, replient leurs antennes sous ses côtés inférieurs ; les pattes de la première et seconde paires s'emboîtent dans une cavité de chaque côté du sternum, sous les angles postérieurs du corselet. Les pattes postérieures se contractent également. La surface inférieure du corps paroît alors unie, et l'animal n'offre plus qu'un corps ovale, immobile, ayant plutôt l'air d'une graine que d'un être animé. Dans cet état, les jambes de la première paire de pattes sont appliquées contre le devant de ses cuisses ; mais dans les deux autres paires, les jambes se couchent le long du bord postérieur des cuisses ; l'avancement du sternum contribue encore à égaliser la surface inférieure du corps.



De Sève del. Le Tellier S.

Voyez l'explication à la fin du Tome X.

On trouve ces insectes à terre, dans les champs, sur les bords des chemins. Ils ne se donnent presque pas de mouvement, et ce n'est qu'en contrefaisant le mort qu'ils peuvent se sauver. Ils ont des ailes. Leurs larves sont inconnues; mais elles doivent avoir les habitudes des larves observées des insectes de la même famille.

ESPÈCES.

1. BYRRHE PILULE; *byrrhus pilula*. Lin. Fab.

La cistèle satinée. Geoffr. — Schæff. Elem. insect. tab. 45. — Icon. insect. tab. 95, fig. 3. — *Dermeste pilule*. De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 213, pl. VII, fig. 23, 24. — Oliv. Ent. tom. II, n° 13, pl. 1, fig. 1, *a b*. — Panz. Faun. ins. germ. f. 4, tab. 3.

Il est noir en dessous, d'un brun de suie en dessus, avec des raies noires, longitudinales, coupées par des points plus clairs. — Très-commun dans toute l'Europe.

2. B. FASCIÉ; *byrrhus fasciatus*. Illig.

La cistèle à bandes. Geoff. — *Byrrhe dorsal*. Oliv. Ent. tom. II, n° 13, pl. 1, fig. 5, *a b*. — Panz. Faun. insect. ger. fasc. 32, n° 1.

Elle est de la taille de la précédente, noirâtre. Le milieu du corselet offre un duvet

couleur de brun de suie. Les élytres ont des lignes noires, et une bande ou tache brune, dorsale, d'un brun de suie. Cette bande est entière : son bord antérieur a deux sinus et un angle saillant dans l'intervalle, placés sur la suture.

Je n'ai pas de notions suffisantes sur le *byrrhe fascié* d'Olivier, pl. 1., fig. 2 : je crois cependant le reconnoître dans un byrrhe très-voisin du n° 1, et qui a une bande formée irrégulièrement de points d'un brun clair ou jaunâtre, entrecoupée de plusieurs autres plus foncés, transverses, et occupant toute la largeur des élytres. A la place de ces points, d'un brun jaunâtre, on voit, dans un autre individu de ma collection, des points blancs. C'est le *byrrhus murinus* de Fabricius. Voyez Panz. Fasc. 25. tab. 1. Notre byrrhe fascié est-il celui qui porte ce nom dans Fabricius, ou est-ce son byrrhe dorsal, c'est ce que je ne puis assurer. — Aux environs de Paris.

3. B. ATRE ; *byrrhus ater*. Fab. Illig.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 52, n° 2.

Sa longueur est de près de trois lignes. Il est entièrement noir. Les élytres ont des stries peu marquées. — En Allemagne.

Est-ce le byrrhe tout noir d'Olivier ?

4. B. SEMISTRIÉ; *byrrhus semistriatus.* Fab. Illig.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 25, tab. 2.

Il est long d'une ligne et demie, noir, luisant, pubescent, avec les antennes et les pattes d'un brun clair. Les élytres ont quelques stries peu marquées à leur base. — J'ai trouvé assez souvent cette espèce sous les pierres, aux environs de Paris. Elle a des rapports avec le byrrhe picipède d'Olivier, pl. 2., fig. 9 *a b*. C'est peut-être aussi la cistèle noire, lisse, de Geoffroy.

5. B. VARIÉ; *birrhus varius.* Fab.

Oliv. Ent. tom. II, n$_0$ 13, pl. 1; fig. 6, *a b c d.* — Panz. Faun. germ. fasc. 32, tab. 3.

Il est noir en dessous, bronzé en dessus. Les elytres sont striées, vertes dans quelques individus. Les intervalles, qui sont entre les stries, ont de deux en deux une rangée de points noirs.

6. B. BRONZÉ; *byrrhus æneus.* Fab. Illig.

Il est bronzé en dessus, pubescent, avec l'écusson blanc — En Allemagne.

Illiger rapporte au byrrhe brillant, *nitens*, le byrrhe bronzé d'Olivier, pl. 1, f. 3. Cette dernière espèce est hémisphérique, fauve en dessous, bronzée en dessus, ponctuée.

7. B. STRIÉ ; *byrrhus striatus.*

Byrrhe strié. Oliv. Ent. tom. II, n° 13, 32, pl. 11, fig. 8, *a b.*

Il est noir. Le corselet est lisse. Les élytres ont dix lignes longitudinales élevées. — Des environs de Paris.

8. B. PICIPÈDE ; *byrrhus-picipes.*

Byrrhe picipède. Oliv. Ent. tom. II, n° 13, pl. 11, fig. 9, *a b.*

Il est noir, oblong, couvert d'un duvet cendré, avec les antennes et les pattes brunes. Les élytres sont profondément striées. — Des environs de Paris.

9. B. PYGMÉE ; *byrrhus pygmæus.*

Byrrhe pigmée. Oliv. Ent. tom. II, n° 13, pl. 11, fig. 10, *a b.*

Il est très-petit, presque globuleux, noir, luisant, avec les pattes brunes. Les élytres ont deux ou trois stries au bord extérieur. — Des environs de Paris.

Olivier a mis dans ce genre un insecte dont j'ai fait un nouveau genre sous le nom de *nosodendron*, dans le nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, tom. 24, pag. 146. Quoique ce petit animal ait en effet une grande ressemblance avec les byrrhes, il en est cependant bien distinct. Ses antennes sont en massue

massue perfoliée de trois articles, et ne vont pas en grossissant peu à peu comme celles des byrrhes. Sa tête, pour la forme, se rapproche de celle des sphéridiotes, des scarabéïdes. La lèvre supérieure n'est pas ou presque pas apparente; la ganache ou le menton est très-grand, couvre toute la bouche inférieurement, et ne laisse pas apercevoir de palpes. Ces palpes même sont très-courts. La forme générale du corps des nosodendrons est plus arrondie que celle des byrrhes; elle est hémisphérique, ainsi que celle des sphéridies. Aussi M. Fabricius a-t-il placé avec eux le nosodendron fasciculé. La tête est simplement penchée, et n'est pas reçue dans le corselet. Ce corselet est beaucoup plus court et presque plat, et très-légèrement arqué. Les pattes sont faites comme celles des byrrhes; le dessous du corps est presque plat.

Le nosodendron fasciculé, *nosodendron fasciculare*, est ovoïde-hémisphérique, noir, finement ponctué. Ses élytres ont de petits faisceaux de poils d'un brun obscur, sur-tout à leur partie postérieure. Les antennes sont brunes. Cette couleur est aussi celle des pattes; mais elle est plus foncée. Les jambes ont quelques petites dentelures.

On trouve cette espèce dans les ulcères des ormes, aux environs de Paris. J'en ai reçu un très-grand nombre de mon ancien élève et jeune ami Charles d'Espagnac, qui les avoit pris à Juilly, collège célèbre près de Meaux.

Le nosodendron est le byrrhe fasciculé, *byrrhus fascicularis*, d'Olivier; (pl. 2, fig 7, *a b.*) et le *sphéridie fasciculé* de Fabricius. Panzer l'a figuré, fasc. 24, tab. 7.

Ce genre sera le 62e de notre série.

SOIXANTE-TROISIÈME GENRE.

ANTHRÈNE; *anthrenus.*

Nous avons donné à ce nouveau genre le nom d'*anthrenus*, parce qu'on trouve souvent cet insecte par milliers sur les fleurs, et particulièrement sur les fleurs en ombelle et les fleurs composées et à fleurons. (Hist. abrég. des Insect. tom. 1, pag. 115.) Linnæus après Geoffroy a nommé ces insectes *byrrhes*, mais la dénomination d'anthrène leur a été conservée, et on a appelé byrrhes d'autres insectes voisins de ceux-ci. Nous venons de les examiner.

Les anthrènes touchent de près aux byrrhes, aux dermestes et aux sphéridies. On les distingue des insectes de ces trois genres, à leurs antennes terminées en massue solide, et se logeant chacune dans une fossette sur les côtés inférieurs du corselet : ces antennes ne sont pas brisées, caractère qui ne permet pas de réunir les anthrènes aux escarbots.

Ces insectes ont la forme générale des byrrhes. Leur corps seulement est un peu plus arrondi; leur dos n'est pas bombé, étant

presque plat. La tête, le corselet ont d'ailleurs une disposition semblable; les pattes peuvent se contracter, et sont reçues dans des enfoncemens pectoraux. Les jambes diffèrent cependant de celles des byrrhes et des escarbots; elles sont menues, cylindriques, sans cavité, propres à recevoir le tarse Aussi dans l'état de contraction la jambe est bien couchée le long de la cuisse, mais le tarse demeure libre. En outre, les jambes de la paire antérieure des pattes sont appliquées contre la face qui regarde la tête dans les byrrhes, mais dans les anthrènes c'est au côté opposé, ainsi qu'aux pattes suivantes. L'écusson des anthrènes est encore proportionnellement plus grand que celui des byrrhes. Le corps est couvert de petites écailles qui le colorent; pour peu qu'on y touche on les enlève, et le fond paroît noir (1). Les byrrhes, les escarbots passent leurs jours à terre, et volent peu. Les anthrènes aiment les fleurs, ne font souvent que trop usage de leurs ailes pour se répandre dans l'air, et pénétrer dans tous les lieux où ils trouvent des matières animales, sèches et conservées, afin d'y pondre leurs

---

(1) Les écailles sont triangulaires et implantées par la pointe, comme celles des lépidoptères.

œufs. Ainsi que les autres insectes, ils tâchent d'éviter le danger qui les menace, en retirant au moindre attouchement leurs antennes et leurs pattes, en les logeant dans les cavités propres à les recevoir, de sorte que leur corps paroît inanimé, et ne semble plus être qu'une petite semence.

Si, dans leur état parfait, les anthrènes se nourrissent du suc mielleux des fleurs, ils ont un genre de vie bien différent dans leur premier âge, ou sous l'état de larves. Ces larves attaquent généralement toutes les substances animales desséchées; elles font sur-tout de grands ravages dans les pelleteries, et les collections d'histoire naturelle. Celles des insectes, même très-considérables, peuvent être détruites dans l'espace d'un à deux ans par ces larves, si l'on ne visite pas les boîtes où les anthrènes mères ont déposé leurs œufs. Ces larves rongent le corps des insectes, et ne laissent que les élytres et les pattes. Elles attaquent même les plumes et les poils, et les réduisent tous en poussière. Elles sont cependant très-petites, les plus âgées et les plus grandes ayant au plus deux lignes de long; leur corps est court, gros, mou, couvert de poils vers les côtés postérieurs sur-tout, formé de douze à treize

anneaux, dont les trois premiers donnent naissance à six pattes écailleuses. La tête est arrondie, dure et écailleuse, avec deux espèces de petits corps, ou de rudimens d'antennes, biarticulés, et deux mandibules assez fortes, tranchantes, écailleuses, instrumens avec lesquels ces larves hachent et divisent les matières dont elles tirent leur nourriture. Leur peau est légèrement coriacée; leurs pattes sont écailleuses, assez longues, poilues et terminées par un crochet. Les poils qui recouvrent ces larves forment des faisceaux et des aigrettes, particulièrement ceux des côtés; l'extrémité postérieure du corps offre des espèces de houppes alongées, composées de poils serrés; ces houppes se réunissent et forment une sorte de V. Si on touche rudement l'animal, il redresse, écarte ces houppes, en hérisse les poils, et les applique de nouveau sur son corps dès que le danger est passé.

Les poils qui sont sur le corps de ces larves méritent d'être examinés au microscope. De Géer a observé, en employant cet instrument, que les poils du corps qui ne forment pas d'aigrettes ressemblent à ceux de plusieurs chenilles velues, n'étant pas simples, mais hérissés de petites pointes, ou épineux

Ceux des aigrettes ou des houppes sont composés d'une suite de petites pièces coniques, triangulaires, mises bout à bout, et dont la base de chacune est très-déliée. L'extrémité de chaque poil consiste en un gros bouton ou en une masse ovale, alongée, presque conique, portée sur un filet très-mince.

Les houppes de l'extrémité postérieure du corps de ces larves servent à les distinguer des larves de dermestes, qui ont beaucoup de rapports avec elles.

Les larves d'anthrènes sont près d'un an ou sept à huit mois au moins dans cet état. Comme elles rongent et détruisent peu à peu les ligamens qui attachent ensemble les os des animaux, leurs peaux, les plumes, les poils; comme elles passent un tems assez considérable sous cette forme, que leur petitesse les dérobe à nos regards, il n'est pas surprenant qu'elles ne causent de grands dommages. Plusieurs d'elles passent l'hyver sous cet état, et ne laissent pas encore de nuire durant cette saison même. L'époque où elles nous sont le plus funestes, c'est ordinairement vers la fin de l'été, étant alors parvenues à leur dégré de croissance. Elles ne grossissent qu'en changeant de peau. Mais, ainsi qu'on le voit dans les métamorphoses

des dermestes, la dernière peau de la larve; celle dont l'animal se dépouille, afin de passer à l'état de nymphe, sert d'étui ou de fourreau à cette nymphe. Ces larves ne sauroient se faire de coque, les matières dont elles se nourrissent étant animales, ne peuvent fournir de substance soyeuse et propre à cet effet. La dépouille que la larve quitte garantit alors sa nymphe sans cependant y être adhérente. L'insecte parfait étant sur le point d'éclore, la peau de cette nymphe s'ouvre le long du dos, à l'endroit où s'est déjà ouverte la dépouille de la larve, et l'insecte parfait trouve ainsi un passage. Les dépouilles de la larve et de la nymphe restent l'une dans l'autre.

Les anthrènes sont de si petits insectes qu'ils s'introduisent dans les plus petites issues et gagnent facilement les dépôts de zoologie. Le naturaliste doit donc employer les plus grandes précautions, afin d'éloigner ces animaux destructeurs, ou de les empêcher de pénétrer dans sa collection. Son attention doit sur-tout redoubler au printems, saison où ces insectes font leur ponte, et se trouvent en plus grande abondance dans nos maisons. Il est essentiel que les meubles conservatoires ferment parfaite-

ment, soit qu'on colle des papiers sur les jointures, soit qu'on les mastique. De l'huile essentielle de pétrol, passée très-légèrement avec un petit pinceau sous le corps des insectes, encore mieux l'application du savon arsénical de Bécœur, dont nous avons parlé au second volume de cette histoire, éloigneront les anthrènes, ou les feront périr ; quelquefois cependant la larve n'est pas atteinte. Le moyen le plus sûr alors est d'exposer le cadre ou la boîte infectée de ces animaux au soleil ou à une chaleur de quarante à cinquante dégrés; les larves tourmentées quitteront leurs retraites, se montreront au dehors, et il sera facile de les tuer. Si on étoit obligé de faire une longue absence, ou que, par toute autre cause, l'on fût dans l'impossibilité de visiter sa collection, il faudroit prendre cette dernière précaution avant de calfeutrer les boîtes : on fera bien sur-tout de passer plusieurs fois de l'huile essentielle de pétrol, ou de l'essence vestimentale de Dupleix sur les jointures de ces boîtes. On reconnoît facilement si un insecte est attaqué à l'intérieur par une ou plusieurs de ces larves, au petit amas de poussière qui se forme en dessous. On pourroit se servir de la cire vierge pour

luter ou boucher les ouvertures propres à donner passage aux anthrènes. Ces insectes paroissent craindre l'odeur de cette matière résineuse. J'ai cependant trouvé du dégât occasionné par leurs larves dans des boîtes dont le fond étoit de cire.

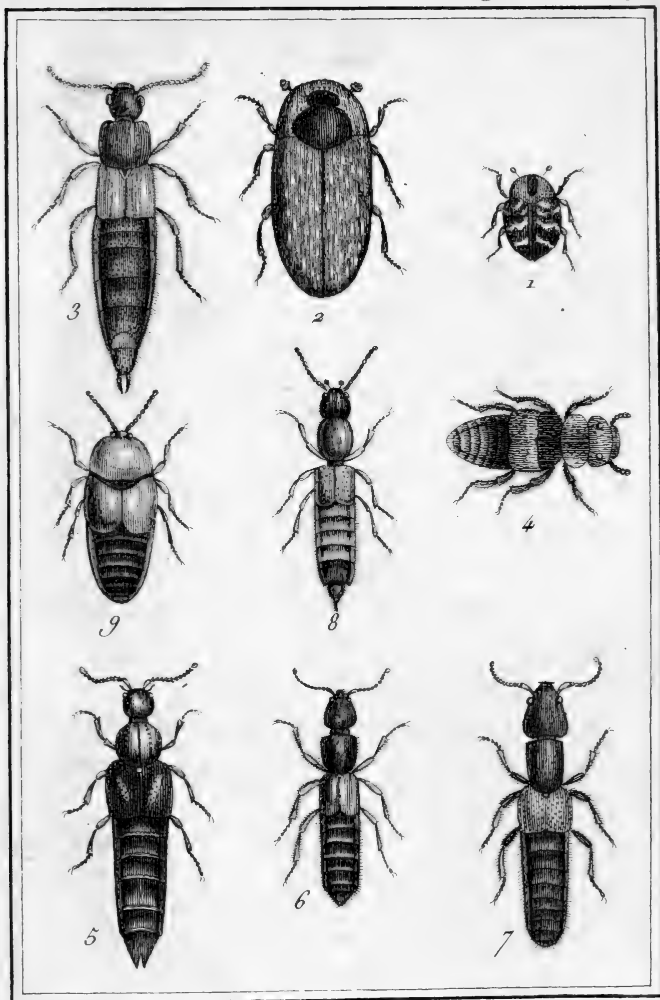
Les larves des anthrènes sont, de même que les chenilles, sujettes à être piquées par des ichneumons femelles qui déposent leurs œufs sur leur corps : malgré cela, elles continuent de vivre, se métamorphosent même en nymphes ; mais ces nymphes périssent, et il en sort des ichneumons.

ESPÈCES.

1. Anthrène brodé; *anthrenus pimpinellœ*. Fab.

L'anthrène à broderie. Geoffr. Hist. des ins. tom. I, p. 114, pl. 1, fig. 7. — Oliv. Ent. tom. II, nº 14, pl. 1, fig. 4, *a b*.

Il est noir, couvert en dessous d'écailles blanches, mélangé en dessus de noir, de rouge et de blanc. Les élytres ont près de leur base une large bande blanche, sinuée, transverse ; leur extrémité a des points ou des traits blancs. — Commun en France.



De Seve del. Le Tellier S.

Voyez l'explication à la fin du Tome X.

2. A. DE LA SCROPHULAIRE; *anthrenus scrophulariæ*. Fab.

Byrrhus scrophulariæ. Lin. — *Dermeste de la scrophulaire*. De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 200, pl. VII, fig. 20. — *Anthrène brodé*. Oliv. Ent. tom. II, nº 14, pl. 1, fig. 5, *a b*.

Il est noir, couvert en dessous d'écailles blanches. Son corselet est coloré de même : le milieu seul est noir. Les élytres ont de petites bandes grises, et la suture d'un rouge de sang. — Il est moins commun que les autres aux environs de Paris : c'est l'espèce la plus grande.

3. A. FASCIÉ ; *anthrenus verbasci*. Fab.

Byrrhus verbasci. Lin. — *L'amourette*. Geoff. — Oliv. Ent. tom. II, nº 14, pl. 1, fig. 2, *a b c d*.

Il est couvert en dessus d'écailles d'un roux jaunâtre. Le dessous du corps, les côtés du corselet, le milieu de son bord postérieur, sont gris. Les élytres ont trois bandes de cette couleur. Les pattes sont noires. — Commun sur les fleurs, en France.

4. A. DESTRUCTEUR ; *anthrenus musæorum*. Fab.

Byrrhus musæorum, *vagus*. Lin. — *Dermeste des cabinets*. De Géer, Mém. insect. tom. IV, p. 203, pl. VIII, fig. 11, 12. — Oliv. Ent. tom. II, nº 14, pl. 1, fig. 1, *a b c*.

Le byrrhe des musées de Linnæus est

décrit, par cet auteur, d'une manière à me faire soupçonner que l'individu, sur lequel il a fait sa description, n'avoit pas ses taches bien prononcées ou étoit altéré, et que son byrrhe vague est le même, plus distinct. Quoi qu'il en soit, cette espèce est la plus petite de toutes. Son corps est noir; mais le dessous, les côtés du corselet sont gris. Les élytres ont deux bandes transverses et une tache, ou une autre petite bande, d'un gris un peu jaunâtre; les jambes et les tarses sont rougeâtres, caractère qui distingue bien cette espèce des précédentes. — Dans les maisons.

5. A. HÉRISSÉ: *anthrenus hirtus*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 11, tab. 16.

Il est très-noir, avec le corselet et les élytres pubescens. — J'ai trouvé cette espèce sur des plantes, au bois de Boulogne, près de Paris.

SOIXANTE-QUATRIÈME GENRE.

CHÉLONAIRE ; *chelonarium.*

CE nouveau genre, institué par Fabricius, n'appartient qu'à l'Amérique méridionale. Il est nommé chélonaire, de la forme arrondie du corps de ces insectes, et semblable à celle d'une tortue que les grecs appellent *chélone*. Les caractères de ce genre sont des plus tranchés. La forme des antennes, leur insertion, la figure du corps, offrent des traits que l'on chercheroit inutilement dans les insectes de cette division. Ces caractères ont été exposés page 118 du troisième volume de cette histoire. Nous y renvoyons nos lecteurs. Les chélonaires sont des insectes très-rares dans les collections, peu connues, et dont nous n'avons que deux espèces. La première est la chélonaire très-noire, *chelonarium atrum*. Elle est très-noire, luisante, avec les pattes antérieures d'un brun foncé. La seconde est la chélonaire ponctuée, *chelonarium punctatum*. Elle est brune. Les élytres ont des points blancs formés par des poils.

Palisot Beauvois a rapporté la première espèce de Saint-Domingue ; il avoit senti la nécessité de former ce genre, et en avoit même préparé les caractères; mais n'ayant pas publié son travail, il a été dévancé à cet égard par M. Fabricius.

II. Otiophores ; *otiophori.*

Porte-oreilles, telle est la signification du nom de cette petite sous-famille. Le célèbre historien des insectes des environs de Paris a le premier employé cette expression, puisque son dermeste à oreilles est le type du genre de dryops d'Olivier, de cette division. A ce genre nous joignons celui des gyrins que nous avons traité dans le septième volume de cette histoire, en prévenant cependant que sa place naturelle étoit ici.

Ces insectes, ainsi que ceux de la division suivante, ou les *ripicoles*, fréquentent les eaux, ou se trouvent dans leur voisinage.

SOIXANTE-CINQUIÈME GENRE.

Dryops ; *dryops*.

Geoffroy avoit placé l'espèce de ce genre la plus connue avec les dermestes, et lui ayant aperçu deux petites cornes, qui lui paroissoient faussement distinguées des antennes, il la nomma *dermeste à oreilles*. Rossy fit ensuite de cet insecte un taupin. Olivier, l'ayant observé avec plus de soin, en a fait son genre dryops. Fabricius l'a reproduit sous le nom de *parnus* que les allemands ont gardé : malheureusement il existe aussi, dans l'entomologie de ce dernier, un genre tout différent sous la même dénomination de *dryops*. Toutes ces inversions de noms étant, si je puis m'exprimer ainsi, illégales, nous appellerons *dryops* les insectes qu'Olivier désigne de la sorte. Le meilleur moyen d'arrêter tous ces désordres de nomenclature seroit de rejeter absolument ces variations, quelle que fût l'autorité de celui qui se les permettroit.

Les dryops ont les antennes faites d'une manière très-particulière, et dont les gyrins

seuls nous donne pareil exemple ; leur premier article est petit et conique ; le second est grand, dilaté, triangulaire, et recouvre plus ou moins le reste de l'antenne, qui forme un corps ovale, articulé, inséré par un très-petit filet sous ce grand article à sa base ; ces antennes sont très courtes, et sont logées dans une petite cavité située près du bord interne et inférieur des yeux.

Si les dryops ont cette organisation d'antennes commune avec les gyrins, ils en sont néanmoins très-distingués par la différence des parties de la bouche, et, ce qui est plus sensible, par la différence des pattes. Les dryops ont ces organes du mouvement pareils à ceux des dermestes, des anthrènes, et nullement propres à nager ; les gyrins ont leurs pattes antérieures en forme de bras, et les quatre autres comprimées, imitant des espèces de rames. Les dryops encore ont le corps oblong, étroit, cylindrico-ovoïde ; leur corselet a ses côtés épaissis, dont les bords semblent être même distincts par une ligne imprimée, longitudinale ; les angles postérieurs font une petite saillie ; ce caractère, joint à celui de la forme du sternum, a induit en erreur Rossy, et il a pris ces insectes pour des taupins.

taupins. Les jambes des dryops, ainsi que celles des anthrènes et des chélonaires, sont étroites et alongées; les tarses sont filiformes. Le corps de ces insectes est couvert d'un petit duvet, qui leur est sans doute utile pour empêcher l'eau de pénétrer dans leur corps.

On trouve les dryops sur les bords des eaux, dans l'eau même, particulièrement au printems; mais ils ne peuvent pas nager. Ils doivent ronger les matières animales; leurs mandibules et la forme de leurs mâchoires l'indiquent.

ESPÈCES.

1. **Dryops auriculé**; *dryops auriculata.*

Oliv. Ent. tom. III, n° 41 *bis*, pl. 1, fig. 1, *a b c d e.* — *Le dermeste à oreilles.* Geoff. — *Parnus prolifericornis.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 13, tab. 1; et fasc. 38, tab. 23.

Il est noirâtre en dessus, d'un brun foncé et verdâtre en dessous, tout couvert d'un duvet roussâtre obscur. Le corselet est très-pointillé. Les élytres semblent avoir quelques apparences de stries au côté extérieur. Les cuisses et les tarses, dans quelques-uns, sont roussâtres, ou d'un brun plus clair. — Commun en France.

2. D. ACUMINÉ ; *dryops acuminatus.*

Parnus acuminatus. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 6, tab. 8.

Il est plus grand que le précédent. Ses élytres se terminent en pointe. — On l'a trouvé dans les eaux de la Seine.

3. D. PICIPÈDE ; *dryops picipes.*

Oliv. Ent. tom. III, n° 41 *bis*, pl. 1, fig. 12, *a b c.*

Il est noirâtre, légèrement velu, avec l'abdomen et les pattes bruns. — On le trouve dans les eaux douces de la Guadeloupe.

III. RIPICOLES ; *ripicolæ.*

Ces insectes se trouvent toujours sur le bords des eaux, de même que les otiophores ; de là vient le nom de ripicoles (*ripicolæ*), habitans des rivages. Cette division se compose des genres *elmis*, *hétérocères.*

SOIXANTE-SIXIÈME GENRE.

ELMIS; *elmis*.

Le mot d'*elmis*, que je donne à ce genre, avoit été employé par les grecs pour désigner un ver de terre. Les antennes de ces insectes sont presque filiformes, de la longueur du corselet environ, de onze articles courts, cylindracés, un peu rétrécis à leur base, dont le premier un peu plus grand que les suivans, le second de la longueur des autres, et le dernier plus grand, ovale; elles ont leur insertion près du milieu du bord interne des yeux; la lèvre supérieure est petite, coriacée, arrondie et entière; les mandibules sont cornées, aplaties, élargies à leur base, et terminées en pointe crochue. Les mâchoires ont deux lobes à leur extrémité; l'extérieur est beaucoup plus étroit que l'interne, presque conique; le second est large, carré, avec le bord supérieur frangé; la lèvre inférieure est alongée, resserrée au milieu, dilatée et arrondie au bord supérieur; le menton est petit, presque carré; les palpes sont au

nombre de quatre, courts, terminés par un article un peu plus gros, oblong, obtus; les maxillaires sont un peu plus longs, de quatre pièces; les labiaux de trois.

Le corps de l'elmis de Maugé est ovale, convexe et bombé en dessus, plat en dessous. La tête est petite, enfoncée jusqu'aux yeux dans le corselet; ses yeux sont peu saillans; le corselet est presque carré, élevé dans son disque; les côtés sont déprimés, élargis et un peu rebordés; l'écusson est très-petit et rond. Les élytres sont en voûte arrondie, et embrassent l'abdomen latéralement. Ses bords sont aigus; les pattes sont assez grandes, avec les cuisses oblongues et renflées, les jambes alongées, cylindracées et sans épines, et les tarses longs, de cinq articles, dont les quatre premiers très-courts, égaux, et le dernier beaucoup plus grand, renflé au bout, terminé par deux forts crochets.

J'ai consacré la seule espèce de ce genre qui me soit connue, à la mémoire d'un naturaliste qui a rendu les plus grands services à la science, et qui est mort victime de son zèle, regretté de tout le monde, dans le voyage du capitaine Baudin à la nouvelle Hollande.

L'elmis de Maugé, *elmis Maugetii*, est

long d'un peu plus d'une ligne, noirâtre, plat en dessus, cendré en dessous. Les antennes sont d'un brun ferrugineux. Le disque du corselet est élevé, comme encadré par une arête, de chaque côté; le milieu du bord postérieur est relevé inégalement; les élytres ont chacune trois côtes longitudinales, plus sensibles, les bords de la suture non compris : chaque intervalle a deux lignes de points enfoncés. Les pattes, sur-tout les tarses, sont brunes; la moitié inférieure des cuisses est cendrée.

Maugé avoit trouvé cet insecte dans un ruisseau, sous une pierre, aux environs de Fontainebleau. Le fondateur du Musée d'histoire naturelle et des arts de Bordeaux, Rodrigues, l'a découvert aux environs de cette ville.

Panzer a figuré cet insecte sous le nom de *dytiscus Vocmari*, (fasc. 7, n° 4.) — Marsham en a fait une chrysomèle; *chrysomela buprestoïdes*, (Entomolog. britan. tom. I, pag. 192.)

SOIXANTE-SEPTIÈME GENRE.

HÉTÉROCÈRE; *heterocerus.*

UN naturaliste distingué et connu par son zèle, par ses travaux et la facilité avec laquelle il communiqua ses connoissances, Bosc, est le fondateur de cette coupe générique. Le mot hétérocère lui vient de la forme inusitée des antennes de ces insectes. Les hétérocères n'ont que quatre articles aux tarses. J'ai cru néanmoins devoir les mettre ici, parce qu'ils m'ont paru avoir sous d'autres rapports de l'affinité avec les insectes de cette famille; au surplus, ils ne sont ici que provisoirement, et les naturalistes pourront leur assigner une autre place s'ils le jugent plus naturel. Les hétérocères ont le corps ovale, déprimé, sans rebords; leur tête est assez grande, avancée, horizontale, presque triangulaire; elle s'enfonce jusqu'aux yeux dans le corselet. Sa partie antérieure est subitement rétrécie, et forme un museau arrondi, un petit chaperon; car la lèvre supérieure ne paroît pas; les mandibules débordent les côtés de la tête, comme dans les nitidules,

avec lesquelles ces insectes ont assez de ressemblance, et ont des dentelures; les palpes sont courts et filiformes; le menton est fortement échancré, comme dans les gyrins, les carabiques, etc. Les antennes sont insérées en devant des yeux sur les côtés de la tête, plus courtes qu'elles, un peu contournées; leurs deux premiers articles beaucoup plus grands forment une sorte de pédoncule ou de tronc, portant le corps de l'antenne. Ce corps d'antenne est presque cylindrique, composé de petits articles en scie, aminci à sa base, afin de former un petit filet, s'insérant derrière le bout du pédoncule ou du second article. Ces antennes se rapprochent aussi un peu, pour la forme, de celle des otiophores; le second article n'a pas de dilatation aussi remarquable. Le corselet est court, transversal, arrondi et s'inclinent insensiblement sur les côtés; l'écusson est petit et triangulaire; l'abdomen est alongé, de la largeur du corselet; il est recouvert par deux élytres assez dures, et dont les taches sont transparentes. L'ouverture antérieure de la poitrine est grande, afin que la partie inférieure de la tête puisse s'y retirer plus facilement. Les jambes s'élargissent à leur extrémité, et sont bordées de petites épines dispo-

sées parallèlement; les tarses sont courts, de quatre articles simples, dont le premier grand, cylindrique; les deux suivans fort courts; le dernier alongé, mais n'étant pas plus fort que le premier, et terminé par deux crochets très-menus.

Les hétérocères se tiennent sur les bords des mares ou des eaux qui ont un cours lent, enfoncés dans la terre humide. Pour les faire sortir on trépigne des pieds en dessus; effrayés, ou se trouvant gênés par la pression subite de la terre, ils ne tardent pas à paroître, mais pas pour long-tems; après avoir un peu couru et assez lentement, on les voit se creuser, avec leurs jambes épineuses ou fossoyeuses, un petit trou, s'y enfoncer et se cacher. Leurs larves n'ont pas été observées.

M. Fabricius distingue trois espèces d'hétérocères, dont une de Tranquebar. Les taches des élytres de l'espèce la plus connue variant beaucoup, il est à craindre qu'on ne fasse de ces variétés autant d'espèces différentes.

Hétérocère bordé; *heterocerus marginatus*. Bosc. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 23, tab. 11, 12.

Il a un peu moins de deux lignes de long. Son corps est noirâtre, couvert d'un petit

duvet obscur, avec les bords du corselet, un grand nombre de taches inégales et demi-transparentes sur les élytres, les pattes et même les bords de l'abdomen, d'un jaunâtre roussâtre. — Il n'est pas rare aux environs de Paris.

IV. Dermestins; *dermestini.*

Nous composons cette sous-famille des genres *dermeste*, *attagène*, *scaphidie*, *cholève.*

* *Pattes courtes; antennes plus courtes que le corselet, en grosse massue.*

SOIXANTE-HUITIÈME GENRE.

Dermeste; *dermestes.*

Attaquant d'une manière spéciale les peaux des animaux conservés des naturalistes et des foureurs, ces insectes ont été pour cette raison nommés *dermestes*, le mot grec de *derma* signifiant peau. Ce genre d'insectes a été pendant long-tems un groupe assez informe. Olivier en a élagué ce qui lui étoit étranger. Illiger s'est dirigé d'après ces principes, mais Fabricius n'a pas encore suffisamment travaillé ce genre; la plupart de ses dernières espèces ne lui appartiennent pas.

En examinant attentivement la forme des mâchoires des dermestes, nous avons observé que les unes avaient un ongle corné au côté interne, et que d'autres n'en avoient pas. J'ai ensuite trouvé d'autres différences plus sensibles, d'où j'ai formé le nouveau genre attagène. Les dermestes en sont distingués par le dernier article de leurs antennes, qui est peu alongé, et par leur corps ovoïde alongé; leurs mâchoires sont armées d'une dent cornée interne.

Les dermestes ont le corps convexe, alongé, arrondi aux deux bouts, et sans rebords. Leur tête est fortement inclinée, la concavité du bord antérieur du corselet lui forme une espèce de voûte ou d'arcade, sous laquelle elle se retire en partie; les antennes sont courtes, de onze articles, dont les trois derniers forment une grosse massue ovale, perfoliée; les yeux sont arrondis; les palpes sont courts et filiformes, les mandibules ont leur extrémité refendue; le corselet est transversal, convexe; il s'arrondit antérieurement, et le milieu de son bord postérieur est un peu arqué; l'écusson est fort petit; les élytres forment un toît arrondi au dessus de l'abdomen, et en embrassent les côtés et l'extrémité postérieure. Les pattes sont fortes; les jambes sont épaisses, et garnies de quelques petites pointes; les tarses sont composés de cinq articles simples, dont le dernier armé de deux ongles assez forts. J'ai observé que dans le dermeste du lard, le premier article, ou celui de la base, est plus court que le second, affinité manifeste qu'ont ces insectes avec les clairons. Olivier a très-bien peint les mœurs des dermestes.

« Les dermestes, dit-il, sont des insectes

connus depuis long-tems par les grands dégâts que leurs larves occasionnent aux objets souvent les plus précieux. L'insecte parfait semble ne vivre que pour remplir sa dernière destination. On le trouve souvent sur les fleurs ; et s'il fréquente les substances animales, c'est pour y déposer ses œufs, plutôt que pour y causer de nouveaux ravages. La voracité des larves des dermestes est sur-tout redoutable aux cabinets d'histoire naturelle et aux magasins de pelleteries : c'est là qu'elles détruisent entièrement les oiseaux, les quadrupèdes, les insectes, et tous les animaux préparés que l'on conserve : c'est là qu'elles ravagent les pelleteries, dont elles font tomber les poils, en rongeant la peau même. Elles attaquent aussi les cadavres des animaux de toute espèce répandus dans les champs, en consument toute la substance charnue et les parties tendineuses, les dissèquent jusqu'aux os, et en font des squelettes parfaits. On les trouve dans les offices, les garde-mangers, et dans tous les endroits qui recèlent la nourriture animale qui leur convient. Le lard, les plumes, la corne qu'on laisse long-tems dans quelques tiroirs, ne sont pas plus épargnés. Il est bien difficile de

se garantir des ravages de ces insectes: par leur petitesse, ils échappent à nos recherches, et par leur persévérance, à nos précautions. Cependant, comme le mal particulier, dans la nature, concourt toujours à un bien général, les dermestes peuvent être destinés à décomposer entièrement les cadavres, pour former, de leurs derniers débris, un terreau ou une substance ténue, propre à servir d'aliment à d'autres productions, sur-tout aux plantes : l'air et l'humidité ne parviennent à cette décomposition nécessaire, que bien plus lentement. Ces insectes, aidés des boucliers, de nécrophores, achèvent de réduire à leurs premiers élémens les restes des cadavres que laisse la mouche carnivore, qui n'attaque la chair que lorsqu'elle est molle, et ne touche point à la peau, ni aux parties nerveuses ou tendineuses. La plupart des dermestes cherchent les lieux écartés, mal-propres, et paroissent fuir les impressions de la lumière. Ils sont attachés au repos, et ne se livrent au mouvement que lorsqu'on les trouble, en faisant du bruit autour d'eux, ou en touchant les corps qui les recèlent. Rarement les voit-on sur la surface de ces corps; enfoncés dans l'intérieur, ils se dérobent à nos regards,

et semblent ne quitter leur retraite qu'en tremblant; leur démarche est timide et incertaine. Quand on est habitué à réfléchir sur les signes extérieurs des affections qui nous dominent, en voyant le dermeste, à l'aspect du danger, courir, s'éloigner, revenir, au moindre toucher suspendre sa marche, ou retirer ses antennes et ses pattes, rester obstinément dans un état de mort feint, et vouloir, pour ainsi dire, en imposer par la fermeté, ou surprendre par la ruse, on croît reconnoître tous les mouvemens que la crainte et la réflexion inspirent à l'amour de la vie ».

La larve du dermeste du lard a le corps alongé, diminuant insensiblement de grosseur du devant au derrière, et se terminant en cône tronqué. La peau est dure et coriace, d'un brun marron en dessus, hérissée de longs poils. La tête est écailleuse, et de forme arrondie. Elle offre des espèces de sutures en dessus, deux petites antennes triarticulées, deux mandibules fortes et dentées, de petits barbillons ou palpes, et six grains noirs de chaque côté, répondant aux yeux, comme dans les chenilles. Le corps est formé de douze anneaux, recouverts chacun par une plaque coriace, garnie de deux rangs

de poils, dont ceux de l'antérieur dirigés en avant, et ceux du second en arrière. Les trois premiers anneaux portent chacun une paire de pattes écailleuses. Ces pattes sont divisées en trois parties principales, et terminées par un crochet un peu courbé. Sur le dernier anneau on voit deux espèces de cornes écailleuses, d'un brun noirâtre, pointues, et dirigées vers le derrière. Au bout de ce même anneau est un mamelon conique et tronqué, charnu, servant à la larve comme de septième patte lorsqu'elle marche. L'anus est au bout de ce mamelon.

Les excrémens de cette larve sont en forme de filets longs, composés de plusieurs grains noirs ou bruns, de figure irrégulière, et attachés à la file les uns des autres.

Cette larve change de peau plusieurs fois, jusqu'à dix, suivant Gœdaert. Ses dépouilles restent tendues et comme soufflées, de sorte qu'on les prendroit, au premier coup d'œil, pour les larves mêmes. La peau de la tête et des trois ou quatre premiers anneaux est fendue en dessus selon la longueur du corps, et cette ouverture donne sortie à la larve.

Pour se transformer en nymphe, les larves cherchent une retraite; elles la choisissent souvent entre les débris des matières qu'elles

ont rongées. La nymphe est blanche, avec les yeux et quelques raies transversales sur le dos, d'un brun jaunâtre. Dès qu'on la touche, elle remue le ventre avec force. L'insecte parfait en sort au bout d'environ un mois. La larve du dermeste pelletier a une queue presque de la longueur du corps, et formée de longs poils roux.

Pour éloigner ces insectes ou les détruire, on se sert avec le plus grand succès du savon arsénical de Bécœur. Nous en avons donné la recette et la manière de le préparer.

ESPECES.

1. Dermeste du lard; *dermestes lardarius*. Lin. Fab.

Le dermeste du lard. Geoff. — *Idem*. De Géer, Mém. insect. tom. IV, p. 192, pl. VII, fig. 15. — Oliv. Ent. n° 9, pl. 1, fig. 1, *a b*.

Il est noir. La moitié antérieure des élytres est cendrée et ponctuée de noir. Sa longueur est de trois lignes et demie. — Commun dans les maisons.

2. D. souris; *dermestes murinus*. Fab.

Dermeste à écusson jaune. Geoff. — *Dermeste nébuleux*. De Géer. — Oliv. Ent. tom. II, n° 9, pl. 1, fig. 3, *a b*.

Il est noir, mélangé de cendré. Sa tête et

l'écusson

l'écusson sont roussâtres. Le dessous du corps est blanc. Les bords de l'abdomen ont des points noirs. — A la campagne, commun.

3. D. ATRE; *dermestes ater.*

Dermeste atre. Oliv. Entom. tom. II, n° 9, pl. 11, fig. 12, *a b.*

Il est tout noir, sans taches, avec les antennes brunes. — Aux environs de Paris.

4. D. NÉBULEUX; *dermestes tesselatus.* Fab.

Oliv. Ent. tom. II, n° 9, pl. 11, fig. 10, *a b.*

Il est noirâtre, avec des poils cendrés en dessus. Le dessous du corps est cendré. Les antennes sont brunes; les pattes sont noirâtres, avec des poils cendrés. — En France, en Angleterre, dans les cadavres.

5. D. RENARD; *dermestes vulpinus.* Fab.

Oliv. Ent. tom. II, n° 9, pl. 1, fig. 6, *a b c.*

Il est noir, avec les côtés du corselet et le dessous du corps gris. Les bords de l'abdomen ont des points noirs. — Commun en France.

6. D. PELLETIER; *dermestes pellio.* Lin. Fab.

Le dermeste à deux points blancs. Geoff. — *Idem.* De Géer. — Oliv. Entom. tom. II, n° 9, pl. 11, fig. 11, *a b.*

Il est noir, avec un point blanc sur chaque élytre. Le mâle a la massue des antennes plus

alongé. Cet insecte appartient peut-être au genre suivant. — Très-commun en France dans les maisons.

7. D. VINGT-POINTS; *dermestes viginti-guttatus*. Fab.

Oliv. Ent. tom. II, n° 9, pl. 1, fig. 5, *a b*.

Il est noir, avec vingt points blancs. — Dans quelques parties de l'Europe. Il n'a pas été observé en France.

SOIXANTE-NEUVIÈME GENRE.

ATTAGÈNE; *attagenus.*

DANS les dermestes, les deux derniers articles de la massue des antennes sont à peu près de la même longueur. Le terminal est presque rond; le corps est ovale, alongé, tirant sur la forme cylindrique, avec les deux extrémités arrondies. Les mâchoires ont une dent écailleuse au côté interne. Ici le dernier article des antennes est beaucoup plus long que le précédent, et a une figure conique. La massue paroît être formée en scie; le corps est plus court et ovale; les mâchoires n'ont pas d'ongle au côté interne. Les attagènes correspondent au genre *mégatome* d'Herbst.—On les trouve sur les fleurs et sur les arbres.

ESPÈCES.

1. ATTAGÈNE ONDÉ; *attagenus undatus.*

Dermestes undatus. Lin. Fab. — *Dermeste ondé.* Oliv. Ent. tom. II, n° 9, pl. 1, fig. 2, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 75, tab. 13.

Il est noir. Le corselet a une tache blanche

de chaque côté, et une troisième au milieu du bord postérieur. Les élytres ont deux taches blanches, linéaires, ondées et transversales. Ces taches et ces raies sont formées par des poils. — Il est commun aux environs de Paris, sur les arbres.

2. A. BRUN; *attagenus piceus*.

Dermeste brun. Oliv. Entom. tom. II, n° 9, pl. 1, fig. 4, *a b*.

Il est noir, glabre, avec les antennes ferrugineuses et l'extrémité des élytres brune. — Aux environs de Paris, dans les chantiers.

3. A. MÉGATOME; *attagenus megatoma*.

Dermestes megatoma. Fab. Illig.

Il est noir, avec l'écusson et les pattes testacés. La massue des antennes est fort longue, ensiforme. — En Allemagne.

4. A. CORNES-EN-SCIE; *attagenus serra*.

Dermestes serra. Fab. Illig. — *Dermeste destructeur*. Oliv. Entom. tom. II, n° 9, pl. 11, fig. 13, *a b*.

Il est d'un brun noir, luisant, avec les antennes et les pattes d'un brun fauve clair. Les mâles ont leurs antennes plus fortement en massue, et dont les deux premiers articles saillans en scie.

Le dermeste que Fabricius nomme *macellanus* est peu connu. Dans la figure de Panzer

les antennes paroissent filiformes, ce qui contrediroit les caractères du genre.

L'attagène que nous venons de décrire est très-commun aux environs de Paris.

5. A. TRIFASCIÉ; *attagenus trifasciatus.*

Dermestes trifasciatus. Fab. — *Dermeste trifascié.* Oliv. Entom. tom. II, nº 9, pl. 1, fig. 7, *a b.*

Il est noir. Les côtés du corselet et son bord postérieur sont gris. Les élytres ont trois bandes ondées de la même couleur. — Cette espèce se trouve aux environs de Montpellier.

Je doute que la vrillette brune à bandes de Geoffroy, citée comme synonyme, soit cette espèce. Voyez *ptine.*

Remarque. Les mâles de quelques dermestes ayant la massue des antennes alongée, on éprouvera un peu de difficulté à bien distinguer ces insectes des attagènes. Les formes diverses du corps lèveront ces obstacles. On observera encore que les dermestes ont les jambes spinosules, les tarses beaucoup plus courts, gros, avec le second article plus long que le premier, ou celui de la base; dans les attagènes, les jambes sont nues, grêles, ainsi que les tarses; ces tarses sont presque aussi longs qu'elles, et leur premier article est plus long que le second.

** *Pattes longues; antennes de la longueur du corselet au moins, en massue alongée, formée insensiblement.*

SOIXANTE-DIXIÈME GENRE.

Scaphidie ; *scaphidium.*

Les grecs nommoient une barque *scaphidion* ; les insectes de ce genre ayant une forme naviculaire, cette dénomination leur a été judicieusement appliquée par Olivier.

Les scaphidies avoient été confondues avec les boucliers et les sphéridies ; elles s'éloignent des premiers par leur forme ellipsoïdale, celle particulièrement de leur corselet, qui est presque conique tronquée, par leurs mandibules bidentées à la pointe ; des seconds, par la forme encore du corps, celle des antennes, qui sont terminées en massue fort alongée, par le nombre de leurs articles, et par les palpes maxillaires beaucoup plus courts que les antennes, et dont le second article n'est pas renflé. Les insectes du genre voisin se rapprochent des scaphidies ; mais la massue des antennes de ceux-ci est composée d'articles globuleux, égaux, tandis que dans les cholèves les articles sont coniques, et que l'un d'eux est très-petit ; les palpes maxillaires des scaphidies ne sont pas très-saillans, ni terminés

en alène comme ceux des cholèves. Les élytres de ceux-ci vont en pointe ; elles sont tronquées dans ceux-là. Les tarses des uns et des autres sont filiformes, grêles, longs, de cinq articles simples, un peu velus en dessous.

Les scaphidies se trouvent dans les agarics, ou d'autres champignons, particulièrement en automne. On rencontre aussi au printems, l'espèce appelée *immaculée*, sous les feuilles pourries, dans les bois.

ESPECES.

1. SCAPHIDIE QUADRIMACULÉE; *scaphidium quadrimaculatum*. Fabr.

Oliv. Entom. tom. II, n° 20, pl. 1, fig. 1, *a b c*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 2, tab. 11.

Elle est noire. Les élytres sont pointillées et ont chacune deux taches rouges. — On la trouve en France, en Allemagne ; rare.

2. S. IMMACULÉE; *scaphidium immaculatum*. Fabr.

Oliv. Ent. tom. II, n° 20, pl. 1, fig. 3, *a b*.

Elle est entièrement noire, luisante, de la forme et de la grandeur de la précédente.

les élytres ont des rangées de points. — On la trouve aux environs de Paris, au printems et en automne, dans les bois.

3. S. AGARICINE ; *scaphidium agaricinum.* Fab.

Silpha agaracina. Lin. — Oliv. Ent. tom. II, n° 20, pl. 1, fig. 4, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 2, tab. 2.

Elle est très-petite, noire, luisante, lisse, avec le bout des élytres un peu pâle, et les pattes brunes. — Se trouve dans les agarics.

SOIXANTE-ONZIÈME GENRE.

CHOLÈVE; *choleva.*

GEOFFROY a connu une espèce de ce genre, qu'il a placée avec les boucliers; c'est le dernier de tous; le bouclier brun velouté. Son allure, dit-il, ressemble à celle des mordelles, c'est-à-dire, qu'il a de longues pattes, avec lesquelles il marche comme en boitant. C'est de cette allure que j'ai pris ma dénomination générique; *cholève*, en grec, veut dire boiteux. Knoch et Paykull ont donné le même genre sous deux autres noms; le premier sous celui de *ptomophagus*, et le second sous celui de *catops*, que Fabricius a adopté.

Les cholèves ont deux caractères très-distinctifs; leurs antennes, formées presque insensiblement en massue, ont le huitième article plus petit que le précédent et les suivans; leurs palpes maxillaires sont avancés et terminés en alène, ou par un article plus petit et pointu. La forme de leur corps se rapproche de celle des scaphidies; mais le dos des cholèves est plus arqué et

moins arrondi ; la tête et le corselet sont plus larges ; le corselet est transversal, en carré, rétréci insensiblement du bord postérieur à celui de devant ; les élytres vont en pointe. Leur corps est moins dur que celui des scaphidies. Leurs jambes ont de petites épines, et des éperons au bout assez longs, ce que l'on ne voit point dans les scaphidies.

Ces insectes courent très-vîte ; on les trouve plus fréquemment à terre dans les lieux à ordures, où sont des matières animales corrompues.

Illiger a donné, dans le premier volume de son excellente Histoire des insectes de la Prusse, les caractères naturels et très-développés de ce genre.

ESPÈCES.

1. Cholève roussatre ; *choleva rufescens*.

Catops rufescens. Fab. — *Chrysomela minuta.* Lin.

Elle est noire, avec les élytres et les pattes grises. Les élytres sont presque striées. Les antennes sont plus longues et moins grosses que dans l'espèce suivante. — On la trouve sous les écorces des arbres.

2. C. SOYEUSE ; *choleva sericea.*

Catops sericeus. Fab.

Elle est noirâtre, avec un duvet soyeux. Suivant Paykull, les pattes sont brunes, et même les élytres.—Commune aux environs de Paris.

3. C. MORIO ; *choleva morio.*

Bouclier brun velouté. Geoff. — *Dermeste voûté.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 216, pl. VIII, fig. 15. — *Catops morio.* Fab. — Panz. Faun. germ. fasc. 8, n° 1.

Elle est longue de près de deux lignes ; ovale, d'un brun noirâtre, velouté, sans stries. Les pattes sont de la couleur du corps ou d'une teinte légèrement plus claire. La tige des antennes est plus pâle. — Commune aux environs de Paris.

Le synonymie des espèces de ce genre a besoin d'un nouvel examen.

V. NÉCROPHAGES proprement dits ; *necrophagi proprii.*

Les genres *bouclier* et *nécrophore* formeront cette division.

SOIXANTE-DOUZIÈME GENRE.

BOUCLIER; *silpha*.

ARISTOTE ne parle qu'une fois du *silpha*, et pour dire qu'il est du nombre des insectes qui changent de peau. Il est impossible, avec un passage aussi vague, de savoir quel est cet animal. L'opinion cependant la plus générale est, que ce naturaliste a voulu parler des blattes; mais dans Linnæus, le mot de *silpha* est donné à des insectes d'un ordre différent. Geoffroy appelle ces mêmes insectes bouclier, en latin *peltis*. La dénomination de *silpha*, étant plus généralement adoptée, devient aussi la nôtre; mais le nom français de bouclier convenant très-bien à ces petits animaux, à l'exemple d'Olivier, nous l'emploierons plutôt que de traduire littéralement en notre langue le mot de *silpha*, comme nous l'eussions fait dans une autre circonstance.

Fabricius a décomposé le genre silpha de Linnæus, et en a formé ceux de *nécrophore*, d'*élophore*, d'*opatre* et de *nitidule*. Le premier de ces genres, ou celui des nécrophores,

appartenant seul à cette famille, est aussi le seul dont nous comparerons les caractères avec ceux des boucliers. Ces derniers diffèrent des précédens par leur forme généralement ovale, leur corselet transversal, souvent semi-circulaire, leurs élytres fortement rebordées; mais plus distinctement par leurs antennes en massue alongée; leurs jambes ne sont pas très-élargies, et terminées par de fortes pointes, comme le sont celles des nécrophores. Les mâchoires des boucliers sont armées, au côté intérieur, d'un ongle corné, que l'on ne voit pas à celles des nécrophores.

Les boucliers ont leurs antennes presque de la longueur du corselet, terminées plus ou moins en massue perfoliée, formées d'environ quatre articles, et alongées; leurs mandibules débordent les côtés de la partie antérieure de la tête, qui est avancée ou prominule; leur pointe n'offre pas de dents; la lèvre supérieure est échancrée; les palpes sont filiformes, saillans; les maxillaires sont un peu plus grands que les labiaux, de quatre articles, dont le second et troisième presque égaux, coniques, et le dernier un peu plus menu, cylindrique; la ganache est courte; la lèvre inférieure est membra-

neuse, ou un peu coriacée, presque en cœur; son bord supérieur est échancré ou crénelé.

Ces insectes ont le corps ovale et déprimé; la tête beaucoup plus étroite que le corps, rétrécie postérieurement, ou ayant une espèce de cou, et ils l'inclinent très-souvent, sur-tout lorsqu'on les touche; leur corselet est fort grand, et forme une plaque plus ou moins semi-circulaire, quelquefois orbiculaire, représentant une sorte de bouclier, d'où vient le nom générique de ces insectes; leurs élytres ont un rebord extérieur très-élevé, ce qui forme tout autour une gouttière; les derniers anneaux de l'abdomen vont souvent en pointe, et forment une espèce de queue, particulièrement dans la femelle, où ce prolongement sert d'oviducte; la poitrine et l'abdomen sont larges; les tarses ont cinq articles simples, ceux des antérieurs sont souvent plus larges, le dernier est muni de deux forts crochets.

Les charognes, les cadavres, toutes les matières animales en putréfaction, sont la base de la nourriture habituelle des boucliers. Quelques espèces paroissent vivre de chenilles; d'autres en veulent aux habitans de quelques coquilles. Ce sont des animaux

très-dégoûtans, soit par leur odeur fétide, soit par une liqueur noirâtre et mal-propre qu'ils répandent par la bouche lorsqu'on les prend. Les individus qui ne font que de naître, et qui n'ont encore pris aucun aliment, n'ont point cette odeur, à ce que dit Olivier; preuve que c'est à leur genre d'aliment que ces insectes doivent cette odeur désagréable. L'humeur qu'ils rejettent par la bouche n'est pas un effet de la pression; elle leur a été donnée pour ramollir les matières dont ils se nourrissent, en hâter la corruption, ou même pour se défendre. Les boucliers, ainsi que la plupart des insectes de cette famille, ont été destinés, par l'Auteur de tous les êtres, à purger la terre des immondices, des cadavres qui infecteroient l'air, et le rendroient nuisible à la santé.

On trouve dans les mêmes lieux qu'habite l'insecte parfait, sa larve. Elle se nourrit des mêmes alimens. Le corps de ces larves est en général alongé, très-aplati, noir, composé de douze segmens, terminé sur les côtés en angle aigu; le premier segment est plus grand. La tête est petite et armée de deux fortes mandibules. On lui voit deux antennes filiformes de trois articles. Leurs pattes, au nombre de six, sont courtes, de trois pièces,

avec un crochet au bout de la dernière. L'extrémité postérieure du corps a deux petites appendices coniques.

Ces larves courent avec vîtesse, et se procurent ainsi de nouveaux alimens, lorsque le lieu où elles sont momentanément ne leur en offre plus. Elles se métamorphosent en nymphes dans la terre.

ESPÈCES.

* *Corps oblong ; corselet orbiculaire ; élytres très-obtuses, comme tronquées à leur extrémité.*

1. BOUCLIER LITTORAL ; *silpha littoralis.* Lin. Fab.

Le bouclier à bosses. Geoff. — *Bouclier à boutons roux.* De Géer. — Oliv. Ent. tom. II, n° 11, pl. 1, fig. 8, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 40, tab. 15.

Il est noir. Les élytres ont trois lignes élevées, et une petite bosse transversale. Les trois derniers articles des antennes sont fauves. Les cuisses postérieures sont beaucoup plus grosses dans les mâles que dans les femelles. — Dans toute l'Europe.

2. B. LIVIDE ; *silpha livida.* Fab.

Oliv. Ent. tom. II, n° 11, pl. 1, fig. 8, *c.*

Il ressemble beaucoup au précédent, mais il-

il est plus petit, noirâtre, avec le corselet, les élytres et les pattes livides. Illiger le réunit avec le précédent. — En Allemagne.

3. B. SURINAMOIS; *silpha surinamensis*. Fab.

Oliv. Ent. tom. II, n° 11, pl. 11, fig. 11.

Il est noir. Les élytres ont trois lignes longitudinales élevées, et une raie fauve, interrompue vers leur bout postérieur. — Dans l'Amérique méridionale.

*** Corps ovale; corselet transversal, presque semi-circulaire; élytres arrondies au bout, ou n'étant pas brusquement obtuses.*

+ *Antennes terminées subitement en une massue presque ovale, formée d'articles beaucoup plus gros.*

4. B. THORACIQUE; *silpha thoracica*. Lin. Fab.

Le bouclier à corselet jaune. Geoff. — *Bouclier à corselet rouillé*. De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 174, pl. VI, fig. 47. — Oliv. Ent. tom. II, n° 11, pl. 1, fig. 3, *a b*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 40, tab. 16.

Il est noir. Le corselet est raboteux, échancré en devant, couleur de rouille. Les élytres ont deux nervures longitudinales, et une ligne extérieure élevée en carène, anguleuse à l'extrémité et formant une bosse. — Dans toute l'Europe.

5. B. RABOTEUX; *silpha rugosa*. Lin. Fab.

Le bouclier à bosses. Geoff. — *Bouclier raboteux.* De Géer. — Oliv. Ent. tom. II, n° 11, pl. 11, fig. 17. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 40, tab. 17.

Il est noir. La tête a un duvet d'un roux jaunâtre. Le corselet est tronqué en devant, un peu sinué au bord postérieur; il offre plusieurs petites aspérités ou parties un peu relevées; il est noir, sur un fond d'un noir cendré et soyeux. Les élytres ont trois lignes élevées et longitudinales, avec de petites rides transverses. On voit une bosse sur la ligne extérieure vers son extrémité. Le bout des élytres est un peu sinué. — Commun aux environs de Paris.

6. B. SINUÉ; *silpha sinuata*. Fab.

Le bouclier noir à corselet raboteux. Geoff. — Schæff. Icon. ins. tab. 93, fig. 4.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente. La tête et le corselet sont semblables. Les élytres ont trois lignes élevées et une bosse, mais point de rides transversales. Leur extrémité a une échancrure très-marquée. — En France, en Allemagne.

7. B. DISPARATE; *silpha dispar*.

Silpha dispar. Illiger.

Il est pubescent. Le corselet est échancré,

tuberculeux. Les élytres sont hérissées et ont trois lignes élevées et une bosse. Leur extrémité est obtuse. — En Allemagne.

8. B. VELU; *silpha tomentosa.* De Géer. Paykull.

Il est d'un brun très-obscur en dessus, noir en dessous. La tête est garnie de longs poils roussâtres. Le devant du corselet est bossu. Il est couvert, ainsi que les élytres, de très-petits poils gris et couchés. Les étuis ont trois arêtes, dont l'extérieure est la plus élevée et a une bosse.

A en juger par la synonymie, il paroît qu'Illiger prend cette espèce pour le bouclier opaque de Linnæus. Nous pensons, avec Paykull, qu'elle en est distinguée. — Il a été trouvé aux environs de Paris, par mon ami Antoine Coquebart.

+ + *Antennes en massue alongée ou formée insensiblement.*

9. B. GRANULÉ; *silpha granulata.*

Oliv. Entom. tom. II, n° 11, pl. 11, fig. 10.

Il est noir. Le corselet est échancré en devant, finement pointillé. Les élytres ont trois lignes élevées longitudinales, dont l'extérieure un peu plus courte, avec une petite bosse. Elles sont finement ponctuées; et on

remarque dans l'intervalle des petites arêtes deux lignes de points plus gros. — Il a été trouvé à Gènes par l'aide de camp Déjean.

Olivier rapporte à cette espèce le silpha *granulata* du Mantissa de Fabricius. Ce dernier place maintenant cet insecte avec les platynotes. (*Pl. variolosus.*) Je doute dès-lors de l'application de cette synonymie, car le bouclier granulé d'Olivier est trop évidemment du genre *silpha*, pour croire que Fabricius se fût trompé à cet égard.

10. B. QUADRIPONCTUÉ, *silpha quadripunctata.* Lin. Fab.

Le bouclier jaune à taches noires. Geoff. Ins. tom. I, p. 122, pl. 11, fig. 1. — *Bouclier à quatre points noirs.* De Géer. Oliv. Entom. t. II, n° 11, pl. 1, fig. 7, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 40, tab. 18.

Il est noir. Le corselet est échancré. Ses bords et les élytres sont d'un jaune pâle. Chaque élytre a deux points noirs. — Sur les chênes en Europe.

11. B. OPAQUE ; *silpha opaca.* Lin. Fab. Illig.

Il est d'un noirâtre brun, finement ponctué. Les antennes sont plus longues que le corselet. Le corselet est noir au milieu, avec les côtés souvent bruns. Son extrémité antérieure est échancrée. Les élytres ont trois

lignes élevées, égales, dont l'extérieure plus courte. — Au nord de l'Europe.

12. B. OBSCUR; *silpha obscura*. Lin. Fab.

Oliv. Entom. tom. II, n° 11, pl. 11, fig. 18. — *Le bouclier à trois raies et corselet lisses*. Var. *B*. Geoff.

Il est d'un noir mat, finement ponctué. Le corselet est tronqué en devant, un peu concave. Les élytres ont trois lignes élevées, longitudinales et droites. Celle du milieu est est peu plus longue. — Très-commun aux environs de Paris.

13. B. RÉTICULÉ; *silpha reticulata*. Illig.

Le bouclier noir à trois raies et corselet lisse. Var. *D* Geoffroi.

Il ressemble au précédent, et n'en diffère que par les rugosités de ses élytres. — Commun aux environs de Paris.

14. B. ATRE; *silpha atrata*. Lin. Fab.

Le bouclier noir à trois raies et corselet lisse. Var. *A* Geoff. — *Bouclier à points concaves*. De Géer, Mém. ins. tom. IV, pl. VI, fig. 15.

Il est d'un noir luisant, très-ponctué, presque chagriné sur les élytres. Le corselet est un peu échancré en devant, et a quelques légers enfoncemens. Les élytres ont trois

lignes élevées, longitudinales et courtes. Les antennes sont plus longues que le corselet. — Commun en France.

15. B. LISSE; *silpha lævigata*. Fab.

La gouttière. Geoff. — Oliv. Ent. tom. II, n° 11, pl. 1, fig. 1, 8.

Il est d'un noir peu luisant, très-finement ponctué, sans lignes élevées sur les élytres. — En France, en Allemagne.

SOIXANTE-TREIZIÈME GENRE.

NÉCROPHORE; *necrophorus.*

GLÉDITSCH nomme ces insectes *vespillo*, fossoyeurs, parce qu'ils ensevelissent dans la terre les cadavres de quelques petits animaux. Fabricius les a désignés sous une dénomination tirée du grec, plus caractérisée que la précédente, porte-morts, *necrophorus.* Ce genre est, comme il l'a très-bien vu, parfaitement distinct de celui des dermestes, avec lequel Geoffroy avoit mis ces insectes, et de celui des boucliers, dans lequel ils avoient été placés par Linnæus. Les nécrophores ont leurs antennes terminées par un gros bouton perfolié, et dont les articles inférieurs très-minces, concaves, s'emboîtent pour former, avec le dernier qui est rond, la boule. Ce caractère, tiré de la figure de la massue des antennes, suffit et ne permet pas de confondre ces insectes avec les précédens; leurs mâchoires ne sont pas armées d'une dent cornée, de même que celles de ceux-ci. Le corps des nécrophores est alongé, non ovale ou ovoïde; leurs mandibules sont saillantes; leur tête a

un cou distinct; leur corselet est presque carré, ou orbiculaire; les élytres sont tronquées à leur bout; l'abdomen est découvert à son extrémité, et va en pointe. Les pattes sont fortes; les jambes ont leur extrémité dilatée, armée de fortes pointes; les tarses antérieurs sont larges et ont leurs articles en cœur. Tels sont les autres traits particuliers des nécrophores. Leurs mœurs nous offrent des faits très-curieux, et dont la connoissance est dûe particulièrement à Gléditsch.

Le nécrophore fossoyeur (Récréations tirées de l'hist. naturelle, insectes, traduct. franç. tom. I, pag. 116.) est très-bon coureur. Sa manière de voler a quelque chose de particulier; il serre les deux élytres tellement l'une contre l'autre, qu'on n'en voit que le côté intérieur. La longueur de ses ailes membraneuses lui permet de voler assez lentement sans le secours de ses élytres, dont le frottement rend alors un son aigu. Au moyen de la forte odeur de musc qu'il exhale, la bonne mère nature préserve bien des renards et bien des martres de crever de faim, car en suivant cette piste ils ne manquent pas de trouver des charognes sur lesquelles il y a toujours des boucliers. Cette odeur leur sert

à eux-mêmes pour se trouver plus facilement entr'eux lorsqu'ils ont besoin l'un de l'autre. Non seulement l'insecte mort, mais encore la boîte où il a été mis, conservent très-long-tems cette odeur. Qu'on laisse un de nos boucliers exhaler son musc pendant vingt ans, et en communiquer l'odeur à tout ce qui l'environne, et qu'on le pèse ensuite, il n'aura pas perdu la moindre chose de son poids. Qui pourra concevoir la petitesse des parties qui effluent continuellement de cet insecte, et qui cependant ne font pas, dans vingt ans, un total capable de faire apercevoir à la balance la plus sensible une diminution dans le poids !

« Les boucliers fossoyeurs peuvent fournir un spectacle récréatif en été, où ils se trouvent par-tout. Si l'on pose sur terre, en plein air, le cadavre d'un animal, tel qu'une taupe, une grenouille, une souris, un crapaud, ou seulement un morceau de chair, de poumon, de porc, etc., ils ne tarderont pas à s'y rendre. Ils savent qu'ils n'ont aucun tems à perdre, pour n'être pas devancés par les mouches bleues de la viande. La troupe formée, on commence avant tout par prendre, comme on diroit, les dimensions. Ils contemplent le cadavre en tous les sens, pour

estimer la capacité qu'ils auront à donner à la fosse ; puis ils examinent si le terrain est convenable, si par évènement il ne se trouve pas trop pierreux, ou que d'autres causes le rendent peu propre à remplir leur but ; toute la société se glisse sous le cadavre ; tout à coup on voit ce dernier se mouvoir en avant, sans qu'on aperçoive un seul des porteurs, dont l'insecte, fossoyeur par état, prend alors le rôle. Dès que la place convenable est trouvée, on se met à travailler avec ardeur à la sépulture. Tous se fourrent à l'envi sous le corps mort, qu'ils soulèvent avec leurs têtes et avec leurs corselets, tantôt en devant, tantôt en arrière, et se mettent à gratter la terre au dessous d'eux, avec leurs pattes de devant, de manière que le cadavre s'enfonce toujours davantage. Si l'opération ne veut pas bien aller d'un côté, on voit paroître un des fossoyeurs qui vient observer de plus près ce qui peut causer l'empêchement, et le coup d'œil donné, se hâte de redescendre. Alors le travail se reprend avec un redoublement d'activité, à l'endroit où se trouve l'accroc. Le corps mort continue à s'enfoncer de plus en plus, et finit par disparoître tout à fait aux yeux de l'observateur qui a assez de patience pour tenir bon

pendant une couple d'heures. On a, pour les dérouter, fixé une taupe à un bâton fiché en terre : en vain ils épuisoient toutes leurs forces, le cadavre ne baissoit point; finalement ils s'aperçurent du tour qui leur avoit été joué, et se mirent à sous-miner le bâton et encaver la place où il étoit fiché; dès lors tout alla à souhait. Une couple de jours après l'enterrement, les boucliers reviennent au jour et s'accouplent, ce qui arrive même quelquefois dans le cours du travail : ensuite les femelles retournent toujours à la hâte sous terre, pour y déposer leurs œufs dans la charogne qu'ils ont pris tant de peine à enterrer. Il éclot de ces œufs une larve formée en fuseau, et qui, lorsqu'elle a pris tout son accroissement, a dix-huit lignes de long. Elle porte au dessus de chaque anneau une tache transversale, prééminente, couleur orange, et garnie de quatre épines. Ces taches diminuent en longueur, à mesure qu'elles s'approchent de l'anus; mais elles s'élargissent dans la même proportion, et les épines deviennent aussi plus aiguës : comme ces dernières sont assez fortes, et leurs pattes très-foibles, il est très-apparent que ces couronnes d'épines leur servent à s'appuyer et à porter le corps en avant. La charogne est ensuite

complettement dévorée par ces larves ; ni la peau, ni les os même ne sont épargnés. Après s'être dépouillées de la peau de la larve, elles s'arrangent une loge bien lisse où elles se tranforment en nymphes armées par derrière de deux pointes qui leur servent à se retourner. Leur couleur, d'abord blanche, devient toujours plus jaunâtre et parvient finalement à la couleur orange ; ce qui doit par la suite être noir, prend, chez la nymphe parvenue à maturité, une couleur rouge-brun ; enfin, cette enveloppe est déchirée et déposée pièce à pièce, l'insecte parfait se montre joyeusement sur le grand théâtre, et va à l'enquête de sa nourriture : il est vorace au point de dévorer ses semblables, lorsqu'on l'enferme avec eux ».

Cadet-de-Vaux a publié, dans son histoire de la taupe, plusieurs observations neuves et très-curieuses sur les nécrophores. En voici le résumé : Exposés à l'air libre et sur un terrain propre aux travaux de ces insectes, comme une plate-bande tenue en labour, ou comme une battue de jardin, une taupe fraîchement tuée est bientôt couverte d'un grand nombre d'escarbots de l'espèce appelée bronzée, *æneus*. Ces escarbots dépouillent le cadavre de sa fourrure, et le rasent en

quelque sorte. Au bout de quelque tems arrivent les nécrophores fossoyeurs qui contraignent les escarbots de se retirer. Dans l'espace d'environ dix heures, trois à cinq de ces nécrophores viennent à bout d'enterrer la taupe, mais superficiellement, le cadavre n'étant recouvert que de deux ou trois lignes de terre. Environ au bout de dix autres heures, la taupe est enfoncée d'un demi-pied, et d'un peu plus d'un, deux fois vingt-quatre heures après le commencement de l'exfodiation. C'est le terme de la plus grande profondeur de la fosse. On ne rencontre jamais plus de cinq nécrophores sous chaque taupe, soit que son cadavre ne puisse point nourrir un plus grand nombre de larves, soit pour toute autre chose inconnue. Les nécrophores fossoyeurs pondent leurs œufs et s'éloignent. La grande espèce, nommée *germanique*, vient occuper leur place, mais elle arrive seule.

Les nécrophores sont souvent infectés d'une grande quantité de mites, *acarus coleoptratorum*, et en paroissent hideux.

ESPÈCES.

1. Nécrophore fossoyeur; *necrophorus vespillo*. Fab.

Silpha vespillo. Lin. — *Le dermeste à point de Hongrie*. Geoff. — *Bouclier fossoyeur*. De Géer, Mém. insect. tom. IV, p. 168, pl. vi, fig. 1. — Rœs. Insect. tom. IV, tab. 1, fig. 1, 2. — Oliv. Entom. tom. II, n° 10, pl. 1, fig. 1, *a b c d e*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 2, n° 21.

Il est noir. Les élytres ont deux bandes ondées d'un rouge jaunâtre. La massue des antennes est de cette couleur. — Commun dans toute l'Europe.

2. N. mortuaire; *necrophorus mortuorum*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 41, n° 3.

Il ne diffère du précédent que par ses antennes entièrement noires. — En Europe, rare en France.

3. N. germanique; *necrophorus germanicus*. Fab.

Silpha germanica. Lin. — *Le grand dermeste noir*. Geoff. — *Grand bouclier noir*. De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 173, pl. vi, fig. 4. — Oliv. Entom. tom. II, n° 10, pl. 1, fig. 2, *a b*. — Panz. Faun. germ. insect. fasc. 41, n° 1.

Il est noir, avec une tache en dessus de la

lèvre supérieure, et le bord extérieur des élytres roussâtre. Chaque élytre a deux lignes élevées peu apparentes. — Dans toute l'Europe.

4. N. INHUMEUR; *necrophorus humator*. Fab.

Oliv. Ent. tom. II, n° 10, pl. 1, fig. 2. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 41, n° 2.

Il est une fois plus petit que le précédent, et lui ressemble beaucoup, mais le bouton de ses antennes est roussâtre. Le bord extérieur des élytres est noir comme tout le corps. — Rare en France.

5. N. AMÉRICAIN; *necrophorus americanus*.

Oliv. Entom. tom. II, n° 10, pl. 1, fig. 3. — *Necrophorus grandis*. Fab.

Il est noir. Le corselet est rougeâtre, bordé de noir. Les élytres ont quatre taches rougeâtres. — Dans l'Amérique septentrionale.

FAMILLE ONZIÈME.

STAPHYLINIENS; *staphylinii* (1).

ARISTOTE, en parlant des maladies qui peuvent affecter le cheval, dit qu'il lui est mortel d'avaler un staphylin, et que ce staphylin est de la grosseur d'une sphondyle. Les critiques ont varié sur le sens qu'il falloit donner à ces mots. Scaliger, Gaza ont vu dans le staphylin du naturaliste grec, une plante, le *panetz.* Un auteur grec, qui a écrit sur l'hippiatrique, Apsyrte, a pensé que ces deux noms devoient s'appliquer à des insectes. D'après son texte, la sphondyle pourroit être un *blaps* ou une *blatte*, et le staphylin seroit vraiment le petit animal qui porte aujourd'hui cette dénomination. « Le staphylin, dit-il, est semblable aux sphondyles que l'on trouve dans les maisons, mais plus grand. Il prend naissance par-tout

(1) La plupart des genres importans de cette famille n'étant pas au féminin, j'ai cru devoir changer la terminaison de la famille : les staphylines deviennent des staphyliniens.

dans

dans les champs, et marche la queue redressée. » Ce dernier caractère semble désigner parfaitement nos staphylins. Mouffet paroît avoir fait le premier cette application raisonnable. Linnæus, Geoffroy, De Géer ont continué de nommer staphylins les insectes que cet auteur avoit eus en vue. Ces derniers naturalistes renfermèrent généralement, dans le groupe des staphylins, les insectes coléoptères dont les étuis ne couvrent qu'une partie de l'abdomen, et dont les antennes sont filiformes. Le Réaumur suédois, De Géer sur-tout, les caractérisa fort bien : (cinq articles à tous les tarses ; antennes filiformes ; demi-étuis qui couvrent les ailes entièrement ; ventre terminé par deux pointes mobiles.) Ces traits signalent beaucoup mieux les staphylins, ainsi que le remarque avec justesse un savant naturaliste auquel nous devons une excellente monographie de ces insectes, Gravenhorst, que les caractères qu'on leur a assignés dans ces derniers tems, ceux principalement qui ne sont fondés que sur les considérations prises des parties de la bouche ; mais quoique ce changement de point d'étude nous ait été nuisible sous quelques rapports, il faut cependant avouer qu'il nous a été ici très-

avantageux sous d'autres. Jusqu'à M. Fabricius l'on n'avoit point coupé le genre nombreux des staphylins. En nous appelant à l'examen des organes de la manducation de ces insectes, il nous a préparé les moyens de les partager en différens groupes. Lui-même a commencé par en former trois nouveaux et naturels : les genres *pédère* et *oxypore*. J'en ai créé, d'après ces mêmes principes, deux de plus, ceux de *stène* et de *lestève*. Gravenhorst, profitant de ces travaux, de ceux de Knoch, et suivant toujours les mêmes bases, vient d'ajouter à ces coupes les suivantes : *callicère*, *omalie*, *tachyne*, *pinophile*, *astrapée*, *lathrobie*, *aléochare* *tachypore* et *oxytèle*. Je mentionne celui d'*anthophage*, parce qu'il repond à celui que j'avois nommé antérieurement *lestève*. Tous ces genres composent dans ce naturaliste les coléoptères microptères, désignation que Schæffer avoit consacrée aux mêmes insectes. De Géer, voulant lier les orthoptères avec les coléoptères, termine le premier de ces ordres par le genre des *forficules* ou *perce-oreilles*, et commence le second ordre par le genre de *staphylin*. Mais on ne doit pas se guider uniquement d'après la comparaison de la forme des élytres de ces animaux. L'ordre naturel

nous prescrit l'examen des autres rapports; et il en résulte que les staphylins, par leur organisation, par leurs mœurs, se rapprochent des boucliers, des nécrophores, plus que tout autre genre.

Les insectes de cette famille ont généralement le corps étroit et alongé, souvent presque linéaire, très-plat dans quelques-uns. Ces formes leur donnent plus de facilité pour se cacher sous les pierres, les écorces des arbres, dans le fumier, les champignons, où ils ont coutume de se tenir. Leur peau est d'une consistance assez ferme, même dans les parties où elle est ordinairement foible, telles que le dessus de l'abdomen. Les élytres n'en recouvrent qu'une petite portion; il étoit nécessaire à la conservation de l'animal, que ces parties fussent garanties d'une autre manière. Vivant ordinairement à couvert, une grande variété de couleurs eût été à ces insectes un ornement superflu; le fond de leur teinte dominante est en grande partie le noir, ou le brun rougeâtre. Plusieurs espèces cependant ont, ou un éclat métallique, ou un rouge vif. Le corps des staphyliniens est le plus souvent pubescent ou hérissé de poils; mais ces poils forment rarement un duvet assez

épais pour couvrir toute la surface de son corps.

La tête du plus grand nombre de ces insectes est grande, plus large que le corselet, dont elle est souvent distinguée par un étranglement, une espèce de cou, sa figure étant triangulaire, presque carrée, ou presque orbiculaire; elle est toujours déprimée, ou plus large que haute, et arrondie aux angles postérieurs; les yeux sont ordinairement petits, ovales et peu saillans; les stènes, les oxytèles sont presque les seuls genres où ces organes aient une proéminence très-sensible. Les antennes sont filiformes, ou grossissent insensiblement vers leur extrémité; leur longueur dépasse peu le bord postérieur du corselet; leurs articulations sont au nombre de onze, le plus souvent arrondies, ou presque coniques; plusieurs d'entre elles sont quelquefois en forme de cloche ou de coupe, ce qui alors rend ces antennes perfoliées; le premier article, ou celui de la base, est le plus souvent long et conico-cylindrique, et à partir du second, ou du troisième, qui sont presque également alongés, l'antenne fait souvent un coude plus ou moins distinct; le dernier article est ovoïde, avec un

sinus ou petite échancrure à son extrémité, dans un grand nombre d'espèces; il est quelquefois long et cylindrique, dans plusieurs aléochares et les callicères. Les antennes sont insérées très-près des bords antérieur et supérieur de la tête; dans les uns, elles partent à une très-petite distance des yeux; dans les autres, elles s'en éloignent afin de se rapprocher davantage du chaperon et d'elles-mêmes. La lèvre supérieure est coriacée, velue, saillante, transversale, profondément échancrée, ou même composée de deux petites pièces séparées et arrondies, tuberculiformes; les deux mandibules sont grandes, arquées, pointues, souvent croisées; par leur écartement, elles donnent à l'insecte un air menaçant et offensif: les plus grandes espèces pincent en effet assez fortement lorsqu'on les saisit; le côté interne de ces mandibules est sans dentelures dans les uns, muni d'une ou de deux petites pointes dans les autres. Les autres parties de leur bouche consistent en deux mâchoires, portant chacune un palpe, et une lèvre inférieure qui en offre deux. Les palpes maxillaires sont toujours plus longs que les labiaux, quelquefois presque aussi longs que la tête, et très-saillans, comme dans les pédères; et

ordinairement filiformes, ou un peu sétacés, renflés à leur extrémité, dans quelques-uns, les pédères, les stènes; ils sont composés de quatre articles, dont le second et le troisième plus grands, et coniques; le dernier (1) est sensiblement plus menu que le précédent, très-brusquement même dans plusieurs genres, et ces palpes sont alors subulés ou en alène; la figure de cet article se rapproche aussi souvent de la conique, mais dans un sens contraire au troisième article; celui-ci est en cône renversé et celui-là est en cône droit: ce sont, en un mot, deux cônes opposés à leur base. Le dernier article est quelquefois si petit qu'on ne le découvre qu'avec une très-forte loupe; ainsi, la distinction de palpes maxillaires à trois ou quatre articles par Gravenhorst, n'est pas vraie à la rigueur. Les palpes labiaux sont aussi le plus souvent filiformes et de trois articles, dont le dernier de la grandeur du précédent, ou plus menu. Les oxypores et les astrapées sont les seuls genres de cette famille où l'article terminal soit en massue.

Les mâchoires présentent deux lobes ou

(1) Le genre *astrapée* est le seul où cet article soit plus gros que le troisième.

deux divisions coriacées, velues, ou ciliées, dont l'une terminale plus grande, plus large vers son extrémité, souvent arquée, et et l'autre, interne, allant en pointe en forme de dent. Le menton est corné, le plus souvent court et transversal, un peu concave au milieu du bord supérieur; la lèvre inférieure des staphylins s'étend plus en hauteur qu'en largeur, se rétrécit de la base au milieu des côtés, s'élargit ensuite, pour prendre la figure d'un cœur; les angles du bord supérieur sont prolongés, et forment chacun une petite saillie. Le corselet des staphylins est presque carré, avec le bord postérieur arrondi; celui des lathrobies est parallélogrammique; les pédères l'ont orbiculaire; les oxypores, demi-orbiculaire; les tachines, presqu'en trapèze. L'écusson est petit, triangulaire; les élytres le plus souvent sont en carré long, et ne recouvrent au plus que la moitié de la longueur de l'abdomen; leur longueur est plus grande dans les tachines et les tachypores. Les ailes sont grandes, et repliées en dessous transversalement, comme celles des coléoptères. Les élytres, le corselet et la tête offrent souvent des points enfoncés, disposés vaguement, ou en séries, et qui fournissent

de bons caractères pour la détermination des espèces. L'abdomen est alongé, souvent linéaire ou triangulaire, et terminé en pointe; il est composé de sept anneaux; son dos est aplati, et le dessous convexe; cette partie du corps est très-souple et flexible; quand on touche l'insecte, il en relève l'extrémité ou la queue, et lui donne toutes sortes d'inflexions; l'animal se sert aussi de son abdomen pour faire rentrer ses ailes sous leurs étuis, lorsqu'il a cessé de voler; le bout de cet abdomen est ordinairement terminé par deux petites pointes velues et mobiles, entre lesquelles est le dernier segment; ce segment va en pointe, et il est bivalve; lorsqu'on touche rudement les staphylins, ils font sortir de leur derrière deux petites vessies courbées, ordinairement jaunes ou blanches; je soupçonne qu'elles sont particulières aux mâles. Les pattes sont robustes, plus ou moins propres à fouiller, dans les staphylins; les antérieures sont les plus courtes, mais les plus fortes; elles sont remarquables par la grandeur de leurs hanches, qui sont rapprochées dans leur longueur, et ont une forme pyramidale; leur côté extérieur, ainsi que celui des autres hanches, est concave et lisse;

les jambes sont souvent garnies de poils, de cils, ou de petites épines; les tarses ont cinq articles; ceux des pattes antérieures sont souvent dilatés ou élargis, comme dans plusieurs carabes; le dernier article est terminé, dans tous les tarses, par deux crochets assez longs, arqués, simples et pointus. Les pattes postérieures sont les plus longues et les plus grêles. L'insertion de ces organes du mouvement, leur conformation, rapprochent évidemment ces insectes des boucliers, dont ils ont aussi, ainsi que nous l'avons déjà dit, les habitudes.

Les staphyliniens fréquentent généralement les lieux où se rencontrent des matières animales ou végétales, dissoutes ou putréfiées; les cadavres, les fumiers, les excrémens, les champignons, etc. : on les trouve aussi dans les plaies des arbres, sous leurs écorces humides ou altérées, sous les pierres. Le même genre offre pour ses espèces cette diversité d'habitations, et on ne peut point, à cet égard, établir de règle générale. Quelques-uns, tels que les pédères, les stènes, se tiennent de préférence près du bord des eaux. Les staphyliniens sont en général forts, courageux et très-agiles. Ils courent avec une grande célérité, et prennent vol avec

beaucoup de facilité. Ils cherchent à surprendre d'autres insectes, ceux même de leur espèce, pour en faire leur proie. Les matières qu'ils habitent servent également de domicile à une foule de petits animaux de leur classe ; soit en état parfait, soit en état de larve, ils doivent trouver sans peine des alimens. La grandeur et la force des mandibules des staphyliniens dénotent cet instinct carnassier; la conformation des autres parties de la bouche me porteroit à croire qu'ils vivent encore plutôt de substances animales ou végétales pourries, à la manière des boucliers. La répugnance naturelle que l'on éprouve à fouiller des matières corrompues, a retardé la connoissance des espèces. C'est en surmontant une telle aversion que les naturalistes modernes sont parvenus à augmenter considérablement le nombre de ces espèces ; ainsi l'on n'en trouve qu'environ soixante et dix de décrites dans l'Entomologie d'Olivier, tandis que la Monographie de Gravenhorst, presque uniquement restreinte aux espèces des environs de Brunswich, en offre plus de deux cents.

Les larves de ces insectes ont de grands rapports de forme avec l'insecte parfait. Elles sont longues, avec la tête grande, écailleuse,

presque carrée, munie de deux courtes antennes, d'une bouche assez semblable à celle de l'insecte adulte. Les yeux forment de petits grains. Les trois premiers anneaux du corps, ceux qui portent les pattes, et même le quatrième, sont couverts d'une peau écailleuse. Les pattes, au nombre de six, sont fortes. L'abdomen est mou, alongé, et va insensiblement en pointe de sa base à son autre extrémité : celle-ci offre deux longues pointes coniques, velues, biarticulées, et en dessous, au milieu, un tuyau membraneux, cylindrique, incliné en bas. On trouve ces larves dans les mêmes lieux que l'insecte parfait : celle du staphylin odorant n'est pas rare à Paris, sous les pierres, au printems.

De tous les genres proposés par Gravenhorst, nous n'avions d'abord adopté que celui d'astrapée, et nous n'avions fait des autres que des divisions de celui des staphylins; mais nous avons senti depuis que voulant donner la plupart des espèces décrites par cet auteur, cette marche pourroit nous contrarier. Nous sommes donc dans la nécessité de présenter ici tous ses genres et les divisions qu'il y a formées ; nous observerons cependant que les élémens de plusieurs de ces genres ne nous semblent établis que sur

des caractères peu importans ou qui ne sont que très-secondaires ; tels sont ceux de la forme du corselet, de sa surface, des jambes; ces caractères une fois admis, on multiplieroit à l'infini les coupes génériques : ici même, en suivant ces principes, il eût fallu les multiplier davantage que ne l'a fait Gravenhorst. Nous avons revu avec soin les caractères des genres qu'il a formés, et c'est d'après la combinaison de nos observations et des siennes que nous exposerons ici la série naturelle de ces genres.

GENRE. ASTRAPÉE ; *astrapœus.* — Tous les palpes terminés par un article en massue sécuriforme.

G. STAPHYLIN ; *staphylinus.* — Antennes insérées au bord antérieur de la tête, ou presque dans la ligne, servant d'attache à la lèvre supérieure, en dedans des mandibules: tous les palpes filiformes ; les maxillaires de quatre articles. Un cou. Corselet arrondi au bord postérieur.

Le genre PINOPHILE, *pinophilus*, n'est distingué, suivant Gravenhorst, du précédent que par la forme du corselet, la même que celle du genre suivant.

G. LATHROBIE ; *lathrobium.* — Antennes insérées aux angles du bord antérieur de la

tête. Palpes maxillaires terminés en alène, ou par un article brusquement plus menu. Un cou. Bord postérieur du corselet droit, séparé de la base de l'abdomen par un intervalle sensible.

G. PÉDÈRE ; *pæderus*. — Antennes insérées près des angles du bord antérieur de la tête : dernier article ovoïde. Palpes maxillaires ne paroissant que de trois articles, dont le dernier plus grand, en cône renversé, de la longueur de la tête au plus. Un cou. Corps linéaire. Corselet orbiculaire ou carré.

G. STÈNE ; *stenus*. — Antennes insérées au bord interne et antérieur des yeux : troisième, quatrième et cinquième articles, brusquement plus menus que les suivans et cylindriques, le dernier ovoïde. Palpes maxillaires ne paroissant que de trois articles, dont le dernier en cône renversé, plus long que la tète. Un cou. Corps linéaire. Yeux très-saillans. Corselet presque cylindrique, ou ovoïde, tronqué aux deux bouts.

G. OXYPORE ; *oxyporus*. — Antennes insérées aux angles du bord antérieur de la tête, terminées en massue alongée, perfoliée, comprimée, de plusieurs articles. Palpes maxillaires filiformes : les labiaux terminés par un article très-grand, sécuriforme. Tête très-

forte, foiblement rétrécie latéralement et postérieurement. Corselet presque semi-orbiculaire, bord antérieur droit, le postérieur arrondi.

G. OXYTÈLE; *oxytelus*. — Antennes insérées au devant et très-près des yeux, sur les côtés de la tête. Palpes maxillaires terminés en alène; mandibules fortes, saillantes et découvertes; tête forte, transversale; corselet semi-orbiculaire, droit au bord antérieur, arrondi au postérieur; un intervalle entre ce dernier bord et la base des élytres. Jambes garnies de deux rangs de petites épines; tarses s'appliquant sur une face de ces jambes.

G. LESTÈVE; *lesteva*, *anthophagus*. Graven. — Palpes filiformes; les maxillaires de quatre articles; leur dernier, ainsi que celui des labiaux, longs; antennes insérées devant et près les yeux sur les côtés de la tête, filiformes; articles presque coniques.

G. OMALIE; *omalium*. — Palpes filiformes; les maxillaires de quatre articles, dont le dernier n'est pas plus long que le second; antennes insérées devant et près les yeux, sur les côtés de la tête; articles quatrième et suivans globuleux, le dernier ovoïde;

corselet presque carré, transversal, séparé de la tête par un cou.

G. CALLICÈRE; *callicerus.*—Palpes maxillaires ne paroissant que de trois articles, dont le dernier plus gros; le terminal des antennes fort long, cylindrique. Tête et corselet presque de la même largeur, orbiculaires.

G. ALÉOCHARE; *aleochara.*—Palpes terminés en alène; antennes insérées aux bords interne et antérieur des yeux; dernier article alongé, presque turbiné ou cylindrique, et terminé en pointe; corselet à bord postérieur, arqué ou arrondi. Jambes sans épines. Yeux ovales et longitudinaux.

G. TACHINE; *tachinus.* — Tête s'enfonçant dans le corselet jusqu'aux yeux. Palpes filiformes. Corselet presque en trapèze; bord postérieur droit. Jambes spinosules. Elytres couvrant souvent plus de la moitié de l'abdomen. Yeux transversaux.

G. TACHYPORE; *tachyporus.* — Tête s'enfonçant dans le corselet jusqu'aux yeux. Palpes terminés en alène. Habitus du genre précédent.

SOIXANTE-QUATORZIÈME GEN.

Astrapée; *astrapœus.*

Gravenhorst dit que l'astrapée de l'orme, *astrapœus ulmi*, la seule espèce connue de ce genre, ne diffère point, quant aux formes, des staphylins de la troisième famille, celle qui renferme l'espèce si commune, le staphylin poli, *staphylinus politus.*

L'astrapée de l'orme est long de quatre lignes et demie à cinq lignes et demie; il est noir, luisant, avec la base des antennes, la bouche, les élytres et le bord de l'avant-dernier segment de l'abdomen fauves. La tête et le corselet sont très-lisses. Les élytres ont sur leur disque quatre points enfoncés, disposés en une ligne longitudinale.

On trouve cet insecte en Italie, sous les écorces des ormes au printems. Rossy l'a décrit et figuré le premier. (Faun. etrusc. tom. I, n° 611, pl. v, fig. 6.) — Olivier l'a représenté dans le tome III de son Entomologie, n° 42, pl. iv, fig. 37.

SOIXANTE-QUINZIEME GENRE.

Staphylin; *staphylinus.*

Ce genre est le plus nombreux de toute la famille. Les insectes dont il est formé ont le corps fort alongé et très-étroit, sa largeur ne faisant guères que le quart de sa longueur. Leurs antennes sont moniliformes, insérées souvent à peu de distance de la lèvre supérieure. Leur premier article est alongé, presque cylindrique; le second et le troisième sont à peu près égaux, et un peu plus longs que les suivans, qui grossissent souvent un peu en allant vers l'extrémité. Le dernier ne diffère pas ou très-peu en grandeur des précédens; son extrémité offre ordinairement une échancrure ou un petit sinus qui le fait paroître un peu lunulé. La tête est grande, séparée du corselet par un cou très-sensible, et qui ne forme qu'un pédicule très-étroit dans les espèces de la quatrième famille; elle est déprimée, d'une forme carrée, transversale dans les uns, longitudinale dans les autres, de la longueur environ du corselet,

de sa largeur ou un peu plus large dans le grand nombre ; ses angles postérieurs sont arrondis. Les yeux sont petits, ronds-ovales, peu proéminens, et situés à l'extrémité antérieure des côtés de la tête, près de la naissance des mandibules. Les mandibules sont fortes, écailleuses, arquées, pointues, légèrement dentées au côté interne, et se croisent souvent à leur pointe. La lèvre supérieure est coriacée, refendue jusqu'à la base dans son milieu, et comme formée de deux petites pièces semi-circulaires, dont les bords sont ciliés. Les palpes sont courts, filiformes ; les maxillaires sont un peu plus grands, de quatre articles, dont le dernier plus petit que les précédens et cylindrique. Celui qui termine les palpes labiaux est de la grandeur du précédent, ou même un peu plus gros, presque en cône renversé ou ovoïde, tronqué. Nous ne donnerons pas d'autres détails sur l'organisation des parties de la bouche, ces connoissances n'étant pas ici absolument nécessaires pour la détermination du genre. Le corselet est grand, ordinairement presque carré, avec le bord postérieur arrondi, et s'avançant sur la base de l'écusson, caractère qui distingue les staphylins des lathrobies.

Les staphylins de la quatrième famille ont le corselet plus étroit, en parallélogramme. L'écusson est petit et triangulaire. Les élytres forment réunies un carré transversal, et ne recouvrent qu'un bon tiers de l'abdomen. Leur troncature du bord postérieur n'est pas parfaitement droite, elle rentre un peu en dedans de la suture, de façon que l'angle antérieur est un peu plus avancé que l'interne à chaque bout d'élytre : cet angle extérieur est arrondi. L'abdomen a un petit canal le long de chaque côté, et ses bords sont relevés. Les tarses antérieurs ont, dans plusieurs, leurs premiers articles larges, dilatés, et garnis de brosses en dessous.

Les staphylins de la première famille vivent dans les matières cadavéreuses. Ceux des autres fréquentent les fumiers, ou se tiennent sous les pierres. Nous renvoyons pour les autres particularités aux généralités de la famille.

Nous partagerons ce genre en quatre petites familles.

Famille. I. Corselet plus large que long presque semi-circulaire. Antennes plus courtes que le corselet, et grossissant très-sensiblement vers l'extrémité.

F. II. Tête tranversale ou n'étant pas plus longue que large. Corselet carré avec le bord postérieur arrondi.

F. III. Tête transversale, ou n'étant pas plus longue que large. Corselet en ovale tronqué en devant.

F. IV. Tête longitudinale, ou en carré long, séparée du corselet par un grand intervalle. Corselet parallélogrammique. Corps très-étroit, linéaire.

FAMILLE I.

1. STAPHYLIN BOURDON; *staphylinus hirtus.*

Staphylinus hirtus. Lin. Fab. Grav. — *Staphylin bourdon.* Geoff. De Géer. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. 1, fig. 6. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 4, n° 19.

Il est noir, très-velu, avec la tête, le corselet, son bord postérieur excepté, et les trois derniers anneaux de l'abdomen, d'un jaune doré. La moitié postérieure des élytres est d'un cendré obscur. Le dessous du corps est d'un noir violet. Cette belle espèce a de huit à dix lignes de long. — Elle se trouve dans les lieux sablonneux de l'Europe, mais assez rarement.

2. S. MAXILLAIRE ; *stap. maxillosus.*

Staphylinus maxillosus. Lin. Fab. — *Staphylin nébuleux.* Geoff. — *Staphylin à bande cendrée.* De Géer, Mém. insect. tom. IV, p. 18, pl. 1, fig. 7, 8. — *Staphylin maxillaire.* Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. 1, fig. 5, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 27, n° 2.

Il est long de six à huit lignes, d'un noir luisant. Les élytres ont un peu plus de leur moitié postérieure couverte d'un duvet cendré, ponctué de noir. Le milieu de l'abdomen a aussi un duvet cendré tant en dessus qu'en dessous, mais interrompu sur le dos, dans son milieu, par une suite de taches noires. — Il se trouve en Europe dans les cadavres ; il répand souvent une odeur forte, un peu musquée. Mouffet a figuré cette espèce, ainsi que le staphylin odorant.

L'Amérique septentrionale fournit une espèce, qui ne diffère de celle-ci que parce que les angles antérieurs du corselet sont gris ; c'est le staphylin velu (*villosus*) de Gravenhorst.

3. S. TÊTE-ROUGE ; *stap. erythrocephalus.*

Staphylinus erythrocephalus. Fab. — Oliv. Entom. tom. III, n° 42, pl. 11, fig. 9.

Il est un peu plus grand que le précédent, noir, avec la tête rouge, et marquée d'une

tache noire entre les yeux. — Il se trouve à la Nouvelle-Hollande.

FAMILLE II.

4. S. VELOUTÉ ; *stap. murinus.*

Staphylinus murinus. Fab. Grav. — Oliv. Entom. tom. III, n° 42, pl. VI, fig. 51, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 66, tab. 16.

Il est long d'environ cinq lignes, noir, velu, avec les antennes en majeure partie roussâtres ; la tête, le corselet et les élytres d'un gris bronzé obscur, parsemé de taches plus foncées. Son écusson est couvert d'un duvet jaunâtre, avec deux taches noires formant une sorte de cœur. Le dessous du corps a une nuance violette, et offre quelques taches d'un gris luisant. Les pattes sont entièrement noires, de même que les palpes. La couleur de ces dernières parties distingue cette espèce du staphylin velouté de Geoffroy ; le suivant, le staphylin velouté, pointu (de De Géer, tom. IV, pag. 12, pl. 1. fig. 1), qu'on a rapporté au staphylin velouté, paroît être une autre espèce plus grande, à pattes brunes, avec les cuisses presque entièrement noires.

La description du *staphylinus murinus* de Linnæus peut convenir à cette espèce et aux deux suivantes.

On trouve cette espèce dans les cadavres, le fumier. Je pense qu'il faudroit la placer, ainsi que les trois suivantes, dans la première famille ; elle s'en rapproche singulièrement par la forme et les habitudes.

5. S. NÉBULEUX ; *stap. nebulosus.*

Staphylinus nebulosus. Fab. Payk. Grav.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente. Elle est presque une fois plus grande. Les palpes, les genoux et les jambes sont fauves. Les angles antérieurs du corselet sont aigus. J'ai tout lieu de croire que c'est le staphylin velouté pointu, de De Géer, et non son staphylin velouté, arrondi, à en juger notamment par la taille et la couleur des pattes. Voyez le staphylin hybride de Marsham. — Il se trouve en Suède et en Allemagne.

6. S. PUBESCENT ; *stap. pubescens.*

Staphylinus pubescens. De Géer. Fab. Grav. — *Le staphylin velouté.* Geoff.

Il est un peu plus grand que le staphylin velouté, d'un brun noirâtre. Les antennes sont noirâtres, avec la base des premier,

second et quatrième articles roussâtre. La tête a un duvet laineux, d'un roux jaunâtre, et offre sur le front quelques gros points enfoncés. Le bord postérieur du corselet, les angles de la base des élytres, le bord postérieur des anneaux de l'abdomen sont d'un rougeâtre obscur. Le dessous de l'abdomen est d'un gris soyeux très-luisant, vu à un certain jour; cette couleur est formée par un duvet disposé en forme de dent, au bord postérieur des anneaux. Les cuisses ont leur dessus, et un anneau près de leur extrémité, roussâtres. L'écusson est comme celui du staphylin velouté. Le staphylin chloroptère, de Panzer (fasc. 36, n° 20.) est voisin de de cette espèce.

7. S. CHRYSOCÉPHALE; *stap. chrysocephalus.*

Staphylinus chrysocephalus. Fourc. — *Staphylin à tête jaune.* Geoff. — *Staphylinus pubescens.* Pay. Ros. — *Staphylin pubescent.* Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. 11, fig. 15.

Cette espèce a une grande affinité avec la précédente; mais elle est un peu plus grande, et bien distincte par le fond de la couleur de sa tête, de son cou, et des cinq premiers articles des antennes, qui sont d'un roux jaunâtre. Son corselet et ses élytres

ont quelques petites taches d'un roussâtre obscur. Le fond de la couleur du corps est d'ailleurs à peu près la même que dans le précédent. — Elle se trouve en Europe, mais rarement.

8. S. A POINTS JAUNES; *stap. flavo-punctatus.*

Il est un peu plus grand que le suivant, noir, avec les antennes, les étuis, les jambes et les tarses roussâtres. La tête, le corselet sont bronzés, très-finement ponctués, ayant ainsi que les élytres et la poitrine, un court duvet d'un roux jaunâtre. L'abdomen a environ six rangées longitudinales de points, d'un gris jaunâtre, soyeux, luisans, formés par un duvet; deux lignes en dessus, quatre en dessous. — Il se trouve en France. Il a de grands rapports avec le staphylin à tête bronzée de Panzer (Faun. insect. germ. fasc. 27, tab. 5.)

9. S. ÉRYTHROPTÈRE; *stap. erythropterus.*

Staphylinus erythropterus. Lin. Fab. Grav. — *Staphylin à étuis couleur de rouille.* Geoff. — *Staphylin à étuis roux.* De Géer. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. 11, fig. 14. — Panz. Faun. ins. germ. fas. 27, n° 4.

Il est long d'environ sept lignes, noir, avec les antennes, leur extrémité exceptée,

les élytres et les pattes d'un rouge brun. Le bord postérieur du corselet est d'un jaune doré, formé par un duvet soyeux. On voit aussi une rangée de taches de la même couleur, et produite de même, le long des bords latéraux de l'abdomen, en dessus. — Il se trouve dans toute l'Europe, dans la terre, le fumier. De Géer en a vu dévorer de petites scolopendres.

10. S. A ÉTUIS CHATAINS; *stap. castanopterus.*

Staphylinus castanopterus. Grav. — *Staphylinus erythropterus.* Scop. Entom. carn. n° 306, var. 1. — *Idem.* Ross. Faun. étrusc. n° 609, var.

Il est un peu plus petit que le précédent, avec lequel il a été confondu; il ne s'en éloigne que par sa taille un peu plus petite, et son corselet entièrement noir. Gravenhorst rapporte à cette espèce le staphylin erythroptère d'Olivier, mais c'est à tort; 1° le vrai staphylin de ce nom est fort commun en France, tandis que le staphylin a étuis châtains y est rare; 2° quoiqu'Olivier ne fasse pas mention de la bordure jaune du corselet dans sa description, il exprime néanmoins ce caractère dans la figure; Geoffroy, De Géer ne parlent pas non plus de

cette bordure jaune du corselet. En faut-il conclure qu'ils n'ont pas connu le staphylin érythroptère? — Il se trouve en Allemagne, en Italie.

11. S. STERCORAIRE ; *stap. stercorarius.*

Staphylinus stercorarius. Oliv. Entom. tom. III, n° 42, pl. III, fig. 23. — *Idem.* Gravenhorst.

Il est une fois plus petit que le staphylin érythroptère, suivant Olivier. Son corps est noir, avec les élytres et les pattes d'un fauve testacé. D'après la description de Gravenhorst, si toutefois c'est le même insecte, on voit que cette espèce se rapproche, par sa forme, du staphylin odorant ; que la lèvre supérieure, les palpes et les antennes sont bruns ; que le corselet a postérieurement, dans le milieu de sa longueur, une petite ligne élevée, luisante, et que l'abdomen et la poitrine ont des taches ou des plaques soyeuses, jaunâtres, duvetées.

L'insecte que Gravenhorst a étiqueté dans ma collection sous le nom de *stercoraire*, a les antennes et les palpes fauves. — En France et en Prusse.

12. S. FOSSOYEUR ; *stap. fossor.*

Staphylinus fossor. Fab. Grav. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 27, n° 6.

Il ressemble au staphylin érythroptère ; mais sa tête est son corselet sont bruns. Le corselet a une ligne élevée ; et les cuisses sont noires. — On le trouve en Allemagne.

13. S. TÊTE-BRONZÉE ; *stap. æneocephalus.*

Staphylin à corselet bronzé. De Géer — *Staphylinus æneocephalus.* Payk. Gravenh. — *Staphylin cuivreux.* Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. 11, fig. 16.

Cette espèce est longue d'environ cinq lignes, proportionnellement plus étroite que les précédentes, noirâtre, couverte de petits poils couchés à plat. Les antennes et les palpes sont fauves. La tête est d'un bronzé foncé, luisant, très-pointillée, avec six gros points enfoncés; deux de chaque côté autour des yeux, et deux sur le ventre, écartés. Le corselet est d'un bronzé foncé, finement pointillé, avec une ligne élevée et lisse dans le milieu de sa longueur, un gros point enfoncé de chaque côté, en devant, et trois autres à chaque bord latéral. Les élytres sont obscures, un peu soyeuses, avec une teinte bronzée ; elles ont chacune un gros point enfoncé près du milieu du disque, postérieurement, et trois autres points à chaque bord latéral. L'abdomen a, en dessus, quelques lignes plus claires.

Les jambes, ainsi que les tarses, sont d'un roux obscur.

Cette espèce varie beaucoup. On peut consulter, à cet égard, Gravenhorst. Cet auteur n'ose affirmer que cet insecte soit le staphylin à tête bronzée de Fabricius (*chalcocephalus*). — Se trouve en Europe.

14. S. POINTS-VAGUES; *stap. vago-punctatus.*

Gravenhorst a décrit sous ce nom cette espèce dans ma collection. Elle est longue d'environ quatre lignes; la tête est forte, d'un noir très-luisant, avec les yeux cendrés. On voit derrière eux de gros points enfoncés. Le corselet est d'un noir très-luisant, lisse, avec plusieurs gros points enfoncés aux angles antérieurs. L'écusson est d'un brun obscur, finement ponctué; les élytres sont couleur de marron foncé, luisantes et marquées, d'un grand nombre de gros points enfoncés, dont ceux du disque disposés en séries. Le bord antérieur tire sur le jaunâtre; l'abdomen et les pattes sont d'un brun marron; la poitrine est noire. On y voit, ainsi que sur l'abdomen, des poils couchés. — J'ignore quelle est sa patrie.

15. S. COU-ÉPAIS ; *stap. crassicollis.*

Staphylinus crassicollis. Grav.

Il a le port du staphylin à tête bronzée. Sa longueur est de sept lignes. Il est d'un noir mat, excepté à sa tête et au corselet, qui sont très-luisans. Les tarses sont bruns. Le corselet est très-lisse dans son milieu. — Des environs de Brunswick.

16. S. ODORANT ; *stap. olens.*

Staphylinus olens. Fab. Grav. — *Grand staphylin noir, lisse* Geoff. — *Grand staphylin noir.* De Géer. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. 1, fig. 1, *a b c.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 27, n° 1.

Il a un pouce de long. Son corps est entièrement noir. Les antennes ont leur extrémité brune, et le dernier article est échancré. La tête, le corselet et les élytres sont d'un noir mat, et finement ponctués. La tête est plus large que le corselet. — Il se trouve en Europe, excepté dans la partie septentrionale ; il est commun aux environs de Paris.

17. S. SEMBLABLE ; *stap. similis.*

Staphylinus similis. Fab. Payk. Gravenh. — *Le petit staphylin noir.* Geoff. — Oliv. Entom. tom. III, n° 42, pl. V, fig. 42.

Cette espèce est longue de six à sept lignes,

d'un noir qui n'est pas très-luisant, ou qui est même presque mat. Le dernier article de ses antennes est brun, et légèrement échancré. La tête et le corselet sont très-ponctués; les points sont fort rapprochés, ou contigus. Le front, à la partie du cou, a une ligne lisse, longitudinale, un peu élevée. On en voit aussi une semblable au milieu de la partie postérieure du corselet. Les élytres sont très-finement ponctuées. Les tarses sont d'un brun foncé.

Ce staphylin est très-voisin du suivant, et c'est peut-être à celui-ci qu'il faudroit appliquer la majeure partie de la synonymie du staphylin semblable; car tous les auteurs, à l'exception de Geoffroy et de Gravenhorst, disent que cet insecte est luisant. Or, ce caractère convient beaucoup plus à l'espèce qui succède qu'à celle-ci.—Il se trouve en Europe, et moins fréquemment que le staphylin odorant.

18. S. MORIO; *stap. morio.*

Staphylinus morio. Grav.— *Petit staphylin noir?* De Géer.

Il est extrêmement voisin du précédent. Il s'en écarte par son luisant, par ses antennes, qui ont les cinq ou six derniers articles, et non pas seulement les deux du

bout, bruns ; par ses points moins rapprochés, et par un plus long prolongement de la ligne lisse et longitudinale du milieu du corselet, cette ligne allant presque ici du bord postérieur à l'antérieur, près du contour des yeux ; le verd et les bords extérieurs des élytres ont encore ici quelques points enfoncés plus grands, de chacun desquels part un poil, et les points peu visibles dans le staphylin semblable.

Cet insecte est commun en France ; il n'est peut-être qu'une variété du précédent.

Le staphylin très-noir (*ater*) de Gravenhorst diffère peu du staphylin morio. Les antennes et les tarses sont bruns. Sa tête et son corselet sont plus brillans, et moins ponctués que dans ce dernier. — De l'Amérique septentrionale.

19. S. BLEU ; *stap. cyaneus.*

Staphylinus cyaneus. Fabr. Payk. Grav. — *Le staphylin bleu.* Geoff. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. 1, fig. 4. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 27, tab. 3.

Il a de six à huit lignes de long. Son corps est noir. Sa tête, son corselet et ses élytres sont d'un noir bleuâtre, et très-finement pointillés. — On le trouve en Europe, dans les lieux élevés, sous les pierres.

20.

20. S. TRICOLOR ; *stap. tricolor.*

Staphylinus tricolor. Gravenhorst.

Il est long de cinq lignes et demie, d'un noir mat, avec la base des antennes, les palpes et les pattes roussâtres, et les élytres tirant sur le bleu. La tête est d'un noir bleuâtre, avec une ligne unie longitudinale peu marquée. Le corselet en a une dans son milieu plus sensible.

Le staphylin érythrope de Paykull a beaucoup d'affinité avec cette espèce.

21. S. MACROCÉPHALE ; *stap. macrocephalus.*

Staphylinus macrocephalus. Gravenhorst.

Il a la forme du staphylin semblable. Sa longueur est de huit à neuf lignes. Son corps est brun, un peu luisant. Sa tête est plus large que le corselet, d'un bronzé noir, avec le chaperon d'un roux jaunâtre, et une ligne unie au milieu, longitudinale, peu apparente. Les trois derniers articles des antennes sont roussâtres. Le corselet est d'un bronzé noir, avec une ligne unie et longitudinale, peu prononcée, dans son milieu. Les élytres sont d'un noirâtre brun. — On le trouve dans les montagnes de la forêt Noire.

22. S. CHLOROPTÈRE ; *stap. chloropterus.*

Staphylinus chloropterus. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 20, n° 36. — Grav.

Il est long de quatre lignes, d'un bronzé verd. La tête et le corselet sont très-ponctués, et ont une ligne unie, plus luisante et longitudinale, au milieu de leur longueur. L'abdomen est noirâtre, avec les bords des anneaux roux. Les pattes sont d'un roux jaunâtre, avec les cuisses annelées. — On le trouve en Autriche.

Gavenhorst décrit encore plusieurs espèces de cette famille ; mais comme elles sont exotiques et peu importantes, nous n'en parlerons pas.

FAMILLE III.

23. S. ÉCLATANT ; *stap. splendens.*

Staphylinus splendens. Fab. Payk. Grav.

Il a de quatre lignes et demie à six lignes de long. Il est noir, luisant. Sa tête est au moins de la largeur du corselet. Le corselet est très-lisse dans son disque, et n'a des points enfoncés qu'aux angles antérieurs. Les élytres sont d'un bronzé-verd. — On le trouve en Suède et en Allemagne.

24. S. LAMINÉ ; *stap. laminatus.*

Staphylinus laminatus. Creutz. Gravenh. — *Staphylin à étuis bronzés.* De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 67, n° 20.

Il est long de quatre à cinq lignes, noir, avec la tête, le corselet et les élytres d'un bronzé-verd, luisant. Sa tête est de la largeur du corselet, a quelques gros points enfoncés près du bord interne des yeux, et aux angles postérieurs. Le corselet est très-uni, et n'a que quelques points enfoncés vers les angles antérieurs ; les élytres sont finement ponctuées. — On le trouve en Suède, en Allemagne et en France.

25. S. BRONZÉ ; *stap. æneus.*

Staphylinus æneus. Rossy ? Gravenhorst.

Il ressemble beaucoup au suivant, et n'en diffère que par la forme de sa tête, qui est plus orbiculaire qu'ovale. Sa longueur est d'environ quatre lignes. Il est noir et luisant. Sa tête a plusieurs points enfoncés et vagues, entre les yeux et aux angles postérieurs. Le corselet a deux lignes dorsales formées chacune de quatre points enfoncés. On en voit aussi quelques autres sur les côtés. Les élytres sont d'un noir bronzé et pubescentes. Le dernier article des antennes est échancré.

J'en ai une variété dont les antennes et les pattes sont d'un brun foncé.—Il se trouve en France, en Italie.

26. S. POLI ; *stap. politus.*

Staphylinus politus. Lin? Fab. Payk. Grav. — *Le staphylin à étuis bronzés.* Geoff. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. 11, fig. 10.

Cette espèce est noire, luisante, avec la tête, le corselet et les élytres d'un noir bronzé, et les ailes noires. Elle est un peu plus petite que la précédente, et ne s'en éloigne que par sa tête, plus étroite et plus alongée. Le corselet a aussi les deux lignes dorsales, formées chacune de quatre points enfoncés.

Ce staphylin est très-commun dans toute l'Europe. Celui que Panzer a figuré sous ce nom (fasc. 27, n° 7) est différent, comme l'observe avec raison Gravenhorst. Le staphylin que ce dernier nomme *decorus*, ne me paroît pas encore suffisamment distingué du staphylin poli.

27. S. AGRÉABLE ; *stap. amœnus.*

Staphylinus amœnus. Oliv. Entom. tom. III, n° 42, pl. IV, fig. 36. — *Staphylinus cyanipennis.* Fab.

Il ressemble beaucoup, dit Olivier, au staphylin poli. Le corselet est noir, luisant,

La tête est plus étroite que le corselet. Celui-ci est marqué de quelques points enfoncés. Les élytres sont légèrement chagrinées, pubescentes, d'un bleu luisant. — Il se trouve à Fontainebleau.

28. S. VARIANT ; *stap. varians.*

Staphylinus varians. Fab. Payk. Gravenh. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. V, fig. 46, *a b.*

Cette espèce est très-voisine du staphylin poli ; mais elle est une fois plus petite. Ses ailes sont blanches. Ses élytres sont glabres, et tout son corps est noir. D'ailleurs elle a tous ses autres caractères. — Se trouve dans toute l'Europe.

29. S. PONCTUÉ ; *stap. punctatus.*

Staphylinus punctatus. Gravenhorst.

Sa longueur moyenne va sur quatre lignes. Il est noir, luisant. La tête est orbiculaire. Les côtés du corselet ont un grand nombre de points enfoncés ; le dos en a aussi qui sont éloignés, et de huit à douze. Les étuis sont d'un bronzé noir et verd. — On le trouve dans les marais, sous les végétaux pourris. Gravenhorst y rapporte le staphylin poli de Panzer (fasc. 27, tab. 7).

29. S. NOIRCI ; *staphylinus atratus.*

Staphylinus atratus. Gravenhorst.

Il se trouve dans les mêmes lieux que le précédent. Il est noir, très-luisant. Sa tête est orbiculaire. Son corselet a les séries dorsales de points du staphylin poli et des espèces qui suivent ; mais ces points sont plus forts. Les élytres sont sans poils, bronzées, ou d'un bronzé verdâtre, ou tirant sur le noir. Cette espèce a plus d'éclat que le staphylin poli des environs de Brunswick.

30. S. LUCIDE ; *stap. lucidus.*

Staphylinus lucidus. Gravenhorst.

Il est long d'environ une ligne et demie, noir, luisant, avec la tête orbiculaire ; le corselet marqué de points enfoncés, comme dans les espèces voisines, mais plus nombreux aux lignes dorsales ; les élytres un peu poilues, d'un bronzé verd ; et les pattes d'un brun foncé. C'est sur-tout par ce dernier caractère, et par la différence de taille, que cette espèce est distinguée de la précédente. — On le trouve en France et à Brunswick.

Je ne crois pas que le staphylin paré (*concinnus*) de Gravenhorst soit encore bien distingué de celui-ci. Cet auteur dit que le

premier est un peu plus grand, que les series dorsales et ponctuées du corselet sont formées constamment de cinq points, et que les élytres sont sans poils ; mais de son aveu, le staphylin lucide a aussi, du moins dans quelques-uns, ce même nombre de points enfoncés. Les élytres de celui-ci sont aussi legèrement poilues (*subpilosis*); enfin la différence de grandeur de ces deux staphylins n'est pas assez forte pour les faire croire de deux espèces, puisque l'un a de deux lignes à deux lignes et demie, et l'autre de deux lignes et demie à trois lignes.

31. S. GRANDS-YEUX ; *stap. boops.*

Saphylinus boops. Gravenhorst.

Il est long d'une ligne trois quarts, noir, luisant, avec la tête orbiculaire ; les antennes, et les pattes testacées, les yeux grands. Le corselet a des points enfoncés, dont ceux du dos disposés sur deux lignes, trois points par chaque. Les élytres tirent sur le bronzé verd. — Il se trouve en France et à Brunswick.

32. S. CÉPHALOTE ; *stap. cephalotes.*

Saphylinus cephalotes. Gravenhorst.

Il est long de deux lignes trois quarts, noir, luisant, avec les antennes et les

pattes noirâtres ; la tête plus large que le corselet, et les élytres d'un bronzé verd. Le corselet a des points enfoncés, et au nombre de quatre par chaque ligne dorsale. — Il se trouve en France et en Allemagnne.

33. S. BRÉVICORNE ; *stap. brevicornis.*

Saphylinus brevicornis. Gravenhorst.

Il est long de près de quatre lignes, noir, luisant, avec la tête orbiculaire. Les antennes sont seulement un peu plus longues qu'elle. Le corselet a ses deux lignes dorsales ponctuées, formées de cinq points. L'abdomen est grêle, et plus de deux fois plus long que les étuis. — On le trouve à Brunswick.

34. S. RIGIDICORNE ; *stap. rigidicornis.*

Saphylinus rigidicornis. Gravenhorst.

Son corps est long de près de trois lignes, noir, luisant, avec les antennes courtes, la tête presque orbiculaire, de la grandeur du corselet. Le corselet est marqué de points enfoncés, dont quatre par chaque ligne dorsale. Les élytres sont d'un bronzé verd, et les pattes d'un brun foncé. — On le trouve à Brunswick.

35. S. A PETITES-ANTENNES ; *stap. parvicornis.*

Staphylinus parvicornis. Gravenhorst.

Il est long de deux lignes et demie, beaucoup plus grêle que les précédens, noir, luisant, avec les antennes courtes, la tête ovale. Le corselet a deux lignes dorsales quadriponctuées, et les élytres bronzées.— On le trouve à Brunswick.

36. S. CHARBONNIER ; *stap. carbonarius.*

Staphylinus carbonarius. Gravenhorst.

Il a près de quatre lignes de long. Son corps est noir, luisant. Sa tête est ovale, plus étroite que le corselet. Les antennes et les pattes sont brunes. Le corselet a quelques points enfoncés, peu apparens. — On le trouve à Brunswick.

37. S. MARGINÉ ; *stap. marginatus.*

Staphylinus marginatus. Fab. Payk. Grav. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. II, fig. 29, *a b.*

Il est long de trois à quatre lignes, noir, luisant, avec les antennes un peu plus longues que le corselet ; la tête presque orbiculaire, un peu plus petite que le corselet. Le corselet a ses deux lignes ponctuées, dorsales, formées de quatre points ; les bords et les

pattes sont jaunâtres. — On le trouve en France, en Angleterre et en Suède.

38. S. FULVIPÈDE; *stap. fulvipes.*

Staphylinus fulvipes. Fab. Gravenhorst.

Sa longueur moyenne est d'environ trois lignes. Il est noir, luisant, alongé. Les trois premiers articles des antennes, la bouche, les élytres et les pattes, sont d'un fauve clair. La tête est ovoïde, un peu plus étroite que le corselet. Le corselet a des points enfoncés, dont ceux du dos disposés sur deux lignes, au nombre de six par chaque. Les élytres et le dessous du corps ont un petit duvet soyeux et jaunâtre.

Je ne crois pas que cette espèce soit le staphylin ensanglanté d'Olivier (Entomol. tom. III, n° 42, pl. v, fig. 49, *a b.*); car il dit que l'extrémité de l'abdomen est d'un rouge fauve, ainsi que les élytres et les pattes, ce que l'on n'observe pas dans le staphylin fulvipède. — En France, en Allemagne, dans les lieux marécageux, sous les végétaux corrompus.

39. S. REPLENDISSANT; *stap. micans.*

Staphylinus micans. Gravenhorst.

Il est long de trois à quatre lignes, noir, luisant, avec un duvet soyeux, jaunâtre,

fugace. Le corselet a ses deux lignes dorsales ponctuées, composées de six points. Les pattes sont testacées. La base des antennes est pâle. — Avec le précédent, à Brunswick.

40. S. OPAQUE ; *stap. opacus.*

Staphylinus opacus. Gravenhorst.

Son corps est long de deux à trois lignes et demie, noir, luisant, avec les pattes tirant sur le brun; les élytres presque grisâtres, et deux lignes ponctuées et dorsales de cinq points chaque. — Avec les précédens.

41. S. ÉCLATANT ; *stap. nitens.*

Staphylinus nitens. Gravenhorst.

Il est long de deux lignes et un tiers, noir, luisant, avec les antennes et les pattes d'un brun tirant sur le gris. Le corselet a des points enfoncés, placés à peu près comme ceux du staphylin poli. — Dans les mêmes lieux que le staphylin fulvipède.

42. S. NITIDULE ; *stap. nitidulus.*

Staphylinus nitidulus. Gravenhorst.

Il a près de deux lignes de long. Il est noirâtre, très luisant, avec les antennes et les pattes pâles. La tête est presque orbiculaire. Le corselet a ses deux lignes ponctuées du dos, composées chacune de quatre points. — En France, aux environs de Brunswick.

43. S. AMINCI; *stap. attenuatus.*

Staphylinus attenuatus. Gravenhorst.

Il est noir, luisant, avec les antennes, les palpes et les pattes pâles; les yeux grands, la tête orbiculaire et l'abdomen long. Les séries ponctuées du milieu du corselet sont peu apparentes et de trois points. Il a un peu plus de trois lignes de long. — Des environs de Brunswick.

44. S. BINOTÉ; *stap. binotatus.*

Staphylinus binotatus. Gravenhorst.

Sa longueur est de deux lignes et demie. Son corps est noir. Sa tête est orbiculaire. Son corselet a deux points sur le dos, et de chaque côté, près des bords. Le bout des élytres et les bords des anneaux de l'abdomen sont roussâtres. — Des environs de Brunswick.

45. S. PATTES-BLANCHES; *stap. albipes.*

Staphylinus albipes. Gravenhorst.

Il est long de près de deux lignes, noir, luisant. Ses antennes sont fauves. Sa tête est presque ovoïde. Son corselet a un duvet soyeux et deux lignes sur le dos, de quatre points chaque. Les pattes sont d'un roux jaunâtre ou briquetées — A Brunswick.

46. S. NOIRATRE; *stap. fuscus.*

Staphylinus fuscus. Gravenhorst.

Sa longueur est de deux lignes et demie. Il est d'un brun foncé, luisant. Sa tête est orbiculaire. Son corselet est plus pâle que le reste du corps, et a deux lignes de quatre points sur le dos, peu marquées. — Des environs de Brunswick.

47. S. SUBULIFORME; *stap. subuliformis.*

Staphylinus subuliformis. Gravenhorst.

Il est long de près de trois lignes, brun, luisant, avec la tête presque ovoïde; le corselet sans points et fauve; les élytres et les pattes d'un fauve briqueté. — A Brunswick.

48. S. TERMINÉ; *stap. terminatus.*

Staphylinus terminatus. Gravenhorst.

Il est long de trois lignes, brun, luisant, avec le bord postérieur du corselet, les élytres et les pattes fauves. Le corselet a ses lignes dorsales ponctuées, formées de quatre points. — A Brunswick.

49. S. FRAGILE; *stap. fragilis.*

Staphylinus fragilis. Gravenhorst.

Il est long de deux lignes et un tiers, brun, luisant. Sa tête est orbiculaire; son corselet est roux avec deux lignes sur le dos,

formées de quatre points chaque. Les élytres et les pattes sont d'un roux jaunâtre. — A Brunswick.

50. S. GENTIL ; *stap. lepidus.*

Staphylinus lepidus. Gravenhorst.

Il est long de deux lignes et un quart, noir, avec les antennes, les bords des anneaux et les pattes d'un brun foncé. Le corselet a deux lignes dorsales composées de quatre points chaque. Les élytres sont roussâtres. — A Brunswick.

51. S. LUISANT ; *stap. nitidus.*

Staphylinus nitidus. Fab. Payk. Grav. — *Le staphylin à étuis marrons pointillés?* Geoff.

Cet insecte varie beaucoup pour la taille et les couleurs, puisque Gravenhorst donne les caractères de treize variétés. Sa longueur la plus commune est d'environ trois lignes. Il est ordinairement noir, avec les antennes noirâtres. Le corselet est le plus souvent très-lisse, rarement ponctué, et plus large dans son milieu, caractère qui distingue cette espèce de toutes les autres, suivant Gravenhorst. Les angles antérieurs du corselet sont courbés ; les élytres, ou les pattes, sont ou roussâtres ou d'un brun foncé. — Il se trouve dans toute l'Europe.

52. S. LUMINEUX; *stap. coruscus.*

Staphylinus coruscus. Gravenhorst.

Il a près de quatre lignes de long. Il est noir, luisant. Sa tête est presque ovoïde; Son corselet a ses lignes dorsales ponctuées et formées de quatre points. Les élytres sont fauves. — Dans le fumier, à Brunswick; rare.

55. S. TRISTE; *strap. tristis.*

Staphylinus tristis. Fab. Gravenhorst.

Sa longueur est de cinq lignes. Il est noir; très-luisant. Sa tête est orbiculaire, de la largeur du corselet. Le premier article des antennes et les palpes sont fauves. Le corselet a sur le dos et à sa partie antérieure deux lignes triponctués.—Il se trouve à Brunswick où il est rare. Il est commun en France.

54. S. FULIGINEUX; *stap. fuliginosus.*

Staphylinus fuliginosus. Gravenhorst.

Il est long de quatre lignes et demie, noir; luisant, avec les antennes et les tarses bruns; le corselet plus large dans son milieu, et ayant deux rangées de trois points; les élytres de couleur mate.— A Brunswick.

55. S. LATÉRAL; *strap. lateralis.*

Staphylinus lateralis. Gravenhorst.

Il a le port du staphylin luisant. Il est

noir, luisant, avec les antennes et les tarses bruns ; la tête presque orbiculaire ; le corselet marqué de deux rangées peu distinctes de quatre points enfoncés, et le bord extérieur des élytres roussâtre. — Il se trouve à Brunswick et en France.

56. S. IMPRIMÉ ; *stap. impressus.*

Staphylinus impressus. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 36, n° 21. — Gravenh. — *Staphylinus cinctus.* Paykull.

Il est long de quatre lignes, noir, luisant ; avec les élytres bordées de fauve, et ayant chacune trois ligues de trois points enfoncés. — Il se trouve en Europe.

57. S. DÉBILE ; *stap. debilis.*

Staphylinus debilis. Gravenhorst.

Il est long de deux lignes, avec la tête presque orbiculaire. Le corselet a le long du dos deux rangées de cinq points, et les élytres sont d'un rouge jaunâtre tirant sur le brun. — A Brunswick.

58. S. SANGUINOLENT ; *stap. sanguinolentus.*

Staphylinus sanguinolentus. Gravenhorst.

Sa longueur est environ de trois à quatre lignes. Il est noir, luisant. Le corselet a deux rangées dorsales de cinq à six points. Les élytres ont des marques, et la suture couleur

de

de sang : la couleur de ses élytres varie beaucoup. — On le trouve fréquemment dans le fumier de vache, et celui de cheval ; à Brunswick et en France.

59. S. BIPUSTULÉ ; *stap. bipustulatus.*

Staphylinus bipustulatus. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 27, n° 10. — Gravenhorst.

Il est long de deux à trois lignes et un quart, noir, luisant. La tète est plus étroite et moins orbiculaire que dans le précédent. Son corselet a aussi sur le dos deux rangées de cinq points enfoncés. Les élytres ont des marques sanguines ; mais la suture est noire.

Il n'est pas sûr que ce soit le staphylin bipustulé de Linnæus et de M. Fabricius. Paykull paroît en faire une variété de son staphylin variant. — A Brunswick, en France.

60. S. BIMACULÉ ; *stap. bimaculatus.*

Staphylinus bimaculatus. Gravenhorst.

Il est long de trois lignes à trois lignes trois quarts, noir, très-luisant. Le corselet a deux rangées de quatre points sur le dos. Les élytres ont une grande tache d'un rouge briqueté. — Il se trouve avec le précédent, mais plus rarement.

61. S. DISCOIDE; *stap. discoïdeus.*

Staphylinus discoïdeus. Gravenhorst.

Il est long d'environ deux lignes, noir, luisant, avec les palpes, les antennes, les bords des élytres et des segmens de l'abdomen et les pattes, fauves. La tête est orbiculaire, de la largeur du corselet. Le corselet a deux rangées dorsales de cinq points. — A Brunswick et en France.

62. S. PATTES JAUNES; *stap. ochropus.*

Staphylinus ochropus. Gravenhorst.

Il est long de deux à deux lignes et demie, noir, luisant, avec les antennes brunes, et les pattes plus pâles. Le corselet a deux rangées dorsales de cinq points. Les élytres sont d'un bronzé verd ou noir. — A Brunswick, dans les fientes de bœufs, de cheval, des forêts montueuses.

63. S. MINCE; *stap. tenuis.*

Staphylinus tenuis. Fab. Gravenhorst. — *Pæderus dimidiatus.* Panz. Faun. insect. germ. fasc. 27, n° 24.

Il est long de deux lignes, noir, luisant, avec le corselet, la moitié postérieure des élytres, et les pattes, briqueté-fauves. La tête est ovoïde. Le corselet a deux rangées dorsales de six points. — A Brunswick, pris

une seule fois sous une pierre, sur une colline herbeuse et abritée, au printems.

64. S. MÉTALLIQUE ; *stap. metallicus.*

Staphylinus metallicus. Gravenhorst.

Il est long de trois lignes et trois quarts, noir, luisant. La tête est orbiculaire. Le corselet a sur le dos dix points rangés par cinq sur deux lignes longitudinales; ses côtés en ont chacun trois et ses bords deux. Les élytres sont un peu poilues, et d'un bronzé bleu mêlé de verd. — A Brunswick et en France.

65. S. VIERGE ; *stap. virgo.*

Staphylinus virgo. Gravenhorst.

Il a trois lignes de long. Son corps est noir, luisant. La tête est presque orbiculaire. Le corselet a sur le dos douze points rangés par six sur deux lignes longitudinales. — En Portugal.

66. S. ÉBÈNE ; *stap. ebeninus.*

Staphylinus ebeninus. Gravenhorst.

Sa longueur est de trois lignes et demie. Son corps est noir et luisant. Sa tête est orbiculaire. Le corselet a sur le dos dix points distribués par cinq en deux rangées. Les pattes sont d'un brun foncé. — A Brunswick.

67. S. RUFIPÈDE ; *stap. rufipes.*

Staphylinus rufipes. Gravenhorst.

Il est long de trois lignes et demie, noir, luisant, avec les antennes, les palpes et les pattes, fauves. Le corselet a deux rangées de trois points chaque sur le dos. — En Bohême.

68. S. PRÉCOCE ; *stap. præcox.*

Staphylinus præcox. Gravenhorst.

Il est long de trois lignes, d'un roux jaunâtre, avec la tête et le disque du corselet noirâtres. Le corselet a deux rangées de trois points chaque, sur le dos. — En Portugal.

69. S. VENTRAL ; *stap. ventralis.*

Staphylinus ventralis. Gravenhorst.

Son corps est long de trois lignes, noirâtre, luisant, avec la base des antennes, les pattes, les bords des anneaux du ventre, fauves. Le corselet a deux rangées dorsales ponctuées, de cinq points chaque. — En Portugal.

70. S. OBSCUR ; *stap. obscurus.*

Staphylinus obscurus. Gravenhorst.

Il est long de trois lignes, noir, luisant. La tête est presque orbiculaire. Le corselet à des rangées dorsales ponctuées, de cinq points chaque. — A Brunswick.

Cette espèce ne me paroît pas suffisamment distinguée du staphylin ébène.

71. S. SALI ; *stap. contaminatus.*

Staphylinus contaminatus. Gravenhorst.

Son corps est long de trois lignes et demie, noir, luisant. La tête est presque orbiculaire. Le corselet a dix points, rangés par moitié sur deux lignes longitudinales et dorsales. Les élytres ont un reflet tirant sur la couleur sanguine. Les pattes vont sur le noirâtre. — A Brunswick.

72. S. FIMÉTAIRE ; *stap. fimetarius.*

Staphylinus simetarius. Gravenh.

Sa longueur moyenne est d'environ trois lignes. Sa tête est presque orbiculaire. Le corselet a deux rangées de points enfoncés, au nombre de quatre par chaque, sur le dos. Les élytres sont bronzées. Les pattes sont plus claires. — A Brunswick.

73. S. MAL-PROPRE ; *stap. sordidus.*

Staphylinus sordidus. Gravenh.

Il est long de deux lignes et demie, noir, luisant, avec la tète presque orbiculaire. Le corselet a sur le dos deux rangées de quatre points chaque. Les élytres sont bronzées.

74. S. DILATÉ ; *stap. dilatatus.*

Staphylinus dilatatus. Fab. Paykull.

Cette espèce, que Gravenhorst n'a pas observée dans les environs de Brunswick, se trouve en Suède, en Allemagne, et aux environs de Paris. Elle est une des plus remarquables de ce genre, par la forme de ses antennes et de son corselet : elle a six à sept lignes de long. Son corps est noir. Ses antennes sont fortement en scie. Sa tête est plus étroite que le corselet. Le corselet a ses bords latéraux et postérieurs très-dilatés, avec un reflet doré et purpurin, vus à un certain jour. Les élytres sont d'une couleur plus mate.

75. S. BRUNNIPÈDE ; *stap. brunnipes.*

Staphylinus brunnipes. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, tab. 1, fig. 7.

Il est noir, luisant, avec la base, l'extrémité des antennes, et les pattes, fauves. Les élytres et l'abdomen sont d'un noir plus mat. — En Angleterre.

76. S. RUFICORNE ; *stap. ruficornis.*

Gravenhorst a décrit, sous ce nom et comme inédite, cette espèce de ma collection. Elle est longue d'environ trois lignes, noire, luisante, avec les antennes et les

pattes fauves. La tête est plus étroite que le corselet et ovoïde. Le corselet est incliné assez fortement sur les côtés. Son dos offre en devant deux rangées divergentes de trois points enfoncés, chaque. Les élytres sont d'un brun très-foncé, finement ponctuées, presque glabres. L'abdomen a en dessus un reflet bleu d'acier et de pourpre. Les bords des anneaux en dessous sont roussâtres. — En France.

FAMILLE IV.

77. S. RUFIPENNE; *stap. rufipennis.*

Staphylinus rufipennis. Gravenh.

Il est long de quatre lignes et deux tiers, noir, luisant, ponctué sur la tête et sur le corselet. Les antennes et les pattes sont obscures. Les élytres sont fauves. Le milieu du corselet est lisse. Ses points y sont presque disposés en lignes. — A Brunswick.

78. S. SPLENDIDULE; *stap. splendidulus.*

Staphylinus splendidulus. Gravenh.

Sa longueur moyenne approche de deux lignes. Son corps et d'un noir mat, avec les antennes, les élytres, les bords des an-

neaux et les pattes plus pâles. Le corselet a des rangées dorsales, ponctuées, de cinq points chaque. — A Brunswick.

79. S. NOIROT ; *stap. nigritulus.*

Staphylinus nigritulus. Gravenh.

Il est long d'une ligne et un tiers, noirâtre, luisant, avec la base des antennes, les palpes et les pattes roussâtres. Le corselet est ovoïde, avec des rangées dorsales de cinq points. — En France et à Brunswick.

80. S. TRÈS-NOIR ; *stap. aterrimus.*

Staphylinus aterrimus. Gravenh.

Il est long d'une ligne et demie, noir, luisant, avec les antennes, les palpes et les pattes noirâtres. Le corselet a des rangées dorsales de points, au nombre de six par chaque. — A Brunswick, sous les végétaux qui se pourrissent, au printems.

81. S. TRÈS-PETIT ; *stap. parvulus.*

Staphylinus parvulus. Gravenh.

Il est de la taille du précédent, noir, luisant, avec les antennes, les palpes et les pattes d'un fauve briqueté. Le corselet a des lignes de cinq points, sur le dos. — A Brunswick, sous les écorces des arbres morts, très-rare; pris aussi une fois sur les fleurs de l'aubépine.

82. S. LINÉAIRE ; *stap. linearis.*

Saphylinus linearis. Gravenh.

Sa longueur est d'une ligne et un tiers. Son corselet a des lignes de points nombreux sur le dos. Ses pattes sont d'un fauve jaunâtre. — A Brunswick.

83. S. OCHRACÉ ; *stap. ochraceus.*

Staphylinus ochraceus. Gravenh. — *Staphylinus linearis.* Oliv. Entom. tom. III, nº 42, pl. IV, fig. 38. — *Pæderus fulvipes.* Panz. Faun. insect. germ. fasc. 27, nº 9.

Cette espèce est longue de deux à trois lignes, noire, ou d'un noir un peu brun, luisante, et un peu velue. La tête, le corselet et les élytres ont, le plus souvent, une teinte bronzée. Les antennes, les pattes et les élytres sont, dans plusieurs individus, en tout ou en partie, d'un brun plus ou moins roussâtre. La tête est finement ponctuée, excepté dans son milieu qui est très-lisse, longitudinale. Le corselet a aussi un grand nombre de petits points enfoncés, mais laissant entre eux, au milieu et le long du dos, un intervalle uni ; les points marginaux de cette espèce forment de chaque côté une ligne assez distincte d'une douzaine de points, plus ou moins. Les élytres sont

vaguement ponctuées. — Il est commun en France.

84. S. ALONGÉ ; *stap. elongatus.*

Staphylinus elongatus. Fourc. Gravenh.

Il est long d'environ trois lignes, d'un noir plus ou moins foncé, luisant. Le corselet a quatre lignes ponctuées, deux dorsales de cinq à six points par chaque, et deux latérales de sept à huit ; ces deux dernières lignes sont courbées en crosse en devant. La tête est fortement ponctuée derrière les yeux. — Il se trouve aux environs de Paris et à Brunswick.

85. S. GLABRE ; *stap. glaber.*

Staphylinus glaber. Grav. — *Staphylinus nitidus.* Panz. Faun. insect. germ. fasc. 27, n° 8.

Sa longueur moyenne va entre trois et quatre lignes. Il est noir, luisant, avec les antennes brunes, les élytres et les pattes d'un fauve briqueté. Les lignes ponctuées et dorsales du corselet sont de six à neuf points. — Il se trouve en Allemagne.

86. S. TRICOLOR ; *stap. tricolor.*

Staphylinus tricolor. Payk. — *Staphylinus elegans.* Gravenhorst.

Il est long d'environ quatre lignes, d'un brun foncé. Le corselet est noirâtre, avec

sa partie antérieure roussâtre. Les lignes ponctuées de son dos sont formées de cinq points. Les élytres et les pattes sont d'un roux jaunâtre. — Il se trouve en Suède et à Brunswick.

Cette espèce n'est ni le pédère tricolor de Fabricius, ni le staphylin élégant d'Olivier.

87. S. ÉLÉGANT ; *stap. elegans.*

Staphylinus elegans. Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. v, fig. 50, *a b.*

Il a quatre lignes et demie de long. Ses antennes, à l'exception du premier article ou celui de la base, la tête et l'abdomen sont noirâtres, ou d'un fauve marron très-foncé. Le premier article des antennes, le corselet, les élytres, la poitrine et les pattes sont d'un fauve marron vif. La tête est très-luisante, fort ponctuée, à l'exception du milieu de sa longueur qui est lisse. Derrière les antennes sont deux petites lignes imprimées, parallèles et longitudinales, et l'on voit encore de chaque côté, en partant du bord interne des yeux, un petit trait enfoncé dans une direction oblique. Le corselet est finement et vaguement ponctué sur les côtés. Le dos est lisse ; les rangées de points que l'on y voit dans la plupart des autres

espèces, ne sont pas ici bien tranchées; les points, au nombre de douze, dont elles sont chacune composées, se réunissent vers le bas avec les points des côtés. Les élytres sont très-ponctuées. L'abdomen est velu, obtus à son extrémité, le dernier anneau se retirant dans le précédent. — Il se trouve aux environs de Paris.

88. S. BRULÉ; *stap. ustulatus.*

Staphylinus ustulatus. Gravenh.

Il est long de quatre lignes, noir, luisant, avec les antennes, les palpes, le limbe ou la marge extérieure des élytres, l'anus et les pattes fauves. Le corselet est très-lisse. — Il se trouve à Brunswick.

89. S. FULMINANT; *stap. fulminans.*

Staphylinus fulminans. Gravenh. — *Staphylinus fulgidus.* Oliv. Entom. tom. III, n° 42, pl. IV, fig. 34, *a b c d.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 43, n° 26.

Sa longueur moyenne est de quatre fortes lignes. Il est d'un brunâtre foncé, luisant, avec les antennes, les élytres, l'anus et les pattes fauves. Le corselet est lisse. — Il se trouve à Brunswick.

90. S. BRILLANT; *stap. fulgidus.*

Saphylinus fulgidus. Payk. Gravenh. — *Pæderus fulgidus.* Fab.

Il est long de cinq lignes, noir, luisant,

avec les antennes noirâtres. La tête a de gros points enfoncés et vagues. On voit en devant les deux courts sillons que nous avons observés dans le staphylin élégant, et un enfoncement rugosule et oblique près du bord interne des yeux. Le corselet a quatre rangées de points enfoncés; les dorsales en ont cinq à six; les latérales en ont un ou deux de plus, et leur extrémité antérieure se courbe en dehors. Les élytres et les tarses tirent sur le fauve. — Cette espèce est commune en Europe.

91. S. ALTERNANT; *stap. alternans.*

Staphylinus alternans. Gravenh.

Il est long de deux lignes et un quart à quatre lignes, fauve, luisant, avec la tête, les élytres et le bout de l'abdomen, noirs. La tête est carrée; le corselet est vaguement ponctué. — A Brunswick, sous les écorces des arbres morts.

92. S. CEINT; *stap. cinctus.*

Staphylinus palmula. Gravenh.

Il est long de deux lignes et un tiers, noir, luisant, avec la base de l'abdomen, les antennes et les pattes d'un fauve-jaunâtre. La tête est carrée. Le corselet est ponctué sans ordre. — A Brunswick.

93. S. CENDREUX ; *stap. cinerascens.* Grav.

Il est long de deux lignes, d'un noir presque mat, avec les élytres et les pattes roussâtres. Le corselet a ses points enfoncés, presque disposés en lignes ; le dos est lisse. — A Brunswick.

94. S. TÊTE-LONGUE ; *stap. longiceps.*

Staphylinus longiceps. Gravenh.

Il est long de près de trois lignes, noirâtre, luisant, avec les antennes et les pattes d'un brun pâle. Le corselet est ponctué sur les côtés, et ces points y sont disposés sur huit lignes peu marquées. — En Portugal.

95. S. PYROPTÈRE ; *stap. pyropterus.*

Gravenhorst a décrit cette espèce dans ma collection. Elle est un peu plus petite que le staphylin brillant. Elle est très-noire, luisante, avec les élytres, les antennes à partir du coude, et les tarses fauves. La tête est grande, marquée de gros points enfoncés réunis çà et là, et formant de petites lignes, ou cannelures. Le corselet est très-uni sur son disque. Au bord antérieur vers chaque angle, est un gros point enfoncé ; et près des bords latéraux, de chaque côté, se voit une ligne, paroissant formée de gros points

enfoncés et réunis, et qui va se perdre en prenant une figure arquée et oblique vers les angles postérieurs. Les élytres sont ponctuées dans leur longueur, de leur milieu à la suture ; mais les points les plus extérieurs sont disposés en une rangée longitudinale, et séparés des autres par un petit intervalle uni. — Je l'ai trouvé assez fréquemment dans la France méridionale.

SOIXANTE-SEIZIÈME GENRE.

PINOPHILE; *pinophilus.*

Les insectes de ce genre ont le port extérieur des lathrobies et les palpes des staphylins, c'est-à-dire, qu'ils ne diffèrent essentiellement des premiers que parce que leurs palpes sont filiformes et non subulés ou en alène ; et des seconds, en ce que leur corselet a le bord postérieur droit. Ce corselet est carré, de même que celui des *lathrobies*. Il en faut de là conclure que les pinophiles font très-bien le passage des staphylins de la quatrième famille, ou de ceux qui ont le corps très-étroit, linéaire, la tête et le corselet alongés, aux lathrobies. On ne connoît encore qu'une seule espèce de ce genre, et on ne sait rien de sa manière de vivre.

PINOPHILE PATTES LARGES ; *pinophilus latipes.*

Pinophilus latipes. Gravenh.

Il est long de six lignes, d'un noirâtre brun, avec les antennes, les palpes et les pattes d'un brun jaunâtre. — Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

SOIXANTE

SOIXANTE DIX-SEPTIÈME GENRE.

LATHROBIE; *lathrobium.*

On remarque dans ces insectes une forme de corps très-approchante de celle des staphylins de la quatrième famille; mais, outre que leurs palpes sont terminés par un article beaucoup plus menu que le précédent, ce qui les rend subulés, leur corselet a une forme assez parfaitement carrée, de manière que le bord postérieur est droit, et non arrondi, comme est celui des staphylins: ici ce bord s'appuye sur la base des élytres, qui s'évase même pour le recevoir; là, ou dans les lathrobies, le bord postérieur du corselet est tout à fait séparé de la base des élytres par un étranglement. L'abdomen paroît être inséré sur le corselet par un petit pédicule, ou un collier qui remplit le milieu de l'étranglement, et unit les deux parties. Les antennes des lathrobies ont aussi leur insertion plus rapprochée des côtés de la tête et des yeux, tandis que dans les staphylins, ceux de la dernière famille principalement, cette in-

sertion est d'autant plus interne, qu'elle est même placée près de la lèvre supérieure dans quelques-uns.

Les lathrobies ont souvent une forme aplatie. Ils se trouvent sous les pierres, dans les lieux à fumier, etc. On n'en connoît encore qu'un petit nombre d'espèces.

1. Lathrobie marron; *lathrobium castaneum.*

Lathrobium castaneum. Gravenh.

Il est long de deux lignes et un tiers, brun, luisant, pâle en dessous, avec les pattes d'un roux jaunâtre. Le corselet a plusieurs rangées dorsales d'un grand nombre de points. — On le trouve à Brunswick.

2. L. a plusieurs points; *lathrobium multipunctatum.*

Lathrobium multipunctatum. Gravenh.

Il est long de trois lignes, d'un fauve brun foncé, luisant, avec l'abdomen brun. — A Brunswick.

3. L. bai; *lathrobium badium.*

Lathrobium badium. Gravenh.

Il est long de cinq lignes, brun, plus pâle en dessous, avec les palpes et les antennes fauves, et les pattes d'un fauve jaunâtre. Le

corselet a des points irréguliers, et qui forment de petites inégalités. — A Brunswick.

4. L. LONGUET; *lathrobium longulum.*

Lathrobium longulum. Gravenh.

Il est long d'une ligne et demie, noir, luisant, avec la bouche, les antennes et les pattes d'un briqueté fauve. — A Brunswick.

4. L. FRACTICORNE; *lathrobium fracticorne.*

Lathrobium fracticorne. Gravenh. — *Pæderus filiformis.* Fab. — *Pæderus fracticornis.* Paykull.

Il est long de deux lignes et un tiers, noir, luisant. Le premier article des antennes est très-long et en massue. La tête est grande, avec la bouche avancée. Le corselet est lisse au milieu, ponctué sur les côtés. Les points y forment par fois des sortes de rangées. Les pattes sont d'un roux jaunâtre. — En Suède et à Brunswick.

6. L. TERMINÉ; *lathrobium terminatum.*

Lathrobium terminatum. Grav. — *Pæderus filiformis.* Var. *B.* Payk.

Sa longueur moyenne est d'un peu plus de trois lignes. Son corps est noir, luisant. La bouche, la base des antennes, l'angle extérieur du bout de chaque élytre, et les

pattes, sont d'une couleur briquetée fauve. — En Suède et à Brunswick.

7. L. LINÉAIRE ; *lathrobium lineare.*

Lathrobium lineare. Grav.

Il a trois lignes et demie de long. Il est noirâtre, avec les antennes et les élytres brunes, et les pattes fauves. — A Brunswick.

8. L. ALONGÉ ; *lathrobium elongatum.*

Lathrobium elongatum. Grav. — *Pæderus elongatus.* Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 9, n° 12.

Sa longueur moyenne tire sur quatre lignes. Il est noir, un peu luisant, avec le bout des élytres et les pattes d'une couleur briquetée fauve. La tête est presque orbiculaire. Le corselet est ponctué, avec le milieu lisse longitudinalement. — En Suède et en Allemagne.

9. L. POILU ; *lathrobium pilosum.*

Lathrobium pilosum. Gravenhorst.

Il est long d'environ trois lignes, noirâtre, luisant, avec les antennes et les pattes brunes. — A Brunswick.

10. L. BRUNNIPÈDE ; *lathrobium brunnipes.*

Lathrobium brunnipes. Grav. — *Le staphylin noir à pattes fauves et à étuis pointillés.* Geoff. — *Pæderus brunnipes.* Fab.

Il est long de trois à quatre lignes, d'un noir presque mat, avec les pattes et les antennes d'un fauve foncé. — Il se trouve en Suède, en Allemagne, et aux environs de Paris.

11. L. GRÊLE ; *lathrobium gracile.*

Lathrobium gracile. Gravenhorst.

Il est long de trois lignes, noir, luisant, avec la bouche, les antennes, les pattes, le bout des étuis et de l'abdomen, fauves. — En Portugal.

12. L. DÉPRIMÉ ; *lathrobium depressum.*

Lathrobium depressum. Gravenhorst.

Il est long de trois lignes et un quart, noir, luisant, aplati, avec les antennes et les pattes d'un brun clair. Les élytres sont courtes, d'un fauve brun, avec le bas, le bord extérieur excepté, noirâtre. — Il se trouve en Portugal et au midi de la France.

13. L. STRIÉ ; *lathrobium striatum.*

Il a près de quatre lignes de long. Son corps est déprimé, un peu velu, d'un noir un peu brun, luisant, avec la bouche, les antennes, les pattes, d'un fauve clair. La tête est vaguement ponctuée. Le corselet est en partie lisse et en partie ponctué. Ces points

sont petits, nombreux et vagues sur les côtés. Ils forment deux lignes le long du dos. Les élytres sont d'un fauve marron, avec la base noirâtre. Elles offrent plusieurs rangées distinctes de points. Les deux derniers anneaux de l'abdomen, et les bords des autres en dessous, sont fauves. — En France.

14. L. BREVICORNE ; *lathrobium brevicorne.*

Il est long d'environ trois lignes, aplati, d'un brun marron très-foncé, presque mat, excepté sur le corselet et sur les élytres. Les antennes sont roussâtres, à articles courts, et grossissant insensiblement vers l'extrémité. Les palpes sont aussi roussâtres. La tête est très-finement ponctuée, presque chagrinée, alongée, avec une ligne longitudinale au milieu. Le corselet est long; très-ponctué, avec le dos uni. Les élytres sont aussi très-finement ponctuées, et un peu pubescentes. Les pattes sont courtes, d'un brun roussâtre, avec les cuisses plus foncées. — En France.

SOIXANTE DIX-HUITIÈME GENRE.

PÉDÈRE; *pæderus*.

Il est facile de distinguer les insectes de ce genre, dont nous devons l'établissement à M. Fabricius. Un corps fort long et très-étroit; des élytres très-courtes; une tête orbiculaire ou ovoïde, distinguée du corselet par un étranglement ou par un cou; un corselet dont la figure se rapproche, dans le plus grand nombre, d'un ovoïde court et tronqué postérieurement, soit aux deux bouts; des palpes maxillaires fort grands, sur-tout en comparaison des labiaux, ne paroissant, au premier coup d'œil et sans le secours de la loupe, que de trois articles, dont le second et troisième en cône renversé, et dont celui-ci plus gros, et terminé par une pièce très-courte, allant en pointe, une sorte de petit cône appliqué par sa base sur celle de cet article, et étant effectivement un quatrième article très-peu distinct, voilà le signalement propre des pédères. Plusieurs offrent une lèvre supérieure transversale, entière et très-distincte, caractères dont la

réunion ne se rencontre pas dans les genres que nous avons traités, ou ceux avec lesquels les pédères ont plus de traits de ressemblance. Les antennes des pédères sont insérées de même que dans les lathrobies, sur les bords latéraux de la tête, assez près des yeux. Elles sont un peu plus longues que le corselet, formées de onze articles presque coniques, dont les inférieurs plus alongés, et dont les derniers légèrement plus gros et s'arrondissant davantage. Le second est ici très-distinctement plus court que le troisième. Le dernier est ovoïde; les pattes sont proportionnellement plus menues et plus longues que celles des staphylins; le pénultième article de leurs tarses est bifide dans les espèces de ce genre les plus connues.

On ne rencontre les pédères que sur les bords sablonneux des rivières ou des ruisseaux; ils y courent avec vîtesse, et de même que les staphylins, relèvent l'extrémité de leur abdomen. Ils s'y nourrissent sans doute de vers et de petits insectes. Leurs larves nous sont inconnues.

ESPÈCES.

1. Pédère ruficolle; *pœderus ruficollis.*

Pœderus ruficollis. Fab. Payk. Grav. — *Le staphylin noir à corselet rouge.* Geoff. — Oliv. Entom. tom. III, n° 44, pl. 1, fig. 1, *a b c.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 27, n° 22.

Il est long d'environ trois lignes, d'un noir bleuâtre, avec le corselet rond-ovoïde, convexe, lisse, d'un fauve un peu jaunâtre, luisant. L'abdomen a des poils courts et gris; le dernier anneau est terminé par deux pointes. — Cette espèce est rare aux environs de Paris; je l'ai trouvée en abondance sur les bords de la Loire, à Orléans, et dans le midi de la France.

2. P. riverain; *pœderus riparius.*

Pœderus riparius. Fab. Payk. Grav. — *Le staphylin rouge à tête noire et étuis bleus.* Geoff. — *Le staphylin des rivages.* De Géer, Mém. insec. tom. IV, p. 28, pl. 1, fig. 17. — Oliv. Ent. tom. III, n° 44, pl. 1, fig. 2, *a b c d.* — Panz. Faun. germ. insect. fasc. 9, n° 11.

Il est un peu plus petit que le précédent, d'un fauve jaunâtre, avec la tête et les deux derniers anneaux de l'abdomen noirs, et les élytres bleues. Le corselet est très-luisant,

fort lisse et presque carré, avec les angles arrondis; les premiers articles des antennes sont d'un fauve très-pâle, et les autres sont noirs. Les pattes sont de la couleur du corps, mais les articulations des quatre cuisses postérieures au moins, et des dernières surtout, sont noires. — Sur le sable humide, dans toute l'Europe.

On en trouve qui sont plus grands, dont le corselet est plus globuleux, mais qui ressemblent d'ailleurs en tout au précédent. Gravenhorst en a fait une espèce qu'il nomme *littoral*, mais n'est-ce pas plutôt une variété ?

3. P. ORBICULAIRE; *pæderus orbiculatus*.

Pæderus orbiculatus. Fab. Payk. Grav. — Oliv. Entom. tom. III, n° 44, pl. 1, fig. 7, *a b*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 43, n° 21.

Il est long d'environ deux lignes, d'un noir mat sur la majeure partie du corps, avec les antennes d'un fauve foncé, et les pattes d'un fauve brun. La tête est grande, orbiculaire, si fortement pointillée, qu'elle en paroît finement chagrinée. Le corselet est pointillé de même; sa forme est ovoïdo-globuleuse; son extrémité antérieure est un peu rétrécie et fait la pointe; le milieu du

dos offre une ligne ou petite carène lisse; les élytres sont d'un brun très-foncé, paroissant même bronzé, luisant, couvertes de très-petits poils, avec le bord postérieur et même l'extérieur plus pâles; l'abdomen est proportionnellement plus court que dans les autres espèces. — Dans toute l'Europe.

4. P. FRAGILE; *pæderus fragilis.*

Il est un peu plus grand que le précédent, et n'en diffère que par les caractères suivans: son corselet est fauve; les antennes sont brunes ou noirâtres; les pattes antérieures sont fauves; les autres sont brunes, avec les tarses fauves. — En France.

5. P. RÉTRÉCI, *pæderus angustatus.*

Pæderus angustatus. Fab. Payk. Grav. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 11, n° 18.

Il est un peu plus petit et un peu plus grêle que le pédère orbiculaire, et n'en diffère bien distinctement que par le défaut de ligne lisse au milieu du corselet. Les antennes et les pattes sont brunes. — Il se trouve en Suède, en Allemagne et aux environs de Paris.

6. P. OCHRACÉ; *pæderus ochraceus.*

Pæderus ochraceus. Gravenhorst.

Il est long d'une ligne et demie, brun,

luisant, avec la tête noire. Le corselet est carré, roussâtre, avec une ligne au milieu élevée, peu marquée. Les pattes sont briquetées. Cette espèce est peut-être le pédère *melanocéphale* de M. Fabricius. — A Brunswick.

7. P. BICOLOR; *pœderus bicolor.*

Pœderus bicolor. Oliv. Ent. tom. III, n° 44, pl. 1, fig. 4.

Il est long d'une ligne et demie, d'un brun foncé, avec les élytres plus pâles, la tête noire, le corselet, les pattes et les antennes fauves. Le corselet est carré. — Il se trouve en Allemagne et aux environs de Paris.

8. P. MARRON; *pœderus castaneus.*

Pœderus castaneus. Gravenhorst.

Il est long de quatre lignes, brun, un peu luisant, avec la tête et le milieu de l'abdomen noirâtres. Les palpes et les antennes sont roussâtres; le corselet est presque orbiculaire; les pattes sont fauves. — A Brunswick.

SOIXANTE DIX-NEUVIÈME GEN.

STÈNE; *stenus.*

LINNÆUS, Geoffroy et Fabricius avoient fait de ces insectes des staphylins. Olivier les avoit rapportés avec les pédères, et c'étoit en effet leur place naturelle, puisqu'il ne vouloit point en former un groupe particulier. Frappé de quelques différences que j'observai entre les antennes des stènes et celles des pédères, voyant d'ailleurs que la forme de leur tête et de leur corselet m'offroient quelques autres caractères, je crus pouvoir établir le genre dont il s'agit ici; je le nommai *stène*, d'un mot grec qui signifie *étroit.* Paykull, Cuvier, Gravenhorst et M. Fabricius, dans son Systême des Eleuthérates, ont adopté ce genre. Ne nous occupons que d'en développer succintement les traits distinctifs. Les stènes et les pédères sont les seuls de la famille qui aient à la fois les palpes maxillaires fort longs, et ne paroissant que de trois articles, dont le dernier plus grand. Notre examen doit donc avoir pour objet les différences essentielles de ces

deux genres. Les antennes considérées quant à leur insertion et quant à leur forme; les palpes comparés sous les rapports de leurs proportions avec celles de la tête, de même que sous les rapports de la forme de l'article qui les termine, nous donnent des moyens de séparation très-marqués. Les antennes des stènes sont insérées au bord interne et antérieur des yeux; nous avons vu qu'elles étoient situées en devant d'eux dans les pédères. Les articles qui composent les antennes de ces derniers sont à peu près coniques, et l'on n'aperçoit pas ici de différence brusque de grosseur entre les articles inférieurs et ceux de l'extrémité. Au contraire, dans les stènes, le 2e, 3e, 4e, 5e ou plus, sont cylindriques, plus menus, et les suivans coniques et plus gros. Les palpes maxillaires des pédères ne sont pas plus longs que sa tête; ils la surpassent dans les stènes. Ces derniers enfin ont une tête proportionnellement plus large, dont les yeux sont beaucoup plus gros, et occupent les côtés de la tête jusqu'au bord postérieur; leur corselet est plutôt cylindrique qu'orbiculaire ou qu'ovoïde. Sa figure approche de celle d'un cylindrique qui seroit un peu et insensiblement plus large vers le milieu des

bords latéraux ; mais un caractère qui assure encore plus la solidité de l'établissement du genre des stènes, est la brièveté des hanches de leurs pattes antérieures. Dans les insectes de cette famille, les pédères mêmes, ces hanches sont presque aussi longues, et souvent beaucoup plus grosses dans leur diamètre le plus épais que les cuisses mêmes dont elles sont la base ; mais dans les stènes ces hanches ne consistent plus qu'en une très-petite pièce, un article en forme de tubercule, dont la longueur feroit au plus le cinquième de la cuisse à la naissance de laquelle cette pièce se trouve. Nous observerons aussi que les stènes sont garantis de l'action des corps durs par une peau beaucoup plus dure que celle des autres staphylins, de manière qu'on les perce avec moins de facilité, et que souvent l'abdomen se brise, non à raison de sa ténuité, mais de sa rigidité. L'extrémité de cet abdomen ne m'a pas paru avoir les deux pointes qui le terminent, et qui sont si distinctes dans les pédères. Voilà assez de détails sur des insectes peu nombreux en espèces, qui ressemblent aux précédens sous le point de vue des mœurs, et dont les larves n'ont pas encore également été découvertes.

ESPÈCES.

1. STÈNE JUNON; *stenus juno.* (Staphylin junon, *var.* Geoff.)

Stenus juno. Grav. — *Stenus juno*, var. *b.* Paykull. — *Pédère bimoucheté*, var. Oliv. Ent. tom. III, n° 44, pl. 1, fig. 3, *a b.* — *Stenus biguttatus.* var. Fab.

Il est long de près de trois lignes, noir, avec une petite tache ronde sur les élytres, les palpes et les pattes d'un roux jaunâtre. Les genoux sont noirs. — En Europe, dans les lieux humides.

2. S. BIMOUCHETÉ; *st. biguttatus.*

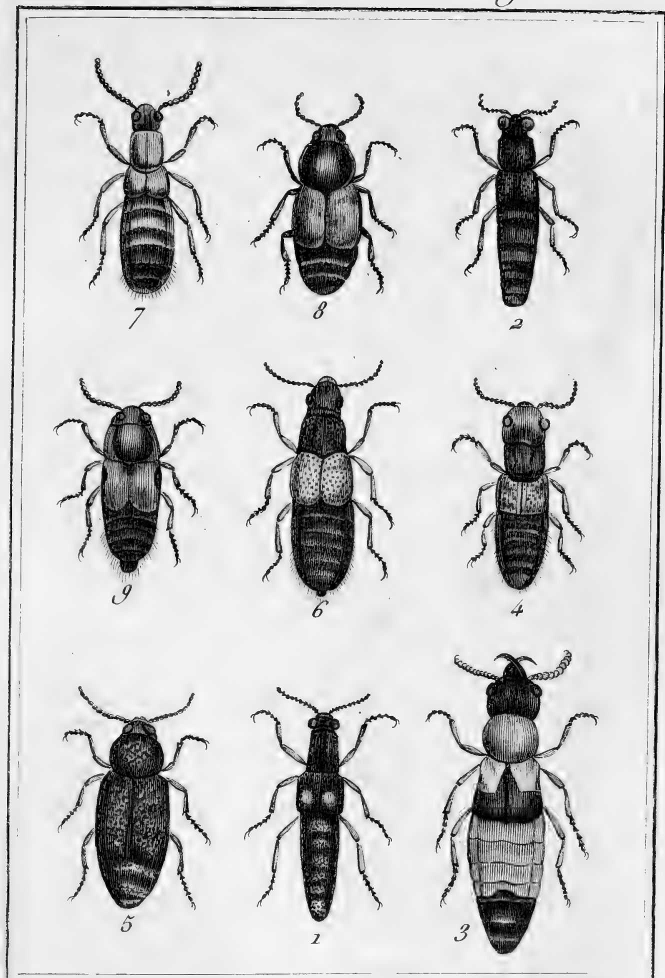
Stenus biguttatus. Grav. Fab. — *Stenus juno.* var. *b.* Payk. — *Staphylinus biguttatus.* Lin. — *Staphylin junon*, var. Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 11, tab. 17.

Il est un peu plus petit que le précédent, et lui ressemble pour la tache de chaque élytre et la couleur du corps, mais les pattes et les palpes sont noirâtres. — Très-commun dans les lieux sablonneux et aquatiques, sous les végétaux pourris.

3. S. OCULÉ; *st. oculatus.*

Stenus oculatus. Grav. — *Stenus juno*, var. *a.* Paykull.

Il a la taille et la forme du précédent. Il est



De Seve del. Racine S.

Voyez l'explication à la fin du Tome X.

est noir. Les antennes sont d'un fauve pâle, avec le premier article très-noir et luisant. Les palpes et les pattes sont d'un fauve pâle, et les genoux noirs. Olivier a figuré comme une variété du précédent (*pédère*, fig. III, *c d*), un stène qui peut se rapporter à cette espèce, ou à celles des numéros 5, 6, 7. — — Avec les précédens, mais plus rarement.

4. S. CICINDELOÏDE, *st. cicindeloïdes.*

Stenus cicindeloïdes. Grav. — *Pédère muselier.* Oliv. Ent. tom. III, n° 44, pl. 1, fig. 5, *a b.*

Il est noir, avec les antennes, leur extrémité exceptée, les palpes maxillaires et les pattes d'un fauve clair et pâle. Les genoux sont noirs. — Avec les précédens.

5. S. CLAVICORNE; *st. clavicornis.*

Stenus clavicornis. Gravenhorst.

Il est long de deux lignes et un tiers, tout noir. Les antennes sont d'un fauve pâle, avec le premier article et l'extrémité noirs. — Avec les précédens.

6. S. BUPHTHALME; *st. buphthalmus.*

Stenus buphthalmus. Grav. — *Stenus juno.* Fab.

Il est tout à fait noir. — Avec les précédens.

7. S. A PATTES PALES; *st. pallipes.*

Stenus pallipes. Gravenhorst.

Il est long d'une ligne et demie, noir, avec les palpes, les antennes, à l'exception du premier et des derniers articles, et les pattes, dans leur totalité, d'un fauve pâle. Il est plus étroit et plus lisse que les précédens. — Avec les autres espèces.

8. S. A PATTES BRUNES; *st. fuscipes.*

Stenus fuscipes. Gravenhorst.

Il a un peu plus d'une ligne de long. Il est noir, avec les palpes et les pattes bruns, ou d'un fauve foncé.

9. S. CIRCULAIRE; *st. circularis.*

Stenus circularis. Gravenhorst.

Il est noir, avec le corselet court, à peine plus long que large. La lèvre supérieure est fauve pâle; les palpes et les antennes sont brunâtres. Il n'a pas tout à fait une ligne de long. — A Brunswick.

10. S. SPISSICORNE; *st. spissicornis.*

Stenus spissicornis. Fab.

Il est très-noir, luisant. L'abdomen est conique. Les pattes sont d'un fauve jaunâtre, avec les cuisses noires. — Dans l'Amérique méridionale.

11. S. CONIQUE; *st. conicus.*

Stenus conicus. Gravenhorst.

Il est très-noir, luisant, avec les élytres et et les pattes d'un fauve jaunâtre. — Dans l'Amérique méridionale.

12. S. DU FIGUIER; *st. ficus.*

Stenus ficus. Fab.

Il est noir, avec les élytres obscures et marquées postérieurement d'une tache pâle, ondulée sur ses bords. — Au levant; recueilli entre des figues desséchées.

QUATRE-VINGTIÈME GENRE.

OXYPORE; *oxyporus*.

PALPES maxillaires filiformes, les labiaux terminés par un article beaucoup plus grand en forme de hache; voilà les caractères qui, dans la famille des staphylins, signalent particulièrement les oxypores. Ces insectes ont le corps proportionnellement plus court et plus large que les précédens. Leurs antennes insérées aux angles du bord antérieur de la tête, près de la base latérale des mandibules et en devant des yeux, ne sont pas plus longues que la tête, et forment une sorte de massue alongée, perfoliée; la lèvre supérieure ressemble à celle des staphylins; les mandibules sont très-fortes, avancées, pointues, et se croisent; la tête est ordinairement grande, carrée, légèrement plus étroite à son extrémité postérieure. Les yeux sont assez grands, arrondis et prominules; le cou est large; peu distinct, si ce n'est sur les côtés, où l'on voit à quelque distance des yeux une petite ligne imprimée indiquant la séparation de ce cou d'avec la tête; le corselet est un peu plus

étroit que la tête et que les élytres, droit au bord antérieur, arrondi latéralement et au bord postérieur, ce qui lui donne une figure à peu près semi-circulaire; les élytres couvrent presque la moitié de l'abdomen. Cet abdomen est plus court que dans les insectes des genres de la famille que nous avons parcourus. Les hanches des pattes de devant sont fortes.

Les oxypores habitent exclusivement les agarics et les bolets; c'est là que s'opèrent toutes leurs métamorphoses, mais on ne les a pas encore fait connoître.

M. Fabricius avoit réuni dans ce genre un assez grand nombre de staphyliniens qui ont des rapports avec les oxypores par la forme du corps, mais qui n'en avoient cependant pas les caractères essentiels. Olivier fit sortir de ce genre ces insectes qui ne lui appartenoient pas, et les mit avec les staphylins. Gravenhorst les a isolés et en a formé les genres *tachine* et *tachypore*.

ESPÈCES.

1. Oxypore fauve ; *oxyporus rufus.*

Oxyporus rufus. Fab. Payk. Grav. — Oliv. Entom. tom. III, n° 43, pl. 1, fig. 1, *a b c d.* — *Staphylinus.* Lin. — *Le staphylin jaune, à tête, étuis et anus noirs.* Geoff. — *Staphylin roux à extrémités noires.* De Géer. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 16, n° 19.

Il est long de trois à quatre lignes, fauve, avec la tête, la poitrine, l'écusson, les élytres, à l'exception des angles huméraux, qui offrent une grande tache carrée et de la couleur du corps, et le bout du ventre noirs. — Dans toute l'Europe.

2. O. grandes-dents ; *oxyporus maxillosus.*

Oxyporus maxillosus. Fab. Grav. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 16, n° 20.

Sa longueur moyenne est d'environ trois lignes. Il est d'un fauve jaunâtre, avec la tête, le corselet et les angles de l'extrémité des élytres noirs ou noirâtres. — En Allemagne.

3. O. latéral ; *oxyporus lateralis.*

Oxyporus lateralis. Gravenhorst.

Il est long de trois lignes et demie, fauve, luisant, avec les côtés de la tête, du corselet, et les angles de l'extrémité apicale des élytres noirs. — Dans l'Amérique du nord.

4. O. RUBANNÉ, *oxyporus vittatus.*

Oxyporus vittatus. Gravenhorst.

Il est noir, luisant, avec les palpes, les pattes, et le milieu longitudinal de chaque étui d'un roux jaunâtre. — Dans l'Amérique septentrionale.

5. O. FEMORAL; *oxyporus femoralis.*

Oxyporus femoralis. Gravenhorst.

Il est long de près de quatre lignes, noir, un peu luisant; avec les palpes postérieurs, le milieu longitudinal de chaque étui, les jambes et les tarses d'un fauve jaunâtre. — Dans l'Amérique septentrionale. Ce n'est peut-être qu'une variété du précédent.

6. O. CEINT; *oxyporus cinctus.*

Oxyporus cinctus. Gravenhorst.

Il ne diffère du précédent que parce que les bords de l'abdomen et son dessous sont fauves. — Du même pays.

7. O. CISELÉ; *oxyporus cœlatus.*

Oxyporus cœlatus. Gravenhorst.

Il est long de deux lignes, luisant, marqué de plusieurs enfoncemens, en forme de petites cicatrices. Les élytres sont fauves, avec les angles du bord postérieur noirs. Les pattes sont fauves, avec le bout des cuisses noir. — Dans l'Amérique du nord.

QUATRE-VINGT-UNIÈME GENRE.

Oxytèle; *oxytelus*.

Les oxytèles ont, de même que les lathrobies, les aléochares, les tachypores, leurs palpes terminés en alène, ou par un article beaucoup plus menu que le precédent, effilé et pointu; mais d'abord on ne voit point, dans les insectes des deux derniers genres, ce museau large, en carré transversal, dont la base est droite et située assez brusquement au dessous du bord antérieur de la tête; cette saillie de mandibules, ce cou découvert et si distinct. Les lathrobies ont le bord postérieur du corselet droit, et celui des oxytèles est arrondi. Ces caractères pourroient donc déja suffire pour la séparation de ces divers genres, mais les oxytèles ont un caractère plus naturel et qui les isole de tous les staphyliniens; leurs jambes ont leur face latérale et extérieure, garnie à chaque bord longitudinal, et sur ses arêtes, d'un rang de petites épines nombreuses, disposées parallèlement, en forme de peigne. Les dents de l'extrémité de la jambe, au point d'insertion

du tarse, sont plus fortes. Le tarse est très-grêle et s'applique, à la volonté de l'insecte, tout le long de cette face latérale et extérieure de la jambe, entre les deux rangées de petites épines, de manière qu'il y est comme caché. En outre, les quatre premiers articles des tarses sont très-courts, peu distincts, et le dernier fort alongé. Cette conformation de jambes donne aux oxytèles une plus grande facilité pour s'enfoncer dans la terre. Ces insectes ont le corps alongé, moins cependant, proportion gardée, que les staphylins; leur tête est forte, en carré, ou en ovale transversal, de la largeur du corselet. Les yeux sont gros et saillans; le corselet, qui a une forme presque semi-circulaire, est souvent séparé de l'abdomen par un petit pédicule sur lequel est inséré l'écusson. L'abdomen est en carré long; son dernier anneau est terminé en pointe. — Les métamorphoses de ces insectes n'ont pas encore été suivies.

ESPÈCES.

1. Oxytèle fuligineux; *oxytelus fuliginosus.*

Oxytelus fuliginosus. Gravenhorst.

Il n'a qu'une ligne de long. Son corps est noir, luisant, avec les pattes d'un roux jaunâtre. Le corselet est assez lisse; les jambes sont peu épineuses; et par là cette espèce s'écarte un peu de ses congénères. — A Brunswick.

2. O. pédicelle; *oxytelus pedicellus.*

Oxytelus pedicellus. Gravenhorst.

Il a au plus un tiers de ligne de long. Il est noir, assez luisant, avec les élytres, les pattes et la base de l'abdomen tirant sur le brun. Le corselet est rugueux. — A Brunswick.

3. O. déprimé; *oxytelus depressus.*

Oxytelus depressus. Grav. — *Staphylinus depressus.* Oliv. Entom. tom. III, n° 42, pl. 1, fig. 26, *a b.*

Il a environ une ligne de long. Il est d'un noir mat, avec les antennes brunes, et les pattes d'un brun-roux jaunâtre. Le corselet a quatre lignes élevées. — On le trouve en société nombreuse dans les excrémens; quel-

quefois sur les fleurs de la vipérine, en Suède et à Brunswick.

4. O. CISELÉ; *oxytelus cœlatus.*

Oxytelus cœlatus. Gravenhorst.

Il est long d'une à deux lignes, noirâtre, assez luisant, avec les antennes, les élytres et les pattes plus pâles. Le corselet a quatre fossettes, dont celles du milieu arquées. — Il est commun dans les bouses de vache, dans toute l'année. On le trouve aussi sous les écorces des arbres. Ses couleurs varient un peu.

5. O. JAYET; *oxytelus piceus.*

Oxytelus piceus. Grav. — *Staphylinus piceus.* Fab. Payk. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. III, fig. 30, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 27, n° 14.

Il est long d'une ligne et demie à deux lignes. Il est noir, luisant. Le corselet a cinq enfoncemens, dont celui du milieu droit. Les élytres et les pattes sont d'un roux jaunâtre. — Il est commun dans les fientes des quadrupèdes domestiques.

6. O. CARÉNÉ; *oxytelus carinatus.*

Oxytelus carinatus. Grav. — *Le staphylin noir à corselet sillonné et bordé.* Geoff. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 57, n° 24.

Il est long d'une ligne à deux lignes et un tiers. Il est noir, assez luisant. Les élytres

tirent sur le brun ; les pattes sont plus pâles ; le corselet a cinq enfoncemens. — Commun en France.

7. O. BEAU ; *oxytelus pulcher.*

Oxytelus pulcher. Gravenhorst.

Il est long d'environ deux lignes, noir, luisant, avec la bouche, les antennes, les élytres et les pattes fauves. Le corselet a cinq enfoncemens. — A Brunswick, sous les pierres, au printems.

8. O. NITIDULE ; *oxytelus nitidulus.*

Oxytelus nitidulus. Grav.

Il est long de près d'une ligne, noir, avec les élytres d'un brun foncé, et les pattes plus pâles. Le corselet a cinq enfoncemens. — Dans le fumier, à Brunswick.

9. O. TRILOBÉ ; *oxytelus trilobus.*

Oxytelus morsitans. Grav. — *Staphylinus trilobus.* Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. v, fig. 48, *a b.* — *Staphylinus pallidipennis.* Panz. Faun. ins. germ. fasc. 27, n° 16.

Il est long d'une ligne et un quart, noir, luisant. La tête paroît trilobée à raison des saillies des yeux. Le corselet a un sillon longitudinal au milieu. Les élytres sont brunes ; les pattes sont pâles avec les cuisses noirâtres. — Il n'est pas rare en France.

10. O. CORNU ; *oxytelus cornutus.*

Oxytelus cornutus. Gravenhorst.

Il ressemble en tout au précédent, mais sa tête a en devant deux pointes avancées, couchées horizontalement. — Il se trouve en France et à Brunswick.

11. O. TRICORNU ; *oxytelus tricornis.*

Oxytelus tricornis. Grav. — *Staphylinus tricornis.* Payk. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. VI, fig. 56, *a b.* — *Staphylinus armatus.* Panz. Faun. insect. germ. fasc. 66, n° 17, mâle.

Il est long d'environ trois lignes, noir, avec les élytres, leur suture exceptée, rougeâtres. Le dessus de l'insertion des antennes forme, dans les deux sexes, une saillie de chaque côté. Le corselet est ponctué, marqué au milieu d'un sillon longitudinal, et a en devant, dans les mâles, une corne droite, pointue, s'avançant au dessus de la tête ; les jambes et les tarses sont roussâtres. — Cette espèce est rare en Europe, le mâle sur-tout.

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME GEN.

Lestève; *lesteva*.

J'avois établi ce genre sous cette dénomination, dans mon Précis des caractères génériques des Insectes, et je l'avois associé aux carabiques (1). Gravenhorst l'a ensuite donné sous le nom d'anthophage, *anthophagus*. Les lestèves, considérées sous les rapports des organes de la manducation, sont certainement très-distinctes génériquement des autres insectes de la famille. Leurs mâchoires sont terminées par deux divisions alongées, dont l'extérieure ressemble à un palpe, et dont l'interne ciliée. Leurs palpes sont filiformes, et terminés par un article beaucoup plus long que les autres, et finissant en pointe. Les antennes sont insérées devant les yeux sur les côtés de la tête, filiformes; le premier article est un peu plus grand; les autres sont presque égaux, presque coniques; le dernier est ovoïde.

Ces insectes se rapprochent des oxypores,

(1) Les lestèves ressemblent en effet aux lébies.

des omalies, par une forme moins alongée et proportionnellement plus large, plus déprimée, que celle des staphylins. Leur tête est de la largeur du corselet, un peu rétrécie postérieurement. Leurs yeux sont petits et un peu saillans. Le corselet est presque carré, ou presque en cœur, tronqué postérieurement. Les élytres recouvrent une bonne partie de l'abdomen.

On en trouve quelques espèces sur les fleurs; d'autres habitent les bords des mares.

ESPÈCES.

1. LESTÈVE CARABOÏDE; *lesteva caraboides.*

Anthophagus caraboides. Grav. — *Staphylinus caraboides.* Payk. — *Carabus abbreviatus.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 36, n° 2.

Elle est longue de près de deux lignes; d'un roux jaunâtre, luisant, avec le corselet et les antennes fauves, la tête et le bout de l'abdomen noirs. — En Europe, sur les fleurs de l'aubépine.

2. L. TESTACÉE; *lesteva testacea.*

Anthophagus testaceus. Gravenhorst.

Elle est longue de deux lignes, d'un fauve jaunâtre, luisante, avec la tête et le corselet

fauves; le bout de l'abdomen plus obscur, et les yeux sont noirs. — Avec le précédent.

3. L. ARMIGÈRE; *lesteva armigera.*

Anthophagus armiger. Gravenhorst.

Elle a près de deux lignes de longueur; elle est fauve, luisante, avec les yeux et l'abdomen noirs, les élytres et les pattes d'un fauve jaunâtre. — A Brunswick.

4. L. OBSCURE; *lesteva obscura.*

Anthophagus obscurus. Grav. — *Staphylinus obscurus.* Payk.

Elle est longue de près de deux lignes, noire, assez luisante, avec les élytres et les pattes plus pâles. — Sur les fleurs.

5. L. DOS-MARQUÉ; *lesteva plagiata.*

Anthophagus plagiatus. Grav. — *Staphylinus plagiatus.* Payk.

Elle est longue d'un peu plus de deux lignes, noire, un peu luisante, avec les antennes et les pattes brunes, et le disque des élytres d'un rouge de sang. — En Suède, à Brunswick.

6. L. ALPINE; *lesteva alpina.*

Anthophagus alpinus. Gravenhorst. — *Staphylinus alpinus.* Fab. Payk. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. VI, fig. 55, *a b.*

Il est noir, luisant, avec le bout supérieur

des

des antennes, le corselet, noirâtres. La base des antennes, les élytres et les pattes d'un fauve jaunâtre. — Sur le bouleau et le saule, à l'extrémité des montagnes de la Laponie.

7. L. BICOLOR; *lesteva dichrous.*

Anthophagus dichrous. Gravenhorst.

Elle a trois lignes et demie de long. Elle est noire, un peu luisante, avec la bouche, les antennes, le corselet, l'écusson, les élytres, la poitrine et les pattes fauves. — A Dresde.

8. L. POINTILLÉE; *lesteva punctulata.*

Carabus dimidiatus. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 36, n° 3. — *Carabus staphylinoides.* Marsham.

Elle est longue de près de deux lignes, noire, un peu luisante, finement ponctuée, avec les antennes et les pattes brunes. Le corselet est en cœur tronqué; les élytres sont d'un brun foncé, ou de la couleur du corps. — C'est d'après cette espèce que j'avois formé ce genre. Je l'ai trouvée au midi de la France et aux environs de Paris, dans les lieux humides. Je l'ai reçue aussi d'Angleterre de M. Kirby.

QUATRE-VINGT-TROISIÈME GEN.

OMALIE; *omalium.*

Il y a, quant aux formes, une grande affinité de rapports entre les omalies et les lestèves; les premières ont bien aussi leurs palpes filiformes, mais le dernier article n'est pas fort alongé, comme dans les secondes. Les antennes des omalies, insérées d'ailleurs de même que celles des lestèves, ont leurs articles presque globuleux, grossissent très-sensiblement de la base à l'extrémité.

Gravenhorst divise ce genre en deux familles, suivant que les élytres sont légèrement, ou une fois au moins, plus longues que le corselet.

ESPÈCES.

I. *Elytres légèrement plus longues que le corselet.*

1. OMALIE PLANE; *omalium planum.*

Omalium planum. Grav. — *Staphylinus planus.* Paykull.

Elle a un peu plus d'une ligne de long. Elle est noirâtre, luisante et aplatie. Les

antennes et les pattes sont pâles ; le corselet a quelques légers enfoncemens. — A Brunswick et en Suède.

2. O. DEPRIMÉE ; *omalium depressum.*

Omalium depressum. Gravenhorst.

Son corps est long d'environ une ligne et demie, roussâtre, luisant, avec la tête, le corselet et l'abdomen plus obscurs. Le corselet est presque lisse et un peu convexe. — A Brunswick.

3. O. BRUNE ; *omalium brunneum.*

Omalium brunneum. Grav. — *Staphylinus brunneus.* Payk. Fab. ?

Sa longueur moyenne est d'environ une ligne. Elle est roussâtre, luisante, avec la tête, l'extrémité des élytres et de l'abdomen, le plus souvent d'une couleur plus foncée. Le dernier article des antennes est orbiculaire et pointu. — En Suède, à Brunswick.

4. O. CRENELÉE ; *omalium crenatum.*

Omalium crenatum. Grav. — *Staphylinus crenatus.* Paykull.

Sa longueur moyenne va sur deux lignes. Le corps est brun, assez luisant, avec les pattes plus pâles. Le dernier article des antennes est ovoïde et pointu. Les élytres

ont des stries crénelées. — En Suède et à Brunswick.

5. O. ÉLYTRES-COURTES; *omalium brachypterum.*

Omalium brachypterum. Grav.

Elle est longue de deux lignes, noirâtre; un peu luisante, avec les antennes, le corselet, les élytres et les pattes plus pâles. La tête est noire. — A Brunswick.

6. O. ROUX; *omalium rufum.*

Omalium rufum. Grav.

Elle est longue de deux lignes et un tiers; fauve, luisante, avec les pattes plus pâles, les yeux noirs, le corselet carré, et les étuis à stries formées par des points. — A Brunswick.

7. O. RUGUEUSE; *omalium rugosum.*

Omalium rugosum. Grav.

Elle est longue de deux lignes et demie, d'un brun foncé, un peu luisante, avec les antennes et les pattes plus pâles. Le corselet a deux petits enfoncemens; les étuis ont des stries crénelées.

Gravenhorst rapporte ici le *staphylin raboteux* d'Olivier (pl. V, fig. XLIII.). — En Allemagne et en France.

II. *Elytres une fois ou davantage plus longues que le corselet.*

8. O. RIVULAIRE; *omalium rivulare.*

Omalium rivulare. Grav. — *Staphylinus rivularis.* Payk. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. III, fig. 27. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 27, n° 15?

Elle est longue d'un peu plus d'une ligne; noire, luisante; avec les élytres plus pâles, les pattes fauves, et le corselet marqué de petits enfoncemens. — En France, en Suède et en Allemagne.

9. O. DU VIORNE; *omalium viburni.*

Omalium viburni. Gravenhorst.

Elle est longue d'un peu plus d'une ligne, noire, luisante, avec la bouche et les pattes brunâtres; le corselet marqué de légers enfoncemens; les élytres noirâtres ou brunes. — A Brunswick.

10. O. DES FLEURS; *omalium florale.*

Omalium florale. Grav. — *Staphylinus floralis.* Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 11, n° 20.

Elle est longue d'environ une ligne et quart, noire, luisante, avec les antennes, la bouche et les pattes fauves, et le corselet lisse. — En France, en Allemagne et en Suède.

11. O. DES RENONCULES; *omalium ranunculi.*

Omalium ranunculi. Grav. — *Silpha minuta.* Fab.

Elle est longue d'une ligne, noire, luisante, avec la bouche, la base des antennes et les pattes fauves. Le corselet est presque mat et lisse. — En Allemagne.

12. O. STRIÉE; *omalium striatum.*

Omalium striatum. Gravenhorst.

Elle est à peine longue d'une ligne, noire, luisante, avec les pattes roussâtres. Les élytres ont des stries formées par des points. — Sur les fleurs, à Brunswick.

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME GEN.

CALLICÈRE; *callicerus.*

Les callicères ont le port des aléochares; genre nombreux en espèces dont nous allons traiter. Leurs antennes sont terminées par un article cylindrique, dont la longueur fait presque le tiers de celle des antennes. Les palpes maxillaires ne paroissent avoir que trois articles, tandis que les aléochares en ont quatre. On ne connoît encore qu'une seule espèce de callicère.

1. CALLICÈRE OBSCUR; *callicerus obscurus.*

Il est long d'une ligne, noir, assez luisant, avec les antennes, la bouche et les pattes d'un fauve briqueté. Les élytres sont brunes avec le bord pâle. — Cet insecte n'a été trouvé qu'une seule fois, et à Brunswick, sous des pierres.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME GEN.

ALÉOCHARE; *aleochara.*

Nous ne connoissons dans cette famille que quatre genres dont les palpes maxillaires soient subulés, les *lathrobies*, les *oxytèles*, les *aléochares* et les *tachypores*. Les aléochares sont les seules qui aient leurs antennes insérées dans l'entre-deux des yeux, en devant et près de leur bord intérieur. Ces yeux sont ovales et longitudinaux, ou se prolongeant sur les côtés de la tête, dans un sens horizontal, non dans le sens de la hauteur et en dessous, comme dans les tachines et les tachypores. Les antennes ont les articles 4e, 5e et suivans, jusqu'au 11e, presque transversaux et un peu perfoliés; le dernier a une forme turbinée ou cylindracée; il est ovoïde dans les autres staphyliniens, à l'exception des callicères. Les antennes ont aussi une inflexion particulière qui les distingue assez bien; elles font une espèce de S, ou plutôt leur courbure ressemble à celle d'une serpette; le premier article en forme la partie droite; au second

commence l'arc, qui se dirige en avant, et dont la convexité est en dessus. Les aléochares ont en général, de même que les tachines et les tachypores, le corps proportionnellement plus court et plus large, que les staphyliniens, les lathrobies sur-tout; mais leur tête ne s'enfonce pas jusqu'aux yeux, dans le corselet, comme celle des tachines et des tachypores; elle s'arrondit postérieurement, a même un cou ou une petite impression qui en tient lieu; le bord postérieur du corselet est arrondi ou arqué, au lieu qu'il est droit dans les insectes des deux genres précédens. Enfin, les jambes des aléochares ne sont pas garnies de petites épines comme dans ceux-ci. On trouve les aléochares dans les excrémens d'animaux; les plaies des arbres, sous les pierres, etc.

Quelques espèces sont très-voisines pour la forme du corps des *psélaphes*; et ce dernier genre, dans l'ordre naturel, doit peut-être appartenir à cette famille, nonobstant la différence du nombre des articles des tarses.

Gravenhorst partage les aléochares en cinq familles.

ESPECES.

I. *Les deux élytres formant un carré plus large que le corselet ; corselet convexe.*

1. ALÉOCHARE CANNELÉE ; *aleochara canaliculata.*

Aleochara canaliculata. Gravenh. — *Staphylinus canaliculatus.* Fab. Payk. — Oliv. Entom. tom. III, n° 42, pl. III, fig. 31, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 27, n° 13.

Elle est longue d'un peu plus de deux lignes, d'un brun fauve, avec la tête et l'avant-dernier segment de l'abdomen noirs. Le corselet a un sillon longitudinal dans son milieu. — Sous les pierres, en Europe.

2. A. LINÉAIRE ; *aleochara linearis.*

Aleochara linearis. Gravenhorst.

Elle est plus petite que la précédente, et en a le port. Elle est d'un brun foncé, avec la base des antennes et les pattes d'un roux jaunâtre. Le corselet a un large enfoncement. — Sous les écorces des arbres morts, à Brunswick.

3. A. A LARGE BORDURE ; *aleochara limbata.*

Aleochara limbata. Grav. — *Staphylinus limbatus.* Paykull.

Elle est longue de deux lignes, brune,

luisante, avec la base des antennes, les épaules, la base de l'abdomen et les pattes fauves. Le corselet a un enfoncement longitudinal au milieu. — En Suède et en Allemagne.

4. A. LUCIDE ; *aleochara lucida.*

Aleochara lucida. Gravenhorst.

Sa longueur moyenne est d'environ deux lignes. Son corps est d'un roux foncé, luisant, avec la tête, l'angle extérieur du bout de chaque élytre, la poitrine et le bout de l'abdomen noirâtres. Le corselet a un enfoncement à sa base. — A Brunswick.

5. A. PROLIXE ; *aleochara prolixa.*

Aleochara prolixa. Gravenhorst.

Elle est longue de près de deux lignes, noirâtre en dessus, roussâtre en dessous, luisante, avec les antennes brunes, les élytres, l'anus et les pattes fauves. — A Brunswick.

6. A. A COLLIER ; *aleochara collaris.*

Aleochara collaris. Grav. — *Staphylinus collaris.* Paykull. — Oliv. Entom. tom. III, n° 42, pl. 11, fig. 13, *a b.*

Elle a le port de l'aléochare lucide. Sa taille est un peu plus petite. Son corps est fauve, luisant, avec la tête, la poitrine, les élytres en totalité, ou du moins l'angle exté-

rieur de leur extrémité et l'anus, noirs. Le corselet est enfoncé à sa base. — Aux environs de Paris, en Suède et en Allemagne.

7. A. ENFONCÉE; *aleochara impressa.*

Aleochara impressa. Grav. — *Staphylinus impressus.* Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. V, fig. 41, *a b.*

Elle est longue d'une ligne, fauve, avec la tête noire. Le corselet a deux petits creux et trois sillons longitudinaux et courts. — Commune dans les agarics et les bolets.

8. A. RIVELEUSE; *aleochara rivularis.*

Aleochara rivularis. Gravenhorst.

Elle a un peu moins d'une ligne de long. Sa forme, celle du corselet particulièrement, est la même que celle de la précédente. Son corps est très-noir, très-luisant, avec les antennes et les pattes roussâtres. — Elle habite les bouses de vaches dans les forêts, et se tient aussi sous les écorces des arbres, à Brunswick.

9. A. SILLONNÉE; *aleochara sulcata.*

Aleochara sulcata. Grav. — *Staphylinus sulcatus.* Paykull. — Oliv. Entom. tom. III, n° 42, pl. VI, fig. 52, *a b.*

Elle a environ une ligne de long. Son corps est brun ou noir, avec les pattes jaunâtres. Le corselet a un enfoncement longitudinal

dans son milieu. — Aux environs de Paris, en Allemagne et en Suède.

10. A. OBSCURE; *aleochara obscura.*

Aleochara obscura. Gravenhorst,

Sa longueur est d'une ligne. Son corps est d'un brun foncé, luisant, un peu soyeux; avec les antennes, les élytres et les pattes roussâtres. Le corselet est plus ou moins légèrement imprimé dans son milieu. — A Brunswick.

11. A. NOIRATRE; *aleochara picea.*

Aleochara picea. Gravenhorst.

Elle a trois quarts de ligne de long. Elle est noire, très-luisante, avec les antennes, les pattes, le bord de l'extrémité des élytres, d'un brun pâle. Le corselet a un point enfoncé avant le bord de sa base. — A Brunswick.

12. A. NOIRE; *aleochara nigra.*

Aleochara nigra. Gravenhorst.

Elle est de la grandeur de la précédente; noire, très-luisante, avec les antennes et les pattes brunes. Le corselet est marqué d'un sillon. — A Brunswick.

13. A. DES ÉCORCES; *aleochara corticalis.*

Aleochara corticalis. Gravenhorst.

Elle est longue d'un peu plus d'une ligne;

noire, luisante, lisse, avec les antennes, le bout des élytres et les pattes fauves. — A Brunswick, mais rarement, sous les écorces des arbres morts.

14. A. ANALE; *aleochara analis.*

Aleochara analis. Gravenhorst.

Elle est longue d'une ligne, noire, luisante, avec les palpes, les élytres, les pattes et l'anus d'un roux jaunâtre. Le corselet a un gros point enfoncé près de l'écusson. — A Brunswick.

15. A. ÆTHIOPIENNE; *aleoachara æthiops.*

Aleochara æthiops. Gravenhorst.

Elle est longue d'environ une ligne, très-noire, luisante, avec un long duvet soyeux gris. Les antennes et les tarses sont bruns. — A Brunswick.

II. ***Les deux étuis formant un carré, ou alongés, de la largeur environ du corselet; corselet convexe.***

16. A. BOUTS-NOIRS; *aleochara inquinula.*

Aleochara inquinula. Gravenhorst.

Elle est longue d'une demi-ligne, noirâtre, avec la tête et l'abdomen noirs, luisans; les pattes sont d'un roux jaunâtre et les antennes brunes. Le corselet a un enfoncement au milieu, près de sa base. — A

Brunswick, dans la fiente de vache; rarement sous les écorces des arbres morts.

17. A. NAINE; *aleochara pusilla.*

Aleochara pusilla. Gravenhorst.

Elle a deux tiers de ligne de long. Elle est noire, assez luisante, avec les élytres, les antennes et les pattes d'un roux jaunâtre. Le corselet a, dans quelques-uns, deux enfoncemens peu marqués, près de chaque côté. — Avec la précédente.

18. A. ELONGATULE; *aleochara elongatula.*

Aleochara elongatula. Gravenhorst.

Elle est longue d'environ une ligne, d'un noirâtre mat, filiforme, grêle. Les antennes, les élytres et les pattes sont plus pâles. — A Brunswick.

19. A. CYLINDRIQUE; *aleochara teres.*

Aleochara teres. Gravenhorst.

Elle est longue d'une ligne, très-grêle, très-noire et fort luisante. Les élytres tirent sur la couleur de poix. Les pattes sont d'un roux jaunâtre. — A Brunswick.

20. A. LONGIUSCULE; *aleochara longiuscula.*

Aleochara longiuscula. Gravenhorst.

Elle est longue d'environ une ligne et demie, grêle, noire, très-luisante, avec les

élytres d'un brunâtre foncé, et les pattes brunes. — A Brunswick.

21. A. DES BOLETS; *alcochara boleti.*

Aleochara boleti. Grav. — *Staphylinus boleti.* Lin. — *Staphylin de l'agaric.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 26, pl. 1, fig. 15. — *Staphylinus socialis.* Payk.— Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. III, fig. 25, *a b.*

Sa longueur moyenne est d'environ une ligne et demie. Le corps est noirâtre, un peu luisant, avec les antennes, les élytres et les pattes plus pâles dans le grand nombre. — Cette espèce varie prodigieusement pour la teinte. On la trouve par société dans les bolets et les agarics, en Europe.

22. A. TRÈS-NOIRE; *aleochara aterrima.*

Aleochara aterrima. Gravenhorst.

Elle a trois quarts de ligne de long. Son corselet est noir, assez luisant, avec les pattes et les antennes tirant sur le brun. Les antennes sont de la longueur de la moitié du corps. — A Brunswick.

23. A. MENUE; *aleochara tenuis.*

Aleochara tenuis. Gravenhorst.

Elle est longue d'une ligne, noire, assez luisante, avec les antennes brunes, les élytres fauves, excepté aux épaules, et les pattes plus

plus pâles. Le corselet est carré. — A Brunswick.

24. A. COU-NOIR ; *aleochara nigricollis.*

Aleochara nigricollis. Grav. — *Staphylinus nigricollis.* Paykull.

Elle est longue de deux lignes, d'un brun fauve, avec les élytres et les pattes plus pâles, la tête et le corselet un peu raboteux et noirs. — En Suède et en Allemagne.

25. A. NOIROTE ; *aleochara nigritula.*

Aleochara nigritula. Gravenhorst.

Elle est longue de près d'une ligne, noirâtre, luisante, avec les élytres brunâtres, et les antennes et les pattes d'un roux jaunâtre. — Dans les excrémens ; à Brunswick.

26. A. ALTERNANTE ; *aleochara alternans.*

Aleochara alternans. Gravenhorst.

Elle est longue d'environ une ligne, d'un briqueté fauve, assez luisante. La tête, le disque du corselet, les angles extérieurs du bout des élytres, et les pénultièmes segmens de l'abdomen sont plus obscurs. — Dans les bolets, rarement ailleurs ; à Brunswick.

27. A. PYGMÉE ; *aleochara pygmæa.*

Aleochara pygmæa. Gravenhorst.

Elle est longue d'une ligne, noirâtre, lui-

sante, avec les élytres au-delà de leur base, et les pattes d'un fauve de brique. — A Brunswick.

28. A. NOIRCIE; *aleochara obfuscata.*

Aleochara obfuscata. Gravenhorst.

Elle est longue d'environ une ligne, d'un noirâtre presque mat, avec le corselet et les élytres plus pâles, les antennes et les pattes roussâtres. — Dans les excrémens humains et de brebis; à Brunswick.

29. A. LONGICORNE; *aleochara longicornis.*

Aleochara longicornis. Gravenhorst.

Elle est longue d'une ligne, noire, luisante; avec les élytres d'un brun très-foncé, les pattes d'un fauve de brique pâle, et les antennes longues. — A Brunswick; dans le crotin de brebis.

30. A. CANELLE; *aleochara cinnamomea.*

Aleochara cinnamomea. Gravenhorst.

Sa longueur moyenne va sur près de deux lignes. Le corps est couleur de canelle, luisant, avec la tête et l'abdomen plus obscurs. — A Brunswick; sous les écorces des arbres.

31. A. OPAQUE; *aleochara opaca.*

Aleochara opaca. Gravenhorst.

Elle est longue d'environ deux lignes, d'un

noirâtre mat, avec un duvet soyeux grisâtre. Les élytres et les pattes sont pâles. — A Brunswick.

32. A. OMBRÉE ; *aleochara umbrata.*

Aleochara umbrata. Gravenhorst.

Elle est longue d'une ligne, d'un noir mat, un peu soyeuse. Les élytres sont de couleur plus claire. Les pattes sont d'un fauve de brique. — A Brunswick.

33. A. HUMERALE ; *aleochara humeralis.*

Aleochara humeralis. Gravenhorst.

Elle est longue de trois lignes, d'un brun foncé, assez luisante ; avec la base des antennes, les épaules et les pattes d'une couleur d'ochre. — A Brunswick.

III. *Les deux élytres réunies transverses, de la largeur du corselet ; corselet convexe.*

34. A. RUFICORNE ; *aleochara ruficornis.*

Aleochora ruficornis. Gravenhorst.

Elle est longue de près de trois lignes, brune, luisante ; avec les antennes, les côtés du corselet, les élytres et les pattes d'un briqueté fauve. — Dans les agarics ; à Brunswick ; très-rare.

35. A. BOSSUE ; *aleochara strumosa.*

Aleochara strumosa. Gravenhorst. — *Staphylinus strumosus.* Fab.

Elle est longue de trois à quatre lignes, d'un brun roussâtre, avec les bords du corselet élevés.

36. A. PATTES-BRUNES; *aleochara fuscipes.*

Aleochara fuscipes. Grav. — *Staphylinus fuscipes.* Fab. Payk.

Elle est longue d'environ trois lignes, noire, luisante, avec le disque des élytres d'un rouge de sang, et les pattes brunes. — En Europe, dans les cadavres, les bolets et les excrémens humains.

37. A. BIPONCTUÉE; *aleochara bipunctata.*

Aleochara bipunctata. Grav. — *Staphylinus bipunctatus.* Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. V, fig. 44.

Elle est longue d'environ deux lignes, noire, luisante, avec les pattes d'un jaune d'ochre. Le corselet est bossu. Les élytres ont, à leur extrémité, une tache sanguine. — En Europe; dans les fientes d'animaux.

38. A. LAINEUSE; *aleochara lanuginosa.*

Aleochara lanuginosa. Gravenhorst.

Elle est longue de près de deux lignes, noire, luisante, toute couverte de poils doux et très-fins. L'extrémité du bout postérieur des élytres et les pattes sont brunâtres. — A Brunswick; dans les excrémens de bœuf et de cheval.

39. A. LISSE; *aleochara lævis.*

Aleochara lævis. Gravenhorst.

Elle est longue de deux lignes et demie, noire, luisante, avec un duvet soyeux gris. Les antennes et les pattes sont brunes. — A Brunswick.

40. A. EN DEUIL; *aleochara lugens.*

Aleochara lugens. Gravenhorst.

Elle est longue d'une ligne et demie, noire, luisante, avec les élytres brunâtres; les palpes, les pattes et la base des antennes couleur d'ochre brun. — A Brunswick.

41. A. TRISTE; *aleochara mœsta.*

Aleochara mœsta. Gravenhorst.

Elle est longue de près de deux lignes, noire, luisante; avec les antennes, les pattes et les élytres brunes ou d'un jaunâtre brun. — A Brunswick.

42. A. ENFUMÉE; *aleochara fumata.*

Aleochara fumata. Gravenhorst.

Elle est longue de près de deux lignes, noire, un peu luisante, avec l'abdomen d'un brun noir. Les antennes, les élytres et les pattes sont plus pâles. — Dans les bolets; à Brunswick, et aux environs de Paris.

43. A. TANNÉE; *aleochara pulla.*

Aleochara pulla. Gravenhorst.

Elle est longue d'une ligne et un tiers, d'un noirâtre brun, un peu luisante, avec les élytres plus pâles et les pattes d'un fauve jaunâtre. — A Brunswick.

44. A. LUISANTE; *aleochara nitida.*

Aleochara nitida. Gravenhorst.

Elle est longue d'un peu plus d'une ligne, très-noire, très-luisante. Les élytres ont une tache fauve à leur extrémité. Les pattes sont brunâtres. — A Brunswick.

45. A. MORION; *aleochara morion.*

Aleochara mòrion. Gravenhorst.

Elle est longue d'une ligne, d'un noir mat, avec les pattes et les antennes d'un brun foncé. — A Brunswick.

46. A. TRÈS-PETITE; *aleochara pumilio.*

Aleochara pumilio. Gravenhorst.

Elle a une demi-ligne de long. Elle est d'un noir mat, avec les antennes et les élytres d'un brun foncé, et les pattes d'un roux jaunâtre. — A Brunswick.

IV. *Les deux élytres réunies transverses, plus larges que le corselet; corselet convexe.*

47. A. NAINE; *aleochara nana.*

Aleochara nana. Gravenh. — *Staphylinus nanus.* Paykull.

Elle est longue de près de deux lignes,

d'un fauve jaunâtre, luisante, avec le corselet, les angles de l'extrémité des étuis, et les pénultièmes segmens de l'abdomen, plus obscurs. La tête est noire. — Elle se trouve à Brunswick, dans les bolets, les agarics.

48. A. POLIE ; *aleochara polita.*

Aleochara polita. Gravenhorst.

Elle est longue de trois quarts de ligne, noire, luisante, avec les antennes et les pattes d'un roux jaunâtre. — Elle se trouve avec la précédente.

49. A. DÉPRIMÉE ; *aleochara depressa.*

Aleochara depressa. Gravenhorst.

Sa longueur va sur deux lignes. Son corps est d'un brun pâle, un peu luisant. La tête et l'abdomen sont plus obscurs. Les pattes sont d'un roux jaunâtre. — Elle se trouve à Brunswick.

50. A. APLANIE ; *aleochara deplanata.*

Aleochara deplanata. Gravenhorst.

Elle est longue d'une ligne, brune, luisante, avec les pattes d'un fauve jaunâtre. — Elle se trouve à Brunswick ; dans le crotin de brebis ; très-rare.

QUATRE-VINGT-SIXIÈME GENRE.

Tachine; *tachinus*.

On reconnoîtra facilement les insectes de ce genre, ainsi que ceux du suivant, à ce caractère qui leur est propre : tête s'enfonçant dans le corselet jusqu'aux yeux. La seule différence qui existe maintenant entre les tachines et les tachypores, est que les premiers ont leurs palpes filiformes, et que les seconds les ont terminés en alène. Les uns et les autres ont le corps moins alongé que les autres staphyliniens, et proportionnellement plus large. Aussi Fabricius les avoient rangés avec les oxypores. Leurs antennes sont insérées sur les côtés de la tête, au devant des yeux ; leurs sept derniers articles sont un peu plus gros que les précédens ; celui du bout est ovoïde, les autres six sont courts et coniques ; la tête est petite, triangulaire, rétrécie postérieurement derrière les yeux ; les yeux sont peu saillans, et se prolongent, dans le sens de la hauteur de la tête, sous ses côtés inférieurs ; le corselet est plus large que long,

grand ; le bord antérieur est un peu concave ; le postérieur est droit et plus large ; les côtés sont un peu arrondis ; l'écusson est triangulaire, et plus sensible que dans les autres staphyliniens, proportion gardée. Les élytres recouvrent au moins la moitié de l'abdomen, et sont en carré long ; l'abdomen est conique ; les jambes sont garnies de quelques petites pointes, sur plusieurs rangs ; mais ces petites pointes ne sont pas des épines, comme dans les oxytèles ; ces pointes ne sont pas non plus aussi multipliées, ni disposées parallèlement sur deux rangs très-rapprochés, avec un canal au milieu.

On trouve ces insectes dans les excrémens, les agarics ; ils courent avec vîtesse.

ESPÈCES.

I. *Corselet transversal.*

1. Tachine souterrain ; *tachinus subterraneus*.

Tachinus subterraneus. Grav. — *Oxyporus subterraneus.* Fab. — *Staphylinus subterraneus.* Lin. ? Paykull.

Il est long d'environ deux lignes, noir, très-luisant. Les élytres ont, à chaque épaule

ou à chaque angle extérieur de la base, une tache oblongue, rougeâtre. — Il se trouve en France, en Allemagne, en Suède, etc.

2. T. BIPUSTULÉ ; *tachinus bipustulatus.*

Tachinus bipustulatus. Grav. — *Oxyporus bipustulatus.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 16, n° 21.

Il est de la grandeur du précédent, noir, luisant, avec les antennes, les pattes, et une tache à chaque angle extérieur de la base des élytres, roussâtres. — En France, en Allemagne, en Suède, etc.

3. T. HUMÉRAL ; *tac. humeralis.*

Tachinus humeralis. Grav. — *Staphylinus rufipes.* Payk. — *Oxyporus marginellus.* Panz. Faun. insect. germ. fasc. 9, n° 13?

Il est un peu plus grand que le précédent, noir, luisant, avec le premier article des antennes, les bords latéraux du corselet et les pattes fauves. La couleur des étuis varie. — En France, en Allemagne et en Suède.

4. T. RUFIPÈDE ; *tac. rufipes.*

Tachinus rufipes. Grav. — *Staphylin noir à grands étuis.* De Géer. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. IV, fig. 35, *a b c d.* — *Staphylinus rufipes.* Payk. var. *a.*

Il est long d'environ deux lignes, noir,

luisant, avec les antennes brunes; les pattes plus pâles, ou rousses. La couleur des élytres varie. — En Europe.

5. T. MARQUÉ; *tac. signatus.*

Tachinus signatus. Gravenhorst.

Il a la taille et le port des précédens. Il est noir, luisant, avec le premier article des antennes, et un point huméral aux élytres, fauves. Les pattes sont brunes. — A Brunswick.

6. T. MINIME; *tac. pullus.*

Tachinus pullus. Gravenhorst.

Il est noir, très-luisant, avec le premier article des antennes et les pattes fauves. — A Brunswick.

7. T. MARRON; *tac. castaneus.*

Tachinus castaneus. Gravenhorst.

Il est long de près de deux lignes, noir, luisant, avec les élytres et les pattes brunâtres. — A Brunswick.

8. T. SALE; *tac. sordidus.*

Tachinus sordidus. Grav. — *Staphylinus fuscipes.* Panz Faun. insect. germ. fasc. 27, n° 12?

Il est noir, luisant, avec les antennes, les bords du corselet, les élytres, les pattes et l'anus, bruns. — A Brunswick.

9. T. DES FUMIERS ; *tac. fimetarius.*

Tachinus fimetarius. Gravenhorst.

Il est noir, luisant, avec les bords latéraux du corselet, les angles extérieurs de la base des élytres et leur bord apical, et les pattes fauves. — A Brunswick.

10. T. LARGE-COU ; *tac. laticollis.*

Tachinus laticollis. Gravenhorst.

Il est long d'une ligne trois quarts, noir, luisant, avec les élytres plus pâles, et les pattes fauves. Les bords latéraux du corselet sont quelquefois pâles. — A Brunswick.

11. T. DES ÉCORCES ; *tac. corticinus.*

Tachinus corticinus. Grav. — *Oxyporus brunneus, testaceus ?* Fab.

Il est long de plus d'une ligne, ordinairement d'un roux jaunâtre ou brun, court, épais, convexe, luisant. Sa couleur varie. — En Allemagne.

12. T. PRÉMATURÉ ; *tac. immaturus.*

Tachinus immaturus. Gravenhorst.

Il n'est peut-être qu'une variété du numéro 14. Son corps est brun, luisant, avec la tête noire, la base des antennes, la marge du corselet et des élytres, les bords

des anneaux de l'abdomen et les pattes, d'un roux briqueté. — A Brunswick.

13. T. A COLLIER; *tac. collaris.*

Tachinus collaris. Gravenhorst.

Il est long de près de deux lignes; noirâtre, luisant, avec le corselet et les pattes fauves. — A Brunswick.

14. T. MARGINELLE; *tac. marginellus.*

Tachinus marginellus. Grav. — *Oxyporus marginellus.* Fab. — *Staphylinus rufipes.* Payk. var. *e.*

Il a un peu plus d'une ligne de long. Il est noir, luisant, avec la base des antennes plus pâle, les bords latéraux du corselet, les côtés de sa base et les pattes, d'un fauve roussâtre. — En Suède et en Allemagne.

15. T. SUTURAL; *tac. suturalis.*

Tachinus suturalis. Grav. — *Oxyporus suturalis.* Panz. Faun. insect. germ. fasc. 18, n° 20.

Il est noir, luisant, avec les côtés du corselet, les élytres et les pattes d'un fauve jaunâtre. Les élytres ont chacune deux raies larges, noires, quelquefois confluentes, une sur le disque, et l'autre latérale. — En France et en Allemagne.

II. *Corselet presqu'orbiculaire.*

16. T. MÉLANOCÉPHALE ; *tac. melanocephalus.*

Tachinus melanocephalus. Grav. — *Oxyporus melanocephalus, trimaculatus, pygmæus.* Fab. — *Staphylinus melanocephalus, trimaculatus, littoreus.* Payk. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 27, n° 19.

Il est long d'une à deux lignes, souvent roussâtre, avec la tête presque ovoïde, noire. Les élytres ont deux lignes crénelées, l'une sur le disque, l'autre près la suture. Il varie beaucoup pour la couleur. — En Suède et en Allemagne.

17. T. STRIÉ ; *tac. striatus.*

Tachinus striatus. Grav. — *Staphylinus punctato-striatus.* Payk. — Oliv. Entom. tom. III, n° 42, pl. v, fig. 47.

Il a un peu plus de deux lignes de long. Il est brun, avec la tête et le corselet plus foncés ; les élytres fauves, avec l'extrémité noire. — Dans toute l'Europe.

18. T. LUNULÉ ; *tac. lunulatus.*

Tachinus lunulatus. Grav. — *Staphylinus lunatus*, Lin. Payk. — *Oxyporus lunulatus.* Fab.

Il est long d'environ deux lignes, fauve ; avec la tête, la poitrine et l'extrémité de l'abdomen, noires. Les élytres sont d'un noir

bleuâtre, avec la base et l'extrémité du bord de leur bout, d'un roux jaunâtre. — Dans les agarics, les bolets; en Allemagne et en Suède.

19. T. TÊTE-NOIRE; *tac. atricapillus.*

Tachinus atricapillus. Grav. — *Staphylinus atricapillus.* Fab. Payk. — *Oxyporus lunulatus.* Panz. Faun. insect. germ. fasc. 22, n° 15.

Il a trois lignes de long. Il est fauve, luisant, avec la tête, l'écusson, et le bout de l'abdomen, noirs. Les élytres sont d'un noir bleu, avec une tache oblique humérale, et le bord de l'extrémité, d'un fauve jaunâtre. — Dans toute l'Europe.

20. T. ANAL; *tachinus analis.*

Tachinus analis. Grav. — *Staphylinus analis.* Fab. — Oliv. Entom. tom. III, n° 42, pl. III, fig. 24, *a b.* — *Staphylinus analis.* Var. *a.* Payk.

Il est de la grandeur du précédent, noir, avec les antennes, les élytres et l'anus, fauves. Les pattes sont de couleur de brique. — Dans toute l'Europe.

21. T. DES EXCRÉMENS; *tac. merdarius.*

Tachinus merdarius. Grav. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. V, fig. 45. — *Staphylinus analis.* var. *B.* Paykull.

Il a trois lignes de long. Il est noir, avec

les antennes brunes. Le corselet, la poitrine, les élytres et l'anus sont fauves. Les pattes sont d'un roux jaunâtre. — En France, en Allemagne, et en Suède.

Gravenhorst décrit encore six espèces de tachines. Elles sont toutes de l'Amérique septentrionale.

Fin du neuvième Volume.

TABLE

Des matières contenues dans ce neuvième Volume.

FAMILLE cinquième. Sternoxes. Page 5
Trente-troisième genre. Taupin. 9
1. *Taupin oculé.* 13
2. —— *louche.* ibid
3. —— *flabellicorne.* 14
4. —— *sillonné.* ibid
5. —— *lumineux.* ibid
6. —— *phosphorique.* 15
7. —— *roux.* ibid
8. —— *ferrugineux.* ibid
9. —— *inégal.* 16
10. —— *charbonnier.* ibid
11. —— *rhombifère.* 17
12. —— *pectinicorne.* ibid
13. —— *germanique.* ibid
14. —— *bronzé.* 18
15. —— *nébuleux.* ibid
16. —— *marqueté.* 19
17. —— *soyeux.* ibid
18. —— *atre.* 20
19. —— *noir.* ibid
20. —— *obscur.* ibid
21. —— *sputateur.* 21
22. —— *fascié.* ibid
23. —— *trifascié.* ibid
24. —— *varié.* ibid
25. —— *porte-croix.* 22
26. —— *œrugineux.* 23
27. —— *cuivreux.* ibid
28. —— *aulique.* 24
29. —— *signé.* ibid
30. —— *marron.* ibid
31. —— *hématode.* 25

32. *Taupin sanguin.* 25
33. —— *harnaché.* 26
34. —— *ceint.* ibid
35. —— *bout-brûlé.* ibid
36. —— *testacé.* 27
37. —— *huméral.* ibid
38. —— *alongé.* ibid
39. —— *brun.* ibid
40. —— *thoracique.* 28
41. —— *sanguinicol.* ibid
42. —— *ruficol.* 29
43. —— *fugace.* ibid
44. —— *rufipède.* ibid
45. —— *à ceinture.* ibid
46. —— *linéé.* 30
47. —— *triste.* ibid
48. —— *bimoucheté.* 31
49. —— *à six points.* ibid
50. —— *bipustulé.* 32
51. —— *bimaculé.* ibid
52. —— *latéral.* 33
53. —— *stictique.* ibid
54. —— *flavicorne.* ibid
55. —— *riverain.* 34
56. —— *nain.* ibid
57. —— *bructère.* ibid
58. —— *du chêne.* 35
59. —— *gentil.* ibid
60. —— *crucifère.* ibid
61. —— *bordé.* 36
62. —— *minute.* ibid
63. —— *sinué.* ibid
64. —— *pâle.* ibid
65. —— *marginé.* 37
66. —— *mésomèle.* ibid
67. —— *pyroptère.* 38
68. —— *linéaire.* ibid
69. —— *cantaroïde.* 39
70. —— *livide.* ibid
71. —— *longicol.* ibid

Trente-quatrième genre. Throsque. 40
Throsque dermestoïde. 41
Trente-cinquième genre. Bupreste. 42
1. *Bupreste chrysis.* 46
2. —— *marron.* 47
3. —— *sternicorne.* ibid
4. —— *interrompu.* ibid
5. —— *fasciculé.* 48
6. —— *bandé.* ibid
7. —— *orné.* 49
8. —— *biponctué.* ibid
9. —— *enflammé.* ibid
10. —— *unidenté.* 50
11. —— *bande-dorée.* ibid
12. —— *oculé.* 51
13. —— *fulgide.* ibid
14. —— *dilaté.* ibid
15. —— *carié.* 52
16. —— *ténébrion.* ibid
17. —— *ténébreux.* 53
18. —— *lugubre.* ibid
19. —— *villageois.* 54
20. —— *obscur.* ibid
21. —— *géant.* ibid
22. —— *bronzé.* 55
23. —— *strié.* ibid
24. —— *surdoré.* ibid
25. —— *autrichien.* 56
26. —— *ponctué.* ibid
27. —— *maculé.* ibid
28. —— *huit-taches.* 57
29. —— *éclatant.* ibid
30. —— *pointu.* 58
31. —— *berlinois.* ibid
32. —— *bordé.* 59
33. —— *rustique.* ibid
34. —— *decostigmate.* ibid
35. —— *mariane.* 60
36. —— *noble.* ibid
37. —— *enfoncé.* 61

38. *Bupreste chrysostigmate.* 61
39. —— *appendiculé.* ibid
40. —— *paresseux.* 62
41. —— *cyanicorne.* ibid
42. —— *rubis.* 63
43. —— *joyeux.* ibid
44. —— *enflammé.* 64
45. —— *du saule.* ibid
46. —— *nitidule.* 65
47. —— *quadriponctué.* ibid
48. —— *biponctué.* ibid
49. —— *des ombellifères.* 66
50. —— *discoïde.* ibid
51. —— *de la chicorée.* ibid
52. —— *neuf-taches.* 67
53. —— *perlé.* ibid
54. —— *ceint.* 68
55. —— *du grateron.* ibid
56. —— *sinué.* ibid
57. —— *de la ronce.* 69
58. —— *ondé.* ibid
59. —— *deux-points.* 70
60. —— *bleu.* ibid
61. —— *améthyste.* ibid
62. —— *verd.* 71
63. —— *des gramens.* ibid
64. —— *du mille-pertuis.* 72
65. —— *échancré.* ibid
66. —— *minute.* ibid
67. —— *pygmée.* 73
68. —— *pusille.* ibid
Trente-sixième genre. Mélasis. 74
1. *Mélasis flabellicorne.* 76
2. —— *élatéroïde.* ibid
Famille sixième. Malacodermes. 77
Trente-septième genre. Omalise. 82
Omalise sutural. 83
Trente-huitième genre. Cupès. 84
Cupès à tête jaune. 85
Trente-neuvième genre. Lycus. 86

1. *Lycus sanguin.* 87
2. —— *bicolor.* 88
3. —— *nain.* ibid
4. —— *nigripède.* 89
5. —— *aurore.* ibid
6. —— *dilaté.* ibid
7. —— *emmantelé.* 90
8. —— *dentelé.* ibid
Quarantième genre. Drile. 91
Drile jaunâtre. 92
Quarante-unième genre. Lampyre. 93
1. *Lampyre luisant.* 100
2. —— *lumineux.* 101
3. —— *mauritanique.* ibid
4. —— *italique.* 102
5. —— *éclatant.* ibid
6. —— *hémiptère.* ibid
Quarante-deuxième genre. Téléphore. 103
1. *Téléphore ardoisé.* 105
2. —— *livide.* 106
3. —— *obscur.* ibid
4. —— *mélanure.* ibid
5. —— *fuscicorne.* 107
6. —— *thoracique.* ibid
7. —— *triste.* ibid
8. —— *abdominal.* 108
9. —— *testacé.* ibid
10. —— *noir.* ibid
11. —— *pallipède.* 109
12. —— *pâle.* ibid
13. —— *latéral.* ibid
14. —— *biponctué.* 110
15. —— *bicolor.* ibid
16. —— *blanchâtre.* ibid
17. —— *puce.* 111
18. —— *bimoucheté.* ibid
19. —— *nain.* ibid
20. —— *fascié.* 112
Quarante-troisième genre. Malachie. 113
1. *Malachie rougeâtre.* 115

2. *Malachie bronzé.* 115
3. —— *bipustulé.* 116
4. —— *élégant.* ibid
5. —— *marginelle.* ibid
6. —— *verd.* 117
7. —— *sanguinolent.* ibid
8. —— *pédiculaire.* ibid
9. —— *pulicaire.* 118
10. —— *ruficol.* ibid
11. —— *bleu.* ibid
12. —— *thoracique.* 119
13. —— *anguleux.* ibid
14. —— *bout-brûlé.* ibid
15. —— *fascié.* ibid
16. —— *équestre.* 120
17. —— *pallipède.* ibid
18. —— *anal.* ibid
19. —— *flavipède.* 121
20. —— *lobé.* ibid
21. —— *céphalote.* ibid
22. —— *tête-blanche.* ibid
23. —— *prolongé.* 122
24. —— *sans tache.* ibid
Quarante-quatrième genre. Mélyres. 123
1. *Mélyre verd.* 124
2. —— *abdominal.* 125
3. —— *bicolor.* ibid
4. —— *noir.* ibid
5. —— *rayé.* ibid
Quarante-cinquième genre. Zygie. 126
Quarante-sixième genre. Dasytes. 127
1. *Dasyte atre.* 129
2. —— *bipustulé.* ibid
3. —— *quadrimaculé.* ibid
4. —— *hémorrhoïdal.* 130
5. —— *scutellaire.* ibid
6. —— *noir.* ibid
7. —— *flavipède.* ibid
8. —— *bleuâtre.* ibid
9. —— *plombé.* 131

10. *Dasyte à points noirs.* 131
11. —— *nigricorne.* ibid
Quarante-septième genre. Lymexylon. 132
1. *Lymexylon dermestoïde.* 134
2. —— *printannier.* ibid
3. —— *barbu.* ibid
4. —— *naval.* 135
5. —— *muselier.* 136
Quarante-huitième. Atractocère. 137
Famille septième. Clairones. 139
Quarante-neuvième genre. Tille. 141
1. *Tille alongé.* 143
2. —— *mutillaire.* ibid
3. —— *formicaire.* ibid
4. —— *unifascié.* 145
Cinquantième genre. Enoplie. 146
1. *Enoplie serraticorne.* ibid
2. —— *de Weber.* 147
Cinquante-unième genre. Opile. 148
Opile mou. 149
Cinquante-deuxième genre. Clairon. 150
1. *Clairon apivore.* 153
2. —— *alvéolaire.* 154
3. —— *à huit pointes.* ibid
Cinquante-troisième genre. Nécrobie. ibid
1. *Nécrobie violette.* 156
2. —— *rufipède.* ibid
3. —— *ruficolle.* ibid
Famille huitième. Ptiniores. 158
Cinquante-quatrième genre. Ptilin. 167
Ptilin pectinicorne. 169
Cinquante-cinquième genre. Ptine. 170
1. *Ptine impérial.* 173
2. —— *voleur.* ibid
3. —— *pubescent.* 174
4. —— *larron.* ibid
5. —— *bident.* 175
Cinquante-sixième genre. Gibbie. 176
Cinquante-septième genre. Vrillette. 178
1. *Vrillette marquetée.* 182

2. *Vrillette opiniâtre.* 182
3. —— *striée.* 183
4. —— *marron.* ibid
5. —— *de la farine.* ibid
6. —— *brune.* 184
7. —— *molle.* ibid
8. —— *tricolor.* ibid
9. —— *bidentée.* 185
10. —— *lisse.* ibid
Famille neuvième. Palpeurs. 186
Famille dixième. Nécrophages. 188
Cinquante huitième genre. Escarbot. 191
1. *Escarbot globuleux.* 193
2. —— *sillonné.* 194
3. —— *unicolor.* 195
4. —— *à douze stries.* ibid
5. —— *majeur.* ibid
6. —— *inégal.* 196
7. —— *brun.* ibid
8. —— *purpurin.* ibid
9. —— *bimaculé.* 197
10. —— *bipustulé.* ibid
11. —— *quadrimaculé.* 198
12. —— *semistrié.* 199
13. —— *semi-ponctué.* ibid
14. —— *bronzé.* ibid
15. —— *pygmée.* 200
16. —— *picipède.* ibid
17. —— *coupé.* ibid
18. —— *oblong.* 201
19. —— *déprimé.* ibid
20. —— *uni.* ibid
Soixante-unième genre. Byrrhe. 202
1. *Byrrhe pillule.* 205
2. —— *fascié.* ibid
3. —— *atre.* 206
4. —— *semistrié.* 207
5. —— *varié.* ibid
6. —— *bronzé.* ibid
7. —— *strié.* 208

8. *Byrrhe picipède.* 208
9. —— *pygmée.* ibid
Soixante-deuxième genre. Nosodendron. 209
Soixante-troisième genre. Anthrène. 211
1. *Anthrène brodé.* 218
2. —— *de la scrophulaire.* 219
3. —— *fascié.* ibid
4. —— *destructeur.* ibid
5. —— *hérissé.* 220
Soixante-quatrième genre. Chélonaire. 221
Soixante-cinquième genre. Dryops. 223
1. *Dryops auriculé.* 225
2. —— *acuminé.* 226
3. —— *picipède.* ibid
Soixante-sixième genre. Elmis. 227
Soixante-septième genre. Hétérocère. 230
Hétérocère bordé. 232
Soixante-huitième genre. Dermeste. 234
1. *Dermeste du lard.* 240
2. —— *souris.* ibid
3. —— *atre.* 241
4. —— *nébuleux.* ibid
5. —— *renard.* ibid
6. —— *pelletier.* ibid
7. —— *vingt-points.* 242
Soixante-neuvième genre. Attagène. 243
1. *Attagène ondé.* ibid
2. —— *brun.* 244
3. —— *mégatome.* ibid
4. —— *cornes-en-scie.* ibid
5. —— *trifascié.* 245
Soixante-dixième genre. Scaphidie. 246
1. *Scaphidie quadrimaculée.* 247
2. —— *immaculée.* ibid
3. —— *agaricine.* 248
Soixante-onzième genre. Cholève. 249
1. *Cholève roussâtre.* 250
2. —— *soyeuse.* 251
3. —— *morio.* ibid
Soixante-douzième genre. Bouclier. 252

1. *Bouclier littoral.* 256
2. —— *livide.* ibid
3. —— *surinamois.* 257
4. —— *thoracique.* ibid
5. —— *raboteux.* 258
6. —— *sinué.* ibid
7. —— *disparate.* ibid
8. —— *velu.* 259
9. —— *granulé.* ibid
10. —— *quadriponctué.* 260
11. —— *opaque.* ibid
12. —— *obscur.* 261
13. —— *réticulé.* ibid
14. —— *atre.* ibid
15. —— *lisse.* 262
Soixante-treizième genre. Nécrophore. 263
1. *Nécrophore fossoyeur.* 270
2. —— *mortuaire.* ibid
3. —— *germanique.* ibid
4. —— *inhumeur.* 271
5. —— *américain.* ibid
Famille onzième. Staphyliniens. 272
Soixante-quatorzième genre. Astrapée. 288
Soixante-quinzième genre. Staphylin. 289
1. *Famille* I. *Staphylin bourdon.* 292
2. —— *maxillaire.* 293
3. —— *tête-rouge.* ibid
Famille II. 4. *Staphylin velouté.* 294
5. —— *nébuleux.* 295
6. —— *pubescent.* ibid
7. —— *chrysocéphale.* 296
8. —— *à points jaunes.* 297
9. —— *érythroptère.* ibid
10. —— *étuis châtains.* 298
11. —— *stercoraire.* 299
12. —— *fossoyeur.* ibid
13. —— *tête-bronzée.* 300
14. —— *points-vagues.* 301
15. —— *cou-épais.* 302
16. —— *odorant.* ibid

17. *Staphylin semblable.* 302
18. —— *morio.* 303
19. —— *bleu.* 304
20. —— *tricolor.* 305
21. —— *macrocéphale.* ibid
22. —— *chloroptère.* 306
Famille III. 23. *Staphylin éclatant.* ibid
24. —— *laminé.* 307
25. —— *bronzé.* ibid
26. —— *poli.* 308
27. —— *agréable.* ibid
28. —— *variant.* 309
29. —— *ponctué.* ibid
29 bis. *Staphylin noirci.* 310
30. —— *lucide.* ibid
31. —— *grands-yeux.* 311
32. —— *céphalote.* ibid
33. —— *brévicorne.* 312
34. —— *rigidicorne.* ibid
35. —— *à petites antennes.* 313
36. —— *charbonnier.* ibid
37. —— *marginé.* ibid
38. —— *fulvipède.* 314
39. —— *resplendissant.* ibid
40. —— *opaque.* 315
41. —— *éclatant.* ibid
42. —— *nitidule.* ibid
43. —— *aminci.* 316
44. —— *binoté.* ibid
45. —— *pattes-blanches.* ibid
46. —— *noirâtre.* 317
47. —— *subuliforme.* ibid
48. —— *terminé.* ibid
49. —— *fragile.* ibid
50. —— *gentil.* 318
51. —— *luisant.* ibid
52. —— *lumineux.* 319
53. —— *triste.* ibid
54. —— *fuligineux.* ibid
55. —— *latéral.* ibid

56. *Staphylin imprimé.* 320
57. —— *débile.* ibid
58. —— *sanguinolent.* ibid
59. —— *bipustulé.* 321
60. —— *bimaculé.* ibid
61. —— *discoïde.* 322
62. —— *pattes jaunes.* ibid
63. —— *mince.* ibid
64. —— *métallique.* 323
65. —— *vierge.* ibid
66. —— *ébène.* ibid
67. —— *rufipède.* 324
68. —— *précoce.* ibid
69. —— *ventral.* ibid
70. —— *obscur.* ibid
71. —— *sali.* 325
72. —— *fimétaire.* ibid
73. —— *mal-propre.* ibid
74. —— *dilaté.* 326
75. —— *brunnipède.* ibid
76. —— *ruficorne.* ibid
Famille IV. 77. *Staphylin rufipenne.* 327
78. *Staphylin splendidule.* ibid
79 —— *noirot.* 328
80. —— *très-noir.* ibid
81. —— *très-petit.* ibid
82. —— *linéaire.* 329
83. —— *ochracé.* ibid
84. —— *alongé.* 330
85. —— *glabré.* ibid
86. —— *tricolor.* ibid
87. —— *élégant.* 331
88. —— *brûlé.* 332
89. —— *fulminant.* ibid
90. —— *brillant.* ibid
91. —— *alternant.* 333
92. —— *ceint.* ibid
93. —— *cendreux.* 334
94. —— *tête-longue.* ibid
95. —— *pyroptère.* ibid

Soixante-seizième genre. Pinophile. 336
Pinophile pattes larges. ibid
Soixante-dix-septième genre. Lathrobie. 337
1. *Lathrobie marron.* 338
2. —— *à plusieurs points.* ibid
3. —— *bai.* ibid
4. —— *longuet.* 339
5. —— *fracticorne.* ibid
6. —— *terminé.* ibid
7. —— *linéaire.* 340
8. —— *alongé.* ibid
9. —— *poilu.* ibid
10. —— *brunnipède.* ibid
11. —— *grêle.* 341
12. —— *déprimé.* ibid
13. —— *strié.* ibid
14. —— *brevicorne.* 342
Soixante-dix-huitième genre. Pédère. 343
1. *Pédère ruficolle.* 345
2. —— *riverain.* ibid
3. —— *orbiculaire.* 346
4. —— *fragile.* 347
5. —— *rétréci.* ibid
6. —— *ochracé.* ibid
7. —— *bicolor.* 348
8. —— *marron.* ibid
Soixante-dix-neuvième genre. Stène. 349
1. *Stène junon.* 352
2. —— *bimoucheté.* ibid
3. —— *oculé.* ibid
4. —— *cicindéloïde.* 353
5. —— *clavicorne.* ibid
6. —— *buphthalme.* ibid
7. —— *à pattes pâles.* 354
8. —— *à pattes brunes.* ibid
9. —— *circulaire.* ibid
10. —— *spissiforme.* ibid
11. —— *conique.* 355
12. —— *du figuier.* ibid
Quatre-vingtième genre. Oxypore. 356

1. *Oxypore fauve.* 358
2. —— *grandes-dents.* ibid
3. —— *latéral.* ibid
4. —— *rubanné.* 359
5. —— *fémoral.* ibid
6. —— *ceint.* ibid
7. —— *ciselé.* ibid
Quatre-vingt-unième genre. Oxytèle. 360
1. *Oxytèle fuligineux.* 362
2. —— *pédicellé.* ibid
3. —— *déprimé.* ibid
4. —— *ciselé.* 363
5. —— *jayet.* ibid
6. —— *caréné.* ibid
7. —— *beau.* 364
8. —— *nitidule.* ibid
9. —— *trilobé.* ibid
10. —— *cornu.* 365
11. —— *tricornu.* ibid
Quatre-vingt-deuxième genre. Lestève. 366
1. *Lestève caraboïde.* 367
2. —— *testacée.* ibid
3. —— *armigère.* 368
4. —— *obscure.* ibid
5. —— *dos-marqué.* ibid
6. —— *alpine.* ibid
7. —— *bicolor.* 369
8. —— *pointillée.* ibid
Quatre-vingt-troisième genre. Omalie. 370
1. *Omalie plane.* ibid
2. —— *déprimée.* 371
3. —— *brune.* ibid
4. —— *crénelée.* ibid
5. —— *élytres-courtes.* 372
6. —— *rousse.* ibid
7. —— *rugueuse.* ibid
8. —— *rivulaire.* 373
9. —— *du viorne.* ibid
10. —— *des fleurs.* ibid
11. —— *des renoncules.* 374

12. *Omalie striée.* 374
Quatre-vingt-quatrième genre. Callicère. 375
Quatre-vingt-cinquième genre. Aléochare. 376
1. *Aléochare cannelée.* 378
2. —— *linéaire.* ibid
3. —— *à large bordure.* ibid
4. —— *lucide.* 379
5. —— *prolixe.* ibid
6. —— *à collier.* ibid
7. —— *enfoncée.* 380
8. —— *riveleuse.* ibid
9. —— *sillonnée.* ibid
10. —— *obscure.* 381
11. —— *noirâtre.* ibid
12. —— *noire.* ibid
13. —— *des écorces.* ibid
14. —— *anale.* 382
15. —— *æthiopienne.* ibid
16. —— *bouts-noirs.* ibid
17. —— *naine.* 383
18. —— *élongatule.* ibid
19. —— *cylindrique.* ibid
20. —— *longiuscule.* ibid
21. —— *des bolets.* 384
22. —— *très-noire.* ibid
23. —— *menue.* ibid
24. —— *cou-noir.* 385
25. —— *noirote.* ibid
26. —— *alternant.* ibid
27. —— *pygmée.* ibid
28. —— *noircie.* 386
29. —— *longicorne.* ibid
30. —— *canelle.* ibid
31. —— *opaque.* ibid
32. —— *ombrée.* 387
33. —— *humérale.* ibid
34. —— *ruficorne.* ibid
35. —— *bossue.* ibid
36. —— *pattes brunes.* 388
37. —— *biponctuée.* ibid

38. *Aléochare laineuse.* 388
39. —— *lisse.* 389
40. —— *en deuil.* ibid
41. —— *triste.* ibid
42. —— *enfumée.* ibid
43. —— *tannée.* ibid
44. —— *luisante.* 390
45. —— *morion.* ibid
46. —— *très-petite.* ibid
47. —— *naine.* ibid
48. —— *polie.* 391
49. —— *déprimée.* ibid
50. —— *aplanie.* ibid
Quatre-vingt-sixième espèce. Tachine. 392
1. *Tachine souterrain.* 393
2. —— *bipustulé.* 394
3. —— *huméral.* ibid
4. —— *rufipède.* ibid
5. —— *marqué.* 395
6. —— *minime.* ibid
7. —— *marron.* ibid
8. —— *sale.* ibid
9. —— *des fumiers.* 396
10. —— *laticolle.* ibid
11. —— *des écorces.* ibid
12. —— *prématuré.* ibid
13. —— *à collier.* 397
14. —— *marginelle.* ibid
15. —— *sutural.* ibid
16. —— *mélanocéphale.* 398
17. —— *strié.* ibid
18. —— *lunulé.* ibid
19. —— *tête-noire.* 399
20. —— *anal.* ibid
21. —— *des excrémens.* ibid

Fin de la Table.

HISTOIRE

NATURELLE

DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

TOME DIXIÈME.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { DUFART, Imprimeur-Libraire et éditeur, rue et maison des Mathurins S. Jacques.
BERTRAND, Libraire, quai des Augustins, N° 35. }

A ROUEN,

Chez VALLÉE, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez LEVRAULT, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez BARGEAS, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez VIDAL, Libraire.

A MONS,

Chez HOYOIS, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIERE,

DES CRUSTACÉS ET DES INSECTES.

OUVRAGE faisant suite aux Œuvres de LECLERC DE BUFFON, et partie du Cours complet d'Histoire naturelle rédigé par C. S. SONNINI, membre de plusieurs Sociétés savantes.

PAR P. A. LATREILLE,

MEMBRE associé de l'Institut national de France, des Sociétés Linnéenne de Londres, Philomathique, Histoire naturelle de Paris, et de celle des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux.

TOME DIXIÈME.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN XII.

HISTOIRE
NATURELLE
DES CRUSTACÉS ET INSECTES.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME GEN.

TACHYPORE ; *tachyporus*.

Ces insectes ne sont distingués des tachines que par la forme de leurs palpes qui sont terminés en alène, ou par un article beaucoup plus menu et subulé. Les formes et les habitudes sont les mêmes.

ESPÈCES.

I. *Corselet presque orbiculaire.*

1. TACHYPORE DISSEMBLABLE ; *tachyporus dissimilis*.

Tachyporus dissimilis. Grav. — *Oxyporus rufipes?* Panz. Faun. ins. germ. fasc. 27, n° 20.

Il a d'une à deux lignes de long. Son corps est noir, luisant, avec les pattes et les antennes de couleur de brique fauve.

2. T. NITIDULE; *tachyporus nitidulus.*

Tachyporus nitidulus. Grav. — *Staphylinus nitidulus*, *oxyporus minutus.* Fab. — Oliv. Ent. tom. III, nº 42, pl. III, fig. 28.

Il est long d'environ une ligne, ordinairement noir, très-luisant, très-lisse, grêle. Les bords du corselet sont souvent jaunâtres, et les élytres sont roussâtres, bordées de noir. — En France, en Allemagne et en Angleterre.

3. T. ABDOMINAL; *tachyporus abdominalis.*

Tachyporus abdominalis. Grav. — *Oxyporus abdominalis.* Fab.

Il est de la grandeur du précédent, fauve, luisant, avec les antennes et les pattes plus pâles, les yeux noirs, et l'abdomen brun. — En Allemagne.

4. T. LATÉRAL; *tachyporus lateralis.*

Tachyporus lateralis. Gravenhorst.

Il est long d'une ligne et demie, noir, luisant, avec les antennes, les palpes, le corselet, les élytres et les pattes, fauves. Les élytres ont leur base, et une petite raie au bord antérieur, noires. — A Brunswick.

5. T. BORDÉ; *tachyporus marginatus.*

Tachyporus marginatus. Grav. — *Oxyporus marginatus.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 27, nº 17.

Il a un peu plus d'une ligne de long. Il est noir, luisant, avec les antennes, les pattes, les côtés du corselet, d'un roux jaunâtre. Les élytres sont fauves, avec une raie au bord antérieur noire. — Dans toute l'Europe, sur les fleurs, etc.

6. T. RUFICOLLE; *tachyporus ruficollis.*

Tachyporus ruficollis. Gravenhorst.

Il est de la taille du précédent, noirâtre, luisant, avec l'extrémité du bout des élytres plus pâle, le corselet et les pattes fauves. — Dans toute l'Europe.

Rossi et Paykull font de cette espèce et de la précédente des variétés de la suivante.

7. T. CHRYSOMÉLIN; *tachyporus chrysomelinus.*

Tachyporus chrysomelinus. Grav. — *Staphylinus chrysomelinus.* Lin. — *Le staphylin couleur de paille.* Geoff. — *Oxyporus chrysomelinus.* Fab. — *Staphylinus dispar.* Payk. — Oliv. Ent. tom. III, n° 42, pl. III, fig. 22, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 9, n° 14.

Il a environ une ligne et demie de long. Il est fauve, luisant, avec la tête, l'écusson, la base, et les bords latéraux des étuis, l'abdomen et les pattes, noirs. — Dans toute l'Europe.

8. T. ANAL ; *tachyporus analis.*

Tachyporus analis. Grav. — *Oxyporus analis, staphylinus obtusus.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 22, n° 16.

Il a environ deux lignes de long. Il est d'un briqueté fauve, luisant, avec les yeux, la base des élytres, l'écusson, la poitrine et le bout de l'abdomen, noirs. — Dans toute l'Europe.

Paykull et Rossi en font une variété du précédent.

9. T. PUBESCENT ; *tachyporus pubescens.*

Tachyporus pubescens. Grav. — *Staphylinus cellaris.* Var. *B.* Payk.

Il est de la grandeur du précédent, d'un brun roussâtre, luisant, un peu soyeux, avec les pattes et les antennes plus pâles. — En Suède et à Brunswick.

10. T. DES CELLIERS ; *tachyporus cellaris.*

Tachyporus cellaris. Grav. — *Staphylinus cellaris.* Var. *a.* Payk.

Il a d'une ligne et demie à deux lignes de long. Il est d'un brun soyeux, luisant, avec la bouche, les antennes, les angles postérieurs du corselet, une grande tache à ceux de la base extérieure des élytres, et les pattes, d'un briqueté fauve. — En Suède et à Brunswick.

Paykull, dans sa Monographie des staphylins, avoit fait de cette espèce et de la précédente des variétés de son *staphylin pubescent.*

11. T. BIPUSTULÉ; *tachyporus bipustulatus.*

Tachyporus bipustulatus. Gravenhorst.

Il est long d'une ligne et demie à deux lignes, noirâtre, assez luisant, avec les pattes brunes, et une tache sur les élytres, près la suture, et à leur base, roussâtre. — A Brunswick.

12. T. BINOTÉ; *tachyporus binotatus.*

Tachyporus binotatus. Gravenhorst.

Il est long d'une ligne et quart, noir, luisant, avec les antennes, une tache humérale à chaque élytre, et les pattes, brunes. — A Brunswick.

13. BIPONCTUÉ; *tachyporus bipunctatus.*

Tachyporus bipunctatus. Gravenhorst.

Il est long de près d'une ligne; d'un brun foncé, avec un léger duvet soyeux luisant, un point huméral à chaque élytre, et les pattes fauves. Les antennes sont aussi de cette dernière couleur, mais leur milieu est plus foncé. — A Brunswick.

14. T. PÉDICULAIRE ; *tachyporus pédicularius.*

Tachyporus pedicularius. Gravenhorst.

Il est long de près d'une ligne, brun, un peu soyeux et luisant, avec les antennes et les pattes d'un roux jaunâtre. — A Brunswick.

15. T. ÉPAIS ; *tachyporus crassus.*

Tachyporus crassus. Gravenhorst.

Il est long de près de deux lignes, court, luisant, d'un brun foncé, avec un petit duvet soyeux grisâtre. Les antennes et les pattes sont plus pâles. — Dans l'Amérique septentrionale.

FAMILLE DOUZIÈME.

NITIDULAIRES; *nitidulariæ.*

CETTE famille est composée d'insectes qui ressemblent en petit aux boucliers et aux nécrophores. Leurs antennes sont terminées subitement en massue perfoliée, ou vont en grossissant de la base à l'extrémité. Leur corps est ovale ou ellipsoïdal, souvent déprimé. Leur tête s'enfonce jusqu'aux yeux dans le corselet. Leurs mandibules sont refendues à la pointe. Leurs palpes sont filiformes, ou légèrement plus gros à leur extrémité, et fort courts. Le corselet est souvent large et transversal, ou carré dans quelques-uns. Les élytres laissent à découvert l'extrémité postérieure de l'abdomen; le sternum n'est pas formé en mentonnière à sa partie antérieure. Les pattes sont courtes, mais assez fortes; les tarses, dans les vraies nitidules, semblent n'avoir que quatre articles, dont les pénultièmes élargis ou houppeux. Dans les ipsides on en voit distinctement cinq.

Ces animaux se trouvent le plus souvent sur les substances animales corrompues,

sous l'écorce pourrie des arbres, sur les fleurs. Le nom de *nitidule*, comme l'observe judicieusement Olivier, ne convient pas trop à des insectes qui ont, pour la plupart, des couleurs sombres et obscures.

Les larves des nitidulaires qu'on a eu occasion d'observer, ressemblent beaucoup à celles des bouclièrs, et pour la forme et pour les mœurs. Elles se changent en nymphes dans la terre.

I. Ipsides; *ipsides*.

Ils ont cinq articles aux tarses, dont les quatre premiers égaux, simples et très-courts; leurs mandibules ne sont pas découvertes en dessus; leur corps est souvent ovale-oblong, et le corselet carré, point ou peu transversal.

QUATRE-VINGT-HUITIEME GEN.

DACNÉ; *dacne.*

J'AVOIS fondé ce genre sous cette dénomination, dans mon Précis des caractères génériques des insectes. Paykull, n'en ayant probablement point connoissance, l'a produit dans sa Faune suédoise sous le nom d'*engis*, qui a été adopté par Fabricius. (Systême des eleuthérates.) Les dacnés diffèrent des ips, ou du genre suivant, par la massue de leurs antennes qui est ovale ou presque ronde, aplatie, et formée d'articles serrés. On trouve ces insectes sous les écorces des arbres.

ESPÈCES.

1. DACNÉ HUMÉRAL; *dacne humeralis.*

Engis humeralis. Payk. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 4, n° 9.

Il est long d'environ une ligne et demie, luisant, glabre, ponctué, d'un rouge vif, avec les yeux, les élytres, la poitrine et l'abdomen noirs. Les élytres ont à leur base une petite tache ronde rouge. Les points

sont peu profonds et paroissent alignés. L'anus est rougeâtre. — En France, en Allemagne et en Suède.

2. D. LUNULÉ ; *dacne lunata.*

Engis lunata. Fab.

Il est noir, avec un point fauve à la base des élytres, et une tache en croissant de la même couleur à leur extrémité. — A Kiell.

5. D. FRONT-FAUVE ; *dacne rufifrons.*

Engis rufifrons. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 36, n° 19.

Cette espèce ressemble beaucoup au précédent ; mais ses antennes et le dessus de la tête sont rouges. Les élytres sont tachetées de même. — En Allemagne.

4. D. A BANDES ; *dacne fasciata.*

Engis fasciata. Fab. — *Erotyle bifascié.* Oliv Enc. méthodique.

Il a environ sept lignes de long. Sa forme est beaucoup plus alongée que dans les précédens. Le corps est noir, luisant, lisse, imponctué. Le corselet et les élytres sont rebordés extérieurement. Les élytres sont traversées à leur base, et un peu au-delà du milieu, de deux bandes d'un rouge un peu

orangé, dentelées sur leurs bords. Celle qui occupe la base a, à la suture, une tache carrée, commune, et un point noir vers l'angle huméral, noirs. — Dans l'Amérique du Nord.

L'engis sanguinicolle de M. Fabricius nous paroît devoir être rapporté au genre suivant.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME GEN.

IPS; *ips.*

De Géer est le premier qui ait fait usage de cette dénomination, sous laquelle les anciens désignoient un petit ver qui ronge la corne. Le naturaliste suédois appelle *ips* des insectes dont Linnæus avoit fait des dermestes, et qui sont très-voisins des bostriches et des scolites de Geoffroy. Ces ips diffèrent des bostriches par la massue de leurs antennes qui est solide, en bouton et non perfoliée, et des scolites par le pénultième article de leurs tarses, qui est sans divisions, ou entier, comme tous les autres. Fabricius brouilla cette nomenclature; les bostriches de Geoffroy devinrent pour lui des *apata.* Les ips de De Géer se trouvèrent convertis en bostriches, et ce nom d'ips fut consacré à un nouveau genre d'insectes qui devoit renfermer un assez grand nombre de petits insectes, ayant beaucoup de rapport avec les dermestes. Olivier, d'ailleurs, si exact à rétablir dans son sens primitif, la nomenclature, employa, à l'égard des ips, la même application

application que Fabricius. Ce dernier s'étant aperçu plus tard que ce genre d'ips étoit mal circonscrit, le retravailla, et forma, à ses dépens, plusieurs autres coupures génériques, hypophlée, collidie, lycte : mais par cet arrangement les ips ne présentèrent guères plus que des insectes appartenant pour la plupart au genre des nitidules, c'est-à-dire, que ce genre d'ips fut ainsi réellement anéanti. A l'exemple de l'auteur de l'Entomologie britannique, Marsham, j'aurois mieux fait de ne voir pour ips que ceux que De Géer avoit pris pour tels; j'ai craint d'augmenter encore la confusion de cette inextricable nomenclature. Quoi qu'il en soit, je nomme *ips* des insectes qu'Olivier avoit appelés de même : ce sont ses ips qui ont cinq articles à tous les tarses. Cet excellent observateur suppose que toutes les espèces qu'il décrit ont ce même nombre d'articles, mais c'est une erreur d'autant plus excusable, que ces insectes sont en général très-petits, et qu'on ne peut bien distinguer les pièces de leurs tarses qu'avec une très-forte loupe, ou même avec le secours du microscope. Fabricius a placé avec les dermestes les insectes qui composent mon genre ips. Ces derniers en sont cependant très-distincts par

la forme déprimée de leur corps, et par leurs antennes qui sont de la longueur du corselet, entièrement formées d'articles presque globuleux, dont les trois derniers un peu plus gros. Les ips n'ont pas d'ailleurs la faculté d'incliner fortement la tête en dessous, comme les dermestes. On trouve les ips, toute l'année, sous l'écorce du bois mort. On les rencontre aussi souvent dans les maisons, derrière les vîtres des fenêtres. Ils rongent en état parfait et sous celui de larves les végétaux, peut-être même les matières animales corrompues.

ESPECES.

1. Ips cellerier ; *ips cellaris.*

Ips cellaris. Oliv. Entom. tom. III, pl. 1, fig. 3, *a b.* — Fuesl. Archiv. insect. tab. 20, fig. 5. — *Dermestes cellaris.* Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 40, nº 40. — *L'antribe fauve ?* Geoff.

Cet insecte est long d'environ une ligne, d'un fauve terne, ponctué, pubescent, avec les yeux noirs. Le corselet a les angles antérieurs dilatés et arrondis, et une petite dent vers le milieu de chaque bord latéral; ces bords paroissent aussi ciliés et finement

denticulés postérieurement, vus à une forte loupe.

On en trouve, mais moins communément ici, une variété plus foncée, dont les élytres sont brunes, avec la base un peu plus claire.

C'est cette variété qui est, à ce qu'il paroît, le type des dermestes des celliers (1) de Paykull et de Fabricius. Peut-être est-ce aussi le dermeste *scanique* de Linnæus.

Le dermeste des lycoperdons de Fabricius, Paykull, ou le dermeste des champignons de Panzer (Faun. insect. germ. fasc. 39, n° 14), ne me semble pas suffisamment distingué de cette espèce.

2. I. PALE; *ips pallida.*

Dermestes pallidus. Mars. — *Dermestes variabilis?* Fab. Payk.

Il ressemble beaucoup au précédent pour la grandeur, la forme et les couleurs. Il est d'un fauve marron clair, garni d'un duvet assez sensible, jaunâtre, avec les yeux noirs. Le corselet est finement ponctué, et les bords latéraux n'ont pas de

(1) Paykull en avoit fait d'abord un dermeste; il l'a mis ensuite avec les chryptophages.

dentelures. Les élytres ont des stries peu marquées, et les intervalles sont ponctués.

Cette espèce est très-voisine de l'ips du fumier d'Olivier (Entom. tom. III, n° 42, pl. III, fig. 25, *a b c d*). — En France, en Angleterre, etc.

3. I. ATOME ; *ips atomaria.*

Il a des rapports avec le dermeste *minutus* de Fabricius, et l'espèce que Marsham nomme *brunneus*. Il n'a qu'une demi-ligne de long. Il est brun, luisant, légèrement pubescent, très-ponctué, avec les antennes et les pattes fauves. Le corselet est assez convexe, et m'a paru plus étroit en devant que postérieurement. — Se trouve en France.

4. I. COU-ROUGE ; *ips sanguinicollis.*

Engis sanguinicollis. Payk. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 6, n° 6.

Il a près de deux lignes de long. Son corps est noir, luisant, ponctué, glabre, avec les antennes, la bouche, le corselet, une tache à la base et à l'extrémité opposée de chaque élytre, et les pattes rouges. Les points enfoncés des élytres y sont disposés en lignes.

Je l'ai trouvé près d'Orléans : il habite

aussi la Suède et l'Allemagne. La massue de ses antennes est alongée, et non ovale, ce qui m'a fait retirer cet insecte des dactés, ou des engis de Paykull et de Fabricius.

On pourra rapporter à ce genre plusieurs dermestes de ces deux célèbres entomologistes; je ne parle ici que des espèces que j'ai vues.

II. Nitidules; *nitidulæ.*

Leurs mandibules débordent latéralement la bouche qui forme souvent une espèce de museau court, large et arrondi. Leur corps est aplati et ovale dans le plus grand nombre. Le corselet est large, transversal, avec le bord antérieur concave. Les élytres dans plusieurs ne recouvrent point l'extrémité postérieure de l'abdomen. Les jambes antérieures sont fréquemment élargies et triangulaires. Les tarses ont le second et le troisième articles houppeux ou bifides. Ces articles ne paroissent être qu'au nombre de quatre, l'avant-dernier étant fort petit.

Ces insectes se nourrissent de matières animales; quelques-uns se tiennent sur les fleurs.

QUATRE-VINGT-DIXIÈME GENRE.

THYMALE; *thymalus.*

GEOFFROY, dans son excellente Histoire des insectes des environs de Paris, avoit désigné les boucliers, par la dénomination latine correspondante de *peltis.* Celle de *silpha*, que Linnæus avoit imposée à ces insectes, ayant prévalu, le nom de *peltis* s'est trouvé sans application. Kugelann, savant entomologiste allemand, a cru dès-lors pouvoir le prendre, et le consacrer aux insectes du genre qui nous occupe maintenant. Nous aurions certainement conservé cette désignation, si nous n'avions pour maxime de ne jamais employer de nom générique, pour un sujet différent de celui que l'auteur de ce nom a eu en vue; de cette diversité d'application de noms, il en résulte une confusion qui entrave la marche de la science, et dégoûte ceux qui veulent s'y appliquer. Tel est le motif qui m'a forcé de convertir les *peltis* de Kugelann en thymale. Cette dernière dénomination avoit été donnée, par les anciens, à des poissons rares et peu connus.

Les thymales avoient été placés avec les boucliers ou avec les nitidules. Ils paroissent en effet, ainsi que l'observe avec raison Illiger, tenir de ces deux genres d'insectes; ils font le passage de l'un à l'autre. Les mâchoires des thymales sont munies, au côté interne, d'une dent écailleuse, comme dans les boucliers. Leurs mandibules sont refendues à leur pointe, et la massue de leurs antennes n'est formée que de trois articles, de même que dans les nitidules. Les thymales ont d'ailleurs, ainsi que celles-ci, le corps déprimé, le corselet court, transversal, échancré en devant, et les premiers articles des tarses à peu près de la même longueur. Cette analogie des thymales avec les nitidules est tellement forte, que l'on a bien de la peine à trouver des différences essentielles extérieures entre ces deux genres. Les palpes des thymales sont terminés par un article un peu plus gros; ceux des nitidules sont filiformes : là, les mêmes articles des tarses sont cylindriques et entiers; ici, ces pièces s'étendent en largeur, et prennent une figure triangulaire et cordiforme. La présence de cette dent interne et écailleuse, que l'on voit au côté interne des thymales, éloigne ces insectes des niti-

dules ; mais c'est un caractère dont l'observation n'est pas à la portée de tout le monde, et que l'on ne peut considérer comme élémentaire. Les thymales ressemblent encore à plusieurs nitidules par leurs habitudes ; on les trouve sous les écorces des arbres. Leurs larves n'ont pas été étudiées.

ESPÈCES.

1. THYMALE ÉCHANCRÉ ; *thymalus lunatus.*

Peltis grossa. Fab. Illig. — *Bouclier échancré.* Oliv. Ent. tom. II, n° 11, pl. 1, fig. 2.

Il est long de cinq lignes, ovale, d'un brun foncé ou noir. Le corselet est fort court, et très-échancré en devant. Les élytres ont chacune trois lignes élevées. Les intervalles sont très-ponctués, et en paroissent chagrinés. — Cet insecte est très-rare en France ; on le trouve plus communément en Allemagne.

2. T. FERRUGINEUX ; *thymalus ferrugineus.*

Peltis ferruginea. Fab. Illig. — *Bouclier ferrugineux.* Oliv. Ent. tom. II, n° 2, pl. 11, fig. 13, *a b.*

Il est brun. Les élytres ont chacune six lignes élevées, et les intervalles ont des points disposés en stries. — Se trouve dans toute l'Europe.

3. T. OBLONG ; *thymalus oblongus.*

Peltis oblonga. Fab. Illig. — *Bouclier oblong.* Oliv. Ent. tom. II, n° 11, pl. 11, fig. 16.

Sa forme est plus alongée que celle des précédens. Les élytres ont chacune huit à dix lignes élevées, séparées par autant de rangées de points enfoncés.— Au nord de l'Europe.

4. T. BORDÉ ; *thymalus limbatus.*

Peltis limbata. Fab. Illig.

Il est d'un brun noirâtre, bronzé suivant Illiger, pubescent, avec la marge extérieure ou le limbe plus clair. Les élytres ont des stries formées par des points ; celles du bord extérieur sont peu prononcées, à ce que dit Paykull.— Dans le nord de l'Europe.

J'ai rencontré fréquemment, dans la partie méridionale de la France, sous les écorces des arbres, un insecte très-voisin de celui-ci, et qui pourroit bien être la nitidule hérissée, *nitidula hirta*, de Rossi. Sa forme, celle de ses antennes, des parties de la bouche, indiquent les caractères d'un thymale ; mais cet insecte a cela de particulier, que sa tête est dilatée en devant, pour former un museau large et arrondi, recouvrant totalement les mandibules et l'origine des antennes.

QUATRE-VINGT-ONZIÈME GENRE.

NITIDULE; *nitidula*.

Les proteines sont les seuls insectes de cette famille qui aient leurs palpes maxillaires terminés en alène. Les cerques sont encore les seuls dont les antennes aient les deux premiers articles, ou ceux de la base, à la fois presque cylindriques et fort grands. Il ne s'agit plus que d'exposer les caractères qui éloignent les nitidules des bytures. Les insectes du premier de ces deux genres ont leurs antennes terminées par une massue ovale ou ronde, très-aplatie et serrée; les troisième, quatrième articles et suivans, jusqu'au huitième inclusivement, ou celui qui précède le premier de la massue, sont très-petits et peu distincts; l'extrémité de ces antennes ne dépasse jamais la moitié de la longueur du corselet; la partie antérieure de la tête forme un petit museau très-distinct, les antennes étant insérées dans un sinus très-marqué au devant des yeux, et les mandibules ayant leur côté extérieur saillant et arrondi; l'extrémité de ces mandibules est fortement dentée.

Les bytures ont leurs antennes terminées en une massue alongée, et dont les articles, ou du moins le premier ou le neuvième de tous, ne diffèrent pas très-brusquement en grosseur des précédens ; les antennes sont de la longueur du corselet ; dans plusieurs, le museau est peu dilaté latéralement. Les mandibules ont leur pointe entière, ou à peine unidentée. Ici encore, les jambes sont moins larges et moins triangulaires que dans les nitidules. Les tarses sont proportionnellement plus alongés, et leurs articles sont moins bifides. Sous la considération des formes, les bytures se rapprochent assez des ips, tandis que les nitidules sont plus voisines des boucliers, des thymales. Le corselet des nitidules a ses bords latéraux déprimés, formant une espèce de marge, caractère qui n'existe pas dans les bytures.

Il faut chercher les nitidules sous les écorces pourries des arbres, dans les charognes, sur les fleurs. Leurs larves, dit Olivier, ressemblent beaucoup à celles des boucliers, genre dans lequel Linnæus et De Géer avoient mis ces insectes. Ces larves ont le corps aplati, d'une forme ovale-alongée, composé de douze anneaux, ter-

minés latéralement en un angle assez aigu. Le dernier anneau, semblable à celui des boucliers, est garni de deux petites appendices coniques. Elles ont six pattes, courtes, écailleuses. Parvenues à leur accroissement, elles s'enfoncent dans la terre et y subissent leur métamorphose.

Ce genre est assez nombreux en espèces. Celles qui ont le corps plus alongé, et se rapprochant de la forme carrée, sont des ips pour Fabricius. Celles dont le corps est plus arrondi, le corselet plus court, sont ses nitidules ; mais comme les caractères essentiels sont les mêmes dans les unes et dans les autres, à l'exemple d'Olivier, nous ne ferons pas ces distinctions.

Laicharting a désigné les nitidules sous le nom d'*ostoma*.

ESPÈCES.

1. NITIDULE OBSCURE ; *nitidula obscura*.

Nitidula obscura. Fab. — Oliv. Entom. tom. II, n° 12, pl. 1, fig. 3, *a b*. — *Silpha rufipes*. Lin.

Elle est d'un brun foncé, avec les élytres lisses, obtuses, et les pattes fauves. — Commune en Europe; dans les cadavres.

2. N. RACCOURCIE ; *nitidula abbreviata.*

Nitidula abbreviata. Fab. — Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. 1, fig. 5, *a b.*

Elle ressemble beaucoup à la précédente. Elle est d'un noir mat, couverte de poils courts, finement chagrinée sur le corselet et les élytres. Les antennes sont brunes. Les pattes sont d'un fauve brun, ou noirâtres. — Elle se trouve à la Nouvelle-Zélande.

3. N. BIPUSTULÉE ; *nitidula bipustulata.*

Nitidula bipustulata. Fab. — Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. 1, fig. 2, *a b.* — *Silpha bipustulata.* Lin. — *Le dermeste à deux points rouges.* Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 3, n° 10. — *Bouclier à deux points rouges.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, pag. 186, pl. VI, fig. 22, 23.

Elle est d'un noir brun, avec les élytres lisses, obtuses, marquées chacune d'une tache ronde, rouge, au milieu. — Elle se trouve en Europe, dans les matières animales desséchées ou corrompues, dans les maisons même, sur le lard.

4. N. BIMACULÉE ; *nitidula bimaculata.*

Nitidule bimaculée. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. II, fig. 11, *a b.* — *Silpha bimaculata.* Lin.

Par la description que Linnæus en a donnée, on croiroit que cette espèce n'est

qu'une variété de l'obscure; mais Olivier, qui a vu dans la collection de M. Smith l'insecte original, le décrit de manière à prouver que cette nitidule est une espèce très-distincte.

Elle est ovale, oblongue, noire ou d'un noirâtre brun. Les élytres ont une tache jaune à l'angle extérieur de la base, et une autre plus grande, presque en lunule, à l'extrémité. Les antennes et les pattes sont fauves. — Se trouve en Barbarie.

5. N. SINUÉE; *nitidula flexuosa.*

Nitidula flexuosa. Fab. — Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. 1, fig. 6, *a b.*

Elle est noire, avec les bords du corselet, des taches sinuées sur les élytres, et les pattes jaunes. — Se trouve dans la Provence.

6. N. FASCIÉE; *nitidula fasciata.*

Nitidule fasciée. Oliv. Entom. tom. II, n° 12, pl. 11, fig. 13.

Elle est noire, avec les élytres jaunes, et ayant un point huméral, une bande au milieu, et l'extrémité noire. — Dans la Géorgie, la Caroline. Postérieurement à Olivier, Fabricius a eu tort de donner la même dénomination à un insecte différent, qu'il a placé dans ce genre.

7. N. SANGUINOLENTE; *nitidula sanguinolenta.*

Nitidule sanguinolente. Oliv. Ent. tom. II. n° 12, pl. II, fig. 14.

Elle est noire. Les élytres sont rouges, avec une tache ronde et l'extrémité noire. — Dans la Géorgie et la Caroline.

8. N. QUADRIPUSTULÉE; *nitidula quadripustulata.*

Nitidule quadripustulée. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. III, fig. 22, *a b.* — *Silpha quadripustulata.* Lin. *Bouclier à quatre points rouges.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 185, pl. VI, fig. 20 et 21. — *Ips quadripustulata.* Fab.

Elle est alongée, noire, finement pointillée. Les élytres ont chacune deux taches rouges, l'une triangulaire près de la base, et l'autre arrondie vers le milieu. — Dans l'Europe septentrionale.

9. N. QUADRIPONCTUÉE; *nitidula quadripunctata.*

Nitidule quadriponctuée. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. III, fig. 19, *a b.* — *Ips 4 punctata.* Payk.

Cette espèce est très-voisine de la précédente. Elle paroît être proportionnellement moins alongée. Son corps est noir, finement pointillé. Les antennes sont d'un brun noirâtre. Les élytres ont chacune deux

points rouges placés de même que dans la précédente. — En Europe, sous les écorces des arbres.

10. N. QUADRINOTÉE; *nitidula quadrinotata.*

Ips quadrinotata. Payk. Fab.

Elle est noire, ovale-oblongue, avec les élytres marquées chacune de deux taches fauves, comme dans la nitidulaire quadripustulée; mais les élytres ont en outre des points disposés en lignes. — Dans la Suède, l'Allemagne, sur les arbres.

11. N. QUADRIMOUCHETÉE; *nitidula quadriguttata.*

Nitidule quadrimouchetée. Oliv. Entom. tom. II, n° 12, pl. III, fig. 25, *a b.* — *Ips 4 guttata.* Fab. Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 3, n° 18.

Elle est ovale-oblongue, noire, luisante, avec les élytres lisses et ayant chacune deux taches blanches, dont l'antérieure sinuée. — Aux environs de Paris, en Allemagne, en Suède, sous les écorces des arbres.

12. N. DIX-POINTS; *nitidula decemguttata.*

Nitidule dix-points. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. III, fig. 24, *a b.*

Elle est noirâtre, luisante, un peu déprimée. Les élytres ont chacune cinq points blancs. Les antennes et les pattes sont fauves. — En Allemagne.

On

On trouve dans Fabricius une autre nitidule du même nom. Cette espèce est noirâtre, avec le corselet et cinq taches à chaque élytre, pâles; les cuisses postérieures sont dentées. — Cette nitidule habite la Suède, l'Allemagne.

13. N. IMMACULÉE ; *nitidula immaculata.*

Nitidule immaculée. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. 11, fig. 16, *a b.*

Elle est d'un brun ferrugineux, avec le milieu du corselet plus obscur. — Aux environs de Paris.

14. N. VARIÉE; *nitidula varia.*

Nitidula varia. Fab. — Oliv. Entom. tom. II, n° 12, pl. 11, fig. 10, *a b.*

Le corps est en dessous d'un brun noir. Les antennes sont brunes. La tête est noire. Le corselet est noir, avec les côtés ferrugineux. Les élytres sont lisses, mélangées de noir et de ferrugineux. Les pattes sont d'un ferrugineux brun. — Elle se trouve aux environs de Paris.

Cette espèce n'est pas la nitidule variée de Fabricius; celle-ci est la nitidule bigarrée d'Olivier.

15. N. MARGINÉE ; *nitidula marginata.*

Nitidula marginata. Fab. — Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. 11, fig. 15, *a b.*

Elle est brune. La tête a, de chaque côté, au dessus des antennes, un petit avancement en forme d'oreillette. Les élytres sont sillonnées, avec quelques taches et les bords ferrugineux. — En Italie; aux environs de Paris.

16. N. BIGARRÉE ; *nitidula variegata.*

Nitidule bigarrée. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. 1, fig. 1, *a b c.* — *Le dermeste panaché.* Geoff. — *Bouclier tacheté.* De Géer. — *Nitidula varia.* Fab. Illig.

Elle est ovale, déprimée, d'un fauve pâle; avec le milieu du corselet et les élytres marqués de petites taches ou de petits traits noirs. Le dessus du corps offre çà et là plusieurs petites écailles élevées, jaunâtres. Le corselet est raboteux, échancré en devant. Les élytres ont sur le disque quelques lignes élevées interrompues. L'abdomen est d'un noir brun. Les pattes sont d'un fauve pâle. — Elle est très-commune aux environs de Paris, sous les écorces de différens arbres. Illiger s'est trompé en rapportant la nitidule bigarrée d'Olivier à la suivante.

17. N. COLON ; *nitidula colon.*

Nitidula colon. Fab. — Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. 1, fig. 4, *a b.* — *Silpha colon.* Lin. — *Bouclier*

colon. De Géer, Mém. ins. tom. IV, pag. 187, pl. VI, fig. 24.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété de la nitidule discoïde. Elle est d'un brun noir, avec les antennes, les bords du corselet et les pattes ferrugineux. Le corselet a deux gros points enfoncés et contigus vers le bord postérieur. Son bord antérieur est concave. Les élytres sont un peu pubescentes, d'un brun foncé, avec différentes petites taches vers leur base et l'extrémité, ferrugineuses. Sur cette partie ferrugineuse de l'extrémité est une tache brun-foncée.

La nitidule *hæmorrhoïdale* de Fabricius, n'en diffère probablement pas essentiellement. — Dans toute l'Europe.

18. N. DISCOÏDE ; *nitidula discoidea.*

Nitidula discoidea. Fab. — Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. II, fig. 8, *a b*.

Cette espèce s'éloigne de la nitidule colon. La couleur ferrugineuse pâle domine ici davantage sur le dessus du corps ; elle fait le fond des élytres. Leur contour extérieur est d'un brun foncé. Le corselet a aussi les deux points imprimés de la nitidule colon. — Elle est commune aux environs de Paris.

19. RAYÉE ; *nitidula strigata.*

Nitidula strigata. Fab. — Oliv. Entom. tom. II, n° 12, pl. II, fig. 12, *a b.*

Elle est ovale, d'un brun foncé, avec les bords du corselet, un point et une raie transversale et ondée sur chaque élytre, fauves. Le dessus du corps est assez convexe, pointillé, et luisant. Les pattes sont roussâtres.— Aux environs de Paris.

20. N. ONDÉE ; *nitidula undata.*

Nitidula ondée. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. III, fig. 17, *a b.*

Elle a la forme et la grandeur de la nitidule discoïde. Elle est noirâtre, avec les bords du corselet ferrugineux, et deux raies ondées, pâles, sur les élytres. Les pattes sont brunes.—Aux environs de Paris.

21. A. STRIÉE ; *nitidula striata.*

Nitidule striée. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. I, fig. 7, *a b.*

Elle est ovale, pubescente, d'un brun ferrugineux. Les élytres sont striées, avec l'extrémité et la suture noirâtres. — Aux environs de Paris.

22. N. FERVIDE ; *nitidula fervida.*

Nitidule fervide. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. IV, fig. 32, *a b.*

Elle est ovale, ferrugineuse, avec la tête

et l'extrémité des élytres obscures. Les élytres sont lisses. — Aux environs de Paris.

23. N. JAUNATRE; *nitidula lutea.*

Nitidule jaunâtre. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. III, fig. 28, *a b*. — *Sphœridium luteum.* Fab.

Elle est ovale, très-convexe, d'un jaune roussâtre, pubescente, obtuse postérieurement, avec le corselet grand.

Kugelann rapporte cette espèce à son genre *cychramus*, et Herbst à celui de *strongylus*. — En Europe, sur les fleurs.

24. N. ESTIVALE; *nitidula æstiva.*

Nitidule estivale. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. III, fig. 23, *a b*. — *Sylpha æstiva.* Lin.

Elle est ovale-oblongue, déprimée, jaunâtre, légèrement pubescente. Les élytres sont tronquées. Les yeux seuls sont noirs (1). — En Europe, sur les fleurs.

25. N. UNICOLOR; *nitidula unicolor.*

Nitidule unicolor. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. II, fig. 9, *a b*.

---

(1) Illiger rapporte la nitidule estivale de Fabricius à une autre espèce, qu'il croît être la *silphæ depressa* de Linnæus, et qu'il caractérise ainsi : (déprimée, *depressa*) nitidule aplatie, ferrugineuse; corselet échancré, élytres tronquées.

Elle est ovale-oblongue, déprimée, d'un brun marron. — Aux environs de Paris.

26. N. BRONZÉE ; *nitidula œnea.*

Nitidula œnea. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 12, pl. III, fig. 20, *a b.* — *Le petit scarabée des fleurs.* Geoff.

Elle est en dessous d'un verd bronzé ou bleuâtre, finement pointillée, avec les antennes et les pattes noirâtres. Le dessous du corps est noir. — Très-commune sur les fleurs.

27. N. VERDATRE ; *nitidula viridescens.*

Nitidula viridescens. Fab. — Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. IV, fig. 30, *a b.*

Elle ressemble beaucoup à la précédente. Elle est d'un verd bronzé, avec les antennes et les pattes fauves. — En France et en Allemagne.

28. N. ATRE ; *nitidula atrata.*

Nitidule atre. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. IV, fig. 31, *a b.*

Elle est ovale, noire, luisante, peu convexe, avec les antennes et les pattes fauves. Seroit-ce le dermeste noir à pattes fauves de Geoffroy ? — Des environs de Paris.

29. N. PÉDICULAIRE ; *nitidula pedicularia.*

Nitidula pedicularia. Fab. — Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. III, fig. 31, *a b.* — *Nitidula sordida.* Illiger. — *L'anthribe des fleurs.* Geoff.

Elle est entièrement noire, ovale. Le corselet et les élytres ont un rebord marqué. Les jambes sont comprimées, un peu canelées extérieurement. — Sur les fleurs, en Europe.

30. N. LUNULÉE ; *nitidula lunata.*

Nitidule lunulée. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. III, fig. 26, *a b.*

Elle est noirâtre. Le corselet est rebordé, cilié. Les élytres ont une tache commune, blanchâtre, lunulée. — En Italie.

31. N. BORDÉE ; *nitidula limbata.*

Nitidule bordée. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. III, fig. 18, *a b.*

Elle est ovale, testacée, avec le milieu du corselet, des élytres, et le dessous du corps plus obscurs. Cette espèce paroît être celle que Fabricius donne sous le même nom. — Aux environs de Paris.

32. N. DORSALE ; *nitidula dorsalis.*

Nitidule dorsale. Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. IV, fig. 29, *a b.*

Elle est noire, luisante. Les antennes et

les pattes sont fauves. Les élytres sont testacées, avec le bord et la suture noirs. — Des environs de Paris.

33. N. RUFIPÈDE ; *nitidula rufipes.*

Nitidula rufipes. Fab. — Oliv. Ent. tom. II, n° 12, pl. V, fig. 33, *a b.* — *Silpha rufipes.* Lin.

Elle est d'un noir bleuâtre, luisante, glabre, lisse, un peu plus alongée que la nitidule bronzée. Les antennes sont noires, avec la base fauve. Les pattes sont d'un fauve pâle, avec les articulations noirâtres. — Sur les fleurs, en Europe.

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME GEN.

Byture; *byturus.*

Cette dénomination avoit été donnée par les anciens à un vermisseau qui ronge l'intérieur des arbres. Je l'ai consacrée à un genre d'insecte très-voisin du précédent, par le port extérieur et la manière de vivre. Nous venons de comparer les caractères de ces deux genres, et de faire sentir leurs différences dans les généralités des nitidules. Nous nous abstiendrons de revenir sur cet objet : ajoutons seulement que les mâchoires des bytures sont terminées par deux lobes ou deux divisions, tandis qu'on n'en voit qu'une dans les nitidules.

ESPÈCES.

1. BYTURE TOMENTEUX; *byturus tomentosus.*

Le velours jaune. Geoff. — *Dermeste velu.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 199, pl. VII, fig. 18, 19. *Dermestes tomentosus.* Fab. — Oliv. Ent. tom. II, nº 9, supp. pl. III, fig. 17, *a b c d.* — *Dermestes fumatus.* Fab. — *Silpha testacea?* Lin.

Cet insecte est long d'environ deux lignes;

noir, mais tout couvert d'un duvet gris-verdâtre, ou d'un jaune fauve, avec les yeux noirs. Les antennes et les pattes sont dans tous d'un jaune fauve. Cette espèce est plus voisine des nitidules que la suivante, à raison de ses antennes plus courtes, et terminées plus fortement en massue. — Sur les fleurs, dans toute l'Europe.

2. B. DU CAREX ; *byturus caricis.*

Ips caricis. Oliv. Ent. tom. II, n° 18, pl. XXIII, *a b.* *Dermestes picipes.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 86, n° 12.

Le corps est étroit, ovale-oblong, noirâtre, mais couvert d'un duvet court, clair et gris-verdâtre foncé; les antennes sont de la longueur du corselet, fauves, terminées en une massue formée peu brusquement, et obscures dans quelques individus. La tête est petite, avec le devant fauve. Le corselet est finement pointillé et carré, rétréci insensiblement en devant, convexe sur le disque, déprimé vers les angles postérieurs qui sont assez saillans, comme dans l'espèce précédente. Les élytres sont étroites et finement ponctuées. L'anus, ou les derniers anneaux de l'abdomen, sont fauves. Les pattes sont d'un fauve jaunâtre. — En France, dans les prés.

3. B. FAUVE ; *byturus ferrugineus.*

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 84, n° 10.

Il est long d'une ligne et demie, oblong, d'un fauve marron, avec un léger duvet jaunâtre. Les antennes sont de la longueur du corselet, grosses, d'un fauve obscur, avec le dernier article plus clair. La massue est formée presque insensiblement. Les yeux sont noirs. Le corselet est carré. Les élytres paroissent d'un fauve un peu plus pâle. Tout le corps est d'ailleurs lisse. Cette espèce a de grands rapports avec l'ips du fumier d'Olivier. — En France.

La nitidule pédiculaire de M. Fabricius, celle de la douce-amère d'Illiger, doivent rester dans leur genre primitif, quoique je les aye d'abord rapportées au genre des bytures.

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME GEN.

CERQUE; *cercus*.

La seule espèce de ce genre qui me soit bien connue, est rapportée par Illiger au genre des *catérètes*. Ayant désigné, antérieurement à ces illustres naturalistes, la coupe générique dont je vais parler sous la dénomination de *cerque*, j'en maintiendrai l'emploi.

Les cerques ont été placés avec les dermestes par plusieurs auteurs, mais ils sont plus voisins des nitidules. Ils en ont la forme et n'en sont distingués que par leurs antennes dont la massue est alongée, formée presque insensiblement, et par la figure de leurs deux premiers articles, ou ceux de la base, qui, au lieu d'être globuleux, sont presque cylindriques dans les femelles, très-grands et dilatés dans les mâles. Le second article dans les individus de ce sexe est d'une figure triangulaire.

Ces insectes fréquentent spécialement les fleurs.

11. CERQUE PÉDICULAIRE; *cercus pedicularius.*

Dermestes pedicularius. Lin. Fabr. — *Cateretes pedicularius.* Illiger. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 7, n° 5.

Cet insecte a environ une ligne de longueur. Son corps est presque carré, déprimé, finement pointillé, d'un fauve-marron, clair, luisant, glabre. Les antennes sont au moins de la longueur du corselet; les yeux sont noirs, le corselet est presque carré, transversal, avec les côtés arrondis. L'écusson et les bords de la suture tout autour sont plus foncés ou noirâtres; les élytres sont tronquées; la poitrine est noirâtre; l'abdomen est d'un fauve brun.

J'en possède une variété qui est entièrement fauve. — En France, en Allemagne et en Suède.

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME G.

PROTEINE; *proteinus.*

Le mot de *proteine*, tiré du grec, veut dire *je présente*, ces insectes ayant leurs antennes avancées. Herbst, Illiger nomment ce genre *catérète.* Je conserve la dénomination de proteine, à raison de sa priorité.

Les proteines ressemblent aux cerques, quant à leur port. On les en distingue aux caractères suivans: les antennes des proteines ne sont point terminées par une massue distincte; elles grossissent insensiblement de la base à l'extrémité; la dernière pièce est la plus grosse. Leurs palpes maxillaires ont l'avant-dernier article renflé, et le suivant et dernier très-menu, d'où ces palpes paroissent être en alène.

Ces petits animaux ont le corps aplati, la tête triangulaire, presque de la largeur du corselet, avec les yeux saillans; le corselet court, transversal, en carré large; les élytres en carré long, ne couvrant pas l'extrémité de l'abdomen qui va en pointe. Leurs jambes sont étroites et non triangulaires, comme celles des nitidules; leurs tarses sont à articles

simples, entiers, sans pelotes ni houppes. Il seroit dès-lors possible que ce genre n'appartînt pas à cette famille; il est peut-être de celle des staphyliniens. Ses caractères de forme le rapprocheroient des omalies, et ceux des organes de la manducation des aléochares.

L'espèce que j'ai étudiée, et d'après laquelle j'ai formé ce genre, n'a guères qu'une demi-ligne de long. Elle est noire, finement pointillée, avec la base des antennes et les pattes d'un roussâtre clair. Les derniers articles des antennes sont un peu velus, mais le corps ne m'a pas paru pubescent. J'ai lieu de présumer que c'est la nitidule puce d'Olivier (Entom. tom. II, n° 12, pl. III, fig. 27, *a b*). Le dermeste brachyptère de Fabricius, à en juger par la figure de Panzer (fasc. IV, n° 10), diffère peu de notre espèce. Je ne puis affirmer si c'est l'insecte que Linnæus a nommé *silpha pulicaria*, et que Fabricius a mis avec les sphéridies. L'antribe des fleurs de Geoffroy, cité par Olivier, à son article de la *nitidule puce*, paroît être plutôt la nitidule pédiculaire.

J'ai trouvé le proteine brachyptère, ou celui que j'ai décrit, autant qu'il m'en souvient, sur des champignons corrompus, au pied d'un arbre.

FAMILLE TREIZIEME.

SPHÉRIDIOTES; *sphæridiota.*

QUOIQUE les insectes du genre des *sphéridies* ne soient pas aquatiques, et que leur manière de vivre soit à peu près la même que celle des bousiers, leur organisation générale cependant les rapproche des hydrophiles, qui passent leur vie dans les eaux. En effet, les uns et les autres ont un corps presque hémisphérique, le plus souvent voûté et arrondi en dessus, plat en dessous. Leurs antennes sont également insérées sous les bords de la tête, de neuf articles, dont les quatre derniers forment une massue perfoliée; leur longueur dépasse peu celle de la tête; leurs palpes maxillaires sont pareillement fort alongés, souvent même plus longs que les antennes, fililormes. Les autres organes de la manducation présentent la même identité de caractères. Cette association des hydrophiles et des sphéridies, qui paroît d'abord être bizarre, est donc naturelle.

Nous coupons la famille des sphéridiotes

en

en deux; les *hydrophiliens* et les *sphéridiotes* proprement dits.

1. Hydrophiliens; *hydrophilii.*

Leurs pattes sont natatoires; le premier article de leurs tarses postérieurs, ou celui de la base est très-court, et le second alongé. Le second article de leurs palpes maxillaires n'est pas beaucoup plus gros que les autres. Cette division comprend les genres *hydrophile*, *sperché*, *élophore* et *hydræne.*

QUATRE-VINGT-QUINZIEME GEN.

Hydrophile; *hydrophilus.*

On distinguera, au premier coup d'œil, les hydrophiles, les sperchés, des élophores et des hydrænes, à la forme de leur corps qui est ovale, bombée et arrondie en dessus; à leurs antennes en massue, distinctement perfoliée; à la longueur de leurs palpes maxillaires, qui égale ou excède celle des antennes; et à leurs pattes postérieures le plus souvent comprimées et garnies de poils nombreux, pour que ces insectes puissent nager avec plus de facilité.

Séparons maintenant les hydrophiles des sperchés.

Ces derniers ont un caractère unique. La division extérieure de leurs mâchoires est très-longue, menue, arquée, et ressemble tellement à un palpe, que Fabricius pense que c'en est un, et qu'il range ce genre dans la division des coléoptères qui en ont six, tels que les dytiques, les carabes, etc.; mais comme cette division des mâchoires ne m'a point offert d'articulations, comme son extrémité est terminée par des poils rassemblés, de même que le lobe extérieur des mâchoires des coléoptères qui ont quatre palpes; comme les sperchés ont tous les autres caractères essentiels des hydrophiles; me guidant par l'analogie, je n'ai pas cru devoir prendre pour un palpe cette division des mâchoires des sperchés. Le caractère que je viens de donner étant fondé sur une dissection, examen difficile pour un commençant, il faut avoir recours à d'autres signalemens. Les hydrophiles ont leur lèvre supérieure apparente; elle est cachée dans les sperchés. Dans les premiers, les côtés du corps forment une ligne bien continue; les jambes ont des épines à leur extrémité. Dans les seconds, il y a de chaque côté un angle rentrant entre le corselet et la base des élytres; les jambes n'ont pas

d'épines sensibles au bout. Enfin, les palpes maxillaires des hydrophiles sont sensiblement plus longs que leurs antennes; dans les sperchés, ils ne sont guères que de leur longueur. Les tarses de ces derniers sont toujours filiformes, et terminés par deux crochets simples.

Les hydrophiles et les dytiques sont connus, dans les premiers entomologistes, sous la dénomination latine d'*hydrocantharus*; d'autres les ont appelés *scarabées d'eau*, *scarabées aquatiques*. Linnæus comprit dans son genre *dytiscus* les insectes qui portent aujourd'hui ce nom et les hydrophiles. Il partagea cependant son genre en deux coupes, afin de distinguer ces derniers des dytiques proprement dits. Geoffroy poussa plus loin la distinction, et les hydrophiles, nom formé de deux mots grecs signifiant qui *aime l'eau*, se virent dans un genre particulier.

Les antennes des hydrophiles sont un peu plus longues que la tête, insérées dans une fossette, devant les yeux et sous les bords latéraux; elles ne m'ont paru composées que de neuf articles: ce nombre est, à mon avis, réel, et non de simple apparence, comme l'a dit Olivier. Le Réaumur suédois, ce naturaliste si exact observateur, ne donne

aussi que neuf articles aux antennes de ces insectes. Le premier article est le plus long, cylindrique, et un peu courbe ; le second est plus alongé que les trois suivans, également cylindrique, mais droit ; les troisième, quatrième et cinquième sont très-courts, conico-arrondis ; le sixième est évasé en entonnoir, mais plus fortement en dessous qu'en dessus ; tous ces articles sont revêtus d'une peau luisante ; mais les suivans sont de couleur mate, et semblent être d'une consistance plus tendre ; le septième et le huitième paroissent comme enfilés et transversaux ; leur côté inférieur est arrondi et obtus, tandis que l'opposé est plus étroit, arqué, et se termine en dent : on remarque de ce côté un assez grand intervalle entre ces articles ; la dent du septième est plus forte ; le dernier article est en ovale irrégulier et comprimé.

La lèvre supérieure est cornée, toujours saillante, courte, transverse, large, arrondie au bord antérieur.

Les mandibules sont écailleuses, grosses, arquées, bifides à leur extrémité, et armées, au côté interne, d'une dent pareillement bifide.

Les mâchoires sont cornées, et terminées

par deux divisions très-ciliées, dont l'extérieure la plus grande et arrondie.

Les palpes sont au nombre de quatre et filiformes. Les maxillaires sont plus longs que la tête, de quatre articles, dont le premier très-petit, les suivans alongés, presque coniques; le second est le plus grand, et le dernier le plus court des trois, obtus, paroissant oblong. Les palpes labiaux sont courts, de trois articles dont le premier très-petit; le second, le plus grand, presque conique; et le dernier, ovale-oblong, comprimé; ces palpes sont insérés sur les côtés et vers le haut de la lèvre inférieure.

Le menton occupe la plus grande partie de la lèvre inférieure. Il est corné, carré, transversal. On voit en dessus la saillie de la lèvre inférieure qui est coriacée, formée de deux lobes ou de deux divisions courtes, s'étendant en largeur, en ovale-transversal, et très-ciliées sur leurs bords.

Le corps des hydrophiles est ovale, très-convexe, et arrondi en dessus, presque plan, avec une carène longitudinale le long du milieu de l'abdomen en dessous. La tête est baissée de telle façon cependant, que la courbure supérieure se termine peu à peu. Les yeux sont situés aux angles postérieurs,

peu saillans, et s'étendant sous les côtés de la tête. Le corselet est court, sans rebords, transversal, une fois plus large que long au bord postérieur. Le bord antérieur est un peu plus étroit que celui-ci, et concave. L'écusson est triangulaire, distinct, proportionnellement plus grand dans les espèces de la plus forte taille. Les élytres sont alongées, sans rebords, et recouvrent tout l'abdomen, en formant une convexité arrondie par dessus; les ailes sont fortes. Près de leur attache au corps, on observe deux petites lames membraneuses et ovales, de la même consistance que les ailes, une de chaque côté, et qui ont des rapports avec les petites pièces situées sous les ailes des diptères, nommées *coquilles*, cuillerons.

Les pattes sont de longueur moyenne et fortement comprimées. Les hanches sont de deux pièces; la première est la plus remarquable par sa forme, sa grandeur, à cause que c'est sur elle que s'opère le mouvement. Dans les pattes antérieures, cette première pièce est courte, mais grosse et saillante. Dans les pattes de la seconde paire, elle s'étend transversalement et un peu obliquement, en une lame qui fait partie de l'enveloppe extérieure de la poitrine sans saillir,

et ne se prolonge pas jusqu'aux bords extérieurs, comme dans la dernière paire de pattes. La seconde pièce de la hanche, ou celle qui unit la cuisse à la pièce précédente, est échancrée en forme de rein, et s'emboîte dans une cavité ou échancrure pratiquée à l'extrémité interne de la première articulation de la hanche, en façon de charnière. Les pattes sont insérées presque à égale distance les unes des autres. Les jambes sont terminées par deux forts éperons. Les tarses antérieurs sont courts, filiformes, et ont cinq articles distincts, dont les quatre premiers presque égaux, et le dernier plus fort, ayant au bout deux forts crochets bifides ou unidentés en dessous; mais les quatre tarses postérieurs ne paroissent avoir que quatre articles; ou s'il y en a cinq, le premier ne consiste qu'en une petite pièce appliquée extérieurement sur la base du second qui, pour se réunir avec cette pièce, est coupée en biais. Ces quatre tarses sont en outre alongés et presque sétacés, ou diminuent de largeur en allant vers la pointe. Leur côté extérieur est garni de cils très-courts ou de petites spinules. L'opposé a une longue frange de poils, disposés comme les barbes d'une plume. Le second article ou le premier, sui-

vant la manière dont l'on comptera, est le plus long de tous. Le dernier est terminé par deux forts crochets unidentés ou bifides. Les tarses antérieurs ont bien les petits cils et la frange de poils des derniers, mais plus foiblement et d'une manière peu sensible. Cette conformation des tarses n'est propre qu'aux grandes et moyennes espèces. Dans les petites ces pièces sont toutes filiformes, sans frange de poils, et leurs crochets sont simples; mais le premier article des quatre dernières est toujours presque nul, et fait comme dans les espèces précédentes.

L'hydrophile brun mâle a les tarses antérieurs fort remarquables ; leur dernier article est dilaté inférieurement en une pièce triangulaire, plate, dure, un peu concave en dessous, semblable à une truelle. Cet article a au bout deux grands crochets très-inégaux, et dans leur entre-deux un pinceau de poils.

Dans les grandes espèces on voit, tout le long de la poitrine, ou de la pièce qui porte les quatre pattes postérieures, et précisément dans la ligne de leurs points d'attache, une saillie en forme de sternum, très-dure, écailleuse, terminée postérieurement, ou du côté de l'abdomen, en une pointe très-aiguë. Les

dytiques ont une pièce à peu près semblable, mais elle se termine en fourche. La pointe de cette pièce, lorsqu'on prend les hydrophiles et qu'ils se donnent du mouvement, peut quelquefois blesser; on ignore d'ailleurs quel est l'usage de cette partie.

Le corps des hydrophiles est tout cuirassé par le moyen de son enveloppe écailleuse ; le dessus de l'abdomen est mou, mais les élytres qui le recouvrent le garantissent.

Lorsque l'hydrophile est dans l'eau où il demeure habituellement, il tient ses antennes cachées sous les côtés de la tête et avance ses palpes; mais dès qu'il est hors de cet élément, il fait paroître ces organes. Il sembleroit donc que les antennes lui seroient de peu d'usage lorsqu'il est dans l'eau.

A la faveur de la disposition de leurs tarses, les grandes espèces nagent fort bien ; mais il n'en est pas ainsi des petites espèces. Leurs mouvemens dans l'eau diffèrent peu de la marche ordinaire des insectes; les unes et les autres espèces peuvent facilement se fixer aux plantes aquatiques, sur la terre, quand elles sont hors de l'eau, à l'aide des forts crochets dont leurs tarses sont pourvus.

Quoique les hydrophiles puissent demeurer long-tems sous l'eau, ils ont cependant

besoin de respirer l'air de tems en tems. Pour arriver à la surface des eaux, ils font cesser l'action de leurs organes du mouvement, se laissent flotter et surnagent bientôt, ayant une pesanteur spécifique moindre que celle de l'eau; élevant un peu leurs élytres et baissant le bout de l'abdomen, il se forme en cette partie du corps un vuide; l'air extérieur s'insinue alors entre les élytres et le dessus de l'abdomen, et pénètre les stigmates placés sur ses côtés. L'insecte veut-il regagner le fond de l'eau, il fait cesser ce vuide en rapprochant les élytres du bout de l'abdomen, et plonge en faisant agir ses pattes.

De Géer et d'autres ont dit que les hydrophyles étoient carnassiers et très-voraces, de même que les dytiques. Mais cela me paroît au moins douteux, et je présume qu'on l'a avancé plutôt par induction que d'après des faits. On trouve les hydrophiles dans les eaux douces, dans les marais, les étangs, etc. C'est ordinairement aux approches de la nuit qu'ils quittent leur séjour pour voler et changer de domicile; il ne faut donc pas être surpris de rencontrer de ces insectes dans les moindres assemblages d'eau. Ils font en volant un bourdonnement semblable à celui des scarabées. Les femelles renferment

leurs œufs dans une petite coque de soie qu'elles forment avec leur derrière, et la surmontent d'une petite pièce solide, une espèce de corne brune et un peu recourbée. Ces nids ont un peu la forme d'un petit bonnet, terminé par une pointe, et flottant sur l'eau. Les œufs éclosent, et les larves de l'insecte gagnent le fond des eaux. Ces larves sont très-voraces et attaquent les insectes aquatiques qu'elles rencontrent, afin de les dévorer. Elles sont hexapodes et d'une forme conique, de même que celles des dytiques; mais elles sont plus ramassées et plus épaisses. Leurs mandibules ne sont pas avancées comme celles des dytiques; le corps après la tête n'est pas rétréci; son extrémité postérieure ne forme pas une queue aussi longue et aussi déliée. La tête de ces larves est écailleuse, armée de deux fortes mandibules, et offre de petits filets articulés, les antennes et les palpes. La larve de l'hydrophile brun a la sienne un peu penchée en arrière, afin de pouvoir, suivant Lyonnet, se saisir avec plus d'aisance des escargots et des petits limaçons qui se trouvent parmi les plantes aquatiques, et pour pouvoir en casser la coquille. Son dos, d'après cet auteur, lui sert à cet effet de point d'appui et de table pour

manger l'animal, lorsqu'il est mis à nu. La larve le saisit avec ses dents, se plie en arrière, élève un peu le dos, et y appuie le limaçon. La tête de la larve, par cette disposition du corps, porte davantage sur sa proie, et casse plus facilement sa coquille. Les pattes de ces larves sont longues, déliées et garnies de franges de poils. La larve de l'hydrophile caraboïde a ses côtés ornés d'un rang de petites houppes ou de panaches.

Lorsqu'elles veulent se transformer en nymphes, ces larves quittent l'eau, vont sur le rivage, afin de trouver une retraite où elles puissent subir tranquillement cette métamorphose. Elles s'enfoncent dans la terre, se cachent souvent sous une pierre, et s'y font une coque ovale. La nymphe de l'hydrophile brun a trois petites cornes déliées, recourbées à chaque angle antérieur de la pièce qui deviendra le corselet. Son corps est terminé par deux pointes.

ESPECES.

* *Sternum terminé en pointe; crochets des tarses bifides ou unidentés.*

1. HYDROPHILE BRUN; *hydrophilus piceus.*

Hydrophilus piceus. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, nº 39, pl. 1, fig. 2, *a b c d.* — *Le grand hydrophile.* Geoff. — *Hydrophile à antennes rousses.* De Géer, Mém. insect. tom. IV, pag. 371, pl. XIV, fig. 1, 2. — *Dytiscus piceus.* Lin.

Il est long d'un pouce et demi, ovale, luisant, d'un noir olivâtre, en dessus noir, avec la poitrine et les bords de l'abdomen couverts d'un fin duvet brun-verdâtre obscur. Les antennes, les palpes et les tarses antérieurs tirent sur le brun fauve. Les élytres sont entières à leur extrémité et ont quelques lignes peu enfoncées; on voit sur chacune trois lignes longitudinales de points enfoncés, qui ne se suivent pas toujours dans une direction droite, et renfermées chacune entre deux lignes enfoncées moins apparentes, et qui offrent aussi des petits points. La pointe du sternum a un enfoncement longitudinal à ses deux extrémités; la pointe va jusqu'au bord postérieur du second anneau. — On le trouve dans les eaux douces de toute l'Europe.

2. H. OLIVATRE ; *hydrop. olivaceus.*

Hydrophilus olivaceus. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 39, pl. 1. fig. 6, *a b.*

Il est d'un noir olivâtre. Les élytres ont chacune quatre stries peu marquées, et leur extrémité postérieure échancrée. Il est un peu plus petit que le précédent. — Dans les Indes orientales.

3. H. ATRE ; *hydrop. ater.*

Hydrophilus ater. Fab. — Oliv. Entom. tom. III, n° 39, pl. 11, fig. 6.

Il est noir, luisant. Les élytres sont entières et ont chacune quatre stries légèrement pointillées. Le sternum est foiblement cannelé. — Dans l'Amérique méridionale.

4. H. ALONGÉ ; *hydrop. oblongus.*

Hydrophylus oblongus. Oliv. Ent. tom. III, n° 39, pl. 11, fig. 7.

Il est alongé, d'un noir olivâtre, avec les antennes, les palpes et les cuisses fauves. Tout le corps est lisse. — Dans l'Amérique méridionale.

6. H. CARABOÏDE ; *hydrop. caraboides.*

Hydrophilus caraboides. Fabr. — Oliv. Entom. tom. III, n° 39, pl. 11, fig. 8. — *L'hydrophile noir picoté.* Geoff. — *Hydrophile à antennes noires.* De Géer. — *Dytiscus caraboides.* Lin. — Rœs. ins.

tom. II, aquat. class. 1, tab. 4. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 67, n° 10.

Il est long d'environ huit lignes, noir, d'une forme ovoïde alongée. Son extrémité postérieure est un peu plus large que celle de devant, et arrondie. Les côtés du corselet offrent chacun un groupe de petits points enfoncés. Les élytres ont chacune cinq lignes de points enfoncés, dont les deux plus près de la suture, régulières et continues ; et les trois autres, irrégulières et interrompues : les trois lignes les plus internes sont renfermées chacune entre deux lignes enfoncées, très-peu distinctes. La pointe du sternum ne dépasse pas l'origine des pattes postérieures. — Dans toutes les eaux douces de l'Europe.

Le dytique scaraboïde de Linnæus est peu distinct de cette espèce.

* * *Point de sternum prolongé en pointe ; crochets des tarses sans dent apparente ; tous les tarses filiformes.*

6. H. FUSCIPÈDE ; *hydrop. fuscipes.*

Hydrophilus fuscipes. De Géer. — Oliv. Entom. tom. III, n° 39, pl. 11, fig. 9, *a b.* — *L'hydrophile noir, strié.* Geoff. — *Hydrophilus scarabæoides.* Fab. — *Dytiscus fuscipes.* Lin.

Il est ovoïde, alongé, noir, luisant, très-finement pointillé en dessus, avec la base

des antennes et les tarses d'un brun roux. Les élytres ont chacune environ dix petites lignes, formées par des points enfoncés plus sensibles, entre lesquels même on en voit quelques autres placés vaguement vers le côté extérieur ; la ligne la plus près de la suture est formée d'une ligne enfoncée qui finit par des points, et se perd peu à peu en allant de la pointe de l'élytre à sa base. — Commun dans toute l'Europe.

7. H. PICIPÈDE ; *hydrop. picipes.*

Hydrophilus picipes. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 39, pl. 11, fig. 10.

Il ne diffère, suivant Olivier, du précédent que par ses élytres tout à fait lisses. — En Allemagne.

8. H. ORBICULAIRE ; *hydrop. orbicularis.*

Hydrophilus orbicularis. Fabr. — Oliv. Entom. tom. III, n° 39, pl. 11, fig. 11, *a b.* — *L'hydrophile noir, lisse, à points.* Geoff. — Panz. Faun. ins. germ. fas. 67, tab. 13.

Il est presque hémisphérique, noir, luisant, finement ponctué, mais sans stries. — Dans les eaux des environs de Paris et de l'Allemagne.

Observ. Le docteur Schreiber m'a envoyé cette espèce de l'Allemagne. Si c'est là l'hydrophile orbiculaire des auteurs, je puis assurer que cet insecte n'est pas à sa place, et que c'est un véritable *sphéridie.*

9. H. LURIDE ; *hydrop. luridus.*

Hydrophilus luridus. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 39, pl. 1, fig. 3, *a b c f.* — *Hydrophile brun.* De Géer, Mém. insect. tom. IV, p. 378, pl. XV, fig. 1, 2. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 7, n° 3.

Il est long de près de deux lignes et demie ; ovale, bombé, finement ponctué. Les antennes, les palpes et les pattes, excepté la base des cuisses qui est noire, sont d'un fauve clair. Les yeux sont noirs. Le corselet est d'un gris jaunâtre ou fauve, avec le milieu d'un brun pourpre dans sa longueur. Les élytres sont d'un gris jaunâtre, avec dix lignes enfoncées et ponctuées sur chaque ; les intervalles offrent aussi des points enfoncés distincts ; on y voit, dans plusieurs, quelques points ou taches noirâtres. Le dessous du corps est noir.

Je ne crois pas, avec Illiger, que cette espèce soit l'hydrophile fauve de Geoffroy, comme De Géer et d'autres l'ont dit après lui. Voyez l'hydrophile livide. — Se trouve dans toute l'Europe ; très-commun au Petit Gentilli, près de Paris.

10. H. TÊTE-NOIRE ; *hydrop. melanocephalus.*

Hydrophile tête-noire. Oliv. Ent. tom. III, n° 39,

pl. 11, fig. 12, *a b.* — *Hydrophilus melanocephalus.* Fab. Illiger.

Il est de la grandeur du précédent, moins convexe. Les antennes sont obscures. Les palpes maxillaires sont jaunes, avec l'extrémité noire. La tête est noire, avec un peu de jaune de chaque côté. Le corselet et les élytres sont lisses et jaunâtres. Le dessous du corps est noir. Le milieu du corselet l'est aussi quelquefois. —Dans les eaux stagnantes des environs de Paris.

Observ. Je crois que ce n'est qu'une variété de l'hydrophile livide.

11. H. LIVIDE; *hydrop. lividus.*

Hydrophile livide. Oliv. Ent. tom. III, n° 39, pl. 1, fig. 4, *a b.* — *L'hydrophile fauve.* Geoff. — *Hydrophilus griseus.* Fabr. — *Hydrophilus chrysomelinus.* Panz. Faun. ins. germ. fasc. 67, n° 14.

Cette espèce a une forme moins élevée que les autres. Elle est longue de deux lignes, ovale, très-finement ponctuée. Les palpes, les antennes, excepté la massue, le dessus du corps, les jambes et les tarses sont d'un fauve jaunâtre ou grisâtre sale. Le reste du corps est noir. On voit sur les élytres quelques petits traits obscurs, quelques légers commencemens de lignes ponctuées. Près du bord extérieur se remarquent

quelques points enfoncés, obscurs, rangés en lignes. — Dans toute l'Europe.

Observ. Le scarabée nageur de Geoffroy paroît peu différent de cette espèce, si ce n'est même pas encore elle.

12. H. NAIN; *hydrop. minutus.*

Chrysomela minuta. Lin. — *Hydrophilus 2 punctatus.* Fab. *Ejusd. minutus?* — *Hydrophilus minutus.* Illiger. — *Hydrophile nain.* Oliv. Ent. tom. III, n° 39, pl. II, fig. 13, *a b. Hydrophile biponctué.* Planche II, fig. 14, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 67, n° 15.

Cette espèce est fort petite, n'ayant guère qu'une ligne de long. Son corps est arrondi, convexe. Le dessous du corps, la tête, et le milieu du corselet sont noirs. Les antennes, la massue exceptée, quelquefois les côtés antérieurs de la tête, toujours ceux du corselet et les élytres sont jaunâtres. Les élytres ont un grand nombre de petits points enfoncés, obscurs, noirs, disposés assez régulièrement en stries nombreuses. Le fond est souvent plus ou moins nébuleux, et dans plusieurs individus, on voit vers l'extrémité une tache assez distincte jaunâtre. Le bord extérieur est aussi alors de cette couleur; mais comme cette tache n'est pas constante, qu'elle paroît plus ou moins, que les caractères spécifiques et essen-

tiels restent les mêmes, je ne crois pas qu'il faille séparer en deux espèces les individus qui ont cette tache et ceux qui ne l'ont pas. Les pattes sont d'un fauve brun. — Cette espèce est très-commune dans les eaux douces de l'Europe. Il paroît que Geoffroy l'a décrite avec les scarabées, sous le nom de *perle aquatique*; je soupçonne aussi qu'il l'a confondue avec l'espèce suivante.

13. H. GLOBULE; *hydrop. globulus.*

Hydrophilus globulus. Payk. — *Hydrophilus margipallens.* Marsham.

Il a à peine une ligne de long. Il est ovoïde, presque hémisphérique, très-luisant, finement et vaguement pointillé, avec la tête, le dessous du corps, noirs, le corselet et les élytres d'un brun foncé. Les côtés du corselet sont plus pâles. On voit une ligne imprimée près de la suture. Les palpes maxillaires, le dernier article excepté, la base des antennes et les pattes sont d'un brun roussâtre. — Dans les eaux, en Europe.

Cette espèce est peut-être le vrai hydrophile nain, *minutus* de M. Fabricius, et le *dytiscus dermestoïdes* de Forster.

QUATRE-VINGT SEIZIÈME GEN.

SPERCHÉ ; *spercheus.*

LE sperché échancré, la seule espèce décrite de ce genre, avoit d'abord été un dytique ; il est devenu ensuite un hydrophile, et a fini par être le type d'une nouvelle coupe générique qui est établie sur d'excellentes bases, comme nous l'avons développé en comparant les caractères des sperchés avec ceux des hydrophiles.

Nous rangeons les sperchés à côté des hydrophiles, à raison de l'affinité de leurs formes et de leurs habitudes. La comparaison de leurs tarses paroît néanmoins détruire ce rapprochement, et les sperchés alors seroient reculés et reportés dans la division des sphéridies. Ils ont en effet, comme ces derniers, cinq articles distincts aux tarses, dont les quatre premiers courts et égaux (1). Nous avons vu que les hydrophiles (et les élophores sont dans ce cas) avoient le premier

(1) Dans les sphéridies le premier article des tarses, ou celui de la base, est plus long que le second.

article de ces tarses très-petit, presque nul, et le second plus alongé que les autres.

A l'exception de la forme singulière des mâchoires, dont la division extérieure est en forme d'un palpe, les sperchés ont les caractères principaux des hydrophiles; leurs antennes, leurs palpes, leur lèvre inférieure sont à peu près faits de même. J'observerai néanmoins que les palpes maxillaires ne sont pas aussi alongés, ne surpassant pas en longueur les antennes, et que la pièce de la lèvre inférieure appelée *menton*, est plus large et plus courte proportionnellement, ou transversale. La tête de ces insectes vue en dessus imite assez celle des bousiers; elle est presque semi-circulaire, avec le bord antérieur rétus et échancré au milieu. Les yeux sont plus saillans et plus ronds que ceux des hydrophiles; le corselet est un peu plus étroit que les élytres, sur-tout au bord postérieur; il est fort court et transversal; l'écusson est triangulaire; les élytres sont grandes, en voûte, se dilatant fortement au côté extérieur qui déborde beaucoup l'abdomen, et a une forme arquée. Les pattes de ces insectes ne sont point ou très-peu propres à nager; leurs jambes ont ce caractère particulier; elles sont sillonnées dans toute leur

longueur, et ont de nombreuses arètes. On voit quelque chose de semblable dans les élophores. Le sperché échancré n'a encore été découvert que dans quelques contrées de l'Allemagne. On le trouve dans les eaux parmi les plantes aquatiques.

1. SPERCHÉ ÉCHANCRÉ; *spercheus emarginatus.*

Spercheus emarginatus. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 91, n° 4.

Il est long d'environ deux lignes trois quarts. La tète et le corselet sont d'un noirâtre mat, avec les bords un peu bruns. Leur surface, ainsi que celle des élytres, est vaguement ponctuée, et paroît un peu chagrinée, ou même raboteuse. Les élytres sont d'un brun rougeâtre obscur, et ont quelques nervures longitudinales peu suivies. Les pattes sont d'un brun obscur.

QUATRE-VINGT DIX-SEPTIÈME G.

Elophore; *elophorus.*

Fabricius a arrêté définitivement la place de ces insectes, en les réunissant dans un cadre particulier. Comme tant d'autres, ils avoient erré dans les méthodes. Linnæus avoit fait de l'espèce la plus connue un silpha ou un bouclier, Geoffroy un dermeste, et De Géer un hydrophile. Les élophores, mot grec qui signifie *marais*, étant des insectes aquatiques, ne peuvent pas être associés aux boucliers et aux dermestes. Leurs antennes en masse solide les en éloignent en outre, ainsi que des hydrophiles. De Géer est celui qui avoit le mieux saisi les rapports naturels des élophores. Ces insectes sont très-voisins des derniers par toute leur organisation. Il est facile de les en distinguer au premier coup d'œil, à leur forme oblongue. Quant aux hydrænes, démembrement des élophores fait par Kugelann, il ne peut y avoir non plus d'équivoque, si l'on compare les palpes des uns et des autres. Leur dernier article dans les hydrænes est plus petit que le précédent. C'est le contraire dans les élophores.

Les élophores vivent dans les eaux douces qui ont peu de cours, et où se trouvent des plantes aquatiques, la lentille d'eau, les conferves, etc. Ils marchent plutôt qu'ils ne nagent, et souvent renversés sur le dos. Schranck dit qu'ils se nourrissent de larves, d'autres insectes aquatiques et de dépouilles de grenouilles. Comme les hydrophiles, ils tiennent leurs antennes cachées lorsqu'ils sont dans l'eau, mais hors de cet élément ils les avancent, ainsi que les autres insectes. Les élophores quittent leur séjour ordinaire vers le soir ou dans la nuit, et alors ils font usage de leurs ailes pour se transporter dans d'autres lieux aquatiques et y pondre leurs œufs.

Leurs larves sont inconnues; elles doivent ressembler à celles du genre hydrophile, à quelques modifications près. Leur manière de se métamorphoser doit aussi être la même.

Toutes les espèces décrites jusqu'à ce jour se trouvent en Europe. Olivier donne les suivantes.

ESPÈCES.

1. ÉLOPHORE AQUATIQUE ; *elophorus aquaticus.*

Elophorus aquaticus. Fab. — *Silpha aquaticus.* Lin. *Le dermeste bronzé.* Geoff. — *Hydrophile bronzé.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 379, pl. xv, fig. 5, 6. — Oliv. Ent. tom. III, nº 38, pl. 1, fig. 1, *a b c d e.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 26, nº 6.

Le corps est oblong, noir en dessous. La tête et le corselet sont obscurs, mais avec un reflet verd bronzé. Le corselet est transver-versal, avec cinq sillons longitudinaux. Les élytres sont d'un gris jaunâtre, avec un grand nombre de stries ponctuées. Les antennes et les pattes sont roussâtres.

Cette espèce varie beaucoup pour la grandeur, et un peu pour la teinte des élytres. Je crois qu'à cet égard on a trop multiplié les espèces ; ainsi l'élophore grand d'Illiger, les élophores flavipède, nain, et peut-être le raboteux d'Olivier, me semblent devoir être rapportés à l'élophore aquatique, ou du moins les caractères qu'on en a donnés ne les en distinguent pas suffisamment. — Dans toutes les eaux douces et stagnantes.

2. E. NUBILE, *elop. nubilus.*

Elophorus nubilus. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 38, pl. 1, fig. 2, *a b.*

Il est grisâtre en dessus. Le corselet et les élytres sont raboteux et sillonnés. Le corselet est transversal. — Dans les mêmes lieux que le précédent, mais plus rarement.

3. E. ALONGÉ; *elop. elongatus.*

Elophorus elongatus. Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 38, pl. 1, fig. 4, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 26, n° 7.

Cette espèce est noirâtre et bien distincte par sa forme étroite et alongée. Son corselet est carré long avec des enfoncemens. Les élytres ont des stries ponctuées. Quelques-uns des intervalles forment de petites lignes élevées. — Il est assez rare aux environs de Paris.

QUATRE-VINGT DIX-HUITIÈME G.

HYDRÆNE; *hydræna.*

Ce genre, établi par Kugelann, n'est distingué du précédent que par la grandeur relative du dernier article des palpes. Cet article est ici beaucoup plus menu que le précédent et pointu, tandis qu'il est plus grand et presque ovoïde dans les élophores. Je crois avoir observé une autre différence. Le corselet des hydrænes est proportionnellement plus court que celui des précédens, et sa figure au lieu d'être carrée est presque en demi-cercle, ses angles postérieurs étant arrondis et écartés de ceux de la base extérieure des élytres. — Les hydrænes ont les habitudes des élophores.

HYDRÆNE DES RIVAGES; *hydræna riparia.*

Hydræna riparia. Kugel. Illig. — *Elophorus minimus.* Fab.

Cet insecte n'a guère plus d'une demi-ligne de long. Il est d'un noirâtre bronzé. Les élytres ont des stries ponctuées. Les pattes sont d'un brun clair. — Cette espèce est commune dans les eaux stagnantes du petit Gentilly près de Paris.

II. Sphéridiotes proprement dits; *sphœridiota.*

Leurs tarses ne sont pas natatoires et ont cinq articles distincts, dont le premier long. Le second article des palpes maxillaires est renflé. Leur corps est généralement plus arrondi que celui des insectes de la division précédente, presque hémisphérique. Les jambes sont épineuses sur les côtés; les hanches antérieures sont grosses.

QUATRE-VINGT DIX-NEUVIÈME G.

Sphéridie; *sphœridium.*

On avoit, avant Fabricius, placé les insectes de ce genre dans les scarabées, les dermestes, les escarbots. Ce célèbre naturaliste a mis fin à ces vacillations méthodiques. Les sphéridies, si on a égard à tous les caractères que nous leur assignons, forment un groupe très-distinct et très-net. La considération du nombre des articles des tarses est sur-tout ici très-essentielle. C'est pour l'avoir négligée, que Fabricius lui-même, et quelques autres entomologistes après lui, ont associé aux sphéridies des insectes qui ont bien comme eux une forme presque hémisphérique, des

antennes en massue perfoliée, mais qui en diffèrent sous d'autres points importans. Ces insectes, qu'on avoit rangés mal-à-propos avec les sphéridies, sont les *leiodes* ou les *anisotomes* de Fabricius, et les *phalacres*.

Les sphéridies ont une forme arrondie, d'où vient le nom que leur a imposé ce naturaliste. Ils se tiennent dans les fientes d'animaux, d'où ils se nourrissent. Quelques-uns fréquentent le bord des eaux. Nous n'avons point encore d'observations sur leurs larves. Ces insectes sont très-voisins des coprophages.

ESPÈCES.

1. SPHÉRIDIE SCARABÉOÏDE; *sphœridium scarabœoides*.

Sphœridium scarabœoides. Fab. — *Dermestes scarabœoides*. Lin. — *Le dermeste à quatre points rouges, sans stries*. Geoff. — *Escarbot d'écaille*. De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 345, pl. XII, fig. 17. — Oliv. Ent. tom. II, n° 15, pl. 1, fig. 1, *a b c d e*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 6, n° 2.

Il est presque hémisphérique, noir, lisse. L'écusson est en triangle alongé. Les élytres ont deux taches rougeâtres; l'une à la base, souvent moins marquée, l'autre à l'extrémité, plus grande et plus pâle. — Dans toute l'Europe.

2. S. BIPUSTULÉ ; *sp. bipustulatum.*

Sphæridium bipustulatum. Fab. — Oliv. Entom. tom. II, n° 15, pl. 11, fig. 11, *a b.*

Cette espèce a tous les caractères essentiels de la précédente, et n'en diffère que parce que ses pattes sont d'un brun roussâtre, qu'elle est moitié plus petite, et que les élytres n'ont qu'une tache rougeâtre. Cette tache est située à leur extrémité, et a, dans quelques-uns, une figure lunulée.

Illiger réunit ce sphéridie au précédent.

3. S. MARGINÉ ; *sp. marginatum.*

Sphæridium marginatum. Fab. — *Le dermeste jayet.* Geoff. — Oliv. Ent. tom. II, n° 15, pl. 1, fig. 3, *a b.*

Cette espèce ressemble à la précédente. Elle est noire, avec les pattes, le bord des élytres ferrugineux. J'ai dans ma collection un individu qui a ces caractères, et en outre la tache du précédent ; d'où je déduis que ce sphéridie marginé n'est qu'une variété du bipustulé, et qu'on feroit bien de réunir ces deux espèces avec la précédente, avec Illiger. La forme de l'écusson est la même dans les trois. — Aux environs de Paris, en Allemagne.

4. S. UNIPONCTUÉ ; *sp. unipunctatum.*

Sphæridium unipunctatum. Fab. — Oliv. Entom. tom. II, n° 15, pl. 11, fig. 8, *a b.* — *Coccinella uni-*

punctata, *scarabæus quisquilius*. Lin. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 3, n° 1.

Il est très-petit, noir, avec les bords du corselet, les élytres et les pattes d'un roux jaunâtre pâle. Les élytres ont des stries ponctuées, et souvent une tache noire commune vers le milieu de la suture. — Dans toute l'Europe.

5. S. LUGUBRE; *sp. lugubre.*

Spheridie lugubre. Fab. — Oliv. Ent. tom. II, n° 13, pl. 11, fig. 12, *a b*. — *Le dermeste en deuil*. Geoff.

Il est noir, presque hémisphérique, luisant, ponctué, avec des stries légères sur les élytres, formées par une suite de points enfoncés. L'extrémité des élytres est brune; souvent même les pattes en tout ou en partie. — Commun en France.

6. S. ATÔME; *sp. atomarium.*

Sphæridium atomarium. Fab. — *Ejusd. minutum?* — *Sphéridie atôme*. Oliv. Ent. tom. II, n° 15, pl. 11, fig. 15, *a b*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 23, n° 3.

Il est un peu plus petit que le précédent, lui ressemble par la forme, la couleur et les taches, mais ses élytres ont des stries profondes avec des points enfoncés. — Aux environs de Paris et en Allemagne.

7.

7. S. MÉLANOCÉPHALE ; *sp. melanocephalum.*

Sphæridium melanocephalum. Fab. — Oliv. Entom. tom. II, n° 15, pl. 1, fig. 4, *a b.* — *Dermestes melanocephalus.* Lin.

Il est noir, avec les élytres légèrement striées, d'un brun pâle, noirâtres à leur base.

Cette espèce, ainsi que le sphéridie hémorrhoïdal de Fabricius et d'Olivier, (pl. II, fig. 6, *a b*), ne me paroissent pas suffisamment distincts du sphéridie lugubre.

Je ne parlerai pas des sphéridies ferrugineux, huméral, ruficolle d'Olivier, parce qu'ils appartiennent au genre *leiode.*

Le sphéridie obscur de ce naturaliste (pl. II, fig. 9, *a b*) est ovale, lisse, avec les antennes et les pattes fauves, et se trouve dans la ci-devant Provence.

FAMILLE QUATORZIÈME.

COPROPHAGES ; *coprophagi.*

Le naturaliste, celui sur-tout qui fait son étude des insectes, doit, s'il veut moissonner une ample récolte, s'élever, non seulement au dessus des préjugés ordinaires, mais vaincre même des répugnances qui naissent avec nous, et que la raison ne peut désapprouver. Il ne craindra pas de fouiller les matières les plus dégoûtantes, qui blessent à la fois et l'odorat et la vue ; il sait que ces cadavres, que ces excrémens nourrissent une quantité innombrable de petits animaux : c'est pour lui une source inépuisable de richesses. Nous voilà déjà un peu accoutumés à ce genre désagréable de recherches, les familles précédentes nous ayant forcés de surmonter ce dégoût. Au surplus, il est nécessaire qu'il y ait en tout une juste compensation de plaisirs et de peines. Souvent nous parcourrons avec joie le brillant théâtre de Flore ; quelquefois ausi nous le quitterons pour observer les habitans de substances impures, offen-

sant nos regards, mais qui, après tout, donnent à la terre une partie de sa fécondité, et qui sont les ateliers où Flore même prépare ses dons les plus ravissans.

Par la famille des coprophages, nous entrons dans le grand genre des scarabées de Linnæus, les insectes dont les antennes sont terminées en massue feuilletée, plicatile, et composée d'articles qui paroissent naître d'un point presque commun. Dans les lucanes seuls ces articles sont disposés parallèlement le long d'un axe commun, et forment une massue pectinée. Aussi, pour rendre plus nets les caractères de ces groupes, ai-je fait plus tard (Nouveau Dict. d'Hist. naturelle, tom. XXIV, pag. 147) une famille des lucanides, ou plutôt l'ai-je rétablie; car je l'avois proposée dans mon précis des caractères génériques des insectes.

Si quelques hannetons, ainsi qu'un examen postérieur à la publication du troisième volume de cette histoire nous l'a fait connoître, n'avoient pas leurs antennes de neuf articles seulement, le caractère de la famille des coprophages seroit très-précis et bien distinct, les insectes de cette famille ayant seuls, avec eux, ces organes composés d'un pareil nombre de pièces; mais puisque ce caractère est com-

mun à des insectes de deux familles, nous ne pouvons l'employer d'une manière absolue. Mettons-le cependant à profit, et comme ces hannetons qui ont leurs antennes de neuf articles, ont tous leurs mandibules écailleuses, et comme les coprophages ont tous ces parties membraneuses, nous dirons que tous les insectes à antennes en massue feuilletée, et qui sont de neuf articles, dont les mandibules ensuite sont membraneuses, sont des coprophages. Ces insectes peuvent encore être reconnus à ce trait unique : lèvre inférieure à deux divisions. Un œil un peu exercé les distingue facilement à leur tête figurée en demi-cercle. La plupart, en outre, n'ont point d'écusson.

Les coprophages (mangeurs d'ordures) ont cinq articles simples à tous leurs tarses; deux antennes insérées sous le bord du chaperon, un peu plus longues que la tête, de neuf articles, dont le premier fort long, et les trois derniers en massue feuilletée et plicatile; une lèvre supérieure et deux mandibules membraneuses et cachées; quatre palpes filiformes, ou peu renflés à leur extrémité, courts, et dont les labiaux ordinairement plus petits; les mâchoires terminées par un lobe grand, membraneux,

et arrondi, velu ou frangé sur ses bords; la lèvre inférieure à deux divisions alongées, et dont la ganache ou le menton est grand, en carré alongé. Le corps de ces insectes est ovale ou presque rond, convexe en dessus; leur tête est large, presque semi-circulaire, souvent, dans les mâles, garnie en dessus, de tubercules ou de petites cornes; les yeux sont noyés sur les côtés de la tête, et situés plus en dessous qu'en dessus. Le corselet est très-grand, comparativement aux autres parties; l'écusson manque dans le plus grand nombre; la longueur de l'abdomen fait à peu près la moitié de celle du corps. Les élytres sont longues et recouvrent deux longues ailes. La poitrine a beaucoup d'étendue. Les pattes sont fortes, larges; les intermédiaires sont à égale distance des antérieures et des postérieures, ou plus éloignées de celles-là que de celles-ci; l'intervalle pectoral qui se trouve entre les pattes du milieu, est souvent plus grand que celui qui est entre les autres; les postérieures sont placées à peu de distance de l'anus; les jambes, les antérieures sur-tout, sont larges, dentées, ou épineuses au côté extérieur; les tarses antérieurs manquent dans quelques-uns.

Ces insectes vivent tous dans les matières fécales, et marchent mal ou lentement; Il y en a de très-petits, mais aussi il y en a de très-grands, et ce genre, ainsi que quelques-uns de ceux des familles suivantes, offrent les géants des coléoptères. Voyons ce que les coupes particulières des coprophages ont de plus intéressant. Les ateuchus se présentent les premiers.

Ces insectes, dont les formes n'ont rien de saillant, dont l'habillement n'est que celui du deuil, dont le domicile est établi dans ce qu'il y a de plus infect, ont reçu l'hommage de quelques mortels, joui même des honneurs divins. Tout atteste que l'ateuchus sacré, et d'autres espèces voisines, ont été chez les égyptiens l'objet d'une haute vénération; l'image de l'ateuchus sacré est gravé sur les colonnes, sur les pyramides qui ont résisté aux ravages du tems et à la main destructive de l'homme. On voit dans le cabinet des antiquaires la même image isolée, soit en relief, soit empreinte, en pierre ou en métal; ces monumens portent le nom de scarabées. Le bœuf Apis devoit avoir sous la langue la figure du même insecte. Ce culte n'étoit sans doute que symbolique; car l'on ne

peut refuser le bon sens aux égyptiens : la sagesse de plusieurs de leurs institutions, comparées avec les nôtres, déposeroient peut-être contre nous. L'apparition de l'ateuchus sacré coïncidant avec le printems des égyptiens, l'époque, je veux dire, où le Nil étant rentré dans son lit, la terre devenoit propre à recevoir les semences, cet insecte, d'ailleurs remarquable par sa taille, son habitation, son occurrence, a pu être considéré, par les égyptiens, comme le messager d'une bonne nouvelle, l'annonce du retour d'une saison fortunée ; chez nous même, le géotrupe stercoraire vient nous avertir, par son bourdonnement vespertinal, que l'hyver s'éloigne de nous et que le zéphir chasse l'aquilon. Mais ne nous perdons pas en vaines conjectures ; laissons à ces savans, que leur séjour en Egypte a plus initiés que nous dans les mystères sacrés de cet ancien peuple, l'explication de ce culte allégorique.

On rapporte qu'un peintre, en brisant un jour l'intérieur d'une momie, y trouva un ateuchus sacré. Le professeur de zoologie, Geoffroy, m'a fait voir quelques autres insectes, tels que la nécrobie rufipède,

l'escarbot unicolor, des coques de nymphes de mouches qu'il avoit retirés de la chair desséchée et enveloppée de langes de différentes momies. Les égyptiens employoient-ils, lorsqu'ils embaumoient les cadavres, la fiente de bœuf ou de vache? Toujours est-il vrai que les insectes trouvés dans les momies y avoient pénétré, ou qu'ils y étoient éclos, les femelles y ayant pondu leurs œufs, et que ce devoit être à l'époque où les momies avoient été préparées. Ces insectes étoient bien conservés et ne différoient nullement de ceux que nous connoissons sous les noms indiqués plus haut.

Les ateuchus sont propres aux pays chauds : on les rencontre souvent occupés à faire des boules qui sont très-grosses, comparativement à ces insectes, et qu'ils tournent et roulent devant eux. Ils sont d'ordinaire deux par deux, et si ardens au travail, qu'ils font de fortes culbutes. Leurs boules sont composées d'excrémens, et renferment un œuf dans leur centre. Ils tournent bien des fois ces boules pour leur donner cette parfaite rondeur qu'on leur observe; ils les roulent souvent jusqu'à une grande distance, en un mot, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un

local propre à servir de fosse et à recevoir ces corps ; ils les ensevelissent dans la terre à une assez grande profondeur. C'est dans les terrains secs ou sablonneux que les ateuchus exécutent principalement leurs manœuvres, la nature du sol étant plus favorable à leur industrie.

« Qu'on se figure le travail qu'exige, de la part d'un aussi petit animal, l'entière confection d'un pareil sépulcre, qui devient le berceau de sa future postérité. Les témoins oculaires de ces opérations ne se lassoient pas d'admirer cette diligente industrie, et cette activité à s'entre-secourir de la part de ces petits êtres. Ils se mettent quelquefois trois, et même davantage, à rouler une boule : viennent-ils à rencontrer un obstacle dans leur chemin, car la plus petite inégalité du sol est pour eux une montagne, on en voit aussi-tôt d'autres accourir et leur aider fidèlement. Il ne paroît pas que chacun d'eux reconnoisse sa boule et la regarde comme sa propriété ; un certain esprit public leur inspire de l'intérêt pour chaque boule sans distinction. On a beau les interrompre tout aussi fréquemment qu'on veut, ils reprennent toujours de nouveau leur besogne ; et s'il leur

arrive de tomber avec leur boule dans un fossé, ces petits sisyphes redoublent alors d'efforts pour rouler leur fardeau en haut ». (Récréations tirées de l'Hist. nat. trad. franç.)

Les coprophages, différens des ateuchus, creusent, à ce qu'il paroît, sous les matières où ils vivent, des trous en terre pour y renfermer leurs œufs et la portion alimentaire destinée à nourrir les larves qui écloront. La nourriture de ces larves doit être de la même nature que celle de l'insecte parfait. C'est, on peut le conjecturer, pour se frayer plus facilement un chemin à travers les matières excrémentielles que ces petits animaux ont leur tête, leur corselet, ou même l'un et l'autre tuberculés, cornus, ou coupés de diverses manières. Si les mâles, à cet égard, sont plus favorisés, c'est que, pour se réunir à leurs femelles, ils sont peut-être obligés de faire un plus grand nombre d'allées et de venues.

Les cornes que portent ces insectes sont si remarquables dans quelques espèces, que pour leur donner des noms expressifs on a comparé ces espèces à un bœuf, à un taureau, à une vache, à un cerf et autres animaux à cornes ou à bois.

Les larves de quelques aphodies vivent sous les pierres de substances végétales altérées. Afin de passer à l'état de nymphes, les larves des coprophages se filent une coque dans la terre; et après avoir demeuré sous cette forme l'automne et l'hyver, ils acquièrent leur dernier développement. On commence à trouver l'insecte parfait dès le mois de février ou de mars.

Je partage cette famille en deux petites sous-classes.

* *Pattes du milieu séparées entre elles à leur naissance par un plus grand intervalle que les autres.*

DEUX-CENTIÈME GENRE.

Ateuchus; *ateuchus.*

On ne voit point sur le chaperon de ces insectes les cornes que l'on observe en cette partie dans les autres coprophages. C'est à ce caractère qu'a fait allusion le fondateur de ce genre, un disciple de Fabricius qui se montre déjà digne de son maître, Weber (1). Ateuchus est tiré du grec et veut dire *sans armes* ou *sans défense.*

Les ateuchus faisoient partie des scarabées de Linnæus et des bousiers de Geoffroy, d'Olivier, et de Fabricius. Leurs caractères les plus faciles à être saisis sont : pattes intermédiaires plus écartées entre elles à leur naissance que les autres ; corselet plus large que long ; jambes intermédiaires et postérieures étroites, prolongées ordinairement à leur extrémité par une pointe forte ; tarses insérés latéralement. Le caractère pris de l'écartement des pattes intermédiaires plus

(1) Ce genre a été aussi désigné sous le nom d'*actinophore*, par Sturm.

considérable que celui des autres, éloigne les ateuchus, les onitis, les bousiers, les onthophages des aphodies; celui que je tire des proportions du corselet sépare les ateuchus des onitis qui n'ont pas en outre de tarses antérieurs; les jambes intermédiaires et postérieures de la plupart des ateuchus sont terminées différemment que celles des bousiers et des onthophages. Si l'on compare scrupuleusement les parties de la bouche, les palpes sur-tout, des insectes de ces divers genres, on trouvera d'autres traits distinctifs et particuliers : voyez notre troisième volume, page 140.

Les ateuchus ont le corps large, ovale, arrondi; leur chaperon est demi-circulaire et souvent denté, crénelé, ou du moins échancré; le corselet est plus large que long; l'écusson manque ou n'est pas apparent; les élytres, dans plusieurs espèces, sont subitement resserrées après l'angle extérieur de leur base (1); les jambes antérieures sont grandes, avancées, dentées le long du côté extérieur, et n'ont point de tarses au bout dans plusieurs.

---

(1) Illiger a fait de ces espèces un nouveau genre qu'il nomme *gymnopleurus*.

Ces insectes ne se trouvent guères plus en Europe au delà du 50e de latitude ; ils paroissent propres aux pays chauds, à l'Afrique spécialement. Nous renvoyons pour leurs habitudes aux généralités.

ESPÈCES.

* *Élytres sans étranglement au côté extérieur, près de leur base.*

Ateuchus sacré ; *ateuchus sacer*. Fab.

Scarabæus sacer. Lin. — *Le hottentot.* Geoff. — *Scarabée crénelé.* De Géer, Mém. insect. tom. VII, p. 638, pl. XLVII, fig. 18. — Schæff. Icon. ins. tab. 201, fig. 3. — Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VIII, fig. 59, *a b*.

Il est noir. Le chaperon a ses bords découpés en six dents. Le vertex de la tête a deux tubercules. Le corselet est lisse. Les jambes antérieures ont quatre dents au côté extérieur ; une pointe au bout, et de très-petites dents au côté interne. Les élytres paroissent lisses ou n'ont que de foibles apparences de stries. — Au midi de la France, en Espagne, en Italie, dans la Russie méridionale, et en Afrique, jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

2. A. variolé ; *ateuc. variolosus*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 67, tab. 7.

Il ressemble au précédent ; mais sa tête

n'a pas de tubercules. Le corselet et les élytres ont de larges points enfoncés ou sont variolés. — Au midi de la France, en Espagne.

3. A. DEMI-PONCTUÉ ; *ateuc. sen*
Fab.

Scarabée variolé. Oliv. Ent. tom. I,
fig. 60. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. (

Il tient le milieu entre les d
dens. Le chaperon a six dents.
n'a pas de tubercules. Le corselet
Les élytres sont lisses. Les cui
rieures ont un angle en forme (
Au midi de la France, en Alle
Barbarie.

4. A. LARGE-COL ; *ateuc. laticol*

Le hottentot. Geoff. — Oliv. Entom. to
pl. VIII, fig. 68.

Il ressemble à l'ateuchus sacré
vertex de la tête n'a pas de tube
élytres ont des sillons bien distin
midi de la France et en Espagne

5. A. ROULEUR ; *ateuc. volvens*

Scarabæus pilularius. Lin. — *Scarab*
De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 311, pl. x
— Drury, Insect. tom. I, tab. 35, fig. 7. –
lisse. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. x, fig. 8

Cette espèce a de grands rapport

pilulaire; mais ses élytres ne sont pas étranglées. Tout le corps est lisse, d'un noir un peu bronzé. Le chaperon a deux petites dents en devant. Catesby, dans son histoire naturelle de la Caroline, a donné beaucoup de détails sur les habitudes de cette espèce. Voyez aussi De Géer, à l'article précité.

Cet ateuchus est très-commun dans la Caroline. Fabricius lui donne pour patrie les contrées les plus méridionales de l'Europe; mais je crois, d'après toutes les citations, qu'il ne se trouve qu'en Amérique.

Rem. Les jambes intermédiaires et postérieures se terminent dans cette espèce presque comme dans les genres suivans. Le caractère dont je me suis servi à cet égard n'est donc pas d'une grande rigueur.

* * *Elytres étranglées près de leur base, au côté extérieur, ou presque triangulaires.*

6. A. PILULAIRE; *ateuc. pilularius.* Fab.

Le bousier à couture. Geoff. — Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. x, fig. 91.

Il est noir. Le chaperon est un peu échancré au milieu du bord antérieur; il a deux petites lignes élevées, convergentes. Le corselet est très-finement grenu, et a de chaque côté un gros point enfoncé. Les élytres sont aussi légèrement graveleuses, et ont des stries

stries peu apparentes. — Commun au midi de la France, en Espagne, etc.

7. A. FLAGELLÉ ; *ateuc. flagellatus.* Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VII, fig. 51, *a b.*

Il ne diffère du précédent qu'en ce que le dessus de son corps est tout raboteux. — Aux environs de Paris, au midi de la France. Il préfère les excrémens humains aux autres.

8. A. DE SCHÆFFER ; *ateuc. Schæfferi.* Fab.

Scarabœus Schæfferi. Lin. — *Le bousier araignée.* Geoff. — Schæff. Icon. ins. tab. 3, fig. 8. — Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. V, fig. 41. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 48, n° 9.

Cette espèce est remarquable par la forme de son abdomen qui est presque triangulaire, et par la longueur de ses pattes intermédiaires et postérieures ; celles-ci sur-tout sont fort longues, et ont leurs cuisses bidentées. Le corps est noir. Le chaperon est bidenté. Le corselet et les élytres sont finement chagrinés. Les élytres ont de foibles stries. — En France, en Allemagne, au midi de l'Europe. Il se plaît, comme le précédent, dans les excrémens humains. Les jambes intermédiaires et postérieures ne sont pas terminées par une forte pointe, autre exception. Nous renvoyons au genre onthophage les ateuchus pallipède, flavipède de Schreiber, et ovale de Fabricius.

DEUX CENT UNIÈME GENRE.

Bousier ; *copris*.

Nous restreignons ce genre aux bousiers de Fabricius qui ont le dernier article de leurs palpes maxillaires presque aussi long que les trois précédens pris ensemble, et le dernier des labiaux sensiblement plus petit que le précédent et cylindrique. Ces insectes ont en général une forme proportionnellement plus alongée que les onthophages qui composent avec eux les bousiers de Fabricius; leur abdomen est plus long que le corselet, presque carré, avec l'extrémité postérieure arrondie ; il est de la longueur du corselet et presque transversal ou plus large que long dans les onthophages. Il est aussi moins convexe, presque déprimé, et sa figure se rapproche de la circulaire, au lieu d'être en carré transversal. Les jambes intermédiaires et postérieures de nos bousiers sont courtes, coniques, épineuses, fortement épaisses, tronquées, évasées et concaves à leur extrémité ; les tarses ont leurs articles inférieurs plus larges, ce qui les fait

paroître sétacés ou diminuant sensiblement de grosseur de la base à la pointe.

Ces insectes font leur séjour dans le fumier, les bouses de vaches. Les pays étrangers nous en donnent un grand nombre d'espèces, et dont plusieurs sont étonnantes par la bizarrerie de la forme de leur corselet, par leurs proéminences. Quelques-unes sont ornées de couleurs très-brillantes et fort riches. Nous nous restreindrons aux indigènes et à deux ou trois des exotiques.

ESPECES.

* *Corselet cornu.*

1. Bousier élégant; *copris festivus*. Fab.

Scarabæus festivus. Lin. — Rœs. Insect. tom. II, cl. I. *Scarab. terrest.* tab. *B*, fig. 8. — Oliv. Ent. tom. I, n° 3, tab. 21, fig. 7.

Il est d'un roux cuivreux, très-brillant. La tête a une corne élevée. Le corselet en a deux qui sont comprimées. Les élytres sont striées; le sternum est avancé. — Dans l'Amérique méridionale.

2. B. lunaire; *copris lunaris*. Fab.

Scarabæus lunaris. Lin. — *Le bousier capucin*. Geoff. — Schæff. Icon. insect. tab. 63, fig. 3. — Oliv.

Ent. tom. I, n° 3, pl. v, fig. 36, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 49, tab. 4.

Il est noir. Le chaperon est échancré en devant. Il a une longue corne relevée, presque perpendiculaire, pointue, avec deux dents à sa base, par derrière. Le corselet est tronqué en devant. Cette troncature a, de chaque côté, un grand enfoncement et une éminence forte et conique. Le bord supérieur du milieu de la troncature est échancré et comme bidenté, étant coupé par un sillon longitudinal qui règne tout le long du milieu du corselet. Les élytres sont sillonnées.

La corne du chaperon et les avancemens antérieurs du corselet sont moins longs dans la femelle. — Dans toute l'Europe.

3. B. ÉCHANCRÉ; *copris emarginatus.* Fab.

Scarabée lunaire. De Géer, Mém. insect. tom. IV, p. 257, pl. x, fig. 1. — Schæff. Icon. ins. tab. 63, fig. 2. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VIII, fig. 64, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 49, n° 5.

Il ressemble à la femelle du précédent; mais la corne de la tête, au lieu d'être pointue à son extrémité, est obtuse et échancrée. Elle est en outre plus large. — Commun au midi de la France.

4. B. FAUNE ; *copris faunus*. Fab.

Drury, Insect. tom. I, tab. 48, fig. 6. Oliv. — Ent. tom. I, n° 3, pl. x, fig. 87, et pl. XXII, fig. 87, *b*.

Il est noir. La tête a une longue corne recourbée et en scie à son extrémité. Le corselet en a quatre, dont les intermédiaires fort courtes. — A Cayenne.

* * *Corselet sans cornes ; tête en étant pourvue.*

5. B. BUCÉPHALE ; *copris bucephalus*. Fab.

Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. IV, fig. 26 ; pl. x, fig. 92, *b* ; pl. XXII, fig. 92, *d*.

Le chaperon est anguleux. La tête a une corne courte, élevée. Le corselet est coupé et quadridenté en devant. Tout le corps est noir. — Aux Indes Orientales.

6. B. ESPAGNOL ; *copris hispanus*. Fab.

Scarabæus hispanus. Lin. — Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. VI, fig. 47, *a b*.

Il est noir. La tête a une longue corne pointue et recourbée. Son bord antérieur est échancré. Le corselet est coupé obliquement en devant. Les élytres sont sillonnées. — Au midi de la France et en Espagne.

7. B. BOURREAU ; *copris carnifex*. Fab.

Scarabæus carnifex. Lin. — Drury, Ins. tom. I,

pl. xxxv, fig. 3, 4, 5. — Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. vi, fig. 46, *a b*. Pl. x, fig. 86, var. fem.

La tête est d'un verd doré, avec une corne noire recourbée. Le corselet est verd-doré sur les côtés, cuivreux au milieu. Il est raboteux, aplati, triangulaire au milieu. Les élytres sont vertes, avec des lignes élevées. Les pattes et le dessous du corps, du moins sur les côtés, sont d'un verd bronzé. La femelle n'a qu'une simple petite carène sur la tête. Son corselet diffère aussi. — Dans l'Amérique septentrionale.

DEUX CENT-DEUXIEME GENRE.

ONITIS; *onitis*.

PAR le mot d'*onis*, les grecs désignoient la fiente de l'âne. Les insectes du genre qui va nous occuper se nourrissent, comme tous ceux de la famille, d'excrémens : le nom d'*onitis*, qui dérive du précédent, peut donc lui convenir. Les onitis avoient été confondus avec les scarabées ou avec les bousiers. Fabricius, dans le supplément de son entomologie systématique, les a ainsi caractérisés : palpes postérieurs comprimés, poilus; mandibule comprimée, membraneuse; languette bifide; divisions obovées (figure d'œuf renversé), palpigères; lèvre échancrée; antennes en massue lamellée. Mais ces caractères ne distinguent pas suffisamment les onitis des bousiers; ceux que la comparaison des proportions relatives des articles des palpes labiaux, et celle de leurs antennes fournissent, me semblent préférables ou sont même presque les seuls. Dans les bousiers l'article de la base des palpes labiaux est plus grand que le second. Dans les onitis, ce der-

nier l'emporte en grandeur ; il est, en outre, très-hérissé de poils. Les bousiers ont le second article de la massue de leurs antennes, ou le huitième de la totalité, saillant en entier et au-delà du septième ; le neuvième ou dernier a sa partie supérieure formée de deux plans très-distincts, son milieu s'élevant en carène. Les onitis ont le second article de la massue de leurs antennes, ou le septième emboîté plus ou moins dans le précédent ; le neuvième est presque plat en dessus, et son arête est peu marquée. Sa massue se rapproche, pour la figure, de celle des lethrus, ou est presque conique. Ces derniers insectes ont les pattes intermédiaires et postérieures faites comme dans les bousiers ; mais pour la grandeur du corselet, la brièveté de l'abdomen, ils participent davantage du port des onthophages. Les pattes antérieures sont celles des ateuchus, mais elles sont privées de tarses, ou du moins l'animal les perd presque toujours. Ces pattes sont plus grandes dans les mâles. Le chaperon offre souvent de petites lignes élevées, disposées presque de même. L'extrémité de l'écusson est apparente.

Les onitis vivent dans les bouses. Nous ignorons la manière dont ils se métamorphosent.

ESPECES.

1. ONITIS INUUS ; *onitis inuus.* Fab.

Scarabée inuus. Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XIV, fig. 135, *a b.*

Il est d'un noirâtre bronzé. La tête a des lignes élevées et un tubercule. Le corselet est pointillé et a quatre impressions, deux latérales et deux au dessus de l'écusson. Les élytres ont des stries peu profondes.

Fabricius dit qu'il se trouve à Sierra Leona en Afrique. Le muséum national d'histoire naturelle l'a reçu en quantité du Bengale.

2. ONITIS AYGULE ; *onitis aygulus.* Fab.

Scarabée aygule. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XIII, fig. 120; et pl. IV, fig. 28, *a b.*

La tête et le corselet sont d'un verd bronzé. La tête a un tubercule et des lignes élevées. Le corselet a quatre points enfoncés, placés comme dans le précédent. Les élytres sont testacées, légèrement sillonnées. Le dessous du corps est brun. — Depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et aux Indes Orientales.

3. ONITIS MŒRIS ; *onitis mœris.*

Onitis clinias, lophus. Fab. — *Scarabœus mœris.*

Pall. — *Idem.* Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XXI, fig. 193. — *Scarabœus irroratus*, *furcifer.* Ross.

Il est noirâtre. La tête a une petite corne et un fort tubercule conique sur le vertex, et quelques lignes élevées en devant. Le corselet a plusieurs rugosités, une tache d'un jaune pâle, avec un point enfoncé de chaque côté. Les élytres ont des points épars roussâtres, pâles, et quelques petites côtes. — En Espagne, en Italie, dans la Russie méridionale.

4. ONITIS BISON ; *onitis bison.* Fab.

Scarabœus bison. Lin. — Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VI, fig. 43, *a b c.*

Il est noir. La tête a une petite ligne élevée, transverse, et une autre derrière, plus forte, dont les deux bouts latéraux s'élèvent en cornes. Le corselet est rétus en devant, avec un avancement au milieu, pointu, en forme de cornes ; il a quatre gros points enfoncés, un de chaque côté, et deux rapprochés au milieu du bord postérieur. Les élytres ont quelques sillons. L'écusson n'est pas apparent.

La femelle n'a pas de cornes. Les angles de la seconde ligne élevée sont simplement un peu saillans. On voit un tubercule der-

rière cette ligne. Le corselet est un peu rétus en devant et a une ligne transverse élevée à la place de la corne. — Au midi de la France, en Espagne.

5. Onitis sphinx; *onitis sphinx*. Fab.

Scarabée sphinx. Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. VII, fig. 57, *a b*.

Il est tout noir. La tête a deux lignes élevées transverses, dont la postérieure plus grande, et une petite corne ou un gros tubercule obtus sur le vertex. Le corselet a quatre gros points enfoncés, deux latéraux et deux rapprochés au milieu du bord postérieur. Les élytres sont presque lisses. — Au midi de la France, en Espagne, en Afrique, jusqu'aux Indes orientales.

Remarque. Dans toutes ces espèces la massue des antennes est roussâtre ou d'un brun clair à son extrémité.

DEUX CENT-TROISIEME GENRE.

ONTHOPHAGE; *onthophagus*.

On distingue facilement ces insectes des autres de la famille, à leur corps ovale-arrondi; à la brièveté de leur abdomen comparé avec le corselet; à la figure presque orbiculaire et échancrée en devant de ce dernier, et à leurs palpes labiaux qui sont terminés par un article plus gros ou de la grandeur au moins du précédent, tandis que cet article est le plus petit dans les insectes des autres coprophages. Leurs antennes ressemblent à celles des bousiers, et ces insectes diffèrent ainsi des onitis, avec lesquels ils ont d'ailleurs plusieurs rapports de formes; leurs pattes antérieures ont ensuite des tarses, autre caractère qui éloigne les onthophages des précédens.

Ces insectes fréquentent les bouses de vache et habitent plus particulièrement les pays méridionaux.

Fabricius les a réunis aux *copris*, les bousiers.

ESPECES.

** Ecusson apparent.*

1. ONTHOPHAGE FLAVIPÈDE; *onthophagus flavipes.*

Le bousier fauve. Geoff. — *Ateuchus flavipes.* Fab. *Scarabée flavipède.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VII, fig. 54. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 48, tab. 11.

Cette espèce a le port des onitis, mais ses antennes et ses pattes antérieures sont celles des onthophages. Il est ovale, d'un roux jaunâtre, avec une teinte verte en quelques parties. La tête est d'un bronzé cuivreux, et a près du bord antérieur une petite ligne élevée qui en suit le contour, et qui forme une sorte de rebord, et derrière cette ligne une seconde, dont la courbure est dans le même sens. Le corselet est brun ou d'un brun verdâtre, avec les bords de la couleur du corps et un gros point enfoncé de chaque côté. Les élytres sont foiblement sillonnées; la suture est verdâtre. — En France, en Allemagne.

2. O. PALE; *ont. pallens.*

Scarabée pâle. Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XXIII, fig. 203, *a b.* — *Ateuchus pallens.* Fab.

Il ressemble beaucoup au précédent. Il en

est distingué par ses élytres qui ont des points jaunes, formant dans quelques-uns deux lignes. — En Barbarie, au Sénégal.

* * *Point d'écusson apparent.*

3. O. DE SCHREIBER ; *ont. Screiberi.*

Scarabæus Schreiberi. Lin. — *Le bousier à points rouges.* Geoff. — *Ateuchus Schreiberi.* Fab. — Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XIX, fig. 176, *a b.* — Panz. Faun. fasc. 28, n° 14.

Il est presque rond, noir, pointillé. Le chaperon est échancré, et a deux lignes élevées. Les élytres sont striées et ont chacune deux taches d'un rouge pâle, l'une à la base, l'autre au bout. Les pattes sont fauves. — En France, en Allemagne, en Espagne.

4. O. OVALE ; *ont. ovatus.*

Scarabæus ovatus. Lin. — *Ateuchus ovatus.* Fab. — *Scarabée ovale.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XX, fig. 187, *a b.* — Panz. Faun. germ. 48, tab. 11.

Il est presque rond, d'un noir luisant en dessus, d'un noir un peu mat en dessous, finement pointillé, pubescent. Le chaperon a deux lignes élevées, transverses, dont la postérieure beaucoup plus haute. Les élytres ont des lignes très-fines, imprimées ; on voit dans quelques-uns, et sur chaque élytre,

une petite tache à la base, et une autre au bout, brunes. — En France et en Allemagne.

Je soupçonne que cet insecte n'est que la femelle du suivant.

5. O. FOURCHU ; *ont. furcatus.*

Copris furcata. Fab. — *Scarabée fourchu.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VIII, fig. 61, *a b.*

Il est presque rond, noir, pubescent. La tête a une petite ligne élevée, transverse, et par derrière trois cornes perpendiculaires, dont celle du milieu beaucoup plus petite. — En France, en Allemagne.

6. O. TAGÈS ; *ont. tages.*

Scarabée tagès. Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. IX, fig. 76. — *Copris Hybneri.* Fab.

Il est noir. Le chaperon est arrondi, avec trois tubercules, dont celui du milieu plus grand. Les élytres sont striées. — Au midi de la France, en Hongrie.

7. O. PENCHÉ ; *ont. nutans.*

Copris nutans. Fab. — *Scarabée penché.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XXI, fig. 188, *a b c d.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 6, tab. 1, le mâle.

Il est entièrement noir. Le chaperon est relevé en devant ; le dessus offre une ligne élevée, transverse, peu apparente dans le

mâle. L'occiput s'élève en une lame triangulaire, terminée en une corne arquée en avant, et redressée vers l'extrémité. La femelle a une ligne fortement élevée et transverse à la place. Le devant du corselet est enfoncé; le milieu de la partie qui s'élève au dessus de ce creux est un peu échancré, sur-tout dans la femelle, où il est comme bidenté. Les bords antérieurs du corselet sont sinués. Les élytres ont des lignes imprimées, et sont très-ponctuées, ainsi que le corselet. — Au midi de la France et en Allemagne; il n'est pas commun. Je l'ai reçu de Vienne, du docteur Schreiber.

Le copris fracticorne de Fabricius n'en diffère essentiellement que par la couleur des élytres, qui sont testacées et ponctuées de noir. — Il se trouve en Hongrie, d'où il m'a encore été envoyé par le naturaliste Schreiber.

8. O. CÉNOBITE; *ont. cœnobita.*

Scarabée cénobite. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. xxvi, fig. 228, *a b.* — *Copris cœnobita.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 48, tab. 6.

Il est très-voisin du précédent pour la forme, particulièrement celle de la corne de la tête; mais le corps est d'un verd bronzé,

avec

avec les élytres testacées et ponctuées de verd. Leur suture est de cette dernière couleur. Le chaperon est rétus en devant, un peu échancré. — Au midi de la France, en Allemagne.

9. O. NUCHICORNE; *ont. nuchicornis.*

Scarabæus nuchicornis. Lin. — *Le petit bousier noir cornu et sans cornes.* Geoff. — *Scarabée à nuque épineuse.* De Géer. — *Copris nuchicornis.* Fab. — *Scarabée nuchicorne.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VII, fig. 53. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 4, n° 1.

Il est noir, ou d'un noir bronzé, pointillé, avec les élytres testacées et ponctuées de noirâtre. Le bord antérieur de la tête est rétus; son dessus a une ligne transverse et élevée, peu apparente; son occiput s'élève en une lame triangulaire, qui paroît même unidentée, de chaque côté, vers la pointe, dans quelques individus, et se termine par une corne droite, perpendiculaire. Le corselet a un enfoncement antérieur. La femelle a deux lignes élevées sur la tête. Le milieu de la partie antérieure de son corselet est un peu avancé. — Dans toute l'Europe.

10. O. TAUREAU; *ont. taurus.*

Scarabæus taurus. Lin. — *Le bousier à cornes retroussées.* Geoff. — *Copris taurus.* Fab. — *Scarabée*

taureau. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VIII, fig. 63, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 12, n° 3.

Il est noir, luisant, pointillé. La tête a deux cornes longues et arquées dans le mâle, deux lignes transverses et élevées dans la femelle; son bord antérieur est arrondi. Le corselet est déprimé en devant, avec un enfoncement dans le milieu. Ses côtés antérieurs ont une impression alongée.

11. O. CHÈVRE; *ont. capra.*

Copris capra. Fab. — *Scarabée chèvre.* Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XX, fig. 182, *a b.*

Il ressemble beaucoup au précédent; quelques auteurs même pensent qu'il n'en est qu'une variété. Il en diffère par la brièveté et la direction de ses cornes, qui ne sont pas plus longues que la tête, et presque droites; par son corselet, qui est plus brusquement enfoncé ou même coupé, le bord supérieur de cet enfoncement formant une ligne droite, transverse.

La femelle, ou du moins l'individu que je soupçonne être tel, n'a qu'une ligne élevée et transverse sur sa tête. — Au midi de la France.

12. O. MOYEN; *ont. medius.*

Copris media. Fab. Illig. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 37, tab. 4.

Il est noir. Sa tète a deux petites cornes. Le corselet a un avancement antérieur. Les élytres sont grises, ponctuées de noir. — En Autriche.

13. O. VACHE ; *ont. vacca.*

Scarabæus vacca. Lin. — *Le bousier à deux cornes.* Geoff. — *Copris vacca.* Fab. — *Scarabée vache.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VIII, fig. 65, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 12, n° 4, fem.

Il est verdâtre, avec les élytres testacées, parsemées de points verdâtres. La suture est de cette dernière couleur. Le chaperon est échancré au milieu du bord antérieur ; l'occiput a une forte ligne élevée, transversale, dont les extrémités s'élèvent en pointe, et forment deux petites cornes ; au devant est une autre ligne élevée, parallèle. Le corselet est enfoncé en devant, et le milieu de la partie élevée au dessus de l'enfoncement avance un peu ; cet avancement est échancré, comme bidenté ; la femelle n'a pas de cornes sur la tête, ou les a beaucoup plus petites. — En France, en Allemagne.

14. O. CHAMEAU ; *ont. camelus.*

Copris camelus. Fab. Illig. — *Scarabée veau.* Oliv. Ent. tom. I, pl. XX, fig. 181, *a b.*

Il est noir. Le chaperon a postérieurement

deux petites cornes. Le corselet a quatre tubercules en devant. — En Allemagne.

15. O. LÉMUR ; *ont. lemur.*

Copris lemur. Fab. — *Scarabée lémur.* Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XXI, fig. 191, *a b.*

Il est presque rond, d'un bronzé obscur. La tête a une petite lame transversale sur l'occiput. Le corselet est enfoncé en devant; la partie relevée offre une petite corne ou dent de chaque côté, et un avancement bidenté ou échancré au milieu. Les élytres sont testacées, avec une bande transverse et arquée, formée de petites taches, souvent au nombre de cinq par élytre, d'un verdâtre obscur. — En France et en Allemagne ; rare.

16. O. AMYNTAS ; *ont. amyntas.*

Scarabée amyntas. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. IX, fig. 81.

Il est noir. Le chaperon est arrondi, avec une ligne transverse élevée. Le corselet est coupé, avec une dent de chaque côté. — Dans la Provence.

** *Pattes du milieu n'étant pas séparées entre elles à leur naissance par un plus grand intervalle que les autres.*

DEUX CENT-QUATRIEME GENRE.

Aphodie; *aphodius.*

Aphodos veut dire en grec, *excrément*; telle est l'étymologie de ce genre, dont nous devons la formation au savant Illiger. Les caractères que nous venons de donner à notre seconde division principale de cette famille, et qui sont pris de l'identité de la distance entre les insertions des pattes, signalent très-bien les aphodies, et les font distinguer de tous les autres coprophages. Les aphodies ont encore un facies particulier; leur corps est proportionnellement plus alongé. Il forme un ovale oblong. Leur abdomen est plus long que la tête et le corselet pris ensemble. Ils ont tous un écusson qui paroît en entier. Le premier article des palpes labiaux est le plus long, et cylindrique; les deux autres sont presque de la même grandeur; le dernier est ovale. Le chaperon est transversal; il avance davantage dans les autres coprophages, où il a la figure d'un demi-cercle. Le corselet des aphodies est aussi moins long; c'est un carré

transversal. Il est impossible, avec cette réunion de caractères, de se méprendre sur la connoissance de ces insectes.

Les aphodies se trouvent plus particulièrement dans les bouses et les fientes. J'ai rencontré quelquefois la larve de l'aphodie terrestre sous des pierres ; elle ressemble pour la forme aux larves des hannetons, de l'oryctès nasicorne.

Illiger ne s'est pas borné à bien développer les caractères de ce genre ; il a encore porté, dans l'examen des espèces, un esprit de discussion et de critique, une sagacité qui rendent son travail infiniment précieux.

La détermination de plusieurs aphodies est encore néanmoins très-embarrassante ; n'en ayant pas un assez grand nombre d'espèces pour nous former une opinion, nous ne donnerons que celles que Fabricius a décrites comme d'Europe.

Les aphodies composent la première division des bousiers d'Olivier, ou de sa troisième grande coupe des scarabées.

ESPÈCES.

1. Aphodie fossoyeur ; *aphodius fossor.* Illig. Fabr.

Scarabæus fossor. Lin. — *La tête armée.* Geoff. — *Scarabée fossoyeur.* De Géer, Mém. insect. tom. IV, pag. 264, pl. x, fig. 7. — *Scarabée fossoyeur.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. xx, fig. 184, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 28, tab. 4.

Il est noir, convexe, luisant. Le chaperon a un sinus au milieu du bord antérieur, et trois tubercules sur une ligne transversale, dont celui du milieu plus élevé, pointu. Le corselet est lisse, avec un enfoncement au milieu près du bord antérieur, et quelques points vagues sur les côtés. Les élytres sont striées, et les stries ont des points très-foibles.

Les élytres sont quelquefois d'un rouge marron. Les tubercules du chaperon sont peu apparens dans la femelle.

2. A. fascié ; *ap. fasciatus.* Fabr.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 28, n° 6.

La tête est tuberculée. Les élytres sont pâles avec une bande noire, raccourcie. — En Autriche.

3. A. SCRUTATEUR ; *ap. scrutator.* Fab.

Scarabée rougeâtre. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VI, fig. 224. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 31, n° 1.

Il est noir. La tête est tuberculée. L'abdomen, les élytres et les côtés du corselet sont d'un rouge brun. — Au midi de la France, en Allemagne.

4. A. SILLONNÉ ; *ap. sulcatus.* Fabr.

Il est très-noir, luisant. La tête a trois forts tubercules. Les élytres sont sillonnées; les sillons sont rugueux.

Ce n'est peut-être qu'une variété de l'aphodie souterrain. — En Allemagne.

5. A. PUANT ; *ap. fœtens.* Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 48, n° 1.

Il est noir, court et convexe. La tête a trois tubercules, dont celui du milieu pointu. Les angles antérieurs du corselet, le limbe des élytres et l'abdomen sont rouges. Les élytres ont des stries ponctuées. — En Allemagne.

6. A. SCYBALAIRE ; *ap. scybalarius.* Fab.

Scarabée scybalaire. Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XXVI, fig. 226, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 47, tab. 1.

Il est noir. La tête a trois tubercules dont celui du milieu pointu. Les élytres sont

testacées ou d'un jaunâtre un peu roussâtre, avec des stries ponctuées. Le corselet a dans le mâle un petit enfoncement antérieur. Les pattes sont d'un brun foncé.

Illiger réunit à cette espèce l'aphodie brûlé, *aphodius conflagratus* de Fabricius ; (*scarabée brûlé*, Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XXVI, fig. 220, *a b.*) Cet insecte a en effet tous les caractères du précédent ; chacune de ses élytres a seulement une tache noirâtre discoïdale. — Commun en Europe.

7. A. PRODROME ; *ap. prodromus.* Fab.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 58, n° 4 ; et fasc. 67, n° 1.

Il est noir. Le chaperon est échancré, avec les côtés jaunâtres, et a trois petits tubercules. Le corselet est lisse, avec les bords jaunes. Les élytres sont grises, avec des nuances obscures, et ont des stries crénelées. Les pattes sont jaunes.

Voyez les aphodies sale et sordide. — En Allemagne.

8. A. TERRESTRE ; *ap. terrestris.* Fab.

Scarabée terrestre. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XXIV, fig. 209, *a b.* — *Scarabæus terrestris.* Payk.

Cette espèce, par ses grandes affinités avec celles qu'on a nommées *obscurus*, *ater*,

granarius, *hœmorrhoidale*, est d'une détermination difficile. Nous décrirons l'insecte qu'Olivier et que Paykull appellent *terrestre* et qui paroît être celui que Panzer figure fasc. 43, n° 1, sous la désignation de *scarabœus ater*. Le scarabée terrestre de cet auteur, fasc. 47, n° 3, en diffère par ses élytres distinctement pointillées. Cet insecte est probablement celui qu'Illiger prend pour l'aphodie terrestre, puisqu'il dit dans sa phrase : élytres pointillées, et stries ponctuées.

L'aphodie terrestre a un peu plus de deux lignes de long. Il est très-noir, luisant, convexe. Le chaperon est tronqué et un peu concave au milieu du bord antérieur. Il est fortement ponctué, avec trois tubercules qui sont comme réunis par une ligne courte, très-fine, transversale. La partie qui est au devant du tubercule du milieu est un peu élevée. Le corselet est entièrement ponctué dans les uns, peu sur le disque dans d'autres. Son bord antérieur est d'un gris jaunâtre, luisant. L'écusson est petit, en triangle, presque équilatéral. Les élytres ont des stries assez profondes et ponctuées : on aperçoit avec une forte loupe quelques petits points dans les intervalles des stries. Les pattes sont d'un brun foncé ; les jambes antérieures

sont tridentées au côté extérieur. Fabricius a composé sa phrase sur un individu dont les élytres étoient d'un noir moins luisant que le reste. Quelquefois les stries ne font qu'effleurer la superficie des élytres. De Géer a décrit cette variété sous le nom de *scarabée noir*. L'aphodie noir d'Illiger paroît être notre aphodie terrestre proprement dit. Ce savant ainsi qu'Helwig considèrent comme une variété de cette espèce le *scarabée bimaculé*. (Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. IX, fig. 72, *a b*. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 43, tab. 2). Cet insecte ne diffère en effet de notre aphodie terrestre que parce que ses élytres ont une tache rouge à l'angle extérieur de leur base. — Très-commun aux environs de Paris.

9. A. GRENAILLE; *ap. granarius*. Fab.

Scarabæus granarius. Lin. — *Scarabée grenaille*. Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XVIII, fig. 172, *a b*. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 43, tab. 3.

Il est extrêmement voisin du précédent; mais son chaperon n'a qu'un seul tubercule suivant Fabricius, et le bout de ses élytres est d'un brun ferrugineux. Paykull dit que le chaperon a une ligne élevée transverse, au milieu de laquelle il y a un tubercule.

Illiger n'est pas convaincu que le scarabée grenaille d'Olivier soit l'espèce dont il s'agit

ici. De Géer l'a prise pour l'hémorrhoïdale de Linnæus. — En Europe, plus particulièrement dans le Nord.

10. A. HÉMORRHOÏDAL ; *ap. hæmorrhoïdalis.* Fab.

Scarabée hémorrhoïdal. Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XXVI, fig. 223, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 28, n° 8.

Il est noir. Le chaperon est tuberculé. L'écusson est long et ponctué, caractère qui distingue cet insecte du précédent. Les élytres ont des stries crénelées, et leur extrémité est ferrugineuse. — En Allemagne, en Suède.

11. A. SOUTERRAIN ; *ap. subterraneus.* Fab.

Scarabée souterrain. De Géer. — *Idem.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XVIII, fig. 162, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 28, n° 3.

Il est noir, luisant. Le chaperon a le bord antérieur concave, et trois tubercules sur une ligne transverse. Le corselet est ponctué et a un petit enfoncement près du milieu du bord antérieur. Le dos est un peu écrasé. Les élytres ont des côtes. Les sillons offrent plusieurs petites lignes longitudinales, et des points enfoncés. — En Europe.

12. A. PORC ; *ap. porcus.* Fab.

Scarabæus anachoreta. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 35, n° 1. — *Scarabæus turpis.* Marsham.

Il est d'un noir peu luisant, un peu aplati. Le chaperon est droit en devant. L'occiput a trois très-petits tubercules ; celui du milieu est même le seul que l'on distingue bien. Le corselet est finement ponctué. Les élytres sont brunes, ont de larges lignes imprimées, dans leur longueur. Les intervalles de ces lignes ont leurs bords élevés et paroissent rugosules, ayant deux rangées de points enfoncés qui se confondent le plus souvent. — Je l'ai reçu d'Angleterre, de M. Kirby.

13. A. FIMETAIRE ; *ap. fimetarius*. Fab.

Scarabœus fimetarius. Lin. — *Le scarabée bedeau*. Geoff. — *Idem*. De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 264, pl. IV, fig. 8. — *Scarabée fimetaire*. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XVIII, fig. 167. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 31, n° 2.

Il est noir, convexe, luisant, avec la massue des antennes, une tache aux angles antérieurs du corselet, et les élytres rougeâtres. Le chaperon est droit en devant ; il a trois tubercules coniques, et une ligne élevée, transverse au devant. Les élytres ont des stries ponctuées. Sa place naturelle est à côté de l'aphodie scrutateur. — Très-commun dans toute l'Europe.

14. A. ERRANT ; *ap. erraticus*. Fab.

Scarabœus erraticus. Lin. — *Scarabée errant*. De

Géer. — *Idem.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XVIII, fig. 167. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 47, n° 4.

Il est un peu déprimé, noir. Le chaperon n'a qu'un seul tubercule, qui est placé au milieu de l'occiput. Le corselet est finement ponctué. L'écusson est en triangle alongé et pointillé. Les élytres sont jaunâtres, avec des lignes ponctuées, très-superficielles. La suture est brune ; on voit même deux traits bruns au bout de chaque élytre, du moins dans quelques-uns. Les pattes sont brunes.

15. A. SALE ; *ap. conspurcatus.* Fab.

Scarabæus conspurcatus. Lin. — *Le scarabée gris des bouses.* Geoff. — *Scarabée barbouillé.* De Géer. — *Scarabée sale.* Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XXIV, fig. 210, *a b* ; et pl. XXV, fig. 214, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 47, n° 5 ; et fasc. 28, n° 7.

Illiger réunit cette espèce avec celle que Fabricius nomme *inquinatus*, le scarabée taché d'Olivier, pl. XXVI, fig. 221. Nous nous rangeons de son sentiment, les différences que nous trouvons entre ces insectes n'offrent pas des caractères spécifiques distincts. Le corps est un peu déprimé, noir, luisant. Le chaperon est un peu concave au bord antérieur. Il est finement ponctué, presque rugueux, même dans l'aphodie sale proprement dit. L'occiput a trois petits

tubercules moins distincts dans ce dernier que dans l'aphodie tacheté (*inquinatus*). Le corselet est ponctué, mais plus dans le premier que dans le second. Ce corselet a les bords tout noirs et marqués seulement d'une petite tache rougeâtre ; ici les bords sont entièrement de cette couleur. L'écusson est ponctué. Les élytres sont jaunâtres, ou couleur de paille, avec des taches noirâtres, et ont des stries ponctuées. Les pattes sont brunes. Les cuisses sont plus pâles, presque jaunâtres. Le bout de l'abdomen est brun dans le grand nombre. Cet insecte est pubescent. Les bords du corselet sont notamment ciliés. — Très-commun en Europe.

L'aphodie souillé, *contaminatus*, Fab., est si voisin de cette espèce qu'on seroit tenté de croire que c'est une variété privée de tubercules. Près de cette espèce doit être rangée celle qu'Olivier nomme scarabée livide, *scarabœus lividus*, pl. XXVI, fig. 222, *a b*. Le chaperon est rougeâtre et un peu échancré en devant. Il a dans son milieu un tubercule distinct et une petite ligne transverse de chaque côté. Le corselet est noir, avec les bords roussâtres, et marqués d'un point obscur. Les élytres sont testacées,

avec le disque de chaque côté noirâtre. Elles ont des stries ponctuées. Le dessous du corps et les pattes sont testacé-livides. Creuzer l'a bien figuré, tab. 1. fig. 7. Fabricius nomme cette espèce *aphodius anachoreta.* — Des environs de Paris.

16. A. SORDIDE ; *ap. sordidus.* Fab.

Scarabée sordide. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XXV, fig. 216, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 48, tab. 2.

Il est d'un brun marron, luisant. Le chaperon a trois petits tubercules. Le corselet est noir, avec les bords bruns. Les élytres ont des stries ponctuées. — Dans toute l'Europe.

L'aphodie roussâtre de Fabricius paroît n'être qu'une variété dont la tête est noire, et dont le corselet n'a qu'une tache fauve de chaque côté. C'est le sentiment d'Illiger. Le scarabée *unicolor* d'Olivier diffère de l'aphodie sordide en ce qu'il est entièrement d'un brun fauve. — On le trouve en Espagne.

17. A. BIPONCTUÉ (1) ; *ap. bipunctatus.* Fab.

Scarabée ponctué. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XXVIII, fig. 246. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 28, tab. 9.

---

(1) Cette espèce et les suivantes ont le chaperon mutique ou sans tubercules.

Il est noir. Le corselet est bordé de rouge. Les élytres sont de cette couleur, avec une tache ronde noire sur chaque, au delà du milieu. — En Allemagne.

18. A. OBLONG; *ap. oblongus.* Illiger.

Aphodius rufipes. Fab. — *Scarabée rufipède.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XVIII, fig. 171. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 47, n° 10.

Cette espèce ressemble beaucoup à la suivante, et il y a même tout lieu de soupçonner que cet insecte n'en est qu'une variété. Il est oblong, noir en dessus, d'un brun marron en dessous, avec les antennes d'une couleur plus claire. Le chaperon, le corselet et l'écusson sont très-lisses, ou n'ont que quelques points. Les élytres sont striées, et il faut se servir d'une forte loupe pour distinguer les points des stries, et d'autres très-petits, placés vaguement dans les intervalles. — Cette espèce se trouve plus particulièrement dans le nord de l'Europe. M. Massinot l'a trouvée aux environs de Soissons, et me l'a donnée avec d'autres insectes rares de ce pays.

19. A. RUFIPÈDE; *ap. rufipes.* Illiger.

Scarabæus rufipes. Lin. — *Aphodius nigripes, luridus.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 47, tab. 9.

Cette espèce ne diffère, aux couleurs près, de la précédente, qu'en ce que la tête, son corselet et son écusson sont entièrement ponctués, et que les points des élytres sont plus sensibles. Les tarses sont roussâtres : on trouve des individus tout noirs ; c'est l'aphodie nigripède de Fabricius : d'autres qui ont les élytres d'un gris jaunâtre, avec les stries, et des petites taches alongées, ou des traits, noirs ; c'est l'aphodie luride du même (Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XVIII, fig. 168. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 47., n° 7.) Une variété tient le milieu entre les deux précédentes. La moitié postérieure de ses élytres est la seule partie du corps qui ne soit pas noire. C'est le scarabée bigarré, *variegatus* de Panzer, Faun. insect. germ. fasc. 47, n° 8.

La première variété, ou l'aphodie tout noir (*rufipède*), est le scarabée jayet de Geoffroy. Olivier l'a figuré sous le même nom, pl. XXIV. fig. 213. *L'aphodius lutarius* ressemble beaucoup à cette espèce. Les élytres sont brunes, avec la base et le bord extérieur rougeâtres. Illiger pense que l'aphodie *immunde* de Fabricius est le même insecte à élytres d'un roux obscur. — Aux environs de Paris.

20. A. SOUILLÉ ; *ap. contaminatus*. Fab.

Creutz. Insect. 34, tab. 1, fig. 5.

Il est noir, déprimé, pubescent, avec les côtés du corselet, en tout ou en partie, les élytres et les pattes d'un gris-jaunâtre. Les élytres ont de petites taches noirâtres, de très-petites côtes longitudinales, avec les intervalles crénelés. Le corselet est lisse, du moins dans son disque. Les angles postérieurs du chaperon sont assez aigus.

Les élytres varient pour les taches. Dans la variété la plus remarquable le disque de chaque élytre est noirâtre ou a une grande tache oblongue, obscure. C'est sans doute *l'aphodius consputus* de Fabricius ; mais il a tort de citer la fig. 6 de la pl. 1, de Creutzer, puisque l'aphodie de cet auteur a le chaperon tuberculé.

21. A. QUADRIGUTTÉ ; *ap. quadriguttatus*. Illig.

Scarabœus 4 maculatus. Fab. — *Scarabée quadrimaculé*. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XIX, fig. 174. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 28, tab. 10.

Il est noir, avec les côtés du corselet, deux taches sur chaque élytre, et les pattes fauves. Les élytres ont des stries ponctuées. — En Europe, mais rare.

22. A. QUADRIMACULÉ; *ap. quadrimaculatus.* Illig.

Scarabæus quadrimaculatus. Lin. — *Aphodius 4 pustulatus.* Fab. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 43, n° 5.

Il est noir, convexe. Les élytres ont des stries ponctuées, avec une tache et un point rouges. — Dans le nord de l'Europe et en Allemagne.

23. A. COCHON; *ap. sus.* Fab. Illig.

Scarabée pubescent. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XXIV, fig. 205, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 28, tab. 1.

Il est oblong, déprimé, roussâtre, avec les élytres et les pattes plus pâles, tirant sur le jaunâtre. Les élytres ont de petites côtes. La troisième et la cinquième, à commencer de la suture, ont de petites taches noirâtres. — En France, en Allemagne; rare.

24. A. RELEVÉ; *ap. elevatus.* Fab.

Scarabée relevé. Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XXI, fig. 190, *a b.*

Cette espèce est courte, d'un noir luisant, et a l'abdomen très-convexe, arrondi. Le chaperon a une échancrure forte, et dont les angles latéraux sont prononcés, comme si on avoit fait une entaille; il a une ligne élevée transverse. Le corselet est court et a

quelques points enfoncés sur les côtés. Les élytres ont des stries fortes et ponctuées. — Au midi de la France.

25. A. GLOBULEUX; *ap. globosus.* Illig.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 37, tab. 2.

Il a la forme du précédent, mais il est d'un noir presque mat en dessus, et brun en dessous. Le chaperon est émoussé en devant et rugosule. Le corselet est lisse. Les élytres ont des stries très-légères.

M. Baillon, fils d'un homme qui a rendu de grands services à l'ornithologie, l'a trouvé sur les bords de la mer, aux environs de Boulogne, et me l'a communiqué.

26. A. A PLAIE; *ap. plagiatus.* Fab.

Scarabæus plagiatus. Lin. — *Scarabée à plaie.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. xxv, fig. 215, *a b.*

Il est noir. Les élytres sont striées, avec une tache oblongue rouge. Le chaperon est légèrement échancré.

Helwig a observé que les élytres étoient quelquefois sans taches. — Dans le nord de l'Europe.

27. A. TORTUE; *ap. testudinarius.* Fab.

Scarabée tortue. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. xx, fig. 186, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 18, tab. 12.

Il est d'un noir obscur, pubescent. Le

chaperon est entaillé en devant. Les élytres sont brunes, avec des taches noires et des points pâles. Elles ont de petites côtes longitudinales, étroites, en forme d'arêtes. Les pattes sont brunes. — En France, en Allemagne.

28. A. TRUIE; *ap. scrofa*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 47, tab. 12.

Il est noirâtre, pubescent, déprimé. Les élytres sont brunes, striées. Les intervalles des élytres sont ponctués. — En Allemagne.

29. A. FOUILLE-MERDE; *ap. merdarius*. Fab.

Scarabæus merdarius. Lin. — *Scarabée fouille-merde*. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XIX, fig. 173, *a b*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 48, n°s 3, 4.

Il est déprimé, noir, avec les côtés du corselet plus ou moins d'un brun roussâtre. Les élytres sont jaunâtres, avec la suture noirâtre et des stries qui paroissent ponctuées dans quelques-uns. — Commun dans toute l'Europe.

Le scarabée ordurier d'Olivier, (pl. XVIII, fig. 170, *a b*) (*scarabæus*) en diffère peu.

30. A. DÉPRIMÉ; *ap. depressus*. Fab. Illig.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 59, n° 1.

Il est déprimé, noir, avec le chaperon arrondi, lisse. Les élytres sont pointillées,

ont des stries ponctuées et sont fauves, ainsi que les tarses. — En Allemagne.

31. A. DES SABLES; *ap. sabuleti.* Fab. Illig.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 37, tab. 3.

Il est noir. Les étuis sont convexes, sillonnés, crénelés. — En Allemagne.

32. A. SILLONNÉ; *ap. porcatus.* Fab.

Scarabée sillonné. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XIX, fig. 178, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 28, tab. 13.

Il est alongé, noir en dessous, d'un brun noirâtre en dessus. Le chaperon est rétus en devant, un peu échancré. Le corselet est ponctué, un peu inégal, avec un sillon au milieu. Les élytres sont sillonnées; les côtes sont aiguës; les sillons sont crénelés. — En Europe.

33. A. RIDÉ; *ap. asper.* Fab.

Ptinus germanus. Lin. — *Scarabée ridé.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. XXIII, fig. 204. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 47, tab. 13.

Il est alongé, noirâtre, avec les antennes et les pattes d'un brun clair. Le corselet a des lignes élevées transversales. Les élytres sont striées. — En Europe.

34. A. ARENAIRE ; *ap. arenarius*. Fab.

Le petit scarabée noir, strié. Geoff. — *Scarabée arénaire*. Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XXIV, fig. 206.

Il ressemble à l'aphodie sillonné, et n'en est peut-être qu'une variété. Il est alongé, noir, avec le bord antérieur du chaperon et les pattes bruns. Le corselet est ponctué, et a un sillon plus ou moins long, quelquefois nul, au milieu, comme dans l'aphodie sillonné. Les élytres sont striées ; les côtes sont arrondies et plus larges que les lignes enfoncées, tandis que dans l'aphodie sillonné les côtes sont plus étroites et aiguës. — En Europe.

35. A. FÉTIDE ; *ap. fœtidus*. Fab. Illig.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 39, tab. 2.

Il est oblong, convexe, noir, luisant. Le corselet a une tache fauve de chaque côté. Les élytres sont de cette couleur et ont des stries ponctuées. — En Allemagne.

36. A. COUPÉ ; *ap. cæsus*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 35, tab. 2.

Il est très-voisin de l'aphodie arénaire, et ne paroît en différer que parce que son corselet est lisse. A en juger par la figure de Panzer, je croirois que c'est le même insecte. — En Allemagne.

FAMILLE QUINZIEME.

GÉOTRUPINS; *geotrupini.*

PARMI les insectes à antennes en massue feuilletée, les géotrupins sont les seuls qui aient ces organes de onze articles, dont la lèvre supérieure et les mandibules soient saillantes. Ces caractères sont très-sensibles, et n'exigent pas un plus grand développement. Par rapport à la forme du corps, les géotrupins tiennent le milieu entre la famille que nous venons d'étudier et la suivante; ils sont plus ronds que les scarabéïdes: comme eux ils ont l'abdomen plus long que le corselet, un écusson, les pattes également insérées sur deux lignes longitudinales parallèles. Leur chaperon est beaucoup plus petit proportionnellement que celui des coprophages, triangulaire, rhomboïdal, plutôt qu'en demi-cercle. Leurs mandibules sont cornées et fortes, tandis que celles des coprophages sont foibles et membraneuses, mais leurs mâchoires sont terminées par des lobes membraneux comme celles de ces derniers.

Leurs jambes sont fortement dentées et bi-épineuses à leur extrémité.

Le genre de géotrupe étant celui qui est le plus nombreux en espèces et dont les insectes sont le plus connus, a dû, d'après mes principes, prêter son nom à la famille. Géotrupe vient de deux mots grecs qui répondent à ceux-ci : *je perce la terre.* Les géotrupins se creusent en effet dans la terre, aux lieux sablonneux, et sous les fientes d'animaux, des trous profonds et cylindriques où ils déposent leurs œufs. On prétend que les lethrus vivent, par couples formés des deux sexes, dans des retraites semblables.

Nota. On s'est servi par erreur du nº deux centième genre depuis les ateuchus; nous rétablissons l'ordre naturel au genre suivant.

CENT-CINQUIEME GENRE.

Lethrus; *lethrus*.

Nous commençons cette famille par le genre lethrus plutôt que par celui des géotrupes, attendu qu'il a une plus grande affinité que le dernier avec les coprophages. Scopoli l'a fondé dans son introduction à l'histoire naturelle, et l'a caractérisé ainsi : dernier article des antennes hémisphérique, formant une massue tronquée, composé de trois lames concentriques et dilatables ; mâchoires avancées. La massue des antennes des lethrus offre en effet une organisation particulière. Le neuvième article, celui qui paroît le dernier, est en forme de cône renversé, dont la base est un peu oblique par rapport à l'axe. Il renferme d'une manière concentrique les deux derniers proprement dits, ou les dixième et onzième. C'est ce que Fabricius appelle massue coiffée, *tunicata*. Les onitis et quelques bousiers se rapprochent un peu sous ce rapport des lethrus.

Les lethrus ont encore un caractère que je chercherois vainement dans les copro-

phages et les scarabéides. Leur tête est fortement prolongée en arrière, au delà des yeux, en se rétrécissant un peu, et ce prolongement est à découvert. Dans les géotrupes et les insectes des deux familles précitées, la tête, immédiatement après les yeux, ne présente plus qu'une espèce de cou qui est toujours retiré plus ou moins dans le corselet. Les lethrus ont ce corselet beaucoup plus large que long, arqué, concave en devant. Les côtés débordent le bord extérieur des élytres; les angles antérieurs sont avancés; l'abdomen est court et triangulaire-arrondi; la lèvre supérieure est fortement échancrée; l'inférieure est entière et les mandibules sont dentelées le long du côté interne. Ces traits distinguent encore ces insectes des géotrupes. Les mandibules des lethrus ont, dans l'un des sexes, un rameau inférieur très-grand, en forme de corne.

Ces deux genres d'insectes sont d'ailleurs très-voisins l'un de l'autre, et par leurs formes et par leurs habitudes. (Voyez les généralités).

Le nom de *lethrus*, suivant Olivier, paroît être dérivé de *lethum*, qui signifie *mort*. Pline parle de certains insectes de la Thrace, près d'Olynthe, qu'il appelle *cantharolethrus*,

ou insectes à étuis, dit *lethrus*; le mot de *cantharus* ou *cantharis* désignant chez les anciens naturalistes un coléoptère.

1. LETHRUS CÉPHALOTE; *lethrus cephalotes*. Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 2, pl. 1, fig. 1, *a b*. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 28, tab. 1.

Il est entièrement d'un noir peu luisant, lisse. Les élytres sont réunies, et il n'y a pas d'ailes en dessous. — En Autriche, en Hongrie, dans la Russie méridionale.

L'insecte que Fabricius nomme *lethrus bronzé* sera décrit à la fin des lucanes.

CENT-SIXIEME GENRE.

GÉOTRUPE; *geotrupes*.

J'AVOIS posé les bases de ce genre dans mon ouvrage intitulé (Précis des caractères génériques des Insectes), ou, pour parler plus vrai, je n'avois fait que donner une dénomination à la seconde coupe des scarabées d'Olivier, car ce naturaliste avoit exposé tous les caractères de ce genre avant moi. Fabricius, en adoptant ce travail, a fait malheureusement une transposition de noms; mes scarabées sont devenus des géotrupes, et mes géotrupes des scarabées. Ce changement n'étant pas fondé, on me permettra de n'y avoir pas égard.

Les géotrupes sont séparés des lethrus par leurs antennes, terminées en massue distinctement plicatile, et dont les articles sont saillans; de tous les autres insectes dont Linnæus a formé son genre scarabée, par le nombre d'articles de ces antennes qui est toujours de onze, par la saillie de la lèvre supérieure et des mandibules.

Les géotrupes se nourrissent de fientes

d'animaux qu'ils sentent de très-loin. Ils creusent dans la terre, au dessous de ces matières, des trous cylindriques et profonds dans lesquels ils placent leurs œufs. Ces insectes volent de préférence le soir vers la fin du crépuscule. Le bourdonnement qu'ils produisent avec leurs ailes frappe alors souvent nos oreilles, sur-tout au retour de la belle saison. L'espèce la plus commune offre fréquemment des variétés dont le dessous du corps est d'un beau verd doré éclatant. Les dames, à ce que raconte un auteur allemand, employoient jadis dans les ornemens de leur coiffure, les cuisses de cet insecte, à raison de ce brillant et de ce lustre. Pour peu qu'on touche cet animal, il contrefait le mort, mais non en contractant ses pattes comme les dermestes, les byrrhes, etc., mais en les étendant et leur donnant une roideur telle qu'elles auroient si l'insecte ne vivoit plus depuis quelque tems. Il trompe ainsi ses ennemis, la corneille particulièrement, qui ne veut point manger de scarabées morts; mais les pie-grièches d'Europe saisissent néanmoins les géotrupes printaniers, et les enfilent sur les haies aux épines du prunier épineux; c'est un dépôt de vivres pour leurs petits.

Les géotrupes sont sujets à être infectés d'une espèce d'acaridie (Voyez *gamase*). Ils en sont couverts quelquefois à un point de ne pouvoir marcher, et d'être hideux à voir.

ESPÈCES.

1. GÉOTRUPE DISPARATE; *geotrupes dispar.*

Scarabæus dispar. Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. III, fig. 20, *a b c.*

Il est noir. La tête a une corne subulée, un peu recourbée. Le corselet en a une en devant, avancée et pareillement subulée. L'écusson est en cœur; les élytres sont striées.

La femelle a deux éminences sur la tête, et deux petites cornes en devant du corselet. — Cet insecte se trouve en Espagne, en Italie, et dans la Russie méridionale.

2. G. PHALANGISTE; *geotrupes typhæus.*

Scarabæus typhæus. Lin. Fab. — *Le phalangiste.* Geoff. Insect. tom. I, p. 72, pl. 1, fig. 3. — *Scarabée phalangiste.* De Géer, Mém. insect. tom. IV, p. 262, pl. x, fig. 5. — Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VII, fig. 52, *a b.* — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 2, tab. 23.

Il est noir. La tête est rhomboïdale et a un petit tubercule. Le corselet a trois cornes

avancées,

avancées, dont celle du milieu plus courte. Les élytres sont striées.

Dans la femelle le corselet a les deux cornes latérales très-courtes, et une ligne élevée à la place de l'intermédiaire.

Geoffroy a nommé cette espèce le *phalangiste*, à cause de la ressemblance de ses pointes avec les piques des soldats de la phalange macédonienne. — Il est très-commun dans les lieux sablonneux et un peu élevés du midi de la France; plus rare, ou ne se trouve même pas au nord.

3. G. MOBILICORNE; *geotrupes mobilicornis*.

Sarabœus mobilicornis. Fab. — Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. x, fig. 88, *a b c d*; et pl. xxv, fig. 88, *e*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 12, tab. 2.

Il est noir en dessus, brun en dessous, ou tout brun. La tête est armée d'une longue épine recourbée, simple et mobile dans le mâle, de deux tubercules dans la femelle. Le corselet du premier de ces sexes est rétus en devant, et offre en cette partie deux dents au milieu, et une corne de chaque côté courbée en arrière. Dans les femelles on ne voit qu'une petite carène transverse et un tubercule de chaque côté. Les élytres sont striées dans tous. — Dans l'Europe, mais

très-rare. Un zélé entomologiste, Duponchel, l'a trouvé une fois aux environs de Paris.

4. G. STERCORAIRE; *geotrupes stercorarius.*

Scarabœus stercorarius. Lin. Fab. — *Le grand pilulaire.* Geoff. — Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. v, fig. 39, *a b c d.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 2, tab. 23.

Il est noir, sans cornes au corselet. Les élytres ont des stries très-prononcées, ponctuées. La massue des antennes est roussâtre. — Très-commun en Europe.

5. G. SYLVATIQUE; *geotrupes sylvaticus.*

Scarabœus sylvaticus. Illig. Fab.

Il ressemble au précédent, mais ses élytres n'ont que de foibles stries, et sont un peu rugosules. La massue des antennes est noirâtre ou d'un brun obscur. — Aux environs de Paris, en Allemagne.

6. G. PRINTANIER; *geotrupes vernalis.*

Scarabœus vernalis. Lin. Fab. — *Le petit pilulaire.* Geoff. — Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. IV, fig. 23, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 49, tab. 2.

Il diffère des deux précédens en ce que ses élytres sont tout à fait noires. — Commun en Europe. Il a une odeur de musc.

Le géotrupe hémisphérique, qui se trouve

en Barbarie, a beaucoup de rapports avec cette espèce ; elle est plus large, plus ronde. Le corselet est de la longueur des élytres.

Le géotrupe testacé diffère peu du géotrupe mobilicorne femelle. Il habite l'Angleterre.

Le scarabée longimane de Fabricius n'est pas pour nous un géotrupe.

FAMILLE SEIZIEME.

SCARABÉÏDES; *scarabœides.*

CETTE famille est composée de la majeure partie des scarabées de Linnæus. Ses caractères sont : antennes de dix articles ou de neuf; lèvre inférieure sans divisions, et mandibules écailleuses.

Nous avons déjà vu que les coprophages avoient leurs antennes de neuf articles; que celles des géotrupins en avoient onze ; on en compte dix à celles de la très-grande partie des scarabéides. Quelques espèces de hannetons se rapprochent, sous le rapport de ce nombre d'articles , des coprophages; mais les hannetons ont leurs mandibules cornées, leur lèvre inférieure sans divisions, et ne peuvent dès-lors être confondus avec les derniers. Les coprophages ont, en outre, une forme de corps différente.

Les insectes des deux familles précédentes vivent, en état de larve et en état parfait, de fientes d'animaux. Les scarabéides , dans leur premier âge , rongent les racines des

végétaux, ou se nourrissent du tan des arbres pourris, de terreau; et parvenus à leur dernier développement, des feuilles, et du suc miélleux des fleurs. Les trox ont cependant beaucoup des habitudes des coprophages.

CENT-SEPTIEME GENRE.

Trox; *trox*.

Hésiode désignoit sous le nom de trox, qui vient de *trogo*, je ronge, une larve nuisible aux légumes. Fabricius a consacré cette dénomination à un nouveau genre d'insectes qu'il a distrait de celui des scarabées de Linnæus, de Geoffroy et de De Géer.

Olivier, et généralement tous les entomologistes qui ont écrit depuis Fabricius, ont conservé ce genre, sans faire cependant bien ressortir les caractères qui le distinguent des scarabées, des hannetons, etc. Ce n'est ni à la forme du dernier article des palpes, ni aux poils de la première pièce des antennes, que l'on peut reconnoître les trox. D'autres scarabéides pourroient offrir plus ou moins les mêmes traits.

On peut facilement distinguer les trox

des autres scarabéïdes à des caractères purement extérieurs, et qui nous frappent au premier coup d'œil Leur tête est presque privée de chaperon, inclinée et remplit un vuide formé par la concavité antérieure du corselet, de manière que l'insecte, vu en dessus, paroît décapité. Les pattes de devant sont contractiles, et leurs hanches, ainsi que leurs cuisses, cachent alors tout le dessous de la tête et du corselet, ou d'une partie de la poitrine. Les élytres sont grandes, en voûte arrondie, embrassent sur les côtés l'abdomen, le débordent même inférieurement tout autour. L'abdomen est plat en dessous. Le dessus du corps est tout raboteux. Les trox sont dans les scarabéides ce que sont les sépidies dans la famille des ténébrions, les brachycères dans celle des charansons, etc. Si nous étudions l'organisation de la bouche des trox, nous verrons qu'elle se rapproche de celle des oryctès. Leurs mandibules sont également écailleuses, épaisses, apparentes, sans dents, ni échancrures latérales; que leurs mâchoires sont terminées par une portion coriacée, ou presque membraneuse; mais ces mâchoires ont ici, et au côté interne, un crochet écailleux, tout comme dans les

boucliers, les dermestes, les ténébrions, etc. Ce caractère n'affecte, parmi les scarabéides, que le seul genre des trox. Les oryctès ont leur lèvre supérieure entièrement cachée et membraneuse; ici, cette pièce déborde antérieurement, et la portion extérieure est d'une consistance ferme et solide. Dans les hannetons, la lèvre supérieure se montre aussi à découvert en devant. Enfin, les antennes des trox ne sont guères plus longues que la tête; le premier article est grand, très-hérissé de poils; les suivans, jusqu'au bout, ou terminal, sont très-courts; la massue est ronde ou ovale, grosse, formée de trois feuillets. Les tarses sont beaucoup plus courts proportionnellement que dans les scarabéides.

On trouve les trox dans les champs, sur les bords des chemins, dans les lieux secs et sablonneux principalement. Dès qu'on les touche, ils contractent leurs membres et feignent d'être morts. Ils font souvent entendre un petit bruit, semblable à celui que produisent les capricornes. C'est l'effet du frottement de l'extrémité postérieure de l'abdomen contre les élytres.

Ces insectes rongent certaines parties des

matières cadavéreuses. Ils marchent lentement. Leurs larves n'ont pas été observées.

ESPÈCES.

1. Trox perlé ; *trox gemmatus*. Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 4, pl. 1, fig. 3, *a b*.

Il est d'un cendré obscur. Les antennes sont d'un roux obscur. La tête et le corselet sont raboteux. Les élytres ont des stries formées par des points élevés, et en outre, des tubercules luisans, noirs. — On le trouve au Sénégal.

2. T. sabuleux ; *trox sabulosus*. Fab.

Scarabæus sabulosus. Lin. — *Le scarabée perlé*. Geoff. — *Le scarabée à larges cuisses*. De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 269, pl. x, fig. 12. — Oliv. Ent. tom. I, n° 4, pl. 1, fig. 1, *a b c*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 7, tab. 1.

Il est noir, mais couvert de poussière d'un cendré terreux. La tête a deux petits tubercules sur le vertex. Les antennes sont noires. Les bords du corselet et des élytres ont une rangée de petites écailles en forme de cils. Le corselet est très-raboteux, offrant quatre côtes ridées, très-inégales, dont les deux du milieu séparées simplement par

un sillon. Les élytres sont toutes garnies de tubercules arrondis en forme de perles, souvent confluens, et disposés peu régulièrement : dans quelques individus, ces tubercules sont placés sur neuf rangées longitudinales, à peu près alternativement plus fortes, et offrent quelques poils. Les jambes antérieures ont une ou deux petites dents, plus sensibles le long du côté extérieur et ont leur extrémité, du même côté, prolongée en un avancement obtus, bidenté.— Commun en Europe.

2. T. HISPIDE; *trox hispidus.* Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 4, pl. 11, fig. 9, *a b.*

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente et a essentiellement les mêmes caractères; mais ses antennes sont d'un brun roussâtre. Le corselet est un peu moins inégal. Les élytres réunies offrent neuf rangées longitudinales de tubercules hispides : ces lignes répondent aux rangées de tubercules plus gros, que nous voyons dans quelques individus de l'espèce précédente. — Aux environs de Paris, en Allemagne. Il est très-commun aux environs de Vienne, d'où je l'ai reçu du docteur Schreiber.

3. T. ARÉNAIRE ; *trox arenarius*. Fab.

Silpha scabra. Lin. — Oliv. Entom. tom. I, n° 4, pl. 1, fig. 7, *a b*.

Il est d'un tiers plus petit que le trox sabuleux. Ses antennes sont brunes. Le bord antérieur de la tête est plus arrondi que dans le précédent, et le vertex n'a pas de tubercules distincts. Le corselet est bien moins raboteux que dans les autres. Il a deux foibles côtes longitudinales, et écrasées, au milieu, et une légère éminence de chaque côté ; ses bords latéraux et postérieurs sont ciliés. Les élytres ont de petites stries nombreuses, sont inégales, mais sans tubercules fortement élevés ; chaque élytre a de huit à neuf rangées de petits faisceaux de poils, qui s'effacent souvent. — Il n'est pas rare aux environs de Paris.

4. T. SILLONNÉ ; *trox sulcatus*.

Oliv. Ent. tom. I, n° 4, pl. 11, fig. 10, *a b*.

Il est noir, une fois plus petit que le précédent. Les antennes sont brunes. Le chaperon est un peu échancré. Le corselet est raboteux. Les élytres sont sillonnées ; les lignes élevées sont alternativement lisses et alternativement crénelées. — Aux environs de Paris.

CENT-HUITIEME GENRE.

SINODENDRON; *sinodendron.*

FABRICIUS a pris, pour sujet de ce genre, le scarabée cylindrique des auteurs, et a joint, à cet insecte, le seul connu qui soit de ce genre, huit espèces de vrais bostriches.

Cet illustre savant a été induit en erreur par une identité de quelques rapports de forme. S'il avoit été moins systématique, s'il eût eu plus d'égards à la considération particulière du nombre d'articles des tarses, il auroit évité ces écarts.

En comparant attentivement les organes essentiels du sinodendron cylindrique, avec ceux du géotrupe nasicorne de Fabricius, ou plutôt ceux des oryctès, l'on ne découvre pas de différences frappantes. Les antennes du sinodendron sont les seules parties dont la conformation puisse fournir un caractère générique, la massue qui les termine étant formée de trois articles comprimés, saillans latéralement, en dents de scie, et d'une manière perpendiculaire à l'axe,

comme dans les lucanes. Car la bouche du sinodendron, de même que celle des oryctès, nous offre une lèvre supérieure presque nulle, deux mandibules écailleuses, deux mâchoires terminées en un lobe membraneux, une ganache ovoïde, tronquée transversalement à sa base; quatre palpes presque filiformes. La forme du corps est encore presque la même dans les deux genres.

Nous dirons donc que le sinodendron est un oryctès, avec des antennes de lucane. Sa larve paroît vivre dans les troncs des arbres des poiriers, des cerisiers, etc., sur lesquels on rencontre l'insecte. Le sinodendron cylindrique habite de préférence le nord. Un naturaliste, dont j'ai eu occasion de signaler les services qu'il m'a rendus, ainsi qu'à la science, Bazoche, l'a trouvé fréquemment aux environs de Falaise.

Sinodendron cylindrique; *sinodendron cylindricum.*

Scarabœus cylindricus. Lin. — *Scarabée cylindrique.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 258, pl. x, fig. 2. — *Idem.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. ix, fig. 80. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 1, tab. 1.

Cet insecte est long d'environ six lignes, noir, luisant, cylindrique, ponctué. La tête

s'élève antérieurement dans le mâle en une corne assez longue, penchant un peu en avant dans sa direction, en pointe mousse, dentelée, et ayant un petit duvet par derrière. La femelle n'a à la place qu'un fort tubercule conique. Le corselet du mâle est fort tronqué en devant; le bord antérieur est concave, et ses angles antérieurs forment chacun une petite corne; à partir de ces angles, le contour supérieur de la troncature s'élève d'abord en crête, ensuite en une espèce de rebord assez aigu, ayant un angle aigu de chaque côté; et au milieu, ou dans la partie la plus élevée, une pointe placée au milieu d'une petite échancrure; le milieu du dos est lisse. Le corselet de la femelle a un enfoncement, ou une cicatrice, antérieur, coupé par une petite crête. Il est fortement ponctué, presque chagriné; les élytres, dans les deux sexes, ont des lignes de points gros, nombreux, et se confondent souvent, de sorte que la surface est rugueuse. Les jambes sont garnies au côté extérieur d'un très-grand nombre de petites dents.

CENT-NEUVIEME GENRE.

ORYCTÈS ; *oryctes*.

ORYCTÈS vient d'un mot grec qui signifie *fossoyeur.* Telle est la dénomination de ce genre, établi par un des plus grands entomologistes que nous ayons en Europe, connu autant par son exactitude dans l'observation que par la sagacité de sa critique, Illiger. L'examen que j'avois eu occasion de faire de la belle collection de scarabées du muséum national d'histoire naturelle, m'avoit aussi déterminé, avant d'avoir connoissance du travail de ce naturaliste, à former la même coupe générique. Je restreins cependant, beaucoup plus qu'il ne l'a fait, cette coupe ; je suis, par exemple, surpris d'y voir les scarabées hercule, actæon, oromedon, dont les mâchoires sont certainement d'une autre consistance et d'une autre forme que celles de l'oryctès nasicorne. La manière dont Illiger a rendu les caractères de ce genre ne me paroît pas offrir de moyens suffisans pour séparer avec netteté les oryctès des géotrupes de Fabricius ou de mes scarabées.

Les insectes du genre oryctès, tel que je l'entends, s'éloignent des scarabées par leurs mâchoires terminées en un lobe coriacé et simple, et par leurs mandibules sans dents et sans échancrures latérales; des hannetons par la forme de leurs mâchoires encore, et par l'occultation de leur lèvre supérieure; des cétoines par leurs mandibules écailleuses. Les oryctès, les scarabées n'ont presque pas de chaperon; le bord antérieur de leur tête va simplement en pointe entière, échancrée ou tronquée; ce caractère aidera à distinguer ces insectes des hannetons et des cétoines; mais si on ne tient pas compte des différences des parties de la bouche, l'on sera obligé de laisser les scarabées dans leur ancienne intégrité; car les oryctès en ont toutes les autres formes. On peut voir le détail de ces caractères extérieurs dans notre troisième volume, pages 246 et 247.

Les oryctès vivent dans le terreau, le tan des arbres, les couches des jardins; c'est là aussi que les femelles déposent leurs œufs, et que s'opèrent toutes les métamorphoses de ces insectes. Celle de l'oryctès nasicorne a été bien suivie. « Le tan à demi-pourri du chêne, des copeaux de bois vermoulu, des chênes creux, des tas de fumier, sont les

lieux où cet insecte fait son séjour. Si nous suivons ce scarabée, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, nous ne serons pas peu émerveillés des changemens qu'il éprouve, jusqu'au dernier dégré de maturité de son âge. En juin et juillet, après l'accouplement, la femelle de ce scarabée s'enfonce, en creusant, dans la terre. Elle sent qu'elle est au terme de remplir sa principale distinction, celle de perpétuer sa race, et cherche à se procurer à cet effet la tranquillité et la sûreté requise, qu'elle ne sauroit rencontrer que dans le sein de la terre. C'est là qu'elle dépose des œufs oblongs, d'un jaune clair, et qui approchent fort de la grosseur d'un grain de chenevis. Au bout de cinq à six semaines, il éclot, de chacun de ces œufs, sans aucune intervention de la mère, qui, en les pondant, a rempli toute sa tâche, un petit ver, auquel on aperçoit d'abord qu'il est la larve d'un scarabée, et non point un ver proprement dit. Il est d'un jaune sale, un peu mêlé de gris; la tête, d'un rouge vif et luisant, est parsemée de petits points. Dès-lors cette créature, si petite dans son principe, presque toujours couchée, toute recoquillée, prend son lent, mais continuel accroissement, durant un laps de tems, dont la durée n'est point

point encore bien déterminément connue, mais qui est au moins de quatre ou cinq ans, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à sa grosseur. C'est alors que ses petites parties, auparavant si peu distinctes, les douze anneaux avec leurs stigmates, les trois paires de pattes attachées aux trois premiers anneaux, sa bouche avec sa forte lèvre supérieure, ses fortes mâchoires dures, aiguës et tranchantes, et ses quatre antennules deviennent beaucoup plus visibles qu'elles ne l'avoient été jusqu'alors. La larve se dépouille, à différentes reprises, de sa peau; alors la calotte se partage en trois et tombe. Mais dans le même tems, ses parties internes, l'œsophage, l'estomac, le boyau rectum, et une centaine de trachées, dont la larve est pourvue, se recouvrent pareillement de peaux nouvelles. Après s'être, peu de tems ensuite, enfoncée plus profondément en terre, après s'être débarrassée de ses immondices, et s'être construit une loge de forme ovale, alongée, bien lisse, bien polie par dedans; elle se contracte et passe à l'état de nymphe dans lequel elle demeure constamment couchée sur le dos, un tems plus ou moins long. On reconnoît déja dans ses contours foiblement prononcés sa forme future, et la nymphe du mâle est

déjà pourvue de la corne qui manque à la femelle. Enfin le scarabée, parvenu à son dernier point de perfection, brise son enveloppe de nymphe, se dépouille de sa peau et s'efforce péniblement de changer de situation, et de couché sur son dos qu'il étoit, à se dresser sur ses pattes. Tout en lui est encore mollesse et foiblement coloré. Ce n'est qu'au bout d'un mois qu'il se hasarde à sortir de son tombeau. Il revient, avec un vif sentiment de joie, à la lumière du jour, au sortir d'une obscurité aussi longue. Au moyen des ailes dont il est pourvu, sans aucunes instructions de la part de ses parens, il déploye ses ailes et vole remplir sa destination, après une longue jeunesse coulée d'une manière aussi singulière. Mais déjà il touche de près au terme de sa vie. Les deux sexes s'accouplent, et le mâle se porte avec beaucoup d'ardeur à ses fonctions. La femelle s'introduit après dans la terre et pond ses œufs. Soit épuisement, soit qu'ils deviennent la proie d'autres animaux vivans, soit mort naturelle, bref, leur carrière est terminée lorsqu'ils ont achevé leur dernière besogne, celle de propager leur espèce. Il est d'ailleurs une certaine mite qui répand beaucoup d'amertume sur la dernière période de leur vie »«.

(Récréations tirées de l'Histoire naturelle; traduction franç. Insect. tom. I, pag. 22).

Swammerdam a donné dans son immortel ouvrage intitulé, *Biblia naturæ*, l'anatomie du même insecte considéré en état de larve et entièrement développé.

ESPECES.

1. ORYCTÈS NASICORNE; *oryctes nasicornis*. Illig.

Scarabœus nasicornis. Lin. — *Le moine.* Geoff. — *Scarabée nasicorne.* De Géer. — *Geotrupes nasicornis.* Fab. — *Idem.* Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. III, fig. 19, *a b c d.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 28, tab. 2.

Il est d'un brun marron. La tête a une corne recourbée; le corselet est coupé en devant; la proéminence a le bord supérieur tridenté au milieu; les élytres sont lisses. La femelle n'a qu'une corne très-petite et une légère troncature. — Dans toute l'Europe.

2. O. RHINOCEROS; *oryctes rhinoceros.*

Scarabœus rhinoceros. Lin. — *Geotrupes rhinoceros.* — *Scarabée rhinocéros.* Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. XVIII, fig. 166.

Il est brun. La tête a son bord antérieur

bifide, une corne recourbée. Le corselet est coupé et bi-tuberculé en devant. Les élytres sont pointillées. — Aux Indes orientales.

3. O. SILÈNE ; *oryctes silenus.*

Geotrupes silenus. Fab. — *Scarabée silène.* Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VIII, fig. 62, *a b c.*

Il est d'un brun marron. La tête a une corne recourbée. Le milieu du corselet a une grande excavation cordiforme et longitudinale. Les élytres paroissent lisses, mais elles sont finement pointillées. — Au midi de la France, en Espagne, en Italie.

CENT-DIXIEME GENRE.

Scarabée; *scarabœus.*

Si l'on en excepte les espèces qui composent le dernier genre, celui d'oryctès, nos scarabées embrassent la première division de ceux d'Olivier, et les géotrupes de Fabricius. Le mot de scarabée paroît dériver du grec et signifier *fouiller.* On l'a d'abord appliqué très-vaguement à un grand nombre de coléoptères. Linnæus ne reconnut pour scarabées que les insectes à étuis, ayant leurs antennes en massue feuilletée ou lamellée. Geoffroy partagea ce genre en deux; la première coupe conserva le nom de scarabée, et la seconde prit celle de bousier. Fabricius profitant des divisions que De Géer avoit faites dans les scarabées de Linnæus, forma les genres hanneton, cétoine, trichie. Un examen postérieur lui a fait adopter le genre de géotrupe que j'avois proposé, et ceux de bousier et d'aphodie. La portion restante des scarabées de Linnæus s'est vu encore diminuer des insectes dont on a formé récemment les oryctès. De ces révolutions scientifiques,

opérées dans les scarabées, il s'ensuit que les insectes que je désigne ainsi sont des coléoptères dont tous les tarses ont cinq articles; dont les antennes sont en massue feuilletée de dix articles; dont la lèvre supérieure est nulle ou entièrement cachée; dont les mandibules sont écailleuses, souvent déprimées et dentées, ou sinuées au côté extérieur; dont le menton qui se trouve incorporé avec la lèvre inférieure est ovale, ou presque triangulaire, terminé en pointe obtuse ou tronquée; dont les angles sont même dilatés dans plusieurs et palpigères; dont les mâchoires sont écailleuses, dentées, mais allant en pointe, ce qui, avec la forme du menton ou de la ganache, différencie ces insectes des hannetons. Ces scarabées ont le corps plus convexe et plus arrondi que ces derniers; leur tête n'offre qu'un petit avancement pointu en devant, au lieu de présenter un chaperon très-distinct en carré large, comme le fait la tête des hannetons.

Parmi les coléoptères, les scarabées sont des plus remarquables par leur taille et par les éminences ou cornes de leur tête et de leur corselet. Aussi le scarabée hercule a-t-il été nommé *taureau volant*. D'autres l'ont appelé *mouche du toddy*, parce qu'on pré-

tend qu'il aime beaucoup la noix du mammé, espèce de coco sauvage connu sous la dénomination indienne probablement de *toddy*. On a dit que, pour faire des incisions à cet arbre, et s'enivrer ensuite du suc délicieux qui en découle, cet insecte appuyoit l'extrémité de ses cornes contre l'écorce, et tournoit ensuite rapidement en rond et perpendiculairement sur ce point central. Un tel récit trouvera peu de bons croyans, et sera mis au nombre des contes faits à plaisir.

Les scarabées placent leurs œufs dans les arbres dont la substance ligneuse est plus ou moins décomposée, afin que leurs larves puissent s'en nourrir. Les pays étrangers possèdent un très-grand nombre d'espèces de scarabées, mais l'Europe n'en a que deux ou trois.

ESPÈCES.

1. SCARABÉE HERCULE; *scarabæus hercules*. Lin.

Scarabée hercule. De Géer, Mém. insect. tom. IV, pag. 303, pl. XVIII, fig. 9. — Rœs. Insect. tom. II, clas. 1, scarab. 1, tab. A, fig. 1 et 5; tom. IV, tab. 5, fig. 3. — Oliv. Entom. tom. I, nº 3, pl. 1, fig. 1 *a b*. mâle; et pl. XXIII, fig. 1, *c*. femelle. — *Geotrupes hercules*. Fab.

Il a depuis l'extrémité antérieure de la corne de son corselet, jusqu'à l'anus, près de cinq pouces de long. Il est noir, avec les élytres d'un gris verdâtre, mouchetées de noir. La tête a une longue corne recourbée et dentée. Le corselet en a une longue, avancée, velue en dessous, unidentée de chaque côté. La femelle n'a qu'un tubercule sur la tête, et son corselet est tout à fait mutique. — Il se trouve aux Antilles, à Cayenne, à Surinam, etc.

2. S. ACTÆON; *scarabœus actœon.* Lin.

Rœs. Ins. tom. II, clas. I, scarab. I, tab. A, fig. 2. — Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. V, fig. 33, *a b;* et pl. VI, fig. 43. — *Geotrupes actœon.* Fab.

Il est noir, lisse, luisant. La tête a une corne recourbée, bifide, unidentée. Le corselet en a deux qui sont comprimées, avancées, pointues, et une petite élévation au milieu du dos. La femelle est raboteuse, d'un noir mat. La tête a une très-petite corne; le corselet n'en a pas. — A Cayenne, à Surinam.

3. S. CHORINÉE; *scarabœus chorinœus.*

Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. II, fig. 7, *a b.* — *Geotrupes chorinœus.* Fab.

Il est noir. La tête a une corne longue,

recourbée, bifide. Le corselet en a une très-grosse, courbée, bifide. Les élytres n'ont qu'une seule strie et qui est placée près de la suture. — A Cayenne, à Surinam.

4. S. PORTE-CLEF; *scarabæus claviger.* Lin.

Oliv. Entom. tom. I, n° 3, pl. V, fig. 49, *a b.* — *Geotrupes claviger.* Fab.

Il est roussâtre. Sa tête a une corne recourbée, simple. Le corselet en a une qui est relevée, trilobée, concave et très-velue en dessous. La suture est noirâtre. — A Cayenne.

5. S. ALOÉUS; *scarabæus aloeus.* Lin.

Scarabée aloë. De Géer. — Rœs. Insect. tom. II, clas. 1, scarab. 1, tab. A, fig. 6. — Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. III, fig. 22, *a b c.* — *Geotrupes aloeus.* Fab.

Il est d'un noir brun. La tête a deux tubercules. Le corselet a trois cornes dont une antérieure plus longue. Les élytres sont lisses, avec une seule strie près de la suture. La femelle n'a que le rudiment de ces cornes. — A Cayenne, à Surinam.

6. S. LONGIMANE; *scarabæus longimanus.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. IV, fig. 27.

Il est d'un brun fauve. La tête et le corselet sont lisses. Les pattes antérieures sont

très-longues et arquées. — Des Indes Orientales.

7. S. POINTILLÉ ; *scarabœus punctatus.*

Oliv. Ent. tom. I, n° 3, pl. VIII, fig. 70. — *Geotrupes punctatus.* Fab.

Il est noir ou d'un noirâtre brun en dessus, un peu plus clair et allant sur le brun en dessous. La tête a son bord antérieur échancré ou comme bidenté, et deux tubercules sur le vertex. Le corselet est uni et finement pointillé. Les élytres sont toutes ponctuées, et ont quelques foibles nervures, ou quelques stries mal formées. Le dessous du corps est garni sur la poitrine d'un duvet roussâtre. — Au midi de la France, en Italie.

Le scarabée monodon (*geotrupes monodon*, Fab.) s'en rapproche ; mais sa tête n'a qu'un seul tubercule. — Cette espèce se trouve en Hongrie.

CENT-ONZIEME GENRE.

HANNETON ; *melolontha.*

GEOFFROY, De Géer (1), Schæffer, à l'exemple de Linnæus, avoient placé ces insectes avec les scarabées. Fabricius est le premier qui les ait considérés génériquement ; ils se distinguent du genre de la famille des scarabéïdes par les caractères suivans : antennes de neuf à dix articles ; lèvre supérieure ordinairement apparente, mais jamais très-saillante, épaisse au bord antérieur ; mandibules cornées, épaisses, courtes et difformes ; palpes maxillaires, souvent avancés et terminés par un article ovalaire, un peu renflé ; mâchoires entièrement cornées, presque cylindriques, tronquées, ter-

(1) Cet auteur cependant en avoit fait une division dans les scarabées et les avoit nommés *scarabées des arbres.* Il avoit observé que les cétoines, ou les scarabées des fleurs, n'avoient pas de mandibules cornées ; de là ces deux coupes de scarabées à dents et sans dents. La création des genres hanneton et cétoine appartient donc, en quelque sorte, à ce grand naturaliste.

minées par des dents disposées ordinairement sur trois rangs et dont toutes ou presque toutes sont bifides, ce qui en fait paroître cinq ou six ; ganache carrée, bord supérieur droit ou légèrement concave ; palpes labiaux insérés à peu de distance du milieu des côtés de la ganache en dessus.

Le corps de ces insectes est oblong ou ovalaire, ordinairement convexe, quelquefois aplati ou court, et presque carré ou rond. La tête est assez grande, munie d'un chaperon avancé, arrondi, plus ou moins rebordé, quelquefois échancré ; le corselet est convexe, non rebordé, presque carré ; l'écusson est ordinairement triangulaire ou en cœur ; le sternum présente rarement d'avancement remarquable ; les élytres sont convexes, coriacées et laissent souvent l'anus à découvert ; les pattes sont de longueur moyenne ; les cuisses sont simples ; les jambes antérieures ont deux ou trois dents latérales moins fortes que celles des scarabées ; les autres sont souvent armées de quelques petites épines ; tous les tarses sont composés de cinq articles ; le dernier est terminé par un ou deux ongles dont la forme varie avec un petit avancement sétigère au milieu.

Ce genre est composé dans Fabricius de

cent quarante-deux espèces, et mises les unes à la file des autres, sans la moindre division. Il en résulte que son étude est souvent difficile. J'ai cherché à détruire ces obstacles en fondant les genres *glaphire* et *rutèle*, en formant dans les hannetons conservés pour tels plusieurs petites coupures établies sur les différences des crochets des tarses et des formes du corps. Ces divisions sont exposées dans notre huitième volume pag. 149. Illiger a depuis donné les caractères d'un nouveau genre, celui d'hoplie, *hoplia*, et qui restreint encore davantage le genre des hannetons. Ayant remarqué que les antennes de ces hoplies n'étoient que de neuf articles, je me suis de rechef livré à des recherches sur le même objet, et j'ai perfectionné mon premier travail. J'ai présenté le fruit de ce second examen dans le vingt-quatrième volume du nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle, au tableau méthodique des insectes, pag. 148. L'article hanneton de ce même ouvrage nous offre ce que l'on a recueilli de plus intéressant sur ces insectes; nous y puiserons l'historique du genre, en joignant à cet extrait quelques additions.

Les hannetons sont de tous les insectes

ceux qui causent le plus de dégâts ; dans tous les âges de leur vie, ces animaux se nourrissent de substances végétales et leur font un tort considérable ; à l'état de larve ils rongent pendant deux, trois, et quelquefois quatre années consécutives les racines tendres des plantes annuelles, celles des plantes vivaces et même celles des arbres les plus dures, et finissent par faire périr les plantes qu'ils attaquent ainsi. En Europe ces larves cessent leurs dégâts en hyver ; elles s'enfoncent très-profondément dans la terre et se forment une loge dans laquelle elles passent cette saison sans prendre aucune espèce de nourriture, et sont en quelque sorte engourdies ; devenus insectes parfaits, ce n'est plus les racines qu'ils attaquent, mais bien les feuilles et les jeunes tiges, et détruisent ainsi la plus belle parure de la nature en rendant sec et aride des bois qui, quelque tems avant, étoient verds et parés de toutes leurs feuilles. Une espèce commune dans les pays méridionaux de la France attaquent les bourgeons et les feuilles tendres des arbres verds ; une autre espèce nommée *hanneton de la vigne*, parce qu'elle dépouille la vigne de ses feuilles, attaque aussi le saule, le peuplier, et la plupart des

arbres fruitiers, mais l'espèce qui doit le plus nous intéresser est celle qui se trouve en si grande quantité en France dans certaines années; celle-ci ronge indistinctement toutes les racines, dans son premier état; nous allons en esquisser l'histoire et nous donnerons ensuite les moyens employés jusqu'à ce jour, sinon pour exterminer cette espèce dévastatrice, au moins pour nuire à sa multiplication et diminuer les dommages qu'elle peut nous causer.

Les hannetons vulgaires passent la plus grande partie de la journée immobiles et engourdis, attachés aux branches et aux feuilles des arbres; ils prennent rarement leur essor quand le tems est chaud et sec; mais après le coucher du soleil, pressés par le besoin de se nourrir, et sur-tout de se reproduire, ils volent en bourdonnant d'un arbre à un autre, et les mâles poursuivent les femelles, qui se prêtent bientôt à leurs desirs. Le vol de ces insectes est lourd, pesant, inconsidéré; ils heurtent tous les objets qu'ils rencontrent; on les voit souvent s'abattre du coup, et se relever avec assez de vîtesse pour reprendre leur vol, à moins que le choc n'ait été trop rude.

Ces insectes ont une vie très-éphémère

dans leur dernier état. Chaque individu vit à peine une semaine, et l'espèce ne se montre guères que pendant un mois, du moins en grande quantité. Peu de tems après leur sortie de terre, les hannetons s'accouplent; l'accouplement dure environ vingt-quatre heures; pendant ce tems, le mâle, un peu plus petit que la femelle, est placé sur le dos de celle-ci, et la tient embrassée jusqu'à ce que, affoibli et épuisé, il tombe sur le dos, et se laisse traîner, pendant quelque tems encore, par la femelle. Celle-ci est retenue au compagnon de ses plaisirs, par le moyen des organes générateurs du dernier. Ces organes sont pourvus d'une pince dont l'action naturelle est de se fermer.

L'accouplement terminé, le mâle ne recouvre pas sa première vigueur; il reste languissant, ne prend plus de nourriture, et périt bientôt après.

Dès que les femelles sont fécondées, elles creusent en terre, à l'aide de leurs pattes de devant, armées de très-fortes dents un peu crochues, un trou d'un demi-pied de profondeur, dans lequel elles déposent leurs œufs, les uns à côté des autres; elles les abandonnent sitôt après la ponte, et reviennent sur les arbres. Elles ne survivent

à

à cette opération que deux ou trois jours, qu'elles passent presque sans prendre aucune nourriture.

Ces œufs, ainsi déposés, donnent naissance à des larves molles, alongées, d'un blanc sale; elles ont six pattes, courtes, écailleuses; une tête grosse, également écailleuse; deux antennes composées de cinq articles et neuf stigmates de chaque côté; elles paroissent être privées d'yeux. Leur corps est composé de treize anneaux assez apparens. Ces larves sont connues dans toute la France sous le nom de *vers blancs* ou de *mans*; elles vivent trois ou quatre années dans cet état, se changent ensuite en chrysalides, et paroissent au bout de la troisième ou quatrième année sous la forme d'insecte parfait.

Ces vers blancs ou mans s'attachent aux racines des plantes et des arbres, et en font leur unique nourriture. Ils ne mangent que pendant la belle saison; en automne, ils s'enfoncent très-profondément dans la terre, et y passent l'hyver engourdis et sans prendre d'alimens. Aux approches de la belle saison, ils quittent leur retraite, et remontent à un demi-pied de profondeur, pour ronger encore les racines des végétaux. Ces larves

muent et changent de peau une fois chaque année, au commencement du printems. Enfin, lorsqu'elles ont pris tout leur accroissement, à la fin de la troisième année, elles cessent de manger, s'enfoncent dans la terre à la profondeur d'un pied et demi ou deux pieds, et se construisent une loge très-unie, très-lisse en dedans, la tapissent de leurs excrémens et de quelques fils de soie; se raccourcissent, se gonflent, quittent leur peau, et se changent en une chrysalide, à travers de la peau de laquelle on distingue très-bien toutes les parties que doit avoir l'insecte parfait. Dès le mois de pluviôse (février), le hanneton déchire son enveloppe, perce la coque, et en sort sous sa dernière forme; mais l'insecte est alors jaunâtre et assez mou : il reste encore quelque tems sous terre, et s'y délivre de son humidité superflue; il s'approche peu à peu de la surface de la terre, d'où il ne sort tout à fait que lorsqu'il y est invité par l'influence d'une douce chaleur.

Parmi les méthodes employées pour diminuer la quantité d'hannetons, et rendre par conséquent les dégâts qu'ils causent moins considérables, les suivantes sont celles qui ont obtenu le plus de succès.

La première de ces méthodes consiste à saisir le moment où ces insectes sont en repos, c'est ordinairement pendant la grande chaleur du jour, et à les enivrer avec la fumée de gros flambeaux composés de mèches soufrées, entourées de poix-résine et de cire jaune, que l'on passe et repasse sous les arbres où se trouve ces insectes; après cette opération, on secoue légèrement les arbres, et les insectes tombent sans avoir la force de s'envoler : alors on les ramasse, et on les brûle avec de la paille, afin qu'aucun n'échappe à la destruction. On a proposé de faire suivre la charrue par des enfans chargés de ramasser tous les vers blancs qui seroient mis à découvert; mais ce moyen n'est pas efficace, car le soc ne pénètre souvent pas à une assez grande profondeur pour atteindre la région où se tiennent habituellement ces larves.

M. Gouffier, savant cultivateur, s'est servi de deux moyens, dont le premier ne peut être employé que dans les jardins et les vergers, pour préserver certains arbres fruitiers. Il consiste à placer autour de la racine de ces arbres, des plantes pour lesquelles les larves d'hanneton ont plus de goût, comme les salades-laitues et les frai-

siers, en ayant soin d'enlever les pieds des plantes qui commencent à se faner, pour se saisir des larves qui en rongent les racines. L'autre moyen employé par M. Gouffier, et plusieurs autres cultivateurs, ne peut pas être employé en grand, mais seulement dans un jardin, encore pas toujours avec succès. Il consiste à éloigner les vers blancs en entourant le pieds des jeunes arbres de suie, et en remuant souvent la terre qui est couverte de cette substance : on s'est aussi servi de houille, de tourbe, des cendres de tourbe, de la chaux même, pour en éloigner ces larves.

Tous les moyens que nous venons de rapporter sont bien peu puissans pour détruire des insectes aussi nuisibles à nos plantations; le plus efficace seroit, sans doute, celui que propose M. Rozier dans son cours d'Agriculture. Il consiste à faire, pendant plusieurs années de suite, une chasse générale à ces insectes, et de les détruire sous leur dernière forme, dès qu'ils commencent à paroître, et avant leur accouplement.

Ainsi les amusemens de l'enfance, quoique peut-être répréhensibles sous le rapport des sentimens durs et cruels qu'ils peuvent inspirer, sont utiles à l'agriculture. Si les

propriétaires, les administrateurs des communes encourageoient la guerre que l'on fait aux hannetons, aux chenilles, par une foible rétribution, on diminueroit beaucoup le mal qu'occasionnent ces insectes.

Les hannetons sont la pâture d'un grand nombre d'oiseaux : les coqs d'Inde, les poules, les oiseaux nocturnes, tels que les hiboux, engoulevents ou crapauds-volans, en détruisent une grande quantité : les rats, les blaireaux, la belette, la fouine, et tous les mammifères congénères en font périr un très-grand nombre. Une espèce de carabe, nommée vulgairement le *vinaigrier*, fait peut-être plus de tort à l'espèce que tous les animaux que nous venons de citer, quoique étant d'une plus grande taille. Cet insecte attaque et détruit les femelles au moment où elles vont déposer leurs œufs dans la terre ; par ce moyen, en mangeant une de ces femelles, il détruit une centaine d'hannetons ; car on a observé que le nombre d'œufs n'étoit pas moins que de cent.

Nous ne mentionnerons que très-peu d'espèces exotiques.

A. *Antennes de dix articles.*

* *Massue des antennes de sept feuillets dans les mâles* (*).

Leur corps est oblong, convexe; les crochets de leurs tarses sont égaux, unidentés en dessous.

ESPECES.

1. HANNETON FOULON; *melolontha fullo.* Fab.

Scarabæus fullo. Lin. — *Le foulon.* Geoff. — *Scarabée foulon.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 272, pl. x, fig. 13. — Oliv. Entom. tom. I, n° 5, pl. III, fig. 28, *a b c.* — Rœs. Insect. tom. IV, tab. 30.

Cette espèce est la plus grande des indigènes; elle a jusqu'à seize lignes de long. Le corps est brun ou noir, avec un grand nombre de mouchetures, ou de taches blanches, formées par un petit duvet. Le chaperon est droit en devant, et a un trait blanc de chaque côté. Le corselet a une ligne dans son milieu et une de chaque côté, coupée, blanches. L'écusson a une tache blanche en cœur. L'abdomen est cendré. — On le trouve dans les dunes de la Hollande, et sur les bords de la mer en France, en Angleterre, etc.

(*) Le quatrième article des antennes n'a qu'une courte saillie dans les femelles.

2. H. OCCIDENTAL ; *melolontha occidentalis.* Fab.

Scarabæus occidentalis. Lin. — Drury, Illustr. of insect. tom. II, tab. 32, fig. 2. — Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. 1, fig. 2, *a b.*

Il est d'un fauve châtain, couvert d'un duvet fin et cendré. Le milieu du corselet a quelquefois une ligne blanche. L'écusson a une tache blanche en forme de cœur. Les élytres ont chacune trois raies longitudinales un peu interrompues, formées par un duvet blanc. — Au midi de la France, en Espagne, sur les fleurs et différens arbres.

3. H. VULGAIRE ; *melolontha vulgaris.* Fab.

Scarabæus melolontha. Lin. — *Le hanneton.* Geoff. — *Scarabée hanneton.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, pag. 273, pl. x, fig. 14. — Rœs. Ins. tom. II, scarab. clas. 1, tab. 1. — Oliv. Entom. tom. I, n° 5, pl. 1 fig. 1.

Il est noir. Les antennes, le bord antérieur du chaperon, les élytres, les pattes, excepté la majeure partie des cuisses postérieures, sont d'un bai rougeâtre. Le corselet a ses bords latéraux un peu dilatés et arrondis au milieu, et une cicatrice près des bords de chacun d'eux. Les élytres ont chacune quatre nervures longitudinales. La poitrine est d'un gris cotonneux. Les bords de l'abdomen ont

une rangée de taches blanches triangulaires. — Commun dans toute l'Europe.

4 H. DU MARRONNIER-D'INDE ; *melolontha hippocastani*. Fab.

Oliv. Entom. tom. I, n° 5, var. *du hanneton vulgaire*, pl. 1, fig. 3.

Il ne diffère du précédent qu'en ce que la tête, excepté sa partie postérieure, et le corselet sont rougeâtres, ainsi que les élytres et les pattes. Les élytres et l'abdomen ont un duvet très-fin grisâtre. Les cuisses postérieures n'ont pas de noir. — Il est quelquefois plus commun aux environs de Paris que le précédent. On ne le trouve pas, à ce qu'il paroît, dans le nord.

* * *Massue des antennes de cinq feuillets.*

La forme du corps et celle des crochets sont les mêmes que dans la division précédente.

5. H. COTONNEUX ; *melolontha villosa*. Fab.

Scarabæus cerealis Scop. — Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. 1, fig. 4, *a b c*. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 31, tab. 19.

Il est d'un brun plus ou moins foncé. Le chaperon est droit en devant. Le corselet a trois lignes courtes, grises, formées par un duvet. L'écusson, tout le dessous du corps sont couverts d'un duvet semblable et épais.

Ce duvet est disposé par taches sur les côtés de l'abdomen. — Aux environs de Paris, au midi de la France et en Italie.

6. H. POILU ; *melolontha pilosa.* Fab.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 31, tab. 20.

Il ressemble beaucoup au précédent, mais il est plus petit. Le chaperon est un peu échancré, et les antennes sont fauves. — En Allemagne.

**** Massue des antennes de trois feuillets.*

+ Crochets des tarses égaux, unidentés en dessous à leur base.

7. H. ESTIVAL ; *melolontha æstiva.* Oliv.

Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. 11, fig. 11, *b*.

Il est de la grandeur du hanneton solsticial, d'un roux jaunâtre pâle. Le chaperon est droit en devant, arrondi sur les côtés. Le corselet a souvent un point de chaque côté, et une ligne au milieu, bruns. La suture, et même quelquefois l'extrémité du bord extérieur des élytres, sont de cette couleur. Les élytres sont pointillées et n'ont pas de lignes élevées distinctes. La poitrine est couverte d'un coton gris-jaunâtre. — Cette espèce est commune, du moins certaines années, aux environs de Paris, vers le milieu de l'été. Il ne faut pas la confondre avec l'*équinoxiale*.

Fabricius, à l'égard de cette dernière, cite mal à propos le hanneton estival d'Olivier.

8. H. ÉQUINOXIAL ; *melolontha equinoxialis*. Oliv. Fab.

Herbst, Coleopt. pars 3, pag. 62, tab. 22, fig. 11. — Oliv. Ent. tom. I, nº 5, pl. x, fig. 115, *a b*.

Il est de la grandeur du hanneton solsticial, entièrement d'un fauve marron clair, à l'exception des yeux qui sont noirs. Le chaperon est presque droit au bord antérieur, arrondi sur les côtés. La tête est coupée transversalement en deux portions égales par une légère impression. La moitié postérieure est un peu élevée et rugosule; le corselet est pointillé et pubescent ; les élytres ont chacune deux nervures courtes, peu prononcées, dans le voisinage de la suture. La poitrine a un coton gris-jaunâtre.—Cette espèce m'a été envoyée de Hongrie par le docteur Schreiber.

+ + *Crochets des tarses inégaux ; l'un plus gros et bifide ; l'autre entier et plus pointu.*

9. H. LAINEUX ; *melolontha lanata*. Fab.

Il est ovale, d'un brun rougeâtre, mais tout couvert de petites écailles grises, avec un reflet verdâtre. Le chaperon est arrondi et entier. Le corselet a un milieu, une ligne lisse, et un point de chaque côté, bruns. Les

élytres ont chacune quatre petites lignes ou nervures longitudinales, élevées, dont les deux extérieures plus courtes. — A l'Isle de France.

B. *Antennes de neuf articles, dont les trois derniers forment la massue.*

* *Corps ovale, alongé, convexe; crochets des tarses égaux, unidentés en dessous, à leur base.*

10. H. DU PIN; *melolontha pini.* Fab.

Oliv. Entom. tom. I, n° 5, pl. 11, fig. 9, *a b.*

Il est noirâtre, avec les antennes, le chaperon, les bords du corselet, les élytres et les pattes testacés, obscurs. Les élytres ont chacune quatre lignes élevées. — Dans la France méridionale et la Barbarie.

11. H. SOLSTICIAL; *melolontha solstitialis.* Fab.

Scarabœus solstitialis. Lin. — *Le petit hanneton d'automne.* Geoff. — *Scarabée solsticial.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, pag. 276, pl. x, fig. 15. — Schæff. Icon. ins. tab. 93, fig. 3. — Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. 11, fig. 8, *a b*; et fig. 11, *a.*

Les antennes, la moitié antérieure de la tête, le fond du corselet et les pattes sont roussâtres. Le chaperon est droit en devant; le derrière de la tête est noir. Le corselet a deux bandes ou taches longitudinales, et

souvent un point de chaque côté, d'un brun obscur. Le milieu du corselet, et sur-tout le bord postérieur, ont des poils grisâtres. L'écusson est brun. Les élytres sont d'un roux jaunâtre et ont chacune trois à quatre nervures longitudinales élevées. La suture, dans quelques-uns, est brune. La poitrine est d'un gris cotonneux. L'abdomen est d'un brun noirâtre, avec des bandes d'un gris cendré, formées par un duvet placé sur le bord postérieur des anneaux. L'anus est d'un roux jaunâtre.

Nous nous sommes un peu étendus sur cet insecte, parce que la plupart des entomologistes ne l'ont décrit que très-incomplettement. — Commun dans toute l'Europe.

12. H. ROUSSATRE; *melolontha rufescens.*

Melolontha transversa? Fab.

Il ressemble beaucoup au hanneton équinoxial, mais il est plus petit; les antennes ont un article de moins. Sa tête, son corselet et ses pattes sont seuls d'un fauve marron; le reste du corps tire plutôt sur le roux-jaunâtre pâle. Le chaperon est proportionnellement plus court que celui du hanneton solsticial, l'espèce de ligne qui le sépare de la partie postérieure de la tête, étant à peu de

distance du bord antérieur; ce bord est un peu concave; le sommet de la tête a une carène transversale peu apparente. Le corselet est très-finement ponctué, et paroît presque lisse. Les élytres ont aussi deux nervures courtes près la suture. La poitrine et le bord postérieur du corselet sont garnis d'un duvet cotonneux et abondant, d'un gris jaunâtre. — Cette espèce est fort commune aux environs de Paris, vers le solstice d'été.

Le hanneton ruficorne de Fabricius en approche, mais sa tête est noirâtre et ses pattes sont noires.

13. H. NOIRATRE; *melolontha fusca*.

Hanneton noirâtre. Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. II, fig. 10. — *Melolontha atra*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 47, tab. 14.

J'ai vu l'insecte dans la collection d'Olivier sous le nom qu'il a ici; en outre, la description qu'il en donne s'y rapporte. Je présume que c'est aussi le hanneton très-noir, *ater*, d'Herbst, à en juger par la figure de Panzer; mais il me paroît douteux que ce soit le scarabée brun, *fuscus*, de Scopoli; car cet auteur dit que son écusson a une petite ligne transverse, double, caractère qui n'existe pas dans notre insecte.

Ce hanneton a environ six lignes de long. Le corps est noirâtre, un peu luisant, avec les élytres d'un brun noirâtre et les antennes brunes. Le chaperon a son bord antérieur droit, arrondi sur les côtés; il est ponctué. Une ligne imprimée et transverse le distingue du reste de la tête, un peu avant la moitié de la longueur de celle-ci. La tête est ponctuée, un peu élevée, a un duvet cotonneux d'un gris obscur, et une petite carène transverse entre les yeux. Le corselet est pointillé, avec un duvet d'un gris obscur. L'écusson est triangulaire et ponctué. Les élytres sont ponctuées, un peu rugosules, et ont chacune deux nervures courtes, peu prononcées, et même l'apparence d'une troisième. La poitrine est couverte d'un coton assez épais d'un gris obscur. Les bords latéraux de l'abdomen offrent chacun un rang peu marqué de taches du même gris, et formées par un duvet. Les jambes antérieures sont bidentées au côté extérieur.

J'avois long-tems pris cet insecte pour le hanneton *oblong*. Cette espèce m'est inconnue, à moins qu'il n'y ait ici de la confusion, ce que je présume d'après la description d'Olivier. Elle ne paroît distinguée de la précédente que parce qu'elle est glabre en

dessus, et qu'elle a de foibles stries disposées par paires.

J'ai rencontré un mâle ordinaire de cette espèce accouplé avec un individu dont les élytres, leur suture et le bord antérieur exceptés, étoient d'un jaunâtre un peu brun. L'anus avoit deux taches de la même couleur.

Il me paroît que cette variété est le hanneton *villageois* d'Olivier (pl. x, fig. 116). — Commun au midi de la France.

*** Corps ovoïde, convexe; crochets des tarses inégaux; l'un bifide, l'autre entier.*

14. H. DE FRISCH; *melolontha Frischii*. Fab.

Scarabée cuivreux. De Géer, Mém. ins. tom. IV, pag. 277, pl. x, fig. 16. — Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. IV, fig. 29, *a b c d*.

Il est d'un verd foncé, quelquefois cuivreux ou d'un bleu foncé, luisant, glabre, pointillé. Les antennes sont brunes, avec la massue noirâtre. Le chaperon a le bord antérieur droit, un peu relevé; il est distingué de la tête par une ligne imprimée, transverse, très-fine. Les élytres ont quelques foibles côtes ou nervures, mais qui ne commencent qu'à une certaine distance de la suture. Les côtes intérieures sont plus prononcées au bout de chaque élytre. Le sternum a un

enfoncement remarquable. La couleur des élytres varie; celle du corselet peut donc aussi changer. Il ne faut pas dès-lors établir là dessus de différences spécifiques, ou tout sera arbitraire. Nous pensons donc que le hanneton de la *vigne* ne doit pas être séparé de celui de Frisch. Les variétés principales de ce dernier sont :

a *Corselet entièrement verd; élytres et pattes testacé-jaunâtres, lavées de verd; antennes totalement brunes.*

b *Corselet entièrement verd ou blanc; élytres testacées; suture verte ou bleue.*

c *Corselet verd, avec les bords latéraux, ainsi que les élytres testacé-jaunâtres.*

Cette dernière variété est le hanneton de la vigne, de Fabricius et d'Olivier. Celui-ci l'a figuré (pl. II, fig. 12, *a b c*). — Dans toute l'Europe.

Le hanneton de juillet, *melolontha julii*, n'est peut-être pas distinct de cette espèce. Ses élytres ne sont pas luisantes. Le corps est d'un bronzé verd.

*** *Corps ovoïde, convexe; crochets des tarses égaux, bifides; division inférieure plus courte, plus large, obtuse ou tronquée.*

15. H. BRUN; *melolontha brunnea*. Fab.

Scarabœus brunneus. Lin. — *Le scarabée fauve aux yeux noirs.* Geoff. — *Scarabée fauve.* De Géer, Mém. ins.

ins. tom. IV, pag. 277, tab. 10, fig. 17. — Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. IV, fig. 38.

Il est d'un fauve mat, pointillé. Le chaperon est concave au milieu du bord antérieur. La moitié postérieure de la tête est souvent plus foncée; les yeux sont noirâtres. La massue des antennes est très-longue dans les mâles. Le corselet a un point imprimé, noirâtre de chaque côté, quelquefois peu apparent. Les élytres sont divisées longitudinalement en petites côtes. Les intervalles sont ponctuées. — Dans les bois de l'Europe, mais il est peu commun.

16. H. VARIABLE ; *melolontha variabilis.* Fab.

Le scarabée couleur de suie. Geof. — Oliv. Entom. tom. I, n° 5, pl. IV, fig. 37.

Il est ovale-arrondi, d'un brun très-foncé ou noirâtre, avec un léger duvet soyeux et cendré en dessus, d'un brun plus clair ou marron en dessous. Les antennes sont d'un fauve clair, et la massue est très-longue dans les mâles. Les élytres ont de petites côtes. Le dessus du corps est pointillé, un peu rugueux sur le chaperon qui est échancré. — Dans les terrains sablonneux, aux environs de Paris, et dans toute la France.

17. H. RURICOLE ; *melolontha ruricola.* Fab.

Le scarabée à bordure. Geoff. — Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. III, fig. 25.

Il a la forme du précédent, mais il est un peu plus petit. Son corps est noir, ponctué et velu. La base des antennes et les tarses sont d'un brun foncé. Les élytres sont striées, d'un brun roussâtre, bordées extérieurement et à la suture de noir.

Le hanneton huméral de Fabricius, d'Olivier (pl. III, fig. 26), ou le *velours noir* de Geoffroy, n'est qu'une variété à élytres noires marquées d'une tache testacée à leur base, ou sans taches. Panzer l'a figuré fasc. 34, n° 10. — Aux environs de Paris et dans toute la France.

* * * * *Corps ovoïde, déprimé ou peu convexe ; crochets des tarses inégaux ; l'un de ceux des quatre tarses antérieurs beaucoup plus fort et bifide ; deux distincts, égaux aux tarses postérieurs.*

+ *Chaperon court, large, en carré transversal.*

18. H. HORTICOLE ; *melolontha horticola.* Fab.

Scarabæus horticola. Lin. — *Le petit hanneton à corselet verd.* Geoff. — *Scarabée à corselet verd.* De Géer, Mém. ins. tom IV, pag. 276, pl. x, fig. 18 — Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. II, fig. 17. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 47, 15.

Il est bronzé ou d'un verd foncé, luisant,

pointillé, velu, à poils gris. Le chaperon est assez large, droit en devant et rebordé. La base des antennes est roussâtre. Les élytres sont d'un brun rougeâtre à stries légères, formées par des points, sans taches, avec des poils épars. L'écusson est de la couleur du corps; la suture l'est aussi quelquefois. —Sur les arbres et les fleurs; dans toute l'Europe.

19. H. DES CHAMPS; *melolontha campestris.*

Il est de la longueur du précédent, mais un peu plus large, noir, légèrement pubescent. Les élytres sont d'un jaunâtre terne, foiblement striées, avec la suture et même le bord extérieur et les angles huméraux noirs. Les bords latéraux de l'abdomen ont chacun une petite rangée de taches blanches formées par des poils.

La femelle, ou l'individu que l'analogie me fait soupçonner être tel, a le disque des élytres d'un jaunâtre terne, avec le contour, la suture, une tache carrée à l'écusson, et deux autres taches noires. — Au midi de la France.

+ + *Chaperon rétréci en triangle, tronqué à sa pointe; les angles du bord antérieur un peu dilatés. (une sorte de museau.)*

20. H. FLORICOLE; *melolontha floricola.* Fab.

Il est presque glabre. La tête et le corselet

sont d'un verd bronzé. Le corselet a une ligne enfoncée dans son milieu, le long du dos. Les élytres sont d'un rouge brun, foiblement striées. Le dessous du corps est d'un brun foncé. Les bords latéraux de l'abdomen ont chacun un rang de taches blanches formées par de petits faisceaux de poils.

La femelle a une tache carrée, noire à l'écusson. (Voyez Panz. fasc. 47, n° 17). — En Italie, en Espagne.

21. H. ARVICOLE; *melolontha arvicola.* Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. 1, fig. 84.

Il est tout noir, velu, avec un reflet verdâtre sur le corselet. — Au midi de la France, de la Russie, en Barbarie.

22. H. FRUTICOLE; *melolontha fruticola.* Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. 11, fig. 13, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 47, n° 16, femelle.

Le corps est pubescent, noir en dessous, d'un bronzé foncé sur la tête et sur le corselet. Les élytres sont testacées. Celles du mâle sont sans taches, ou n'ont que la suture et un peu les angles des épaules, noirs. Celles de la femelle ont une tache carrée à l'écusson, une petite bande transverse coupant la suture, et quelquefois interrompue, au dessous,

la suture, le bord extérieur, avec une tache humérale, noirs.

Les élytres sont quelquefois noires, avec une tache testacée à la base de chaque.

Le hanneton agricole, *agricola* (Oliv. Entom. tom. I, n° 5, pl. IX, fig. 104, et pl. II, fig. 19; Panz. faun. insect. germ. fasc. 47, n° 18), ne me paroît être qu'une variété de la femelle du hanneton fruticole, plus grande, moins pubescente en dessus, et dont les taches noires, sur-tout la bande en dessous de l'écusson, et la bordure extérieure des élytres, sont plus grandes. — Ces hannetons se trouvent au midi de la France, en Allemagne, sur les graminées.

***** *Corps court, plan en dessus; abdomen presque carré, élytres dilatées ou plus larges à leur base; deux crochets aux quatre tarses antérieurs, dont l'un très-petit, et l'autre bifide; un seul crochet apparent, entier, très-fort, arqué aux tarses postérieurs.* (Les hoplies d'Illiger.)

23. H. ÉCAILLEUX; *melolont. squamosa.* Oliv.

L'écailleux violet. Geoff. — *Melolontha farinosa.* Fab. — Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. II, fig. 14, *a c.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 28, n° 16.

Tout son corps est couvert d'écailles qui le font paroître très-brillant. Celles de dessus sont d'un bleu argent, violet. Celles de

dessous sont argentées, avec une petite teinte verd doré. — Cet insecte est très-commun au midi de la France, sur les plantes, notamment sur les fougères qui sont aux bords des ruisseaux et des rivières.

24. H. FARINEUX ; *melolont. farinosa.*

Scarabæus farinosus. Lin. — *Scarabée à écailles vertes.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, pag. 302, pl. x, fig. 23. — *Melolontha squamosa.* Fab. — Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. 11, fig. 14, *b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 28, tab. 17.

Il est tout couvert d'écailles ; celles du dessus du corps sont d'un jaunâtre verdâtre et mat. Les inférieures sont argentées, verdâtres, et brillantes. Le fond de la couleur des élytres est brun. — Commun au midi de la France.

Je rapporte à cette espèce le scarabée farineux de Linnæus, ainsi que l'a fait Olivier, mais avec doute.

Le hanneton royal, *regia*, de Fabricius, ressemble singulièrement au hanneton farineux. Il en diffère par ses cuisses postérieures renflées, une forme plus rétrécie postérieurement, et en ce que l'extrémité de l'abdomen est concolor au dessus du corps et non au dessous. — Il se trouve en Barbarie.

25. H. POUDREUX ; *melolont. pulverulenta.* Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. VII, fig. 78. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 28, n° 20.

Il est tout couvert d'écailles d'un verd argenté, avec les pattes testacées. Le chaperon est un peu échancré. — En Alsace, en Allemagne.

26. H. ARGENTÉ ; *melolont. argentea.* Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. III, fig. 22, *a b c d.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 28, n° 18.

Il est noir, avec les élytres brunes, mais saupoudré légèrement et finement, sur-tout en dessous, de petites écailles d'un gris argenté bleuâtre.— En France, en Allemagne.

Le hanneton graminicole de Fabricius approche beaucoup de cette espèce. Il est couvert d'une poussière argentée. Son chaperon est relevé au bord antérieur. Panzer l'a représenté, fascicule 28, n° 19. — Il habite l'Allemagne.

* * * * * * *Corps court, plan en dessus; abdomen presque triangulaire, tronqué ou très-obtus postérieurement; pattes postérieures très-grosses; crochets des tarses égaux, longs, bifides.*

27. H. GOUTTEUX ; *melolont. arthritica.* Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. V, fig. 44, *a b.*

Il est noir. Le chaperon est tridenté. Les

élytres sont testacées. Les cuisses et les jambes des pattes postérieures sont renflées, légèrement épineuses. — Au Cap de Bonne-Espérance.

Le hanneton sub-épineux de Fabricius doit être le type d'une autre division qui aura pour caractères :

Antennes de neuf articles, dont les trois derniers formant la massue ; corps alongé ; corselet étroit, plus long que large ; crochets des tarses égaux, bifides ; la division inférieure plus courte, comprimée et obtuse.

Cet insecte a un port particulier ; il fait peut-être un nouveau genre.

CXII, CXIII, CXIV ET CXV GENRES.

RUTÈLE, HEXODON, GLAPHYRE ET CREMASTOCHEILE.

CES genres n'étant composés que d'insectes exotiques, et sur lesquels nous n'avons point de particularités historiques, ne formeront qu'un seul article.

Les rutèles (nom donné par les anciens à une larve qui ronge les arbres) comprennent des hannetons et des cétoines de Fabricius et d'Olivier. Ces insectes ont presque le port des hannetons; leur corps est ovale et convexe; leur chaperon est court, obtus; leur corselet et presque en carré transversal; et son bord antérieur n'est pas beaucoup plus étroit que le postérieur, caractère qui éloigne ces insectes des cétoines; leur écusson est souvent grand, tandis qu'il est fort petit dans les hannetons; leur sternum dans plusieurs avance en pointe, comme dans des cétoines. L'organisation de la bouche des rutèles nous présente des moyens pour les séparer des genres où on les avoit placés.

Les rutèles ont les palpes, les mâchoires, et le menton des hannetons ; mais leur lèvre supérieure est cachée, ainsi que celle des cétoines ; leurs mandibules ressemblent à celles des scarabées ; elles sont bien écailleuses, mais elles ne sont pas épaisses ; leur forme est aplatie, et leur côté extérieur est crénelé ou dentelé.

Nous divisons les rutèles en deux sections d'après les proportions relatives du corselet, de l'écusson, et de la forme des crochets. La première de ces sections renferme les rutèles dont on avoit fait des hannetons, dont les principaux sont :

1° Hanneton d'Orcy, *melolont. dorcyi.* (Oliv. Entom. tom. I, n° 5, pl. IV, fig. 41.) Le dessus du corps est jaunâtre, rayé de noir. — Il se trouve à Saint-Domingue.

2°. Hanneton ponctué ; *melolont. punctata.* (Oliv. Entom. tom. I, n° 5, pl. I, fig. 6, *a b.*) Il est bronzé en dessous. La tête est noire, avec les antennes et une grande tache en devant d'un fauve pâle. Le corselet et les élytres sont de cette couleur. Le corselet a un point de chaque côté, et les élytres six, noirs. — Il habite l'Amérique. Je soupçonne que les hannetons laineux,

jaunâtre, verd, de Lée, bicolor, sutural, appartiennent aussi à cette section.

La seconde coupe des rutèles est remplie par la troisième division des cétoines d'Olivier, celles dont les mandibules sont cornées, et qui n'ont pas de pièce triangulaire à la base des élytres; les principales espèces sont:

1°. La cétoine chrysis; *cetonia chrysis.* (Oliv. Entom. tom. I, n° 5, pl. XLIX, fig. 19, *a b c.*) Elle est verte, lisse, brillante. L'écusson est grand, triangulaire. Les pattes sont cuivreuses. — Sa patrie est l'Amérique méridionale.

2°. La cétoine linéole; *cetonia lineola.* (Oliv. Entom. tom. I, n° 6, pl. V, fig. 28, *a b.*) Elle est noire, avec les bords du corselet et une ligne de la tête à l'écusson, jaunes. — Sa patrie est la même que celle de la précédente.

3°. La cétoine surinamoise; *cetonia surinama.* (Oliv. Entom. tom. I, n° 6, pl. XI, fig. 104.) Elle est noire, luisante, avec les bords du corselet, des anneaux de l'abdomen, et sept taches à l'anus, jaunes. — Son nom spécifique indique son pays natal.

Le genre HEXODON, *hexodon*, doit son institution à Olivier. Ce naturaliste l'a formé sur des insectes propres à Madagascar, et qu'on ne voit que dans deux ou trois collections. Les hexodons ont une grande identité de formes avec des rutèles de la seconde section. Ce sont des hannetons à forme presque ronde, dont le corselet est fort court, et fortement concave au bord antérieur pour que la tête puisse s'y encadrer. Leurs mandibules sont alongées et arquées, et diffèrent ainsi de celles des hannetons; leurs mâchoires ressemblent à celles de ces derniers, mais leurs dents du sommet sont plus fortes, et on en compte six, d'où vient le nom du genre, *six-dents*. Leur menton est fortement échancré. Olivier a trouvé onze articles à leurs antennes; je n'en ai pu découvrir que dix, et l'analogie qu'ont ces insectes avec les hannetons, les rutèles, me porte en effet à croire qu'il n'y en a que cette quantité.

Ce naturaliste distingue deux espèces d'hexodons:

1°. L'HEXODON RÉTICULÉ; *hexodon reticulatum*. (Entom. tom. I, n° 7, pl. 1, fig. 1, *a b c d e.*) Il est noir. Les élytres sont cen-

drées, avec des nervures élevées, réticulées, noirâtres. L'abdomen est brun.

2°. L'HEXODON UNICOLOR ; *hexodon unicolor.* (*ibid.* pl. 1, fig. 2.) Il est d'un brun noirâtre, sans taches. Les élytres ont deux lignes longitudinales, élevées, simples.

On peut voir ces deux espèces dans la belle collection d'insectes du muséum national.

Fabricius a adopté ce genre.

Le genre GLAPHYRE, *glaphyrus*, m'est propre. Il a pour types : 1°. Le scarabée maure de Linnæus, ou le hanneton maure d'Olivier, qui est le hanneton du chardon de Fabricius. 2°. Le hanneton de la serratule de ce dernier. Les glaphyres ont bien une lèvre supérieure, saillante antérieurement, des mandibules cornées, ainsi que les hannetons ; mais leurs mâchoires sont terminées par un lobe membraneux, ovale, ou oblong ; la massue de leurs antennes est globuleuse. Leur corselet est aussi long que large, ou même plus long, et de la largeur des élytres, caractères que l'on n'observe point dans ces derniers insectes. On consultera pour l'exposition des autres traits distinctifs des glaphyres, notre troisième volume, *pag.* 150.

Le GLAPHYRE MAURE, *glaphyrus maurus*, (Oliv. Entom., tom I, nº 5, pl. VIII, fig. 90, *a b.*) est d'un verd bleuâtre, avec l'abdomen rougeâtre.

Le GLAPHYRE de la SERRATULE, *glaphyrus serratulæ*, est d'un verd soyeux en dessus, avec les cuisses postérieures très-renflées.

On trouve ces deux insectes en Barbarie. Le professeur Desfontaines en a rapporté les individus qui font partie de la collection d'insectes du muséum national.

On rapportera aux glaphyres les hannetons suivans de Fabricius : *hirta*, *vulpes*, *melis*, *bombylius*, *vittata*. Le professeur Knoch m'a donné, de la manière la plus généreuse et la plus aimable, un individu de son genre CREMASTOCHEILE, dont j'avois parlé, *pag.* 152 du troisième volume de cette histoire. J'ai eu le plaisir de voir la confirmation de ce que j'avois avancé sur la place naturelle de ce genre ; il est très-voisin de celui des cétoines et mieux de celui des trichies. Les crémastocheiles ont sur-tout deux caractères très-remarquables ; le premier article de leurs antennes, celui de la base, est grand, large et d'une forme trian-

gulaire; la lèvre inférieure occupe tout le dessous de la tête et forme, par sa concavité, une sorte de bassin ou d'écuelle. Le bord antérieur du chaperon se courbe et se replie autour de cette pièce. Je n'entrerai point dans d'autres détails sur ce genre. On n'en connoît qu'une seule espèce, que Knoch nomme CREMASTOCHEILE DE LA CHATAIGNE, *cremastocheilus castaneæ*, et qu'il avoit eu de l'Amérique septentrionale. Cet insecte est tout noir. Voyez l'excellent ouvrage de ce savant, intitulée : *Neve Beitræge zur insectenkunde*, *Leipzig*, 1801, *pag.* 115, et le court extrait que nous avons donné des caractères génériques dans notre troisième volume, à la page précitée.

CENT-SEIZIEME GENRE.

CÉTOINE; *cetonia*.

L'ÉTYMOLOGIE du mot *cetonia*, employé par Hésychius, nous est absolument inconnue. Fabricius a consacré ce nom à un genre d'insectes qui comprend les scarabées des fleurs de De Géer, ceux qui n'ont pas de dents, ou plutôt qui n'ont pas de mandibules écailleuses. Les cétoines, en effet, sont distinguées, ainsi que les trichies, de tous les scarabéïdes, par leurs mandibules membraneuses; ne se nourrissant que du nectar des fleurs, elles n'avoient pas besoin d'avoir des instrumens forts et tranchans. Leurs mâchoires sont également appropriées à leur genre de vie; ces pièces finissent par un lobe hérissé de poils, ou formant une petite brosse.

On peut, sans recourir à cet examen, reconnoître les cétoines parmi tous les scarabéïdes, à leur forme ovale, déprimée; à leur chaperon alongé, étroit et avancé; à la figure de leur corselet, qui se rapproche de celle d'un demi-cercle, ou d'une sorte de triangle isocèle, tronqué antérieurement à

sa

sa pointe ; à la lame pectorale, portant la seconde paire de pattes, et qui se prolonge en angle de chaque côté, entre le corselet et la base de l'abdomen ; enfin à leurs élytres dilatées extérieurement, ou ayant un sinus à leur naissance.

Olivier a réuni les trichies de Fabricius aux cétoines. Les organes de la mastication et les antennes de ces insectes ne présentent pas réellement de différences notables ; mais, comme les formes du corps nous fournissent des caractères distinctifs faciles à saisir et assez invariables, comme le genre des cétoines est d'ailleurs nombreux, nous rétablirons celui des trichies.

Lamarck a séparé des cétoines sous le nom générique de *goliath*, les espèces dont le chaperon est formé de deux divisions dilatées et recourbées latéralement à leur extrémité. N'ayant pas encore pu examiner les caractères plus essentiels qui peuvent venir à l'appui des précédens, j'ai différé d'admettre ou de rejeter ce genre.

Nous ne devons pas étendre aux cétoines la proscription que nous avons vouée aux hannetons. Les cétoines ne sont point dans tous les âges de leur vie redoutables pour nous, ainsi que les derniers qui détruisent

les racines des végétaux ou en rongent les feuilles. Arrivées à leur parfait développement, au terme le plus brillant de leur vie, les cétoines ne font que butiner sur les fleurs, n'attaquent rien de leurs parties essentielles, et se contentent uniquement de sucer la liqueur mielleuse renfermée dans leurs glandes, au fond de la corolle. La plus intéressante de nos fleurs, celle qui est pour l'amour et le poète le sujet de tant d'emblèmes, la rose, voit souvent au milieu de son sein la cétoine dorée; et puisque l'empire de Flore est le partage des insectes, nous ne devons pas être fâchés d'en voir un aussi brillant que celui que je viens de citer, s'emparer du domaine d'une fleur qui a pour nous tant d'attraits. Les hannetons ne se répandent guères dans les airs que le soir, après le coucher du soleil; les cétoines ne craignent pas les rayons de l'astre du jour: c'est précisément à l'instant où il exerce davantage sa puissance, que ces petits animaux volent d'une plante à l'autre, en faisant entendre un bourdonnement produit par leurs ailes. Ils ont raison de se montrer alors à nos yeux; car ils sont pour la plupart ornés de couleurs agréables ou très-éclatantes. Pourroit-on n'être pas frappé d'étonnement à la vue des

cétoines cacique, polyphème, fasciculée, brillante, africaine, etc. L'ardent naturaliste Perron a recueilli à la Nouvelle-Hollande, une espèce de ce genre qui représente une lyre d'Orphée couleur d'or, avec des embellissemens tout autour, sur un fond d'un beau verd.

C'est une chose singulière que les fourmis qui massacrent non seulement les petits animaux tombés dans leur habitation, mais qui vont encore les chercher et les attaquer au dehors, donnent cependant l'hospitalité à la larve et à la nymphe de la cétoine dorée, appelée par Geoffroy, *l'émeraudine*. Aussi dans quelques pays a-t-on désigné cet insecte sous le nom de *roi des fourmis*. Wilham dit même qu'un grand nombre de marchands allemands de bestiaux, lui attribuent des vertus surnaturelles, qu'ils nourrissent cet insecte dans des boites, afin que leur bétail prospère ainsi que leur fortune.

La larve de la cétoine dorée, quoiqu'il en soit, vit dans le terreau gras et humide qui se trouve au dessous des habitations de la fourmi fauve, *rufa*, de Linnæus, celle qui élève dans les bois ces monticules en pain de sucre. Elle s'accommode aussi de la terre ordinaire, pourvu qu'elle soit grasse. Par-

venue à toute sa grosseur, elle est longue de quatorze lignes sur cinq de grosseur; son corps est cylindracé, un peu aplati en dessous, un peu plus gros postérieurement qu'en devant, d'un blanc sale, un peu jaunâtre, ayant un grand nombre de plis assez profonds et un bourrelet bien marqué, longitudinal de chaque côté, en dessous des stigmates, et qui sépare le plan inférieur du supérieur. Ce corps est formé de douze anneaux, parsemés de petits poils roux et fort courts; la tête est couverte d'une peau écailleuse d'un brun jaunâtre, et offre deux mandibules noires, de petits palpes et deux antennes articulées; elle est beaucoup plus large que longue; vue en dessus, elle paroît en demi-lune. De Géer n'y a point aperçu les petits grains luisans qui répondent aux yeux, dans d'autres larves, notamment les chenilles. Le ventre étant concave, et le corps toujours plié en arc, cette larve ne sauroit marcher à la façon ordinaire des insectes. Elle roule presque toujours sur le dos, et glisse en avant par le mouvement des anneaux et des plis du dos, qu'elle contracte et alonge alternativement. De Géer a donné un grand détail sur l'organisation de la bouche de cette larve; nous y renvoyons nos

lecteurs. Les pattes ont plusieurs poils et des espèces de petites épines noires; elles sont divisées en cinq parties, diminuant toujours de grosseur, et leur extrémité a deux croches assez longs, peu courbés. La peau du corps est membraneuse, flexible, très-tendue sur le dernier anneau, à cause des excrémens contenus dans les intestins, et qui, par la transparence de la peau, font paroître ce dernier anneau d'un noir bleuâtre. La même cause produit, en dessous des trois segmens qui précédent celui-ci, une grande tache alongée et de la même couleur. De chaque côté du premier il y en a une écailleuse et d'un brun jaunâtre. Au dernier est une fente transversale, où l'anus est fermée par des rebords de la peau.

Les stigmates sont au nombre de dix-huit et placés chacun sur une petite élévation triangulaire, formée par des replis de la peau. Ces tubercules sont hémisphériques, bruns, avec une fente dirigée selon la largeur du corps. Ils sont presque entièrement environnés d'un rebord brun et écailleux, en cercle imparfait ou qui est ouvert d'un côté. L'ouverture du cercle du stigmate placé sur le premier anneau regarde le derrière de l'animal, mais l'ouverture des autres cercles

est en sens opposé. Le corps graisseux de l'animal paroît en plusieurs endroits du corps sous la figure de petits grains très-blancs. Le dernier anneau offre aussi de chaque côté une trachée blanche divisée en deux branches principales, et en dessous de ce segment sont aussi d'autres trachées.

Ces larves vivant dans la terre n'ont pas besoin d'yeux. De Géer s'est convaincu qu'elles n'en avoient pas de sensibles, et que celles de l'oryctès nasicorne étoient pareillement aveugles, quoique Swammerdam eût donné à entendre qu'elles en étoient pourvues. La larve de la cétoine dorée est très-vigoureuse. De Géer en a conservé une qui a vécu au delà d'un mois, et sans s'affoiblir sensiblement, renfermée dans un tube de verre, et sans avoir un seul grain de terre pour se nourrir. Mais cette expérience fut faite en hyver, tems où la transpiration insensible des insectes est presque nulle. D'ailleurs cette larve avoit encore perdu de sa grosseur.

Si on place ces larves sur la surface d'une terre ordinaire, elles s'y font une route par le moyen de leur tête, de leurs instrumens et des pattes, et prennent alors une position verticale, la tête étant en bas. Celles que l'on

place dans un poudrier rempli de terre en gagnant le fond ; le terreau, pourvu qu'il soit gras, peut suffire à leur nourriture. Leurs excrémens ressemblent à des crottes de souris ; ils sont alongés, cylindriques, arrondis aux deux bouts, longs de deux lignes sur une de grosseur, beaucoup plus noirs à l'extérieur qu'en dedans ; ils sont composés de grains de terre, de sable, etc. Par la quantité que ces larves en rendent, il paroît qu'elles sont grandes mangeuses. Celles que De Géer nourrissoit depuis quelque tems, passèrent l'hyver et le printems en cet état, et ce ne fut qu'au mois de juin que deux d'elles, les plus âgées sans doute, se disposèrent à la transformation. Elles firent pour cela chacune une coque remarquable par sa solidité et par sa structure. Cette coque est en ovale plus ou moins alongé, dont la surface est inégale et raboteuse, étant formée de grains de sable, de petites pierres, et même d'excrémens de ces larves. Le fond de la coque est une matière terreuse, dont la dureté égale celle du mortier ordinaire avec lequel on cimente les pierres ou les briques des maisons. Les parois intérieures de la coque sont lisses, noires, et composées d'une terre fine, bien pétrie et bien égalisée.

Le Réaumur suédois n'a pas vu la larve dans le moment où elle travaille à cette coque. Il suppose qu'elle lie les parcelles de matière dont cette coque est formée, avec une liqueur gommeuse et non avec de la soie, puisqu'ayant mis une portion d'une de ces enveloppes dans de l'eau, et ayant désuni les grains de terre, il n'a pu découvrir avec la loupe même des traces de fils. « On pourroit, dit-il, faire des conjectures assez vraisemblables sur la manière dont peut-être les coques sont construites. On pourroit dire, par exemple, que la larve environnée de terre de toutes parts, commence d'abord de la presser avec le corps de tous côtés, et qu'elle y fait ainsi une cavité proportionnée à son volume; qu'ensuite elle humecte la surface interne de cette cavité, qu'elle l'aplanit avec sa tête ou quelque autre partie du corps, et que la liqueur qu'elle y répand y pénètre d'elle-même la terre à une certaine distance, ou à l'épaisseur qu'il faut, aux parois de la coque. Enfin, que cette liqueur, en se desséchant peu à peu, unit ensemble les grains de terre, de sable, et autres matières dont la larve est environnée, et que les parois solides de la coque sont formées de cette manière. Quoique cette façon de faire la coque paroît

fort simple, peut-être cependant que la larve s'y prend tout autrement. Il est aisé de faire des conjectures, mais incertain si on a trouvé la vérité, ce n'est que l'animal même qui peut montrer ses procédés ».

L'intérieur de la coque est telle, que la larve doit y être dans une situation courbée; mais cette loge est cependant proportionnée à la grandeur de la nymphe, qui est longue de huit lignes, sur quatre et demie, dans son plus grand diamètre transversal. Cette nymphe est d'un jaune pâle et blanchâtre; mais la tête, les membres et le bout de l'abdomen sont d'un jaune brun. Toutes les parties extérieures de l'insecte sont très-reconnoissables; les fourreaux des élytres et des ailes sont ramenés vers le ventre; les quatre pattes de devant se trouvent entre la tête et les ailes, et les deux autres entre ces ailes et le derrière. L'abdomen est divisé en neuf anneaux. Son extrémité a un bourrelet relevé et échancré; les stigmates ont beaucoup de relief et ressemblent à de petits mamelons en tuyaux courts et cylindriques. Ils ont une grande cavité intérieure, et au fond est un petit trait brun, transversal, qui indique probablement la fente ou l'ouverture extérieure donnant issue à l'air. Les larves les

plus fortes, observées par De Géer, se mirent en nymphes au commencement de juillet, et l'insecte quitta son enveloppe à la fin du même mois. Ce naturaliste a gardé de ces larves, les plus jeunes de celles qu'il avoit ramassées et qui pouvoient avoir un an, trois hyvers consécutifs avant qu'elles passassent à leur dernière métamorphose. Il en faut déduire que ces larves ont besoin de plus d'une année pour subir tous leurs changemens. Leur éducation exige beaucoup de soins; il faut souvent, dans la belle saison, renouveler le terreau où elles vivent, car si on le laisse dessécher les larves languissent et périssent à la fin de l'hyver.

Les pays étrangers fournissent un très-grand nombre d'espèces de cétoines. Nous nous contenterons de donner ici les caractères de celles d'Europe et de quelques-unes des exotiques, lorsque ces dernières appartiendront à des divisions particulières, et dont les espèces indigènes ne nous offrent pas de modèle.

ESPÈCES.

* *Chaperon bifide; divisions avancées, divariquées, corniformes.*

(Genre GOLIATH du professeur Lamarck).

1. CÉTOINE GOLIATH; *cetonia goliath.* Fab.

Drury, Illust. of ins. tom. I, tab. 31; et tom. III, tab. 40. — Oliv. Ent. tom. I, n° 6, pl. v, fig. 33, et pl. IX, fig. 33, *c.*

La tête est noire, mais couverte d'une poussière écailleuse serrée, d'un blanc sale. Le corselet est brun, rayé de blanc. Les élytres sont brunes avec un peu de blanc sale à leur base. Le dessous du corps est d'un verd foncé. — A Sierra Leona.

2. C. CACIQUE; *cetonia cacica.* Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 6, pl. III, fig. 22.

Le corselet est jaunâtre, rayé de noir. Les élytres sont d'un blanc argenté, avec tous les bords noirs. — On la dit de l'Amérique méridionale.

** *Chaperon entier, ou à divisions courtes et droites.*

✝ *Corselet lobé, ou prolongé fortement en angle au milieu du bord postérieur, au dessus de l'écusson.*

3. C. CHINOISE; *cetonia chinensis.* Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 6, pl. II, fig. 5, *a b.*

Elle est d'un verd foncé, brillant. Le cha-

peron est bidenté; le sternum est avancé; les pattes sont brunes, avec les tarses noirs. — A la Chine, à Ceilan.

4. C. BRILLANTE; *cetonia nitida.* Fab.

Scarabœus nitidus. Lin.— Rœs. Insect. tom. II, scarab. 1, tab. *B*, fig. 4. — Oliv. Ent. tom. I, n° 6, pl. III, fig. 16; et pl. VII, fig. 56, *a b c.*

Elle est d'un verd mat en dessus. La tête a une pointe courte et recourbée. Le corselet et les élytres sont bordés de jaune obscur. — En Amérique, depuis la Jamaïque jusqu'à la Nouvelle-Yorck, le Maryland, etc.

+ + *Corselet peu ou point prolongé en angle au milieu du bord postérieur, au dessus de l'écusson.*

5. C. DORÉE; *cetonia aurata.* Fab.

Scarabœus auratus. Lin. — *L'émeraudine.* Geoff. — *Scarabée émeraudine.* De Géer, Mém. insect. tom. IV, pag. 279, pl. XI, fig. 1. — Rœs. Ins. tom. II, class. 1. *Scarab. terr.* tab. 2, fig. 1, 9. — Oliv. Ent. tom. I, n° 6, pl. 1, fig. 1, *a i.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 41, tab. 15.

Le dessus du corps est d'un verd un peu doré, luisant, tout ponctué. Les élytres n'ont point d'impression bien marquée vers le milieu de leur longueur, près de la suture, comme dans plusieurs des espèces suivantes; elles sont chargées jusqu'à la suture de petits points qui, vus à la loupe, sont formés d'un

petit trait arqué en forme de C; leur extrémité offre quelques traits transversaux, d'un blanc mat, et qui sont un peu en relief. On voit aussi vers la même extrémité des élytres une petite bosse qui sert de point de réunion à deux nervures courtes, longitudinales, et dont l'interne est souvent peu marquée. Le dessous du corps est cuivreux, luisant. La poitrine, les pattes, et même les côtés de l'abdomen, ont un duvet roussâtre. Le sternum est avancé et a une ligne imprimée. La lame pectorale où sont insérées les deux dernières pattes, a l'angle inférieur de son extrémité latérale un peu saillant, mais bien moins que dans la cétoine fastueuse. — Commune dans toute l'Europe.

6. C. MÉTALLIQUE; *cetonia metallica*. Fab.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 41, n° 19.

Le dessus du corps est d'un verd cuivreux dont l'éclat paroît louche ou terni. Il est ponctué, mais les points ne paroissent presque pas à la vue simple, excepté dans quelques portions des élytres. Chaque élytre est terminée par une petite bosse, et cette élévation n'est que la fin d'une côte longitudinale peu marquée, et qui ne commence que vers le milieu de chaque élytre. Le long

du côté interne de cette côte est une légère dépression. La tête, les rebords latéraux du corselet et tout le dessous du corps, sont d'un cuivreux violet. Le sternum et la lame pectorale des dernières pattes, sont faits comme dans la précédente. — Elle se trouve en Italie.

7. C. VERTE; *cetonia viridis*. Fab.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 41, n° 18.

Elle ressemble beaucoup à la cétoine dorée; mais elle est entièrement verte. Le dessus du corps est mat, et le dessous luisant. Les points dont elle est chargée sont extrêmement petits et se confondent sur les élytres; de manière que vues à la loupe ces élytres paroissent très-finement chagrinées. Ces élytres n'ont pas d'impression; leur côté extérieur offre de petits traits transversaux et irréguliers blancs; leur extrémité a une bosse; une très-foible côte ou nervure y aboutit. Le dessous de la poitrine, les pattes, les côtés de l'abdomen ont un duvet comme dans la cétoine dorée. —Cette espèce se trouve en Hongrie; elle m'a été envoyée par le docteur Schreiber.

8. C. FASTUEUSE; *cetonia fastuosa*. Fab.

Rœs. Insect. tom. II, scarab. 1, tab. 2, fig. 6. — *Cetonia speciosissima*. Ross. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 41, tab. 16.

Cette belle espèce est presqu'une fois aussi grande que la cétoine dorée, d'un beau verd mêlé d'or et luisant, tant en dessus qu'en dessous. Le dessus du corps paroît uni, et n'offre de petits points enfoncés que vers les bords. Le sternum a une forte ligne imprimée. La lame pectorale a son angle inférieur et latéral courbé en une pointe aiguë. Les tarses sont d'un verd bleuâtre. Chaque élytre a vers son extrémité la petite bosse que nous avons observée dans les autres. — Au midi de la France et en Allemagne.

9. C. MARBRÉE; *cetonia marmorata*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 41, n° 17.

Elle me paroît avoir une forme proportionnellement plus alongée que la cétoine dorée. Elle est entièrement d'un bronzé plus ou moins foncé et luisant, ponctuée. Les alentours de l'écusson paroissent plus lisses et presque sans points. Les élytres ont une impression longitudinale près de la suture, depuis le milieu de la longueur jusques vers son extrémité, au côté interne d'une côte ou nervure qui se termine par une gibbosité, ainsi que dans les autres espèces. Les élytres ont un assez grand nombre de petites lignes ou de petits traits gris. Les côtés du corselet

ont aussi quelques points de la même couleur. L'abdomen a de chaque côté une rangée de quatre petites lignes transverses grisâtres. —En France; en Allemagne.

On trouve aux environs de Paris plusieurs cétoines qui peuvent n'être que des variétés de la cétoine dorée, ou de la précédente, le fruit peut-être de la réunion des deux, mais que nous devons distinguer jusqu'à ce que nous ayons à cet égard de nouvelles observations.

A. Elle ne diffère de la cétoine dorée que parce qu'elle a un espace enfoncé et longitudinal près de la suture; le dessus du corps est d'un cuivreux bronzé ou verd, luisant, tacheté de blanc.

B. Semblable à la précédente, mais cuivreuse en dessus; impression des élytres plus irrégulière; poitrine et abdomen presque glabres; une rangée de taches blanches de chaque côté de l'abdomen.

C. Verd-bronzé en dessus, luisant, sans taches blanches; impression près de la suture; dessous du corps cuivreux.

10. C. MORIO; *cetonia morio.* Fab.

Oliv. Ent. tom. I, n° 6, pl. 11, fig. 3, *a b c.*

Elle est d'un noir mat en dessus, d'un noir lavé un peu de rouge et luisant en dessous. Les élytres ont une légère côte terminée par une gibbosité; la poitrine et les

pattes

pattes ont un duvet d'un roussâtre obscur. — A Fontainebleau, au midi de la France et en Allemagne.

Fabricius distingue l'espèce qu'il appelle *quadriponctuée* de la précédente, par son corselet marqué de quatre points blancs. Olivier réunit ces deux espèces.

11. C. VELUE; *cetonia hirta.* Fab.

Scarabæus hirtellus, *squalidus.* Lin. — *L'arlequin velu.* Geoff. — Oliv. Entom. tom. I, n° 6, pl. VI, fig. 36, *a b*; et fig. 44. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 1, tab. 3.

Le corps est d'un noirâtre obscur, tout hérissé de poils d'un gris roussâtre. Le chaperon est échancré, avec les angles latéraux aigus. Le corselet a une carène longitudinale. Les élytres ont quelques petites taches grisâtres.

Le scarabée, que Linnæus nomme *squalidus*, a ses élytres presque sans taches, avec une côte plus relevée. — En France, en Allemagne et dans le midi de l'Europe.

12. C. STICTIQUE; *cetonia stictica.* Fab.

Scarabæus sticticus. Lin. — *Le drap mortuaire.* Geoff. — *Scarabée à points blancs.* De Géer, Mém. insect. tom. IV, p. 301, pl. X, fig. 22. — Oliv. Ent. tom. I, n° 6, pl. VII, fig. 57, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 1, tab. 4.

Elle est d'un noir luisant, mêlé d'une petite teinte verdâtre ou bleuâtre, peu velu. Le chaperon a son bord antérieur concave, avec les angles obtus. La tête a une petite carène; on en voit aussi une le long du milieu du corselet. Le dessus du corps, l'anus et les bords de l'abdomen ont des points blancs.

La cétoine funeste de Fabricius ne paroît être qu'une variété, dont le dessous du corps n'a point ou presque pas de points blancs. — Très-commune sur les chardons dans presque toute l'Europe.

CENT-DIX-SEPTIEME GENRE.

Trichie; *trichius*.

Plusieurs espèces de ce genre sont remarquables par les poils dont elles sont vêtues; c'est de là que vient vraisemblablement le nom générique, *triches*, voulant dire en grec *cheveux*.

Olivier réunit ces insectes avec les cétoines, leurs antennes et leurs organes de la mastication ne lui ayant point paru différer essentiellement. J'ai étudié avec soin ces parties, et j'ai véritablement reconnu que leurs différences étoient légères; mais comme il en existe de perceptibles, que les formes du corps offrent des caractères divers très-distincts, j'ai pensé qu'on pouvoit rétablir le genre des trichies, celui des cétoines étant déjà très-nombreux.

Les mâchoires des trichies sont plus étroites que celles des cétoines, linéaires. Leurs palpes labiaux sont insérés sous les angles supérieurs et latéraux de la ganache, aux bords; leurs deux premiers articles sont apparens et plus longs ensemble que le dernier, dont la forme

est presque conique, ou cylindracée, avec l'extrémité obtuse. Les palpes labiaux des cétoines sont insérés plus bas, et dans une cavité qui est presque toute en devant, quoique près des bords de la ganache; les deux premiers articles sont excessivement courts, et ne paroissent pas quand les palpes sont rejetés sur les côtés; le dernier article est grand et oblong. La ganache des trichies est d'ailleurs fortement échancrée, et offre au bord supérieur deux lobes arrondis. Leurs antennes, ainsi que celles des cétoines, sont également de dix articles, dont les trois derniers font la massue. Le chaperon est de même en carré long. La lèvre supérieure et les mandibules se ressemblent de part et d'autre; mais il n'en est pas ainsi de la forme du corps. Les trichies ont le corselet un peu plus étroit que les élytres et carré-orbiculaire; la lame pectorale qui porte les secondes pattes ne va point former de pièce triangulaire et saillante entre les angles postérieurs du corselet et ceux de la base des élytres; les élytres, par leur réunion, forment un carré parfait; leur bord postérieur est droit; le bout de l'abdomen est très-découvert. Ainsi les trichies, sous ces rapports plus faciles à saisir que ceux pris de la bouche,

sont distinctes des cétoines. On les trouve également sur les fleurs. La trichie hémiptère est plus souvent à terre, ou sur les murs, sur les troncs d'arbres. La femelle de cette espèce a une sorte de queue lui servant d'oviducte.

Notre seconde division des trichies comprend des insectes qu'on avoit placés mal à propos avec les hannetons.

ESPECES.

* *Crochets des tarses égaux, sans divisions.*

1. TRICHIE HERMITE; *trichius eremita.* Fab.

Scarabœus eremita. Lin. — *Scarabée de cuir noir.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, pag. 300, pl. x, fig. 21. Oliv. Entom. tom. I, n° 6, pl. III, fig. 17. — Rœs. Insect. tom. II, clas. 1. *Scarab. terr.* tab. 3, fig. 6. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 41, tab. 12.

Elle est longue d'un peu plus d'un pouce, d'un noir luisant cuivreux; le corselet a deux arêtes et deux tubercules élevés; l'écusson a un sillon. Les élytres sont un peu rugueuses. — Sur les troncs d'arbres cariés, dans toute l'Europe.

C'est dans ces mêmes arbres que vit la larve.

2. T. NOBLE; *trichius nobilis*. Fab.

Scarabæus nobilis. Lin. — *Le verdet*. Geoff. — *Scarabée verdet*. De Géer. — Rœs. Ins. tom. II, class. I. *Scarab. terr.* tab. 3, fig. 1, 5. — Oliv. Ent. tom. I, n° 6, pl. III, fig. 10, *a b c*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 41, tab. 13.

Elle est d'un verd cuivreux ou doré, luisant. Le corselet a un sillon longitudinal dans son milieu. Les élytres sont raboteuses. L'addomen est tacheté de blanc. — En Europe, sur les fleurs. D'après Rœsel, sa larve ressemble beaucoup à celle de la cétoine émeraudine.

3. T. VARIABLE, *trichius variabilis*.

Scarabæus variabilis. Lin. — *Trichius 8 punctatus*. Fab. — Oliv. Ent. tom. I, n° 6, pl. IV, fig. 27. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 41, n° 14.

Elle est noire, avec un point ou une tache à chaque angle postérieur du corselet, et de quatre à six sur chaque élytre, blancs. — Cette espèce est fort rare en France; elle se trouve plus particulièrement en Allemagne, en Suède, dans les forêts.

4. T. FASCIÉE; *trichius fasciatus*. Fab.

Scarabæus fasciatus. Lin. — *La livrée d'Ancre*. — Geoff. — *Scarabée à bandes*. De Géer, Mém. insect. tom. IV, p. 299, pl. X, fig. 19. — Oliv. Ent. tom. I, n° 6, pl. IX, fig. 84.

Elle est noire, mais toute couverte d'un duvet épais, d'un jaune roussâtre. Les étuis sont d'un jaune un peu fauve, avec la suture et trois bandes transverses n'allant pas jusqu'à elle, noires. Le jaune forme par-là deux bandes transverses réunies longitudinalement près la suture, et de plus se prolonge en forme de dent, à chaque bout, par de-là les bandes. La bande noire de l'extrémité de chaque élytre a un point élevé noir.

La larve est blanche, avec des poils et la tête bruns. Elle vit dans les troncs pourris du bouleau. — Commune sur les fleurs, en Europe.

5. T. CEINTURÉE; *trichius succinctus*. Fab.

Cette espèce ne diffère de la précédente qu'en ce que la bande noire de la base et du bout opposé de chaque élytre va jusqu'à la suture, et que le jaune n'a pas de prolongement au delà de la bande antérieure de cette couleur. — En Allemagne; elle m'a été envoyée par le docteur Schreiber.

6. T. HÉMIPTÈRE; *trichius hemipterus*. Fab.

Scarabæus hemipterus. Lin. — *Le scarabée à tarière*. Geoff. — Oliv. Entom. tom. I, nº 6, pl. IX, fig. 83; et pl. XI, fig. 103, *a*.

Elle est noire, avec des taches grises, formées par des écailles. Le corselet a deux lignes élevées longitudinales. L'abdomen est gris, avec deux points noirs à l'extrémité; son dernier anneau se prolonge, dans la femelle, en une pointe conique, assez longue, creusée en gouttière en dessus, et dont les bords sont dentés.

Elle dépose ses œufs dans le bois carié. — En Europe, excepté la partie la plus septentrionale.

* * *Crochets des tarses inégaux; ceux des quatre tarses antérieurs bifides, à divisions inégales; un seul grand, entier, aux tarses postérieurs.*

7. T. OURS; *trichius ursus.*

Melolontha ursus. Fab. — Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. VIII, fig. 88.

Elle est très-noire, toute velue, avec les pattes antérieures brunes. — Au cap de Bonne-Espérance.

8. T. CHEVELUE; *trichius crinita.*

Melolontha crinita. Fab. — Oliv. Entom. tom. I, n° 5, pl. II, fig. 16.

Il est noir, très-veln; la tête, le corselet, les élytres et les cuisses postérieures sont couverts d'une poussière écailleuse, verte et luisante. — Au cap de Bonne-Espérance.

9. T. cendrée; *trichius cinereus.*

Hanneton cendré. Oliv. Ent. tom. I, n° 5, pl. iv, fig. 30.

Elle est noire, hérissée de poils grisâtres. Le chaperon est échancré. — Au cap de Bonne-Espérance.

Remarque. Nous rapportions ici, tom. III, pag. 155 de cette Histoire, le hanneton renard, *melolontha vulpes;* mais il faut le placer dans le genre glaphyre.

FAMILLE DIX-SEPTIEME.

LUCANIDES ; *lucanides.*

NOUS avions proposé, depuis long-tems, cette famille, dans notre ouvrage intitulé (Précis des caractères génériques des Insectes). D'autres considérations nous avoient ensuite engagés à la réunir à la famille précédente; un examen postérieur nous a ramenés à nos premières idées, et nous rétablissons les lucanides. Les caractères de cette famille sont très-distincts. Tarses à cinq articles; antennes en massue pectinée, ou formée d'articles saillans, parallèles les uns aux autres et perpendiculaires à la tige. D'après ces caractères, le genre sinodendron devroit appartenir à cette famille; ses autres caractères l'en excluant et le plaçant dans celle des scarabéïdes, nous ne violerons pas l'ordre naturel, en associant ce genre aux lucanides. Un renvoi suffira pour détruire l'obstacle que la marche systématique rencontreroit.

Nous diviserons cette famille en deux petites coupes :

1° *Lèvre supérieure nulle ou entièrement cachée; ganache recouvrant la base des palpes labiaux. (antennes brisées.)*

Ici seront les genres *œsale*, *lamprime*, *lucane*, *platycère*.

2°. *Lèvre supérieure saillante; ganache recouvrant la base des palpes labiaux. (antennes arquées, velues.)*

Cette division n'offrira que le genre *passale*.

CENT-DIX-HUITIEME GENRE.

ÆSALE ; *æsalus.*

Ce nom étoit celui que l'on donnoit anciennement à un émerillon ou une autre sorte d'oiseau de proie. Fabricius l'applique à un nouveau genre d'insectes très-voisin de celui des lucanes.

Je n'ai pu étudier les organes de la mastication des æsales, n'ayant qu'un individu de la seule espèce qui nous soit connue. Je ne puis donc assurer s'il y a des différences essentielles entre ces parties et celles des lucanes, du ténébrioïde sur-tout, qui a les antennes parfaitement semblables à celles des æsales. Ces antennes consistent en dix articles, dont le premier long, presque cylindrique, aminci à sa base, courbe ; le second court et globuleux ; les cinq suivans très-petits, grenus ; les trois derniers en massue alongée, et n'ayant pas une grande saillie latérale. Fabricius dit que les æsales ont les mâchoires très-courtes, et palpigères à leur extrémité. On reconnoîtra mieux ces insectes à leur forme hémisphérico-ovale, et

qui leur donne, au premier regard, la physionomie d'un géotrupe, du mobilicorne spécialement; les mandibules sont saillantes, mais courtes, un peu plus fortes et relevées en forme de cornes dans les mâles. La tête est reçue postérieurement dans la concavité du bord antérieur du corselet. Le corselet est court, large. Les élytres sont bombées. Les jambes sont dentelées inégalement au côté extérieur; les antérieures sont plus larges, et ressemblent assez, sous ce rapport, à celle des scarabéïdes, ce qui n'est pas aussi sensible dans les autres lucanides.

1. ÆSALE SCARABÉÏDE; *œsalus scarabœoïdes*. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 26, tab. 15, 16.

Cet insecte n'a guère que deux lignes et demie de long. Son corps est d'un brun très-foncé en dessus, un peu marron dessous, ponctué, finement pubescent. Les élytres ont de petites côtes élevées, soyeuses, entrecoupées de points noirâtres et d'autres plus clairs. En Autriche, où il a été découvert par Creutzer.

CENT-DIX-NEUVIÈME GENRE.

LAMPRIME; *lamprima.*

VÊTU splendidement, telle est l'étymologie tirée du grec, de ce genre d'insectes que j'ai établi dans le XXIVe volume du nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle. Fabricius a mis l'insecte qui m'a servi de type avec les lethrus. Le docteur Schreiber, dans le sixième volume des Actes de la société linnéenne, a observé avec raison que cet animal étoit plutôt du genre des lucanes. Sa forme m'a paru s'éloigner de celle de ces derniers et tenir le milieu entre la leur et celle des æsales. Elle est ovale et convexe. La massue des antennes se rapproche de celle des scarabéïdes; les trois articles dont elle est principalement composée ont une grande saillie latérale, et forment presque le bouton. Le second article et les suivans jusqu'au sixième inclusivement sont conico-cylindriques, comme ceux des antennes des lucanes; le second est aussi plus court que le troisième. Les palpes ne sont pas aussi prolongés que dans ceux-ci; le second article

des labiaux est plus long que les autres; c'est le dernier dans les lucanes. La lèvre inférieure m'a paru, ainsi qu'au docteur Schreiber, ne pas avoir de divisions ou de languettes saillantes, différant en cela de celles des derniers; leurs mâchoires ne se terminent pas non plus en un pinceau étroit et linéaire. La tête du lamprime est beaucoup plus étroite que le corselet; le sternum avance en pointe; les jambes antérieures des mâles ont à leur extrémité, au côté intérieur, une espèce de palette, ou de petite lame écailleuse, brune, et triangulaire. Telle est la masse d'observations qui m'a servi à étayer l'établissement de ce genre.

On n'en a encore décrit qu'une seule espèce qu'on a trouvée à Norfolk, dans les îles de la mer du Sud.

J'en possède un individu que je dois à l'amitié de M. Alexandre Macleay, secrétaire de la société linnéenne de Londres, savant dont la tendre affection me sera toujours chère. Le muséum national d'histoire naturelle vient d'acquérir plusieurs de ces insectes par le zèle infatigable et au dessus de tout éloge de Perron et Le Sueur, naturalistes du voyage du capitaine Baudin.

LA LAMPRIME BRONZÉE; *lamprima œnea*; *lethrus œneus*, Fab., est longue d'environ neuf lignes, d'un verd doré ou bronzé, lisse; les antennes sont noirâtres et plus courtes que le corselet. Les mandibules sont d'un soyeux roussâtre au côté interne, plus fortes et recourbées, avec l'extrémité échancrée et bidentée à la pointe, dans les mâles. Les tarses de mon individu, qui est de ce dernier sexe, sont violets. On peut voir un grand détail sur cet insecte dans le sixième volume des Actes de la société linnéenne, pag. 185.

CENT-VINGTIEME GENRE.

Lucane ; *lucanus*.

Geoffroy avoit conservé l'ancienne dénomination de ces insectes, *platycerus*, cornes larges. Scopoli n'ayant pas connoissance du travail du naturaliste français, et voulant séparer ces insectes des scarabées où Linnæus les avoit mis, donna à ce genre le nom de *lucanus* (Entom. Carniol.), déjà appliqué à ces insectes par Nigidius, ensuite par Pline, et qui peut venir de *lucana*, dénomination ancienne du bœuf et de l'éléphant ; ces insectes ayant été comparés à des taureaux, à raison de la grandeur de leurs mandibules ou de leurs cornes. Daléchamp croit que ce nom leur a été donné parce qu'ils sont très-communs chez les lucaniens, peuple d'Italie (1). Ne nous perdons point daus ces étymologies ; il suffit de savoir que ce nom de Scopoli, ayant été une fois adopté par Linnæus, a prévalu sur celui de platycère qui étoit plus ancien et plus naturel.

(1) Olivier pense que les lucaniens eux-mêmes n'avoient reçu ce nom que parce qu'ils nourrissoient beaucoup de bœufs.

Les lucanes ont le corps en carré long, arrondi postérieurement, déprimé. Leur tête est courte, transversale, carrée; elle porte deux mandibules saillantes, et qui sont d'une grandeur énorme, et souvent ramifiées, dans les mâles; deux yeux situés sur les côtés, ayant peu de saillie, se repliant en dessous et coupés par les bords de la tête; deux antennes de la longueur environ du corselet, de dix articles, dont le premier est fort long, un peu courbe, presque conique; les second, troisième, quatrième et cinquième, petits, courts, cylindracés; le sixième saillant au côté interne en forme de dent; le septième ayant la même forme et commençant la massue pectinée, alongée qui termine l'antenne; quatre palpes filiformes, avancés, dont les maxillaires plus longs et ayant sur-tout le second article fort alongé; deux mâchoires terminées par un lobe coriace, comprimé, alongé, linéaire, tout soyeux, en forme de pinceau, avec une petite division en forme de dent, au côté interne, vers le bas de ce lobe, et le dos comprimé, dilaté et arrondi, au point où s'insèrent les palpes; une lèvre inférieure consistant en deux languettes coriacées et soyeuses, formant un V; et enfin un men-

ton transversal, grand, corné, un peu plus étroit, et un peu arrondi au bord supérieur. Leur corselet est court, transversal, avec les côtés un peu dilatés ou arrondis vers les angles postérieurs; l'écusson est triangulaire et petit; les élytres sont planes et lisses. Les pattes sont longues; les jambes sont étroites, dentées ou épineuses au côté extérieur; les tarses sont forts, de cinq articles, dont les quatre premiers égaux et coniques, le dernier plus grand armé de deux forts crochets, et d'une petite appendice, ayant deux soies divergentes au bout, dans l'entre-deux. Ce caractère se retrouve dans tous les lucanides, et dans la plupart des scarabéides.

Les lucanes sont communs dans les forêts de chênes, en été, sur-tout dans les provinces méridionales de la France. Les individus des pays chauds m'ont paru plus forts que ceux de Paris. On voit voltiger ces insectes le soir, après le coucher du soleil. Pendant le jour ils se tiennent accrochés aux branches d'arbres, à leurs troncs; les ongles des tarses leur servent à cet égard. Ils aiment beaucoup à sucer l'humeur qui découle des arbres; leurs mâchoires en houppe ou en petite brosse peuvent s'introduire dans les crevasses des arbres et s'im-

biber de la liqueur mielleuse qui en suinte; c'est une espèce de trompe. Swammerdam en avoit un qui le suivoit comme un chien lorsqu'il mettoit du miel à sa portée. Les mâles ont une grande force dans leurs mandibules et peuvent enlever avec des corps d'un poids très-considérable, relativement à la grandeur de ces insectes; ils pincent d'une manière vigoureuse. On peut conserver long-tems ces insectes en vie, en leur donnant des feuilles de chêne, de vigne, ou de l'eau sucrée, mielleuse. Ils portent chez les allemands un nom qui signifie incendiaire, le peuple ayant été dans la fausse opinion que ces insectes alloient prendre, dans les maisons, avec leurs cornes, en forme de pincettes, des charbons ardens, et d'où pouvoient résulter des incendies. On recommandoit anciennement l'usage des élytres des lucanes, contre l'hydropisie, dans les rhumatismes; on tiroit de ces insectes une huile qu'on estimoit salutaire dans les convulsions épileptiques. Les femelles pondent leurs œufs dans les arbres pourris ou font un trou dans leurs parties qui sont vermoulues. La larve se nourrit de leur tan et ressemble assez à celle de l'oryctès nasicorne; elle est longue de quatre pouces, grisâtre,

avec la tête jaunâtre, et une pièce ou plaque en forme de cœur, au dessus du dernier anneau ; elle a six pattes écailleuses. Après avoir passé près de six ans sous cette forme, elle s'enfonce dans un terrain argileux, s'y construit une boule, en forme d'œuf, quelquefois de la longueur de la main et très-solide. Au bout de quatre semaines, depuis cette sépulture, elle devient plus noirâtre, se rabougrit, quitte sa peau, et se montre sous la forme de nymphe. Cette nymphe offre tous les membres de l'insecte parfait, mais resserrés. On y distingue déjà la différence des sexes. L'extrémité de l'abdomen a deux pointes articulées.

Des auteurs ont pensé que la larve nommée *cossus* par les anciens, qu'ils tiroient du chêne, et que l'on servoit sur la table des riches comme un mets recherché, étoit la larve du lucane cerf-volant. Olivier conjecture avec plus de fondement, que ce cossus pourroit bien être la larve du capricorne *héros* que l'on trouve bien plus communément que l'autre. Linnæus voit le cossus dans la chenille qui ronge les troncs du saule, *cossus ligniperda*. Cet animal répand une odeur trop fétide et trop désagréable, ainsi que l'observe fort bien Olivier, pour croire

que l'on ait pu employer cette chenille dans les alimens, ceux sur-tout que l'on réputoit délicats. Geoffroy, en pensant que le cossus étoit le ver palmiste, ou la larve de la calandre du palmier, n'a pas réfléchi que cette larve ne se trouvoit que dans les troncs du palmier sagou d'Amérique, inconnu des romains, et que le cossus dont ils faisoient usage dans les tables vivoit dans le chêne.

ESPÈCES.

1. LUCANE CERF-VOLANT ; *lucanus cervus*. Lin. Fab.

Le grand cerf-volant. Geoff. Hist. des ins. tom. I, pag. 61, pl. 1, fig. 1 (le mâle). — *La grande biche* (la femelle). — *Grand cerf-volant.* De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 327, pl. XII, fig. 1. — Oliv. Entom. tom. I, n° 1, pl. 1, fig. 1, *a b c d.* — Rœs. Ins. tom. II, class. 1. *Scarab. terr.* tab. 4 et 5.

Il est noir, avec les élytres brunes. Les mandibules du mâle sont brunes, plus longues que la tête et le corselet pris ensemble; ont leur extrémité fourchue, une forte dent au milieu du côté interne, et de petites dents tronquées le long de ce même côté. Celles de la femelle sont un peu plus courtes que la tête, noires, lunulées. Leur

côté extérieur est en arête. Le milieu du bord interne offre en dessus une dent élevée. — Dans les forêts de l'Europe.

2. L. CHÈVRE; *lucanus capra*. Oliv.

Oliv. Ent. tom. I, n° 1, pl. 1, fig. 1, *e*; et pl. II, fig. 1, 9. — *Lucanus capreolus*. Fab.—*Lucanus dorcas*. Panz. Faun. ins. germ. fasc. 58, n° 11.

Cette espèce ne diffère de la précédente que parce qu'elle est plus petite; que les mandibules du mâle sont moins fourchues ou presque pas, la dent inférieure du sommet étant petite; que celle du côté interne est obtuse ou tronquée, large et crénelée.

Le lucane *capreolus* de Linnæus se trouve dans l'Amérique septentrionale. C'est une espèce très-distincte de la précédente, quoique Fabricius l'y rapporte. Les mandibules sont un peu plus longues que la tête, en forme de corne, et n'ont qu'une dent au côté interne. C'est le *lucanus dama* de ce dernier naturaliste. — Le lucane chèvre se trouve en France, en Allemagne, mais rarement.

On peut voir dans l'Entomologie d'Olivier les figures d'un assez grand nombre de lucanes exotiques. La belle collection de Dufresne, chef des travaux zoologiques du muséum national, offre les originaux de plusieurs de ces espèces.

CENT-VINGT-UNIEME GENRE.

PLATYCÈRE; *platycerus*.

LA chevrette bleue de Geoffroy avoit été, dans notre Précis des caractères génériques des insectes, la matière d'un nouveau genre auquel j'avois appliqué le nom de *platycère*, dont s'étoit servi ce célèbre naturaliste. Ce même insecte n'a formé qu'une division des lucanes dans le 3e volume de cette histoire. J'ai depuis rétabli ce genre platycère, en composant le tableau méthodique des insectes qui fait partie du 24e volume du Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. J'ai peut-être eu tort de ne pas persister dans ma seconde opinion; car, en examinant bien scrupuleusement la bouche des platycères, de celle du platycère parallelipipède sur-tout, je me suis aperçu que ces organes ne différoient essentiellement de ceux des lucanes que par des dimensions proportionnellement plus petites; que la lèvre inférieure de l'espèce de platycère que je viens de citer étoit formée de deux languettes comprimées réunies à leur base, et divergentes ensuite, de

même encore que celle des lucanes. Ces divisions sont plus membraneuses et plus petites dans le platycère caraboïde; mais qu'importe, elles existent toujours. Les palpes et les antennes des platycères présentent cependant quelques notes distinctives. Ainsi les palpes maxillaires ont leur 2e, 3e et 4e articles presque égaux en longueur, ou du moins le second n'a pas d'alongement très-remarquable comme dans les lucanes. Le second article des antennes est plus grand que les suivans; il est plus petit, ou tout au plus de la grandeur du 3e dans ces derniers. Le port des platycères, leurs habitudes, sont ou paroissent être les mêmes.

ESPÈCES.

* *Antennes une fois plus longues que la tête; massue de quatre articles.*

+ *Yeux entièrement coupés par les bords de la tête.*

1. PLATYCÈRE PARALLÉLIPIPÈDE; *platycerus parallelipipedus.*

Lucanus parallelipipedus. Lin. Fab. — *La petite biche.* Geoff. — *Cerf-volant parallélipipède.* De Géer, Mém. insect. tom. IV, pag. 334, pl. XII, fig. 9. — *Lucanus capra.* Panz. Faun. ins. germ. fasc. 58, nº 12, mâle? — *Lucanus parallelipipedus.* Id. fasc. 2, nº 19, femelle.

Cet insecte ressemble en petit à la femelle du lucane cerf-volant, mais il est tout noir et ponctué. Les mandibules du mâle sont à peu près faites de la même manière; mais la dent élevée du côté interne est plus forte. Cette dent est presque nulle dans la femelle, dont les mandibules sont d'ailleurs plus petites, et qui est distinguée en outre du mâle par deux tubercules rapprochés qu'elle a sur le dessus du milieu de la tête. — Dans toute l'Europe.

++ *Yeux n'étant point coupés par les bords de la tête.*

2. P. CARABOÏDE; *platycerus caraboides*.

Lucanus caraboïdes. Lin. Fabr. — *La chevrette bleue*. Geoff. — *Idem*. De Géer, Mém. ins. tom. IV, p. 334, pl. XII, fig. 11. — Oliv. Ent. tom. I, n° 1, pl. II, fig. 2, *c d*. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 58, n° 13.

Cet insecte est bleu ou d'un bleu verdâtre, luisant, aplati, ponctué, avec les antennes, les mandibules et les pattes noires. Le bord antérieur du chaperon est fortement concave au milieu. Les mandibules sont larges, de la longueur de la tête, plus ou moins voûtées au côté interne. Le bord inférieur de ce côté offre plusieurs petites dentelures. — Dans le bois pourri, en Europe.

3. P. RUFIPÈDE ; *platycerus rufipes.*

Lucanus rufipes. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 58, n° 14.

Il diffère du précédent par la couleur fauve de son abdomen et de ses pattes. — En Allemagne.

* * *Antennes guères plus longues que la tête ; massue de trois articles.*

4. P. TÉNÉBRIOÏDE ; *platycerus tenebrioïdes.*

Lucanus tenebrioides. Fab. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 62, nos 1, mâle ; 2, femelle.

Il est noir et ponctué en dessus, d'un brun marron foncé en dessous. Les antennes sont de cette dernière couleur. Le milieu du bord antérieur de la tête est concave, avec un petit avancement. Les mandibules sont un peu plus courtes que la tête, unidentées près de la pointe au côté interne, avec une sorte de tubercule ou de dent arrondie à leur base au même côté. Les élytres ont des stries. — Cette espèce n'a encore été découverte que dans le nord de l'Europe et en Allemagne. Je l'ai reçue du docteur Schreiber.

CENT-VINGT-DEUXIEME GENRE.

PASSALE; *passalus*.

OLIVIER avoit pressenti la nécessité de ce genre, et en avoit même développé tous les caractères, en composant l'article *lucane* de son Entomologie. Fabricius n'a eu besoin que de chercher un nom, et il a pris celui de *passalus*, qu'on donnoit, à ce qu'il paroît, à un oiseau domestique errant çà et là. Telle est du moins la signification que l'on en trouve dans le Vocabulaire universel de Chompré.

Si les passales ont des rapports avec les lucanes par leurs antennes, par la forme du corps, l'avancement des mandibules, ils en sont très-éloignés sous la considération des parties servant à la manducation. La présence et la saillie de la lèvre supérieure, ces mâchoires entièrement écailleuses, fortement et inégalement dentées, cette lèvre inférieure cornée, carrée, unidentée au milieu du bord supérieur, encadrée dans la ganache qui remonte sur les côtés, séparent sans équivoque les passales des lucanes; leurs antennes même ne sont pas brisées comme

celles des derniers, et ont une courbure très-constante.

La tête de ces insectes est séparée du corselet par un cou. Ce corselet est moins transversal que celui des lucanes, étant presque carré. Il tient à l'abdomen par un pédicule, et en est distinct par un étranglement profond formé brusquement. L'écusson se trouve incorporé dans le pédicule, et n'est pas placé à la naissance des élytres, dans leur entre-deux, ainsi que celui des lucanes. Les élytres tombent subitement sur les côtés pour embrasser l'abdomen. Les jambes antérieures sont bien armées de dents le long du côté extérieur; mais les autres n'en ont point ou presque pas, et ont à la place un duvet laineux assez fourni. Ainsi les passales sont donc un genre très-naturel et très-distinct de celui des lucanes. Mademoiselle Mérian dit avoir trouvé la larve du passale interrompu dans les racines de battates. On trouve l'insecte parfait sur les troncs d'arbres, sous les cannes à sucre pourries.

On trouve ces insectes en Amérique jusqu'en Caroline, aux grandes Indes, et à la Nouvelle-Hollande.

Le nombre des dents qui forment la massue varie, et il faut y avoir égard dans la déter-

mination des espèces. Un disciple du célèbre Fabricius, Weber, en a fait connoître de nouvelles.

ESPECES.

1. PASSALE INTERROMPU; *passalus interruptus.* Fab.

Lucanus interruptus. Lin. — Mérian. Sur. tab. 50. — *Cerf-volant interrompu.* De Géer, Mém. insect. tom. IV, pag. 538, pl. XIX, fig. 13. — Oliv. Entom. tom. I, n° 1, pl. III, fig. 5, *a b c d.*

Il peut y avoir un peu de confusion relativement à cette espèce; l'Amërique d'où on a d'abord eu cet insecte, en fournit trois ou quatre autres sortes qui ont de grands rapports avec celle-ci.

Son corps est d'un beau noir, très-luisant. La massue des antennes est de trois articles. Le bord antérieur du chaperon est droit. Le devant de ce chaperon offre un espace enfoncé, triangulaire. A l'angle qui est en arrière de ce triangle est la pointe d'une petite élévation ou carène longitudinale formant une très-petite corne. De chaque côté de cette élévation est un point élevé. Au bord interne de chaque œil est encore une élévation ou carène longitudinale, terminée un peu en pointe, et en ayant une seconde

très-foible à la partie la plus élevée. Le corselet a une ligne enfoncée tout le long du milieu du dos, et un grand point enfoncé ou cicatrice, dont le fond est strié, avec quelques points auprès de chaque côté, près des bords; le reste est très-uni. Les élytres ont des stries ponctuées. Tels sont les caractères les plus saillans du passale le plus commun aux Antilles.

2. P. CORNU; *passalus cornutus.* Fab.

C'est, je crois, l'espèce figurée par Rœmer, (Gener. Insect. tab. 2, fig. 2). Elle me paroît être proportionnellement moins large que la précédente. La pointe de l'espace triangulaire du chaperon est armée d'une corne forte, courbée en avant. L'élévation du bord interne des yeux est plus inégale, et a un enfoncement dans sa longueur.

Ce passale a d'ailleurs, à peu de chose près, les caractères du précédent. — Bosc et Beauvois ont rapporté cette espèce de l'Amérique septentrionale.

Remarque. Nous terminons ici les coléoptères dont tous les tarses ont cinq articles. Nous allons passer à ceux qui ont un article de moins aux deux tarses postérieurs, les insectes spécialement qui composent les genres *tenebrio* et *meloe* de Linnæus.

De nouvelles recherches, soit sur les objets qui

nous avoient d'abord occupés, soit sur d'autres qui nous étoient inconnus, nous ont donné le moyen de perfectionner notre distribution méthodique, exposée au troisième volume de cette Histoire. Ces améliorations ont été publiées dans le dernier volume du nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle. Nous serions en arrière de la science, si à mesure que nous approchons de la fin de notre carrière entomologique, nous ne profitions pas de cette augmentation de lumières, soit pour mieux couper les familles, soit pour les étendre et les placer dans un ordre plus convenable. Le tableau méthodique que nous avons donné dans le nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle étant, sous ce rapport, plus perfectionné que celui du troisième volume de cette Histoire, sera notre principal guide pour la continuation de la série des genres. La face de l'entomologie change avec tant de rapidité, que trois ou quatre années doivent y apporter des changemens considérables.

COLEOPTERES

COLÉOPTÈRES

Dont les tarses de devant et ceux du milieu ont cinq articles et les postérieurs quatre.

Cette division d'insectes à étuis peut être partagée en deux tribus. Dans la première (OBSCURS; *nubili*), les mandibules sont échancrées ou unidentées à leur extrémité; les antennes ont le plus souvent leur insertion recouverte par les bords latéraux de la tête; leur troisième article est alongé. Les crochets des tarses sont toujours entiers, je veux dire qu'ils n'ont point de fissure à leur pointe, ou de dent. Dans la seconde tribu (VERSICOLORS, *versicolores*), par opposition, les mandibules ne sont ni échancrées, ni unidentées à leur pointe; l'insertion des antennes est toujours découverte. Les crochets des tarses sont, dans un grand nombre, bifides ou unidentés.

La première tribu renferme des insectes dont les uns se trouvent presque toujours à terre, le plus souvent dans les lieux sa-

blonneux ; ce sont des SABULICOLES, *sabulicolæ* ; et les autres, sur les plantes : ce sont des HERBICOLES, *herbicolæ*.

Les sabulicoles ont à leurs mâchoires un petit crochet écailleux, ou dent, au côté interne, comme celles des boucliers. Ces insectes sont ordinairement noirs, ou d'un brun foncé, et craignent la lumière. Leurs antennes sont plus ou moins moniliformes ; leurs articles ne forment pas, ou rarement, de saillie latérale ; leur insertion est toujours placée sous le bord latéral et avancé de la tête. On ne voit point d'écusson dans le grand nombre. Plusieurs sont aptères.

Les herbicoles n'ont pas de crochet écailleux au côté interne des mâchoires. Leurs antennes sont perfoliées, ou pectinées, ou en scie dans les uns ; simples, insérées à nu, et à articles, presque tous cylindriques ou coniques dans les autres.

Les sabulicoles composent deux familles : 1° PIMÉLIAIRES, *pimeliariæ* ; 2° TÉNÉBRIONITES, *tenebrionites*.

Les herbicoles en renferment quatre : 1° DIAPÉRIALES, *diaperialœ* ; 2° COSSYPHEURS, *cossyphores* ; 3° HÉLOPIENS, *helopii* ; 4° MACROGASTRES, *macrogastri*.

La seconde tribu, celle des *versicolors*, nous offrira quatre familles. 1° HORIALES, *horiales*; 2° CANTHARIDIES, *cantharidiæ*; 3° MORDELLONES, *mordellonæ*; 4° CISTÉLÉNIES, *cisteleniæ*.

Nous venons de donner les caractères des principales divisions, ceux des familles seront à leur article respectif.

FAMILLE DIX-HUITIEME.

PIMÉLIAIRES ; *pimeliariæ.*

CETTE famille comprend une partie des ténébrions de Linnæus, et répond aux genres *pimelia*, *akis*, *eurychora* de Fabricius. C'est la première division de ma famille des ténébrionites, ou de la vingtième du troisième volume, pag. 165 et 166. Les piméliaires ont leur ganache très-grande, et recouvrant la base des mâchoires. Elles s'éloignent par là des ténébrionites. Leur écusson est le plus souvent nul, et les élytres embrassent l'abdomen.

Ces insectes habitent plus particulièrement les pays chauds de l'Europe, des contrées occidentales de l'Asie, et toute l'Afrique. Leur domaine ne va pas au delà. On ne rencontre pas de piméliaires dans toute l'Amérique. Je n'en ai même pas vu dans plusieurs grandes collections formées aux grandes Indes, ni dans celle que les naturalistes Perron et Le Sueur ont recueillie à la Nouvelle-Hollande et à Timor. Ces insectes s'étendent depuis la Barbarie

jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; l'Ile de France n'est pas à une très-grande distance de cette dernière partie de l'Afrique, et cependant elle n'offre pas non plus de piméliaires. On en trouve à Ténériffe.

On ne connoît pas les habitudes et les métamorphoses de ces insectes. Il est probable qu'ils rongent des matières végétales, et le plus souvent de celles qui sont altérées. On ne commence à trouver de pimélie que vers le quarante-quatrième dégré de latitude septentrionale.

Genres de la famille des piméliaires.

La plupart de ces insectes étant exotiques, nous allons présenter de suite, et sans faire de titre particulier, le peu que nous avons à dire sur eux.

CENT-VINGT-TROISIEME GENRE.

Chiroscelis ; *chiroscelis*. Le professeur Lamarck a établi ce genre sur un insecte recueilli, à l'île *Maria*, par les naturalistes de l'expédition du capitaine Baudin, et l'a publié avec figures, dans le seizième cahier des Annales du muséum d'histoire naturelle. Ses caractères sont : antennes moniliformes,

dont le onzième, ou dernier, article gros et en bouton; ganache ou menton cordiforme; palpes maxillaires terminés par un article presque en hache.

Lamarck nomme la seule espèce connue CHIROSCÉLIS A DEUX LACUNES, *chiroscelis bifenestra*, parce que cet insecte a deux taches rousses, ovales, couvertes d'un duvet très-fin, et dont la peau paroît membraneuse, et non cornée, comme celle du reste du corps, sur le second anneau de l'abdomen (1). Cet insecte se rapproche des érodies, par les antennes terminées en bouton, et par les jambes antérieures qui sont digitées ou palmées; mais il en diffère en ce que le bouton terminal de ses antennes n'est formé que du onzième article, tandis que celui des antennes des érodies est l'assemblage du dixième et du onzième. Les palpes maxillaires de ceux-ci sont d'ailleurs filiformes, leur corps est ovale-arrondi, très-convexe; celui du chiroscélis est fort alongé, et ressemble au corps des passales. Son corselet est séparé de l'abdomen par un étranglement.

(1) Lamarck soupçonne que ces taches indiquent quelque organe particulier; elles sont peut-être phosphoriques.

Le chiroscélis à deux lacunes a un pouce et demi de longueur, et est par-tout entièrement noir et luisant. Les élytres sont cannelées dans leur longueur ; les sillons sont crénelés.

CENT-VINGT-QUATRIEME GENRE.

Erodie ; *erodius*. Les caractères de ce genre, établi par M. Fabricius, et tel que je le restreins, sont : antennes terminées par un renflement ou bouton, formé des dixième et onzième articles. Leur corps est ovale, presque rond, très-convexe. Leurs jambes antérieures sont palmées.

L'érodie bossu ; *erodius gibbus*, Fabr. (Oliv. Entomol. tom. III, nº 63, planch. 1, fig. 3. — Coquebert, dec. 3, t. 30, fig. 8.) est noir. Les élytres ont chacune trois lignes élevées, dont l'interne peu marquée. — On trouve cet insecte en Portugal et en Afrique.

CENT-VINGT-CINQUIEME GENRE.

Zophose ; *zophosis*. On les avoit confondus avec les érodies ; ils en ont en effet la forme, mais ils en diffèrent par leurs antennes, dont les quatre derniers articles sont plus gros, et par les jambes antérieures, qui sont simples et non palmées.

Ces insectes sont souvent couverts d'une

poussière blanchâtre, qui paroît transsuder de leur corps.

L'érodie testudinaire de Fabricius est de ce genre. Il est noir, avec les élytres chagrinées, couvertes d'une poussière blanche latéralement (Oliv. Entom., tom. III, n° 63, pl. 1, fig. 1, *a b*. — Roëm. Gener. insect. tab. 34, fig. 33). — Cet insecte est du cap de Bonne-Espérance.

CENT-VINGT-SIXIEME GENRE.

Pimélie; *pimelia*. Les antennes ont leurs articles inférieurs plus longs et moins arrondis; les derniers globuleux, et le dixième recevant le onzième, ou terminal. La lèvre supérieure est découverte, le corps ramassé. La tête et le corselet sont plus étroits que l'abdomen. Le corselet est court, transversal, arrondi latéralement. Ces insectes produisent un bruit par le frottement de leurs pattes.

L'espèce la plus connue, et qui se trouve dans la partie de la France située le long de la Méditerranée, est la pimélie muricate, *pimelia muricata*, Fab., *tenebrio muricatus*, Lin. (Oliv. Entom., tom. III, n° 59, pl. 1, fig. 1, *a b*., et pl. IV, fig. 4. — *Le ténébrion cannelé*, Geoffroy.) Elle est toute

noire. Les élytres, et en général le corselet, sont un peu chagrinés, ou couverts de petits grains. Les élytres ont chacune trois lignes élevées, sans compter la carène latérale ; ces lignes paroissent un peu dentées ; la seconde, venant après la suture, est plus courte que les autres. Le dos est assez plan, et les tarses sont glabres : caractères nécessaires pour distinguer cette espèce de quelques autres de la France méridionale.

Nota. Je ne connois pas la pimélie tuberculée, *tuberculata*, de M. Fabricius. Elle est une fois plus petite que la précédente. Le corselet est rude. Les élytres ont des points élevés, épineux. Se trouve en Italie. — La pimélie biponctuée, *bipunctata*, ressemble à la pimélie muricate ; mais le corselet a deux légères impressions ; les lignes élevées des élytres sont unies, et les intervalles ont des rides. Se trouve en Italie, à Montpellier. Je crois que c'est la pimélie rugueuse d'Olivier, pl. IV, fig. 8. Cet auteur a observé dans les pays méridionaux le ténébrion variable de Linnæus, et le nomme *pimélie variable.* Elle est noire, presque ovale. Les élytres sont chagrinées, et ont chacune quatre lignes élevées longitudinales.

Ce genre comprendra encore les pimalies *grossa*, *minuta*, *longipes*, *hispida*, *serrata*; *angulata*, *echinata*, *maculata* de Fabricius, et la pimélie couronnée d'Olivier.

CENT-VINGT-SEPTIEME GENRE.

Moluris; *moluris*. Les derniers articles des antennes sont plus globuleux que les précédens; le terminal ou le onzième est plus grand. Le bord supérieur de la ganache est droit. La forme du corps se rapproche de celle des pimélies; mais elle est plus alongée. Le corselet est presque globuleux, et l'abdomen presque ovoïde. Je rapporte à cette espèce 1° la pimélie striée, *pimelia striata*, de Fabricius (d'Olivier, Entomol. tom. III, n° 59, pl. I, fig. 11). Elle est d'un noir luisant, avec huit stries rouges sur les élytres. — Du cap de Bonne-Espérance. 2° La pimélie unicolor, *pimelia unicolor*, Fab. (Oliv. Entom, tom. III, n° 59, pl. II, fig. 22.). Elle est noire, glabre. Les élytres ont trois lignes élevées, peu marquées. Les jambes antérieures sont terminées par une forte pointe. (Voyez le *blaps spinimane*). — Du cap de Bonne-Espérance. 3° La pimélie bossue, *pimelia gibba*, de Fab. (Olivier, Entom., tom. III, n° 59, pl. II, fig. 24).

Elle est très-noire. Les élytres ont, sur les côtés, une ligne élevée, courte, en carène. — Des Indes.

CENT-VINGT-HUITIEME GENRE.

Akis; *akis*. Herbst. Les antennes sont comprimées, à articles cylindriques, dont le troisième fort long, et les neuvième, dixième et onzième plus petits, distincts; la ganache presqu'en cœur tronqué; le corps est alongé; la tête et le corselet plus étroits que l'abdomen. La tête se rétrécit un peu postérieurement, et après les yeux. Le corselet est plus ou moins en cœur tronqué, concave en devant, relevé sur les côtés, avec les angles postérieurs saillans dans plusieurs. L'abdomen est ovoïde. Fabricius joint à ce genre les insectes que j'appelle *tentyries*.

ESPÈCES.

1. Akis épineuse; *akis spinosa*. Fab.

Tenebrio spinosus. Lin. — Oliv. Entom. tom. III, n° 59, pl. III, fig. 35.

Elle est noire. Le corselet est concave au bord antérieur, avec ses angles formant une pointe aiguë. Les élytres ont chacune trois lignes élevées, lisses, sans compter la carène

latérale. — On la trouve dans les provinces les plus méridionales de la France, dans l'Espagne, la Barbarie.

2. A. ACUMINÉE ; *akis acuminata*. Fab.

Oliv. Entom. tom. III, n° 59, pl. 11, fig 36.

Elle a le port de la précédente ; mais le corselet est plus relevé sur les côtés, plus fortement épineux aux angles postérieurs, et les élytres sont unies. — Mêmes contrées que la précédente.

3. A. RÉFLÉCHIE ; *akis reflexa*. Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 59, pl. 1, fig. 9.

Elle a le port de la précédente, mais le dos plus plan. Les élytres ont chacune une forte carène latérale, et une rangée de tubercules le long de son côté interne. — Mêmes pays, mais plus commune.

4. A. COLLAIRE ; *akis collaris*. Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 59, pl. 1, fig. 8.

Cette espèce est bien distincte des autres par l'alongement postérieur de sa tête, et la petitesse relative de son corselet, qui est d'ailleurs convexe, sans saillie aux angles. Les élytres sont planes, unies, avec une carène latérale. — Au midi de la France, en Espagne, en Barbarie ; elle est rare.

Je dois un individu de cette espèce à l'amitié de M. Durand, conservateur du jardin de botanique de Montpellier.

CENT-VINGT-NEUVIEME GENRE.

Eurychore; *eurychora.* Thunb. Quoique les insectes de ce genre aient la forme des akis, ils en diffèrent néanmoins par les antennes, dont le dixième article, ou le terminal, est un peu plus gros, et qui reçoit, à ce qu'il paroît, le onzième; et par la figure de la ganache qui est transversale. Le corselet est concave en devant, pour recevoir la tête; il est creux au milieu, relevé sur les côtés. Les jambes sont presque sans éperons.

L'eurychore ciliée est noire, aplatie, avec des poils ou des cils nombreux.—Du cap de Bonne-Espérance.

CENT-TRENTIÈME GENRE.

Aside; *asida.* Les antennes de ce nouveau genre sont entièrement moniliformes; le dixième article reçoit le onzième, et devient terminal. Les palpes maxillaires sont renflés, et tronqués à leur extrémité.

La forme des asides a de grands rapports avec celle des akis; mais le corselet est en-

viron de la largeur des élytres, plan, presque carré, un peu plus étroit en devant ; les côtés sont rebordés. Les élytres sont raboteuses dans les espèces connues. Fabricius range ces insectes avec les opatres.

ESPÈCES.

1. ASIDE GRISE ; *asida grisea.*

Le ténébrion ridé. Geoff. Hist. des insect. tom. I, p. 347, pl. VI, fig. 6. — *Opatrum griseum.* Fab. — Oliv. Ent. tom. III, n° 56, pl. 1, fig. 1, *a b c d.*

Elle est noire; mais elle paroît cendrée, terreuse. Les élytres ont chacune trois à quatre lignes élevées, longitudinales, irrégulières, dentées ou ondées, formant de petites rides. —Elle se trouve en France, en Italie, en Espagne.

2. A. NOIRATRE ; *asida fusca.*

Opatrum fuscum. Fab.

Les élytres n'ont qu'une ligne un peu dentée. Je crois que c'est l'opatre rugueux d'Olivier (Entom., tom. III, n° 56, pl. 1, fig. 4). — En Espagne.

CENT-TRENTE-UNIÈME GENRE.

TENTYRIE ; *tentyria.* Les antennes sont à articles grenus, presque égaux ; le troisième à peine plus long ; le onzième et dernier, distinct, guères plus petit. La ganache est

carrée, avec le bord supérieur échancré et arrondi. Le corps est ovale ou oblong, quelquefois étroit, et presque linéaire. Le corselet est en carré transversal, convexe, avec les côtés arrondis, ou presque lunulé, quelquefois presque cylindrique. Ce genre fait partie des akis dans Fabricius.

TENTYRIE GLABRE ; *tentyria glabra.*

Akis glabra. Fab.

Elle est entièrement d'un noir peu luisant, lisse. La tête n'a pas son bord antérieur épais et relevé. La carène au dessus des yeux est très-courte. Le corselet est presque lunulé, et n'a pas de rebord postérieur bien distinct. Plusieurs de ces caractères négatifs deviennent nécessaires pour distinguer cette espèce d'une autre qui lui ressemble beaucoup, l'akis orbiculée de Fabricius, et qu'Olivier a prise pour la précédente, pl. 11, fig. 13.

On commence à trouver cette dernière espèce aux environs de Bordeaux. Je l'ai du naturaliste Rodrigues, que j'ai eu plusieurs fois occasion de citer.

FAMILLE DIX-NEUVIEME.

TÉNÉBRIONITES; *tenebrionites.*

J'APPELLE ainsi ce groupe plutôt à raison du grand nombre de genres dont il est composé, que sous le rapport de ses caractères. Les ténébrionites ne sont bien distincts des piméliaires que par la petitesse de leur ganache ou du menton. Cette partie est étroite et ne cache pas l'insertion des mâchoires, ainsi que dans les précédens.

* *Palpes maxillaires, filiformes.*

CENT-TRENTE-DEUXIÈME GEN.

TAGÉNIE; *tagenia.* Les antennes sont moniliformes; les second et troisième articles sont un peu plus longs; le onzième ou dernier est un peu plus petit que le précédent, presque globuleux. Le corps est alongé, la tête et le corselet sont plus étroits que l'abdomen; le corselet semble être cylindrique.

TAGÉNIE FILIFORME; *tagenia filiformis.*

Akis filiformis. Fab. — *rhinomacer brentoides.* Rossi, Faun. etrusc. tab. 3, fig. 14.

Elle est étroite, alongée, ponctuée, noire, avec les antennes et les pattes d'un noir brun.

La

La tête est alongée; le corselet en carré long, un peu rétréci postérieurement, étroit. Les élytres ont des points disposés en lignes. — Aux environs de Montpellier, en Italie et en Barbarie.

CENT-TRENTE-TROISIEME GENRE.

Sépidie; *sepidium*. Les articles inférieurs des antennes sont cylindracés; les autres s'arrondissent insensiblement; celui de l'extrémité est ovoïde; le menton est presque carré; la lèvre est largement échancrée; le corps est oblong; le corselet est dilaté sur les côtés, souvent très-inégal, ainsi que les élytres.

On commence à rencontrer ces insectes dans la partie la plus méridionale de l'Espagne. La Barbarie, l'Egypte, le cap de Bonne-Espérance, sont les pays où on les trouve le plus fréquemment.

ESPÈCES.

1. SÉPIDIE TRICUSPIDÉE; *sepidium tricuspidatum*. Fab.

Oliv. Entom. tom. III, n° 61, pl. 1, fig. 1, *b*.

Le corps est gris. Le corselet a une forte pointe de chaque côté, une élévation bilobée, courbée en avant, avec trois raies

brunes. Les élytres sont plissées et ont deux lignes élevées et inégales. — Sur les côtes d'Afrique.

2. S. A CRÊTE; *sepidium cristatum*. Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 61, pl. 1, fig. 3.

Il est mélangé de noir et de gris. Le corselet a une épine de chaque côté, une ligne élevée ou carène à sa partie supérieure, et une éminence forte, divisée en quatre, imitant une crête en devant. Les élytres ont chacune deux élévations longitudinales et saillantes, dont l'extérieure est terminée par une dent. — En Egypte.

CENT-TRENTE-QUATRIEME GEN.

SCAURE; *scaurus*. Les antennes ont leurs articles inférieurs presque cylindriques; les suivans s'arrondissant insensiblement, le dernier long, cylindro-conique. Les scaures ont le corps oblong, la tête plus étroite que le corselet, carrée; le corselet grand, élevé, carré-orbiculaire, séparé de l'abdomen sur les côtés par un étranglement; l'abdomen est ovoïde, tronqué à la base; les cuisses antérieures sont ordinairement renflées et souvent épineuses.

ESPÈCES.

1. SCAURE STRIÉ; *scaurus striatus.* Fab.

Scaure triste. Oliv. Entom. tom. III, n° 62, pl. 1, fig. 1, *a b.*

Il est noir. Les élytres ont chacune trois lignes élevées, la carène latérale comprise. Les cuisses antérieures ont deux dents, du moins dans l'un des sexes. Les intervalles des stries sont lisses ou foiblement ponctués, ce qui le distingue du scaure ponctué. — Au midi de la France, en Italie.

2. S. NOIR; *scaurus atratus.* Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 62, pl. 1, fig. 3, *b.*

Il est noir. Les élytres ont des stries formées par des points. — En Barbarie, en Egypte.

3. S. PONCTUÉ; *scaurus punctatus.* Fab.

Scaure strié. Oliv. Entom. tom. III, n° 62, pl. 1, fig. 2.

Il diffère du scaure strié par quelques rugosités qui se remarquent sur la tête entre les yeux; par ses cuisses antérieures qui n'ont qu'une dent, et par ses élytres qui ont quatre rangées de points enfoncés distincts, dans les intervalles des lignes élevées. — En Espagne et en Barbarie.

CENT-TRENTE-CINQUIEME GEN.

HÉGÈTRE ; *hegeter*. Les antennes ont leurs articles inférieurs presque cylindriques, plus longs, les derniers arrondis, celui du bout plus petit. Les hégètres ont le corps ovale, oblong ; la tête petite, plus étroite que le corselet, dans lequel elle s'enfonce jusqu'aux yeux ; le corselet presque de la largeur de l'abdomen, s'appliquant parfaitement contre lui, carré, plan, rebordé ; l'abdomen ovoïde, tronqué à sa base, terminé en pointe ; les pattes menues, simples, et dont les jambes n'ont que de très-petits éperons. Ces insectes ont le port des blaps, mais ils en diffèrent par leurs palpes.

L'HÉGÈTRE STRIÉ ; *hegeter striatus*. Le type de ce genre paroît être le blaps alongé d'Olivier (tom. III, n° 60, pl. 1, fig. 7). Il est d'un noir mat, avec la lèvre supérieure, le bout des antennes et des palpes d'un brun foncé. Le corselet a un petit rebord sur les côtés et postérieurement ; l'écusson est très-petit et carré ; les élytres ont de petites côtes. Cet insecte a été rapporté de Ténériffe, par feu Maugé. L'individu d'Olivier venoit du cap de Bonne-Espérance.

Le blaps bupreste̊ïde de Fabricius et d'Oli-

vier (Entom. tom. III, nº 60, pl. 1, fig. 6), a la physionomie de ce genre. Les élytres sont lisses.

* * *Palpes maxillaires plus gros à leur extrémité.*

CENT-TRENTE-SIXIEME GENRE.

Blaps ; *blaps*. Fab. Les palpes maxillaires sont terminés par un article en forme de hache ; la ganache est presque orbiculaire ; le troisième article des antennes est long ; la lèvre supérieure est découverte ; le corps est ovale-alongé ; le corselet est un peu plus étroit que les élytres, carré, plan ; l'écusson est très-petit, presque nul ; l'abdomen est ovoïde, tronqué à sa base, qui s'applique exactement contre le bord postérieur du corselet ; les élytres se terminent en une pointe formant une sorte de petite queue.

Les blaps sont aptères, marchent lentement, se tiennent dans les lieux obscurs un peu humides, où ils peuvent trouver des substances végétales et altérées à ronger ; les caves, les celliers, le dessous des coffres, les boulangeries, les cuisines, leur sont plus agréables. Ils craignent la lumière et répandent une odeur fétide. Les anciens paroissent les avoir désignés sous le nom de *blattes*. Ce mot de blatte, ou *blapta*, peut

venir d'un mot grec signifiant *qui nuit.* Les larves de ces insectes n'ont pas été observées; elles doivent ressembler à celles des ténébrions. Les turcs se servent du blaps sillonné pour appaiser le mal d'oreilles, et pour se guérir de la piquure des scorpions. Les femmes, dans ces mêmes contrées, font cuire cet insecte dans du beurre pour engraisser.

ESPÈCES.

1. Blaps lisse; *blaps gigas.* Fab.

Tenebrio gigas. Lin. — Oliv. Ent. tom. III, n° 60, pl. 1, fig. 1.

Il est d'un noir presque mat. Le corselet est un peu convexe et arrondi latéralement. Les élytres sont très-lisses ou n'ont que des points presque imperceptibles, et se terminent par une queue ayant au moins une ligne de longueur. Le dos est convexe et arrondi. C'est par cette convexité du corselet et du dos que cette espèce est spécialement distinguée de la suivante. — Au midi de la France et de l'Europe.

2. B. mucroné; *blaps mucronata.* Fab.

Tenebrio mortisagus. Lin. — *Le ténébrion lisse à prolongement.* Geoff. — *Ténébrion à étuis en pointe.* De Géer. — Oliv. Entom. tom. III, n° 60, pl. 1, fig. 2, *b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 3, tab. 3.

Il diffère du précédent par son corselet qui est carré et plan ; par son dos qui est encore plan et non convexe ; et par les points très-perceptibles et nombreux de ces parties. La queue formée par les élytres est aussi plus courte. — Très-commun dans toute l'Europe.

Parmi les blaps de France j'en ai trouvé un qui me paroît, à raison de ses proportions relatives, devoir faire une autre espèce. Le corselet est plus large que long, au lieu que dans le précédent les deux diamètres sont à peu près égaux ; en outre sa longueur fait au moins un tiers de celle de l'abdomen ; elle est plus courte dans l'autre. Les élytres de cette nouvelle espèce ont leurs points plus grands, plus rapprochés, presque confluens, d'où la surface de ces élytres paroît très-finement rugosule ; elles vont en pointe, mais sans se prolonger, proprement dit en queue : je nommerai cet insecte BLAPS SEMBLABLE, *blaps similis*. Peut-être est-ce le blaps obtus de Fabricius, et dont les caractères sont : oblong, très-noir, élytres lisses, obtuses.

3. B. SPINIMANE ; *blaps spinimanus.*

Tenebrio spinimanus. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 51, n° 1.

Il ressemble à la pimélie unicolor d'Olivier. Il est très-noir, un peu luisant, d'une forme moins alongée que les précédens, presque ovale, large, avec le dos arrondi. Les élytres sont très-finement rugosules, et terminées en pointe très-obtuse. Les jambes antérieures se prolongent fortement en pointe, comme dans les calandres, et n'ont pas d'éperons. Les palpes maxillaires ont leur dernier article moins formé en hache que les précédens. Cette belle espèce m'a été envoyée de Hongrie par le docteur Schreiber, sous le nom de *pimelia glabrata*. Si cet insecte étoit réellement celui qui porte ce nom dans Fabricius, il auroit été décrit deux fois par cet auteur ; car ce blaps est bien son *blaps spinipes* ; mais Fabricius cite à tort le carabe blaptoïde de Creutzer, tab. 2, fig. 17. Cet insecte est un vrai carabe dans le sens de ces naturalistes, un harpale pour nous, et voisin de l'espèce que je nomme le paresseux.

4. B. TÉNÉBREUX ; *blaps tenebrosa*. Fab.

Il est un peu plus petit que le précédent, de la même forme, très-noir, avec les antennes et les jambes ferrugineuses. Les élytres sont striées. Je n'ai point vu cet insecte. — En Allemagne.

Voyez encore les genres pédine et hélops.

CENT-TRENTE-SEPTIEME GENRE.

Pédine ; *pedinus*. Les palpes maxillaires de cet insecte sont terminés par un article en forme de hache, et peuvent dépasser le devant de la tête par leur saillie ; la ganache est carrée ; la lèvre supérieure est cachée, ou ne paroît que dans une petite échancrure du bord antérieur de la tête. Le corps est ovale ; le corselet est en carré transversal, aussi large ou plus large que les élytres, concave en devant. Les élytres descendent peu sur les côtés, n'embrassent pas l'abdomen, comme celles des blaps, et s'arrondissent à leur extrémité.

Ces insectes ont de grands rapports avec les opatres; mais leurs antennes ne vont pas en grossissant d'une manière sensible ; leurs palpes sont plus saillans et terminés en hache. On trouve également ces insectes dans les lieux sablonneux.

ESPECES.

1. Pédine lisse ; *pedinus glaber*.

Le ténébrion noir, lisse. Geoff. — *Hélops glabre*. Oliv. Ent. tom. III, n° 58, pl. 11, fig. 12. — *Blaps glabra*. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 50, tab. 1. — *Tenebrio quisquilius ?* Lin.

Il est plus petit que les suivans, d'un noir

un peu luisant, lisse, ponctué. Les antennes sont un peu plus longues que le corselet, d'un brun foncé, ainsi que les pattes, ou du moins leurs tarses. Les élytres ont, dans quelques individus, des apparences très-foibles de quelques stries. Les jambes sont menues, alongées. — Très-commun aux environs de Paris.

2. P. FÉMORAL ; *pedinus femoralis.*

Blaps femoralis. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 39, tab. 5 ; fasc. 50, tab. 6, femelle ?

Il est noir. Le bord antérieur de la tête est fortement échancré. Le corselet est lisse, sans rétrécissement aux angles postérieurs. Les élytres ont des points enfoncés, disposés en lignes, mais ne formant que des stries superficielles. Les quatre jambes antérieures sont triangulaires. Les cuisses antérieures, mais sur-tout les postérieures, ont leur côté interne creusé en gouttière et soyeux. Ce côté, dans les cuisses postérieures, est concave ou arqué sensiblement en dedans. Les jambes intermédiaires sont un peu courbes à leur base. Les postérieures sont étroites et alongées. Tous les individus que j'ai examinés m'ont offert la même conformation dans les pattes ; mais l'un des sexes des deux

espèces suivantes, le mâle à ce que je crois, a seul du duvet soyeux aux pattes. Le pédine fémoral est peut-être dans le même cas. Panzer figure, sous le nom de *tenebrio femoralis* de Linnæus, un insecte qui ressemble totalement au pédine fémoral, mais dont les cuisses postérieures ne sont pas soyeuses. — Dans les lieux sablonneux, en France, en Allemagne.

3. P. BOSSU ; *pedinus gibbus*.

Opatrum gibbum. Fab. — Oliv. Entom. tom. III, n° 56, pl. 1, fig. 6. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 39, tab. 4.

Cette espèce et la suivante sont très-distinctes des deux précédentes par le rétrécissement assez brusque qu'éprouve leur corselet près des angles postérieurs et qui donne à ces angles une figure plus déterminée. Les jambes intermédiaires n'ont pas ici, et dans la suivante, une forte courbure que l'on remarque à ces mêmes jambes dans la précédente. Les postérieures ne sont pas aussi alongées. Les quatre jambes dans le pédine bossu et l'espèce qui succède sont plus rugueuses, et un peu soyeuses au côté interne, dans l'un des sexes. Les cuisses postérieures de ces mêmes individus ont un

duvet au côté interne; mais ce côté n'offre qu'une courbure légère.

Le pédine bossu est d'un tiers environ plus petit que le pédine fémoral. Il est tout noir, ponctué. Les élytres ont de petites côtes et des points enfoncés, disposés en lignes longitudinales. — Avec les précédentes.

4. P. HYBRIDE; *pedina hybrida.*

Blaps dermestoides? Fab.

Cette espèce n'est peut-être que le fruit de l'union des deux espèces que nous venons de décrire. Elle est de la taille du pédine fémoral, toute noire, pointillée. Le corselet et les pattes ont la forme qu'ont ces parties dans la précédente; mais les élytres n'ont pas de lignes élevées, et ressemblent à celles du pédine fémoral. — Avec la précédente.

Remarque. Le duvet soyeux des jambes et des cuisses et du dessous des tarses de ces insectes est d'un brun jaunâtre luisant.

CENT-TRENTE-HUITIEME GENRE.

OPATRE; *opatrum.* Fabric. Ce genre d'insecte n'est distingué du précédeut que par la brièveté des palpes maxillaires qui ne peuvent dépasser le bord antérieur de la

tête, la forme du dernier article de ces palpes qui est en simple massue tronquée, et par les antennes plus sensiblement renflées à leur extrémité. Mais comme tous ces caractères ne tiennent qu'à des nuances de longueur, d'épaisseur, comme les opatres ont la forme des pédines, peut-être feroit-on bien de réunir ces deux genres, à l'exemple d'Illiger?

Les opatres ont leurs antennes un peu plus courtes que le corselet, moniliformes, et grossissant assez sensiblement, quoique peu à peu vers leur extrémité; les palpes courts, terminés par un article renflé et tronqué, ou très-obtus; la lèvre supérieure cachée ou ne paroissant que dans une échancrure du bord antérieur de la tête. Leur corps est ovale, déprimé. La tête est reçue postérieurement dans la concavité du bord antérieur du corselet. Le corselet est transversal, presque carré, avec les côtés arrondis, et les angles postérieurs un peu saillans; l'écusson est très-petit. Les élytres s'arrondissent à leur extrémité. Les jambes antérieures sont souvent triangulaires et propres à fossoyer.

Ces insectes se tiennent dans le sable ou à terre, marchent avec une grande lenteur

et volent rarement. Leurs métamorphoses sont inconnues.

ESPECES.

1. Opatre sabuleux ; *opatrum sabulosum.* Fab.

Silpha sabulosa. Lin. — *Le ténébrion à stries dentelées.* Geoff. — *Ténébrion chagriné.* De Géer, Mém. insect. tom. [illegible], p. 43, pl. 11, fig. 21. — Oliv. Entom. tom. III, n° 56, pl. 1, fig. 4. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 5, tab. 2.

Il est noir ; mais il paroît le plus souvent d'un gris terreux. Le corps est finement chagriné. Les côtés du corselet sont déprimés, ou assez subitement moins élevés que le disque. Les élytres ont trois lignes longitudinales élevées, bordées chacune sur leurs deux côtés d'un rang de petits tubercules qui se confondent avec elles et les font paroître dentées. On voit une rangée isolée de petits tubercules près de la suture. — Dans toute l'Europe.

2. O. tibial ; *opatrum tibiale.* Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 56, pl. 1, fig. 10, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 43, tab. 10.

Il est fort petit, très-noir, avec des points enfoncés très-distincts. Le corselet est sensiblement plus large en devant et a des

taches lisses, unies et luisantes, formées par l'absence des points en ces parties. Les élytres ont des rugosités. Les jambes antérieures sont grandes, triangulaires, avec quelques dentelures à leur base, et un angle terminé en pointe au bout. — Il est commun aux environs de Paris, dans les bois de Romainville.

3. O. SOYEUX; *opatrum sericeum*.

Oliv. Entom. tom. III, n° 56, pl. 1, fig. 3.

Il est d'un cendré soyeux. Les élytres ont trois stries peu sensibles, presque dentées. Le milieu du corselet a une ligne noirâtre, très-peu élevée. — Trouvé aux environs de Béziers, par Durand, conservateur du jardin de botanique, à Montpellier.

J'ai reçu du docteur Schreiber un opatre qu'il nomme *viennoise*. Cette espèce est plus petite que l'opatre sabuleux, plus alongée, d'un noir cendré en dessus, avec quelques poils ou petites écailles, épars çà et là et luisans; elle est noire en dessous. Les élytres sont foiblement striées : voyez l'opatre arénaire.

4. O. PEINT; *opatrum pictum*. Fab.

Il est cendré. Les élytres ont des stries blanches, ponctuées de noir. — En Autriche.

CENT-TRENTE-NEUVIEME GEN.

Platynote ; *platynotus*. Fabricius donne pour caractères distinctifs à ce genre : quatre palpes inégaux, dont le dernier diminué de moitié ; lèvre inférieure courte, cornée, unidentée de chaque côté ; antennes moniliformes à leur extrémité.

La collection du muséum national possède plusieurs insectes que j'ai cru pouvoir rapporter à ce genre ; mais, à dire le vrai, je pense que ce genre n'est pas suffisamment distinct de ceux de pédine et d'opatre, et que l'on pourroit en disperser les espèces dans les deux grouppes. Le platynote morbilleux n'est qu'une variété de notre aside grise. Le platynote réticulé est peut-être la pimélie obscure d'Olivier. L'insecte de ce dernier a les caractères des opatres : j'en dis autant du platynote excavé. (Blaps excavé d'Olivier. pl. 1, fig. 4.) Le platynote variolé n'est pas le bouclier granulé d'Olivier. Nous n'avons point de platynote proprement dit en Europe.

CENT-QUARANTIEME GENRE.

Ténébrion ; *tenebrio*. Lin. Leurs palpes maxillaires sont terminés par un article un peu plus gros, mais qui n'est point en

forme

forme de hache, et peuvent dépasser le devant de la tête : les antennes grossissent peu à peu et finissent par des articles globuleux; le corps est alongé, de la même largeur; le corselet est carré.

On rencontre les ténébrions dans les maisons, sur-tout dans les greniers, les cuisines, les boulangeries, et les lieux peu visités. Les fentes des boiseries, les meubles leur servent d'abri et de retraite. Ils volent le soir ou dans la nuit, mais point ou rarement le jour, craignant, ainsi que l'indique son nom, l'éclat de la lumière. Ils marchent moins lentement que les autres ténébrionites, et un peu par sacades.

La larve du ténébrion meunier, parvenue à toute sa grandeur, est longue d'environ un pouce. Elle ressemble à un ver par sa forme étroite, alongée, cylindracée et de la même grosseur par-tout. Son corps forme un demi-cylindre, dont le dessous est la partie plane. La peau est d'un jaunâtre brun, écailleuse, si lisse que l'animal échappe des doigts, et luisante; les anneaux sont au nombre de douze, sans compter la tête; leurs côtés débordent un peu le plan inférieur du ventre; chaque segment a son bord postérieur

brun ou roussâtre, et le corps paroît ainsi plus annelé. Le dernier segment est conique et terminé par deux petites pointes ayant la même forme. La tête est transversale, sans yeux ou petits grains apparens, pourvue de deux antennes très-courtes, de trois articles, dont les deux premiers cylindriques, le second le plus long, et le dernier très-petit, très-délié, avec un poil au bout. La bouche offre deux lèvres, deux mandibules, et de petits palpes. Les trois premiers anneaux portent chacun en dessous une paire de pattes, mais ces pattes paroissent peu lorsqu'on regarde l'animal en dessus, à raison de leur brièveté et de leur direction ; elles sont écailleuses, et finissent d'une manière conique ; elles sont composées de quatre pièces, dont les deux premières transverses servent l'une de hanche et l'autre de cuisse, la troisième de jambe, et la dernière de tarse ; ces deux derniers articles offrent de petites dentelures. Les bords antérieur et postérieur du premier anneau avancent en dessous et forment chacun un petit feuillet ou cloison, de sorte que la première paire de pattes est comme encadrée ou emboîtée ; je n'ai pu bien apercevoir si les deux segmens suivans étoient conformés de même, cette

partie dans l'individu de ma collection que je décris étant endommagée.

De Géer a observé que quand cette larve marchoit, elle faisoit sortir du dessous du derrière, d'entre la jointure du pénultième et du dernier anneau, une grosse masse charnue, blanchâtre, et garnie en dessous de deux mamelons alongés, un peu écailleux, mobiles, ressemblant à de petites pattes et servant en effet à l'animal pour s'appuyer sur le plan ou pour aider à pousser le corps en avant. Ces deux fausses pattes sont un peu courbées en avant du côté de la partie antérieure de l'animal, et sont cachées avec la masse charnue dans le corps, lorsqu'il n'a pas besoin d'en faire usage ; une forte pression les fait paroître ; c'est sur cette masse charnue qu'est placé l'anus.

Le mouvement progressif de cette larve se fait comme en glissant et n'est pas fort vif ; mais si on la saisit, elle se débat beaucoup, et se contourne en diverses manières, comme un serpent. Il se fait une fente longitudinale sur le dessus de la tête, et des quatre premiers anneaux du corps dans la mue ; c'est par cette ouverture que la larve revêtue de sa nouvelle peau trouve un passage. Sa dépouille, à raison de sa consistance

ferme et élastique, reste étendue. Ces larves vivent principalement dans le son et dans la farine. Lorsqu'on les place sur un tas de ces matières, elles s'y enfoncent de suite. Elles s'accommodent aussi du tan des arbres. Les rossignols qu'on élève en cage trouvent dans ces larves un mets délicat, et on en profite pour nourrir ces oiseaux.

C'est dans leurs substances alimentaires que ces larves se transforment en nymphes. Ces nymphes sont blanches et fort tendres, du moins dans les premiers tems, un peu courbées en arc. Leur dernier anneau offre les deux pointes qu'avoit la larve; mais ces nymphes ont cela de particulier, que les segmens de leur ventre sont prolongés de chaque côté en une pièce en forme de lame carrée ou à peu près, et ayant une espèce de frange formée de petites pointes brunes et écailleuses. De Géer a obtenu plusieurs générations consécutives de ces insectes en les nourrissant avec de la farine.

Les pattes antérieures du ténébrion de la farine, ou de l'espèce la plus commune, ont leurs cuisses renflées, avec un sillon ou canal le long du côté intérieur pour recevoir la jambe qui est menue, étroite et arquée. Les jambes de ces pattes sont un peu soyeuses

dans quelques individus, plus arquées même à ce qu'il m'a paru. Sont-ce des mâles? voyez ce que nous avons dit des pédines.

Le genre des ténébrions de Linnæus a été divisé, avec raison, par Fabricius, en un grand nombre d'autres. Presque tous les coléoptères à cinq, cinq et quatre articles aux tarses, et qui ne sont pas des cantharides, des meloés, et des pyrochroa, forment le genre ténébrion des entomologistes qui ont écrit antérieurement à Fabricius. Aujourd'hui même ce genre, quoique bien restreint, auroit besoin d'être revu. De son voisinage avec les hélops, les diapères, les phaléries, il en est résulté une mauvaise association, et ce grouppe ne sera bien épuré qu'avec un nouvel et sérieux examen.

Les insectes que j'appelle *phaléries* sont ceux qu'il est le plus aisé de confondre avec les ténébrions. Je vois en effet, sans parler de Fabricius, un entomologiste dont l'autorité est du plus grand poids, Illiger, réunir ces phaléries avec les derniers. Ceux-ci, ou les ténébrions, ont un ongle écailleux au côté interne de leurs mâchoires, et s'éloignent sous ce rapport des phaléries; mais comme l'observation de ce caractère peut souffrir beaucoup de difficultés, nous aurons

recours aux notes distinctives suivantes : les phaléries ont le corps proportionnellement plus large que les ténébrions ; le diamètre transversal est au longitudinal comme cinq est à douze ; dans les ténébrions le premier n'est au second que comme trois est à douze ; ici encore la longueur de l'abdomen, comparée avec celle du corselet, est sensiblement plus forte que dans les phaléries ; aussi le corps de ces derniers est-il ovale-oblong, et celui des ténébrions presque linéaire. Les antennes de ceux-ci sont de la longueur du corselet ou environ ; le troisième article est alongé ; les suivans sont conico-cylindriques ; les quatre ou cinq derniers s'arrondissent, mais cependant de sorte que leur diamètre transversal ne surpasse pas le longitudinal. Les antennes des autres, ou des phaléries, ne vont guères qu'à la moitié de la longueur du corselet ; le troisième article diffère peu des suivans en longueur ; le quatrième ou le cinquième commencent à s'arrondir ; les derniers finissent par être plus larges que longs, et l'extrémité de l'antenne est plus ou moins perfoliée. Ces antennes ici se rapprochent beaucoup de celles des diapères ; les jambes anterieures des ténébrions sont étroites, menues, cylindracées ;

celles des phaléries s'élargissent et prennent une figure triangulaire.

ESPÈCES.

1. TÉNÉBRION OBSCUR ; *tenebrio obscurus.* Fab.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 43, n° 12.

Cet insecte n'est probablement qu'une variété du suivant. Il en diffère par sa couleur, qui est d'un noir très-mat en dessus, légèrement plus clair et un peu moins obscur en dessous. — Commun en France.

2. T. DE LA FARINE ; *tenebrio molitor.* Lin. Fab.

Le ténébrion à neuf stries, lisses. Geoff. — *Ténébrion de la farine.* De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 54, pl. 11, fig. 4. — Oliv. Ent. tom. III, n° 57, pl. 1, fig. 12, *a b c.* — Panz. Faun. insect. ger. fasc. 43, n° 13.

Il est d'un noir brun et un peu luisant en dessus, d'un brun marron foncé en dessous. Le dessus du corps est finement pointillé. Les élytres ont chacune neuf stries peu profondes.

Le ténébrion loripède d'Illiger, ou le curvipède de Panzer (fasc. 11, n° 3), celui probablement que Fabricius désigne sous cette dernière dénomination, n'est, à ce que je

soupçonne que le mâle de cette espèce, et différant de l'autre sexe par les jambes antérieures plus arquées, et ayant un léger duvet soyeux d'un brun jaunâtre à leur côté interne.

Les ténébrions suivans, de Fabricius, *culinaris*, *cadaverinus*, *chrysomelinus*, le ténébrion diaperin d'Illiger, ceux qu'Olivier nomme *élatéroïde*, *raccourci*, *obscur*, sont pour moi des phaléries.

CENT-QUARANTE-UNIEME GEN.

Upis; *upis*. Fab. Ce genre est très-peu distingué du précédent. Le corselet est plus étroit que l'abdomen; les derniers articles des antennes, sont moins globuleux que ceux qui terminent ces organes dans les ténébrions. Les jambes n'ont pas d'éperons sensibles. Voilà les seules différences apparentes, et elles sont si légères, que ce genre devroit être supprimé.

L'upis céramboïde; *upis ceramboïdes*, Fab. (*attelabus ceramboïdes*, Lin.), a été décrit au long par De Géer (Mém. insect. tom. V, pag. 32, pl. 2, fig. 1) : il est noir, avec les élytres chagrinées et rugueuses. On le trouve en Suède. Olivier l'a laissé avec les

ténébrions, et l'a figuré (tom. III, n° 57, pl. 1, fig. 7.

On placera avec l'upis, 1° le ténébrion uni de ce dernier (pl. 1, fig. 9); il est noir, lisse, avec le corselet presque cylindrique. Bosc a rapporté de la Caroline un insecte qui n'en diffère que très-peu. Ses élytres ont des points rangés en stries, mais peu apparentes. C'est le ténébrion de Pensylvanie de De Géer (Mém. insect., tom. V., pl. XIII, fig. 10). 2° Le ténébrion superdoïde d'Olivier (pl. 1, fig. 10). 3°. L'*hélops Schneideri*. (Panz. Faun. insect., fasc. 34, n° 1.)

CENT-QUARANTE-DEUXIEME GEN.

TOXIQUE; *toxicum*. J'ai fondé ce genre sur un insecte recueilli par Riche, dans le voyage à la mer du Sud, entrepris sous la conduite du capitaine d'Entrecasteaux. Cet insecte a presque le port des ténébrions; son corselet est presque carré, un peu plus large que long; le bord postérieur est un peu plus grand que celui de devant, et a un léger avancement dans son milieu. L'abdomen est moins déprimé que celui des ténébrions; les pattes sont courtes, les antérieures sur-tout; les cuisses sont ovales; les jambes presque cylindriques, assez menues,

sans éperons saillans; leur bout est un peu élargi; les antennes sont plus courtes que le corselet; les articles intérieurs sont courts et cylindracés; les quatre ou cinq derniers forment une massue ovale, comprimée, perfoliée. C'est par ce caractère que ce genre diffère de celui des ténébrions. La lèvre supérieure est découverte et transversale.

1. Toxique de Riche; *toxicum richesianum.*

Il est long de près de six lignes, d'un noir mat, velouté. Les élytres ont chacune huit stries formées de points alignés. L'insecte est ailé.

Il faut peut-être rapporter à ce genre les ténébrions imprimé et nitidule de Fabricius.

CENT-QUARANTE-TROISIEME G.

Orthocère; *orthocerus.* Ce genre est très-bien caractérisé par la forme des antennes, qui, à partir du troisième article, forment une sorte de massue grosse, avancée, perfoliée, velue, presque cylindrique, amincie un peu et insensiblement vers le bas. La figure du corps est à peu près celle des ténébrions; la tête seulement est plus alongée, en carré long et s'incline un peu en devant; la lèvre supérieure ne paroît point ou pres-

que pas. On trouve ces insectes dans les sablonnières ; mais on a de la peine à les apercevoir, attendu que leur couleur se confond avec celle de la terre, et qu'ils se tiennent ordinairement en repos ; ils sont d'ailleurs généralement rares. Illiger, Fabricius ont nommé ce genre *sarrotrium*. Je lui ai conservé la dénomination d'*orthocère*, que je lui avois consacrée avant eux (Précis des caract. génér. des insectes).

1. ORTHOCÈRE A ANTENNES VELUES ; *orthocerus hirticornis*.

Hispa muticus. Lin. — *Ténébrion à antennes velues*. De Géer, Mém. insect. tom. V, p. 47, pl. III, fig. I. — *Sarrotrium muticum*. Fab. Illiger. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. I, tab. 8.

Il a un peu moins de deux lignes de long. Il est d'un noir un peu gris ou terreux, mat, avec la massue des antennes très-noire. Le corselet est élevé longitudinalement dans son milieu, et cette élévation est inégale et comme divisée en deux arêtes par un sillon. Chaque élytre a trois lignes élevées longitudinales, sans compter la suture, et deux rangées de points enfoncés dans chaque intervalle ; en tout huit. — En Europe.

FAMILLE VINGTIÈME.

DIAPERIALES; *diaperialæ.*

Leurs antennes grossissent insensiblement ou sont en massue, souvent perfoliées, et toujours à articles grenus ou ronds; leurs palpes sont souvent courts; leur corps est plus ou moins épais et n'est jamais plat; le corselet n'est point en demi-cercle ou en forme de bouclier; leurs élytres ne debordent pas l'abdomen, ou leur bord extérieur n'est pas dilaté. Le nom de cette famille vient du genre *diapère*, qui lui appartient et qui est le plus connu. Plusieurs de ces insectes vivent dans les champignons, ou se tiennent sous les écorces des arbres.

Genres de la famille des diapériales.

* *Palpes maxillaires filiformes ou simplement un peu plus gros au bout, point en massue, sécuriforme.*

CENT-QUARANTE-QUATRIEME G.

PHALÉRIE; *phaleria.* Les antennes grossissent insensiblement vers leur extrémité, et à prendre au quatrième leurs articles sont

perfoliés; les palpes maxillaires sont terminés par un article qui, dans les grandes espèces, est un peu plus gros, cylindrico-conique et comprimé; le corps est ovale ou ovale-alongé, ayant beaucoup plus de largeur que de hauteur ou d'épaisseur; les jambes antérieures s'élargissent à leur extrémité pour se rapprocher de la figure triangulaire.

Ces insectes sont très-voisins des diapères; et ce n'est guères que par leur forme plus alongée, moins bombée, par la figure de leurs jambes antérieures, qu'ils s'en éloignent sensiblement. Fabricius les a rangés avec les ténébrions et les trogossites.

Les phaléries mâles, ainsi que les coprophages, les scarabéides, ont souvent sur la tête des cornes ou des tubercules que l'on ne voit point aux femelles.

Les phaléries sont en général des insectes propres au midi de l'Europe. Je n'ai pas observé leur manière de vivre; il paroît qu'ils se tiennent dans le bois pourri, sous les écorces des arbres, etc.

ESPECES.

1. PHALÉRIE CULINAIRE; *phaleria culinaris.*

Tenebrio culinaris. Lin. Fab. Illig. — Oliv. Entom. tom. III, n° 57, pl. 1, fig. 15. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 9, tab. 2.

Cet insecte est oblong, déprimé, d'un rouge marron, luisant. La tête a une forte impression en demi-cercle. Le corselet est carré, rebordé, pointillé, avec une impression en devant, du moins dans l'un des sexes. Derrière cette impression, ou à son bord postérieur, sont deux petits tubercules ou dents peu apparentes. Les élytres ont chacune huit stries longitudinales ponctuées. Les jambes antérieures ont plusieurs petites dentelures le long du côté extérieur. — En Suède, en Allemagne.

Le ténébrion culinaire de Rossi me paroît être une espèce différente. Il est plus petit, et à ce qu'il me paroît plus déprimé. Le bord antérieur du corselet n'est pas aussi concave que celui de l'insecte précédent; on n'y voit pas d'impression, caractère qui paroît être constant à en juger par le silence de Rossi; cet auteur, l'ayant trouvé fréquemment en Toscane, a dû en prendre des deux sexes, et une telle différence, s'il en existoit, ne lui auroit pas échappé. Le ténébrion culinaire

de Panzer (fasc. 9, tab. 1,) est, je pense, l'insecte de Rossi. Je nomme cette phalérie, phalérie FAUVE, *phaleria rufa.*

Le ténébrion élatéroïde d'Olivier en est très-voisin. Il est brun; le corselet est carré, lisse; les élytres sont striées et ponctuées. — Il se trouve aux environs de Pise. (Oliv. Entom. tom. III, n° 57, pl. 1, fig. 11.)

2. P. DIAPÉRINE; *phaleria diaperina.*

Tenebrio diaperinus. Illig. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 37, tab. 16.

Elle est ovale, alongée, noire, avec les antennes et les pattes brunes. La tête est échancrée en devant. Le milieu du bord postérieur du corselet avance un peu, comme dans les diapères. Les élytres ont des points disposés en lignes. — En Allemagne.

Remarq. Le ténébrion raccourci d'Olivier en approche beaucoup, si ce n'est pas le même, pl. 11, fig. 21.

3. P. DU HÊTRE; *phaleria fagi.*

Tenebrio fagi. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 61, tab. 3.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais la tête n'est pas échancrée. Le dessous du corps est d'un brun marron. — En Allemagne.

4. P. FRONT-CORNU; *phaleria cornifrons.*

Tenebrio cornifrons. Rossi.

Elle est oblongue, rouge, luisante, avec les élytres noires. La tête a deux cornes. Les élytres ont des stries pointillées. — En Toscane.

5. P. CHÈVRE; *phaleria capra.*

Elle est ovale, assez élevée, et se rapproche des diapères; mais ses jambes antérieures sont triangulaires et dentées comme celles des phaléries. Le corps est d'un fauve marron, clair et luisant. Le bord antérieur de la tête a deux dents, et au côté interne de chaque œil est un tubercule élevé, conique, en forme de corne. Les élytres ont des stries formées par des points alignés. — Je le crois de l'Amérique.

6. P. DES CADAVRES; *phaleria cadaverina.*

Tenebrio cadaverinus. Fab.

Elle est testacée, pâle. Les élytres sont striées. L'abdomen est noirâtre en dessous. — En Allemagne, dans les cadavres.

7. P. CHRYSOMÉLINE; *phaleria chrysomelina.*

Tenebrio chrysomelinus. Fab.

Elle est très-noire, luisante. Les élytres sont lisses et ont chacune deux grandes taches ferrugineuses.

ferrugineuses. Les pattes sont de cette couleur.

Fabricius prend cet insecte pour celui auquel Rossi a donné le même nom. La description de ce dernier n'est cependant pas d'accord avec celle de l'entomologiste de Kiell. — Au midi de l'Europe.

Le ténébrion obscur d'Olivier (pl. II, fig. 23, *a b*) et son ténébrion pâle (pl. II, fig. 25) peuvent être provisoirement rapportés ici. Le premier est noirâtre, avec les antennes et les pattes fauves; les élytres presque striées; les quatre derniers articles des antennes sont en massue perfoliée. Il se trouve en Italie. Le second est entièrement d'une couleur testacée ou jaune, avec la base des jambes brune. Les trois derniers articles des antennes sont un peu plus gros et perfoliés. Les élytres n'ont pas de stries. Ces deux insectes sont peut-être des ips.

Plusieurs trogossites de Fabricius, ceux dont la tête est armée de cornes, peuvent être associés aux phaléries. C'est le genre dont ils se rapprochent le plus; ils n'ont pas les caractères des trogossites. L'espèce qu'il nomme *ferrugineuse*, est longue d'environ une ligne et demie, alongée, étroite, d'un fauve châtain, pointillé; les trois der-

niers articles des antennes forment la massue; le corselet est carré; les élytres ont de légères stries longitudinales.

Cet insecte attaque le pain et les collections d'animaux. Dans les deux Indes. Il est arrivé vivant et en grande quantité, avec les boîtes d'histoire naturelle venant de la Nouvelle-Hollande, expédition du capitaine Baudin.

CENT-QUARANTE-CINQUIEME G.

Diapère; *diaperis*. Geoff. Les huit derniers articles des antennes sont plus gros, égaux et perfoliés; les palpes sont filiformes; le corps est ovale, arrondi, élevé, très-convexe; le corselet est court, transversal; le milieu de son bord postérieur avance un peu en angle; les jambes antérieures, ainsi que les autres, sont étroites et alongées. Le nom de *diapère*, imposé par Geoffroy à ces insectes, vient de la forme de leurs antennes, dont les articles sont comme enfilés.

Ces insectes rongent les agarics et les bolets en état parfait comme sous l'état de larves. Ces larves, dit Olivier, ont le corps mou, ras, divisé en douze anneaux distincts; la tête est écailleuse, un peu aplatie, munie de deux petites antennes divisées en trois ou quatre articles. On les trouve ordinairement

en grand nombre dans les agarics. Lorsqu'elles veulent se changer en nymphes, elles construisent une coque où elles se transforment, et d'où elles sortent au bout de quelque tems sous la forme d'insectes parfaits.

Fabricius en a placé quelques espèces avec les hispes.

ESPECES.

1. DIAPÈRE DU BOLET ; *diaperis boleti.* Fab.

Chrysomela boleti. Lin. — *La diapère.* Geoff. Hist. des ins. tom. I, p. 337, pl. VI, fig. 3. — *Ténébrion de l'agaric.* De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 49, pl. III, fig. 3. — Oliv. Ent. tom. III, n° 55, pl. 1, fig. 1, *a b c.*

Elle est d'un noir luisant. Les élytres ont des points formant des stries longitudinales et trois bandes transverses, découpées, d'un jaune fauve; la première à la base, la seconde au milieu, et la dernière au bout. — Dans toute l'Europe.

2. D. TACHETÉE ; *diaperis maculata.*

Oliv. Ent. tom. III, n° 55, pl. 1, fig. 2, *a b.* — *Diaperis Hydni.* Fab.

Elle ressemble beaucoup à la précédente pour la taille, la forme et le fond de la couleur. Elle est noire. Le milieu du bord antérieur du corselet est bidenté, du moins dans l'un des sexes. Les élytres sont d'un jaune

fauve, avec la suture, deux taches rondes à la base, dont l'extérieure plus petite, et une grande tache presque en forme de bande transverse au milieu, noires.

Bosc a rapporté cette espèce de la Caroline.

3. D. VIOLETTE; *diaperis violacea*. Fab.

Panz. Faun ins. germ. fasc. 3, tab. 19.

Elle est d'un bleu très-foncé, presque noir, avec une teinte violette, luisante. Les antennes, ou du moins leur extrémité, sont dans quelques-uns d'un brun ferrugineux. Le corselet a deux impressions particulières. Chaque élytre a huit stries formées par des points. — Elle est très-rare en France.

4. D. BRONZÉE; *diaperis œnea*. Fab.

Elle est d'un bronzé noir, luisante, avec la base des antennes et les pattes fauves. — En Prusse.

5. D. BICOLOR; *diaperis bicolor*. Fab.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 8, tab. 2?

Elle est noire, luisante, avec la tête et le corselet d'un fauve foncé ou obscur. — En Suède, en Allemagne.

6. D. CORNUE; *diaperis cornigera*.

Oliv. Ent. tom. III, n° 55, pl. 1, fig. 5, *a b*.

Elle est noire, avec le corselet rougeâtre;

les élytres bleues et les pattes fauves. La tête est échancrée antérieurement, avec deux cornes fortes, droites, élevées, à sa base, dans les mâles. Fabricius avoit d'abord nommé cette espèce *hispa cornigera*. Je ne la trouve ni parmi les hispes, ni avec les diapères, dans son Systême des éleutherates; c'est peut-être sa diapère *viridipennis*; mais la patrie de cette dernière est la Caroline, et la nôtre est d'Angleterre.

7. D. BITUBERCULÉE; *diaperis bituberculata*.

Oliv. Ent. tom. III, n° 55, pl. 1, fig. 6, *a b*. — *Hypophlœus bicornis*, Fab.

Elle est longue d'une ligne, d'un brun ferrugineux, lisse, avec les antennes et les pattes d'un jaune fauve. La tête a deux tubercules, plus marqués dans les mâles. — Aux environs de Paris.

CENT-QUARANTE-SIXIEME GEN.

HYPOPHLÉE; *hypophlœus*. Les six avant-derniers articles des antennes sont conico-perfoliés, le terminal est ovale. Le corps est linéaire, cylindrique. Ces insectes sont des ips pour Olivier. — On les trouve sous les écorces des arbres, ainsi que leurs larves.

ESPECES.

1. Hypophlée boros; *hypophlæus boros.* Fab.

Boros elongatus. Herbst, Coleop. tab. 110, fig. 7.

Il est un peu plus grand que ses congénères, noir en dessus, brun en dessous. Les élytres sont légèrement striées. — En Finlande.

2. H. chatain; *hypophlæus castaneus.* Fab.

Ips taxicorne. Oliv. Entom. tom. II, n° 18, pl. 1, fig. 2, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 12, n° 13.

Il est d'un brun ferrugineux, luisant, pointillé, sans taches. Les élytres ont leurs points rangés presque en stries. — En Europe.

3. H. linéaire; *hypophlæus linearis.* Fab.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 6, tab. 16.

Il est très-noir, lisse, avec les élytres; les antennes et les pattes d'un fauve jaunâtre. — Sous les écorces du pin sylvestre, en Allemagne.

4. H. fascié; *hypophlæus fasciatus.* Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 6, tab. 17.

Il est très-noir, lisse. La moitié des élytres, à prendre à leur base, et les pattes, sont

rougeâtres. — Sous les écorces du chêne, en Allemagne.

5. H. DÉPRIMÉ; *hypophlœus depressus.* Fab.

Ips unicolor. Oliv. Ent. tom. III, n° 18, pl. 11, fig. 8, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 1, tab. 23.

Il est ferrugineux, lisse. Les élytres ont des stries à peine marquées, formées par des points. — Aux environs de Paris, en Allemagne.

6. H. BICOLOR; *hypophlœus bicolor.* Fab.

Ips bicolor. Oliv. Entom. tom. II, n° 18, pl. 11, fig. 14, *a b.*

Il est fauve. Les élytres sont noires, avec une grande bande fauve ou d'un fauve jaunâtre, à leur base. — Sous les écorces des ormes, en France : il n'est pas rare aux environs de Paris.

7. H. DU PIN; *hypophlœus pini.* Creutzer.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 67, tab. 19.

Il est fauve, lisse, avec les antennes et les pattes testacées. — A Vienne, en Autriche.

L'hypophlée testacé de Panzer, fasc. 84, tab. 10, est pour moi un ips.

CENT-QUARANTE-SEPTIEME GEN.

Élédone; *eledona. Bolitophagus.* Illiger, Fab. Les antennes sont arquées, comprimées, et terminées en une massue alongée, de cinq à sept articles transversaux, et dont le dernier ovale ou en bouton. Le corps est ovale et convexe. — On trouve ces insectes plus particulièrement dans les bolets, d'où vient le nom de *bolitophagus.* Je désigne ces insectes sous la dénomination d'*élédone*, que j'avois donnée à ce genre avant Illiger. (Précis des caractères génériques des insectes.)

ESPÈCES.

1. Elédone hideuse; *eledona horrida.*

Diapère hideuse. Oliv. Ent. tom. III, n° 55, pl. i, fig. 3, *a b c d.*

Elle est d'un fauve brun, couverte de tubercules épineux, avec les bords du corselet et des élytres crénelés. La tête a deux cornes dans les mâles. Nous rapportons ici cette espèce par analogie. — Elle se trouve à Ceilan.

2. E. cornue; *eledona cornuta.*

Bolitophagus cornutus. Fab.

Elle est d'un cendré obscur, inégale,

chargée de tubercules. Le corselet est crénelé sur ses bords, et a au milieu deux élévations ou deux crêtes dans la femelle, deux cornes avancées, barbues en dessous, dans les mâles; son bord antérieur dans ceux-ci a deux petites cornes. — Dans les champignons, en Caroline, où Bosc l'a recueillie.

3. E. RÉTICULÉE; *eledona reticulata.*

Silpha reticulata. Lin. — *Bolitophagus crenatus.* Fab. — *Opatre bossue.* Oliv. Entom. tom. III, n° 56, pl. 1, fig. 6. — Id. *Opatre réticulé.* Pl. 1, fig. 9.

Les bords ou corselet sont crénelés. Les angles antérieurs sont avancés, les postérieurs sont en épines. Les élytres sont sillonnées et les sillons ponctués. — En Europe, dans les bolets. On ne l'a pas observée en France.

4. E. AGARICICOLE; *eledona agaricicola.*

Bolitophagus agricola. Fab. — *Opatre agaricicole.* Oliv. Ent. tom. III, n° 56, pl. 1, fig. 11, *a b.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 44, tab. 9.

Elle est petite, d'un noirâtre obscur, avec les antennes, les pattes et les bords du corselet d'un brun fauve; le corselet est convexe, arrondi, finement chagriné; ses bords ont quelques petites dentelures qui ne

sont bien visibles qu'à la loupe; les élytres ont chacune huit lignes élevées, étroites; les intervalles ont chacune une rangée longitudinale de gros points enfoncés. — Dans les bolets, en Europe.

5. E. ARMÉE; *eledona armata.*

Bolitophagus armatus. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 61, tab. 2.

Il est d'un brun foncé, avec les antennes, les bords du corselet et les pattes plus clairs; sa tête et le corselet ont leurs bords crénelés; le bord antérieur de sa tête a deux petites cornes; le corselet est inégal; les élytres ont des stries chargées de petites pointes. On la trouve en Allemagne.

CENT-QUARANTE-HUITIEME GEN.

TETRATOME; *tetratoma.* Les antennes ont les sept premiers articles très-petits et grenus, les quatre derniers beaucoup plus grands et en massue alongée, perfoliée; leur insertion n'est pas cachée par les bords latéraux de la tête, comme dans la plupart des insectes de cette famille; les palpes maxillaires sont saillans et avancés; le corps est ovale, convexe; le corselet est court et transversal. Ces insectes vivent dans les champignons. L'espèce la plus commune ne se trouve

ordinairement aux environs de Paris qu'au commencement de l'hyver.

Le nom de tétratome, *quatre pièces*, vient de ce que la massue des antennes de ces petits animaux n'est que de quatre pièces.

ESPÈCES.

1. TÉTRATOME DES CHAMPIGNONS; *tetratoma fungorum.*

Panz. Faun. ins. ger. fasc. 9, tab. 10.

Il est d'un rouge fauve, avec la tête, la massue des antennes noires, les élytres d'un bleu foncé et vaguement pointillées. — Desmarets fils l'a trouvé au bois de Boulogne, aux environs de Paris, et me l'a communiqué.

2. T. ANCRE; *tetratoma ancora.*

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 9, tab. 9.

La tête et le corselet sont testacés; les élytres sont noires, avec une tache commune blanche et lobée ou divisée. — On le trouve en Allemagne.

CENT-QUARANTE-NEUVIEME GEN.

LEIODE; *leiodes.* Les six premiers articles de leurs antennes sont très-petits et grenus; les cinq derniers forment une massue grande,

perfoliée, ovale ou oblongue; mais le second article de cette massue, ou le huitième de la totalité des antennes, est très-petit, tandis que les précédens et les trois derniers sont grands. Le corps de ces insectes est ovale ou presque rond, souvent bombé ou très-convexe, lisse, d'où vient le nom de *léïode*; les jambes sont garnies de petites épines le long du côté extérieur. La forme arrondie de ces insectes les avoit d'abord fait placer avec les sphéridies, les tétratomes; je m'aperçus de cette erreur, et je proposai ce genre sous la dénomination que j'emploie ici. Kugelann en a fait des volvoxis, et Knoch des anisotomes. Ce dernier nom a été adopté par Illiger et Fabricius.

Les léïodes se trouvent sur les plantes, les arbres. Illiger dit que leur manière de vivre est la même que celle des agathidies. Voyez l'article suivant.

ESPÈCES.

1. Léïode humérale; *leiodes humeralis.*

Anisotoma humeralis. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 23, tab. 1.

Elle est noire, luisante en dessus; la base des antennes, le dessus du corps et les pattes sont d'un rouge brun; les élytres ont à leur

base une tache carrée, rouge, qui ne va pas jusqu'à la suture, et quelques commencemens de stries, mais très-foibles. — On la trouve en Europe, mais rarement.

Cette espèce est le sphéridie huméral d'Olivier (Entom. tom. 2, n° 15, pl. 1, fig. 2, *a b*), quoique Illiger et Fabricius manifestent des doutes à cet égard.

2. LÉÏODE FERRUGINEUSE; *leiodes ferruginea.*

Anisotoma ferruginea. Fab. — *Sphéridie ferrugineux.* Oliv. Ent. tom. II, n° 15, pl. III, fig. 14.

Elle est moins ronde et moins convexe que la précédente, d'un fauve marron clair, luisant ; les élytres ont des stries formées par des points. — On la trouve en Europe.

3. LÉÏODE ARMÉE; *leiodes armata.*

Anisotoma armata. Illiger.

Elle est noire, luisante, avec les antennes et les pattes fauves; les mandibules sont avancées. — On la trouve en Allemagne.

4. LÉÏODE BRUNE; *leiodes picea.*

Anisotoma picea. Kugel. Illiger. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 37, n° 8.

Elle est d'un brun foncé, avec les antennes et les pattes plus claires, ou fauves ; les élytres ont des stries formées par des points

enfoncés; les jambes postérieures sont arquées. — On la trouve en Allemagne.

5. Léïode glabre; *leiodes glabra.*

Anisotoma. Kugel. Illig. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 37, n° 9.

Elle est noire, presque hémisphérique; les élytres ont des stries formées par des petits points. — On la trouve en Allemagne.

6. Léïode jaunatre; *leiodes flavescens.*

Elle n'a qu'une ligne de long. Son corps est d'un jaunâtre pâle, luisant, avec la massue des antennes obscure; les élytres ont des lignes de points enfoncés. — Je l'ai trouvée au bois de Boulogne, aux environs de Paris, sur des plantes.

7. Léïode grenaille; *leiodes seminulum.*

Anisotoma seminulum. Illig.

Elle est très-noire, avec l'abdomen et les pattes fauves. — On la trouve en Suède, en Allemagne.

Remarque. L'anisotome bicolor de Fabricius, ceux qu'Illiger, ou plutôt Kugelann, nomme *corticale*, *testaceum*, sont du genre phalacre. L'anisotome nigripenne du premier est une agathidie.

CENT-CINQUANTIEME GENRE.

Agathidie ; *agathidium.* Illiger ; *volvoxis*, Kugelann. Ce genre ne diffère du précédent, que parce que la massue des antennes, au lieu d'être de cinq articles, n'est que de trois ; ceux qui la précèdent sont également très-petits. Le corps est hémisphérique. Le mot d'*agathis* veut dire petite boule, *glomerulum.* On trouve ces insectes sous les écorces des arbres, dans les champignons. Ils se cachent l'hyver dans les mousses. Ils se contractent dès qu'ils craignent quelque danger, et feignent d'être morts.

ESPECES.

1. Agathidie globuleuse ; *agathidium globosum.* Illig.

Anisotoma seminulum. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 37, tab. 13.

Elle est d'un brun foncé en dessus, roussâtre en dessous. — Elle se trouve en Allemagne.

2. A. étuis noir ; *agathidium nigripenne.* Illig.

Anisotoma nigripennis. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 39, tab. 3.

Elle est rouge, avec les antennes obscures. Les élytres et l'abdomen noirs.

Voyez le sphéridie d'Olivier (Entomol. tom. II, n° 15, pl. 11, fig. 7, *a b.*). Il est noir, avec le corselet et les pattes rougeâtres. Le dessous du corps est presque brun. —En Allemagne.

** *Palpes maxillaires, terminés en massue triangulaire.*

CENT-CINQUANTE-UNIEME GEN.

Cnodalon; *cnodalum* (1). Ses antennes sont de la longueur du corselet, grossissent peu à peu vers leur extrémité, ont le troisième article long; les sixième, septième, huitième, neuvième et dixième, triangulaires, un peu en scie, et le dernier en bouton. La ganache est petite. Le corps est ovale, bombé et arqué. La tête est plus étroite que le bord antérieur du corselet. Le corselet est en carré transversal, presque plan, anguleux. Le sternum se termine postérieurement en une pointe qui est reçue dans une fourchure de la poitrine, située entre les secondes pattes.

J'ai fondé ce genre sur un insecte apporté de Saint-Domingue par Beauvois. Quelques

(1) Nom ancien d'un insecte inconnu.

érotyles de Fabricius, l'améthystin principalement, m'avoient paru être du même genre; mais un examen plus scrupuleux me porte à croire aujourd'hui que cet insecte, dont je fais un cnodalon, a été tout à fait inconnu à ce célèbre naturaliste, et que son genre du même nom est essentiellement différent du mien, par la forme des antennes.

Le cnodalon verd, *cnodalum viride*, a sept lignes de long. Tout son corps est d'un beau verd luisant, particulièrement sur les élytres, avec une teinte d'un bleu violet. La tête est en carré long, avec la bouche, les derniers articles des antennes, et les yeux, noirs; le devant est un peu plus large que l'extrémité postérieure, et offre un petit trait imprimé, arqué. Le corselet est uni, plan; le bord antérieur est droit; les côtés sont un peu rebordés, et le milieu de leur bord a un angle; le bord postérieur est un peu lobé. L'écusson est triangulaire. Les élytres sont voûtées, très-striées dans toute leur longueur; ces stries sont formées de très-gros points enfoncés et alongés. Les tarses sont violets. Le dessous du corps a beaucoup de bleu.

L'insecte qui en approche le plus dans Fabricius, est son *helops morbillosus.*

CENT-CINQUANTE-DEUXIEME G.

Epitrage ; *epitragus.* Les antennes sont plus courtes que le corselet, grossissent insensiblement vers leur extrémité ; leurs quatre avant-derniers articles sont presque triangulaires ; le dernier est arrondi-ovale. La ganache est fort grande. Le corps est ellipsoïdal, ou en ovale alongé, rétréci, et allant en pointe aux deux bouts.

L'insecte sur lequel j'ai formé ce genre se trouve à Cayenne. Il est long de cinq lignes, brun, mais couvert en dessous d'un duvet gris jaunâtre. Le dessus du corps paroît aussi en avoir, mais il a disparu dans mon individu ; on voit seulement une ligne d'un gris jaunâtre de chaque côté interne des yeux. Le corselet s'élargit peu à peu du devant au derrière ; le milieu du bord postérieur est avancé. L'écusson est très-petit, presque carré. Les élytres ont, dans toute leur longueur, des lignes de points peu apparentes. Les pattes sont menues. Je nommerai cette espèce ÉPITRAGE BRUN, *epitragus fuscus.*

Je crois qu'il faut rapporter à ce genre l'*helops variegatus* de M. Fabricius ; j'ai du moins, dans ma collection, un cnodalon auquel la phrase spécifique de cet auteur s'applique fort bien.

Son cnodalon nébuleux (*hélops nébuleux*, Oliv. Entom. tom. III, n° 58, pl. II, fig. 3) l'hélops ondé (Oliv. Ent. tom. III, n° 58, pl. II, fig. 4), pourroient bien aussi être des épitrages.

Ce nom avoit été donné à une larve, ou à un insecte qui faisoit du tort à la vigne.

FAMILLE VINGT-UNIEME.

COSSYPHEURS ; *cossyphores.*

LEURS antennes grossissent insensiblement vers leur extrémité, ou bien sont en massue perfoliée, de quatre articles. Leur corps est très-plat. Le corselet est en demi-cercle, et recouvre, ou reçoit la tête. Les élytres débordent de beaucoup le corps.

CENT-CINQUANTE-TROISIEME G.

COSSYPHE; *cossyphus.* Sous cette dénomination consacrée par les grecs à une espèce d'animal qui nous est inconnu, Olivier a désigné le premier ce genre d'insectes bien remarquable. Le corps des cossyphes est ovale très-plat ; le disque seul ou le corps proprement dit, est un peu élevé ; le corselet d'un côté, les élytres de l'autre, forment tout autour une large bordure plate, mince, horizontale. La tête est aussi cachée sous une espèce de bouclier en demi-cercle ; et l'abdomen est comme emboîté par les élytres. Ces insectes ont par-là des traits de ressemblance avec les lampyres. Les antennes et les pattes

ne paroissent presque pas, si on examine l'animal en dessus. Ces antennes sont de la longueur du corselet, de onze articles, dont les inférieurs courts, presque coniques, et les quatre derniers formant une petite massue perfoliée. Les palpes maxillaires sont en massue sécuriforme.

La seule espèce de ce genre bien déterminée, ne paroissoit propre qu'aux Indes Orientales. Les voyages récens qu'on a fait en Portugal, en Barbarie, en ont fait découvrir une variété, considérée comme espèce par des naturalistes allemands, sous le nom de cossyphe de Hoffmanseg ; *cossyphus Hoffmansegii.* Cet insecte est long d'environ quatre lignes, d'un brun foncé, avec la bordure d'un brun très-clair, tirant sur le jaunâtre, et demi-transparente. Les élytres ont la suture élevée, et le milieu de chacune d'elles a une ligne longitudinale et droite en relief. Cet insecte avoit été observé, il y a plus de quinze ans, en Barbarie, par le célébre botaniste Desfontaines.

Le COSSYPHE DÉPRIMÉ ; *cossyphus depressus*, Fab. (Oliv. Entomol. tom. III, nº 44 bis.) est plus grand d'un tiers, mais ne me paroît pas s'éloigner spécifiquement du cossyphe de Barbarie et du Portugal.

Les recherches de Perron et de Lesueur dans la nouvelle Hollande ont procuré au muséum national d'histoire naturelle plusieurs autres cossyphes, un autre genre de la même famille, et dans lequel le corselet est échancré pour recevoir la tête. Les antennes ici vont simplement en grossissant vers leur extrémité. J'avois indiqué la formation de ce genre dans le Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, tom. XXIV, pag. 155, et je l'avois nommé HÉLÉE, *helea*; il appartient à ces voyageurs qui ont acquis tant de droit à notre estime et à notre reconnoissance, de nous donner à cet égard les développemens caractéristiques.

FAMILLE VINGT-DEUXIEME.

HÉLOPIENS ; *helopii.*

LEURS antennes sont filiformes, rarement à articles grenus, et jamais en scie ni pectinées. La plus grande partie de ces insectes se trouve sous les écorces des arbres, ou sur les plantes dans les bois. Le genre d'hélops étant le principal a communiqué son nom à la famille.

* *Palpes maxillaires point terminés par un article beaucoup plus grand, en forme de hache ou de lame de couteau.*

CENT-CINQUANTE-QUATRIEME G.

PYTHE ; *pytho.* Après avoir été ténébrions dans Linnæus, De Géer, ces insectes devinrent, pour Fabricius, des cucujes. Je devois les séparer de ceux-ci, attendu que le nombre d'articles de leurs tarses n'est pas le même. Distraits des cucujes, ils ne pouvoient plus entrer dans aucun des genres connus. Il falloit donc en former un nouveau, ce fut celui de pythe, qui a été adopté par Fabricius, dans son Système des éleuthérates.

Les pythes sont dans cette famille ce que sont les cossyphes relativement aux genres qui les précédent, et de la section de cinq, cinq et quatre articles aux tarses. On les reconnoît au premier coup d'œil, à leur forme très-aplatie. Leurs antennes sont de la longueur du corselet, ou un peu plus longues, de onze articles, dont le premier un peu plus grand, conique, les cinq suivans cylindracés, un peu amincis à leur base, différant peu en longueur, et les quatre derniers à peu près globuleux. Les palpes maxillaires sont assez avancés et terminés par un article légèrement plus gros, presque triangulaire ou en cône, dont la base fait la pointe. La lèvre inférieure est profondément échancrée; la gauche est courte et transversale. Le corps est alongé, un peu plus étroit à sa partie antérieure; la tête est un peu penchée, et un peu plus étroite que le corselet; les yeux sont assez saillans, et s'étendent sous les côtés de la tête. Le corselet est un peu plus étroit que l'abdomen, se rapproche de la forme orbiculaire, ou d'un carré très-arrondi sur les côtés, et est souvent sillonné; l'abdomen est en carré fort alongé. Les pattes sont menues; les jambes n'ont presque pas d'éperons; les tarses sont

courts, filiformes, et à articles simples. De Géer a suivi les métamorphoses du pythe le plus connu (BLEU ; *cœruleus*), et qu'il nomme *ténébrion du bois*.

« Ces ténébrions, dit-il, viennent de larves hexapodes, qu'on trouve sous les écorces des troncs de pin et de sapin abattus, et qui ont resté exposés à l'air et sur la terre un an ou deux. Pour les avoir, on n'a qu'à enlever l'écorce, qui alors tient fort peu au tronc, et c'est entre l'écorce et le tronc que ces larves habitent. Elles se nourrissent de la substance tendre et humide tant de l'écorce que du tronc, qu'elles rongent et réduisent comme en sciure.

» Ce qu'il faut d'abord remarquer, c'est la différence notable de grandeur qu'il y a entre ces larves et les insectes parfaits qui en viennent, les larves étant longues d'un pouce et larges de plus d'une ligne et demie. Elles ont six petites pattes écailleuses, attachées aux trois premiers anneaux du corps, et elles ont le corps d'un blanc jaunâtre et la tête d'un jaune d'ocre.

» La tête est écailleuse, luisante, ovale et aplatie, ou dont l'épaisseur de dessus en dessous est peu considérable. Elle a, de chaque côté en devant, une petite antenne

plus courte que la tête même, divisée en trois parties, dont celle de l'extrémité est beaucoup plus déliée que les deux autres. La lèvre supérieure, placée entre les antennes, est assez avancée, et sa couleur est d'un brun obscur. La lèvre inférieure est garnie de quatre barbillons, comme celle des larves des scarabées. Les antennes et les barbillons sont de couleur rousse, avec des anneaux blanchâtres. Entre les lèvres sont placées deux dents aiguës d'un brun obscur, garnies de dentelures du côté intérieur. Les yeux sont semblables à ceux des chenilles, et placés aux côtés de la tête, proche les antennes; ils sont en forme de très-petits points, arrangés en ligne courbe, et il y en a six de chaque côté.

» Le corps est divisé en douze anneaux, dont le premier est un peu plus long que les autres. La peau qui les couvre est dure et coriace ou presque écailleuse, très-lisse et luisante. Le corps est par-tout de largeur égale, mais il est aplati en dessus comme en dessous, ayant très-peu d'épaisseur, et par conséquent le rend propre à glisser et à trouver place entre l'écorce et le bois. La larve a, comme les chenilles, dix-huit petits stigmates circulaires, placés sur les mêmes

anneaux que dans celles-là, le second, le troisième et le dernier anneaux n'ayant point de stigmates. Sur le dessus de chaque anneau, proche de son origine, on voit une ligne transversale brune, très-fine, qui a un peu de relief, et deux petits traits bruns dirigés selon la longueur du corps ; mais cette ligne et ces traits ne sont visibles qu'à l'aide de la loupe. Les matières, enfermées dans le grand intestin, paroissent au travers de la peau en forme d'une raie noirâtre.

« Le dernier anneau du corps est taillé au bout en forme de croissant ; son extrémité est concave, avec une longue pointe conique écailleuse de chaque côté. Ces deux pointes sont immobiles et de couleur brune au bout. Tout le long de la ligne concave de l'anneau, on voit en dessus un rang de très-petits tubercules bruns et élevés, de quelques-uns desquels partent de petits poils. Sur les deux longues pointes écailleuses il y a aussi quelques tubercules semblables : ces tubercules paroissent à la vue simple comme des points, mais la loupe fait voir qu'ils sont coniques. Entre les deux longues pointes écailleuses on voit une petite cavité alongée, dont les bords sont bruns, élevés, très-durs, et qui n'est pas profonde ; ce n'est point une ou-

verture qui pénètre dans le corps, et son usage m'est inconnu. L'anus qui est placé en dessous de ce dernier anneau, est composé de chairs en forme de sphincter, qui peuvent se contracter et se dilater.

» Les pattes sont divisées en cinq parties articulées et terminées par un ongle ou crochet pointu, et elles ont de très-petits poils. Sur la tête et toutes les parties du corps on voit aussi quelque peu de poils fins, bruns, mais invisibles à la vue simple ».

De Géer a observé que ces larves ont beaucoup de force, puisqu'elles soulèvent avec la tête des fardeaux assez pesans; qu'elles donnent à leur corps différentes inflexions, mais qu'elles ne peuvent le raccourcir que de très-peu, à cause de la roideur de leur peau. Ayant enfermé, au commencement de l'été, dans un poudrier rempli à demi de sciure de bois et de terre, et qu'il humectoit de tems en tems, un grand nombre de ces larves, il en obtint l'insecte vers la fin de septembre.

ESPECES.

1. PYTHE BLEU; *pytho cœruleus*. Fab.

Ténébrion du bois. De Géer, Mém. insect. tom. V, p. 38, pl. 11, fig. 15. — *Tenebrio depressus*. Lin.

Il est long d'environ cinq lignes, noir,

avec le corselet sillonné, les élytres d'un bleu violet, ou rousses, striées, et l'abdomen de cette dernière couleur. — En Suède, en Allemagne.

2. P. GAI ; *pytho festivus.* Fab.

Il est noir, avec le corselet sillonné, les élytres brunes, striées, les bords de l'abdomen et les jambes fauves. — En Allemagne.

3. P. MARRON ; *pytho castaneus.* Fab.

Il est noir, avec le corselet sillonné, les élytres brunes, striées, les bords de l'abdomen et les pattes testacés. — En Allemagne.

CENT-CINQUANTE-CINQUIEME G.

NILION ; *nilio.* Les antennes sont à articles grenus ou ronds ; les palpes sont presque cylindriques ; le corps est hémisphérique ; le corselet est très-court et transversal.

Ce genre est formé sur un insecte que Richard, membre de l'institut, a rapporté de Cayenne, et qui est la coccinelle velue, *coccinella villosa* de Fabricius. Le NILION VELU, *nilio villosus*, est long de quatre lignes, brun en dessous, noirâtre et velu en dessus, avec les bords du corselet, des élytres, jaunâtres, un peu transparens. Les

élytres ont des stries pointillées. Cet insecte a tout le port d'une coccinelle ; c'est ce qui en a imposé à Fabricius.

CENT-CINQUANTE-SIXIEME GEN.

HALLOMÈNE ; *hallomenus*. Ce genre a été proposé par le célèbre Hellwig, adopté ensuite par Paykull, et réuni aux serropalpes par Illiger, aux dircées par Fabricius. Ces insectes ont à la vérité le port des serropalpes ; mais leurs palpes ne sont point terminés par un article en hache ; ils finissent d'une manière cylindracée. On distinguera les hallomènes des pythes, des nilions, à leur forme ovale-elliptique, à leur corselet trapézoïdal, s'élargissant postérieurement.

L'espèce à laquelle je me suis fixé est l'humérale. — Ces insectes se trouvent dans les champignons, en Suède, en Allemagne ; on n'en a pas encore observé en France.

ESPECES.

1. HALLOMÈNE HUMÉRAL ; *hallomenus humeralis.*

Dircæa humeralis. Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 16, tab. 17.

Il est roussâtre, soyeux. Le corselet a deux taches noires. Les élytres ont les épaules

jaunâtres et sont légèrement striées. — En Allemagne.

Le docteur Schreiber m'a envoyé, de Vienne en Autriche, une variété de cette espèce, dans laquelle les élytres n'ont pas de jaune à leur base. Paykull fait de cet insecte le type de son hallomène bi-ponctué.

L'hallomène, nommé par cet auteur *affinis*, est d'un brun testacé, très-lisse, avec les jambes presque sans épines. — En Suède.

Son hallomène fascié est noir, avec la tête, trois bandes transverses sur les élytres, et les pattes ferrugineuses; les jambes ont deux éperons. Illiger en décrit une espèce sous le même nom qui approche, à ce qu'il paroît, beaucoup de celle-ci; elle est noire; les élytres ont trois bandes fauves; les pattes sont de cette couleur; les antennes sont plus épaisses à leur extrémité. Ce dernier caractère se retrouve aussi dans l'espèce de Paykull. Je conjecture dès-lors que ces insectes sont des anaspes, ou plutôt d'un nouveau genre à établir, à côté d'eux, dans la famille des mordellones.

L'hallomène que Paykull appelle *flexuosus* est testacé en dessus, avec le derrière de la tête, une bande transverse sur le corselet, et deux ondées sur les élytres, noires. Cette

espèce est l'hallomène ondée, *hallomenus undatus*, de Bloch, figuré dans Panzer (fasc. 68, n° 23).

Nous rangerons provisoirement ici les HYPULES, *hypulus*, de Paykull. Ils ont le port des hallomènes proprement dits. Leurs palpes maxillaires sont filiformes. Le naturaliste suédois dit qu'ils se terminent obliquement en alène, *apice oblique subulati*, et que les labiaux sont renflés à leur extrémité, *postici extrorsum crassiores*. Les palpes maxillaires des hallomènes sont, d'après lui, un peu plus épais, amincis à leur extrémité, tandis que les labiaux sont filiformes : c'est à peu près l'inverse des hypules. Nous croyons que ces différences seules ne sont pas assez sensibles et assez faciles à saisir pour pouvoir servir de base à l'établissement de deux genres. Les hypules sont encore des dircées dans Fabricius. SA DIRCÉE A DEUX BANDES, *dircœa bi-fasciata*, est ferrugineuse, avec la tête, un point sur les élytres et leur extrémité bruns. L'entomologiste de Kiel y rapporte l'hypule du chêne, *hypulus quercinus*, de Paykull, et l'hélops à bandes de Panzer (fasc. 6, tab. 5). Je crois que l'insecte de Paykull est plutôt le suivant.

La DIRCÉE QUADRIMOUCHETÉE, *dircœa quadriguttata*,

quadriguttata, Fab., est noire, avec quatre taches fauves sur les élytres.

La DIRCÉE DOUTEUSE; *dircæa dubia*, Fab. qui est pour Illiger un serropalpe, ainsi que la précédente, a le corselet brun; une petite ligne à la base des élytres, une bande à leur milieu, et un point à leur extrémité, noirs. Panzer l'a figurée (fasc. 11, tab. 13). La description de l'hypule du chêne de Paykull convient exclusivement à cette espèce; et cet auteur donne en effet le notoxe douteux de Fabricius, aujourd'hui cette dircée, pour synonyme.

On peut considérer comme congénères les dircées ruficolle et fulvicolle de ce dernier. La première est noirâtre, avec le corselet et l'anus fauves. La seconde a le corselet fauve, les élytres brunes, avec deux taches blanches. Ces deux espèces sont d'Allemagne.

La DIRCÉE BIGARRÉE, *variegata*, est une mélandrye. Celle qu'il désigne sous le nom de BRILLANTE, *micans*, doit aller avec les anaspes, ou dans un genre très-voisin, famille des mordellones (voyez ces mots).

La DIRCÉE DISCOLOR; *dircæa discolor*; est du genre *xylite* de Paykull. (Voyez la fin de l'article *mélandrye*).

Le dryops sutural de Panzer (fasc. 45,

tab. 12) a de grands rapports avec les hallomènes.

J'établis cette réforme, partie d'après mes observations, partie d'après les réflexions critiques que me font naître les faits recueillis par les auteurs que je viens de citer.

CENT-CINQUANTE-SEPTIEME GEN.

SERROPALPE; *serropalpus*. Les antennes sont à articles cylindriques; les palpes maxillaires sont plus longs que la tête; le second et troisième articles sont en scie; le dernier est en forme de couteau, ou triangulaire et alongé; les articles des tarses sont entiers; la longueur de la tête et le corselet pris ensemble n'égale guère que le quart de celle de l'abdomen; le corselet est trapezoïdal, plus large postérieurement qu'en devant, convexe; les pattes sont menues. Ces insectes vivent dans les bois.

1. SERROPALPE STRIÉ; *serropalpus striatus*. Hellenius, Paykull, Illiger.

J'ai dit à l'article *lymexylon* que Fabricius, en parlant de l'espèce appelée barbue, *barbatum*, avoit d'abord eu en vue un insecte qui est véritablement de ce genre, à en juger par la fig. 7 de la pl. 279 de Schæffer, et la

citation d'Olivier ; que dans son Systême des éleuthérates, ce même insecte étoit une dircée, et qu'il y rapportoit le serropalpe strié d'Hellenius, de Paykull, d'Illiger, insecte tout autre, avec une figure différente de Schæffer (tab. 66, fig. 1), quoique cette figure n'ait été citée qu'avec doute par Illiger (1). La description cependant que Fabricius donne des caractères de la dircée barbue, ne permet pas de douter qu'il n'ait voulu désigner ici le serropalpe strié. Il s'ensuit que la synonymie est fautive, et pourroit dès-lors induire en erreur. J'ai remarqué aussi que cet illustre naturaliste n'a pas observé exactement la forme des palpes maxillaires des serropalpes. Il dit que les trois premiers articles sont courts, égaux, et que le dernier est trilobé. J'avance, avec Paykull, que ces trois prétendus lobes sont autant d'articles, et qu'il n'y en a qu'un avant eux, celui de la base qui est très-petit. Les palpes

(1) Si Schæffer a voulu représenter ici le serropalpe strié, il s'est à coup sûr bien écarté de la vérité. Les proportions relatives de la longueur de l'abdomen et du corselet ne sont pas observées ; les élytres sont trop fortement striées ; les palpes ne sont ni assez saillans, ni avec une forme caractérisée.

maxillaires des mélandryes offrent les mêmes caractères, et il n'y a pas à s'y méprendre.

Le serropalpe strié a jusqu'à huit lignes de long. Il est d'un brun foncé, un peu soyeux, avec les antennes, les palpes, les bords des anneaux, l'abdomen et un peu les tarses d'un brun plus clair ou roussâtre; les élytres sont finement pointillées, et ont quelques foibles apparences de stries. — Cet insecte se trouve plus particulièrement dans le nord de l'Europe. Le fondateur du musée d'histoire naturelle de Bordeaux, Rodrigues, en a découvert quelques individus aux environs de cette ville.

CENT-CINQUANTE-HUITIEME G.

Mélandrye; *melandrya*. Ces insectes ont de grands traits de ressemblance avec les serropalpes, et nous ne devons pas blâmer Illiger de les avoir réunis dans un même genre : c'est ce que j'avois fait moi-même dans mon Précis des caractères génériques des Insectes. La différence la plus notable qui sépare les mélandryes des serropalpes, doit se prendre dans les tarses. Ici le pénultième article est entier; là, ou dans les mélandryes, il est bifide. On peut ensuite ajouter que les antennes de ces derniers insectes sont

plus courtes; que leurs derniers articles sont proportionnellement plus arrondis; que les palpes maxillaires ne sont pas dentés en scie, quoique figurés essentiellement comme ceux des serropalpes. On observera encore que l'abdomen n'est pas aussi alongé dans les mélandryes; la forme du corps est moins linéaire, plus plane. J'ai trouvé très-fréquemment la mélandrye caraboïde dans le midi de la France, sous les écorces des vieux arbres. Cet insecte vole le soir.

ESPECES.

1. MÉLANDRYE CARABOÏDE; *melandrya caraboides.*

Chrysomela caraboïdes. Lin. — *Melandrya serrata.* Fab. — *Serropalpe caraboide.* Oliv. Ent. tom. III, n° 57 *bis*, pl. 1, fig. 1. — Panz. Faun. ins. ger. fasc. 9, tab. 4. — Villers, Ent. tom. I, tab. 1, fig. 17.

Elle est longue d'environ six lignes, d'un noir luisant, glabre, avec les élytres d'un bleu foncé, tirant sur le noir, finement pointillées et striées. Le dernier article des palpes et le bout des tarses sont d'un brun rougeâtre. Le corselet est plan et a deux fortes impressions postérieures. — En Europe.

2. M. CANALICULÉE; *melandrya canaliculata.* Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 9, tab. 4.

Elle est noire, avec un sillon longitudinal au milieu du corselet. Les élytres sont striées et ont des impressions transversales au milieu, d'après Lepéchin et Panzer. — En Allemagne.

3. M. VARIÉE; *melandrya variegata.*

Serropalpus variegatus. Bosc, Act. soc. hist. nat. pars. 1, tab. 10, fig. 2. — *Serropalpe varié.* Oliv. Ent. tom. III, n° 57 *bis*, pl. 1, fig. 2. — *Dircæa variegata.* Fab.

Elle est brune. Les élytres sont d'un roux jaunâtre, mélangées de brun ou de noirâtre.

Bosc l'a trouvée dans la forêt de Montmorenci. J'en ai rencontré deux individus au midi de la France. — Je l'ai reçu de Bordeaux, de Rodrigues.

4. M. BRUNETTE; *melandria fusca.*

Serropalpus fusculus? Illiger.

Cet insecte a au plus une ligne et demie de longueur. Il est en dessous d'un brun très-foncé, presque noir, assez luisant, et en dessus d'un brun un peu plus clair, sur les élytres sur-tout. Le corps est entièrement

couvert d'un petit et léger duvet soyeux. La tête est arrondie postérieurement, de sorte que la séparation d'avec le corselet est plus distincte que dans les espèces précédentes, et que cet insecte se rapproche à cet égard des notoxes. Le corselet est très-court, en segment de cercle. Les élytres sont très-finement pointillées, sans stries. Les pattes sont d'un brun plus clair, ou de la couleur des élytres. Les palpes maxillaires diffèrent un peu de ceux des autres mélandryes.

J'ai trouvé cet insecte dans le midi de la France, aux environs de Brive, sur des plantes.

Remarque. La mélandrye barbue a tous les articles des tarses entiers, et les caractères essentiels des hélops. Je la placerai donc avec ces derniers, ainsi que le serropalpe à quatre taches d'Illiger.

Le genre xylite, *xylita*, de Paykull, m'est inconnu. Ses caractères sont : tarses à cinq, cinq et quatre articles; antennes filiformes; quatre palpes inégaux, les maxillaires en massue sécuriforme ; les labiaux en massue simple ; mâchoires cornées, bifides ; lèvre inférieure bifide ; corps alongé, cylindracé. Ces caractères ne distinguent pas suffisamment les xylites des hélops. Paykull ne dit pas si le pénultième article des tarses des premiers est simple ou bifide. L'observation de ce caractère est généralement négligée par

les naturalistes étrangers, quoiqu'elle puisse être d'un grand secours.

La xylite buprestoïde de Paykull est brune, avec les élytres plus claires, et le corselet lisse. Fabricius en fait sa dircée discolor. Illiger qui nomme cet insecte *serropalpus lævigatus* y rapporte, mais avec doute, la fig. 16 du fasc. 24 de Panzer.

CENT-CINQUANTE-NEUVIEME G.

HÉLOPS; *helops*. Les antennes ont leurs articles inférieurs plus longs, presque coniques, ou conico-cylindriques, les derniers arrondis; les palpes maxillaires sont terminés par un article en forme de hache ou triangulaire et comprimé, et ne sont pas plus longs que la tête; le pénultième article de leurs tarses est entier comme les autres.

Linnæus, Geoffroy avoient mis ces insectes avec les ténébrions; De Géer les suivit, et en plaça une espèce avec les pyrochres ou cardinales. Fabricius les a réunis dans un nouveau genre, mais qui auroit besoin d'être divisé pour rendre l'étude des espèces moins difficile. Les larves de ces insectes ressemblent beaucoup à celles des ténébrions.

ESPECES.

1. Hélops lanipède; *helops lanipes*. Fab.

Tenebrio lanipes. Lin. — *Le ténébrion bronzé.* Geoff. — Oliv. Ent. tom. III, n° 58, pl. 1, fig. 1, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 50, tab. 2.

Il est alongé, d'un bronzé cuivreux, et foncé en dessus, plus noir en dessous, très-ponctué sur la tête et le corselet, qui sont moins luisans que les élytres. Le corselet est presque carré, arrondi, sur les côtés, rétréci aux angles postérieurs. L'abdomen est alongé, va en pointe. Les élytres sont striées, et leurs stries sont ponctuées. Les quatre parmiers articles des tarses sont garnis de poils assez nombreux. — Il se trouve dans l'Europe tempérée et australe.

2. H. strié; *helops striatus.*

Le ténébrion à huit stries lisses. Geoff. — Oliv. Ent. tom. III, n° 58, pl. 1, fig. 4. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 50, tab. 5. — *Helops ovatus.* Rossi. — *Helops quisquilius?* Fab.

Quelques naturalistes prennent cette espèce pour le ténébrion que Linnæus nomme *quisquilius*; mais il dit qu'il est noir, opaque, et de la grandeur d'une punaise. Or, ces caractères ne conviennent pas à notre hélops. Fabricius dit que le dessous du corps

de cet insecte est ferrugineux ; d'où l'on peut soupçonner que son hélops *quisquilius* est celui dont nous parlons ici. Paykull voit le ténébrion ci-dessus dans notre pédine glabre.

L'hélops strié est d'un quart plus petit que le précédent, moins alongé pour les proportions. Le dessus du corps est d'un brun très-foncé, bronzé, un peu luisant, pointillé. Les antennes, le dessous du corps et les pattes sont d'un brun fauve. Le corselet est moins alongé que celui du précédent, en carré transversal, sans rétrécissement aux angles postérieurs. Les articles des tarses sont soyeux. — Aux environs de Paris, sous les écorces des arbres.

5. H. BLEU-D'ACIER ; *helops chalybæus*. Ros.

Oliv. Ent. tom. III, n° 58, pl. 11, fig. 9.

Il a la forme de l'hélops lanipède, mais il est plus grand, et a environ huit lignes de long. Le dessus du corps est d'un bleu foncé violet et luisant, pointillé. Le corselet est carré, rétréci aux angles postérieurs. Les élytres ont des stries ponctuées. Les antennes, le dessous du corps et les pattes sont d'un noir brun, ou très-foncé. Les tarses sont bruns, avec un duvet soyeux plus clair

en dessous. — Je l'ai trouvé aux environs de Brive, sous les pierres. Rodrigues l'a observé à Bordeaux.

4. H. DENTIPÈDE ; *helops dentipes*. Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 58, pl. 11, fig. 11. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 50, tab. 4.

L'hélops dentipède de Fabricius habite la côte de Coromandel. Rossi a trouvé en Italie, et Panzer en Allemagne, un insecte qui paroît être le même, à en juger par la comparaison des descriptions.

L'hélops dentipède d'Europe est très-noir, obscur, plus court dans ses proportions que les précédens. Rossi dit que la tête et le corselet sont lisses; que les élytres sont sillonnées, et que ce sillon a une ligne de points enfoncés. Les cuisses antérieures sont carénées en dessous, comprimées, avec une dent au milieu du côté interne. Les tarses ont un duvet jaunâtre. — En Italie, dans les troncs d'arbres pourris; dans ceux de l'aune principalement, au mois de février.

5. H. ATRE ; *helops ater*. Fab.

Cardinale noire. De Géer, Mém. ins. tom. V, p. 25, pl. 1, fig. 23. — Oliv. Entom. tom. III, n° 58, pl. 11, fig. 10. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 50, n° 3.

Melandrya barbata. Fab.

Il est ovale, d'un noir peu luisant en

dessus, d'un brun foncé en dessous. Les antennes sont de cette dernière couleur. Le dessus du corps est finement pointillé, avec un court duvet. Le corselet est court, plus large postérieurement, se rapprochant de la figure d'un demi-cercle. Le milieu du bord postérieur est un peu avancé. Les élytres sont striées. — En Europe, sous les écorces des arbres.

6. HÉLOPS PIMÉLIE ; *helops pimelia*. Fab.

Il paroît que cette espèce a à peu près la forme de la précédente. Elle est noire. Les élytres ont les stries ponctuées ; l'extrémité des antennes est fauve. — En Angleterre.

L'hélops hottentot, *helops hottentota*, de Fabricius est plus petit, tout noir. La tête et le corselet sont lisses. Les élytres ont des stries crénelées. Il se trouve, suivant lui, en France ; je ne le connois pas.

L'hélops bleu, *helops cyaneus*, du même (Oliv. Entom. tom III, n° 58, pl. 11, fig. 15) est ovale, bleu, avec le corselet ponctué, et les élytres striées. Les pattes sont obscures. — En Dannemarck.

7. H. BARBU ; *helops barbatus*.

Melandrya barbata. Fab.

Il est petit, oblong, noir, ou d'un noir brun, luisant, finement pubescent, très-pointillé, avec la base et l'extrémité opposée des antennes, et les pattes d'un roux clair. Le corselet est presque en carré transversal, arrondi sur les côtés, et rétréci vers les angles postérieurs ; il a, près du bord postérieur, trois petites impressions. Les élytres ont des stries nombreuses, formées par des points rangés en lignes, et très-pressés.

La femelle a les antennes plus courtes. Panzer l'a représentée (fasc. 24, n° 3). — Commun en France, sous les écorces des arbres.

8. H. QUADRIMACULÉ ; *helops quadrimaculatus.*

Dricœa 4 guttata ? Fab. — *Serropalpus quadrimaculatus.* Illiger.

Il ressemble parfaitement au précédent, et n'en diffère que parce que chaque élytre a deux taches arrondies, roussâtres, l'une à la base, l'autre au bout opposé. — Au midi de la France, sous les écorces des noyers.

Remarque. L'hélops bleu de Fabricius est le chrysomèle ténébrion.

CENT-SOIXANTIEME GENRE.

Lagrie; *lagria*. Les antennes ont presque tous leurs articles cylindrico-coniques, dont les derniers plus courts, excepté celui de l'extrémité qui est long, cylindracé (1), et terminé en pointe. Le pénultième article de leurs tarses est bifide; le corps est alongé; le corselet est carré, ou cylindracé, plus étroit que l'abdomen; les élytres sont un peu molles ou ont peu de dureté dans plusieurs; les yeux sont en croissant. Ces insectes avoient été confondus avec les chrysomèles par Linnæus, avec les cantharides par Geoffroy, avec les ténébrions par De Géer. Fabricius avoit réuni aux lagries, les tilles, les dasytes. En adoptant ces deux derniers genres, il a épuré le premier. Les lagries se trouvent sur les plantes, contractent, dès qu'on les touche, leurs antennes et leurs pattes, et paroissent dans un état de mort. Quelques espèces sont velues; c'est là l'origine de la dénomination générique : *lagria* vient du grec, et répond au mot de *laine*.

---

(1) Il est beaucoup plus long dans les mâles que dans les femelles. Les yeux sont plus grands dans les individus du premier sexe et se touchent presque au bord interne.

ESPECES.

1. LAGRIE HÉRISSÉE; *lagria hirta*. Fab.

Chrysomela hirta. Lin. — *La cantharide noire à étuis jaunes*. Geoff. — *Ténébrion velu*. De Géer, Mém. ins. tom. V, pag. 44, pl. 11, fig. 23, 24. — Oliv. Ent. tom. III, n° 49, pl. XXI, fig. 1, *a b c*.

Le corps est velu, noir, avec les élytres d'un jaune pâle, un peu fauve, demi-transparentes, finement pointillées, sans stries bien formées. Le dernier article des antennes du mâle est très-long. — Dans toute l'Europe.

2. L. PUBESCENTE; *lagria pubescens*. Fab.

Chrysomela pubescens. Lin. — Oliv. Ent. tom. III, n° 49, pl. 1, fig. 3.

Elle est noire, glabre, avec les élytres fauves et chagrinées. Le corselet a un reflet fauve, et un léger sillon dans son milieu. L'abdomen est d'un brun fauve. Les pattes sont brunes. — Dans les départemens méridionaux de la France.

CENT-SOIXANTE-UNIEME GENRE.

NOTOXE; *notoxus*. Leurs antennes sont à articles cylindrico-coniques, dont le second et troisième presque égaux; le pénultième article de leurs tarses est bifide; la tête est distinguée du corselet par un étranglement

ou un cou; le corselet est presque en forme de cœur.

Geoffroy institua ce genre sur un *attelabe* de Linnæus, dont le corselet est prolongé en devant en pointe; et c'est pour cette raison qu'il nomme ce genre notoxe *dos épineux*. Faisant tomber son principal caractère sur cette partie, il éloigna de cette coupe, et plaça avec les cantharides un insecte qui, au défaut de la pointe du corselet près, est évidemment congénère, la cantharide fourmi. Fabricius associa la notoxe cuculle au clairon porte-croix (opile), en conservant le nom de *notoxus*. Olivier se guidant toujours d'après Geoffroy, mais en perfectionnant la méthode de celui-ci avec le secours des principes de Fabricius, remit le clairon porte-croix (*notoxus mollis*, Fab.) avec les clairons, et joignit à l'insecte dit *cuculle* de Geoffroy, d'autres insectes qui, sans avoir l'épine dorsale, offroient cependant les mêmes caractères essentiels. Paykull a converti en *anthicus* les notoxes des naturalistes français. Fabricius a suivi cette nomenclature dans son Système des éleuthérates; aucun de ses notoxes ne se trouve avoir le caractère qui les a fait ainsi désigner par Geoffroy.

Les

Les notoxes courent très-vîte. On les rencontre ordinairement à terre, souvent au bas des murs, dans les jardins. Je présume que leurs larves sont parasites. Ils rôdent quelquefois autour des nids de plusieurs apiaires.

ESPECES.

* *Corselet relevé et prolongé antérieurement en pointe.*

1. NOTOXE CUCULLE; *notoxus monoceros.*

Attelabus monoceros. Lin. — *Le cuculle.* Geoff. Hist. des ins. tom. I, p. 356, pl. VI, fig. 8. — *Anthicus monoceros.* Fab. — Oliv. Ent. tom. III, nº 51, pl. 1, fig. 2, *a b c.* — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 26, tab. 8.

Cet insecte est long de deux lignes, d'un rouge clair, velu. La tête est noire, avec le devant et les antennes de la couleur du corps. Le corselet est noir avec les côtés, le bord postérieur et l'extrémité de la pointe, de la couleur du corps. Cette pointe est formée par une élévation et un prolongement avancé de la partie antérieure de ce corselet; le dessus de cette corne est rude ou inégal; sa base offre un léger équarrissage; l'extrétrémité est plane, avec les bords crénelés. Les élytres sont finement et vaguement pointillées, avec une tache autour de l'écusson,

une un peu plus bas près du bord extérieur ; et une bande transverse au delà du milieu, noires. — En Europe.

2. N. CORNU ; *notoxus cornutus.*

Anthicus cornutus. Fab. — Ross. Faun. etrusc. tab. 2, fig. 14. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 74, tab. 7.

Il diffère du précédent en ce que ses élytres ont trois bandes noires entre-coupées de deux bandes roussâtres. — En Italie.

3. N. MONODON ; *notoxus monodon.*

Anthicus monodon. Fab.

Il est plus petit que le notoxe cuculle. Les taches des élytres sont moins marquées. La tête et le corselet sont roussâtres comme le corps. — Rapporté par Bosc, de la Caroline.

4. N. RHINOCÉROS ; *notoxus rhinoceros.*

Anthicus rhinoceros. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 31, tab. 17.

Il est testacé, avec les élytres très-noires. — En Allemagne.

Observat. Le fondateur du musée d'histoire naturelle de Bordeaux m'a donné un notoxe qu'il a trouvé aux environs de cette ville et qui est très-voisin du précédent. Fabricius, auquel on l'a montré, pense qu'il en diffère spécifiquement. Cet insecte est d'un fauve pâle, avec un petit duvet soyeux. Les yeux

sont noirs; les élytres sont noirâtres, avec le bord extérieur un peu fauve pâle. L'abdomen est noirâtre. Cet insecte n'a pas tout à fait une ligne de long. Je nommerai cette espèce NOTOXE NIGRIPENNE, *notoxus nigripennis*.

Le même naturaliste m'a donné un autre notoxe qui ne diffère pas du précédent pour la taille et la forme; mais il est entièrement roussâtre. Je l'appellerai NOTOXE SANS TACHES, *notoxus immaculatus*.

** *Corselet mutique ou sans avancement, en forme de corne.*

5. N. A SELLE; *notoxus sellatus*. Illig.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 38, tab. 20.

Il est noir. Les élytres sont pointillées, fauves, avec une large bande noire au milieu. Les antennes et les pattes sont fauves. — En Allemagne.

6. N. ANTHÉRIN; *notoxus antherinus*. Illig.

Meloe antherinus. Lin. — *Anthicus antherinus*. Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 11, tab. 14.

Il est noir. Les élytres ont une tache assez grande à leur base, une bande transverse au delà du milieu, et qui gagne inférieurement la suture, rougeâtres. Les antennes sont noires. Les pattes sont d'un roux pâle, avec les cuisses noires. — En Europe.

7. N. FOURMI ; *notoxus formicarius.*

La cantharide fourmi. Geoff. — *Anthicus floralis.* Fab. — *Notoxe fourmi.* Oliv. Ent. tom. III, n° 51, pl. 1, fig. 3, *a b.*

Il est brun, glabre, finement pointillé, avec le corselet en totalité, ou à l'exception de sa partie antérieure, la base des élytres, fauves.

Le *notoxus calycinus* de Panzer (fasc. 8, tab. 3) ne paroît être qu'une variété plus pâle, et dont la bande de la base des élytres est peu ou point prononcée. C'est, je crois, le même insecte qu'Olivier appelle *notoxe fauve.* (Entom. tom. III, n° 51, pl. 1, fig. 5, *a b.*)

8. N. BICOLOR ; *notoxus bicolor.*

Oliv. Entom. tom. III, n° 51, pl. 1, fig. 4, *a b.* — *Anthicus hirtellus.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 55, n° 3.

Il est noir, velu, ponctué, avec les antennes, la base du corselet et des élytres, et les pattes fauves. Les cuisses, à l'exception de leurs articulations, sont noires. — En Europe.

9. N. GRÊLE ; *notoxus gracilis.* Illig.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 38, tab. 21.

Il est alongé, noir, avec les antennes et

les pattes fauves. Les élytres sont testacées ou d'un fauve jaunâtre, avec une tache marginale noire. — En Allemagne.

10. N. PATTES-FAUVES; *notoxus flavipes*. Illig.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 38, tab. 22.

Il est noir. Les élytres sont couleur marron, avec une tache scutellaire, et une autre au milieu du dos, noires. Les antennes et les pattes sont jaunes. — En Allemagne.

11. N TRÈS-NOIR; *notoxus ater*. Illig.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 31, n° 15.

Il est noir, presque glabre. Les élytres sont ponctuées. — En Allemagne.

12. N. DE RODRIGUES; *notoxus Rodriguii*.

Il est à peine long d'une ligne, noir, luisant, presque glabre et lisse. Les antennes sont roussâtres. Le corselet est formé de deux nœuds, dont l'antérieur plus grand, presque globuleux, noir, et le second roussâtre. Les élytres sont lisses, avec deux petites bandes étroites, transverses, d'un jaunâtre pâle. Les pattes sont roussâtres, avec les cuisses, à l'exception de leurs deux extrémités, noires. — Aux environs de Bor-

deaux; en mémoire d'un ami cité plusieurs fois, notamment dans cet article, et dont le zèle contribue beaucoup aux progrès de l'entomologie.

Remarque. L'anthicus biponctué de Fabricius a le port des ips; ses tarses semblent n'avoir que trois articles, dont l'avant-dernier bifide; son anthicus pédestre m'est inconnu. Il est très-noir, luisant, avec le corselet fauve; les cuisses antérieures sont dentées, en Italie. L'anthicus des peupliers est lisse, testacé, avec la tête noire; il se rapproche du notoxe fourmi; l'anthicus d'Helwig est du genre scydmène, et de même probablement l'anthicus nain, *minutus.*

Fabricius place dans ce genre les pselaphes. Il faut peut-être ranger avec ces derniers le bryaxis de Kugelann.

FAMILLE VINGT-TROISIEME.

MACROGASTRES; *macrogastri.*

SES caractères, dans la division des herbicoles, sont : antennes filiformes, pectinés ou en scie.

Les larves de ces insectes vivent dans les bois.

CENT-SOIXANTE-DEUXIÈME G.

PYROCHRE; *pyrochroa.* Ce nom, qui signifie *couleur de feu*, a été donné, par Geoffroy, à un genre d'insecte qu'on avoit confondu avec ceux de téléphore ou de lampyre. A l'exemple d'Olivier, nous avons traduit littéralement ce nom, au lieu d'employer celui de cardinale qui, dans Geoffroy, est le mot français répondant à l'expression *pyrochroa.*

Ces insectes ont leurs antennes pectinées dans les mâles, en scie dans les femelles. Leurs palpes maxillaires sont terminées par un article ovale. Le corselet est orbiculaire. Les élytres ne sont qu'une fois plus longues

que la tête et le corselet pris ensemble ; elles s'élargissent à leur extrémité.

On trouve ces insectes sous les écorces des arbres. C'est là aussi que se rencontre la larve. Schranck en a donné la description dans sa faune de Bavière. J'ai observé quelquefois une larve, dont le corps avoit la ressemblance avec celle des ténébrions, des hélops, mais qui étoit un peu déprimée, et dont le dernier anneau portoit deux grands crochets arqués en dedans. Je soupçonne que c'étoit celle de la pyrochre écarlate. Ces insectes sont, en général, assez rares.

ESPECES.

1. Pyrochre écarlate ; *pyrochroa coccinea*. Fab.

Lampyris coccinea. Lin. — *Cardinale rouge*. De Géer, Mém. ins. tom. V, pag. 20, pl. 1, fig. 14. — Oliv. Ent. tom. III, n° 53, pl. 1, fig. 1, *a b*. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 13, n° 11.

On a rapporté à cette espèce la cardinale de Geoffroy ; mais on a eu tort, puisqu'ici la tête est noire, ainsi que le dessous du corps ; et que le corselet et les élytres sont seuls d'un beau rouge écarlate, tandis que Geoffroy dit positivement que la tête, le

corselet et les étuis sont d'un beau rouge couleur de feu. L'écusson de la pyrochre écarlate est noir.— Elle se trouve en Europe.

2. P. PECTINICORNE ; *pyrochroa pectinicornis.* Fab.

Cantharis pectinicornis. Lin. — Oliv. Entom. tom. III, n° 55, pl. 1, fig. 4, *a b.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 13, n° 12.

Elle ressemble à la précédente ; mais le rouge du corselet et des élytres est plus pâle, et tire sur le jaunâtre ; de plus, le corselet a une tache noire. — En Suède, en Allemagne.

3. P. CARDINALE ; *pyrochroa rubens.*

La cardinale. Geoff. Hist. des ins. tom. I, p. 338, pl. VI, fig. 4. — Oliv. Entom. tom. III, n° 53, pl. 1, fig. 2, *a b.*

La tête, le corselet, l'écusson et les élytres sont d'un rouge écarlate. Les antennes, le dessous du corps et les pattes sont entièrement noirs. — En France, en Allemagne.

4. P. FLABELLÉE ; *pyrochroa flabellata.* Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 53, pl. 1, fig. 3.

Elle est rouge, avec les antennes, leurs tarses exceptés, et les élytres noires. — En Amérique.

CENT-SOIXANTE-TROISIEME G.

Calope; *calopus*. Linnæus et De Géer avoient mis cet insecte avec les capricornes. Ils étoient donc censés avoir quatre articles à tous les tarses. Le dernier observateur étant généralement très-exact, on n'est pas revenu sur l'examen des tarses. Jusqu'à Paykull, les entomologistes ont continué de considérer les calopes comme appartenans à la famille des capricornes.

Ce genre, établi par Fabricius, est distingué du précédent par la forme du dernier article des palpes maxillaires, qui est triangulaire; par la forme du corselet qui est en carré long, et par la longueur des élytres comparées avec celle de la partie antérieure du corps; la tête et le corselet, pris ensemble ne font guères que le quart de la longueur totale du corps, de manière que le calope a une figure linéaire. Les antennes sont en outre sétacées, de la longueur du corps, au lieu que dans les pyrochres elles sont filiformes et plus courtes que le corps.

On ne connoît qu'une seule espèce de ce genre, encore est-elle très-rare, et parti-

culière aux pays du nord : nous l'appellerons *serraticorne*. C'est le capricorne *serraticornis* de Linnæus, de De Géer. Olivier l'a représenté dans le tome IV de son Entomologie, n° 72, pl. 1, fig. 1, *b c*. Le calope serraticorne est d'un brun grisâtre, avec les yeux noirs. Ses pattes sont déliées. Le nom de *calopus* est formé de deux mots grecs, *belles pattes*. Nous passons à la seconde tribu, celle des versicolors, *versicolores*.

FAMILLE VINGT-QUATRIEME.

Horiales ; *horiales.*

Les crochets de leurs tarses sont dentelés, avec une appendice sous chaque, en dessous. Les antennes sont à articles cylindriques, courts et comprimés. Cette famille est formée du genre *horia* de Fabricius, et ne renferme que des insectes exotiques, et très-rares dans les collections. L'horie testacée diffère des autres espèces, par les proportions de la tête et du corselet, qui sont plus étroits que les élytres ; ce caractère m'a engagé à former, parmi les hories, un nouveau genre, celui de cissite, *cissites.* Cette nouvelle coupe seroit composée de l'horie maculée, *horia maculata*, d'Olivier (Entom. tom. III, n° 53 bis, pl. 1, fig. 1 *a b*), et de son horie céphalote, *horia cephalotes* (*ibid.* pl. 1, fig. 3). L'horie testacée, *horia testacea* (pl. 1, fig. 2, *a b*), seroit le type du genre horia ; mais il vaut peut-être mieux laisser les choses dans leur état primitif, et attendre qu'on ait découvert quelque nouvelle espèce, et comparé avec soin les

différences respectives des organes de la manducation de ces insectes. La famille même pourra être réunie à la suivante.

1° L'*horie maculée* est d'un jaune fauve. Les élytres sont marquées de plusieurs taches noires. — Se trouve à Saint-Domingue.

2° L'*horie testacée* est d'un rouge marron très-vif, avec les antennes et les pattes noires. Le mâle a les cuisses postérieures très-renflées et les jambes un peu arquées. — A Tranquebar.

3° L'*horie ferrugineuse* est fauve, avec les mandibules grandes, noirâtres. La tête est grosse. — De l'Amérique méridionale.

On voit ainsi, que les hories à tête de la largeur du corselet ou plus large, mes cissites, sont propres à l'Amérique, et que l'horie testacée, ou le genre *horia* proprement dit, est exclusivement des Indes orientales.

FAMILLE VINGT-CINQUIEME.

Cantharidies ; *cantharidiæ.*

Cette famille est composée du genre *meloe* de Linnæus ; celui des cantharides, démembrement de ces meloés, étant plus connu et renfermant un assez grand nombre d'espèces, a donné son nom à la famille. Duméril désigne les insectes de la même coupe sous le nom de *vésicans*, à raison de la propriété vésicatoire qu'ils ont avec la cantharide. Les caractères de cette famille sont : crochets des tarses bifides, ou fortement unidentés. Les cantharidies dévorent les feuilles des végétaux. Ils commencent à se montrer, ou sortent de l'état de nymphe, dans nos climats, vers le solstice d'été. Ils s'accouplent, pondent leurs œufs et terminent leur carrière, qui est assez courte. Ils ne cherchent pas à s'échapper des mains, lorsqu'on les prend ; mais repliant leurs antennes en dessous du corps, et baissant la tête, ils ne donnent aucun signe extérieur de vie. Plusieurs font alors sortir des articulations de leurs pattes une liqueur

huileuse et jaunâtre, qui a probablement une grande causticité. Ces insectes ont presque tous le corps assez mou. Ils représentent, dans la section des coléoptères à cinq, cinq et quatre articles aux tarses, les malacodermes de la section précédente, ou de ceux qui ont cinq articles à tous les tarses. Nous couperons les cantharidies en deux.

* *Antennes moniliformes.*

CENT-SOIXANTE-CINQUIEME G.

MYLABRE; *mylabris*. Geoffroy s'est servi de ce nom ancien, et qui étoit probablement celui des insectes que nous appelons *blaps*, pour désigner un genre voisin de celui des charansons, et composé de ces petits animaux qui rongent nos pois, nos lentilles. Lineæus ayant nommé ces mêmes insectes *bruchus*, Fabricius a pris le mot de *mylabre*, pour le donner à un genre qu'il a formé aux dépens des meloés.

Nous appellerons donc, avec les entomologistes actuels, des insectes qui, dans la famille des cantharidies, peuvent être ainsi caractérisés : antennes droites, ou ne faisant pas de coude, régulières, de onze articles ronds,

plus grosses à leur extrémité, et terminées en pointe. Dernier article des palpes maxillaires, ovale.

Du témoignage de Pline et de Dioscoride, qui disent que les meilleures cantharides sont celles dont les élytres sont marquées de bandes jaunes, transverses, il paroît que le mylabre de la chicorée étoit la cantharide des anciens, ou du moins, celle dont les vertus étoient plus réputées. On se sert encore aujourd'hui, en Chine, d'une espèce de mylabre, lorsqu'on veut produire les effets de notre cantharide. On devroit essayer si l'emploi du mylabre de la chicorée, ou de celui à dix points, très-commun au midi de la France, et sur-tout dans la partie de l'Europe plus australe, n'auroit pas la faculté vésicante à un plus haut dégré que notre cantharide. Les expériences doivent être faites par des hommes prudens. Il seroit très-dangereux de prendre intérieurement de ces insectes.

Les larves des mylabres sont inconnues.

ESPECES.

ESPÈCES.

1. Mylabre dix-points; *mylabris decempunctata*. Fab.

Meloe 4 punctatus. Lin. — Oliv. Ent. tom. III, n° 47, pl. 1, fig. 4; et pl. 11, fig. 18.

Il est noir, avec les élytres d'un rouge pâle, quelquefois jaunâtres, et ayant chacune deux points près de la base, deux au milieu, sur une ligne transverse, et une tache lunulée au bout, noirs.

J'ai trouvé fréquemment cette espèce dans le Limousin, et dans le Périgord.

2. M. variable; *mylabris variabilis*.

Oliv. Entom. tom. III, n° 47, pl. 11, fig. 14, *a b*. — Schæff. Icon. ins. ratisb. tab. 151, fig. 3.

Il est noir. Les élytres ont chacune une ou deux taches rondes, à leur base, deux bandes dentées et transversales, avec une tache arrondie au bout, testacées. — On le trouve au cap de Bonne-Espérance.

J'ai reçu de Hongrie une variété de cet insecte, n'ayant qu'une tache à la base de chaque élytre; la bande du milieu est accompagnée, au bord extérieur, d'une petite tache concolor. Panzer l'a représentée,

fasc. 31, nº 18, et l'appelle *mylabris Fuesslini.* Le professeur Ré, à l'amitié duquel je dois un grand nombre d'insectes curieux ou rares des environs de Suze, m'a donné aussi cette variété, et en outre une seconde, dans laquelle le fauve jaunâtre domine ; chaque élytre offre trois bandes, et une tache à l'extrémité, de cette couleur, entre-coupées de trois bandes noires, et sinuées, dont la première est interrompue, et ne consiste presque qu'en deux taches rapprochées, et dont la dernière semble être formée de deux taches ou points réunis. J'ai reçu du naturaliste Lapierre, ex-professeur à l'école centrale du département de Rhône et Loire, la même variété, mais beaucoup plus petite. Diminuons encore plus le noir des élytres ; que la bande de la base ne consiste plus encore qu'en deux points ; que celle du milieu ne soit plus qu'une tache extérieure ; que la dernière ne soit formée que de deux points réunis ou libres, et l'on aura une quatrième variété qui formera le mylabre géminé, *geminata*, de Fabricius. Le même naturaliste me l'a envoyée.

4. M. DE LA CHICORÉE ; *mylabris cichorii.* Fab.

Meloe cichorii. Lin. — Rœm. Gen. ins. tab. 7, fig. 11,

— Var. *a*. Oliv. Ent. tom. III, n° 47, pl. 1, fig. 1, *a b c d e*. — Var. b. Ejusd. pl. 11, fig. 13.

Les antennes, ainsi que le corps, sont noirs. Chaque élytre a trois bandes transverses, d'un rouge fauve, entre-coupées d'un pareil nombre de bandes noires. Les unes et et les autres sont ondées sur leurs bords, et ne sont point interrompues; le rouge fauve commence, et la troisième bande noire termine.

La cantharide de la chicorée de De Géer (Mém. insect. tom V, pag. 17, pl. XIII, fig. 2) est le mylabre trifascié de Fabricius et d'Olivier, et il faut changer à cet égard la synonymie.

Le mylabre de la chicorée d'Olivier, représenté pl. 1, fig. 1, celui que l'on trouve en France depuis le 46e dégré de latitude, est une variété ou peut-être une espèce. Le rouge est plus pâle, tirant sur le jaunâtre, ou testacé. Les bandes noires sont plus grandes, plus ondées, et la première remonte aux angles huméraux, de sorte que la première bande testacée ne consiste, à proprement parler, qu'en deux taches ovales situées près de la suture.

Dans la variété *b*, ou la figure 13 d'Oliv. pl. II, la première bande noire est partagée

en deux. J'ai reçu cette variété du naturaliste Lapierre.

5. M. ALGÉRIEN; *mylabris algirica*. Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 47, pl. 1, fig. 5.

Il est noir. Les élytres sont testacées ou jaunâtres, sans taches. — En Italie et en Barbarie.

6. M. TRIMACULÉ; *mylabris trimaculata*. Fab.

Cyrill. Ent. nap. 1, tab. 3, fig. 7. — *Cantharide trimaculée*. Oliv. Ent. tom. III, n° 46, pl. 11, fig. 18.

Il est noir. Les élytres sont testacées, avec une tache commune ronde et suturale, en dessous de l'écusson, et une bande arquée et transverse, noires. — Je l'ai reçu de Hongrie du docteur Schreiber. Il se trouve aussi au Levant et en Italie.

7. M. QUADRIPONCTUÉ; *mylabris quadripunctata*. Fab.

Il est noir. Les élytres sont testacées, avec quatre points noirs. — Dans la Russie méridionale.

8. M. A SIX TACHES; *mylabris sexmaculata*. Fab.

Il est très-noir, avec les élytres testacées, marquées de trois points noirs. — Avec le précédent.

CENT-SOIXANTE-SIXIEME GEN.

CÉROCOME; *cerocoma*. Les antennes des mâles de ces insectes offrent, par la singularité de leur forme, une sorte de panache. Geoffroy, instituteur du genre, a donné à ces petits animaux un nom analogue : cérocome signifie *corne*, *chevelure*. Je fais consister le principal caractère des cérocomes dans le nombre des articles des antennes qui n'est que de neuf, et dont le dernier est grand, en forme de massue solide et ovoïde, dont l'extrémité est un peu oblique. Ces organes ne sont pas plus longs que le corselet; leur milieu est plus dilaté dans les mâles, ce qui les rend irréguliers; on en saisira mieux la forme avec la figure de Geoffroy et de Schæffer, que par une description étendue. La bouche, les pattes, présentent aussi des différences dans les deux sexes. Les palpes maxillaires des mâles ont le troisième article fort grand, avec un canal le long du côté interne, et une partie de ce même côté, un peu dilatée; le dernier article peut se loger dans cette rainure. Les tarses antérieurs, dans le même sexe, ont leurs trois premiers articles sensiblement plus larges que dans les femelles, et leurs bords garnis de poils disposés parallè-

lement; les jambes des mêmes pattes antérieures en ont aussi. Ces jambes se dilatent un peu dans le sens de la hauteur; la dilatation est comprimée; et le long de ce côté extérieur est un enfoncement longitudinal; l'extrémité de ces jambes est un peu élargie. Les pattes paroissent avancées et arquées.

Le corps des cérocomes est étroit, alongé, presque cylindrique, ainsi que celui des cantharides, dont ces insectes se rapprochent. Il est assez mou; la tête et le corselet sont à peu près de la même largeur, mais un peu plus étroits que l'abdomen; la tête est inclinée, presque en cœur, distinguée du corselet par une séparation; les yeux sont ovales et entiers; le corselet est carré, avec les angles arrondis, ou presque orbiculaire, plan en dessus; l'écusson est fort petit; les élytres sont linéaires et flexibles; elles recouvrent deux ailes repliées à leur extrémité. Les pattes sont assez longues; les jambes postérieures ont un éperon consistant en une petite lame concave; les crochets des tarses sont refendus à leur pointe.

Ces insectes frappent les yeux par leurs belles couleurs. Ils commencent à paroître vers le solstice d'été, et vont fréquenter les fleurs, particulièrement celles des radiées,

comme des camomilles, des chrysanthemum; ils volent aisément, mais ils marchent peu, et dès qu'on les saisit ils feignent d'être morts; c'est là toute leur défense. J'ai toujours rencontré ces insectes dans les lieux secs, souvent élevés et exposés au soleil, parmi les seigles. Les fleurs du même champ en étoient quelquefois toutes couvertes. Les larves des cérocomes vivent probablement dans la terre, de même que celles des mylabres, mais elles n'ont pas encore été observées. Ces généralités ne doivent s'étendre qu'aux espèces de France. On n'a pas encore vu de cérocomes ni de mylabres en Amérique.

ESPECES.

1. CÉROCOME VERTE; *cerocoma viridis.* Fab.

Le cérocome. Geoff. Hist. des insect. tom. I, p. 358, pl. VI, fig. 9. — Schæff. El. ins. tab. 37. — Ins. ratisb. tab. 53, fig. 8, 9. — *Meloe Schæfferi.* Lin. — Oliv. Ent. tom. III, n° 48, pl. 1, fig. 1, *a b c d.*

Elle est d'un verd doré dans quelques parties, ou bleuâtre, avec un petit duvet blanchâtre. Les antennes et les pattes sont d'un fauve jaunâtre. Les tarses sont obscurs dans les femelles. Le corselet a deux enfoncemens très-prononcés, alongés, obliques, convergens près du milieu du bord antérieur; l'es-

pace compris forme ainsi une pointe; le corselet est ponctué, avec une ligne courte enfoncée et longitudinale dans son milieu.

Un jeune botaniste très-instruit, Lémau, a trouvé en grande quantité cette espèce aux environs de Paris, près de Palaiseau. Elle est très-commune dans le midi de la France.

2. C. DE SCHREIBER; *cerocoma Schreiberi.* Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 48, pl. 1, fig. 2, *a b.*

Elle ne diffère de la précédente que par la couleur du ventre qui est d'un fauve pâle, excepté son extrémité. — Dans les provinces méridionales de la France. Je l'ai reçue de Hongrie du docteur Schreiber.

3. C. ŒILLÉE; *cerocoma ocellata.*

Oliv. Ent. tom. III, n° 48, pl. 1, fig. 7.

Elle est d'un verd foncé, soyeux. Les élytres ont quatre taches jaunes en forme d'yeux. — Du Sénégal.

4. C. DE WAHL; *cerocoma Wahlii.* Fab.

Elle est verte, avec les antennes et les pattes noires. — En Barbarie.

CENT-SOIXANTE-SEPTIEME GEN.

MELOÉ; *meloe.* Lin. Leurs antennes sont de la même grosseur par-tout, droites, irré-

gulières dans les mâles (1) ; le dernier article des palpes maxillaires est ovale ; la tête est plus large que le corselet, en forme de cœur, arrondie postérieurement ; le corselet est petit, carré ; l'abdomen est fort grand, ovoïde ou oblong, mou, recouvert à sa naissance par deux élytres qui se croisent un peu à la suture, et qui s'écartent ensuite, la figure de chacune d'elles étant ovale ; ces élytres laissent une grande partie de l'abdomen à découvert ; il n'y a point d'ailes. Les jambes postérieures ont un de leurs éperons en forme de crochet, et l'autre plus grand, semblable à une petite lame cornée, un peu concave, élargie et tronquée obliquement à l'extrémité ; les crochets des tarses sont presque doubles.

Paracelse paroît avoir désignée ces insectes sous le nom qu'ils portent actuellement, mais les latins les connoissoient sous celui de *proscarabée*. C'est aussi la dénomination que Geoffroy leur donne en notre langue.

---

(1) Le milieu de l'antenne est plus dilaté et offre au côté interne une forte échancrure, le sixième article étant comprimé, inséré transversalement et latéralement sur le cinquième, et le septième étant également comprimé et incliné sur le sixième.

On voit les meloés se traîner çà et là dans les terres en friche, dans les pâturages, se nourrissant d'herbes, de violettes, et ils sont naturellement fort lourds; la femelle, sur-tout, à cause de la grandeur de son abdomen, semble plutôt ramper que marcher. Leur aspect est dégoûtant, et la répugnance que leur vue fait naître augmente encore si on les touche, car ils répandent par les jointures des cuisses une huile épaisse et tenace, d'où ces insectes ont été nommés *scarabées onctueux*. Cette huile paroît leur servir à se défendre contre leurs ennemis; son contact est peut-être dangereux ou mortel pour d'autres insectes. Loin qu'on ait pensé qu'elle fût nuisible à l'homme, on a cru au contraire qu'elle pouvoit lui être très-utile dans quelques circonstances. L'antiquité même a célébré ses vertus. On en fait usage dans l'hydropisie, dans la peste, pour fondre les tumeurs qui viennent sous les yeux, et pour appaiser les coliques des chevaux. On en a composé une pommade pour faire disparoître les gerçures de la peau des mains. On peut voir à cet égard un long détail dans Mouffet. Mais cette huile a acquis dans ces derniers siècles une plus haute réputation, et elle en auroit été digne si des succès cons-

tans avoient répondu aux idées favorables que l'on avoit conçues. Il s'agissoit d'un remède souverain contre un de ces maux cruels qui font gémir l'humanité, la rage. On a vu un prince qui, par cela seul, auroit acquis des droits éternels à la reconnoissance de la postérité, mais dont la mémoire est d'ailleurs chère à ses sujets par d'autres traits de grandeur et de bienfaisance, Frédéric II, roi de Prusse, acheter d'un paysan silésien, pour la somme de trois cents écus d'Empire, un remède qu'on donnoit pour infaillible contre les tristes effets de la morsure des chiens enragés, et dont cette huile de proscarabée étoit la base. L'expérience malheureusement nous a prouvé qu'on s'étoit bercé, à cet égard, d'un fol espoir. La recette fut annoncée dans tous les papiers publics; l'usage en fut recommandé, mais la philanthropie n'a eu que quelques instans très-courts de consolation.

« La larve du proscarabée ressemble beaucoup, dit Geoffroy, à l'animal parfait. Elle est de même couleur, grosse, lourde, n'ayant que la tête écailleuse et tout le reste du corps mou. On la trouve enfoncée dans la terre où elle fait sa métamorphose ».

Ce que dit le célèbre historien des insectes

des environs de Paris, de cette larve, nous paroît naturel et conforme aux règles de l'analogie. Mais les observations de De Géer à cet égard ne s'accordent pas trop avec celles du naturaliste français. Donnons-en un extrait, et laissons au tems le soin d'éclaircir ce que l'histoire des métamorphoses de ces insectes a d'embrouillé.

De Géer observe, et cela n'a pas besoin de confirmation, que dans le mois de juin, c'est-à-dire un peu avant la ponte des œufs, le ventre de la femelle est extrêmement dur, enflé, pesant, étant rempli d'œufs; que la forme de l'abdomen est oblongue; qu'il est couvert, tant en dessus qu'en dessous, de huit anneaux formés chacun de deux plaques écailleuses, réunies sur les côtés par une membrane flexible et très-tendue alors; que cet abdomen finit en cône; que les stigmates, placés par deux sur chaque anneau, sont élevés en forme de petits tuyaux courts dont l'embouchure est ovale, avec un petit rebord. Il a vu que le mâle étoit plus petit que la femelle, plus alongé, et il a bien décrit la différence des antennes. Frisch avoit dit que l'huile qui transsude des articulations des pattes avoit une odeur de violette; cette liqueur a paru être inodore à

De Géer; elle ne rentre pas dans le corps comme celle de quelques larves de chrysomèles. La femelle du proscarabée est d'une complexion tendre; le froid sur-tout lui est fort contraire et l'engourdit. Innocente, très-pacifique, on peut la mettre dans la main, la manier, sans qu'elle cherche à vous mordre.

De Géer a vainement offert à ces insectes des feuilles de violette, de mille-feuilles, de fraisier; ils ont mangé avec avidité les feuilles de cerfeuil sauvage, de pissenlit. Leurs excrémens sont à peu près de la forme des crottes de souris. Passons aux observations relatives aux métamorphoses; ce sont celles qui nous paroissent avoir besoin d'un nouvel examen.

Une femelle qu'il avoit enfermé dans un poudrier rempli à demi de terre, y pondit le 18 mai, bien avant dans la terre, un gros tas d'œufs oblongs, d'une belle couleur d'orange claire, appliqués les uns aux autres, sans être collés ensemble, et formant une masse de la grosseur d'une noisette. Le nombre de ces œufs est très-considérable. Vus au microscope, ils ont la figure d'un cylindre arrondi aux deux bouts; la peau est très-tendue, coriace et flexible.

Le 19 juin, les petits sortirent de leurs œufs. Leur extrême petitesse ne permettoit pas d'en distinguer la forme à la vue simple. Le microscope fit voir que les larves étoient hexapodes, longues d'environ une ligne, alongées, presque cylindriques, d'un jaune d'ocre, avec les yeux noirs. Leur tête est un peu ovale, aplatie, et offre deux antennes et quatre barbillons. Ces antennes sont tri-articulées, terminées par un long poil; les yeux sont ronds et latéraux. Le corselet est formé de trois anneaux portant chacun une paire de pattes, et presque aussi long que l'abdomen : celui-ci est un peu plus renflé au milieu, divisé en neuf segmens, et a au derrière quatre filets placés à angle aigu, et dont les deux intermédiaires plus courts. Leur tête a deux mandibules longues, avancées, en forme de crochets, comme le sont les dents des larves des dytiques. Les pattes sont de trois pièces, dont la seconde fort grosse et la troisième très-déliée. Chaque pied est terminé par deux crochets et une pièce large, aplatie, en forme de fer de pique. Ces instrumens servent à la larve pour se cramponner fortement aux objets sur lesquels elle marche. Leur derrière, en outre, a un petit ma-

melon charnu, rendant une matière visqueuse, et sur lequel l'animal s'appuie dans ses mouvemens. Gœdart et Frisch ont obtenu des larves semblables d'œufs pondus par le même insecte. De Géer, et avant lui Réaumur, avoient trouvé, sur le corps de quelques diptères du genre *syrphus* de Fabricius, des larves qui sont les mêmes. Ces larves s'y tiennent en repos ; mais pour peu qu'on les inquiète, elles se mettent à courir avec vîtesse. De Géer, ayant reconnu l'identité de ces larves de syrphes et de celles qui étoient sorties des œufs du proscarabée, lâcha, dans le poudrier où il gardoit ces dernières, deux mouches domestiques communes, et un syrphe. En moins d'une demi-heure ce dernier insecte se vit chargé d'un grand nombre de ces larves qui s'étoient accumulées sous son corselet et à l'origine des pattes, pour y être, à ce qu'il paroît, plus en sûreté. Le syrphe fit de vains efforts pour se débarrasser de ces hôtes incommodes. Il mourut le second ou le troisième jour, et les larves le quittèrent. D'autres mouches renfermées avec elles furent bientôt assaillies de même. Ces larves sont très-alertes à s'accrocher. Dès que la mouche passe auprès d'elles, elles la saisissent par

une patte ou par une aile, et ne quittent plus prise. De Géer, n'ayant point vu de changement sensible dans la croissance de ces larves, se lassa de leur fournir des mouches, et elles moururent bientôt les unes après les autres. Qui se seroit jamais imaginé, dit-il, qu'on trouveroit les petites ou les larves des cantharides de cette espèce sur le corps des mouches? Jamais on ne se seroit avisé de les y chercher. Voilà la substance des observations de De Géer.

J'ai aussi souvent observé les larves dont parle De Géer; j'en ai même rencontré d'amoncelées et en grande quantité sur des pieds de luzerne. Toutes celles que j'ai vues n'ont jamais eu qu'une ou deux lignes de longueur. Comment concevoir que des larves aussi petites puissent se transformer en des insectes qui ont un pouce de long, et qui ont un volume considérable? Si elles sont carnassières et parasites dans leur premier âge, elles doivent l'être jusqu'à leur passage à l'état de nymphes; et quel est l'insecte assez fort pour pouvoir être chargé d'une larve qui doit être très-grande vers cette époque? Cette larve ne se nourrit pas d'insectes morts, puisqu'elle abandonne les mouches dès qu'elles périssent. Geoffroy dit

que

que ces larves sont lourdes, qu'elles ont de grands rapports avec le proscarabée arrivé au dernier terme de ses changemens, et ces larves de De Géer sont très-différentes des meloés pour la forme, et très-agiles. Lorsqu'on a renfermé les meloés femelles dans un poudrier afin de les nourrir, a-t-on bien examiné si les feuilles, la terre qu'on y mettoit avec eux, ne portoient pas d'œufs d'autres insectes? Telles sont les difficultés que je propose, animé, non d'un esprit frondeur ou vétilleux, mais du pur amour de la vérité qui commande le doute pour les observations que le creuset d'une sévère critique n'a pas éprouvées. Je ne suis pas, au surplus, le premier qui suscite à cet égard des difficultés. Kirby, entomologiste d'une exactitude incomparable, et dont le jugement n'est pas moins exquis, a déjà manifesté sa répugnance sur ce sujet (Monograph. apum. angl. tom. II, pag. 168.) Ce seroit une chose bien étrange que ces larves ne fussent parasites que dans les premiers jours de leur vie; c'est pourtant ce qu'il faut supposer, si on veut se tirer des objections que je donne à résoudre. Ne dissimulons cependant rien. La description qu'on a donnée de la larve de la cantharide ordi-

naire dans le journal allemand (Naturforscher, 23, st. pl. 1, fig. 6, 8,) paroîtroit appuyer les observations de De Gréer.

La distinction des espèces ou du moins des variétés des meloés indigènes n'a pas été bien établie. Nous fonderons nos caractères sur la forme du corselet, sur les variations de sa surface ; de celle de la tête et des élytres, et sur les couleurs.

Quelques auteurs, d'ailleurs très-recommandables, font usage des proportions des élytres avec l'abdomen ; ce caractère n'a pas ici la valeur qu'il auroit dans une autre circonstance. L'abdomen des meloés varie facilement de volume à raison de sa mollesse, de la différence des sexes ; il occupera certainement beaucoup moins de volume dans les femelles qui auront fait leur ponte que dans celles qui n'ont pas rempli encore le devoir de la maternité.

La dessication raccourcit les individus de nos cabinets, autre inconvénient qui doit empêcher d'employer la comparaison des longueurs des élytres et de l'abdomen dans les phrases spécifiques, ou du moins il faut s'en servir avec une grande prudence.

ESPECES.

* *Corselet formant un carré qui n'est pas plus large que long.*

1. MELOÉ PROSCARABÉE; *meloe proscarabœus.* Lin. Fab.

Le proscarabée. Geoff. Hist. des ins. tom. I, p. 377, pl. VII, fig. A. — *Cantharide proscarabée.* De Géer, Mém. insect. tom. V, pag. 3, pl. 1, fig. 1. — Oliv. Ent. tom. III, n° 45, pl. 1, fig. 1, *a b c d.* — Panz. Faun. ins. ger. f. 10, t. 12. — *Meloe violaceus.* Mars.

Il est entièrement d'un bleu très-foncé, ou un peu violet, avec les derniers articles des antennes noirs. La tête et le crochet sont vaguement ponctués. Les points sont plus petits que dans les espèces suivantes. La tête a un léger sillon dans le milieu de sa longueur, qui s'étend jusque sur le vertex. Le corselet est un peu rétréci postérieurement, et le bord postérieur est plus concave que dans les autres espèces, à l'exception de l'automnal. Les élytres sont finement rugosules. — Dans toute l'Europe.

2. M. AUTOMNAL; *meloe autumnalis.*

Oliv. Entom. tom. I, n° 45, pl. 1, fig. 2, *a b.* — *Meloe punctatus.* Marsh. — *Meloe cyanea?* Fab. — *Meloe punctata?* Hellwig. — Panz. Faun. insect. ger. fasc. 10, tab. 16.

Il est beaucoup plus petit que le précé-

dent, entièrement d'un bleu très-foncé. La tête et le corselet ont moins de points enfoncés que les autres, et paroissent lisses dans plusieurs parties. Le derrière de la tête a une légère ligne enfoncée. Le corselet est fortement concave au bord postérieur; ce bord est un peu relevé et distingué par une impression qui en suit le contour. Les élytres sont parsemées de gros points enfoncés. — En automne; aux environs de Paris, dans le midi de la France, en Angleterre.

3. M. COUVERT; *meloe tecta*. Hellwig.

Panz. Faun. insect. germ. fasc. 10, tab. 14. — *Meloe similis*. Marsham.

Il ressemble beaucoup au meloé proscarabée; mais le corps est noir, avec la tête, le corselet d'un noir bleu ou violet, les antennes et les pattes d'un bleu violet foncé et luisant. La tête n'a pas de ligne enfoncée sur le vertex; ses points enfoncés et ceux du corselet sont plus lisses que dans le meloé proscarabée. Les élytres sont aussi finement rugosules; mais elles paroissent proportionnellement plus grandes, allant presque jusqu'au bout de l'abdomen. Il sembleroit, par la figure de Geoffroy, que cette espèce est le type de son proscarabée. — Dans toute la France, en Allemagne, en Angleterre.

Il faut rapporter à cette espèce, comme variété, le meloé proscarabée de Marsham. Il est un peu plus grand, presque entièrement noir, avec les antennes et les pattes d'un bleu violet. Les points enfoncés sont plus grands et souvent confluens.

4. M. LISSE ; *meloe lœvigata.*

Oliv. Entom. tom. III, n° 45, pl. 1, fig. 5, *a b.* — *Meloe lœvigata.* Fab.

Il est d'un noir mat, presque lisse, n'étant que finement pointillé. La tête a une petite ligne enfoncée sur le vertex. Les côtés du corselet tombent à angle droit, et paroissent rebordés, du moins aux angles antérieurs. Les élytres sont évidemment plus courtes que dans les autres espèces, ne dépassant pas le premier anneau de l'abdomen ; cet anneau, et les quatre suivans, ont le bord postérieur rougeâtre en dessus. — En Espagne, en Portugal et en Barbarie.

5. M. A BORDURE ; *meloe limbata.* Fab.

Il est noir, lisse. Le corselet est plan. Le limbe des élytres est ferrugineux, la base exceptée. — En Hongrie.

*** Corselet en carré, plus large que long.*

6. M. DE MAI; *meloe majalis.* Lin. Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 45, pl. 1, fig. 4, *a b d.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 10, tab. 13. — *Meloe scabrosus.* Marsham.

La tête et le corselet sont mélangés de cuivreux et de verd, à points enfoncés très-nombreux, profonds et confluens; ce qui fait paroître ces parties chagrinées ou raboteuses. Le corselet est échancré postérieurement; son milieu a une petite ligne enfoncée. Les élytres sont d'un verd foncé, chagrinées. Les anneaux de l'abdomen sont cuivreux, avec une bande verte et transverse à leur base. Le dessous du corps et les pattes sont violets. — En Europe, à l'exception du nord.

Feu Tigny a trouvé cette espèce accouplée avec la première; de ce mélange il résulte peut-être la suivante.

7. M. BREVICOLLE; *meloe brevicollis.* Hellw. Fab.

Panz. Faun. ins. germ. fasc. 10, tab. 15. — *Meloe rugosus.* Marsham.

Il est d'un noir un peu bleu, avec les élytres et l'abdomen d'une couleur plus mate. Il est finement ponctué. Les élytres

sont légèrement rugosules. — Au midi de la France et de l'Allemagne.

8. M. COU-SILLONNÉ ; *meloe sulcicollis.*

Meloe tuccia? Rossi, Faun. etrusc. tom. I, tab. 4, fig. 5.

Il est noir, fortement ponctué, ou plutôt variolé. Le corselet a un sillon très-profond et longitudinal dans son milieu. Les élytres ont des points lisses, assez larges, et à bords rayonnés, comme dans le meloé de mai.

Laveaux, ex-professeur d'Histoire naturelle à l'école centrale de la Charente-Inférieure, l'a trouvé aux environs de Bourg.

9. M. A POINTS RAYONNÉS ; *meloe punctato radiatus.*

Il ressemble au meloé de mai ; mais il est noir, et son corselet n'est pas si fortement échancré au bord postérieur. — Je l'ai trouvé aux environs de Brive ; Laveaux l'a observé près de Bordeaux.

10. M. PONCTUÉ ; *meloe punctatus.* Fab.

Il est tout noir et variolé. Le corselet a une forte échancrure au bord postérieur. — Il a été trouvé aux environs de Bordeaux et de Rochefort, par le naturaliste que je viens de citer.

OBSERV. Le meloé bordé, *meloe margi-*

natus (Oliv. Entom., tom. III, n° 45, pl. 1, fig. 3, *a b*), est une galéruque, voisine de celle de la tanaisie. La brièveté de ses élytres, la grosseur de l'abdomen, caractères propres aux femelles de cet insecte, l'ont fait prendre pour un meloé.

CENT-SOIXANTE-HUITIEME GEN.

Œnas; *œnas*. Ce genre d'insectes est très-voisin de ceux des mylabres et des cantharides, et on doit le considérer comme un chaînon qui unit le premier au second. Les antennes des œnas sont moniliformes, ce qui distingue ces insectes des cantharides, de la même grosseur par-tout, ou grossissant très-insensiblement, divergentes au second article, ou faisant un angle, une espèce de coude (1); caractère qu'on ne voit pas dans les mylabres. Le dernier article des palpes maxillaires est alongé, cylindracé. Il est ovale dans les deux genres précédens. Les œnas ont le port des mylabres, ou plutôt ce port tient le milieu entre ceux de ces

(1) On pourroit retrancher ce caractère qui peut quelquefois être équivoque; ce genre acquerroit alors plus d'étendue. Les cantharides des blés, crassicorne, le mylabre algérien, y entreroient.

derniers et des cantharides. Les antennes ne dépassent guères le corselet, autre affinité qu'elles ont avec celles des mylabres. Les habitudes doivent être à peu près les mêmes.

ESPÈCES.

1. Œnas en deuil ; *œnas luctuosus*.

Cette espèce est étiquetée de la main de Fabricius, et dans la collection des insectes recueillis, en Barbarie, par le professeur Desfontaines, *lytta atrata*. Le type de cette espèce-ci étant de l'Amérique septentrionale, j'ai soupçonné que l'insecte de Barbarie devoit être différent, et que l'identité des couleurs en avoit imposé au célèbre entomologiste de Kiell; mes soupçons étoient fondés. La cantharide appelée *atrata* (la cantharide de Pensilvanie de De Géer), est une vraie cantharide par tous les caractères, notamment par les antennes; fût-elle même un œnas, elle seroit encore spécifiquement distinguée de l'œnas de Barbarie, dont nous parlons, en ce que son corps est d'un noir mat, son corselet uni, dont les points enfoncés sont si fins, qu'ils ne sont pas perceptibles; car l'œnas en deuil est d'un noir un peu luisant, couvert d'un léger duvet.

Les antennes, à partir du second article, sont d'un noir un peu brun. La tête et le corselet sont vaguement ponctués. Le corselet a quelques impressions dorsales.

La cantharide soyeuse d'Olivier (Entom. tom. III, n° 46, planch. 1, fig. 8) ne diffère presque pas de cette espèce. Elle avoit été trouvée d'ailleurs sur les côtes de Barbarie.

2. Œ. AFRICAIN; *œnas afer.*

Meloe afer? Lin. — *Lytta afra.* Fab. — *Cantharide africaine.* Oliv. Ent. tom. III, n° 62, pl. 1, fig. 4, *a b.*

Il est noir, avec le corselet rouge. Les antennes de mon individu sont d'un brun rougeâtre, à partir du coude. Ce n'est peut-être qu'une variété du précédent. — En Barbarie.

3. Œ. SYRIEN; *œnas syriacus.*

Lytta syriaca. Fab. — *Meloe syriacus.* Lin. — *Cantharide syrienne.* Oliv. Entom. tom. III, n° 46, pl. 1, fig. 5. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 41, n° 5.

Il est d'un bleu très-foncé, presque noir sur la tête et le corselet. Les élytres sont vertes. Le corselet est rouge, arrondi, avec une ligne enfoncée et longitudinale au milieu. — En Allemagne, dans la Syrie. Je l'ai reçu de Hongrie, du docteur Schreiber.

La cantharide africaine de Rossi doit être rapportée au genre *zonitis*. L'individu qu'il

représente comme le mâle, est le zonitis *nigripennis*, et son individu femelle est le zonitis *prœusta*.

* * *Antennes à articles cylindriques ou conico-cylindriques.*

CENT-SOIXANTE-NEUVIEME G.

CANTHARIDE; *cantharis*. Ce genre et les deux suivans ne diffèrent pas entr'eux par des caractères très-frappans. Le port est presque le même, et les organes de la manducation sont, au fond, essentiellement conformés de la même manière. Les dissemblances se réduisent à ceci : Les cantharides ont leur lèvre inférieure très-peu échancrée; elle l'est profondément dans les sitaris et les zonitis. Le dernier article des palpes maxillaires des cantharides est un peu plus gros, ovale ou conique; il est cylindrique dans les autres. L'écusson est très-petit, arrondi, et se perd dans l'espèce de cou, ou l'intervalle qui se trouve entre la base des élytres et le bord postérieur du corselet; ici, il est fort sensible, triangulaire, et s'avance entre les élytres. Les cantharides ont cela de commun avec les sitaris, que le second article de leurs antennes n'égale pas, en longueur, la moitié du

troisième, ou qu'il est fort petit; que les mâchoires ne font pas de saillie, et ne sont pas terminées en une pièce étroite, linéaire, divisée, semblable à un petit filet barbu, caractère propre au zonitis. Mais la grandeur de l'écusson, les élytres, fortement rétrécies en pointe à leur extrémité, distinguent les sitaris des cantharides. L'abdomen enfin des cantharides est proportionnellement plus alongé que celui de ces genres voisins. Sa longueur surpasse un peu celle de la poitrine; il est cylindracé; dans les sitaris, les zonitis, à peine est-il de sa longueur, et sa forme presque conique.

On pourroit disputer long-tems, et inutilement sur cette question: quel est l'insecte qu'Aristote appelle *cantharis*, et qu'il dit venir d'une chenille du figuier, du poirier, du chêne, etc. Il paroît que Galien indique sous ce nom un mylabre, puisque les cantharides les plus propres à provoquer les urines, ont, suivant lui, un cercle jaune transversal sur les ailes. Pline dit aussi que les cantharides dont l'emploi est d'une plus grande énergie, ont des lignes jaunes transverses; d'où l'on peut encore déduire que cet insecte étoit un mylabre, celui de la chicorée. Je croirois qu'on s'en sert encore

dans l'Italie, ou du moins dans quelques parties, et dans quelques circonstances, un médecin, à la tête d'un hospice de Paris, ayant reçu, de ces contrées, une grande quantité de mylabres, pour être employés comme vésicatoires. J'ignore à quelle époque remonte l'usage que l'on fait, à cet égard, de notre cantharide ordinaire : soit qu'elle soit plus commune en Espagne, soit que ses habitans nous aient fait connoître les premiers ses vertus, toujours est-il vrai que la cantharide des boutiques porte le nom impropre de *mouche d'Espagne*. Linnæus a donné le nom de *cantharis* à des insectes très-différens de ceux dont nous venons de parler, les téléphores. Geoffroy a réformé cette vicieuse nomenclature ; mais Fabricius, trop fidèle à suivre son grand maître Linnæus, a continué de propager l'abus, et nos cantharides ont été transformées en lyttes, *lytta*, nom donné par les anciens à un petit ver qui se trouvoit sous la langue des chiens; ce mot signifie encore rage, etc. Olivier s'est élevé contre ce faux emploi de noms : à son exemple, nous prendrons pour type du genre des cantharides l'insecte ainsi appelé, du moins dans la plus grande partie de l'Europe.

La cantharide vésicatoire paroît dans nos climats vers le solstice d'été. Elle se nourrit des feuilles du troëne, du lilas, du chèvre-feuille, du sureau, du peuplier; mais plus particulièrement de celle du frêne. On la trouve souvent en très-grande quantité sur cet arbre, qu'elle prive en peu de tems de sa verdure. Ces insectes préfèrent les jeunes aux vieux. Rassemblés en compagnie nombreuse, ils annoncent au loin leur présence par une odeur très-désagréable; cette odeur, soutenue long-tems, peut devenir dangereuse. Pour récolter ces animaux, on étend une nappe aux pieds des frênes, et on les bat; les cantharides tombent sur le linge; on les met dans du vinaigre, pour les faire périr promptement, et on les fait ensuite sécher. Le conseil donné par d'anciens auteurs, de jeter la tête, les élytres et les pattes, est inutile. Plus ces insectes sont frais, plus leur action est stimulante dans les vésicatoires. Il est donc plus avantageux qu'on les récolte à une époque peu éloignée de leur naissance; les pharmaciens doivent aussi renouveler les individus qu'ils conservent pour les vésicatoires.

La femelle de la cantharide des boutiques, après avoir été fécondée, pond en une seule

masse, quelquefois séparément, de très-petits œufs, de forme cylindrique, jaunâtres, aplatis à leurs extrémités, et d'où sortent les larves environ quinze jours après. Ces larves sont d'un blanc jaunâtre, molles, alongées, aplaties, parsemées de petits poils, et dont deux plus longs, en forme de soie, à l'anus. Leur tête est arrondie, pourvue de deux petites antennes, de deux mandibules fortes, arquées et pointues, et de quelques palpes. Le corps est de douze ou treize segmens, dont les trois premiers portent chacun une paire de pattes. Ces larves paroissent vivre dans la terre, et rongent, à ce que l'on croit, diverses racines. La forme que l'on donne à leurs mandibules (Naturforscher, 23 st., tab. 1, fig. 8) n'est cependant pas très-propre à ce mode de nutrition; c'est dans la terre que ces larves se changent en nymphes.

Les grecs et les romains ont connu les cantharides comme un poison violent. Ciceron fait mention dans ses épîtres de cette propriété vénéneuse. Puisse-t-il, dit Ovide, dans une de ses imprécations, être obligé d'avaler le suc des cantharides! On sait qu'un favori de Néron, le chevalier ro-

main Cossite, périt pour avoir avalé un breuvage où entroient de ces insectes, qu'un médecin venu d'Egypte par ordre de l'empereur, et afin de traiter son ami, lui avoit ordonné. Pline, Dioscoride, Galien indiquent à cet égard une multitude de contre-poisons. Ils avoient déjà observé l'action violente qu'excitent les cantharides sur les voies urinaires, et ils recommandoient qu'on n'employât intérieurement ces insectes qu'avec la plus extrême prudence. Si son usage peut être utile dans la folie, dans quelques affections nerveuses, pour l'évacuation des urines, il peut aussi occasionner une irritation très-grande, produire un pissement de sang et plusieurs autres symptômes très-fâcheux. Les cantharides sont un très-puissant aphrodisiaque, ou plutôt un stimulant des plus actifs; mais des hommes, pour en avoir fait usage, en ont été les victimes. Réduits en poudre et mêlés avec un emplâtre, ou à son défaut, avec de la levûre ou de la mie de pain, ces insectes deviennent un excellent vésicatoire, qui peut produire de bons effets, en irritant localement la peau, y attirant des humeurs qui se portent sur des parties dont

dont les fonctions organiques sont des premières, et fournissent à ces humeurs un écoulement facile.

ESPÈCES.

1. CANTHARIDE VÉSICATOIRE; *cantharis vesicatoria.*

Cantharide des boutiques. Geoff. Hist. des insect. tom. I, p. 341, pl. VI, fig. 5. — Oliv. Ent. tom. III, n° 46, pl. 1, fig. 1, *a b c.* — *Meloe vesicatorius.* Lin. *Lytta vesicatoria.* Fab. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 41, tab. 4.

Elle est d'un verd doré, avec les antennes de la longueur des deux tiers du corps et noires. Sa tête a dans son milieu une ligne profondément enfoncée qui la fait paroître comme bilobée postérieurement. Le corselet est inégal, avec une ligne enfoncée et longitudinale dans son milieu. Les élytres ont chacune deux nervures peu prononcées, longitudinales, vers le côté interne. — Dans toute l'Europe.

2. C. ÉRYTROCÉPHALE; *cantharis erytrocephala.*

Cantharide douteuse. Oliv. Ent. tom. III, n° 46, pl. 1, fig. 7. — *Lytta erytrocephala.* Fab. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 41, tab. 6.

Elle est d'un noir mat; la base des antennes et la tête sont rouges. Sa tête a une ligne ou

une tache frontale noire. Le bord extérieur des élytres est cendré. Le corselet a une ligne enfoncée et longitudinale dans son milieu. — Au midi de l'Europe.

Remarque. La phrase de Fabricius ne convient pas en totalité à cette espèce ; car on ne peut pas dire que le corselet et les élytres soient ici rayés de cendré ; mais la synonymie, la courte note descriptive qui la termine, ne permettent pas de douter que notre cantharide érythrocéphale ne soit aussi la sienne. Celle qu'Olivier décrit pour telle, trompé par les caractères spécifiques de Fabricius, est une autre espèce. La cantharide douteuse de celui-ci est toute noire, avec le vertex fauve.

CENT-SOIXANTE-DIXIEME GEN.

Sitaris; *sitaris.* Ce nom se donnoit autrefois à une sorte d'oiseau que l'on ne connoît plus. Nous avons exposé, dans les généralités des cantharides, les différences qui les distinguent des sitaris et des zonitis. Sans revenir sur les caractères, nous dirons simplement que les sitaris sont très-reconnoissables dans cette famille, au fort rétrécissement de leurs élytres. Le sitaris huméral paroît déposer ses œufs dans les nids de quelques apiaires solitaires. Ces nids sont placés dans des terres coupées à pic, et l'on

y trouve souvent le sitaris mort pour n'avoir pas, à raison de quelques circonstances, sorti de l'habitation où il a vécu.

ESPÈCES.

1. S. HUMÉRAL ; *sitaris humeralis.*

La cantharide à bande jaune. Geoff. — *Necydalis humeralis.* Fab. — *Cantharide humérale.* Oliv. Ent. tom. III, n° 46, pl. 11, fig. 20.

Il est long d'environ six lignes, noir, pointillé. Les élytres sont d'un brun noirâtre, avec la base jaune; elles sont fortement rétrécies, à partir de près de la base, et leur côté extérieur est en courbe rentrante. — En France, en Allemagne et en Allemagne.

2. S. APICAL ; *sitaris apicalis.*

Il n'a que deux lignes et demie de long. Il est noir, luisant, glabre, avec les élytres, les trois derniers anneaux de l'abdomen, les pattes, à l'exception d'une grande partie des cuises et des derniers articles des tarses, d'un jaunâtre fauve. — Je l'ai trouvé aux environs de Brive, sur les fleurs; il n'est pas rare autour de Bordeaux, y ayant été fréquemment observé par Dargelas et Rodrigue.

CENT-SOIXANTE-ONZIEME GEN.

Zonitis; *zonitis*. — Fab. Nous réunissons à ce genre celui d'apale de Fabricius, ainsi que l'a fait Olivier dans l'Encyclopédie méthodique. L'apale bimaculé, l'espèce qui a servi de type au sien, étant très-rare, et nous manquant, nous ne pouvons en comparer les organes de sa manducation avec ceux des zonitis. Mais à en juger par l'examen comparatif des autres caractères, on peut établir que les apales ne diffèrent que très-peu des zonitis.

Les zonitis ont un écusson avancé entre les élytres, de même que les sitaris; le second article de leurs antennes fait au moins la moitié du troisième, et a comme lui une forme conico-cylindrique. Les mâchoires sont plus alongées, plus étroites, linéaires à leur extrémité qui dépasse souvent les mandibules, quelquefois même tellement que l'on croiroit voir la trompe d'une abeille. Elles sont de la longueur du corps dans l'espèce appelée rubanée, *vittata*. Si on examine la tête de ces insectes en dessous, on voit que les mâchoires font une saillie à leur base, ou bien qu'elles sont en

dehors de la cavité ordinaire renfermant les parties de la bouche. Les zonitis sont encore remarquables par leurs antennes longues et menues. On les trouve sur les fleurs, particulièrement sur celles qui sont composées ou aggrégées.—Ils sont, en général, propres aux pays les plus chauds de l'Europe.

ESPÈCES.

1. ZONITIS BIMACULÉ; *zonitis bimaculatus.*

Apalus bimaculatus. Fab. — Oliv. Entom. tom. III, n° 52, pl. 1, fig. 2, *a b.* — *Meloe bimaculatus.* Lin. — *Cardinale à deux points noirs.* De Géer, Mém. ins. tom. V, pag. 22, pl. 1, fig. 18.

Il est noir. Les élytres sont d'un jaune fauve, avec une tache noire sur chaque, près de l'extrémité et vers la suture. — Au nord de l'Europe, au commencement du printems.

2. Z. A SIX TACHES; *zonitis sex-maculata.*

Apale tacheté. Oliv. Ent. t. III, n° 52, pl. 1, fig. 3.

Il est noir. La tête est fauve, avec les yeux noirs. Le corselet est fauve avec une ou deux taches noires. Les élytres sont d'un fauve jaunâtre, avec deux taches sur chaque, et l'extrémité noires. Le bout de l'abdomen, les cuisses et le bas des jambes sont fauves.

Cette espèce diffère peu du zonitis *chryso-melina* de Fabricius. L'espèce qu'il nomme *flava* n'en est aussi probablement qu'une autre variété. — Au midi de l'Europe.

3. Z. BOUT-BRULÉ ; *zonitis præusta.* — Fab.

Mylabris testacea ? Ejusd (Spec. ins.) — *Mylabris testacea.* Ross. tom. II, tab. 3, fig. 1. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 36, tab. 7.

Il est d'un rouge fauve, vif et luisant sur la tête et le corselet, terne et un peu plus pâle sur les élytres. Les yeux, les antennes, le bout des élytres, la poitrine sont noirs. Les tarses sont obscurs. Tout le corps est pointillé. Le front a une ligne lisse. Les élytres ont un léger duvet. — On le trouve sur le chardon étoilé, sur le chardon bonnetier, *dipsacus fullonum* ; dans les provinces les plus méridionales de la France, vers le 45e dégré de latitude. Il n'est pas rare aux environs de Bordeaux. Il offre les variétés suivantes :

1° Fauve : yeux, antennes, élytres, poitrine et abdomen, l'anus excepté, noirs. L'écusson est de la couleur du corps. (Ross. tom. II, tab. 3, fig. 3. Panz. Faun. insect. germ. fasc. 36, tab. 6.) Cette variété n'est pas une différence de sexe ; car on ne la trouve jamais aux environs de Bordeaux, quoique

le zonitis bout-brûlé, décrit plus haut, y soit très-commun.

2° Noire, avec le corselet fauve. Rossi.

4. Z. JAUNE; *zonitis fulva.* — Rossi.

Rossi, Faun. etrusc. Mant. ins. t. II, tab. 2, fig. F.

Le dessous du corps, la tête, excepté les côtés postérieurs, les antennes sont noirs. Les côtés postérieurs de la tête, le corselet, les cuisses, et le haut des jambes sont d'un rouge fauve. Les élytres sont plus ternes et plus pâles. L'écusson est noirâtre, caractère qui sert à distinguer cette espèce de la précédente. L'anus est fauve. Les tarses et le bas des jambes sont noirâtres. — En Italie; elle se nourrit et subit ses métamorphoses dans les nids des mégachiles maçonnes, d'après l'observation de Rossi: nouvelle preuve de l'affinité des zonitis avec les sitaris.

5. Z. A BANDES; *zonitis vittata.* Fab.

Coqueb. Illust. icon. ins. dec. 3, tab. 29, fig. 5.

Le corps est noir, avec du fauve en quelques parties. Les élytres sont testacées, avec le disque noir, longitudinalement, ou en forme de bande. Les mâchoires, dans les mâles, sont très-longues, repliées sous le corps, jusques près du bout de l'abdomen. — Apporté de la Caroline par Bosc.

FAMILLE VINGT-SIXIEME.

MORDELLONES; *mordellonæ.*

On voit encore ici des crochets bifides ou unidentés aux tarses; le corps est gros, court, arqué, presque ovo-trigone; les antennes sont au plus de la longueur du corselet, souvent en scie, ou pectinées; les palpes sont souvent très-inégaux en grandeur; la tête est verticale ou très-penchée, presque en cœur, très-comprimée, appliquée exactement contre le corselet qui est trapezoïde et plus large au bord postérieur; l'abdomen a le plus souvent une forme conique et terminée en pointe, et leurs élytres sont triangulaires; les pattes postérieures sont grandes, et leurs jambes ont deux longues épines. Ces insectes fréquentent les fleurs. Ils s'échappent avec une vivacité et une vélocité étonnantes, quelquefois en sautant. Il paroît que les larves vivent les unes dans les bois, les autres dans les champignons.

CENT-SOIXANTE-DOUZIEME GEN.

Rhipiphore; *rhipiphora.* Ce nom, d'origine grecque, et signifiant *porte-éventail*, a été donné à ces insectes parce que les saillies latérales et très-prolongées de leurs antennes forment une sorte de panache. Dans les uns, ces antennes sont pectinées de chaque côté dans les mâles; dans les autres, elles ne le sont que d'un seul; elles ne sont qu'en scie dans les femelles. Tous les palpes sont filiformes, ou légèrement renflés à leur extrémité. Ces caractères signalent fort bien les rhipiphores, et Bosc a été très-fondé à établir ce genre (Journal d'Hist. naturelle) qui faisoit partie des mordelles.

Les rhipiphores ont le corps court, mais épais, comprimé latéralement et trigone. Leur tête est ovale, comprimée, verticale; le corselet est en triangle, dont la partie antérieure ou la pointe est tronquée, et dont la base ou le bord postérieur avance en angle au milieu : c'est ce qu'on appelle corselet lobé; cet angle tient lieu d'écusson. Ses élytres s'entr'ouvrent postérieurement; je veux dire que leurs extrémités se rétrécissent également à la suture comme au côté exté-

rieur, et qu'elles laissent ainsi un petit vuide qui forme un angle. Dans quelques-uns ces élytres sont très-courtes et ovales. Les ailes ne se replient point en dessous et sont étendues dans toute leur longueur ; leur extrémité est le plus souvent nue ; les pattes sont longues, sur-tout les postérieures ; les tarses sont filiformes et à articles entiers ; les crochets sont bifides. La lame pectorale servant d'attache aux deux pattes postérieures, ou le prolongement de la hanche est court, et n'a pas autant de longueur, mesurée dans le sens longitudinal de l'insecte, que la lame pectorale séparant ces pattes de celles du milieu. Les rhipiphores sont plus propres aux pays chauds qu'aux contrées septentrionales.

ESPECES.

* *Antennes pectinées des deux côtés, dans les mâles.*

1. RHIPIPHORE MUSCIFORME ; *rhipiphorus subdipterus*. Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 65, pl. 1, fig. 1, *b c d e*.

Il est noir, avec les élytres très-courtes, ovales, voûtées, d'un jaune pâle. Les antennes ont sept à huit feuillets jaunes ; celles de la femelle n'en sont garnies que d'un côté, et ces saillies sont noires. — Aux environs de Montpellier, et dans la ci-devant Provence.

2. R. FLABELLÉ ; *rhipiphorus flabellatus.* Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 65, pl. 1, fig. 2, *b c.*

Il est noir, avec la tête, le dessus du corps, une partie des côtés de l'abdomen, le haut des jambes et les tarses des pattes postérieures d'un fauve pâle. Ces tarses ont l'extrémité de leurs articles noire. — En Italie.

3. BIMACULÉ ; *rhipiphorus bimaculatus.* Fab.

Oliv. Ent. tom. III, n° 65, pl. 1, fig. 4, *a b.*

Il ressemble beaucoup au précédent pour le fond des couleurs et la forme, mais les élytres ont chacune une tache noire à leur extrémité ; la partie qui est contiguë à l'angle scutellaire est obscure ou noire.

Je présume que le RHIPIPHORE BICOLOR ; *rhipiphorus bicolor* d'Olivier (pl. 1, fig. 3) qui me paroît être le même que le rhipiphore corinthien de Panzer (fasc. 22, n° 7) n'en est qu'une variété. — En Allemagne.

** *Antennes pectinées d'un seul côté, dans les mâles.*

4. R. PARADOXE ; *rhipiphorus paradoxus.*

Oliv. Ent. tom. III, n° 65, pl. 1, fig. 7. — *Mordella paradoxa.* Lin. — Panz. Faun. insect. germ. fasc. 27, n° 14.

Il est noir, avec les côtés postérieurs du corselet, les élytres, à l'exception de leur

extrémité et l'abdomen, jaunes. Le corselet est enfoncé longitudinalement dans son milieu. Les antennes ne sont qu'en scie dans la femelle. — Cet insecte est très-rare en France. Je ne l'ai trouvé qu'une seule fois et aux environs de Paris, sur un orme; il suçoit la liqueur qui distilloit d'une plaie de cet arbre.

Le rhipiphore anguleux, *angulatus*, de Panzer (fasc. 90, nº 3) ne diffère de cette espèce que parce que ses élytres sont totalement noires.

CENT-SOIXANTE-TREIZIEME GEN.

MORDELLE; *mordella*. Aristote parle d'un petit animal qui mange l'intérieur des tiges du chou, l'*orsodacne*. Gaza a rendu ce nom par celui de *mordella*. Les naturalistes ont fait diverses applications de cette dénomination de *mordelle*. Un peu de réflexion auroit dû faire soupçonner que l'insecte dont parle Aristote devoit probablement être une chenille. Quoi qu'il en soit, on est convenu depuis Linnæus d'appeler mordelles des coléoptères généralement petits, de la section de ceux qui ont cinq, cinq et quatre articles aux tarses, et remarquables par leur corps arqué;

terminé dans l'un des sexes par une queue pointue, sautillant; par leur tête grande, baissée en dessous, de la largeur presque du corselet; par ce corselet convexe, sans rebords, plus large postérieurement; et par leurs antennes filiformes et à articles triangulaires ou en dents de scie. Deux genres ont été formés aux dépens de celui-ci, *rhipiphore* et *anaspe*. Les palpes sont filiformes dans les rhipiphores; les maxillaires sont terminés par une pièce en forme de hache dans les mordelles. Les antennes de ces premiers insectes sont d'ailleurs fortement pectinées. Les lames pectorales, servant d'attache aux dernières pattes, n'ont pas cette étendue remarquable que l'on observe à ces pattes dans les mordelles. Le genre d'anaspe, institué par Geoffroy, a été rejeté par Olivier, et généralement par tous les entomologistes. Il est vrai que Geoffroy s'étoit trompé en ne donnant que quatre articles à tous les tarses de ces insectes; mais quoique sous ce rapport les anaspes ne diffèrent pas des mordelles, ils s'en éloignent cependant par d'autres caractères; il en est même un dont lui seul offre l'exemple : le pénultième article des tarses de devant et du milieu est bifide, tandis que cet article est simple aux tarses

postérieurs. Les antennes des anaspes sont ensuite formées de petites pièces conico-cylindriques, courtes, et grossissant un peu vers leur extrémité. Geoffroy dit que leur écusson est imperceptible : cette note n'est pas de rigueur, et quelques espèces en ont un assez apparent. Les mordelles se trouvent sur les fleurs. Elles sont d'une agilité singulière, et on les prend difficilement. Elles se dérobent à la main qui les poursuit, en faisant de petits sauts. L'abdomen dans les deux sexes va bien en pointe; mais cette pointe est prolongée en une queue. Dans les femelles (1) elle doit faire l'office d'oviducte, ou celui d'un ressort. Les larves de ces insectes sont ignorées. J'ai souvent rencontré la mordelle fasciée sur de vieux arbres, d'où je présume que c'est là que cet insecte vit sous la forme de larve.

ESPÈCES.

1. MORDELLE A POINTE; *mordella aculeata.* Lin. Fab.

La mordelle noire à pointe. Geoff. Hist. des insect. tom. I, pl. VI, fig. 7. — Oliv. Ent. tom. III, n° 64, pl. 1, fig. 3, *a b c.*

---

(1) C'est la pièce supérieure du dernier anneau qui se prolonge spécialement en pointe ou en queue.

Je soupçonne qu'on a confondu ici deux ou trois espèces, dont voici les caractères.

1° Elytres n'étant pas linéaires, terminées en pointe arrondie; un duvet soyeux brun et luisant; queue longue; corps long d'environ deux lignes et demie. C'est, je crois, l'espèce décrite par Geoffroy.

2° Elytres n'étant pas linéaires, terminées en pointe arrondie; point de duvet brun; queue courte. Un peu plus petite que la précédente.

3° Elytres linéaires, terminées en pointe, assez aiguë; corps très-noir; queue longue, un peu velue. C'est la variété dont parle Geoffroy. Peut-être cet insecte est le type de la mordelle à pointe des naturalistes du nord, car il est plus commun que les autres. Le n° 1 se rapproche beaucoup de l'espèce suivante.

2. M. FASCIÉE; *mordella fasciata*. Fab.

La mordelle veloutée à pointe. Geoff. — Oliv. Ent. tom. III, n° 64, pl. 1, fig. 2, *a b*.

Elle a près de trois lignes de long. Son corps est noir, mais couvert d'un duvet soyeux très-fin, d'un brun jaune, comme doré, à un certain jour, et qui forme deux bandes sur les élytres. Ces élytres sont figu-

rées comme dans le n° 1 de l'espèce précédente. — En France, en Allemagne.

3. M. A DOUZE POINTS ; *mordella duodecimpunctata*. Rossi.

Oliv. Ent. tom. III, n° 64, pl. 1, fig. 3, *a b c d*. — *Mordella atomaria*. Fab. ?

Elle est noire, tachetée de blanc. — En Italie.

4. M. A HUIT POINTS ; *mordella octopunctata*. Fab.

Elle est noire. Les élytres ont chacune trois points et un trait arqué à la base, près la suture, veloutés et roussâtres. — Dans l'Amérique septentrionale.

4. M. ABDOMINALE ; *mordella abdominalis*. Fab.

Oliv. Entom. tom. III, n° 64, pl. 1, fig. 5.

Elle est noire, avec le corselet et l'abdomen fauves. — En Allemagne.

CENT-SOIXANTE-QUATORZIEME G.

ANASPE ; *anaspis*. Geoffroy n'ayant point aperçu d'écusson bien distinct à ces insectes, leur a donné un nom dont l'étymologie est prise de ce caractère. Les anaspes diffèrent des mordelles par leurs tarses,

tarses, dont le pénultième article est bifide dans les quatre antérieurs, et simple dans ceux de derrière; et par leurs antennes presque grenues et grossissant insensiblement vers leur extrémité. On trouve les anaspes sur les fleurs; elles ont le port des mordelles. Leurs jambes postérieures ont de longs éperons.

ESPECES.

* *Antennes terminées en massue.*

1. ANASPE CLAVICORNE; *anaspis clavicornis.*

Megatoma picea. Herbst, Coléopt. 4, 97, 5; tab. 39, fig. 5. — *Dircæa micans.* Fab. — *Hallomenus micans.* Payk. — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 17; tab. 17.

Cet insecte a près de deux lignes de long. Il est ovale, lisse, luisant, d'un brun fauve, plus foncé sur la tête et le corselet, plus clair et un peu testacé en dessous.

J'ai reçu cet insecte d'Angleterre, sous le nom de *mordella boleti.* Il est désigné de la même sorte dans l'Entomologie de Marsham. Il saute avec une grande agilité. Un de mes amis, qui s'occupe avec beaucoup de zèle et de sagacité d'entomologie, Dufour, étudiant en médecine, l'a observé aux environs de Paris. Il lui en est né plusieurs de quelques bolets qu'il conservoit

chez lui. Il a fait la même remarque sur sa prestesse à sauter. On pourroit faire un genre de cette espèce ; car les trois derniers articles de ses antennes forment une massue très-distincte, oblongue et comprimée.

* * *Antennes grossissant insensiblement vers leur extrémité, ou filiformes.*

2. A. FRONTALE ; *anaspis frontalis.*

Mordella frontalis. Lin. Fab. — *Mordelle frontale.* Oliv. Ent. tom. III, n° 64, pl. 1, fig. 6, *a b c.* — Panz. Faun. ins. germ. fasc. 13, tab. 13.

Elle est noire, avec la base des antennes, la face de la tête jusqu'aux yeux, les palpes, les deux pattes de devant, d'un fauve jaunâtre pâle. — Elle se trouve dans toute l'Europe.

On doit considérer comme une simple variété de cette espèce l'anaspe noire de Geoffroy. Elle est un peu plus petite. Le fauve jaunâtre de la tête ne va pas au delà de la lèvre supérieure, et les six pattes sont de cette couleur.

3. A. HUMÉRALE ; *anaspis humeralis.*

Mordella humeralis. Fab. — *L'anaspe à taches jaunes* Geoff. — Oliv. Entom. tom. III, n° 64, pl. 1, fig. 7, *a b.* — *Mordella biguttata.* Marsham.

Elle est noire, avec une grande tache jaune à la base de chaque élytre.

4. A. BIGARRÉ ; *anaspis variegata.*

Mordella variegata. Fab. — *Mordella humeralis.* Lin. — *Mordelle latérale.* Oliv. Ent. tom. III, n° 64, pl. 1, fig. 8, *a b.* — *Mordella humeralis.* Panz. Faun. insect. germ. fasc. 62, n° 3. — *Mordella humeralis.* Marsham.

Elle est noire, avec les antennes, la bouche, les côtés et le bord antérieur du corselet, en tout ou en grande partie, une tache alongée, terminée en pointe et scapulaire à chaque élytre, et les pattes, rougâtres. La femelle a une queue assez longue. La mordelle latérale de Fabricius n'en est peut-être qu'une variété. — Dans toute l'Europe.

La mordelle de Panzer (fasc. 13, n° 15) me paroît être le même insecte. Le fauve a une teinte jaunâtre, et s'étend davantage. La mordelle bicolor de Marsham est-elle bien distincte de cette espèce ?

5. A. RUFICOLLE ; *anaspis ruficollis.*

Mordella ruficollis. Fab. — *L'anaspe à corselet jaune.* Geoff. — *Mordelle ruficolle.* Oliv. Entom. tom. III, n° 64, pl. 1, fig. 9, *a b.*

Elle est noire, avec le corselet et les pattes fauves. — En France et en Angleterre.

6. A. TACHETÉE ; *anaspis maculata*. Fourc.

L'anaspe fauve. Geoff. — *Mordella obscura*? Mars.

Elle est d'un fauve jaunâtre, avec les yeux et l'abdomen noirâtres. Les élytres ont chacune une tache vers leur milieu, et une plus petite, commune, à la suture, noirâtres. — Sur les fleurs, en France.

7. A. NIGRICOLLE ; *anaspis nigricollis*.

Mordella nigricollis. Marsham.

Elle est d'un noir brun. Les élytres sont testacées, avec une tache transverse au milieu en forme de bande, la suture et le bout, de la couleur du corps. Les élytres paroissent ainsi avoir quatre petites taches testacées. — En France, en Angleterre.

8. A. FERRUGINEUSE ; *anaspis ferruginea*. Marsham.

Elle est longue d'environ deux lignes, d'un fauve clair, avec les yeux noirs, l'extrémité des antennes, et quelquefois les côtés de l'abdomen, noirâtres. Le corselet est un peu avancé sur l'écusson. La femelle a une queue assez longue et un peu velue. — En France, en Angleterre.

9. A. JAUNATRE ; *anaspis flavescens*. Marsh.

Elle est longue de deux lignes et demie, d'un fauve châtain, avec les élytres un peu

plus foncées ou plus obscures, et veloutées. Les yeux sont noirs. Le milieu du bord postérieur du corselet est avancé ; mais cet avancement est plus large que dans la précédente. La queue de la femelle est noirâtre, velue, avec une soie assez longue, fauve en dessous. Le dessus du corps est d'un fauve plus vif et plus luisant. Les jambes et les deux premiers articles des tarses des pattes postérieures semblent offrir quelques petites dentelures. — Cette espèce a été trouvée aux environs de Soissons, et m'a été donnée par M. Massinot.

10. A. THORACIQUE ; *anaspis thoracica.*

Mordella thoracica. Lin. Fab. — *Mordella thoracique.* Oliv. Ent. tom. III, n° 64, pl. 1, fig. 10, *a b.*

Elle est noire, avec la tête, le corselet et les quatre pattes de devant jaunes. — Aux environs de Paris, et en Suède.

Paykull rapporte à cette espèce, comme variété, la mordelle jaune, *mordella flava*, de Linnæus et de Fabricius (Panz. Faun. insect. germ. fasc. 13, tab. 14). Elle est jaune, avec les yeux, la poitrine et l'abdomen, noirs, et le bout des élytres plus ou moins obscur. L'on trouve en France une anaspe très-voisine de cette variété,

si toutefois ce n'est pas la même. Elle est d'un jaune pâle, avec la tête un peu fauve, les yeux noirs, l'extrémité des antennes obscure ; l'extrémité des élytres n'est pas noirâtre ; l'abdomen l'est dans quelques individus.

La mordelle couleur de poix, *mordella picea*, de Marsham, est un catops pour Fabricius, une cholève pour moi. Je l'ai reçue de M. Kirby.

Fin du dixième Volume.

EXPLICATION DES PLANCHES

DU TOME IX.

PLANCHE LXXIV. Pag. 5.

1. POGONOPHORE bleu, grossi.
2. Sa lèvre supérieure.
3. Une de ses mandibules.
4. Une de ses mâchoires; *a*, son extrémité crochuë; *b*, palpe antérieur; *c*, palpe moyen; *d d*, pointes épineuses.
5. Sa lèvre inférieure; *a a*, ganache; *b b*, lévre inférieure proprement dite; *c c*, dents; *d d*, épines; *e e*, palpes.
6. Scarite sabuleux.
7. Clivine bossue, grossie.
8. Dascille cerf.
9. Elode pâle, grossie.
10. Cèbrion géant.

PLANCHE LXXV. Pag. 17.

1. Taupin pectinicorne, grossi.
2. Bupreste éclatant, grossi.
3. Mélasis flabellicorne, grossi.
4. Sa tête, vue à part.
5. Omalise sutural, grossi.
6. Lycus sanguin, grossi.
7. Lampyre luisant, mâle, grossi.
8. La femelle, grossie.
9. Drile jaunâtre, grossie.
10. Une de ses antennes, grossie.

PLANCHE LXXVI. Pag. 105.

1. Téléphore livide, grossi.
2. Malachie bronzé, grossi.
3. Dasyte bipustulé, grossi.
4. Lymexylon dermestoïde, grossi.
5. Lymexylon barbu, grossi.
6. Sa tête, vue séparément et très-grossie.
7. Un de ses palpes maxillaires, très-amplifié.
8. Tille alongé, grossi.
9. Enoplie serraticorne, grossie.

PLANCHE LXXVII. Pag. 144.

1. Tille mutillaire.
2. Opile mou.
3. Une de ses antennes, grossie.
4. Clairon alvéolaire.
5. Nécrobie violette.
6. Ptilin pectinicorne, grossi.
7. Une de ses antennes, grossie.
8. Ptine impérial, grossi.
9. Gibbie scotias, grossie.
10. Vrillette opiniâtre, grossie.
11. Escarbot quadrimaculé, grossi.

PLANCHE LXXVIII. Pag. 203.

1. Byrrhe pillule.
2. Dryops auriculé, grossi.
3. Elmis de Maugé, grossi.
4. Hétérocère bordé, grossi.
5. Scaphidie quadrimaculée, grossie.
6. Scaphidie agaricine.

7. Attagène ondé, grossi.
8. Bouclier thoracique.
9. Nécrophore fossoyeur.

PLANCHE LXXIX. Pag. 219.

1. Anthrène de la scrophulaire, grossi.
2. Dermeste souris, grossi.
3. Astrapée de l'orme, grossi.
4. Staphylin bourdon, grossi.
5. Staphylin bipustulé, grossi.
6. Staphylin ochracé, grossi.
7. Staphylin glabre.
8. Pédère riverain, grossi.
9. Tachypore chrysomélin, grossi.

PLANCHE LXXX. Pag. 352.

1. Stène bimoucheté, grossi.
2. Stène buphthalme, grossi.
3. Oxypore fauve, grossi.
4. Oxytèle jayet, grossi.
5. Omalie des fleurs, grossie.
6. Omalie rivulaire, grossie.
7. Aléochare cannelée, grossie.
8. Tachine sale, grossi.
9. Tachypore bordé, grossi.

EXPLICATION DES PLANCHES

DU TOME X.

PLANCHE LXXXI. Pag. 13.

1. Dacné huméral, grossi.
2. Ips cellerier, grossi.
3. Thymale oblong, grossi.
4. Nitidule discoïde, grossie.
5. Nitidule verdâtre, grossie.
6. Byture tomenteux, grossi.
7. Hydrophile caraboïde, grossi.
8. Sperché échancré, grossi.
9. Elophore aquatique, grossi.
10. Sphéridie hémorrhoïdal de Panzer, variété de notre sphéridie lugubre.

PLANCHE LXXXII. Pag. 94.

1. Ateuchus sacré.
2. Ateuchus de Schæffer.
3. Bousier lunaire.
4. Sa tête, vue séparément et grossie.
5. Onthophage flavipède, grossi.
6. Onthophage taureau, grossi.
7. Aphodie fimétaire, grossi.
8. Aphodie pécari, grossi.

Cette espèce est noire, sans tubercules sur la tête; les élytres sont rouges, avec une tache noire, et ont des stries pointillées; les pattes sont fauves. — D'Allemagne.

9. Géotrupe stercoraire.

PLANCHE LXXXIII. Pag. 141.

1. Léthrus céphalote.
2. Géotrupe mobilicorne.
3. Trox sabuleux.
4. Sinodendron cylindrique.
5. Oryctès nasicorne.
6. Scarabée hercule.

PLANCHE LXXXIV. Pag. 183.

1. Hanneton vulgaire, ailes étendues.
2. Le même, ailes pliées.
3. Ses œufs.
4, 5, 6. Sa larve, vue à différens âges.
7. Sa nymphe, renfermée dans sa coque.
8. Le hanneton sortant de terre.

PLANCHE LXXXV. Pag. 220.

1. Cétoine dorée.
2. Sa larve.
3. Sa coque.
4. Sa nymphe vue dans sa coque.
5. Nymphe, nue.
6. Trichie hermite.

PLANCHE LXXXVI. Pag. 237.

1. Æsale scarabéïde, mâle.
2. Sa tête à part, grossie.
3. Une de ses mandibules, grossie.
4. Une de ses pattes, grossie.
5. Une de ses élytres.
6. Lucane cerf-volant, mâle.
7. ——— la femelle.

PLANCHE LXXXVII. Pag. 261.

1. Chiroscelis à deux lacunes.
2. Erodie bossu.
3. Zophose testudinaire.
4. Moluris strié.
5. Pimélie muricate.
6. Akis réfléchie.
7. Tentyrie orbiculée.
8. Aside grise.

PLANCHE LXXXVIII. Pag. 273.

1. Sépidie tricuspidée.
2. Scaure strié, grossi.
3. Blaps mucroné.
4. Pédine femoral, très-grossi.
5. Opatre sabuleux.
6. Ténébrion meunier.
7. Upis céramboïde.
8. Mélandrie canaliculée.
9. Mylabre de la chicorée.

PLANCHE LXXXIX. Pag. 299.

1. Orthocère à antennes velues, grossi.
2. Diapère du bolet.
3. Phalérie culinaire, grossie.
4. Tétratome des champignons.
5. Cnodalon verd, grossi.
6. Mélandrie caraboïde, grossie.
7. Notoxe cuculle, grossi.
8. Calope serraticorne.
9. Horie maculée.

PLANCHE XC. Pag. 315.

1. Tétratome des champignons, grossi.
2. Cossiphe déprimé, variété, du Portugal.
3. Lagrie hérissée.
4. Pyrochre cardinale.
5. Cérocome verte, grossie.
6. Meloé de mai.
7. Cantharide vésicatoire.
8. Zonitis bout-brûlé.
9. Rhipiphore bimaculé, grossi.
10. Œdemère bleue. Tom. XI, pag. 14.

TABLE

Des matières contenues dans ce Volume.

Quatre-vingt-septième genre. Tachypore. Page 5
1. *Tachypore dissemblable.* ibid
2. —— *nitidule.* 6
3. —— *abdominal.* ibid
4. —— *latéral.* ibid
5. —— *bordé.* ibid
6. —— *ruficolle.* 7
7. —— *chrysomélin.* ibid
8. —— *anal.* 8
9. —— *pubescent.* ibid
10. —— *des celliers.* ibid
11. —— *bipustulé.* 9
12. —— *binoté.* ibid
13. —— *biponctué.* ibid
14. —— *pédiculaire.* 10
15. —— *épais.* ibid
Famille douzième. Nitidulaires. 11
Ipsides. 12
Quatre-vingt-huitième genre. Dacné. 13
1. *Dacné huméral.* ibid
2. —— *lunulé.* 14
3. —— *front-fauve.* ibid
4. —— *à bandes.* ibid
Quatre-vingt-neuvième genre. Ips. 16
1. *Ips cellerier.* 18
2. —— *pâle.* 19

3. *Ips atôme.* 20
4. —— *cou-rouge.* ibid
Nitidules. 21
Quatre-vingt-dixième genre. Thymale. 22
1. *Thymale échancré.* 24
2. —— *ferrugineux.* ibid
3. —— *oblong.* 25
4. —— *bordé.* ibid
Quatre-vingt-onzième genre. Nitidule. 26
1. *Nitidule obscure.* 28
2. —— *raccourcie.* 29
3. —— *bipustulée.* ibid
4. —— *bimaculée.* ibid
5. —— *sinuée.* 30
6. —— *fasciée.* ibid
7. —— *sanguinolente.* 31
8. —— *quadripustulée.* ibid
9. —— *quadriponctuée.* ibid
10. —— *quadrinotée.* 32
11. —— *quadrimouchetée.* ibid
12. —— *dix-points.* ibid
13. —— *immaculée.* 33
14. —— *variée.* ibid
15. —— *marginée.* 34
16. —— *bigarrée.* ibid
17. —— *colon.* ibid
18. —— *discoïde.* 35
19. —— *rayée.* 36
20. —— *ondée.* ibid
21. —— *striée.* ibid
22. —— *fervide.* ibid
23. —— *jaunâtre.* 37

24. *Nitidule estivale.* 37
25. —— *unicolor.* ibid
26. —— *bronzée.* 38
27. —— *verdâtre.* ibid
28. —— *atre.* ibid
29. —— *pédiculaire.* 39
30. —— *lunulée.* ibid
31. —— *bordée.* ibid
32. —— *dorsale.* ibid
33. —— *rufipède.* 40
Quatre-vingt-douzième genre. Byture. 41
1. *Byture tomenteux.* ibid
2. —— *du carex.* 42
3. —— *fauve.* 43
Quatre-vingt-treizième genre. Cerque. 44
Cerque pédiculaire. 45
Quatre-vingt-quatorzième genre. Proteine. 46
Famille treizième. Sphéridiotes. 48
Quatre-vingt-quinzième genre. Hydrophile. ibid
1. *Hydrophile brun.* 61
2. —— *olivâtre.* 62
3. —— *atre.* ibid
4. —— *alongé.* ibid
5. —— *caraboïde.* ibid
6. —— *fuscipède.* 63
7. —— *picipède.* 64
8. —— *orbiculaire.* ibid
9. —— *luride.* 65
10. —— *tête-noire.* ibid
11. —— *livide.* 66
12. —— *nain.* 67
13. —— *globule.* 68

Quatre-vingt-seizième

Quatre-vingt-seizième genre. Sperché. 69
Sperché échancré. 71
Quatre-vingt-dix-septième genre. Elophore. 72
1. *Elophore aquatique.* 74
2. —— *nubile.* 75
3. —— *alongé.* ibid
Quatre-vingt-dix-huitième genre. Hydræne. 76
Hydræne des rivages. ibid
II. *Sphéridiotes proprement dits.* 77
Quatre-vingt-dix-neuvième genre. Sphéridie. ibid
1. *Sphéridie scarabéoïde.* 78
2. —— *bipustulé.* 79
3. —— *marginé.* ibid
4. —— *uniponctué.* ibid
5. —— *lugubre.* 80
6. —— *atôme.* ibid
7. —— *mélanocéphale.* 81
Famille quatorzième. Coprophages. 82
Centième genre. Ateuchus. 92
1. *Ateuchus sacré.* 94
2. —— *variolé.* ibid
3. —— *demi-ponctué.* 95
4. —— *large-col.* ibid
5. —— *rouleur.* ibid
6. —— *pilulaire.* 96
7. —— *flagellé.* 97
8. —— *de Schæffer.* ibid
Cent-unième genre. Bousier. 98
1. *Bousier élégant.* 99
2. —— *lunaire.* ibid
3. —— *échancré.* 100
4. —— *faune.* 101

5. *Bousier bucéphale.* 101
6. —— *espagnol.* ibid
7. —— *bourreau.* ibid
Cent-deuxième genre. Onitis. 103
1. *Onitis inuus.* 105
2. —— *aygule.* ibid
3. —— *mœris.* ibid
4. —— *bison.* 106
5. —— *sphinx.* 107
Cent-troisième genre. Onthophage. 108
1. *Onthophage flavipède.* 109
2. —— *pâle.* ibid
3. —— *de Schreiber.* 110
4. —— *ovale.* ibid
5. —— *fourchu.* 111
6. —— *tagès.* ibid
7. —— *penché.* ibid
8. —— *cénobite.* 112
9. —— *nuchicorne.* 113
10. —— *taureau.* ibid
11. —— *chèvre.* 114
12. —— *moyen.* ibid
13. —— *vache.* 115
14. —— *chameau.* ibid
15. —— *lémur.* 116
16. —— *amyntas.* ibid
Cent-quatrième genre. Aphodie. 117
1. *Aphodie fossoyeur.* 119
2. —— *fascié.* ibid
3. —— *scrutateur.* 120
4. —— *sillonné.* ibid
5. —— *puant.* ibid

6. *Aphodie scybalaire.* 120
7. —— *prodrome.* 121
8. —— *terrestre.* ibid
9. —— *grenaille.* 123
10. —— *hémorrhoïdal.* 124
11. —— *souterrain.* ibid
12. —— *porc.* ibid
13. —— *fimetaire.* 125
14. —— *errant.* ibid
15. —— *sale.* 126
16. —— *sordide.* 128
17. —— *biponctué.* ibid
18. —— *oblong.* 129
19. —— *rufipède.* ibid
20. —— *souillé.* 131
21. —— *quadrigutté.* ibid
22. —— *quadrimaculé.* 132
23. —— *cochon.* ibid
24. —— *relevé.* ibid
25. —— *globuleux.* 133
26. —— *à plaie.* ibid
27. —— *tortue.* ibid
28. —— *truie.* 134
29. —— *fouille-merde.* ibid
30. —— *déprimé.* ibid
31. —— *des sables.* 135
32. —— *sillonné.* ibid
33. —— *ridé.* ibid
34. —— *arénaire.* 136
35. —— *fétide.* ibid
36. —— *coupé.* ibid
Famille quinzième. Géotrupins. 137

Cent-cinquième genre. Lethrus. 139
Lethrus céphalote. 141
Cent-sixième genre. Géotrupe. 142
1. *Géotrupe disparate.* 144
2. —— *phalangiste.* ibid
3. —— *mobilicorne.* 145
4. —— *stercoraire.* 146
5. —— *sylvatique.* ibid
6. —— *printanier.* ibid
Famille seizième. Scarabéïdes. 148
Cent-septième genre. Trox. 149
1. *Trox perlé.* 152
2. —— *sabuleux.* ibid
2 bis. —— *hispide.* 153
3. —— *arénaire.* 154
4. —— *sillonné.* ibid
Cent-huitième genre. Sinodendron. 155
Sinodendron cylindrique. 156
Cent-neuvième genre. Oryctès. 158
1. *Oryctès nasicorne.* 163
2. —— *rhinocéros.* ibid
3. —— *silène.* 164
Cent-dixième genre. Scarabée. 165
1. *Scarabée hercule.* 167
2. —— *actæon.* 168
3. —— *chorinée.* ibid
4. —— *porte-clef.* 169
5. —— *aloéus.* ibid
6. —— *longimane.* ibid
7. —— *pointillé.* 170
Cent-onzième genre. Hanneton. 171
1. *Hanneton foulon.* 182

2. *Hanneton occidental.* 183
3. —— *vulgaire.* ibid
4. —— *marronier d'Inde.* 184
5. —— *cotonneux.* ibid
6. —— *poilu.* 185
7. —— *estival.* ibid
8. —— *équinoxial.* 186
9. —— *laineux.* ibid
10. —— *du pin.* 187
11. —— *solsticial.* ibid
12. —— *roussâtre.* 188
13. —— *noirâtre.* 189
14. —— *de Frisch.* 191
15. —— *brun.* 192
16. —— *variable.* 193
17. —— *ruficolle.* 194
18. —— *horticole.* ibid
19. —— *des champs.* 195
20. —— *floricole.* ibid
21. —— *arvicole.* 196
22. —— *fruticole.* ibid
23. —— *écailleux.* 197
24. —— *farineux.* 198
25. —— *poudreux.* 199
26. —— *argenté.* ibid
27. —— *goutteux.* ibid
112, 113, 114 et 115e *genres. Rutèle, hexodon, glaphyre et crémastocheile.* 201
Hanneton d'Orcy. 202
Hanneton ponctué. ibid
La cétoine chrysis. 203
La cétoine linéole. ibid

La cétoine surinamoise. 203
Hexodon. 204
Hexodon réticulé. ibid
—— *unicolor.* 205
Glaphyre. ibid
—— *maure.* 206
—— *de la serratule.* ibid
Cent-seizième genre. Cétoine. 208
1. *Cétoine goliath.* 219
2. —— *cacique.* ibid
3. —— *chinoise.* ibid
4. —— *brillante.* 220
5. —— *dorée.* ibid
6. —— *métallique.* 221
7. —— *verte.* 222
8. —— *fastueuse.* ibid
9. —— *marbrée.* 223
10. —— *morio.* 224
11. —— *velue.* 225
12. —— *stictique.* ibid
Cent-dix-septième genre. Trichie. 227
1. *Trichie hermite.* 229
2. —— *noble.* 230
3. —— *variable.* ibid
4. —— *fasciée.* ibid
5. —— *ceinturée.* 231
6. —— *hémiptère.* ibid
7. —— *ours.* 232
8. —— *chevelue.* ibid
9. —— *cendrée.* 233
Famille dix-septième. Lucanides. 234
Cent-dix-huitième genre. Æsale. 236

Æsale scarabéide. 237
Cent-dix-neuvième genre. Lamprime. 238
Cent-vingtième genre. Lucane. 241
1. *Lucane cerf-volant.* 246
2. —— *chèvre.* 247
Cent-vingt-unième genre. Platycère. 248
1. *Platycère parallélipipède.* 249
2. —— *caraboïde.* 250
3. —— *rufipède.* 251
4. —— *ténébrioïde.* ibid
Cent-vingt-deuxième genre. Passale. 252
1. *Passale interrompu.* 254
2. —— *cornu.* 255
Coléoptères dont les tarses de devant et ceux du milieu ont cinq articles et les postérieurs quatre. 257
Famille dix-huitième. Piméliaires. 260
Genres de la famille des piméliaires. 261
Cent-vingt-troisième genre. Chiroscelis. ibid
Cent-vingt-quatrième genre. Erodie. 263
Cent-vingt-cinquième genre. Zophose. ibid
Cent-vingt-sixième genre. Pimélie. 264
Cent-vingt-septième genre. Moluris. 266
Cent-vingt-huitième genre. Akis. 267
1. *Akis épineuse.* ibid
2. —— *acuminée.* 268
3. —— *réfléchie.* ibid
4. —— *collaire.* ibid
Cent-vingt-neuvième genre. Eurychore. 269
Cent-trentième genre. Aside. ibid
1. *Aside grise.* 270
2. —— *noirâtre.* ibid
Cent-trente-unième genre. Tentyrie. ibid

Tentyrie glabre. 271
Famille dix-neuvième. Ténébrionites. 272
Cent-trente-deuxième genre. Tagénie. ibid
Tagénie filiforme. ibid
Cent trente-troisième genre. Sépidie. 273
1. *Sépidie tricuspidée.* ibid
2. —— *à crête.* 274
Cent-trente-quatrième genre. Scaure. ibid
1. *Scaure strié.* 275
2. —— *noir.* ibid
3. —— *ponctué.* ibid
Cent-trente-cinquième genre. Hégètre. 276
L'hégètre strié. ibid
Cent-trente-sixième genre. Blaps. 277
1. *Blaps lisse.* 278
2. —— *mucroné.* ibid
3. —— *spinimane.* 279
4. —— *ténébreux.* 280
Cent-trente-septième genre. Pédine. 281
1. *Pédine lisse.* ibid
2. —— *fémoral.* 282
3. —— *bossu.* 283
4. —— *hybride.* ibid
Cent-trente-huitième genre. Opatre. ibid
1. *Opatre sabuleux.* 286
2. —— *tibial.* ibid
3. —— *soyeux.* 287
4. —— *peint.* ibid
Cent-trente-neuvième genre. Platynote. 288
Cent-quarantième genre. Ténébrion. ibid
1. *Ténébrion obscur.* 295
2. —— *de la farine.* ibid

Cent-quarante-unième genre. Upis. 296
Cent-quarante-deuxième genre. Toxique. 297
Toxique de Riche. 298
Cent-quarante-troisième genre. Orthocère. ibid
Orthocère à antennes velues. 299
Famille vingtième. Diapériales. 300
Genres de la famille des diapériales. ibid
Cent-quarante-quatrième genre. Phalérie. ibid
1. *Phalérie culinaire.* 302
2. —— *diapérine.* 303
3. —— *du hêtre.* ibid
4. —— *front-cornu.* 304
5. —— *chèvre.* ibid
6. —— *des cadavres.* ibid
7. —— *chrysoméline.* ibid
Cent quarante-cinquième genre. Diapère. 306
1. *Diapère du bolet.* 307
2. —— *tachetée.* ibid
3. —— *violette.* 308
4. —— *bronzée.* ibid
5. —— *bicolor.* ibid
6. —— *cornu.* ibid
7. —— *bituberculée.* 309
Cent quarante-sixième genre. Hypophlée. ibid
1. *Hypophlée boros.* 310
2. —— *châtain.* ibid
3. —— *linéaire.* ibid
4. —— *fascié.* ibid
5. —— *déprimé.* 311
6. —— *bicolor.* ibid
7. —— *du pin.* ibid
Cent-quarante-septième genre. Élédone. 312

1. *Élédone hideuse.* 312
2 —— *cornue.* ibid
3. —— *réticulée.* 313
4. —— *agaricicole.* ibid
5. —— *armée.* 314
Cent-quarante-huitième genre. Tétratome. ibid
1. *Tétratome des champignons.* 315
2. —— *ancre.* ibid
Cent-quarante-neuvième genre. Léïode. ibid
1. *Léïode humérale.* 316
2. —— *ferrugineuse.* 317
3. —— *armée.* ibid
4. —— *brune.* ibid
5. —— *glabre.* 318
6. —— *jaunâtre.* ibid
7. —— *grenaille.* ibid
Cent-cinquantième genre. Agathidie. 319
1. *Agathidie globuleuse.* ibid
2. —— *étuis noirs.* ibid
Cent-cinquante-unième genre. Cnodalon. 320
Cent-cinquante-deuxième genre. Epitrage. 322
Famille vingt-unième. Cossypheurs. 324
Cent-cinquante-troisième genre. Cossyphe. ibid
Le cossyphe déprimé. 325
Famille vingt-deuxième. Hélopiens. 326
Cent-cinquante-quatrième genre. Pythe. ibid
1. *Pythe bleu.* 332
2. —— *gai.* 333
3. —— *marron.* ibid
Cent-cinquante-cinquième genre. Nilion. ibid
Cent-cinquante-sixième genre. Hallomène. 334

1. *Hallomène huméral.* 335
La dircée quadrimouchetée. 336
La dircée douteuse. 337
La dircée bigarrée. ibid
La dircée discolor. ibid
Cent-cinquante-septième genre. Serropalpe. 338
1. *Serropalpe strié.* ibid
Cent-cinquante-huitième genre. Mélandrye. 340
1. *Mélandrye caraboïde.* 341
2. —— *canaliculée.* 342
3. —— *variée.* ibid
4. —— *brunette.* ibid
Cent-cinquante-neuvième genre. Hélops. 344
1. *Hélops lanipède.* 345
2. —— *strié.* ibid
3. —— *bleu d'acier.* ibid
4. —— *dentipède.* 347
5. —— *atre.* ibid
6. —— *pimélie.* 348
7. —— *barbu.* ibid
8. —— *quadrimaculé.* 349
Cent-soixantième genre. Lagrie. 350
1. *Lagrie hérissée.* 351
2. —— *pubescente.* ibid
Cent-soixante-unième genre. Notoxe. ibid
1. *Notoxe cuculle.* 353
2. —— *cornu.* 354
3. —— *monodon.* ibid
4. —— *rhinocéros.* ibid
5. —— *à selle.* 355
6. —— *anthérin.* ibid
7. —— *fourmi.* 356

8. *Notoxe bicolor.* 356
9. —— *grèle.* ibid
10. —— *pattes-fauves.* 357
11. —— *très-noir.* ibid
12. —— *de Rodrigues.* ibid
Famille vingt-troisième. Macrogastres. 359
Cent-soixante-deuxième genre. Pyrochre. ibid
1. *Pyrochre écarlate.* 360
2. —— *pectinicorne.* 361
3. —— *cardinale.* ibid
4. —— *flabellée.* ibid
Cent-soixante-troisième genre. Calope. 362
Famille vingt-quatrième. Horiales. 364
Famille vingt-cinquième. Cantharidies. 366
Cent-soixante-cinquième genre. Mylabre. 367
1. *Mylabre dix-points.* 369
2. —— *variable.* ibid
4. —— *de la chicorée.* 370
5. —— *algérien.* 372
6. —— *trimaculé.* ibid
7. —— *quadripouctué.* ibid
8. —— *à six taches.* ibid
Cent-soixante-sixième genre. Cérocome. 373
1. *Cérocome verte.* 375
2. —— *de Schreiber.* 376
3. —— *œillée.* ibid
4. —— *de Wahl.* ibid
Cent-soixante-septième genre. Meloé. ibid
1. *Meloé proscarabée.* 387
2. —— *automnal.* ibid
3. —— *couvert.* 388
4. —— *lisse.* 389

5. *Meloé à bordure.* 389
6. —— *de mai.* 390
7. —— *brevicolle.* ibid
8. —— *cou-sillonné.* 391
9. —— *à points rayonnés.* ibid
10. —— *ponctué.* ibid
Cent-soixante-huitième genre. Œnas. 392
1. *Œnas en deuil.* 393
2. —— *africain.* 394
3. —— *syrien.* ibid
Cent-soixante-neuvième genre. Cantharide. 395
1. *Anaspe clavicorne.* 417
2. —— *frontale.* 418
3. —— *humérale.* ibid
4. —— *bigarré.* 419
5. —— *ruficolle.* ibid
6. —— *tachetée.* 420
7. —— *nigricolle.* ibid
8. —— *ferrugineuse.* ibid
9. —— *jaunâtre.* ibid
10. —— *thoracique.* 421
Explication des planches du tome IX. 423
Explication des planches du tome X. 426

Fin de la Table.

1756 (b)

QL
435
L3h
t.9-10
Ent.

Latreille, Pierre André,
1762-1833.
Histoire naturelle,
generale et particulière,
des crustacés et des in-
sectes


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00450030 2
nhent QL435.L3h
v. 9 Histoire naturelle, generale et p


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00450031 0
nhent QL435.L3h
v. 10 Histoire naturelle, generale et p